This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ENTRETIENS

SUR

L'HISTOIRE DU MOYEN AGE

PAR

JULES ZELLER

Membre de l'Institut,
Inspecteur général de l'Instruction publique.

DEUXIÈME PARTIE

I

CHUTE DES CAROLINGIENS
FÉODALITÉ ET CHEVALERIE — PREMIERS EMPEREURS ALLEMANDS
PREMIERS ROIS CAPÉTIENS
SYLVESTRE II — GRÉGOIRE VII — URBAIN II — LA CROISADE

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

(Zeller)

V. de Wierzbicka,
Florence, octobre 19[illegible].

ENTRETIENS

SUR

L'HISTOIRE DU MOYEN AGE

III

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Entretiens sur l'histoire du moyen âge. Première partie.

I. *Chute de l'Empire romain. — Invasions barbares. — L'Église chrétienne. — Clovis et les Mérovingiens.* 3e édition. 1 vol. in-12.. 3 fr. 50

II. *Civilisations chrétienne et mahométane. — Justinien. — Mahomet. — Saint Grégoire le Grand. — Charlemagne et les Carolingiens.* 3e édition. 1 vol. in-12..... 3 fr. 50

Histoire d'Allemagne. 5 volumes in-8 :

I. *Origines de l'Allemagne et de l'Empire germanique,* avec introduction générale, cartes géographiques. In-8..... 7 50

II. *Fondation de l'Empire germanique.* Charlemagne, Otton le Grand, les Ottonides. In-8..... 7 50

III. *L'Empire germanique et l'Eglise au moyen-âge.* In-8..... 7 50

IV. *L'Empire germanique sous les Hohenstaufen.* L'empereur Frédéric Barberousse. In-8..... 7 50

V. *Chute de l'Empire germanique au moyen âge.* L'empereur Frédéric II, — Conrad IV et Conradin. In-8..... 7 50

Pie IX et Victor-Emmanuel. Histoire contemporaine de l'Italie. 1 vol. in-8..... 7 50

Le même ouvrage. 1 vol. in-12..... 4 »

Italie et Renaissance. Politique. — Lettres. — Arts. 2 vol. in-12.. 8 »

I. *Les Médicis.* — Cosme et Laurent le Magnifique. — *Les Sforza;* François Sforza, Ludovic le More. — *Les Borgia.* Alexandre VI et César. — Charles VIII et Savonarole.

II. *Les Papes.* — Jules II. — Léon X. — Adrien VI. — Clément VII. — *Les écrivains politiques.* — Machiavel, — François Guichardin. — *Les artistes :* Michel-Ange et Raphaël. — Chute de Rome, de Florence et de l'Italie.

Les Empereurs romains. Caractères et portraits. 5e édit., 1 v. in-12. 3 50

Les tribuns et les révolutions en Italie. — Jean de Procida. — Arnaud de Brescia. — Nicolas Rienzi. — Michel Lando. — Masaniello. 1 volume in-12..... 3 50

Entretiens sur l'histoire du moyen âge. Tome IV. Sous presse.

A LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

Abrégé de l'histoire d'Italie jusqu'en 1876. 1 vol. in-12. 4e édition.

COULOMMIERS. — Typog. P. BRODARD et GALLOIS.

T. III, pt. 2

ENTRETIENS

SUR

L'HISTOIRE DU MOYEN AGE

PAR

JULES ZELLER

Membre de l'Institut,

Inspecteur général de l'Instruction publique.

DEUXIÈME PARTIE

I

CHUTE DES CAROLINGIENS

FÉODALITÉ ET CHEVALERIE — PREMIERS EMPEREURS ALLEMANDS

PREMIERS ROIS CAPÉTIENS

SYLVESTRE II — GRÉGOIRE VII — URBAIN II — LA CROISADE

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1887

Tous droits réservés

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
519739 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1931 L

AVANT-PROPOS

DE LA DEUXIÈME PARTIE

La deuxième partie de nos *Entretiens sur le moyen âge* comprendra deux volumes comme la première.

Le premier volume de la deuxième partie, c'est-à-dire le troisième de tout l'ouvrage, traite surtout de l'époque mystique et ecclésiastique du moyen âge. C'est pourquoi, au moment même où s'établit la féodalité, l'église, seul principe alors d'unité dans ce morcellement politique, y joue un si grand rôle. C'est l'époque sacerdotale du commencement de notre civilisation. L'histoire de Sylvestre II, de Grégoire VII, d'Urbain II, mène à la chevalerie et à la croisade comme, dans les civilisations anciennes, aux époques sacerdotales succèdent les époques guerrières.

Le dernier volume traitera d'une époque déjà

30 x 449

plus politique. Le sacerdoce et l'église y sont aux prises. Les empereurs et les rois, les Frédéric en Allemagne, les Philippe-Auguste et les Saint-Louis en France y jouent le rôle principal. Les villes et les républiques y apparaissent. Avec le haut empire allemand, la grande papauté y succombe. La lutte de Philippe-le-Bel et de Boniface VIII termine, au commencement du XIVe siècle, l'histoire du moyen âge barbare et ecclésiastique. Le XIV et le XVe siècles servent de transition à l'histoire moderne qui commence au XVIe siècle.

ENTRETIENS

SUR

L'HISTOIRE

MOYEN AGE

LIVRE NEUVIÈME

CHUTE DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE (814-888)
CAUSES DE CETTE DISSOLUTION

La chute si rapide de l'empire de Charlemagne est un des problèmes qui ont le plus occupé les historiens. Augustin Thierry, préoccupé du rôle joué alors dans les événements par les instincts, souvent aveugles mais puissants, des différentes races romaine, celtique, germaine, dont le mélange ou la séparation a présidé à la formation des nations modernes, attribuait surtout aux différences d'origine, de langage et de mœurs de tant de peuples, soumis

par la guerre à une seule loi et à un seul gouvernement, l'effort violent qui les sépara et la chute de l'empire qui les avait unis. Guizot voyait la principale raison de ce mémorable événement dans l'impossibilité de maintenir un aussi vaste gouvernement à une époque où les idées générales étaient le privilège d'un très petit nombre d'esprits, et sur une étendue aussi considérable de pays où les longues communications étaient rares et difficiles. Nos anciens historiens attribuaient simplement, après la mort du grand homme, à une succession de princes incapables ou faibles et aux invasions des Nordmans, la chute de cet empire qu'une suite étonnante d'hommes énergiques et habiles avait élevé. L'historien allemand Dümmler, en étudiant avec soin dans leurs sources les détails des événements, a permis d'en mieux juger.

Combien d'empires, fondés sur la soumission même et l'oppression de races différentes, comme l'empire de Charlemagne, ont duré plus longtemps que lui! L'empire romain, pour ne citer que celui-là, était beaucoup plus vaste et composé de nations plus hétérogènes, quoique bientôt plus civilisées; les communications n'y étaient point d'abord plus faciles; Rome dut tracer elle-même ses magnifiques voies à travers les pays qu'elle avait d'abord conquis sans elles. Sous Charlemagne, les restes de ces routes existaient encore, facilement réparables, à travers la Gaule, l'Italie, même le midi de l'Allemagne; et s'ils suffirent pour opérer la conquête, qui fut si longue, si pénible, on ne s'explique point qu'ils aient failli à son

maintien et à sa durée. On a bientôt dit qu'il est plus difficile de conserver que d'acquérir. Enfin, il est bien des États où des princes faibles, incapables, ont continué à régner en maîtres sur l'héritage, même en péril, que leurs glorieux ancêtres leur avaient laissé.

Il est d'ailleurs un fait que ces raisons n'expliquent point assez. Ce ne sont point des gouvernements moins vastes ni des nations véritables, soit anciennes soit nouvelles, déterminés par la configuration géographique du continent européen ou par le langage, qui s'élèvent d'abord sur les ruines de ce grand gouvernement. L'unité carolingienne aboutit au morcellement le plus infini de la souveraineté. Ni la Gaule qui, avant Charlemagne, formait déjà un État, ni l'Italie presque tout entière soumise aux Lombards ou au pape, ne retrouveront de longtemps l'unité qu'elles perdent avec l'empire. L'Allemagne, au contraire, qui ne l'avait jamais connue qu'avec lui, est peut-être celle qui la conserve d'abord le plus. La féodalité est la vraie héritière de l'empire carolingien.

On ne saurait s'expliquer pourquoi un établissement politique, d'abord florissant, tombe, sans s'efforcer de rechercher si les causes qui ont favorisé son élévation ne manquent pas à sa conservation et à son maintien; il n'y a, dans les conséquences des événements, que ce qui est dans leurs prémisses; et, à y bien regarder, rien n'est logique, au moins dans son dessein général, comme l'histoire.

L'établissement de l'empire de Charlemagne avait

été le résultat de l'alliance d'une puissance guerrière, celle des Francs d'Ostrasie, avec une puissance morale, celle de la papauté. Le conquérant franc a fait l'empire avec l'épée de ses vaillants compagnons des bords du Rhin; le pape l'a consacré de ses propres mains, en couronnant Charlemagne. Leur étroite et sincère union a consolidé la conquête et la foi; et les comtes et les évêques, dans leurs provinces, les riches propriétaires et les guerriers, pour la plupart compagnons du conquérant et attachés à sa fortune, ont été pour un temps les instruments obéissants de ce grand et double gouvernement militaire et ecclésiastique.

N'y avait-il pas là deux principes dont l'accord durable était difficile? Le conquérant regardait son œuvre comme le bien de sa nation, même comme un bien de famille, une propriété nationale et personnelle, dont il pouvait, selon la tradition germaine, disposer à son gré, surtout pour les siens, pour ses enfants. L'Église considérait plutôt l'empire, qu'elle avait consacré, comme un pouvoir public, comme une propriété commune dont l'intérêt devait primer celui même de la famille souveraine. En s'unissant même les uns aux autres, les papes et les empereurs éviteraient-ils des conflits, s'ils interprétaient chacun la souveraineté d'une façon différente? L'union qui a fait l'empire peut-elle subsister? Au milieu du conflit possible, les peuples soumis ne guetteront-ils pas une délivrance, une revanche : la Germanie, l'Italie, l'Aquitaine? la nation dominatrice elle-même, la France ostrasienne qui, sur les bords du Rhin, avait

dompté la Germanie avec la Gaule et la Gaule avec la Germanie, troublée à son tour dans son dévouement et dans sa foi, trouvera-t-elle la même force, la même unanimité pour soutenir sa domination contestée? Si la force morale de l'empire se tourne contre lui, si sa force militaire s'épuise, les deux piliers de l'édifice ne menaceront-ils pas de tomber? et, alors, si les peuples ne sont pas mûrs pour se constituer, les comtes et les évêques, les grands propriétaires et les bénéficiaires, ses anciens appuis, ses instruments et ses agents, songeront-ils à autre chose qu'à hériter de ses ruines et à tout démembrer à l'infini? Voilà surtout les points qu'il ne faut pas perdre de vue à travers les événements qui suivent la mort de Charlemagne, pour démêler l'action multiple des causes de la chute de son empire. Il n'avait fallu rien moins que l'union de ces deux puissances, l'une politique et l'autre morale, pour refaire la réunion des nations et des langues qui avaient échappé déjà à l'empire romain. Il n'est pas étonnant que le désagrégement complet ait suivi leur conflit, leur chute, et qu'il ne se soit pas arrêté aux différentes nations, mais à l'individualisme le plus excessif, à la féodalité même.

Les historiens contemporains, qui ont été acteurs ou témoins dans cette époque, ou qui en ont recueilli les échos et les témoignages, n'ont pas été moins frappés que les historiens modernes du caractère dramatique de ces événements. Cet ébranlement subit, ces luttes parricides des fils contre leurs pères, des frères contre les frères, ces révoltes des nations soumises contre leurs vainqueurs, ces conflits d'un em-

pereur et d'un pape, du siècle contre l'Église, et ces trahisons fréquentes des serviteurs, qui devaient être les plus dévoués, des comtes, des évêques, des leudes, des vassaux même contre leurs propres souverains, tout a jeté le trouble dans leur esprit. Ils ont presque tous pris parti dans leurs récits, comme au milieu de ces guerres, et souvent avec passion. Parfois l'histoire a pris sous leur main la forme d'un plaidoyer ou même d'un libelle. Ainsi Thegan, chorévêque de Trèves, en plein pays carolingien, se constitue à outrance le défenseur de Louis le Débonnaire, l'adversaire de ses ennemis; l'anonyme auteur de la vie du fils de Charlemagne, qui était probablement un officier obscur du palais, n'a que des paroles de malédiction contre les fils rebelles; et Pascase Radbert, le disciple, l'ami, le confident de tous les jours et le compagnon d'exil de celui qui a joué le plus grand rôle dans ces temps de troubles, Wala, cache sous des noms empruntés les rudes vérités qu'il ne ménage pas aux ennemis de son maître. Seul, l'historien Nithard, fils d'un des conseillers éminents de Charlemagne et de la fille même de l'empereur, Berthe, apporte quelque impartialité dans les récits de ces temps douloureux [1].

1. Voir, pour les sources, notre histoire d'Allemagne, t. II. Nous lui avons emprunté pour ce chapitre ce qui concerne l'Allemagne, en développant la France et l'Italie.

I

Louis le Débonnaire. — La Charte d'unité ou de partage de 817. — Violation de cette charte. — Wala. — Révoltes des fils aînés de l'empereur. — Intervention du pape Grégoire IV. — Le Champ du Mensonge, 833.

Quand on lit les chroniques du temps de Charlemagne, on est aisément convaincu que le nouvel empire d'Occident, œuvre de circonstances heureuses, de la puissance d'un peuple et du génie d'un homme, n'était un établissement parfaitement homogène, ni par la géographie, ni par la langue, ni par les intérêts. On y rencontre surtout les noms de trois grandes contrées, qui reviennent souvent, mais plutôt comme un souvenir des temps antérieurs que comme une espérance, sous la plume des écrivains : ceux d'*Italie* ou de *Lombardie*, de *Germanie* ou de *Teutonie*, de *Gaule* ou de *France* [1], même d'*Espagne*. Pour être devenue chrétienne et plus civilisée qu'auparavant, la *Germanie* pure n'avait pas plus perdu son originalité, son caractère propre, que l'Italie ou la Gaule, pays germano-latins qui faisaient aussi partie de cet empire. L'infatigable héroïsme d'un grand homme

1. Alcuin écrivait aussi à Charlemagne : *Carolo regi Germaniæ, Galliæ atque Italiæ.*

l'avait pu soumettre, et son génie l'avait retenue sous le même joug que les nations latines. Mais il ne l'avait pas non plus fondue entièrement dans les autres. Sans doute il s'en faut à cette époque pour l'Allemagne, comme pour l'Italie et même pour la Gaule, que ces expressions témoignent déjà, dans les pays qu'elles désignent, de l'existence de nations véritables, unes et homogènes, comme on devait l'entendre plus tard. Il y a différentes familles comme différents dialectes dans la langue allemande. La population et la langue gallo-latines du nord de la Gaule se ressentent de l'invasion germaine beaucoup plus que la langue et la population de la France méridionale. Le peuple et la langue de l'Italie, en se germanisant au nord, restent encore souvent grecs au midi. Ces expressions ont cependant une valeur géographique, sinon tout à fait nationale.

La conquête carolingienne avait rendu surtout un service signalé à ces trois pays, en les soumettant à une même foi et à un même gouvernement, comme Rome l'avait fait autrefois pour l'Italie et pour la Gaule. En les enfermant passagèrement dans un grand empire, elle leur avait donné l'unité de la vie morale et sociale. Leurs peuples avaient un lien commun, quoique obscur encore, qui les distinguait par la foi, la loi et le gouvernement, de ceux du nord et de l'est barbares, contre lesquels on leur avait fait commencer le combat du christianisme et de la civilisation. Enrôlés contre les païens sous les drapeaux de l'empire et du Christ, ils avaient puisé dans leur association, en vue d'une œuvre commune, des sen-

timents de solidarité qu'ils avaient peu connus et qui remplaçaient avantageusement leurs querelles héréditaires. Mais leur instinct d'indépendance ne les réunirait-il pas aussi contre l'empire qui les avait soumis [1]? Enfin, dans cet empire franc et chrétien, l'union du pape et de l'empereur, de l'Église et de l'État, de deux puissances si différentes, subsisterait-elle toujours?

Une force manquait à l'empire de Charlemagne, après la mort de ses deux fils aînés, qui l'avaient précédé dans la tombe. En 814, son successeur Louis, surnommé le Pieux de son temps et le Débonnaire dans l'histoire, le dernier de ses fils, n'avait point les qualités nécessaires pour conserver ce que son père avait fondé. Dans un temps où le pouvoir était plutôt considéré comme une propriété de famille que comme une institution publique, c'était une faiblesse. Pour gouverner cet empire chrétien, il semble que la piété était bien de mise, et qu'un roi-prêtre, comme on appelait quelquefois Louis, convînt parfaitement. Mais la piété n'avait point été la seule qualité, ni peut-être la principale de Charlemagne. L'ambition, l'amour du commandement, le goût de la guerre, l'autorité du caractère et la connaissance des hommes, toutes les qualités qu'il avait réunies manquaient à son fils. Deux hommes, deux frères, petits-fils de Charles-Martel, petits cousins de Charlemagne, hommes d'État et d'Église, ce qui était alors tout un, Wala et Adalhard,

1. Voir, pour ce chapitre, Aug. Himly, *Wala et Louis le Débonnaire*. — Dümmler, *Geschichte des Ostfrænkischen Reiches*, 1er v., 71.

chefs de l'aristocratie ostrasienne, l'un et l'autre plus tard abbés de Corbie, avaient surtout gouverné pendant les dernières années du grand homme. Louis les éloigna d'abord, comme trop engagés dans les choses du siècle. Élève de saint Benoît d'Aniane, réformateur de l'ordre des Bénédictins, préoccupé depuis sa première jeunesse du soin des affaires religieuses, bien plus romanisé que son père, et proscrivant les chants germains païens, Louis se proposait surtout de faire régner la morale dans la famille un peu dissolue de Charlemagne, et la justice dans l'empire. Charlemagne, plus préoccupé de l'ordre et de la subordination de l'État et de l'Église, avait, peu de temps avant sa mort, ordonné à son fils de prendre la couronne sur l'autel et de la mettre sur sa tête, dans la vraie capitale de l'empire guerrier, à Aix-la-Chapelle, en dépit des droits que Rome pouvait faire valoir. Louis le Pieux laisse le successeur de Léon III, Étienne, qui lui promit et lui prêta d'ailleurs serment de fidélité, prendre possession du pontificat sans la confirmation impériale. Quand Étienne IV vient en Gaule, en 816, Louis consent à recevoir de nouveau la couronne impériale à Reims, des mains du pontife. Respectueuse déférence de la souveraineté politique à la souveraineté religieuse, mais qui accrédite l'idée que le titre d'empereur n'est légitime que s'il est sacré. Louis le Débonnaire peut déjà le sentir à la mort d'Étienne IV. Le successeur élu de celui-ci, Pascal Ier, en 817, se hâte aussi de se faire consacrer pape, sans attendre le consentement de Louis, et se contente de lui envoyer une lettre d'excuse, *excu-*

satoriam epistolam. L'empire baissant, la papauté montait.

Les principales causes de faiblesse de l'empire : son étendue, l'esprit d'indépendance des grands, ses ennemis du dehors, n'avaient pas échappé à Charlemagne. Il avait même cherché à y remédier par des ordonnances qui se multiplient, presque toujours dans le même sens, à la fin de son règne. Les excès et les abus d'autorité des comtes et des évêques, chargés de gouverner pour le roi, mais plus disposés à faire leur volonté et à se soustraire à son pouvoir; la puissance et les immunités croissantes des possesseurs de bénéfices laïques et ecclésiastiques, toujours tentés d'usurper autour d'eux et de tenir peu de compte du serment de fidélité prêté au maître, étaient surtout l'objet des précautions de Charlemagne. L'envoi des *missi* ou *inspecteurs* dans chaque contrée importante de l'empire, la protection des hommes libres contre les grands officiers et les grands propriétaires, la révocation fréquente des comtes, la destitution même des évêques, parvenaient à peine à conjurer le danger. Charlemagne le comprit. Lui-même, il avait donné l'exemple de rendre son autorité partout présente en la partageant de son vivant entre ses fils, 806. L'aîné de ses fils, Charles, avait alors reçu en partage tout le Nord, la partie la plus germaine, de l'Elbe à la Manche. Le vieux pays carolingien, l'Ostrasie, entre la Saxe et la Neustrie, était le centre de ce royaume. Selon la vieille tradition romaine, on avait ajouté à la part du second fils, Pépin, à l'Italie, le pays compris au Nord entre la crête des Alpes et

le Danube; et, après la mort de Pépin, le fils de celui-ci, Bernard, en avait hérité. Le dernier fils, Louis, roi d'Aquitaine, avait eu toute la Gaule méridionale, de la Loire aux Pyrénées. La race héroïque des Francs du Rhin, ralliant les Neustriens aux Saxons, était constituée gardienne de l'unité qu'elle avait faite; elle devait peser de toute la puissance du Nord germain, guerrier, discipliné et conquérant sur le Midi latin, conquis et civilisé. Les deux fils cadets n'étaient que les représentants de l'aîné et de la nation franque, dans les vieux pays conquis. Tout avait été ainsi calculé pour accorder l'unité de l'empire avec le gouvernement de ses parties, l'égalité du droit chrétien de l'empire avec le fait de la conquête germanique, la tradition latine et la tradition barbare. Mais la mort avait déjoué les calculs de ce maître du monde en lui enlevant prématurément ses deux fils aînés et en ne lui laissant que le plus faible pour recueillir son lourd héritage [1].

Après avoir donné deux années à la réforme de l'Église, Louis le Pieux, jeune encore, mais moins habile dans le gouvernement, crut devoir imiter son glorieux père et partager aussi d'avance son empire et l'exercice de sa puissance. Comme lui, et d'accord en cela avec l'Église et avec l'aristocratie des Francs, il eut souci d'abord de l'unité, et plus peut-être que Charlemagne lui-même, mais d'une autre manière. Louis le Débonnaire ne craint pas de donner et une part plus grande et une autorité plus grande à l'aîné

1. *Charta divisionis*, ann. 806 (Baluze, I, p. 439).

de ses fils. Au lieu de faire du Nord franc et germain et de la force militaire le point d'appui de l'unité, il cherche celui-ci dans le Midi et dans l'Église. Jeté de suite dans des difficultés de gouvernement qu'il ne prévoyait pas, Louis le Pieux avait rappelé de l'exil, auquel il les avait d'abord condamnés, les vieux et habiles conseillers de son père, Adalhard et Wala. C'est avec eux qu'il publie, à la diète de Worms, devant les grands, les comtes et les évêques (en 817), après trois jours de jeûne et de prières, *pour le salut de tous, la tranquillité de l'Église et l'unité de l'Empire*, cette charte qui est la cause de tous les malheurs du fils de Charlemagne [1].

L'aîné des fils de Louis le Débonnaire, Lothaire, est associé à l'empire avec le gouvernement de toute la Francie du Nord et avec la surveillance et l'expectative de l'Italie laissée, en sous-ordre, à Bernhard, le petit-fils de Charlemagne. Il unit ainsi la puissance matérielle à la puissance morale, Aix-la-Chapelle à Rome. C'était l'idée, un peu plus chimérique peut-être que pratique, inspirée par l'Église! A l'empereur de plusieurs nations, *plurimarum nationum*, que Charlemagne avait voulu être, il semble que les conseillers de Louis le Débonnaire veuillent surtout substituer l'empereur des Romains, *Imperator romanorum*. La Bavière, en Allemagne, avec les pays tributaires des Slaves et des Carinthiens, donnés comme un royaume particulier à Louis, le second fils du Débonnaire, et l'Aquitaine, avec la Marche espagnole,

1. *Charta divisionis*, ann. 817. Agob., *De div. imp.*

au troisième, Pépin, ne sont guère que des apanages étroitement contenus et surveillés. Tous deux, mis sous l'autorité de leur frère aîné, désigné comme successeur à l'empire, sont presque ses vassaux. Ils ne peuvent lui résister même en unissant leurs forces. L'unité semblait sauvegardée; car la charte de partage, qui était plutôt une charte d'unité, ne considérant les deux jeunes rois que comme lieutenants de Lothaire, leur interdit de se marier, de faire la guerre sans l'assentiment de celui-ci, et leur impose le devoir de s'entendre personnellement, chaque année, avec leur chef naturel et de le tenir toujours au courant de ce qui se passait dans leurs États.

C'était là une œuvre latine, politique et ecclésiastique, destinée, en faisant sa place à l'Église, à conjurer les guerres fratricides auxquelles avait donné lieu la coutume germanique des partages de territoire entre les fils. L'assemblée des grands en jura l'observance; le pape la confirma. Elle semblait avoir tout pour elle. Elle conciliait l'unité chrétienne et la coutume germaine, elle accordait la politique et la religion. Singulière contradiction! Le règne de Louis le Débonnaire semblait fait pour atteindre l'idéal de l'empire chrétien rêvé par les conseillers de Charlemagne et édifié par ses puissantes mains. Il répare les injustices ou les fautes de son père, entre autres envers les Saxons qui lui resteront attachés, et envers les Goths de Septimanie, auxquels il rend aussi le droit de succession. C'est presque un prêtre sur le trône, même un moine timoré. S'il fait des fautes, non seulement il s'en repent, il cherche à les réparer,

mais il veut les expier; il les confesse publiquement; il en fait pénitence. La charte qui avait associé Lothaire à l'Empire n'avait pas été bien vue au delà des Alpes, où elle condamnait Bernhard et l'Italie à une double subordination. Agités par les souvenirs, qui n'étaient point encore étouffés, de la vieille indépendance lombarde et italienne, l'archevêque de Milan, celui de Crémone, le comte de Brescia, poussent Bernhard à la résistance. Celui-ci, se faisant roi national, rassemble des troupes, occupe les passages des Alpes. A l'arrivée des troupes impériales, les partisans de Bernhard ne le soutiennent point, et le malheureux est obligé de se confier à la clémence de Louis le Débonnaire, qui ordonne de lui crever les yeux et cause ainsi sa mort (818). Mais, au moins, le vainqueur se confesse de sa cruauté (822), à l'assemblée d'Attigny; il s'accuse devant les évêques de « s'être montré si souvent négligent et coupable, qu'il lui serait impossible d'énumérer toutes les circonstances où il a failli! » Par son abaissement même, « il prétend guérir, » ce sont ses expressions, « les yeux de ceux qui se sont offusqués de ses crimes. »

Après la mort de son neveu Bernhard, Louis est si humble qu'il ne craint pas de faire partir son aîné, Lothaire, avec le titre d'empereur en Italie. Le pape Pascal Ier est heureux de couronner solennellement celui-ci à Rome, tandis que le Débonnaire n'avait été couronné qu'en Gaule [1]. Lothaire n'exerce point le

1. Ann. Eginh. *Et regni coronam et imperatoris atque Augusti nomen accepit.*

pouvoir d'une façon si modeste. Couronné empereur, il réprime rudement par ses juges les révoltes du peuple romain, *insolentiam romanorum*. Son pieux père, dans un Capitulaire de 823, définit la mission de l'empereur, du gouvernement et les devoirs des officiers de l'Empire, d'après des principes et dans des termes qui font du pouvoir politique un pouvoir tout à fait spirituel et ecclésiastique. Lothaire, lui, semble vouloir surtout subordonner l'Église à l'État. En 824, il profite de l'élection du nouveau pape pour fixer les droits réciproques de l'empire et du peuple romain; c'est le but au moins de la constitution attribuée à cette année. Elle remet à l'empereur et au pape le maintien de l'ordre et du droit dans Rome, en assurant la haute suzeraineté au premier et l'immédiateté seigneuriale au second; elle impose au clergé et au peuple romain le serment d'obéissance à l'empereur, *sauf la foi promise au pape*, et la promesse de ne point laisser élire le pape, contrairement aux canons, ni consacrer l'élu sans que celui-ci ait prêté, en présence des envoyés ou *missi* de l'empereur, le même serment [1].

Louis le Débonnaire ne paraît pas, il s'en faut, aussi attaché à la puissance. Après avoir perdu sa première femme, il a l'idée d'entrer au couvent; et il n'en prend une seconde, Judith, pour son malheur, que sur les instances des évêques. C'est évidemment un bien autre chrétien que Charlemagne; mais ce n'est pas un souverain. Il n'atteint pas ainsi au but

1. Pertz, *Monum. German.*, III, p. 249.

de la souveraineté politique : il le change; et, par là, il le manque. Il est vrai, la bonté naturelle de Louis le Débonnaire, le respect que la mémoire de son père impose aux Nordmans et aux Slaves, prolonge quelque temps l'illusion de l'empire. Le Danois Hériold, chef païen expulsé d'abord, se convertit et reçoit un territoire de la Frise orientale, qui sert comme de rempart et de menace contre les Danois du Jutland. Les Slaves de l'Elbe acceptent leurs chefs de la main de l'empereur. Ceux du sud-est étaient plus dangereux. Lothaire reconstitue sur la frontière les marches de Carinthie et d'Ostrik contre les Slavo-Bulgares et les Tchèques, peuples redoutables du moyen Danube et des forêts de la Bohême. L'œuvre de Charlemagne paraissait continuer au Nord et à l'Orient. Son ombre protégeait encore son héritage.

Louis le Pieux porte lui-même le premier coup à l'unité de l'empire. Après tout, la souveraineté fondée par les Carolingiens avait quelque chose de germain comme son origine. Malgré l'étendue et la hauteur que l'Église et les circonstances lui avaient communiquées, c'était l'œuvre et la propriété d'une dynastie; et elle était régie par les lois de la famille germaine. De là vint le mal. Louis le Débonnaire eut, de sa seconde femme Judith, un quatrième fils. Il voulut lui assurer aussi une part d'héritage. La seconde femme de l'empereur était fille d'un comte bavarois, peut-être de la famille des Agilolfingiens. Son ambition était naturelle, quoique imprudente. Qu'adviendrait-il, en effet, de l'unité de l'empire à la suite de tous ces partages? et, en les multipliant,

pourrait-on toujours satisfaire aux convenances des peuples? Il n'est pas étonnant que les chefs de l'Église de Gaule, Wala, le parent de Charlemagne, Agobard de Lyon et le chancelier Élissachar, en vertu des traditions romaines de l'idée de l'État, et les principaux chefs de l'aristocratie franque, par amour-propre national, des comtes puissants, comme un Lambert, un Matfried, aient cherché à contrecarrer Judith. Celle-ci prodiguait les dignités de l'Église et de l'État pour se faire des partisans, et elle s'appuyait sur un duc de Septimanie, Bernard, un homme du Midi, qui était venu avec elle à la cour et y était tout-puissant. On attaque l'impératrice dans cet homme.

En 828, Wala, dans une assemblée à Aix-la-Chapelle, prend à partie l'empereur lui-même. Profitant de quelques troubles qui avaient éclaté dans l'empire, il l'adjure de « confier le gouvernement à des hommes probes et expérimentés, et surtout de respecter les biens et les libertés de l'Église. » Rien ne pouvait être plus sensible à Louis le Pieux; il laisse se réunir quatre synodes dans le Nord, pour délibérer sur l'état des choses qui, sous une main faible, laissait à désirer. A l'assemblée de 829 surtout, à Worms, fort de l'assentiment de l'Église, Wala lit une sorte de manifeste où, après avoir comparé « l'Église au corps du Christ, puisqu'elle est composée comme lui de deux personnes, l'une pontificale et l'autre royale, » il somme l'empereur de « régner pieusement, justement, miséricordieusement, s'il veut être appelé roi et non tyran. » Le fougueux Wala parlait au nom de l'intérêt de l'État, comme l'organe de la vieille tradi-

tion gauloise et romaine. Mais il avait été trop loin. L'habile Judith en profite pour exciter les susceptibilités de son mari. Louis, faisant un acte d'énergie qui ne lui était pas naturel, éloigne l'auteur de ces hardies remontrances ainsi que ses partisans et prend une double résolution destinée à assurer les désirs de Judith et sa volonté. Il fait de l'Allemanie (l'Alsace comprise), de l'ancienne Rhétie ou Helvétie et d'une partie de la Burgondie, un nouveau royaume pour le fils de sa nouvelle femme, plus tard Charles le Chauve; et il donne à l'Aquitain Bernard, son conseiller, le titre de camérier de l'empire, avec des pouvoirs qui rapprochaient son autorité de celle des anciens maires du palais [1].

Cet acte était plein de périls. Lothaire, l'aîné des fils de Louis, associé à l'empire, alors en Italie, n'avait point été consulté. Ce nouveau royaume séparait l'Italie latine de la Francie germaine; il rompait l'accord de l'Église et de l'État, dont Lothaire était le représentant comme héritier de l'empire. Le comte Bernard, en sa qualité d'homme du Midi, était détesté des Francs du Nord, qu'il remplaçait au pouvoir. Ce fut le vieux conseiller de Charlemagne, exilé pour la seconde fois, Wala, qui, au nom des antiques traditions franques et ecclésiastiques des Carolingiens, entreprit, du fond de l'abbaye de Corbie, où il s'était réfugié, de renverser toutes ces nouveautés. Il entra en correspondance avec Agobard, archevêque de Lyon, avec les grands d'Ostrasie et de Neustrie

1. *Vita Walæ*, p. 491-494. — Les *Constitutiones Wormatiences*, dans Pertz, III, p. 331.

imbus de ces idées. Il invoquait la grandeur, l'unité de l'Église qui était chère à tous, l'unité de l'empire qui n'avait pas encore perdu son prestige.

L'empereur Louis, en donnant rendez-vous à une armée de Francs et d'Aquitains au centre de la Neustrie, pour faire la guerre aux Bretons révoltés en Gaule, avait eu l'imprudence de se séparer des guerriers francs du Nord qu'il dirigeait des bords du Rhin de ce côté. Il s'était embarqué seul pour rejoindre par mer, du Rhin à la Seine, son armée. Wala travaille les Francs, toujours fiers de Charlemagne, les Aquitains, tout imbus des idées romaines, le jeune roi du Midi, Pépin, qui, habitué déjà à l'indépendance, ne demandait qu'à faire du désordre, et enfin le jeune Louis de Bavière, arrivé aussi de Germanie. Il dénonce partout Bernard et Judith comme les instigateurs coupables de ces nouveautés. Louis le Débonnaire en Neustrie, à Compiègne, tombe au milieu d'une véritable révolte. Il l'apaise avec peine. Il renvoie Bernard en Septimanie, dans ses domaines, et relègue Judith au couvent de sainte Radegonde. A l'arrivée de l'aîné de ses fils, Lothaire, venu d'Italie aussi pour réclamer, l'empereur met le comble à sa faiblesse. Docile aux réclamations de l'Église, des Francs et de ses fils, il ordonne que l'empire reste en l'état où il l'avait constitué en 817; et il reprend ses anciens conseillers [1].

Tout semblait réparé dans l'intérêt de l'unité de l'empire; mais l'aîné des fils du Débonnaire, Lo-

1. *Vita Ludovici*, c. XLIV. — Thegan., c. XXXVI. — *Ann. Bertin.*, 830. — *Vita Walæ*, p. 501.

thaire, n'était point satisfait. Associé à l'empire, il veut être réellement seul empereur! Auprès du fils de Charlemagne impuissant, il tranche déjà du maître, le fait garder à vue par des moines. Alors le vieux Wala, revenu au pouvoir, craint l'arrogance de ce jeune homme. Ses deux frères, Louis de Germanie et Pépin d'Aquitaine, redoutent de tomber sous l'autorité d'un frère aîné, toujours plus à charge que celle d'un père. Après tout, Louis le Débonnaire n'est-il pas un prince pieux et le fils de Charlemagne? Un moine, attaché à sa personne, soustrait par son dévouement le malheureux père aux mains de son fils aîné, favorise sa fuite et promet, de sa part, à Louis et à Pépin, s'ils veulent sauver leur père, d'augmenter leur part d'héritage et leur indépendance.

Ces jeunes rois ne tenaient pas tant à l'unité, surtout si elle profitait seulement à Lothaire. C'était là surtout l'idée de Wala, de l'Église. On veut porter la question devant l'assemblée des grands et des évêques de l'empire. Louis le Débonnaire libre, et traitant avec ses fils, obtient que celle-ci soit réunie sur la vieille terre carolingienne et franque, à Nimègue, près aussi de la Germanie. C'était un coup de maître, cette fois. « Quoique Louis le Débonnaire eût plus de confiance, » dit son biographe, « dans les Germains que dans les Francs, il savait ceux-ci attachés aussi à sa personne en souvenir de son père. » Toute la Germanie se donne rendez-vous auprès du vieil empereur, *omnis Germania eo confluxit,* surtout les Saxons et les Francs orientaux, *Saxones et Franci orientales*. Ce fut une victoire complète pour le Débonnaire.

L'assemblée acclame le fils de Charlemagne; Lothaire demande pardon et retourne au delà des Alpes, où, dépouillé du titre impérial, il se contentera du gouvervement de l'Italie. Louis et Pépin, dont les royaumes sont agrandis, n'auront plus rien à démêler avec leur aîné. En se rencontrant, tout le monde s'était mis d'accord sur le terrain de l'indépendance. On relevait l'empereur; mais on abattait l'empire. Judith, encore dans tout l'éclat de sa beauté et de sa puissance, revient auprès de Louis, abandonnant son ancien protecteur Bernard et les chefs les plus compromis de la révolte. On songe à un nouveau partage. Judith demande qu'on rende à son fils Charles la part que son père lui avait déjà donnée. Louis et Pépin y consentent, à la condition qu'on augmente la leur. C'était le triomphe des idées de séparation, sinon la division définitive de l'empire.

Rétabli par cette singulière révolution sur son trône, sinon dans son autorité, le fils de Charlemagne paraît encore glorieusement dans son rôle souverain à la diète d'Ingelheim, en 831. Le roi danois, Heriold, qui avait des démêlés avec son frère païen Gottfried, implore, pour le réduire, des secours francs. Les chefs de l'Église franque, Otgar, archevêque de Mayence, Ebbon de Reims et Wala croient déjà le moment venu de commencer les missions au delà de l'Elbe. Hambourg, à l'embouchure de ce fleuve, semblait un lieu favorable au milieu des Nordalbingiens, demi-Saxons. Un jeune homme, élevé à Corbie, puis ensuite à Corvey sur le Weser, la nouvelle Corbie allemande, devient l'apôtre des Scandinaves, le saint

Boniface du Nord. Il est solennellement consacré à Mayence; il va recevoir l'institution à Rome, et tente le premier de conquérir la Scandinavie à la foi, sous la protection des épées franques. Il s'appelait Ansca, et devint saint Anschaire, dans l'*hagiographie*. C'était là au moins la continuation de l'œuvre de Charlemagne. Mais, en même temps, plus alarmant symptôme! les Sarrasins d'Afrique, de Candie et d'Espagne conjurés, sous le commandement du souverain arabe de Cairoan, profitaient de la querelle d'un général et d'un patrice grec pour attaquer la Sicile, et, justement en 831, ils s'emparaient de la ville de Palerme.

Louis le Débonnaire fit bientôt la triste épreuve de la valeur de cette paix replâtrée à Nimègue. Pépin d'Aquitaine ne savait plus ce que c'était que l'obéissance. Pour la lui rapprendre, Louis le Débonnaire assemble une armée sur la Loire, en 832, et somme Louis de Bavière de se joindre à lui contre son frère. On n'avait presque rien refusé à ce Louis. Sa femme Emma était parente de Judith. Il quitte, en effet, sa résidence de Ratisbonne; mais, au grand étonnement de tous, pour envahir la part de Charles, l'Allemanie, qui était à sa convenance, « avec une masse de Bavarois libres et serfs et de Slaves tributaires, » dit la chronique. Il vient ainsi jusqu'aux bords du Rhin, près de Worms. Heureusement, les Francs riverains, accoutumés à surveiller les Germains, à combattre pour l'unité, et les Saxons, toujours dévoués au Débonnaire, arrêtent la révolte et donnent à l'empereur le temps de revenir. Des bords du Rhin, celui-ci pour-

suit son fils jusqu'à Augsbourg, le force à demander pardon, et, retournant en Aquitaine, voit Pépin se jeter également à ses pieds. Il est redevenu décidément empereur; mais il compromet tout en voulant entièrement dépouiller Pépin et donner l'Aquitaine à son fils Charles, décidément préféré.

N'était-ce pas là porter atteinte au droit des fils, même coupables? L'aîné, Lothaire, se crut menacé. Ses droits passeraient-ils donc aussi un jour au dernier-né? Que devenait le partage de 817, garanti par l'Église? L'un de ceux qui avaient le plus contribué à ce pacte, l'archevêque de Lyon, Agobard, jouant cette fois le rôle de Wala, prend parti, comme si l'Église était elle-même en cause, et adresse à l'empereur, à Lothaire, même au pape, une sorte de manifeste. Il y reproche à l'empereur le démembrement de l'empire, l'oubli qu'il faisait de Lothaire, et exhorte le chef de l'Église, alors Grégoire IV, à venir, en appuyant l'aîné des fils de l'empereur, sauver à la fois l'Église et l'empire mis en péril par l'instabilité du gouvernement. L'œuvre politique et chrétienne de Charlemagne chancelait; toute l'Église en était ébranlée. Lothaire, croyant trouver l'occasion de se relever dans ces critiques circonstances, passe les Alpes, en 833, avec une armée qui servait d'escorte au pape Grégoire IV. Il somme ses deux frères, Louis et Pépin, de se joindre à lui sur les bords du Rhin, la grande route centrale de l'empire. Louis le Débonnaire, de son côté, convoque un synode d'évêques à Worms et appelle à lui ses fidèles du Nord. Sur les bords du Rhin, limites de la Gaule et de la Germanie,

au milieu de ces Francs qui avaient fait l'empire, devait se décider, par l'Église même, la querelle qui était bien celle de l'Empire et de l'Eglise.

Un échange de lettres entre le pape et les évêques francs, réunis à Worms, précéda la rencontre des armées. Jouant, le premier des papes, le rôle d'arbitre, Grégoire IV, dans un manifeste adressé à l'Église, ordonne des jeûnes et des prières pour toucher le cœur de l'empereur, se porte fort pour les droits de Lothaire, pour le pacte de 817, et menace de l'excommunication les évêques qui se prononceraient contre lui. Mais les évêques réunis à Worms, en synode, par la main peut-être de l'évêque de Strasbourg, étaient en majorité du pays de Charlemagne. Ils relèvent hardiment le pape en le rappelant au respect de la couronne impériale, et ils menacent de le renvoyer lui-même excommunié s'il usait des foudres du Vatican. L'Église était divisée comme l'empire. Rien n'échappait à la confusion. Le pape se raidit. Il avait auprès de lui l'intrépide Wala, le hardi Agobard et des évêques du Midi qui l'entretenaient chaudement des droits du Saint-Siège sur toute l'Église. Il était, disaient-ils, la *potestas viva a quo oporteret universos judicari*. Il gourmande vivement la servilité des évêques fidèles au fils de Charlemagne; il leur conteste le droit de s'élever contre le Siège apostolique, rappelle les serments violés de Louis le Débonnaire et revendique hardiment la suprématie de l'Église sur l'État, et du pape sur l'empereur.

Cependant Lothaire avait vu se réunir à lui, dans les plaines de l'Alsace, ses deux frères, Louis et

Pépin, avec leurs fidèles. Là étaient des Lombards, des Bavarois, des Aquitains. De son côté, Louis le Débonnaire avait remonté la rive gauche du fleuve avec les Francs et les Saxons, avec la Germanie du Nord. Ce fut le jour de la Saint-Jean, 833, que les deux armées se rencontrèrent dans un champ dénudé, en friche (Rottfeld et non Rothfeld), entre Colmar et Bâle. On allait remettre la querelle au jugement de Dieu. Mais Louis le Pieux n'était pas fait pour tenir tête à un pape. Grégoire IV, satisfait de jouer le rôle d'arbitre et de conciliateur, passe du camp des fils à celui du père, et, pendant plusieurs jours, favorise entre eux des pourparlers. L'empereur rappelait les respects qu'on lui devait. Ses fils lui opposaient ses serments violés. On échangeait des récriminations plutôt que des propositions d'accommodement. Cependant, la présence du pape, son habileté sans doute aussi produisirent leur effet au milieu des évêques et des guerriers francs, même des Germains que l'apôtre saint Boniface avait accoutumés à l'obéissance au Saint-Siège. On s'empressait autour de ce successeur de Léon III qui avait couronné Charlemagne; on écoutait cet homme qui venait de loin, de l'Italie, expliquer le vrai sens, le vrai droit de l'empire. N'était-ce pas là le divin oracle? Le pape gagna la bataille sans combattre.

La nuit qui suivit le jour où Grégoire avait quitté l'empereur, ces évêques qui avaient voulu lui renvoyer l'anathème, et ces guerriers qui avaient jusque-là si fidèlement soutenu le fils de Charlemagne abandonnèrent tout à coup Louis, pour aller planter leurs

tentes près du camp de ses fils et de Grégoire IV. Partagés, pour la première fois, entre l'autorité de leur chef national et celle de leur chef religieux jusque-là toujours d'accord, les Francs eux-mêmes et les Saxons avaient fait leur choix. Louis le Débonnaire, dépouillé tout à coup de son prestige par le pape, se voit sans Église, sans armée. Le souffle du pontife avait tout dissipé, et ses amis et son pouvoir. Comme le saint homme Job de l'Écriture, Louis se résigne; il renvoie le petit nombre de ceux qui lui étaient restés fidèles, et il vient au camp de ses fils implorer humblement la vie sauve pour sa femme Judith et pour son fils Charles. Cette plaine, désolée encore aujourd'hui et battue par les vents froids, a conservé, de cet étrange événement, le nom de Champ du Mensonge (*Campus Mentitus*). Double mensonge! Ce n'était pas la cause de l'empire, de l'unité, qui avait triomphé. Le pape, Wala, Agobard ne s'en aperçurent que trop vite, en voyant les fils du Débonnaire ne songer bientôt qu'à leurs intérêts et à un nouveau partage qui ne respecterait plus rien. Le pape Grégoire IV essaya d'accorder les vainqueurs. Bientôt découragé, après ce premier essai de sa puissance, il repassa les Alpes plein de chagrin (*cum maximo mærore*) et laissa l'empire à la dissolution qui suivit de près et à laquelle il avait, sans le comprendre, contribué lui-même.

II

Mort de Louis le Débonnaire, 841. — Guerre de ses fils. — L'empereur Lothaire. — Louis de Germanie. — Charles de France et Pépin d'Aquitaine. — Bataille de Fontanay. — Serment de Strasbourg. — Traité de Verdun, 843.

Louis le Débonnaire, abandonné de tous, avait été amené de l'Alsace, sous bonne garde, au cloître de Saint-Médard de Soissons. Lothaire résolut d'empêcher une nouvelle restauration. Il y avait une loi ecclésiastique qui interdisait au coupable, une fois amené à la pénitence, de revenir à la milice du siècle (*ad militiam secularem*). L'ambition germaine de ce fils dénaturé se couvrit de ce prétexte chrétien. Les évêques francs pesèrent sur la conscience timorée du prisonnier. Agobard, l'archevêque de Lyon, lui représenta qu'il avait toujours été le partisan de Lothaire, et fit lire au malheureux sa propre condamnation, qu'il avait rédigée lui-même, en écrivant l'apologie de ses fils. Séquestré du reste des humains, le vieux Louis ne voyait que ses maîtres spirituels qui l'obsédaient de menaces. Il se laissa faire. L'archevêque de Reims, Ebbon, autrefois comblé de ses bienfaits, le déclara, dans un synode, « dépouillé de la puissance terrestre par la volonté divine et l'autorité ecclésias-

tique. » Enfin on le conduisit à l'église Saint-Médard de Soissons (833), où s'étaient assemblés des grands et des évêques, ses ennemis. Là, pénitent forcé cette fois, il se prosterne sur la terre nue, au pied de l'autel, pour demander pardon de ses péchés. On lui en présente la longue énumération, rédigée à l'avance par ses ennemis : péchés contre Dieu, contre l'Église et contre le peuple! Il confesse tout, même les péchés de ses fils, et quitte le baudrier militaire et l'habit séculier pour prendre le costume de pénitent, comme s'il ne devait plus jamais penser qu'à son salut[1].

Il y avait cependant là un crime moral; le monde le comprenait. Un sentiment d'horreur et de pitié se répandit dans toutes les âmes simples. Ceux qui avaient encore quelque pudeur virent, dans la dégradation du monarque, celle de l'empire même. Le fils de Charlemagne avait courbé la tête devant l'évêque de Reims, le fils d'un chevrier! Étaient-ils bien sûrs, les deux plus jeunes fils de l'empereur, que leur frère aîné les respectât, après avoir dégradé leur père. Louis de Bavière, voyant Lothaire emmener son père dans une étroite captivité à Aix-la-Chapelle, réclame un traitement plus doux pour le fils de Charlemagne. Une entrevue a lieu à ce sujet à Mayence entre les deux frères. Elle fait éclater le conflit au lieu de le conjurer. Louis le Germanique, comme on commençait à l'appeler, trouve un appui dans son autre frère, Pépin, roi d'Aquitaine. Ils se mettent en devoir de délivrer leur père. Abandonné, honni à son tour en

1. Agobard, 46, *Apolog.* — Thegan., ch. XLIV.

terre carolingienne, Lothaire, d'Aix-la-Chapelle, se rabat, avec son père prisonnier, mais reprenant peu à peu puissance, dans la Neustrie qu'il trouve aussi en partie soulevée. L'approche du roi Germanique, avec une grande multitude de Teutons (*tanta populi multitudine*), détermine enfin Lothaire à se retirer avec ses partisans et à rendre son père libre aux mains de ses deux autres fils, 834.

L'empereur, restauré pour la seconde fois, fait, à l'assemblée de Crémieu, près de Lyon, 835, un nouveau partage. Reléguant Lothaire en Italie, il agrandit la part de Pépin de la Loire à la Seine, celle de Louis le Germanique du Rhin à la Meuse, et, outre l'Alemanie, il assigne au fils de Judith, Charles, déjà l'occasion de tous les troubles, la Gothie et la Provence, en se réservant, par une condition spéciale, le pouvoir d'avantager encore un de ses fils, même aux dépens de ses frères, « s'il venait à mériter plus d'honneur et de puissance. » L'empire n'en était pas moins fini. « Le nom des Francs, » dit un contemporain, « autrefois illustre par toute la terre, est obscurci. »

Ce partage n'était point encore exécuté que, poussé encore par sa femme Judith, le Débonnaire, donnant à l'assemblée d'Aix (837) une nouvelle preuve de sénilité, reprend à Louis de Germanique, non seulement l'Ostrasie, mais une partie de la Saxe. Celui-ci se rapproche alors de Lothaire à Trente. Judith pousse Louis le Débonnaire à un acte de vigueur. Le jeune Louis est condamné comme rebelle, à Nimègue, et dépouillé de tous ses apanages, à l'exception de la

Bavière. Mais, depuis longtemps, ce prince était considéré comme le chef naturel de la pure Germanie, de la Francie orientale; il appelle à lui les Alamans, les Saxons, les Thuringiens, même des Francs du Main. La mort de Pépin d'Aquitaine, qui laissait un fils du même nom, sur les entrefaites (838), compliquait la situation. Louis le Débonnaire, en appelant son aîné, Lothaire, à Worms pour lui rendre avec l'Italie les pays germains à l'orient de la Meuse, croit assurer la Gaule, à l'occident de ce fleuve et de la Saône, à Charles. L'empire de Charlemagne, d'après cette dernière volonté en délire, serait partagé entre ces deux derniers. Louis le Bavarois et Pépin II l'Aquitain réclamèrent.

En courant de l'un de ces fils à l'autre, de l'Aquitaine à la Germanie, pour les contenir et les réprimer encore, en 840, à l'âge de soixante-deux ans, le malheureux successeur de Charlemagne, écrasé d'un fardeau trop lourd pour lui, est atteint sur les bords du Main de sa dernière maladie. L'esprit et le cœur souffraient plus encore que tout le reste. Il se fait transporter, pour finir au moins en paix, dans une île du Rhin, en vue du château d'Ingelheim. Sa femme, Judith, son dernier-né, Charles, n'étaient point là pour le consoler du délaissement ou de la révolte des autres, de Louis surtout, qu'il accusait de sa mort. Quelques évêques seulement l'assistaient, non pour l'aider à quitter l'empire, mais la vie. Profondément pieux et las du pouvoir, de l'existence, il semblait, à l'agonie, faire volontairement effort en s'écriant, dans la langue germaine : *Heraus!*

heraus! dehors! dehors! pour aller trouver un monde meilleur (20 juin 841). Souverain et père faible et capricieux, flottant entre l'idée abstraite de l'empire et la coutume concrète des partages de famille, entre l'Église et le siècle, l'ascétisme et la chair, il avait fait et défait les États destinés à ses enfants, aux dépens de son pouvoir, sans constituer leur royaume. Il avait contribué à l'affaiblissement de la vieille *Francie* privée de sa noblesse, dit un contemporain, énervée dans sa force, *quasi nervis evirata;* et il laissait en mourant l'étrange souvenir d'un prince qui n'avait pu jamais se maintenir lui-même et que ses ennemis, faute de s'entendre, n'avaient jamais pu renverser. Les funérailles sanglantes de l'empire devaient être célébrées au lendemain de sa mort par ses fils.

L'aîné des fils du Débonnaire avait été fait par lui empereur en 817; il s'était réconcilié le dernier avec son père et avait reçu de lui la vieille Francie du Rhin et les insignes de l'empire. Les Francs voyaient en lui le vrai héritier de Charlemagne et mettaient encore en lui leur honneur. Depuis longtemps maître au delà des Alpes, il avait pour lui aussi le pape qui croyait son pouvoir spirituel intéressé au maintien de l'unité, et l'Italie, fière de posséder un César, même germain. Son père, en lui léguant la France carolingienne, l'ancienne Ostrasie, semblait lui laisser encore une puissance matérielle redoutable. Lothaire voulait conserver à son profit l'autorité impériale. Mais Louis le Germanique était, depuis longtemps, comme chez lui dans la Teutonie;

Pépin II était considéré, par les Aquitains, comme un roi national. Charles, le fils de Judith, pouvait lui-même espérer que Lothaire respecterait, en sa faveur, le dernier partage. Autant de causes de conflit et bien plus graves entre des frères!

Lothaire ne paraissait pas manquer de partisans. Le premier personnage ecclésiastique de la vieille Ostrasie, l'archevêque de Mayence, Otgar, l'abbé de Fulde, Raban Maure, et l'abbé de Corvey sur le Weser, Warin, un descendant des Saxons, se déclarèrent pour lui. Il célébra impérialement les fêtes de Pâques de 841 à Aix-la-Chapelle, au milieu des Francs du Rhin. Mais ici éclata, pour la première fois clairement, l'esprit de résistance et de révolte contre ces Francs du Rhin qui avaient vaincu et dompté tous les peuples sous le grand Charles. L'intérêt rapprochait Louis de Bavière et Charles de France. L'ancienne Neustrie et la Germanie avaient les mêmes griefs contre les Francs dominateurs. Non seulement les Alamans, les Bavarois, mais des Saxons et des Thuringiens, même des Francs orientaux du Main, se groupèrent autour de Louis [1]. Charles, de son côté, vit arriver sous son drapeau les évêques de la vieille Gaule, des comtes neustriens et burgondiens, même quelques Provençaux et des Aquitains du Midi. Était-ce instinct national, désir d'indépendance, rage de revanche? on ne voulait plus de la domination des Francs, de l'empire! Appuyés par leurs fidèles que leurs menaces et leurs présents décident, Louis le

1. *Ludovicus, orientales Francos, Alamanos, Saxones et Thuringios sibi fidelitatis jure confirmat. Ann. Fuld.*, 840, p. 562.

Germanique marche du Danube sur le Rhin; Charles, de la Seine vers la Meuse.

Lothaire et la vieille *Francie* ostrasienne les séparaient l'un de l'autre. Lothaire, maître du pays entre la Meuse et le Rhin, aurait voulu empêcher Louis le Germanique et Charles de correspondre. Ils échangèrent malgré lui des envoyés et arrêtèrent leur plan de campagne. Les deux puînés opérèrent bientôt leur jonction à Châlons-sur-Marne, et, unissant la cause de la Germanie ou de l'Allemagne à celle de la Gaule contre l'empire, ils réclamèrent leur part d'héritage. C'était une question de vie ou de mort pour l'empire. Lothaire appela encore son neveu, Pépin II, de l'Aquitaine, pour invoquer le jugement de Dieu qui en effet prononça.

Après des manœuvres qui permirent à Lothaire de se joindre à Pépin et aux Aquitains, les héritiers de l'empire se trouvèrent, enfin, en présence à Fontanay-en-Puisaye (juin 841). Plusieurs sources d'eau vive, un monastère et quelques maisons formaient alors ce village au milieu d'une plaine traversée par un ruisseau qu'on appelait le ruisseau des Burgondes. Lothaire se tenait, avec son armée composée de Francs de la vieille Ostrasie, de Frisons, de quelques Saxons, d'Italiens qu'il avait amenés, et des Aquitains de Pépin, au village même de Fontanay, à 6 lieues sud-ouest d'Auxerre. Les deux autres frères étaient à Thury, une demi-lieue au sud : Louis avec les Alamans et la majorité des Saxons; Charles avec des comtes neustriens du nord de la Gaule et des Provençaux du midi. Ils étaient séparés seulement

de leur frère par une suite de hauteurs. Il n'y avait guère de cavalerie dans les deux armées. On essaya de quelques pourparlers. Lothaire avait avec lui quelques envoyés du pape et le haut clergé de la *Francie ;* il réclamait l'empire, et, comme s'exprime un contemporain, la *monarchie* (*monarchiam vindicabat*). Les deux frères revendiquaient : Charles, la Gaule jusqu'à la Meuse ; Louis, la Germanie jusqu'au Rhin. Dans cette revendication de deux pays, aujourd'hui si distincts, il y avait bien, on le sent, des velléités d'indépendance nationale. Cependant on avait pris ses chefs en partie par de vieilles habitudes d'attachement et beaucoup plus par intérêt ; les monuments contemporains l'affirment. Il y en avait, ajoute l'un d'eux, qui hésitaient, « incertains de savoir qui pouvait revendiquer justement leur pays » [1].

Le samedi 25 juin, de grand matin, Louis et Charles occupèrent les hauteurs qui les séparaient de Lothaire et descendirent se ranger en bataille devant lui. La lutte commença à huit heures ; lutte terrible, et, comme dit un contemporain, « plus que civile ! » car elle était entre des frères, des parents, des proches, des hommes de même nation, *inter fratres et cognatos atque propinquos*. Étaient-ce des antipathies de race qui les mettaient aux prises ? On a la composition des deux armées ; des hommes de même race et de climats différents se trouvaient dans les deux camps. Un contemporain a dit des armées en propres termes : « Les combattants n'étaient point

1. *Incerti fluctuamur quinam potissimum regionem nostram ibi debeat vindicare.*

divers par leurs armes, distincts par leurs mœurs et leur race; ils étaient aux prises parce qu'ils étaient dans des camps différents, *non armis dissimiles, non habitu gentis distincti, solum castris obversi.* » En effet, il y avait là aussi des Francs contre des Francs, des Saxons contre des Saxons, des Provençaux contre des Aquitains, comme les fils du Débonnaire étaient frères contre frères. Les uns étaient pour l'empire, les autres contre lui.

Lothaire et Louis se trouvèrent aux prises sur les hauteurs, près du bois des Briottes (*Briottæ*); Charles et Pépin dans la vallée, à Solennat ou Soleme, au ruisseau des Burgondes. Lothaire, dressé sur son cheval de bataille, faisait de son mieux, et de sa lance abattait des cadavres autour de lui, *hastâ multa demolivit cadavera;* mais les siens tournèrent le dos et il dut fuir avec eux. Pépin, opposé à Charles, soutint plus longtemps l'effort de la bataille et vit fuir aussi devant lui les comtes neustriens. Mais un comte de Provence vint au secours de Charles avec des Toulousains et des Provençaux; il rétablit le combat et mit en fuite les Aquitains. Les contemporains ne nous ont pas fourni d'autres détails sur la bataille, mais ils ont gardé d'elle une profonde impression d'horreur. Jamais ce siècle de guerre n'avait vu une aussi énorme et atroce tuerie. Ce fut une orgie de meurtre entre chrétiens, c'est le mot : *magnâ se cæde invicem christiani debacchati sunt.* Louis et Charles, vainqueurs, arrêtèrent enfin, par commisération chrétienne (*pietate*), cette affreuse boucherie, à midi. Les sarraus de lin blanc des morts brillaient au soleil

au milieu des flaques de sang, dans la plaine, le long du ruisseau rougi des Burgondes. Quarante mille Ostrasiens restèrent sur le champ de bataille, plus d'Aquitains encore. L'empire y perdit la fleur de sa population; mais la *Francie* sortit de là, énervée (evirata) dans sa force et dans sa sagesse; le poète franc Angilbert, qui assistait à la bataille, put déplorer « cette nuit amère, dure, où étaient tombés tant de forts, justement pleurés, ce jour qui devrait être rayé du nombre des jours [1]. » C'était, en effet, la fin de l'œuvre de Charlemagne, de l'empire et de la fortune des Francs. De ce jour les anciens Ostrasiens ne furent plus capables non seulement d'étendre leur frontière, mais même de défendre leur propre territoire.

Les moyens auxquels recourut Lothaire pour essayer de relever sa fortune furent déjà la preuve de cette chute. Il prodigua des biens, des honneurs et des privilèges à des hommes de rien, à des païens, à des étrangers : aux Danois, l'île de Walcheren, aux serfs saxons, la liberté, pour avoir de nouveaux soldats. Avec l'armée qu'il recruta ainsi d'hommes perdus ou indisciplinés, il ne put qu'exercer, en Germanie et en Neustrie, des ravages, incendies, déprédations et sacrilèges dans les églises : et il augmenta ainsi l'animadversion générale qu'il avait soulevée comme complice des persécuteurs et des ennemis de la foi chrétienne. Louis le Germanique, avec les Germains du midi, Alamans et Bavarois, Charles avec

1. *Ann. Alam.* — *Ann. Xant.* — *Ruodolf. Fuld.*, 841. — *Ann. Flaviniac.*, 841. — Hincmar, *Illudovic.*, c. IV.

les Neustriens, se dirigèrent sur les bords du Rhin contre l'Ostrasie infidèle à sa cause, l'un par Francfort, l'autre par Toul. Devant eux les soldats pillards de Lothaire se débandèrent et les laissèrent se rencontrer dans la vieille ville romaine de Strasbourg.

Ce fut là que les deux vainqueurs scellèrent leur alliance. Un double serment solennel, prêté justement dans les deux langues qu'on parlait au delà et en deçà du Rhin, en fut comme le sceau. Avec les deux jeunes rois réunis à Strasbourg, deux peuples s'unissaient contre l'ennemi commun qui voulait les maintenir encore, au nom de l'empire, sous un seul joug, autrefois glorieux et utile, maintenant honni et détesté. Ils avaient chacun une langue qui les distinguait déjà l'un de l'autre. Les sujets du roi Charles, du Rhin aux Pyrénées, parlaient à peu près, malgré des dialectes différents, un même idiome, le *roman*, latin défiguré sous l'effort de la conquête germaine. Ceux de Louis parlaient aussi les différents dialectes de l'allemand ou du teuton qui était leur langue mère. Aussi, les deux princes prononcèrent-ils, chacun dans la langue de l'autre, Louis en langue romane et Charles en langue tudesque, ainsi que les grands, *primores populi*, après eux, le double serment qui devait être, en même temps qu'un des plus anciens monuments de ces deux idiomes, comme l'acte d'état civil de deux grands peuples. « Par amour de Dieu, » dirent-ils, « pour le peuple chrétien et pour notre commun salut, d'aujourd'hui en avant, autant que Dieu me prêtera connaissance et force, je tiendrai

pour mon frère, en toute et chaque cause, comme un homme doit tenir pour son frère, etc., etc. »

En langue romane : *Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvaraeio cist meon fratre Carlo et in adiudha et in caduna causa, si cum om per dreit son fradra salvar dist.*

En langue germanique d'alors, dialecte francique : *In godes minna, ind in thes christianes Folches ind unser bedhero gehaltnissi, fon thesemo dage fromordes, so fram so mir god gewiesi indi mahd furgibt, so haldih tesan minan bruodher, soso man mit rehtu sinan bruodher scal.*

Voilà le double serment dans les langues originales. Ce qui est plus important encore que le texte qui nous en a été conservé, c'est qu'il fut prêté par les deux rois et par les deux peuples, dans la ville de Strasbourg, déjà riche et populeuse, *dives, argentea, populosa*, parce que dans cette contrée on parlait alors les deux langues.

Sans pouvoir, en effet, prétendre que le Rhin séparât alors deux peuples d'origine et de langue différentes, on peut affirmer que, dans cette contrée, entre la Meuse et le Rhin, où il subsistait alors de profondes traces de la civilisation gauloise ou romaine, qui disparurent plus tard pendant sa réunion à l'Empire allemand, ces deux idiomes et ces deux races, représentés par les deux langues, s'y étaient profondément pénétrés et s'y équilibraient presque dans une juste mesure. On trouve, dans deux conciles tenus même à Mayence, en 813 et en 847, un canon,

emprunté en partie au concile de Tours de 813, qui prescrit, pour ce pays, de traduire les *Homélies* soit dans la langue romane, soit dans la tudesque, *in rusticam romanam linguam aut Teotiscam* [1].

Dans ce pays, auquel Charlemagne s'était efforcé même de donner une certaine unité, la langue latine et les deux langues vulgaires, la teutonique et la romane, étaient familières à presque tous. Là, s'élevaient des évêchés puissants, à Mayence, Trèves, Cologne encore romaines, des abbayes nombreuses et richement dotées aussi à Stavelot, Malmédy, Prüm, etc.; là, se réunissaient les hommes de guerre et les hommes d'Église de tous pays, pour tenir les assemblées laïques et ecclésiastiques que comptent, à cette époque, les villes de Metz, de Nimègue, de Worms, de Tribur, d'Ingelheim, et pour faire ensemble les grandes chasses si suivies des Ardennes. Là enfin, Aix-la-Chapelle gardait encore le souvenir de ses grandeurs déjà passées. Dans quel pays, pendant plus d'un siècle, avait-on vécu d'une vie plus agitée, plus féconde et en même temps plus générale, presque cosmopolite! Le Rhin, qui traversait et unissait ce pays de guerre et d'église, avait été le lien de la Germanie et de la Gaule, comme le peuple franc partout présent et partout répandu! De ce foyer de l'activité guerrière et de la propagande chrétienne, tout partait sous Charles-Martel et Charlemagne,

1. Voir dans les deux conciles de Mayence le même canon: *Ut easdem Omelias quisque aperte transferre studeat in rusticam romanam linguam aut teotiscam* (Mansi. Collect. conc. XIV, 86).

depuis cent cinquante ans; et tout y revenait. Il n'appartenait précisément à personne et il appartenait à tous. Louis de Germanie et Charles de France, en l'occupant, n'avaient pas annoncé la prétention d'y toucher. C'est ce qui explique pourquoi les vainqueurs de Fontanay voulurent en faire la barrière entre deux peuples, puisqu'il tenait de l'un et de l'autre, et le donner à l'empereur Lothaire, s'il consentait à leur laisser leur part et leur indépendance.

Le vaincu de Fontanay n'avait plus pour lui que le nord de ce pays, là où se rapprochent le plus les cours inférieurs du Rhin et de la Meuse, l'Ostrasie septentrionale, la plus barbare, déjà bien affaiblie par la défaite. C'était peu, pour résister à Louis et à Charles, qui avaient avec eux deux grands pays. Il ne put tenir sur cette héroïque rive gauche du Rhin, d'où ses ancêtres étaient partis pour déborder à la fois sur la Gaule et sur la Germanie et les soumettre et les unir un instant dans un grand empire. Ses deux adversaires descendaient le fleuve par Spire, Mayence, Coblentz. Ils mangeaient, couchaient ensemble, tandis que leurs peuples, dans leurs haltes, se livraient, « Basques contre Saxons, et Bretons contre Francs, » nous disent les chroniques, à des jeux militaires qui ne montraient que mieux leur accord. Les partisans de Lothaire s'éclaircissaient à chaque heure. Menacé d'être acculé dans sa ville d'Aix-la Chapelle, presque sans ressources, il mit la main sur le trésor impérial et sur celui de l'église de Sainte-Marie pour le distribuer à ses derniers défenseurs. Il y avait là, entre autres, un ouvrage en argent d'une merveilleuse

beauté, composé de trois boucliers qui représentaient la terre, le ciel étoilé et le cours des planètes. Il le brisa pour le partager. Ses derniers compagnons en acceptèrent les morceaux, mais ils se dispersèrent néanmoins; et il n'eut plus qu'à s'échapper avec sa femme et ses enfants pour regagner Lyon.

Lothaire en fuite, ses frères, entourés d'évêques, eurent un instant l'idée de partager l'empire et la rive gauche du Rhin. Après avoir fait condamner leur frère aîné pour son ambition, ses trahisons et ses parjures, ils minutèrent, en effet, un projet qui donnait à Louis la Frise et l'Ostrasie du Nord avec Cologne et Mayence; à Charles Liège, Herstall, le manoir paternel, et sans doute Trèves et Strasbourg, puisqu'il est certain que la part de celui-ci devait s'étendre au delà de la Meuse jusqu'au cours moyen du Rhin [1]. C'était la limite qui a longtemps, en effet, séparé et concilié l'Allemagne et la France. Mais, au moment où les deux frères alliés rentraient dans la vieille Gaule pour poursuivre leur victoire, Lothaire avait rassemblé encore à Lyon une autre armée de vassaux italiens et aquitains. Il eût fallu combattre de nouveau. Les grands et les peuples étaient las. Charles et Louis avaient d'ailleurs proclamé qu'ils ne revendiquaient qu'un égal partage; et la vieille Ostrasie semblait l'héritage légitime de l'aîné des petits-fils de Charlemagne qui demandait seulement à la joindre, par des contrées intermédiaires, à l'Italie qu'il possédait depuis longtemps aussi. On négocia.

1. Voir le passage de Nithard : *Omnis Frisia*, III, 8.

Le clergé et les grands intervinrent. Les trois fils du Débonnaire se rencontrèrent à Langres, sur la ligne de partage des eaux de la France; et, de là, sortit un compromis qui respectait encore le nom de l'empire, mais qui le détruisait.

Il avait été convenu dans cette entrevue que, l'Italie ayant appartenu légitimement comme l'Ostrasie à Lothaire, la Bavière et une partie de la Germanie à Louis, et l'Aquitaine avec une partie de la Gaule à Charles, le reste serait également partagé. Les fils du Débonnaire tenaient, en effet, ces contrées par des traités de partage réels; le reste seul était en litige. Cent vingt évêques ou seigneurs, après avoir fait l'estimation des comtés, évêchés, abbayes et revenus, compris dans ce reste, durent donc en accroître la part de chacun en les rattachant à leur royaume primitif. On voit par là que l'intérêt des peuples, le souci des nationalités ne fut point la première considération. On tint quelque compte des nécessités de la géographie générale ; encore la terre même, à laquelle l'homme attachait sa puissance, les ressorts des évêchés, les limites des comtés qu'il ne fallait pas soumettre à deux maîtres, les firent-ils souvent plier aussi à leurs exigences. La topographie l'emportait sur la géographie; l'intérêt de chacun sur l'intérêt général. Les grands eurent une première réunion à Coblentz (octobre 842) et furent appelés ensuite à Verdun, sorte de ville neutre sur la Meuse, par les trois frères. Il y avait mille intérêts divers à régler, et peu de personnes en état de le faire en connaissance de cause.

Bon gré, mal gré (*vellent*, *nollent*), il fallut en finir. Ainsi eut lieu ce singulier et célèbre partage de Verdun, fait de guerre lasse (10 août 843).

L'original de ce traité ne nous est point connu, et les écrivains du temps ne nous en donnent pas bien rigoureusement les délimitations. Nous en pouvons démêler assez cependant pour nous en faire une idée; et elle n'échappe point au reproche d'étrangeté. Lothaire, qui, en sa qualité d'empereur, voulait avoir Aix-la-Chapelle et Rome, joignit, en effet, à l'Italie, au nord, l'Ostrasie et la Frise, avec la rive droite du Rhin jusqu'au Weser; à l'ouest, le pays qui s'étend sur la rive gauche de la Meuse jusqu'à l'Escaut et jusqu'au cours supérieur de la Marne, y compris Sedan et Chaumont; enfin, au sud, la Bourgogne entre la Saône et l'Aar en Suisse, et la rive gauche du Rhône jusqu'aux Alpes avec la Provence. Cette longue bande de territoire, qui allait de la Méditerranée à la mer du Nord, comprenait, on le voit, des peuples d'origine et de langue différentes; et elle séparait les royaumes des deux autres frères, peut-être pour les empêcher de s'entendre encore, et, s'il était possible, pour les dominer. Louis le Germanique eut, avec la Bavière et la Marche de l'est, l'évêché de Coire, la Thurgovie, l'Allemanie, la Thuringe, la Saxe, la Francie du Main, et même sur la rive gauche du Rhin les villes et territoires de Mayence, Worms et Spire, afin, dit plus tard Réginon, « qu'il se trouvât aussi dans sa part des pays à vigne; » les ceps n'ayant pas encore passé sur la rive droite. Enfin, quoique Pépin II, oublié dans

le traité, voulût encore garder l'Aquitaine, tout le reste de la Gaule, à l'exception encore, sur la droite du Rhône, d'Uzès et de Viviers, qui dépendaient de l'archevêché de Lyon, réservé à la part de Lothaire, revint à Charles le Chauve.

On voit, par ces détails, aussi précis qu'ils peuvent l'être, mais incontestables, si l'on peut avec raison faire partir du traité de Verdun, en 843, la séparation de l'Allemagne et de la France, et, par conséquent, si un droit aussi lointain et aussi douteux justifierait le retour de ces deux nations, en vertu des origines, à ce célèbre traité [1]. Quel anachronisme! Encore après le traité de Verdun, les trois fils de Louis le Débonnaire s'appelleront, dans les chroniques, Lothaire, roi d'Italie, Louis, roi de Bavière, Charles, roi d'Aquitaine, tous les trois même *rois des Francs*. Ces deux derniers prendront bientôt les noms, l'un de roi de la *Francie orientale* et l'autre de roi de la *Francie occidentale*. Lothaire donnera à la vieille Ostrasie son nom; elle deviendra la Lotharingie; la part de Charles s'appellera Carolingie.

Les vrais vaincus, à cette époque, ce sont les Francs-Ostrasiens. Ce n'est pas la Gaule qui tombe, c'est l'empire de Charlemagne. Quant aux parts toutes personnelles qui en sont faites à ses héritiers, aucun grand fleuve, comme on le laisse croire trop ordinairement dans les histoires, ne sert tout à fait de limite. La part de Lothaire déborde, sur la rive

1. Des écrivains allemands n'ont pas craint, avant et après 1870, d'émettre cette idée. Pour le traité de Verdun, voir Nithard, III, c. 7.

droite du Rhin, en Frise, sur la gauche de la Meuse dans le Hainaut et dans la Champagne, et jusque sur la droite du Rhône à Uzès et à Viviers. Le royaume de Louis le Germain traverse la rive gauche du Rhin supérieur jusqu'à l'Aar. Lothaire joint à l'Italie et à la Provence, la Bourgogne, l'ancienne Ostrasie et la Frise, pays singulièrement disparates. Charles le Chauve, à l'ancienne Neustrie et à l'Aquitaine, ajoute la Bretagne et la Gothie (Roussillon), et on appelle tout cela de son nom la Carolingie.

Si l'on désigne alors, sous le nom d'Italie, la contrée au midi des Alpes, et, sous les noms de Gaule et de Germanie, les pays séparés par le Rhin, c'est surtout pour se conformer à la tradition romaine; et ces noms n'ont qu'une valeur géographique. Mais, dans ces contrées, il y a toujours des populations comme des langues bien diverses. Dans la part faite à Louis de Bavière, qui semble la plus homogène, les Saxons s'entendent-ils beaucoup plus avec les Bavarois, que les Francs du Nord de la Gaule avec les Aquitains? On a eu égard le plus souvent moins aux distinctions de langage et même de géographie qu'aux ressorts ecclésiastiques et aux divisions par comtés. Les évêchés de Frise sont donnés à Lothaire, parce qu'il avait Cologne, leur métropole, et la gauche de la Meuse, parce qu'il avait les comtés de Liège, de Metz, etc.; Louis le Germanique a Worms et Spire, parce que ces évêchés sont suffragants de Mayence, sur la gauche du Rhin, comme Lothaire a, sur la droite du Rhône, Uzès et Viviers qui dépendent de la métropole de Lyon.

Sans doute, il y avait deux langues, la teutonique encore considérée comme barbare, et la romane, avec leurs dialectes, qui distinguaient deux races différentes. Mais les langues qui n'ont pas une si grande influence qu'on le croit à l'origine et dans la formation des États, ne séparaient guère alors les hommes; elles étaient plus simples et plus pauvres, et les idées bien moins nombreuses. On se comprenait pour les rapports journaliers, fort aisément, même de Latin à Germain; et la langue latine, langue de la religion, de l'Église et des affaires, étendue jusqu'aux confins extrêmes même de la Germanie, seule encore langue vraiment littéraire et langue universelle, unissait politiquement les peuples les plus divers, en laissant les langues vulgaires, tudesque ou romane, qui se pénétraient l'une l'autre, pour les usages communs de la vie. Ce qui séparait alors, et sur le même sol, c'était bien plus la culture et la puissance par où l'évêque et le comte différaient du vilain, barbare et pauvre, que l'origine ou la langue dans des contrées différentes.

Les trois nations futures, l'allemande, l'italienne et la française, n'existent alors qu'à l'état latent; le traité de Verdun ne les constitue ni ne les sépare point. C'est un traité de partage qui ne diffère guère des autres partages francs faits en vertu de la tradition germaine. Après l'empire chrétien de Charlemagne, c'est une défaite de la civilisation gallo-latine et chrétienne, c'est le commencement du morcellement infini qui suivra, et à peine encore l'origine de nations nouvelles.

En dépit de ses auteurs, ce traité prépare sans doute pour l'avenir quelque chose d'autre, en portant un coup presque décisif à l'œuvre des Francs et de Charlemagne. Lothaire, comme empereur, en effet, affecterait volontiers, sur ses frères, une sorte de suprématie, parce qu'il a dans ses domaines les deux villes impériales, Rome et Aix-la-Chapelle, la Francie ostrasienne et l'Italie. Mais, la race glorieuse des Francs ostrasiens, entre le Rhin et la Meuse, affaiblie déjà par ses pertes à Fontanay, laisse maintenant à la Germanie les Francs orientaux du Main, plus tard les Franconiens, à la Gaule les Francs occidentaux de la Neustrie, plus tard les Français; elle n'est et ne sera plus rien. Elle ressemble à une armée qui a perdu ses ailes. Elle s'est épuisée dans son œuvre par son activité, ses victoires même, par sa dispersion dans les pays soumis; et sa puissance, sa gloire l'ont usée. Ce qui lui avait rendu possible la soumission et la domination de la Gaule et de la Germanie, c'est que, encore barbare, elle avait plus de vigueur que la première, et que, déjà civilisée, elle avait plus d'intelligence que la seconde. Placée entre l'une et l'autre, entre la barbarie et la civilisation, elle avait, dans sa robuste jeunesse, retrempé la Gaule amollie et adouci la rude Germanie, en les soumettant. Mais, par là aussi, elle s'était comme fondue dans l'une et dans l'autre. Maintenant, elle ne leur est plus supérieure; en les élevant jusqu'à elle, elle est tombée à leur niveau, même au-dessous; battue à son tour par ceux qu'elle avait réformés ou instruits, elle est démembrée par ses vainqueurs ingrats.

Elle n'est plus même un peuple, cette noble France ostrasienne, mais la propriété d'un homme, elle s'appelle la *Lotharingie*, le royaume de Lothaire. Non seulement elle ne tiendra plus sous sa domination la Germanie et la Gaule, mais elle deviendra, ainsi que la glorieuse et belle rive gauche du Rhin, l'objet de la convoitise et de la lutte des deux pays qu'elle avait voulu réunir en un seul et qu'elle n'a réussi qu'à constituer contre elle-même. Ainsi tombent-ils, ces Francs; mais ce n'est pas sans laisser de leur grandeur un souvenir glorieux. Ils lèguent pour quelque temps le nom de *Francie orientale* à l'Allemagne, qui en conservera toujours la province de *Franconie*, et ils laissent pour l'avenir le nom de France au beau pays de la Gaule avec lequel ils ont conquis, sous Charlemagne, l'Allemagne et l'Italie. C'est la récompense de leur glorieux labeur pour la civilisation européenne et chrétienne.

III

L'empereur Lothaire et ses frères Louis le Germanique, Charles le Chauve, Pépin d'Aquitaine. — *La Société de fraternité carolingienne;* premières attaques des Nordmans, Sarrasins et Slaves. — Léon IV et la cité Léonine. — *Les fausses décrétales* (843-855).

L'empire de Charlemagne n'était pas encore démembré par les révoltes de ses petits-fils, que les contrées qu'il avait contenues s'apercevaient de l'immense vide qu'il laissait après lui. Au milieu des troubles, Louis le Débonnaire et Lothaire avaient laissé tomber en désuétude les précautions même insuffisantes prises par Charlemagne pour la défense des côtes. Les forteresses qui avaient été élevées n'étaient ni réparées ni gardées; les flottilles aux embouchures des fleuves ne se rassemblaient plus pour les défendre. Du Nord, du Midi, de l'Est, les ennemis de l'empire et du christianisme, Nordmans, Sarrasins, Slaves, par l'Océan ou par la Méditerranée, et par l'Elbe ou le Danube, commençaient à porter leurs ravages sur les frontières et presque dans l'intérieur de l'empire. C'était une nouvelle cause de faiblesse qui devait accélérer la chute et accroître le démembrement déjà commencé.

Partis du continent ou des îles scandinaves sur

leurs esquifs frêles, mais conduits d'une main hardie, inspirés encore du fanatisme d'Odin, les Scandinaves ne se contentaient plus de piller les rivages de la mer; devenus, une fois débarqués, de marins cavaliers, ces rois de mer, Wiking, montant, comme nous dit un contemporain, « les chevaux des Francs dont ils avaient appris à se servir, *equis evecti more nostrorum*, » s'élançaient de tous côtés, en Frise aussi bien qu'en Neustrie, dans les vallées de la Seine et de la Loire, comme dans celles du Rhin et de la Meuse; et les murailles ou les tours des villes, même de l'intérieur, ne pouvaient toujours défendre contre leur rapacité ou leur fanatisme les trésors des églises ou la vie des évêques et des fidèles. La Gaule surtout, avec ses îles voisines de ses côtes, les embouchures faciles de ses fleuves et leurs larges vallées, leur était toujours accessible; c'est là qu'ils devaient faire leur plus célèbre établissement et laisser leur nom, pour s'élancer même à d'autres conquêtes.

Pendant que les fils de Louis le Débonnaire vidaient leur querelle à Fontanay, le 12 mai 841, un roi de mer du nom d'Oscar ou d'Ocheri, remontant la Seine, surprenait la ville de Rouen et la mettait à feu et à sang. Le 24 du même mois, le riche monastère de Jumièges était en feu; le monastère de Saint-Vandrille se rachetait au prix de six livres d'argent, et l'abbaye de Saint-Denys, au centre du bassin de la Seine, donnait vingt-six livres pour la délivrance de soixante prisonniers. Dans le bassin de la Loire, où les moines avaient déjà été obligés, en 834, d'abandonner Noirmoutiers en emportant les reliques de

saint Philibert, les Nordmans, appelés en 843 par le comte Lambert, qui voulait s'emparer de la marche de Bretagne malgré les comtes de Poitou, surprennent tout à coup la ville de Nantes, le jour de la Saint-Jean, brisent les portes de la cathédrale consacrée aux apôtres Pierre et Paul, massacrent l'évêque avec une foule de fidèles, pillent les maisons et laissent la ville dévastée à Lambert, pour aller s'établir dans l'île de Noirmoutiers. Les seigneurs féodaux donnaient la main aux brigands pour les introduire dans l'empire.

Même spectacle en Italie, où un comte chassé par les Bénéventins, au midi, appelle les Sarrasins, qui s'étaient emparés déjà de la Sicile. Une escadre de ces écumeurs de mer, en 841, s'empare de Bari, sur l'Adriatique. Les corsaires, de là, poussent leurs ravages jusque dans la Pouille, tandis que les Sarrasins de Cairoan en Afrique cherchent à ajouter à la Sicile la Corse et la Sardaigne, et étendent leurs ravages jusqu'à Marseille et à Arles, comme s'ils voulaient reprendre le territoire qui leur avait été arraché autrefois par Charles-Martel et Pépin, et ils jettent une colonie dans les Alpes, à Fraxinet.

Défenseurs de la chrétienté, les successeurs de Louis le Débonnaire, ayant tout sacrifié à la nécessité de se faire des partisans, voyaient la noblesse guerrière, dont l'épée avait autrefois combattu les ennemis du Christ et soutenu l'empire, ne se plus préoccuper que de s'enrichir et de se fortifier dans ses domaines aux dépens des faibles. Les routes étaient infestées de brigands, nobles et non nobles, qui commettaient en bande toutes sortes de violences. L'Église elle-même,

dépouillée par ceux qui se disaient ses protecteurs ou qu'elle avait pris sur ses terres à son service, n'avait jamais vu tant de rapines, d'incendies, de meurtres et de crimes de toute espèce [1]. Avec l'unité de l'empire, la civilisation, à peine recommencée, périrait-elle encore sous ces roitelets, *reguli?*

Les trois fils de Louis le Débonnaire, Lothaire Ier l'empereur, Louis de Germanie et Charles le Chauve, de France, eurent à peine fait, une année, l'expérience de ce péril, qu'ils sentirent le besoin de se rapprocher et de s'entendre dans leur intérêt commun. Déjà, en octobre 844, ils se rassemblaient, avec un certain nombre de grands et d'évêques, près de Thionville, dans la villa Judith, aux bords mêmes de la Moselle, sur territoire franc. Le nombre de pauvres, de mendiants, d'estropiés qui y arrivent leur met sous les yeux comme une image lamentable des misères de l'État et de l'Église. En scellant à nouveau le partage qu'ils avaient fait, par le serment « de ne point violer, désormais, *tous les devoirs de charité et de fraternité* » qui les liaient l'un à l'autre, « d'éloigner d'eux et de poursuivre tous les fauteurs de discordes, *discordiarum fautores*, » ils s'engagent surtout, à propos d'une révolte particulière contre Charles le Chauve, « à se prêter secours en commun (*viriliter conglobati*), pour forcer à l'obéissance ceux des grands de leur royaume qui prétendraient s'y soustraire et pour les punir. » C'était là presque une alliance offensive et défensive. Ces rois s'efforçaient de ranimer l'ombre de

1. Nithard, IV, ch. v. *Quam diutius tot rapinas, incendia, homicidia, adulteria, Ecclesia Dei pateretur*

l'empire qu'ils avaient détruit! Une alliance politique, née des liens du sang, leur paraissait de nature à conserver encore à l'empire chrétien démembré une sorte d'unité. Lothaire écrivait même, plus tard, au pape Léon IV, qu'ils n'avaient pas divisé l'empire, mais distingué les parts (*non divisum, imo distinctum*); et, quand ils prirent des mesures communes à tout l'empire, ils se servirent de l'expression caractéristique de *notre commun royaume* (*in nostro communi regno*).

L'unité religieuse était aussi précieuse à garder que l'unité politique, dont l'ombre même devait bientôt périr; et elle courait autant de périls. D'une part, les délimitations des royaumes, malgré quelques précautions prises, portaient le trouble dans les circonscriptions ecclésiastiques, dans les rapports des suffragants avec les archevêques, dans les subordinations et les juridictions, comme elles avaient déjà bouleversé l'économie des duchés et comtés, des bénéfices ou propriétés laïques possédés par la même personne dans plusieurs royaumes. D'autre part, la primauté conquise par le pape dans l'Église d'Occident et à laquelle Charlemagne avait donné tant de puissance, ne périrait-elle pas avec l'empire? et, par suite, les églises particulières, sans pasteur commun et sans pontife souverain, ne tomberaient-elles pas à la discrétion des puissances laïques, dans un temps de désordre et d'usurpations dont elles étaient naturellement les premières victimes? Toute unité politique et morale, en un mot, n'allait-elle pas aussi périr dans ce grand désastre?

Heureusement, déjà à cette époque, il y avait dans l'Église un sentiment tout-puissant d'unité et d'indépendance. « L'Église de Dieu que la séparation des royaumes », disait Hincmar, « ne saurait désunir, » était regardée par tout le clergé « comme une dans les royaumes des princes, parce que le sacerdoce est un, *sicut et unum sacerdotium* [1]. » C'était une garantie de durée et de puissance! Enfin l'indépendance, même l'autorité du siège de Rome survivait au partage politique ; peut-être même pouvait-elle mieux se maintenir, au-dessus des trois souverains, héritiers de l'empire, que sous la main d'un seul.

C'est sans doute cet instinct et cet intérêt commun de défense qui donna naissance à ce recueil célèbre de canons et de décrets apocryphes des conciles et des papes, répandu alors dans les diocèses de Mayence et de Reims, sous le nom d'Isidore de Séville, et qui exerça une si grande influence sur la constitution de l'Église et même sur l'avenir de l'Europe : les fameuses *fausses décrétales!* Ces canons et décrets, bientôt acceptés comme authentiques, dans un temps où la critique était peu avancée, avaient pour but d'assurer du haut en bas, dans une société laïque désordonnée, l'indépendance du pouvoir, de la juridiction et des possessions de l'Église. Dans l'Église même, en soustrayant le plus souvent les évêques, par la faculté de l'appel au pape, à l'autorité des métropolitains, en déclarant celui-ci supérieur aux conciles, aux rois, aux métropolitains, ils ratta-

1. Hincmar, *De divortio Lotharii* (opp. I, 636).

chaient plus étroitement la hiérarchie au siège apostolique de Rome; ils consolidaient les bases déjà puissantes de l'unité catholique, et préparaient les voies à cette omnipotence spirituelle que la papauté, autorisée aussi par la légende, qui s'affermit et se propage dans le même temps, de la fausse donation faite en sa faveur par Constantin, devait exercer au milieu des ruines mêmes de l'empire, pour en abuser peut-être un jour, mais après en avoir fait sentir quelquefois les avantages à la société européenne du moyen âge.

Ainsi, pour échapper au naufrage commun, l'Église se serrait autour de son chef. La hiérarchie se fortifiait; et, au moment où la loi politique faisait défaut à l'empire chrétien universel, un ensemble d'actes erronés apportait ses bases à l'édifice futur de cette théocratie qui devait tenter de s'élever un moment comme un gouvernement moral, au-dessus de toutes les souverainetés et de toutes les nations particulières de la chrétienté [1]. Sans défendre la forme et le fond de ces inventions qui étaient en contradiction avec la vérité historique, mais non avec l'esprit du temps, elles pouvaient être une garantie d'ordre et d'unité, quand la société tombait en poussière dans l'anarchie et l'impuissance.

Le traité de *Fraternité*, fait entre les trois princes carolingiens, en 844, avait montré que l'aîné, Lothaire, bien que revêtu du titre d'empereur, ne cher-

1. Richter, *Lehrbuch des Kirchenrechts*, p. 83, édition des *fausses décrétales* de Hinschius, 1863, et P. Viollet : *Histoire du vieux droit français*, p. 85.

cherait plus guère à affecter sur ses deux frères qu'une prééminence honorifique qui convenait, d'ailleurs, à l'aîné de la famille. Quoi de plus naturel et de plus utile pour eux tous que de s'entendre! N'avaient-ils pas les mêmes ennemis, au dehors comme au dedans? Lothaire, qui résidait en Ostrasie, à Metz, parut plus jaloux comme empereur de maintenir l'autorité impériale au-dessus du Saint-Siège. En effet, après la mort de Grégoire IV, le nouvel élu, Sergius, ayant voulu se faire introniser à Rome, sans attendre la confirmation impériale, comme le voulaient les constitutions précédentes, Lothaire envoie en Italie, 844, son fils Louis, accompagné de l'évêque de Metz, Drogon, qui était fils naturel de Charlemagne. Celui-ci fait réviser et légaliser l'élection par un concile de 23 évêques, entre dans Rome et y reçoit du pape la couronne d'Italie. Il aurait voulu obtenir de celui-ci que les Romains lui prêtassent, comme roi d'Italie, le serment de fidélité qu'ils avaient prêté à son père l'empereur. Le pape s'y refusa, ne voulant pas que Rome fût la capitale du royaume italien, et il se fit pardonner cette résistance en faisant Drogon primat de la Gaule et de la Germanie; ce qui donnait à ce personnage une grande autorité dans l'Église du Nord [1].

Lothaire et le nouveau primat ne se servirent d'ailleurs l'un et l'autre de cette prééminence (et ce n'est pas le moindre éloge qu'on puisse faire de Lothaire) que pour conjurer les causes de dissentiments qui s'élevaient quelquefois entre ses deux plus

1. Anast., *In Sergio*, n. 484.

jeunes frères et conserver entre eux ou approprier aux besoins du temps, ce pacte de *fraternité* destiné à sauver les restes de la constitution carolingienne. Les conventions qu'ils font particulièrement dans les deux assemblées tenues à Péronne, 849, à Mersen en 851 et qui sont applicables aux trois royaumes, sont remarquables sous ce rapport. Les trois fils de Louis le Débonnaire, devenus des rois égaux en puissance, *pares*, ne semblent préoccupés, comme tels, selon l'expression des monuments, et ainsi qu'il convient à un frère vis-à-vis d'un frère, *sicut frater fratri per rectum facere debet*, qu'à veiller en commun avec leurs évêques et leurs fidèles, au dedans et au dehors, *intra et extra*, au bien de l'État, du royaume commun, de la patrie commune, de l'empire civilisé qui est l'héritage de leur famille. Si quelques sujets de discorde menacent de les diviser, c'est sur le vieux territoire carolingien, à Mersen, non loin de Maëstricht, qu'ils les oublient d'abord; là, ils se jurent de ne point se débaucher leurs fidèles, comme juraient autrefois les petits-fils de Clovis à Andlau. Là, ils se garantissent, à eux et à leurs neveux, leurs possessions réciproques, se promettent mutuellement secours contre leurs ennemis communs, les Nordmans, les Sarrasins, les Slaves; de là enfin, ils envoient encore, comme au temps de Charlemagne, des messagers de concorde et de paix dans tout l'empire [1].

Ces petits-fils de Charlemagne, même après avoir

1. *Conventus apud Marsnam, Ann.* 847, 851.

détruit l'empire, sont encore sous l'influence bienfaisante de l'Église! Dans leurs querelles, qui s'agitent sur un bien plus vaste théâtre, on les voit moins âpres à la lutte, plus dociles à la voix de la raison que les Francs-Mérovingiens; leur humeur est moins sauvage, leurs vices sont moins affreux. Si la décadence carolingienne paraît plus lamentable par le sentiment d'une si grande chute, du moins l'adoucissement des mœurs la rend moins effroyable que la décadence mérovingienne. Que de guerres cependant encore entre les frères et de révoltes des fils contre les pères! Sous Lothaire, les Francs Ostrasiens, les Burgondes, les Provençaux, les Italiens; sous Louis le Germanique, les Bavarois, les Alamans, les Saxons, les Francs *Orientaux;* sous Charles le Chauve, en Gaule, les Francs occidentaux, les Bretons, les Aquitains sont travaillés d'instincts obscurs, mais puissants d'indépendance et d'isolement politique. Partout, la puissance des grands laïques et ecclésiastiques, ducs ou comtes, archevêques ou évêques, pourvus d'offices ou de bénéfices, est une difficulté plutôt qu'une aide pour les royautés taillées dans l'empire de Charlemagne. Il fallait faire prédominer l'intérêt général sur l'intérêt particulier, assurer l'obéissance, comprimer les révoltes, trouver des instruments d'unité et de défense dans ce qui pouvait être autant de causes de faiblesse et de dissolution.

Les trois fils du Débonnaire éprouvèrent plus d'une fois chacun pour leur compte la difficulté de la tâche. Lothaire, l'empereur, qui aimait à rester dans le nord pour surveiller et contenir ses deux frères plus

jeunes, est obligé d'envoyer des secours à son fils, Louis, roi d'Italie, contre les Sarrasins qui, après avoir pris Gaëte, faillirent en 846 s'emparer de Rome elle-même. Par la route d'Ostie, ils arrivaient du côté de la ville qui n'était point garni de murs. Quelques Lombards, Saxons et Francs, cantonnés dans le bourg du Vatican, se défendirent bravement, mais succombèrent; les mécréants s'acharnèrent particulièrement à la spoliation et au pillage des basiliques des deux apôtres Pierre et Paul, où tant de papes, de grands empereurs même avaient déjà été consacrés, où tant de reliques et de trésors étaient entassés. C'était comme le Saint des Saints de la chrétienté. Une croix d'or massif du tombeau des apôtres, des vases précieux, des portes ouvragées sont emportées [1]. Le pape Sergius meurt dans l'épouvante. Les Sarrasins auraient voulu se fortifier là pour commencer ensuite le siège de la rive gauche. Heureusement, le marquis de Spolète, Guido, avec des troupes et avec les habitants de la campagne, les délogea.

Un nouveau pape fut élu au moment où la capitale de la chrétienté pouvait devenir une bourgade mahométane. C'était Léon IV, consacré sans la permission de l'empereur Louis, *sine permissu principis*. Les premiers jours de son pontificat sont encore attristés par un incendie du Vatican qu'il aurait apaisé par ses prières. Il unit au moins le roi Louis, les Napolitains, les Amalfitains contre le retour des Infidèles. Il eut le bonheur de pouvoir passer la revue d'une

1. Mon. Germ. de Pertz, V., *Hist. Ignoti cassin. Saraseni ingressis Romam Oratorum solum devastârunt.*

flotte italienne composée de vaisseaux de la Toscane, d'Amalfi et de Naples. Quand les Infidèles revinrent en vue d'Ostie, ils trouvèrent cette flotte bien montée pour les recevoir, et ils furent obligés de partir après avoir perdu beaucoup de monde. Pour mettre Saint-Pierre, le Vatican et le bourg du Vatican à l'abri d'une nouvelle surprise, avec l'assentiment et l'argent de l'empereur Lothaire, avec les contributions des couvents, Léon fit élever une muraille de terre et de briques flanquée de seize tours épaisses qui fut rapidement construite autour de ce qu'on appela depuis la cité Léonine. Des distiques latins inscrits sur les portes rappellent cette construction à la fois utile et glorieuse :

Qui venis et vadis decus hoc attende viator
Quod quartus struxit nunc Leo papa libens [1].

Les princes carolingiens n'étaient pas partout aussi heureux, particulièrement Louis, dans la *Francie Orientale* ou *Teutonie*, sur les côtes germaniques de la mer du nord, et Charles dans la *Francie Occidentale* ou *Carolingie*, sur les rivages galliques de l'Océan.

Pendant les dernières années de Louis le Débonnaire, sur la frontière du nord, le roi chrétien Hériold, baptisé en 826, avait été chassé par un de ses parents, Horich. Lothaire lui avait donné pour refuge l'île de Walcheren, en Frise, d'où son fils devait encore continuer ses déprédations; mais, en 845, dans les eaux de l'Elbe, apparaît une flotte de païens nordmans sous

1. Muratori, *Dissert.* XXVI.

leur roi Horich, au milieu des Nordalbingiens. En un moment, Hambourg est entouré, isolé des défenseurs qu'il aurait pu trouver dans le canton nordalbingien, et son chef, Bernhard, surpris. Le missionnaire archevêque, Ansca ou Anscaire, essaie vainement d'opposer, derrière les murailles, les habitants aux pirates; il est obligé de s'enfuir avec les ornements de son église; les barbares s'emparent de la ville, brûlent la chapelle nouvellement bâtie, et renversent les maisons et les murailles. Telles furent les ruines faites et la terreur répandue par ces forbans, que cet homme courageux, après leur départ, n'osa point revenir dans sa résidence. Repoussé par l'évêque de Brême, il n'eut, pour reposer sa tête, que l'asile à lui offert par une vieille et pauvre veuve, Ikia, qui lui fit bâtir une chapelle où il déposa les livres et les ornements saints ainsi que les reliques qu'il avait sauvés.

Louis le Germanique lui-même, après avoir apparu sur la frontière danoise, se contenta de redemander à Horich, dans sa diète de Paderborn, les captifs chrétiens, et il n'osa point conserver le poste avancé du christianisme jeté par son père au delà de l'Elbe. Il attendit, jusqu'en 847, la mort de l'évêque de Brême pour transporter, avec saint Ansca, dans cette ville, le siège métropolitain menacé par les pirates. Résidant en Bavière, Louis prit plus de soin de la frontière de l'Est contre les Slaves, mais sans beaucoup plus de succès. Grâce à ses margraves, un jour, quatorze petits chefs viennent du fond de la Bohême recevoir le baptême à Ratisbonne, dont le

ressort s'étend jusque-là. Louis le Germanique lui-même, en 846 et 847, fait une expédition chez les Moraves où commençaient à s'élever les églises de bois d'Ollmutz et de Brünn ; il leur donne pour prince un sien neveu du nom de Rastizlas. Bientôt celui-ci se pose en rebelle et encourage aussi la résistance du duc des Tscheques ou Bohêmes. Louis fait contre eux plusieurs expéditions et détruit les forteresses de bois derrière lesquelles les barbares voulaient, dans un pays montueux, abriter leur indépendance. Mais par deux fois cette cohue de Thuringiens, d'Alamans, de Bavarois, toujours prêts au pillage (*ad rapinam properantibus*) et ne reconnaissant aucune loi, est détruite sur les frontières.

Les annalistes et les chroniqueurs allemands de ce temps, et leurs historiens après eux ont beaucoup trop ravalé le roi de Gaule, Charles le Chauve, au profit de Louis le Germanique ; et nos historiens même ont suivi cet exemple. Les faits ne répondent pas toujours à cette appréciation. Charles était actif et prudent, animé de bonnes intentions, pénétré de la tradition de Charlemagne. Il aimait les conseils et savait choisir de bons conseillers. Il débuta par un acte d'énergie en faisant juger l'ancien favori de sa mère, Bernard. Mais sa situation dans la *Francie orientale*, ou la *Carolingie*, ravagée par les Nordmans, était plus difficile que celle du Germanique ; et ses seigneurs, officiers ou grands propriétaires, ducs et comtes, bénéficiers, plus souvent rebelles. Il avait affaire, comme roi, à l'ouest, avec le duc des Bretons, Nomenoé, et au midi avec son neveu, Pépin II d'Aqui-

taine, deux princes qui s'alliaient avec les Nordmans et prétendaient plus à être rois que vassaux. Ce sont ces difficultés qui ont valu à Charles le Chauve un renom de faiblesse qu'il ne mérite peut-être pas.

Pépin II avait failli perdre l'Aquitaine pour s'être allié avec les Nordmans. En 843, il prête serment de fidélité à son oncle, à condition de joindre au duché d'Aquitaine les comtés de Poitou, de Saintonge et d'Angoumois; mais il n'est pas pour cela plus docile. Dans le même temps, profitant d'une recrudescence de la nationalité brétonne dont il sortait, et de l'indépendance même de son Église séparée de celle de l'Empire, Nomenoé inflige à Ballon, le 22 novembre, une défaite et de grandes pertes à Charles le Chauve qui voulait le ramener à l'obéissance. Quel encouragement pour les Nordmans! Aussi, après avoir appris le pillage de Saintes et de Toulouse, en 843, de Bordeaux en 848, sans pouvoir l'empêcher, Charles le Chauve est témoin, pendant presque toute l'année 850, des ravages des pirates dans le bassin de la Seine. Sous la conduite de Lodbrog aux braies velues, ils y commettent, dit un témoin oculaire, « des atrocités que l'histoire n'avait jamais rapportées »; ils prennent et pillent (851) Saint-Vandrille, laissent dans maint endroit le sol blanchi des ossements d'une foule de captifs massacrés et, apparaissant en 853 et 854, à Luçon, à Angers, à Blois et à Tours, ils brûlent tous les monastères florissants de la contrée, *lamentabili excidio concremaverunt monasteria* [1].

1. Dom Bouquet, VII, 56, *Historia eversionis S. Florentii.*

A la faveur de ces ravages, il n'est pas étonnant que le duc des Bretons, Nomenoé, allié d'ailleurs du comte Lambert de Nantes, s'empare de Rennes, même du Mans, et, comme un païen, brûle Saint-Florent. La mort de ce cruel ennemi, *nostri crudelissimi rebelli Nomenoi*, dit Charles le Chauve (851), ne lui donne pas plus de répit. Son fils Hérispoë hérite de son audace. Il inflige encore aux Francs de Charles, grâce aux légères lances des siens, supérieures aux lourdes épées des Carolingiens, une lamentable défaite où périt le comte Vivien, dont le corps est dévoré par les bêtes des bois ; et le Carolingien vaincu, par un traité (851), accorde à Hérispoë le titre de roi pour se mettre à l'abri des ravages de ses sauvages sujets. Une seule consolation lui vient quand le comte basque Sanche, qui voulait se rendre indépendant aussi de Pépin II, dans la Navarre, fait celui-ci prisonnier et le lui livre. Il ordonne en effet de tonsurer son neveu, l'enferme pour la vie à Saint-Médard de Soissons et peut ainsi se considérer comme roi d'Aquitaine, mais pour y attendre de nouvelles révoltes.

Au milieu de ces désordres, l'Église souffrait beaucoup. Les évêques voyaient leurs biens envahis, comme au temps de Charles-Martel, par des seigneurs laïcs. Ceux-ci s'emparaient des abbayes ; le comte Vivien, de l'abbaye de Saint-Martin; un Rudolph, oncle du roi Charles, des abbayes de Jumièges et de Saint-Riquier. Il convenait surtout à l'empereur Lothaire de protéger l'Église chrétienne, dont il avait la garde, contre ces désordres politiques et contre une hérésie qui, à cette époque, en était déjà une

conséquence naturelle. Dans les différents conciles qu'il tient avec ses frères, soit en Carolingie, à Meaux et à Paris, soit en Germanie, à Mayence, à Worms, il y consacre tous ses efforts. Les évêques réclament le payement de la dîme, leurs immunités, le rétablissement de la discipline; ils demandent qu'on pourvoie aux nombreux évêchés qui sont vacants et qu'on restitue à eux et aux monastères les biens usurpés. Leurs réclamations n'ont pas toujours du succès. Elles rencontrent une vive opposition de la part des seigneurs laïcs. On laisse cependant, sans les en empêcher, les évêques restreindre les droits souvent usurpés des chorévêques ou évêques de campagne, qui devaient bientôt disparaître, recommander la prédication en langue vulgaire, romaine ou tudesque, et surtout traiter des questions de conscience qui n'intéressaient que l'Église, celle par exemple du moine Gottschalk, qui n'est pas une des moins curieuses du temps.

Fils d'un Saxon, destiné par son père au couvent de Fulde, ce moine, arrivé à l'âge d'homme, réclame contre un vœu qu'il n'a pas fait librement. Son affaire est plaidée dans un concile à Mayence. L'abbé Raban Maure soutient que ce n'est pas perdre, mais gagner la liberté que « d'entrer dans les ordres, où l'on est délivré des chaînes du péché. » Il « gagne, dit-il, « la cause de Dieu contre lui », et Gottschalk obtient seulement d'être transporté du monastère allemand de Fulde, qu'il détestait, à celui d'Orbais, en Gaule, dans le diocèse de Soissons; mais, là, cet homme, de mœurs irréprochables, mais toujours en quête de nou-

veautés, d'un esprit sauvage et mobile (*mente ferinus*), ennemi du repos (*quietis impatiens*), si malmené par la destinée, se jette avec rage dans la théologie, sur les pas de saint Augustin. Il tourmente de ses lettres l'évêque Jonas d'Orléans, l'abbé Loup de Ferrières, pour éclaircir ses doutes, sort de son couvent et commence, à travers la chrétienté, à prêcher que tous les hommes sont prédestinés au bien ou au mal, au salut ou au châtiment éternel et discute de l'Unité ou de la Trinité de Dieu. Avec une grande habileté à interpréter les Écritures et une incroyable mémoire à en réciter (*cantare*) les passages, il se fait des admirateurs et des partisans, « non seulement parmi les simples, mais parmi les petits savants et les étourdis, *non solum inter idiotas verum et sciolos et incautos*, » nous disent ses adversaires. Mais, en 848, l'ancien abbé de Fulde, Raban Maure, qui connaissait depuis longtemps les imaginations dont se délectait son moine réfractaire, le dénonce aux évêques d'Italie comme un homme de scandale qui sème de la mauvaise semence et jette au vent des propositions insensées ; il le poursuit en Dalmatie, en Pannonie, le mande au concile de Mayence, où il le trouve avec des hommes qui lui étaient dévoués, le fait condamner au fouet comme un malfaiteur, et l'envoie en Gaule à l'évêque de Reims, Hincmar, qui le dégrade de la prêtrise au concile de Quierzy et l'enferme au couvent de Hautvilliers, où il attendit avec confiance en sa doctrine et en sa destinée le jugement de Dieu.

La contrée où résidait l'empereur Lothaire à Metz

séparait les peuples teutoniques des peuples franco-latins, la Francie *orientale* de l'*occidentale*, la future Allemagne de la future France. Ce prince reste politiquement aussi fidèle à son rôle, tantôt en faisant alliance, à Péronne (849), contre les Nordmans, avec Charles le Chauve, tantôt en favorisant les rapprochements de ses deux frères, plus jeunes et plus remuants, toujours prêts à s'attaquer l'un l'autre. Ainsi, en 853, les Aquitains, las de n'être pas plus défendus par Charles qu'ils ne l'avaient été par Pépin II, et d'ailleurs toujours rebelles à la domination du nord de la Gaule, s'adressent à Louis de Germanie. Les deux princes, en faisant l'échange symbolique d'un bâton, s'étaient précédemment promis de défendre réciproquement leurs États. Néanmoins, Louis ne résiste pas à l'occasion que les Aquitains lui offrent et donne ce premier exemple d'infidélité aux traités. Il envoie, sous un de ses fils, des bandes de pillards germains qui arrivent jusqu'à la Loire en 854. Lothaire, mécontent de cette contravention au *pacte de fraternité*, appelle son jeune frère Charles à Liège. Ils accusent tous les deux, dans l'église de Saint-Laurent, Louis le Germain d'infidélité à ses serments. Celui-ci vient sur les bords du Rhin s'excuser.

Lothaire, fils rebelle de Louis le Débonnaire, paraît s'épuiser à maintenir la concorde entre ses frères, comme ceux-ci s'épuisaient à renouveler inutilement leurs ordonnances contre les brigandages et les désordres qui éclataient de toutes parts. Lui-même, de Metz, avait grand'peine à se faire obéir des Provençaux ; on lui enlevait sous ses yeux une de ses

filles, sans qu'il pût punir le ravisseur. A soixante ans, cet homme, qui avait poursuivi le pouvoir avec tant d'âpreté, est saisi d'un tel dégoût de l'impuissance à laquelle il était condamné, qu'il veut le quitter. Les remords que lui laissait sa jeunesse, « où le diable, » disait-il [1], « par ses satellites, avait excité tant de malheureuses discordes entre les fils et le père, ne contribuaient pas peu non plus à le décourager. » Après avoir cherché quelque temps une retraite solitaire « où la nature agreste eût plus de charme pour lui que la royale splendeur des villes », il partage le royaume qu'il avait obtenu au traité de Verdun entre ses trois fils, se fait tonsurer, prend l'habit de moine, et se retire dans l'abbaye carolingienne de Prüm. Là, en paix, « il jouit de la contemplation des collines boisées de l'Eiffel, élève en haut sa pensée libre de l'envie livide qui trouble la paix de l'âme et de l'astuce qui dissimule le crime sous les caresses artificieuses du beau langage; » et enfin, le 29 septembre 855, il exhale, comme son père, son âme fatiguée et inquiète, « que les anges de lumière et les esprits des ténèbres se seraient disputée longtemps avec force, » dit l'historien Adhémar, « si les moines de Prüm n'avaient intercédé victorieusement pour elle ». Il avait laissé tomber encore plus bas l'empire qu'il avait arraché des mains défaillantes de son père. Avec lui, le soleil déclinant de l'empire carolingien s'abaisse encore davantage dans les nuages orageux du couchant.

1. Lettres de Lothaire à Raban Maure et à Léon IV (Migne, IV, 496).

IV

L'empereur Louis II; ses oncles, Louis de Germanie et Charles de Gaule; ses frères, Charles de Provence et Lothaire II de Lorraine. — Progrès de la papauté, de l'Église. — Nicolas Ier; Hincmar; affaire de la reine Waldrade (855-875).

Lothaire, en mourant (855), laissait des fils et un héritage qui compliquaient singulièrement encore la situation de la famille carolingienne et de l'empire. Il léguait à son fils Louis II, avec l'Italie, le titre d'empereur. Ce fut un titre plus vain encore qu'avec Lothaire. Résidant au delà des Alpes, Louis II ne devait que jouer le rôle d'un roi d'Italie. Du royaume singulier que le traité de Verdun lui avait laissé, Lothaire léguait la vallée du Rhône comme royaume de Provence à son fils Charles, et la rive gauche du Rhin, l'ancienne Ostrasie, au troisième de ses fils, Lothaire II. Ce partage fait à Orbe, non loin du lac de Neuchâtel, avec l'assentiment des évêques de ces contrées, ajoutait, on le comprend, aux causes de faiblesse et de dissolution de l'empire.

Bien qu'il eût été sacré par le pape Léon IV à Rome, l'empereur Louis II ne devait guère être puissant que dans la péninsule. Il s'y résigna, cherchant seulement à défendre l'Italie contre les Sarrasins. Charles de Provence, isolé au centre de l'empire,

perdu dans la vallée du Rhône, ne fit guère parler de lui, laissant le pouvoir à ses comtes et à ses évêques. Quant à Lothaire II, son petit royaume entre Rhin et Meuse, resserré par ses deux puissants voisins de Germanie et de Gaule, Louis et Charles, ses oncles, avec sa capitale, Metz, qui, après Drogon, n'aura plus de primat, semble destiné à être l'objet des convoitises et comme le théâtre désigné à l'avance de l'ambition de ses deux oncles. Cette héroïque rive gauche du Rhin avait porté la première le nom de Francie; à peine le conserve-t-elle maintenant; la Germanie et la Gaule le lui ravissent. Flottante et indécise, ne comptant plus sur elle-même depuis qu'elle ne commande plus, elle se résigne au nom de son maître, celui de royaume de Lothaire ou *Lotherregne*, qui deviendra plus tard, en s'altérant encore, celui de Lotharingie et de Lorraine.

Quelle différence en effet entre ce petit royaume et la *Francie orientale* ou l'*occidentale!* Dans la première est Mayence, la métropole religieuse de la Germanie, qui formait, avec les deux autres villes de Worms et de Spire, une enclave et comme trois têtes de pont sur la rive gauche. Avec un grand sens, *animi subtilitate*, Louis le Germanique appelle à cette métropole Raban Maure, son ancien précepteur, le théoricien de l'unité de l'empire. Auprès de cette capitale religieuse, il choisit sa capitale politique. C'est Francfort-sur-le-Main, où il a bâti l'église de Ste-Marie et du Sauveur, et qui devient dès lors une des plus riches villes de la Franconie; il en veut faire le ciment de son royaume. C'est pour cela qu'il quitte

la Bavière et Ratisbonne pour les bords du Rhin et du Main, où il y a de riches villes et une population belliqueuse, dont il espère, selon les idées de Raban Maure, faire au moins le lien de toute la race germanique.

Charles le Chauve, dans la *Francie occidentale*, a la ville et l'archevêché de Reims, non moins important que celui de Mayence, et de plus la Gaule, un pays accoutumé depuis longtemps à l'unité et à la monarchie. Il a fait monter au siège de l'église de Reims, depuis longtemps abandonné, un prêtre du monastère de Saint-Denys, de noble naissance, d'une instruction étendue et variée, élevé dans la tradition royale de la vieille Neustrie, Hincmar. Ce personnage, qui croissait en réputation au moment où déclinait le Germain Raban Maure, devait, en unissant la cause de la monarchie de Charles le Chauve à celle de son siège et de l'Église de Gaule, communiquer à ce royaume une force qui manqua au roi Lothaire II, sinon à Louis le Germanique, et donner alors à son roi un dernier reflet, quoique affaibli, de la tradition carolingienne.

Le sentiment pénible du déchirement de l'ancien empire paraît avoir existé chez les contemporains. Les chroniques enregistrent, à la fin de 857 et au commencement de 858, des événements extraordinaires qui remplissent les imaginations de sinistres pensées. Un terrible coup de tonnerre tue, dans l'église de Saint-Pierre, à Cologne, trois personnes, et en rend sept autres sourdes. A Trèves, pendant un orage qui faisait la nuit du jour, le peuple, pressé

dans la cathédrale autour de son archevêque, voit un chien d'une grandeur énorme, courir sous l'autel et s'enfouir dans la terre; enfin un tremblement de terre ébranle la ville de Mayence et les environs. Ces sinistres pressentiments ne furent que trop tôt justifiés par les événements.

Le jeune et nouveau roi de Lorraine, Lothaire II, sentant sa faiblesse, cherchait timidement à se faire admettre, comme neveu, dans l'alliance carolingienne à Coblenz, par son oncle Louis II, et à Mersen par son oncle Charles le Chauve, pour le profit commun, *communi profectu*, et pour le salut de son royaume et de ses fidèles, *regni et fidelium salvamento*. Charles de Provence, au pied des Alpes, faisait tous ses efforts pour avoir la protection de l'empereur Louis II, auquel il se rattachait. Mais quelle était la solidité ou la sincérité de ces fraternels traités? Charles le Chauve était occupé, en 858, à défendre encore contre les pirates nordmans la ville de Paris, autrefois la gloire de la Neustrie, et l'entrepôt des peuples, par ses richesses et la fertilité de son sol (*nobile caput, quondam opibus fertilitate soli, emporium populorum*); et voici que Louis le Germanique, toujours remuant, appelé par quelques seigneurs et évêques, par Venilo, évêque de Sens, entre autres, dans la Francie occidentale, et poussé par l'insatiable avidité naturelle aux puissants (*ut animi regum avidi et semper inexplebiles*), traverse tout à coup le Rhin, l'Alsace, sur le territoire de Lothaire II, et arrive jusqu'à Brienne, sur l'Aube. Le nouvel évêque français de Reims, Hincmar, ne peut l'arrêter par ses prières.

La faible et douteuse armée de Charles le Chauve, revenu de la Seine, est impuissante; Louis le Germanique, l'instigateur de tant de révoltes contre l'empereur, son père, veut-il refaire l'empire? Déjà, il date de l'année 858 les actes qu'il accomplit dans son nouveau royaume; il distribue à son gré les comtés, les abbayes et les biens royaux, et se fait prêter serment par les fidèles de son frère.

C'est l'archevêque de Reims, Hincmar, appuyé sur l'Église de la Francie occidentale, qui sauve le royaume de Charles le Chauve de cette nouvelle invasion germanique. Abandonné de ses fidèles, le roi Charles s'était réfugié en Bourgogne. Hincmar, soutenu des évêques de Rouen et de Châlons, rassemble, à Attigny, un grand nombre de prélats restés fidèles à sa cause et y rédige une lettre, véritable manifeste de toute l'Église de France et du peuple qui vivait souvent alors plus heureux sous la protection du clergé que sous celle des seigneurs. Cette pièce remarquable rappelait, à celui qui se croyait déjà maître de la Francie occidentale, les guerres parricides qui, sous Louis le Débonnaire, avaient énervé l'empire et, en le livrant à l'ambition des grands, en avaient fait la proie des païens. « Son devoir de roi, disait-il à Louis de Germanie, était de maintenir l'union et la paix dans l'empire chrétien et non d'y semer la discorde; n'avait-il pas assez à faire déjà de combattre contre les ennemis de Dieu et de l'Église? Louis, le roi de la Francie orientale, sommait le clergé de la vieille Gaule d'avoir à le reconnaître! Mais on avait laissé tomber l'empire! Pour-

quoi le refaire? N'était-ce pas pure ambition et convoitise? Si Dieu, entre les mains duquel était le salut de l'Église, avait résolu de confier la Gaule à Louis, le clergé sans doute s'efforcerait de lui prêter son concours. Mais les évêques de Gaule révéraient en Charles le Chauve, non pas seulement leur seigneur, mais l'oint de Dieu, celui qui avait été solennellement sacré; et ils n'étaient point de ces vassaux qui transportent capricieusement, comme des laïques, leurs hommages au premier venu. » Voilà ce que l'Église franco-gauloise, inspirée par une sorte d'instinct national et une culture supérieure, répond à la Germanie sauvage qui voulait refaire l'empire après l'avoir détruit. Elle méritait ce jour-là qu'on dît plus tard d'elle que la France était un royaume constitué par les évêques. Elle avait trouvé contre les nouvelles menaces de l'invasion allemande la première expression du patriotisme français. Hincmar y gagna pour sa part la direction presque incontestée de l'Église et presque du royaume de France.

Charles le Chauve profite habilement de ces circonstances. Le jour de l'Épiphanie de l'année 859, il prend à Auxerre les reliques de saint Germain; et, groupant sous ce patronage les vassaux de l'Église et les seigneurs, qui lui revenaient en voyant Louis favoriser les siens, il court près de Laon offrir la bataille à son frère, qui ne se trouve pas en force et qui juge prudent de se dérober par la fuite à une défaite au moment où l'intervention de Rome vient apaiser ces querelles fratricides.

Il n'est pas étonnant que la division de l'empire et, en général, la faiblesse des rois qui se l'étaient partagé fussent favorables alors à la puissance, qui semblait cependant bien oubliée, du saint-siège. Consacré le 24 avril 858, Nicolas Ier la relève tout à coup, en renouant, avec moins de grandeur peut-être, mais avec une rare énergie, au IXe siècle, la tradition à peu près interrompue depuis saint Grégoire le Grand. Élu avec le consentement de l'empereur Louis II, mais sans sa confirmation, il avait déjà ramené à l'obédience l'archevêque de Ravenne, la vieille rivale de Rome, qui s'en était écarté, en lui notifiant de ne consacrer aucun évêque dans sa province, sans la sanction du siège apostolique. En Gaule, il favorise le droit d'appel des évêques de la chrétienté en soutenant même contre l'archevêque Hincmar et contre un concile de Gaule l'évêque de Soissons, Rotrade, injustement déposé. Faisant d'un cas particulier un principe général, il appuie sur un décret du concile de Sardique le droit des évêques déposés par le métropolitain ou par un concile provincial d'en appeler au Saint-Siège. Voilà l'autorité de Rome relevée dans l'Église.

Vis-à-vis des princes, Nicolas ne se montre pas moins hardi. Il avait, luttant contre l'empereur Louis II, arrêté dans Rome et dans les villes de la donation l'autorité de celui-ci. Il intervient entre les rois carolingiens du Nord. A son instigation, le 28 mai 859, les principaux prélats des royaumes de Lothaire II et de Charles, entre autres Hincmar, archevêque de Reims, Gunther, archevêque de Colo-

gne, et l'archevêque de Rouen, se réunissent à Metz et somment Louis le Germanique de faire amende honorable pour les excès qu'il avait commis dans le royaume de son frère, et de revenir à la paix faite autrefois par les princes carolingiens à Mersen [1]. Louis II l'empereur vient même d'Italie trouver son frère et son neveu à Worms et à Strasbourg, sur les bords du Rhin, comme si l'on sentait d'instinct qu'il y avait là la vraie limite future de deux grands peuples. Le pape Nicolas Ier par ses légats, Louis, qui portait le titre d'empereur, en personne, insistent. Enfin, au commencement de 860, un congrès des trois rois, accompagnés des principaux de leurs seigneurs et de leurs évêques, pour achever cette tâche difficile, se réunit dans l'église de Saint-Castor, à Coblentz; et là, le Germanique et Charles le Chauve refont amitié et se promettent mutuellement de vivre en bonne intelligence et de se prêter des secours réels pour la défense de leurs royaumes. Les termes de la convention de Mersen de 851 sont relus et confirmés. Ils jurent de rétablir entre eux la concorde (*concordia*), l'alliance fraternelle (*fraterna conjunctio*), et de conserver chacun « selon la loi et la justice » dans son état et sa condition, *in suo statu et ordine*. La paix fut annoncée en langue romane et en langue germanique par des *missi* dans les trois royaumes; une amnistie efface les fautes passées, confirme leurs propriétés aux grands, à la condition du serment prêté

1. *Episcoporum legatio : Pro seditione et excessibus in regno fratris sui Karoli perpetratis.* Walter, t. III, 98.

au roi; et des décrets essayent de pourvoir, selon l'habitude, à la sécurité de l'Église et à la répression des meurtres et du brigandage. Le roi Lothaire II, qui avait aidé l'empereur Louis II dans cette affaire, semblait appelé à jouer le rôle de gardien des traités conclus, comme possesseur du pays limitrophe de deux grands peuples désormais séparés, mais déjà jaloux l'un de l'autre. Il perdit cet avantage en tombant dans un péché familier à tous ces rois sortis des forêts germaines.

Comme son père Lothaire Ier, mort encore jeune des suites de ses désordres, le jeune Lothaire ne menait pas une vie exemplaire. Pendant sa jeunesse, il avait contracté, avec une certaine Waldrade, une union que l'Église n'avait pas consacrée. A son avènement, il fit un mariage politique et canonique avec Teutberge, la fille d'un comte puissant dans le Valais. Mais Waldrade n'avait pas perdu ses droits antérieurs à l'affection du roi; elle le fit bien sentir à la nouvelle épouse. Celle-ci, répudiée une première fois, comme ayant manqué à la foi conjugale, et réintégrée au palais, à la suite d'un jugement de Dieu par l'eau bouillante qui lui avait été favorable, fut enfin obligée, par de mauvais traitements, de s'avouer coupable d'inceste, et jetée dans un cloître. Deux archevêques, celui de Cologne, un intrigant, et celui de Trèves, un sot, s'étaient faits les honteux instruments du roi. Dans deux synodes, tenus à Aix-la-Chapelle, et où assistèrent des évêques même des royaumes voisins, la condamnation fut confirmée, le divorce prononcé, au risque de faire retomber sur

Lothaire la honte reprochée à Teutberge. Ce n'était point assez. Waldrade avait sur Teutberge l'avantage d'avoir des enfants. Victorieuse dans cette lutte, elle voulait faire légitimer ses fautes et ses enfants pour assurer à ceux-ci la succession paternelle. Rien ne coûtait plus à Lothaire; il offrait le Valais et Genève à son frère Louis, l'empereur, l'Alsace à son oncle Louis de Germanie, pour les gagner à sa cause. C'était beaucoup risquer. Tout allait être, cependant, consommé.

Le grand évêque et ministre de Charles le Chauve, Hincmar, dans l'intérêt, soit des principes, soit de Charles le Chauve qui pouvait hériter de Lothaire sans enfants, protesta, le premier, contre les iniquités de la procédure qui avait sacrifié Teutberge. Il la recueillit dans son diocèse, quand elle s'enfuit de son couvent, et appela l'attention de toute l'Église et de tous les chrétiens sur ce scandale. On voit les grands intérêts politiques et religieux que cachait cette affaire de divorce si simple en apparence. Lothaire II se raidit et crut pouvoir passer outre. Il réunit, à Aix-la-Chapelle, un nouveau concile qui l'autorisa, soit docilité, soit esprit national, à se remarier. Il couronna Waldrade comme légitime reine et il mit le comble à sa victoire en obtenant de se faire admettre, à Sablonnières, dans un nouveau congrès tenu par ses deux frères de la Francie orientale et de la Francie occidentale, pour la tranquillité de la chrétienté. Son bonheur vint se heurter, tout à coup, contre une puissance qu'il avait cru ménager assez pour se la rendre favorable, mais qui n'avait

attendu qu'un moment opportun pour rappeler les rois à l'observation des lois de l'Église.

Peu de temps après qu'il était intervenu entre les rois de Germanie et de Carolingie, Nicolas Ier n'avait pas craint d'entrer en lutte avec l'empereur de Constantinople, Michel Bardane, et son favori le patriarche intrus, Photius, installé dans son siège, sur l'ordre de l'empereur, par un synode, aux dépens du patriarche légitime. Nicolas avait prononcé à Rome la déposition de Photius et la réintégration d'Ignace : « Vous avez, écrit-il à l'empereur, entrepris sur l'office du Sacerdoce et quitté le trône des Césars pour monter sur une chaire où vous n'aviez pas le droit de vous asseoir. » C'était, dit la chronique de Reginon, un nouvel Élie. Il avait opposé victorieusement le concile de Latran au concile de Constantinople, qui tenait pour Bardane et Photius, sans crainte du schisme! Comment aurait-il reculé devant un petit roi de Lorraine?

Un intérêt politique poussait peut-être aussi le pape dans cette affaire. Le roi de Provence, Charles, venait de mourir (862). Ses deux frères, Lothaire et Louis, voulaient se partager l'héritage. Louis II surtout se défiait des droits que Lothaire II prétendait conférer aux fils de Waldrade. En 860, deux légats vinrent de Rome à Metz instruire le procès de Lothaire II. Circonvenus, ne trouvant point d'appui dans les évêques des autres royaumes, ils virent un nouveau synode confirmer les résolutions des précédents.

Nicolas n'était pas homme à reculer; le succès des *décrétales* d'Isidore, qui lui soumettait les souverains

dans les questions morales et l'Eglise dans la hiérarchie, l'y portait. Il rassembla un synode dans Rome à Latran, y fit comparaître les archevêques de Cologne et de Trèves, les suspendit de leurs fonctions, cassa les décrets des synodes du Nord, menaça d'excommunication le roi de Lotharingie, s'il ne renvoyait Waldrade pour reprendre sa femme légitime, et offrit le pardon à tous ceux qui, ayant participé au scandale, feraient soumission. Les deux archevêques lorrains, surpris par ce coup de foudre, s'adressèrent à l'empereur Louis d'Italie et essayèrent d'intéresser l'indépendance des évêques et des souverains à leur cause. L'empereur Louis, gagné un instant par Lothaire, fit un déploiement de troupes à Rome pour peser sur le pape. Nicolas, refugié près de l'autel de la basilique de Saint-Pierre, resta inébranlable dans ses résolutions. L'Église, l'opinion publique étaient pour lui. Louis le Germanique et Charles le Chauve aimaient mieux voir Lothaire avec une femme sans enfants. « Est-il digne du titre du roi, écrit Nicolas Ier aux évêques de la chrétienté, celui qui cède à ses passions criminelles? » L'empereur Louis, effrayé, abandonne Rome. Lothaire lui-même, qui achetait alors la retraite des Normands de la Frise, est délaissé par ses évêques et enfin obligé de reprendre sa femme Teutberge, réhabilitée par un nouveau synode. Les rechutes et les repentirs, qui conduisirent enfin ce prince à Rome comme un pénitent à la fin de ses jours, achevèrent d'humilier en lui la royauté carolingienne. Pour prix de son repentir et de ses riches cadeaux, le pape lui remit

avec la communion, au mont Cassin, un manteau de laine, un rameau de palmier et une houlette.

C'était un temps favorable partout à la puissance de l'Église que l'époque de cette décadence carolingienne à la fin du IXe siècle. L'archevêque Hincmar dans la Gaule, qu'il avait conservée à Charles le Chauve, avait reçu de Léon IV la permission de porter le *pallium* tous les jours, *quotidianum pallii usum;* il obtenait de Nicolas Ier le titre et l'exercice de primat des Gaules. Aussi partageait-il presque la royauté avec le Carolingien Charles. Il présidait les synodes, prenait des mesures contre les exactions et les brigandages des grands, en faveur des petits. Il eut la gloire au moins d'obtenir pour le roi le serment de fidélité du duc de Bretagne, Salomon, et, après la glorieuse mort du duc de France, Robert le Fort, à Brissarthe (866), la cessation des ravages normands qui s'étaient un instant étendus dans toute l'Aquitaine. L'archevêque de Mayence, Luitbert, archichancelier et archichapelain de Louis le Germanique, directeur des affaires politiques et ecclésiastiques, qui « savait aussi bien défendre sa foi, la Bible en main, que son autorité, l'épée au poing », jouait presque le même rôle en Germanie. L'esprit politique abandonnait les rois. L'esprit chrétien, qui survivait dans l'Eglise à l'empire, inspirait et soutenait ses chefs.

Nicolas Ier fit la seule chose qui fût à la fois grande et chrétienne alors en Europe. Préoccupé surtout des démêlés communs à l'ancien empire, le roi germanique avait négligé la défense de ses frontières de

l'Est alors envahies. Il s'en prenait à l'un de ses plus fidèles serviteurs, Ernest, comte du Nordgau bavarois, chargé de les protéger, le dépouillait de ses dignités et biens, mais mécontentait son propre fils Karloman, gendre de celui-ci, qui menaçait déjà de lui infliger les douleurs qu'il avait fait subir lui-même à son père. Dans son embarras, connaissant d'expérience ces misères, *in talibus experientia prudens*, il resserrait, à Thousey, en 865, l'alliance qu'il avait déjà faite avec Charles le Chauve, pour se défendre l'un l'autre et « maintenir leurs fils dans l'obéissance où il convient toujours aux enfants d'être vis-à-vis de leurs pères et seigneurs [1] ». Précaution dont les événements montrèrent bientôt la vanité.

Plus heureux et plus habile, le pape Nicolas Ier étend le christianisme et sa puissance spirituelle au sud-est de l'Allemagne, dans ces contrées du moyen Danube où la barbarie pouvait faire courir de nouveaux dangers à la chrétienté. Il encourage les missions des évêques de Salzbourg et de Passau dans la Carinthie rattachée au royaume et dans la Pannonie indépendante; il dispute au paganisme les Slovènes encore barbares, au milieu de leurs marais à peine interrompus par quelques forteresses de bois et de terre; et, parmi les races slaves, que cherche à convertir aussi la propagande orientale de Byzance, il tient ferme le drapeau de l'Église latine.

1. Pactum Tusiacense, c. IV. *Filiis nostris qui ita fideliter nobis subditi et obedientes fuerunt sicut filii patribus et suis senioribus esse debuerunt.*

Deux apôtres byzantins, Cyrille et Méthodius, venaient d'apporter chez les Tchèques et les Moraves, qui repoussaient avec énergie tout ce qui leur venait de l'Allemagne, derrière la forêt de Bohême, un alphabet et une écriture; et ils commençaient à les évangéliser, comme autrefois Ulphilas, au IVe siècle, avait fait des Goths. On comprend quels succès ils pouvaient avoir chez les Moraves, en leur enseignant le christianisme dans leur langue. Le pape Nicolas, instruit de ces progrès, appelle les deux apôtres à Rome, en 867, et rattache l'organisation de ces nouvelles chétientés à l'Église latine. Chez une peuplade plus barbare encore de l'Est, celle des Bulgares, dans les marais de la Theiss, le khan, Bogoris, converti par sa sœur autrefois en otage à Constantinople, avait pour parrain l'empereur d'Orient, Michel, et pour instituteur dans la foi le patriarche Photius. Il ne pouvait se reconnaître cependant au milieu des contradictions des Grecs, des Arméniens et des Juifs qui remplissaient sa cour barbare. Louis de Germanie, au moins cette fois, lui sert d'intermédiaire auprès de Rome, à laquelle il demande la vérité. A deux évêques romains, il adjoint le savant évêque de Passau, Ermerich, avec force vases sacrés, ornements et livres d'Église, en guise de présents. Les saints personnages et les présents sont reçus avec de grands honneurs. On accourt se faire baptiser, et Bogoris, en saisissant sa chevelure d'un geste symbolique, se proclame le serviteur, après Dieu, de saint Pierre et de son successeur (867).

C'était un grand échec pour l'empereur et pour

l'Église d'Orient. Tout l'Occident retentissait du bruit de cette pêche miraculeuse faite par le saint-siège en pleine barbarie. Le patriarche Photius voulait une revanche. D'une question de personne, sa querelle avec le pape était devenue, en s'envenimant, une question de doctrine et de discipline. La tonsure, le jeûne, le mariage des prêtres, la liturgie, le Saint-Esprit étaient autant de sujets de conflit. Soutenu par son empereur, Michel Bardane, Photius réunit un synode à Constantinople, y fait prononcer, après un acte d'accusation en règle, la déposition de Nicolas Ier, et expédie l'acte du synode au roi de Germanie même et à toute l'Église franque, avec toutes sortes de flatteries, pour les décider à faire exécuter sa sentence. Mais, sur une lettre circulaire de Nicolas Ier, Hincmar de Reims, au nom du clergé de Gaule, réfute les attaques de l'Église grecque; l'archevêque de Mayence, Luitbert, avec l'assentiment de Louis le Germanique, rassemble tous les évêques de l'Église allemande à Worms, en mai 868, y condamne ce qu'il appelle les sottises grecques (*ineptias Græcorum*), et proclame hors de discussion la primatie de Pierre et la légitimité de Nicolas Ier. Une révolution à Constantinople, qui renverse l'empereur Michel et jette Photius en prison, achève comme par miracle la victoire de l'Église latine; et Nicolas Ier peut mourir en paix la même année, avec la gloire, comme s'expriment les hommes du temps, « d'un Moïse, d'un homme vraiment apostolique, d'un défenseur du Christ, et, d'après son nom même, d'un dompteur de peuples (*Nicolaos, victor populorum*). » — « Depuis

Grégoire le Grand, nul, disait un chroniqueur allemand, Régino, ne lui fut comparable. Il commanda aux tyrans et jouit d'une autorité semblable à celle d'un maître de l'univers [1]; » et il en avait usé pour le bien. C'est l'empereur de la foi en Occident. Il mérite une place entre saint Grégoire le Grand et Grégoire VII, qu'il rattache l'un à l'autre, du VIIe au XIe siècle.

1. Epist. Luitberti : *Nicolaus vir apostolici vigoris juxta nomen suum victor populorum beatissimus.*

V

Le traité de Mersen, 870 ; vraie origine de la séparation de l'Allemagne et de la France.

La mort du roi Lothaire II, après celle de Nicolas en 869, ramena l'attention, des affaires ecclésiastiques qui prenaient tant de place dans ce temps, à de graves intérêts politiques. La condamnation de Waldrade n'ayant point été levée, le Lotherrègne se trouvait sans héritiers directs. Il devait être, dans ces temps de violence, au premier occupant. Louis le Germanique était alors malade à Ratisbonne. Il venait de régler ses affaires avec ses trois fils, pour être en paix avec eux. Car il n'y a que ces fils de la Germanie pour ne savoir attendre l'héritage de leur père. Karloman avait ainsi reçu, en sous-ordre cependant, la Bavière; Louis, qui avait le nom de son père le Germanique, avait la Saxe, et Karl, l'Allemanie; chacun d'eux ayant été marié avantageusement dans ces provinces. Le fils vieilli du Débonnaire ne s'était réservé que la haute main et la disposition des fiefs et évêchés en Allemagne.

Mais, pendant que la Germanie était occupée de ces soins, un certain nombre d'évêques et de seigneurs du Lotherrègne se rendirent auprès de Charles

le Chauve, à Attigny, et l'invitèrent à venir prendre possession de l'héritage vacant et à se faire couronner à Metz sa capitale. Le bassin du Rhin était alors évidemment une contrée de transition entre les races. Les peuples de la rive gauche inclinaient, au midi surtout, du côté de la France, comme sous les Romains et sous les rois mérovingiens et carolingien. Le choix de la ville de Metz pour capitale en était une preuve. Charles le Chauve délibéra quelque temps. Le célèbre archevêque Hincmar lui conseilla de se hâter [1]. Il partit en effet le 9 septembre 869. L'évêque de Metz, Adventius, en présence des évêques de Verdun, de Toul, et d'une grande foule, le reçut, dans l'église de Saint-Etienne, comme roi choisi de Dieu; et Hincmar, après avoir prononcé un discours où il parlait de l'antique union des métropoles de Metz et de Reims dans le gouvernement ecclésiastique du nord de la Gaule et dans la Belgique, oignit et couronna Charles « comme roi et successeur de Louis le Pieux et de Clovis ».

Nul doute que l'archevêque de Reims n'eût pour lui, en parlant ainsi, la vieille tradition romaine, ecclésiastique et gallo-franque, sinon la tradition germaine des partages d'héritage. Charles venait donc de recevoir l'hommage des comtes d'Alsace; il se donnait le plaisir de chasser dans la forêt des Ardennes, quand il reçut des envoyés de son frère Louis le Germanique et de son neveu l'empereur Louis d'Italie. Le second, soutenu par une lettre de Rome,

1. Hincmar, 869. *Plures saniori consilio regi mandaverunt ut quantocius commode posset usque Mettis properare satageret.*

réclamait l'héritage entier de son frère; le premier en voulait la moitié, en vertu des conventions précédentes faites dans une des fréquentes entrevues qu'il avait eues avec Charles le Chauve. Celui-ci donna de bonnes paroles aux envoyés de ses parents, et, continuant à prendre possession de son nouveau royaume, il pénétra jusqu'à Aix-la-Chapelle, où il fut encore accueilli, dit un contemporain, par un grand concours de peuple (*ubi multo plures ad eum confluxerunt*). Le Chauve, quoique déjà sur l'âge, frêle et vieux, y prit encore nouvelle femme, Richilde, février 870, et parut au comble du succès et du bonheur[1].

Cependant l'ambitieux Louis de Germanie, qui avait été malade à contre-temps, se rétablit bientôt, réapparut menaçant à Francfort, passa le Rhin et marcha sur Aix-la-Chapelle. Mais les comtes, les évêques et les seigneurs, vrais maîtres du pays, se souciaient plus de leur indépendance que des souverains, et ils ne voulaient surtout plus se battre pour leur maître, quel qu'il fût. On traita. Les deux frères, accompagnés de quelques grands et évêques, se rapprochèrent; l'un vint à Herstall, l'autre à Mersen. La conférence eut lieu sur un petit promontoire de la Meuse. et c'est là que l'on fit hâtivement le traité de partage du 9 août 870, qui porte le nom de traité de Mersen, et qui tenta une première fois de faire la vraie séparation de l'Allemagne et de la France.

Des instincts nationaux obscurs exercèrent sans

1. Regino, 869. — Ann. Fulde, 870. Hincmar, ann. 869.

doute, encore cette fois, à l'insu même des contractants, une certaine influence sur la répartition des populations entre les deux fils de Louis le Débonnaire, entre la France et l'Allemagne futures, comme au traité de Verdun. Ce ne fut point là, cependant, la principale préoccupation des auteurs du traité préparé, comme tous les actes de cette époque, par des évêques et des comtes, entre autres par l'archevêque de Mayence, l'évêque Eudes de Beauvais, le chambellan Engelramm et le comte Adalelm. La convention eut beaucoup plus pour but l'égale distribution des sièges épiscopaux, des abbayes et des comtés, entre les contendants. Ainsi Louis le Germanique eut pour sa part deux archevêchés, quatre évêchés, quarante-trois abbayes, trente-un comtés; Charles, trois archevêchés, six évêchés, trente-trois abbayes, trente comtés.

Il était difficile de soumettre cet épais et inextricable fourré de circonscriptions ecclésiastiques et politiques que le temps avait fait entre le Rhin et la Meuse, sans les entamer, à des délimitations géographiques bien précises. Cependant on peut dire que le cours de la Meuse, jusqu'à son confluent avec l'Ourthe, cet affluent jusqu'à ses sources, la Moselle et ensuite, probablement, en passant les Vosges, la ligne du Rhin, au-dessus de l'évêché de Strasbourg, qui resta à Louis comme suffragant de Mayence, servirent de ligne de démarcation. Tout ce qui était à l'ouest de cette ligne revint à Charles, et tout ce qui était à l'est, à Louis. C'est surtout sur les territoires de Metz et de Thionville aux rives de la Moselle,

et sur les limites de la Bourgogne et de l'Alsace, où les ressorts ecclésiastiques et les comtés étaient fort enchevêtrés et la population très partagée, que le débat s'élève quelquefois entre ceux qui interprètent ce traité. Nul doute cependant que, si Strasbourg suivit le sort de Mayence, son archevêché, Bâle et la haute Alsace ainsi que la Lorraine actuelle suivirent le sort de l'archevêché de Besançon et de l'évêché de Metz, rattachés au royaume de la France occidentale.

Ainsi, par ce traité de 870, où l'on peut faire remonter plus justement qu'au traité de Verdun la séparation de l'Allemagne et de la France, la rive gauche du Rhin, si longtemps disputée et qui devait l'être si souvent encore, était partagée comme au temps des luttes de l'empire romain et de la Germanie, des Francs contre les Saxons et les Alamans sous les Mérovingiens, et comme elle le fut plus tard entre l'Allemagne et la France. Ainsi le voulaient sa situation merveilleuse, sa fatale beauté et les nations différentes qui s'y sont donné rendez-vous. Quelle nation riveraine, quand elle a trempé ses lèvres dans les eaux de son beau fleuve et contemplé les admirables collines qui l'accompagnent, ne voudrait garder pour elle à tout jamais ces rives fortunées qui donnent la fécondité et promettent la puissance?

L'agrandissement des rois Louis et Charles ne les rendit pas beaucoup plus puissants. Ils n'avaient pas affaire, il est vrai, dans la personne du successeur de Nicolas Ier, Adrien II, à un pontife aussi habile et aussi entreprenant. Les légats de celui-ci vinrent

en effet trouver les auteurs du nouveau partage à Aix-la-Chapelle et à Saint-Denys, deux sanctuaires à la fois religieux et politiques, pour faire valoir les droits de l'Italien Louis et rappeler les prétentions du saint-siège à intervenir à la conclusion des traités faits dans l'ancien empire; mais ils furent reçus avec froideur. Hincmar, la vraie lumière de cette époque, profita même de l'occasion pour rappeler Adrien II aux vrais devoirs de son ministère dans une lettre, où, en dépit des *fausses décrétales*, il opposait « les services rendus par Pépin le Bref à Rome contre les Lombards et la reconnaissance du pape Etienne II, qui était venu alors couronner celui-ci en Gaule, à l'arrogance des pontifes récents qui, depuis Grégoire IV, au temps de Louis le Débonnaire, jetaient le trouble dans l'empire, sous prétexte de disposer des couronnes, comme si cela convenait à la personne seule d'un évêque, *uni episcopo!* » Adrien II ne pouvait rien ni par lui-même ni par l'empereur Louis contre ce langage; c'était une défaite morale pour la papauté [1]. « Nous, Rois des Francs nés de race royale, » devait lui écrire bientôt Charles le Chauve lui-même, « nous ne sommes pas considérés comme les baillis des évêques, mais comme les maîtres de la terre. » La royauté et l'Église dans la Gaule s'unissaient et se partageaient volontiers le pouvoir, pour rester indépendantes de l'autorité romaine. C'est à l'origine ce qu'on a appelé plus tard les libertés gallicanes.

1. Hincmari, opp., II, 589... *Nos reges Francorum regio genere progeniti non episcoporum vice-domini, sed terræ domini fuimus computati.*

Le pape Adrien fut plus heureux dans la lutte orientale qui avait été commencée par son prédécesseur contre Photius. Il obtient du nouvel empereur, Basile, la réunion à Constantinople d'un concile qui est regardé comme le huitième œcuménique. Il y fait déposer Photius. Sans conjurer cependant tout à fait le schisme qui commençait, il ménage du moins entre cet empereur grec et Louis II d'Italie un rapprochement que rendait nécessaire à l'un et à l'autre l'établissement toujours menaçant de Sarrasins dans le midi de l'Italie. Quoique se défiant beaucoup les unes des autres, les troupes byzantines de Basile et italiennes de Louis II se réunirent pour assiéger Bari, et, malgré une armée de secours qui fut battue, ils emportèrent la place, qui était restée trente années au pouvoir des Infidèles (janvier 875). L'empereur Basile dans un langage assez dédaigneux s'attribua à lui seul tout le mérite de la victoire.

Dans l'échange de lettres qui eut lieu à ce propos entre l'empereur Louis II et l'empereur Basile, celui-ci contestait même au premier le droit de prendre le titre d'*imperator Augustus*. Louis II défend son droit en l'appuyant sur l'onction et la consécration que le pape lui a données, ainsi qu'à ses prédécesseurs, depuis Charlemagne ; et il affirme même le droit du pape à transférer à Rome l'empire de Byzance [1]. C'est un triomphe pour l'Occident latin dans un temps où il n'en comptait pas beaucoup.

1. Voir dans Const., *De adm. imp.*, t. 29, *Les vanteries byzantines* : τὸ μὲν κάστρον βάρεως καὶ τὴν χώραν ἀνελάβενο ὁ βασιλεὺς Ρωμαίων. Muratori, II, 243 ; Pertz, III, 521.

Mais ce fut dans leur propre famille que les rois carolingiens trouvèrent surtout leur faiblesse. Louis le Germanique, à la fin de sa vie, malgré l'expérience personnelle qui ne pouvait lui manquer, était tombé, comme son père sous l'influence de sa femme, Emma, et voulait agrandir la part de son aîné, Karloman, d'une partie de sa nouvelle conquête. Cette résolution tomba mal. Ce Karloman, chargé de la défense de l'Est contre les Bohémiens et les Moraves, fut justement battu par le duc sauvage de Moravie, Swentibold. Et l'on voulait, dans un pareil moment, récompenser ce Karloman! Les deux frères de celui-ci profitèrent du désastre pour se révolter contre la volonté paternelle.

Il y a d'autres peuples, où ces haines et ces querelles de famille, ces luttes des fils contre les pères se sont rencontrées. Il n'y en a pas où elles se soient perpétuées avec autant de ténacité qu'en Germanie. Aux yeux des contemporains, ces passions arrivées à leur paroxysme dans les familles royales revêtaient une couleur dramatique qui frappait tous les esprits. Les annales du temps nous parlent de la vision qui trouble l'esprit de Louis de Germanie, à cette époque même. Son père Louis le Débonnaire, mort des suites d'une dernière révolte de ses fils, échappé un instant aux tourments du purgatoire, lui apparaît en manière d'avertissement, pour le conjurer, « au nom de Jésus et de la sainte Trinité, de le délivrer des tourments qu'il souffrait, pour qu'il puisse bientôt jouir de la vie éternelle. » Louis le Germanique, amené au remords à son tour par les révoltes de ses fils, fait dire des messes dans les trois royaumes pour le repos de

l'âme paternelle; pour résister à ses fils, il donne rendez-vous dans Maëstricht à son frère, Charles le Chauve, qui avait également alors ses deux fils sur les bras. Cette entrevue ne réconcilie pas les deux frères, même contre leurs fils. Un sujet de discorde bien autrement grave allait les mettre aux prises.

Le dernier des fils de Lothaire Ier, frère de Lothaire II, l'Italien Louis II, qui portait obscurément la couronne impériale au delà des Alpes, était, on le savait, près de sa fin. Il avait terminé son règne assez malheureusement. Fier de son triomphe contre les Sarrasins, il croyait maîtriser davantage ses vassaux italiens quand il est arrêté en trahison par le duc de Bénévent, Adelgise, chez lequel il pensait jouir avec sa femme des droits de l'hospitalité; et il reste pendant quelque temps prisonnier de ce traître, jusqu'à ce qu'il ait promis de ne point tirer vengeance de ce méfait. Tous ces rois carolingiens, détachés de l'empire en décadence, avaient aussi peu de force que les rejetons d'un arbre puissant déjà frappé de mort.

Le bruit de la fin de Louis II s'était déjà répandu, en 872. Une réconciliation entre Louis de Germanie et ses fils en fut d'abord le premier résultat. A qui allait revenir cette couronne impériale qui était encore un objet d'ambition pour les petits-fils de Charlemagne et qui semblait le gage de la grandeur et des progrès de la chrétienté? Charles le Chauve, roi de la vieille Gallo-Francie, invoquait la gloire des Francs qui, depuis Clovis, avait, de son royaume, rayonné sur tout l'Occident. Louis de Germanie, l'aîné des fils du Débonnaire, rattachait davantage ses prétentions à la

dynastie carolingienne, qui avait organisé la Germanie. Tous deux, hélas! avaient assez affaire, d'abord contre les pirates nordmans qui remontaient le Rhin ou la Seine; et, en outre, le premier contre les Bretons et le second contre les Moraves! Les calamités publiques non plus ne leur manquaient pas. Dans la terrible année 874, tous les fleuves de la Germanie restèrent deux mois gelés, pendant l'hiver; une nuée de sauterelles monstrueuses, venant du Midi, s'abattit au printemps sur l'Allemagne, dévora par places les moissons en herbes, jusqu'aux jeunes arbres; et, enfin, une famine affreuse fit mourir, disent les *Annales* de Fulde, bien la troisième partie du genre humain (*tertia pars generis humani consumpta est*). N'importe! l'ambition ne mourait pas au cœur de ces princes débiles, chez qui la convoitise seule survivait. Pendant ces misères, Louis de Germanie traitait d'avance à Trente avec la femme de l'empereur déjà mourant; Charles le Chauve disposait en sa faveur le successeur d'Adrien, le nouveau pape Jean VIII. Ils échangeaient aussi, sur la Meuse ou sur le Rhin, à Liège ou à Tribur, en compagnie de leurs seigneurs et de leurs évêques, des pourparlers où ils rappelaient les anciens liens de *confraternité*; mais ils ne cherchaient qu'à se tromper, quand l'empereur Louis, qui n'avait jamais été que le roi d'Italie, mourut à Brescia, le 12 août 875, et laissa enfin vacante cette couronne si fragile et si enviée. Elle allait faire naître une dernière guerre entre les héritiers impuissants de Charlemagne et, par là même, mettre à nu toute la vanité de ce glorieux souvenir.

VI

Les empereurs Charles le Chauve et Charles le Gros. Les épigones carolingiens, 875-888.

Malgré tous les démentis des événements, la couronne de Charlemagne conservait toujours un prestige. Le roi de France et celui de la Germanie se la disputèrent après l'empereur Louis II. On comprend que la papauté, qui avait donné cette couronne à Charlemagne, se crut en droit d'en disposer. Quoique Louis le Germanique fût l'aîné, le pape Jean VIII préféra Charles le Chauve, le roi de Gaule, probablement parce que celle-ci était plus anciennement chrétienne et parce que son roi promettait plus de docilité. Celui-ci, bientôt prêt, traverse le Saint-Bernard et arrive à Pavie en septembre 874. Un des fils de Louis de Germanie, roi de l'Allemanie, que les Italiens appelèrent Carlotto et que l'histoire a nommé Karl le Gros, sur l'ordre de son père, descend de son côté en hâte les Alpes. Mais la horde qui le suivait, fidèle aux habitudes germaines, commet toute espèce de brigandages et pille, même sous les yeux de l'impératrice veuve, le couvent de Sainte-Julie, à Brescia, sans aller au delà. Karloman, fils aîné de Louis de Germanie, arrive enfin avec une

armée régulière qui était plus sérieuse ; il retarde, mais n'arrête point la marche de Charles le Chauve. Une invasion de Louis de Germanie lui-même, dans la Francie occidentale, n'empêche rien. Le royaume de Charles résiste de lui-même à Louis, pour laisser son propre maître se saisir de la couronne impériale.

En l'absence de son roi, et lorsque quelques seigneurs allaient encore une fois au devant de l'envahisseur germain, l'archevêque de Reims, Hincmar, comme précédemment, se fait le protecteur du royaume et de la reine Richilde. Dans une adresse écrite aux évêques de Gaule, ses frères, il les exhorte « à rester fidèles à leur serment, à employer toutes les armes spirituelles, le jeûne, la prière et les larmes, même à convoquer leurs hommes, pour la défense du pays contre un ennemi qui vient de nouveau, comme Judas, arracher les abbayes et les autres biens à leurs possesseurs, pour en gorger les siens [1]. » Louis, arrivé jusqu'à Attigny, ne peut en effet que commettre, dans le pays, force meurtres, viols, rapines et sacrilèges (*cædes videlicet, homicidia, adulteria, fornicationes, rapinas, sacrilegia et cetera flagitia*), ou prodiguer ses faveurs à ses partisans ; et il est obligé de s'en retourner, comme il était venu, à la nouvelle de la mort de sa femme Emma. Son frère, Charles le Chauve, roi de France, arrive donc à Rome le 17 décembre. Il y est solennellement couronné par Jean VIII et proclamé *empereur et Auguste*, le jour de Noël, soixante-quinze années après son grand-père

1. Flodoard, *Hist. Rem. eccl.*, III, c. XXIII : *Commonens et exhortans intemeratam fidem regi suo Karolo conservare.*

Charlemagne, et peu de temps après, à Pavie, roi d'Italie, mais comme pour montrer la vanité même de ce grand souvenir.

La mort de Louis le Germanique, à Francfort, juillet 876, paraissait mettre de nouveau le comble à la fortune de Charles le Chauve. On le voyait, de retour en France, étaler, dans la basilique de Saint-Denys, la dalmatique impériale, qui lui descendait jusqu'aux pieds. Maintenant, la vraie capitale de l'empire carolingien, Aix-la-Chapelle, ne devait-elle pas lui appartenir? toute la Lotharingie ne lui revenait-elle pas comme l'Italie? Qui pourrait empêcher Charles le Chauve de réaliser ce rêve? Le pape conférait déjà à l'archevêque de Sens le titre et les pouvoirs de vicaire de la papauté en Gaule et en Germanie. Les fils de Louis le Germanique, après la mort de leur père, étaient occupés à se partager à l'amiable, devant la diète de Saalfeld, l'héritage paternel : à Karloman, appelé roi de Bavière, la Bavière avec la Marche orientale de Carinthie; à Karl, l'Allemanie ou la Souabe avec le titre de roi de Souabe et les pays correspondants au delà du haut Rhin, l'Helvétie ou antique Rhétie; à Louis, la Franconie, la Thuringe, la Saxe; division qui répondait assez bien aux différentes populations de l'Allemagne. Les deux derniers voulaient aussi se partager la Lorraine, quand Charles le Chauve entra dans ce pays pour faire valoir ses droits impériaux. Le nouvel empereur poussa en effet jusqu'à Aix-la-Chapelle et entra dans Cologne; mais la suite ne répondit point à ce début.

Le pape Jean VIII avait surtout choisi et couronné

519739 A

Charles le Chauve pour résister aux ducs de Spolète, de Frioul, de Bénévent, toujours rebelles, et aux Sarrasins ennemis. Mais Charles le Chauve, qui méditait peut-être une nouvelle tentative contre la Lorraine, et qui avait aussi ses seigneurs souvent rebelles et ses Nordmans sur les bras, n'était pas très disposé à quitter son royaume même dans l'intérêt du pape. Il sent combien précaire est l'autorité royale quand le roi n'est pas là. On le voit aux actes souvent contradictoires de ce roi-empereur accablé de tant d'affaires et de soucis. Tantôt il veut combattre les Nordmans, tantôt il met un impôt sur ses sujets pour acheter leur retraite. Il accable les grands de faveurs pour se les attacher, et il les leur retire quand ils ne lui inspirent plus confiance. Il craint à la fois de trop faire peser son pouvoir et de le trop relâcher au milieu d'une universelle confusion.

C'est dans ces circonstances que Charles le Chauve, ne pouvant décidément refuser au pape Jean VIII de passer en Italie, assemble, comme il en avait souvent l'habitude, ses fidèles laïques et ecclésiastiques à Kiersy-sur-Oise, 877, pour prendre les mesures nécessaires, pendant son absence, à la sécurité de son royaume. Le procès-verbal de cette assemblée, connu sous le nom de capitulaire de Kiersy, jette plus de lumière sur l'état de l'empire que l'interprétation, trop longtemps admise, qu'on a faite de deux de ses paragraphes devenus si célèbres. On remarque d'abord que trois des plus puissants seigneurs [illegible] France, Boson de Bourgogne, beau-frère du roi, [illegible] es l'abbé, jouant alors le rôle de duc de France,

et un Bernard d'Auvergne, ne s'y rendent point. Charles le Chauve provoque les délibérations, les conseils de ceux qui sont présents, et, sans être toujours complètement d'accord avec eux, il prend les mesures nécessaires pour former un conseil à son fils, défendre ses droits, ceux de sa famille, ceux de la royauté, déterminer la part d'héritage de son fils et de ses neveux, prévenir les révoltes, les guerres privées, les rapines, les violences des grands, et, à l'extérieur, les attaques des Nordmans, les intrigues de ses neveux, même de son fils, et assurer le salut de son âme. C'est dans cette vue que, après avoir cherché à garantir le respect et les honneurs dus à Dieu et aux saintes églises, tout en prenant ses précautions contre les grands seigneurs absents dont il se défie, il assure, pendant son expédition, l'administration des évêchés et abbayes qui deviendraient vacants, et confie provisoirement, en cas de mort d'un évêque, d'un comte ou d'un vassal, la gérence de l'évêché à un administrateur, du comté ou du fief au fils du mort et à ses officiers, *jusqu'à ce qu'il en soit informé.* Il n'y avait là qu'une sorte de testament pour l'absence de Charles, ou même pour sa mort, et non la constitution même de l'indépendance des élections ecclésiastiques et de l'hérédité des offices et des fiefs, comme on l'a cru longtemps à tort [1].

Ce n'était point de la part de Charles le Chauve une précaution inutile. Il passe les Alpes assez mal accompagné. Le mois de septembre le voit réuni à

1. Voir plus loin au chapitre de la féodalité.

Pavie avec le pape, qui, en l'absence de tout souverain temporel, avait courageusement rassemblé une flotte et une armée contre les Sarrasins. Mais à peine y était-il que le roi de Bavière, Karloman, l'aîné des fils du Germanique, descend les Alpes de Trente, et qu'une conspiration se forme entre les grands, qu'il avait laissés derrière lui, et même son fils Louis le Bègue. Il fallait revenir, sans avoir rien fait. Il repasse les Alpes par le Mont-Cenis et meurt, octobre 877, d'une potion mal administrée, dans une pauvre cabane, après avoir donné plus de preuves de bon vouloir que remporté de succès. Sa mort, il est vrai, ne profite guère à Karloman, son rival. Celui-ci se fait couronner un instant roi des Lombards, à Pavie, avec l'appui de l'archevêque de Milan, Ansperto, rival du Saint-Siège; mais, dans sa marche sur Rome, il est arrêté par une épidémie qui le force à repasser les Alpes à son tour et, après deux années de langueur, le met aussi au tombeau.

Au fur et à mesure que l'héritage de Charlemagne arrivait à ses descendants les plus éloignés, ceux-ci semblaient plus incapables de porter la part du fardeau qui retombait sur leurs épaules. Dévorés de la même ambition de s'agrandir, ils ne peuvent défendre ni leur autorité contre leurs vassaux, ni leur royaume contre les ennemis du dehors, ni leur jeunesse même, bientôt, contre la mort. Écrasés par le souvenir d'une grandeur qui les exalte sans les fortifier, ils voudraient la relever, ils retombent impuissants et succombent à la tâche. Vainement Hincmar rédige-t-il

pour le fils de Charles le Chauve une instruction royale et recommande-t-il la concorde à tous les princes. Vainement le pape Jean VIII cherche-t-il quelque temps un empereur parmi ces épigones. Le fils de Charles le Chauve, dans la Francie occidentale, Louis le Bègue, couronné à Compiègne par le vieil Hincmar, laisse ses cousins d'Allemagne s'emparer de la Lorraine sans qu'il réclame. Le pape Jean VIII, homme actif et résolu, toujours menacé en Italie par les Sarrasins, tâche de tirer quelque chose de lui. Il vient en France, traverse Vienne, Lyon, et réunit un synode à Tours, où il aurait bien voulu aussi attirer les rois de Germanie. Mais il fait là surtout l'épreuve de l'impuissance de Louis le Bègue, qu'il couronne, sans rien en attendre, et même de la sienne, en demandant vainement à la Gaule, à la Germanie, des secours pour Rome menacée. Louis le Bègue traîne ainsi deux années encore, inobéi et méprisé des grands et des évêques, et laisse, en 880, son royaume partagé entre ses deux fils, Louis III et Carloman, au moment aussi où les deux fils restants du Germanique, Louis et Karl, de leur côté, se partagent le royaume de leur frère. Mais déjà ces arrière-petits-fils du grand Charlemagne, ces épigones de France ou d'Allemagne, dont l'un, disait-on, était possédé du démon, et l'autre écrasé d'embonpoint, voient échapper à leur famille l'héritage qu'ils se disputent.

Le pape Jean VIII désespérait de l'empire. Dans son voyage en France, témoin des tentatives des descendants bâtards ou indirects des Carolingiens, d'un

Hugues dans la Suisse et la Bourgogne, d'un Boson en Provence, pour démembrer l'empire et se faire rois, il prête même la main à Boson, qui se fait couronner par les évêques, 879. En Allemagne, les ennemis du dehors redoublent; ils ébranlent les frontières de la chrétienté ou ils pénètrent dans son sein. Le pape écrit qu'il fera empereur n'importe quel prince, pourvu qu'il vienne en Italie. Les quatre épigones, les deux rois de France, Louis III et Carloman, et les deux rois de la Germanie, Louis et Karl, frappés de cette dissolution, après avoir tenté de se quereller, sentent le besoin de faire appel encore une fois à ces vieilles conventions fraternelles (*conventus fraternitatis*) qui avaient été si souvent illusoires. Le vieil Hincmar, qui voyait tout crouler pendant qu'il racontait encore les grandeurs et écrivait la théorie de l'empire chrétien pour ses derniers héritiers, intervient une dernière fois. Grâce à lui, une réunion a lieu à Gondreville, un château de la Lorraine (880). On s'y accorde en laissant la Lorraine aux fils de Louis le Germanique; on y délibère sur les moyens à prendre pour réprimer les usurpations et repousser les païens. Une expédition tentée en commun contre le roi usurpateur de Provence, Boson, ne réussit point.

Seul, le roi du nord de la France, Louis III, fils de Louis le Bègue, ayant rassemblé les seigneurs le plus menacés par les pirates nordmans de l'Escaut, surprend ceux-ci, comme ils revenaient chargés de butin, près de Saucourt-en-Vimeux (3 août 881), et leur fait essuyer une sanglante défaite dont la gloire éclaire une dernière fois le nom des Francs à son déclin.

Un chant en vieille langue franque a conservé le souvenir de cette victoire des Francs occidentaux [1]. « Je connais un roi, — disait la chanson; — il se nomme Louis. — Il sert Dieu volontiers. — Il laissa les païens arriver par mer et le peuple des Francs penser à ses péchés. — Le pays en souffrait. — Mais Dieu eut pitié. — Louis chevaucha en France contre les Nordmans, entonnant son cantique saint. — Tous chantaient *Kyrie eleison*. — Le combat commença. — Chacun combattit en héros. — La victoire fut à Louis. » Dernier hommage d'une poésie barbare à l'un des descendants obscurs du grand empereur des Francs et des Romains!

Cette victoire est le salut de la Gaule, mais elle paraît la perte de la Germanie. Exaspérés, les païens du Nord redoublent de fureur en changeant de champ de bataille. Deux frères, établis dans la Frise, Gottfried et Sigefried, de leur camp à Elsloo, entre la Meuse et le Rhin, non loin de Maëstricht, se répandent entre les deux fleuves et ravagent tout le pays. Maëstricht, Tongres, Liège sont mis à feu et à sang. Cologne, Bonn, et les châteaux de Zulpich, de Juliers et de Neuss, sont la proie des flammes (*igne comburunt*). Les ravageurs arrivent jusqu'à la ville impériale d'Aix-la-Chapelle; comme pour annoncer la chute définitive de l'empire, ils brûlent le palais de Charlemagne, font de la chapelle royale une écurie pour leurs chevaux (*equis suis stabulum fecerunt*), incendient les riches abbayes de Stavelot, de Mal-

1. *Monuments de la langue romane et de la langue tudesque du IXe siècle.* Gand, 1845.

medy, de Prüm, surprennent Trèves, la vieille cité romaine, en massacrent les habitants et arrivent jusqu'à Metz, où reposaient les restes de saint Arnulf, l'ancêtre de Charlemagne. Personne parmi les rois, personne, pour défendre ce pays qui avait été le centre et le cœur de l'empire chrétien de Charlemagne! D'autres barbares du Nord, traversant le Jutland, se jettent en même temps sur la Marche de l'Eyder et massacrent Bruno, duc de Saxe, avec deux évêques, cinq comtes, toute son armée. L'Elbe redevient la limite de l'Allemagne; et, sur toute la frontière de l'Est ébranlée, du nord au sud, les Sorbes, les Bohêmes, les Moraves, secouent le joug qu'on avait voulu leur imposer et refusent de payer tribut.

Toute l'œuvre de Charlemagne croulait; l'Église même était en péril; car d'autres Nordmans, en Gaule, pénétraient aussi jusqu'à Angers et jusqu'à Paris; et les Sarrasins en Italie s'emparaient sur le Garigliano d'une hauteur fortifiée d'où ils inquiétaient le Mont-Cassin, la fondation de saint Benoist. Seul, le pape Jean VIII, comme successeur de Nicolas Ier et de Léon III, représentait l'unité chrétienne au milieu de ces désastres et de ces ruines. Il s'imagine encore d'offrir la couronne du grand empereur à un fils de Louis de Germanie, à Karl de Souabe, que l'histoire a appelé le Gros! C'était le seul sur lequel il pût compter; l'autre, Louis, était depuis longtemps épileptique. Il couronne à Rome, en effet, dans l'église de Saint-Pierre, Karl III avec sa femme Richarda, tandis que la ville d'Aix-la-Chapelle brûlait. Le nouvel empereur s'en retourne aussitôt au nord des Alpes. De retour

en Allemagne, par un bonheur inouï, qui n'était qu'une ironie du sort, il recueille encore l'héritage de son frère, Louis de Saxe, mort pendant son absence, 20 janvier 882, puis, deux années après (884), celui des deux rois de la France, petits-fils de Charles le Chauve, ses petits-neveux, morts prématurément et n'ayant jamais gouverné. L'empire entier n'a plus qu'un maître comme sous Charlemagne ! Mais l'empereur se voit seul, isolé, dans l'empire. Hincmar, *vir merito a cunctis predicandus*, disent les annales de Saint-Wast, était mort. Jean VIII succombait la même année, 882, perdant le sommeil et l'appétit en voyant les Sarrasins sous les murs de Rome.

Qui croyait encore à l'empire quand Karl le Gros, par l'ironie du sort, devint empereur? « Maintenant, disait un moine souabe, Dieu seul sait entre les mains de qui nous allons tomber, si Karl ou les fils de Karl réprimeront les usurpateurs ou plutôt les brigands qui lèvent partout la tête, ou si l'empire sera leur proie. » Il n'y avait plus, en effet, d'empire. Depuis longtemps, toutes les institutions carolingiennes étaient tombées; plus de *missi dominici*, plus d'heerbann. Comtes, margraves, évêques, ne sont plus les agents du pouvoir; les possesseurs de fiefs royaux ne sont plus d'obéissants serviteurs. Charles le Chauve les a appelés tous tristement, dans un capitulaire, *nostri infideles* [1]. L'empereur peut errer avec sa cour, de châteaux en châteaux impériaux, dans toutes les parties de ses États. On le regarde passer

1. Capit. de Tousey (année 865, c. 1) : *Ut sicut nostri infideles.*

comme une curiosité, comme le fantôme des temps évanouis. On ne le suit plus à la guerre. S'il rassemble encore des diètes, il y dépend des personnages ecclésiastiques et laïques qui s'y réunissent. Les différents peuples de l'empire n'ont d'yeux que pour les hommes qui, au milieu d'eux, sont les plus considérés, les plus riches, les plus braves. Ils font déjà rois ceux qui se croient ou se disent carolingiens. Ceux-là seuls les représentent; ce sont eux seuls qu'ils suivent. La mort de tant de princes a fait encore tomber le sceptre impérial aux mains d'un carolingien; mais ce n'est plus qu'un brillant hochet. Un droit nouveau se dresse en face de ce vieux droit : le peuple et le clergé choisissent leurs chefs ou se donnent aux puissants. Il n'y a plus que des forces locales.

Karl le Gros, *Karolus crassus*, *grossus*, dernier successeur de Charles le Grand, en est comme la caricature dans sa personne et dans ses actes (*desipiens corpore et animo*). Il est le jouet de la fortune, qui ne cesse de le tromper, *omina fallentis fortunæ ludibria expertus*. On le voit cinq fois en Italie, à Rome. Le choix du successeur de Jean VIII se fait sans son agrément. Sous ses yeux, de puissants seigneurs italiens se disputent déjà la royauté d'Italie. Par deux fois, il essaye de rassembler à Worms une armée pour relancer les Nordmans de la Frise dans le camp d'Elsloo. Gottfried et Sigefried lui arrachent une paix qui leur cède la partie de la Frise autrefois occupée par les Danois Hériold et Rorich. Le Lotherrègne n'en est pas plus heureux. « Karl le

Gros, embarrassé, incapable de rien faire de digne de mémoire, » attire Gottfried et Hugues dans un piège, met le premier à mort, fait crever les yeux au second et le relègue dans un monastère [1].

Même impuissance sur toutes les frontières! Au sud-est, le duc de Moravie, Swentibold, traverse à plusieurs reprises le Danube, arrive dans l'ancienne Pannonie, et ravage « comme un loup tout le pays, du Raab à la forêt de Vienne ». Un seul homme, le duc de Carinthie, fils bâtard de Karloman, Arnulf, à qui l'on avait laissé ce pays, essaye de lui tenir tête. C'est encore pis dans la Francie occidentale. Les pirates nordmans pénètrent jusqu'à Paris, ville autrefois riche et populeuse, *quondam populosa et opulentissima*. Les habitants, effrayés, se blottissent avec frayeur dans l'église de Saint-Germain. Les pirates, ravageant tout à l'entour, en font le siège, 886. Karl le Gros rassemble une armée, en juillet, à Metz, joint des Français du nord à ses Germains, arrive devant Paris qui se défendait héroïquement, campe au pied des hauteurs de Montmartre, et, là, il donne honteusement 700 livres pesant d'argent aux païens, pour qu'ils laissent le bassin de la Seine et portent leurs ravages en Provence contre Boson son ennemi!

C'en était trop; Karl le Gros revient en Allemagne, moins encore chargé du poids de ses infirmités, *magna infirmitate adgravatus*, que du poids de sa honte. On le suit à travers les châteaux impériaux et

1. *Ann. Reg.*, 886 : *Nihil dignum memoria adversus tantam violentorum rapacitatem actum est.*

les abbayes, à Schelestadt, à Reichenau, demi mort, faisant des donations et des aumônes, cherchant à laisser sa succession à un fils bâtard. Mais on attaque son ministre favori, sa femme Richarda; on le vilipende lui-même. Le malheureux convoque une assemblée à Tribur. Les différents chefs de l'Allemagne, ducs, comtes, évêques, s'y rendent avec leurs vassaux, non pour le service, mais pour la déposition de l'empereur. Saxons, Franconiens, Bavarois y étaient en nombre. On remarquait l'animation d'Arnulf, duc de Carinthie, le défenseur de la frontière de l'Est, fils illégitime de Karloman. Ce fut un abandonnement général comme au Champ du mensonge. L'archevêque de Mayence ménage enfin la catastrophe et conduit la révolution. Par ses mains, l'empereur envoie à Arnulf les reliques de la croix du Seigneur sur lesquelles celui-ci lui avait juré fidélité, et demande par grâce une métairie de Souabe où il pût finir en paix ses jours. C'est là, en effet, que, le 8 janvier de l'année suivante (888), il finit à Neidingen, près du Danube. On transporte ses restes dans l'abbaye de Reichenau, près de l'autel de la Vierge, où ils reposent encore aujourd'hui. L'empire de Charlemagne avait pris fin.

LIVRE DIXIÈME

ÉTABLISSEMENT DE LA FÉODALITÉ AU Xe SIÈCLE

« Un bel empire florissait sous un brillant diadème; il n'y avait qu'un prince et qu'un peuple; toutes les villes avaient des juges et des lois. Le zèle des prêtres était entretenu par des conciles fréquents; les jeunes gens relisaient sans cesse les livres saints, et l'esprit des enfants se formait à l'étude des lettres; aussi la nation franque brillait-elle aux yeux du monde entier. Rome elle-même, la mère des royaumes, était soumise à cette nation. C'était là que son chef, soutenu de l'appui du Christ, avait reçu le diadème par le don apostolique. Heureux s'il eût connu son bonheur, l'empire qui avait Rome pour citadelle et le porte-clef du ciel pour fondateur! Mais, aujourd'hui déchue, cette grande puissance a perdu son éclat et le nom d'empire. Le royaume naguère si bien uni est divisé. Il n'y a plus personne qu'on puisse regarder comme empereur. Au lieu d'un roi, on a des roitelets, et au lieu de royaume des morceaux de royaumes. Pleurez sur la race des Franks; l'empire élevé par la grâce du Christ est maintenant gisant dans la poussière! »

Telle était, en effet, la différence qui existait entre l'Europe du IXe et celle du Xe siècle. L'empire avait été une première fois divisé en 843; il s'était tout à fait écroulé sur lui-même en 888. Les descendants du grand homme s'étaient fait la guerre les uns aux autres, les fils au père, les frères aux frères. Officiers de l'État et officiers de l'Église, ducs, comtes, évêques, abbés, en avaient profité pour ne reconnaître plus d'autorité au-dessus d'eux. De nouveaux barbares étaient venus de tous les points de l'horizon, Nordmans, Sarrasins, Hongrois, se jeter au milieu de ces querelles. Le porte-clef même du ciel, celui qui avait consacré l'empire, avait contribué à sa chute en voulant le dominer; et, perdant avec lui son appui, il allait retomber dans l'isolement et dans l'impuissance, au milieu des ruines et des factions de Rome. Toute unité politique ou morale, toute grandeur, avec les Francs, avait disparu en Europe.

Il y aura bien encore dans la Germanie et l'Italie, que Charlemagne avait soumises, des princes qui se prétendront empereurs, mais sans reconstituer l'empire de sitôt. Dans l'ancienne Gaule, le duc d'un petit pays central qu'on appelait France essayera à son front la couronne de roi; dans d'autres parties de la même Gaule, d'autres prendront aussi ce titre, en Aquitaine, en Bretagne, en Lorraine, en Bourgogne et en Navarre; et, dans l'Italie même, deux compétiteurs se disputeront le titre de roi. Mais ce seront d'abord des rois sans royaume, car il n'y a alors vraiment ni France, ni Italie, ni Allemagne, si ce n'est au point de vue géographique. Qu'y a-t-il donc sous ces

royaumes, qui ne sont eux-mêmes que les ombres d'un empire tout idéal? Il y a le morcellement infini de la terre et de la souveraineté, partagées entre une aristocratie demi laïque, demi ecclésiastique, devenue maîtresse de tout, constituée pour l'oppression du manant dans les villes dépeuplées et en ruines et du colon dans les campagnes. En effet, chaque province s'est séparée du tout, sous l'impulsion de son plus grand propriétaire, possesseur d'un bénéfice, ou de l'ancien officier de l'empire chargé de la gouverner; et, au-dessous de lui bientôt, sous un chef qui l'imite, chaque ville, chaque plateau devient un petit État souverain. Partout, aux flancs des grandes villes, dans la plaine, au sommet des rochers, dans les gorges de la montagne, on voit se dresser, étendant son ombre sur les vieilles villes ou sur les cabanes éparses ou ramassées, le donjon féodal. C'est là qu'habite l'homme qui, de par son épée, s'est constitué dans ce coin de terre l'héritier de Charlemagne. Il n'a plus guère pour rival que l'homme d'Église, l'évêque dans sa ville, et l'abbé dans le monastère qu'il a bâti au fond de la sombre forêt, et qui ont pris leur part de la dépouille. Dans leurs rapports avec les vilains et les serfs qu'ils protègent et qui travaillent pour les nourrir, le vassal puissant et souvent l'homme d'Église sont maîtres et seigneurs; dans leurs rapports avec le roi suzerain et avec les possesseurs des autres citadelles qui s'élèvent au loin parmi les collines et les montagnes, ils ont des droits et des obligations. Rapports du maître au serf, fondés sur le despotisme, rapports de

l'homme libre à l'homme libre, fondés sur la foi jurée, voilà le régime féodal.

Hors de notre Europe, il s'est rencontré des états de civilisation qui présentent quelque analogie avec la féodalité européenne. On parle de la féodalité du Japon et de la féodalité radjpoute ou mahratte de l'Hindoustan. Dans l'antiquité, l'empire perse a eu de puissants satrapes. L'empire d'Haroun-al-Raschid s'est aussi démembré. Les vallées de l'Afghanistan, les plaines du Beloutchistan sont occupées par des chefs ou khans souverains, qui sont cependant unis entre eux par certains devoirs et certaines obligations. Partout, en effet, où, dans un état de civilisation peu avancé, il ne se rencontre pas un pouvoir central fortement organisé, dont les pouvoirs locaux ne sont que des émanations, il n'y a que deux formes possibles d'institutions générales : une confédération de tribus ou une hiérarchie de chefs militaires. Si l'état social a une base démocratique, comme dans l'ancienne Germanie ou chez les tribus arabes, on a des confédérations; si l'état social a une base aristocratique, comme chez les conquérants de la Gaule ou chez les nobles de l'Hindoustan, on a une hiérarchie de chefs militaires.

Mais, si la féodalité européenne peut trouver, à quelques égards, des analogues dans l'histoire du monde, elle présente dans son développement, dans ses éléments constitutifs, dans les résultats qu'elle a eus pour la civilisation des peuples, des caractères spéciaux, particuliers, qui n'appartiennent qu'à l'Europe et au moyen âge.

I

Vains essais de monarchies nationales et de restauration impériale (888-940).

A la fin du IXe siècle et au commencement du Xe, préparée par les partages des derniers carolingiens, la dissolution de l'empire semble se faire d'abord seulement en royaumes ou en nationalités autonomes, sous l'action et sous l'influence de conditions géographiques et ethnographiques. Mais, des causes politiques et sociales plus lointaines et plus profondes, à la faveur même de cette première désagrégation, détruisent l'organisme politique et militaire compliqué que les Carolingiens avaient essayé de composer avec des éléments germains et latins, et ne laissent plus sur le sol que ces débris de pouvoir, ces morceaux de l'empire qu'on appelle la féodalité.

C'est l'Église chrétienne, habituée déjà à exercer une influence considérable sur les événements, qui essaye de tirer, du naufrage impérial, des royautés qui répondent aux configurations physiques différentes de l'Europe, à des antécédents historiques ou à des affinités de langage qui pourraient faire de leurs peuples autant de nations chrétiennes. Par un dernier témoignage de respect, c'est à des descendants

indirects ou illégitimes de la famille du grand empereur qu'elle s'adresse; ou c'est, par intérêt ou reconnaissance, à quelqu'un de ces grands officiers ou propriétaires de l'empire qui avait fait office de roi en la défendant. Elle consacre même cette magistrature nouvelle ou renouvelée. Réussira-t-elle ainsi à la fortifier assez aux yeux des peuples pour qu'elle puisse accomplir la mission qu'elle lui impose?

1. *Arnulf et la Germanie* (888-898). — Les grands vassaux de la Germanie avaient, en 887, les premiers donné l'exemple, sous l'inspiration de Luitbert, archevêque de Mayence, de déposer un carolingien et de se détacher de l'empire en proclamant Arnulf, duc de Carinthie, dont le règne achève de séparer la Teutonie du reste de l'empire. Celui-ci en effet est, en même temps que le dernier carolingien, son premier roi vraiment national. Mais aussi, comme carolingien, il dépose chez elle les germes de cette ambition impériale de dominer tout l'Occident, héritage de l'illustre race franque, que le fils bâtard de Karl le Gros n'était pas fait pour légitimer, mais qui fit à la fois la grandeur et le tourment de l'Allemagne du moyen âge.

Arnulf avait d'abord à faire de l'unité du royaume une réalité. Les seigneurs et évêques du Lotherrègne n'avaient point paru à la diète de Tribur. Placés entre la Teutonie et la Gaule, ils se rappelaient qu'ils avaient eu des rois à eux sous les Lothaires. D'autres Germains n'avaient reconnu Arnulf à Ratisbonne qu'après la mort de Karl le Gros. Quoique ces descendants des Germains appartinssent tous à la même

race et eussent des institutions sociales communes, ils formaient des familles distinctes : Saxons et Frisons dans la basse Allemagne, Bavarois et Souabes ou Alamans dans la haute. Quoique la langue parlée en Germanie sortît aussi d'un tronc commun, elle se divisait alors en diverses branches, comme le prouvait à cette époque même le poème chrétien du triomphe de Jésus, *Heliand*, né en pleine Saxe, en bas allemand, et l'*Harmonie des Évangiles* d'Ottfried de Wissembourg, en haut allemand. Ce n'était plus la Germanie ancienne, mais à peine encore la *Teutonie*, l'*Allemagne*. La race était en quête de son nom (Deutschland, Teutonicum nomen), qu'elle ne rencontra guère qu'au milieu de ce siècle. On l'appelait encore du nom glorieux de ceux qui l'avaient soumise et convertie, la Francie *orientale* (Francia orientalis). Il fallait unir ces peuples dans le sentiment de la défense commune contre les étrangers, leurs ennemis, qui avaient été ceux de l'empire.

Arnulf fait d'abord une expédition au delà de l'Elbe, contre les Slaves, autrefois tributaires de l'Allemagne; et elle n'est pas heureuse. C'est par de bons procédés qu'il assure la paix de la frontière sud-est contre le duc slave Swentibold, qui avait tenu même l'aîné de ses bâtards sur les fonts de baptême et avait fait de la Moravie, à l'orient de l'Allemagne, un vrai royaume. Une invasion des Nordmans entre la Meuse et le Rhin force cependant le roi de Germanie à faire ses preuves. Les pirates s'étaient fortifiés dans les marais de la Dyle, derrière des remparts faits de troncs d'arbres et de terre. Arnulf

marche contre eux avec une armée de Francs des bords du Rhin et du Mein; car les Alamans abandonnent la partie comme si cela ne les regardait pas, et les Saxons, qui ne combattaient encore qu'à pied, ne le suivent point. Arrivée près de l'endroit où fut plus tard Louvain, devant leurs palissades, l'armée franque hésitait à attaquer (891). Les pirates riaient de voir sa lourde cavalerie tenter l'assaut au milieu d'un terrain tout détrempé d'eau, quand le roi mit pied à terre et ordonna aux siens d'en faire autant. Les barbares ébranlèrent les échos de leurs cris et du bruit de leurs armes. Mais les Francs répondirent par le cri de guerre chrétien, et, la hache à la main, donnent un si furieux assaut, qu'ils renversent ou franchissent les remparts, et, après une grande tuerie, jettent ces pirates avec deux rois de mer dans les marais.

Ce vainqueur des Nordmans n'est plus seulement le roi de la Bavière; il pouvait compter aussi sur les Francs du Rhin qu'il avait défendus. Il nomme le nouvel archevêque de Cologne, et celui de Mayence, Hatto, son fidèle serviteur (*fidelis noster*). Il veut maintenant réunir, entraîner ses peuples contre la puissance voisine et redoutable de Swentibold, le Morave. L'entreprise n'est pas heureuse. Le margrave de Thuringe et l'archevêque de Wurtzbourg, partis les premiers pour une sorte de croisade, pénètrent dans la Bohême. Ils sont bientôt surpris et entourés dans les montagnes. L'archevêque est tué. Arnulf réunit contre son ennemi d'autres chefs slaves à ses Alamans. Les Moraves se retirent dans leurs

forêts et leurs montagnes, laissent porter le fer et le feu dans leurs villes à peine bâties dans la plaine. Puis, quand Arnulf s'en retourne, 893, ils se précipitent, avec Swentibold, sur lui et massacrent son armée. Arnulf n'est lui-même sauvé que par un miracle qu'il attribue à la protection de saint Emmeran, son patron.

La vengeance qu'Arnulf chercha à tirer de son ennemi fut cependant plus funeste à l'Allemagne que sa défaite. Un nouveau peuple de race ouralo-finnoise, dont la physionomie, la manière de combattre et les mœurs rappelaient beaucoup les Huns, les Magyares, nommés aussi Ougres, Hongrois, inquiétait de ses courses vagabondes les frontières de l'empire grec et celles du royaume des Bulgares. Arnulf s'adresse à ces nouveaux barbares. Les Hongrois passent en masse les Carpathes et se répandent, sous les descendants d'Arpad, leur héros légendaire, dans l'intervalle presque vide des royaumes bulgare et morave, au milieu des marais de la Theiss et du Temès. Désespérant de résister à tant d'ennemis, le vieux Swentibold, que les chroniques allemandes traitent « de tête pleine de dol et d'astuce », partage son royaume entre ses deux fils, avec peu d'espoir de leur laisser l'indépendance après lui, et disparaît. Mais les Hongrois traversent le Danube, ravagent l'ancienne Pannonie entre la Save et la Drave, *usque ad internecionem*, et, au lieu d'un peuple slave déjà sédentaire et chrétien, l'Allemagne a sur sa frontière une nation nomade, païenne et sanguinaire.

2. *Eudes le Robertinien et la France* (888-898).

— Dans la vieille Gaule, un puissant seigneur du bassin de la Seine s'était signalé à la défense de Paris en 887 contre les Nordmans, déjà maîtres de Rouen. C'était Eudes, le fils aîné de ce Robert le Fort, d'origine neustrienne probablement, chargé par Charles le Chauve de la défense du pays et mort glorieusement à Brissarthe en 866. Il avait hérité de la puissance de celui-ci, c'est-à-dire des comtés de Paris, de Blois, d'Orléans, des marquisats de Touraine et d'Anjou, et d'alleux nombreux en Champagne et même en Poitou. Effrayés des progrès des Nordmans en Neustrie, les seigneurs du Nord voyaient en lui le vrai défenseur de la contrée. Il est vrai, l'archevêque de Reims, Foulques, leur rappelait les droits d'un fils de Louis le Bègue; mais c'était un enfant de cinq ans. L'évêque métropolitain de Sens, Gautier, puissant personnage ecclésiastique aussi, gagna à Eudes le suffrage des grands et, à Compiègne, couronna solennellement celui-ci roi de ce qu'un chroniqueur allemand appelait alors la *Francie latine* et un italien la *Francie romaine* [1].

La possession de Paris, regardé comme le boulevard de la Gaule contre les pirates du Nord, la situation des *honneurs* et des *fiefs* de la famille robertinienne dans la contrée de la France la plus belle et la plus riche par ses cités et ses campagnes, au cœur même de la nation, entre la Seine et la Loire, semblait en effet destiner le nouveau roi à être le chef d'un peuple et d'un pays où déjà la

1. Bruno, *Bell. Sax.*, 36, dans Pertz, VII, 342 : *Francia latina, occidentalis.* Luitprand, I, 14, 16 : *Franciam quam romanam dicunt.*

langue semblait aussi trahir une nationalité nouvelle. Les plus anciens monuments de la langue romane du nord, la *Chanson de sainte Eulalie*, la *Passion de Jésus-Christ*, y naissaient alors comme une protestation contre l'invasion païenne et normande. Mais, par cette raison même, les grands seigneurs et les peuples septentrionaux de Flandre, de Brabant, de Lorraine, où la race et la langue teutoniques, laissées par l'invasion, dominaient davantage, courberaient-ils la tête sous ce roi d'une France nouvelle? et, au sud de la Loire, dans ce midi où les Germains avaient moins pénétré, où la langue néo-latine s'épanouissait aussi dans un dialecte plus voisin de celui de l'Italie, les Aquitains consentiraient-ils à reconnaître ce roi du nord, usurpateur des droits carolingiens, qu'on appelait *rex Francorum*. Pourquoi ce pays, qui avait aussi une population d'un autre caractère, d'une autre langue, attestée, à cette époque, par le monument national du *Poème sur Boëce*, n'aurait-il point aussi un roi à lui? Au moins le comte de Poitiers, Rainulf, fils du feu marquis Bernard de Gothie, se fit-il proclamer un instant roi, dans sa cité, au risque de n'être pas reconnu même par les autres grands seigneurs aquitains ses rivaux.

Que dire de la province de Bretagne, celtique par la langue et par la population, et qui avait seule à se défendre contre les Nordmans? Allain le Grand, comte de Nantes, après avoir remporté sur ceux-ci une victoire, avec Judicaël, comte de Rennes, prit le titre de roi qu'il garda dix-sept ans.

Le roi du nord, Eudes, n'était pas indigne de cette couronne. Mais à quelles difficultés il s'exposait ! Quand les Nordmans des bords de l'Escaut, battus par Arnulf, se jetèrent dans le bassin de la Somme et s'établirent à Amiens, Eudes, comme le dernier carolingien, leur paya aussi ce qu'on appelait l'impôt des Nordmans. Loin de l'aider dans sa tâche nationale, les grands seigneurs du nord et du midi, ses émules, profitaient de ses embarras. Au nord, le comte de Flandre agissait en seigneur indépendant. Au midi, après la mort de Rainulf, le comte d'Auvergne prenait à son tour le titre de duc d'Aquitaine et empêchait le frère d'Eudes de s'emparer de Poitiers, dont la possession eût fait prendre pied aux Robertiniens au midi de la Loire. Il est vrai, les seigneurs de la Marche espagnole de Gothie reconnaissent de loin la suzeraineté d'Eudes, parce qu'elle ne les gênait pas; et les évêques de Narbonne, d'Albi, de Béziers assistent au concile qu'il réunit en 890 à Meung. Mais son illégitimité est encore pour lui le plus grand embarras.

En effet, en 895, l'archevêque de Reims, Foulques, aidé du vieux comte de Vermandois, qui, au nord du duché de France, se flattait de descendre des Carolingiens, bénit et consacre roi le fils grandissant de Louis le Bègue, Charles, connu sous le nom de Simple. On l'installe sur les hauteurs fortifiées de la ville de Laon. Il devient immédiatement le drapeau de tous les opposants, entre autres du comte d'Auvergne et de Richard le Justicier, duc de Bourgogne. En 894, Eudes vient planter son camp devant Reims; car c'était, dit un annaliste allemand, un homme vaillant

et surpassant, par la beauté de son visage, la hauteur de sa taille, la force et la sagesse, tous les hommes de son temps. Charles s'enfuit devant lui en Lorraine et invoque l'appui de vassaux germains et de Beaudouin, comte de Flandre. Il revient avec eux envahir la France. Robertiniens et Carolingiens, Paris et Laon, sont aux prises, jusqu'à ce que les deux compétiteurs s'entendent pour porter tous les deux le titre de roi et partager l'ancienne Neustrie, chacun avec leurs vassaux. Ils vivaient en effet en paix, lorsque, en 898, Eudes, doutant de sa légitimité, laissa Charles le Simple seul roi.

3. *Les deux Bourgognes, cisjurane et transjurane; Boson et Louis. — Rodolphe Ier* (888-899). — A cette époque où les nationalités nouvelles, à l'état latent, se cherchaient dans l'ombre, entre la *Francie occidentale, latine et romaine* et la Francie *orientale, teutonique*, entre les Francs latins et les Francs teutons (*Francos latinos* et *Francos teutonicos*), il y avait une région intermédiaire où avaient régné le fils de Louis le Débonnaire, Lothaire Ier et ses fils. La Lorraine flottait entre les deux Francies du nord, du Rhin à la Meuse. Elle était destinée à être le théâtre des luttes des rois de Germanie et de France. Mais, au sud, la vallée de la Saône et du Rhône, la première plus mélangée de Germains, la seconde de Romains, se rappelait avoir été le siège de royaumes, sous les Mérovingiens et les Carolingiens. Il n'est pas étonnant que quelques seigneurs puissants aient tenté de s'y faire rois dans le démembrement de l'empire.

L'un d'eux, déjà, même avant 888, Boson, descen-

dant par sa mère de Lothaire II et époux d'une sœur de Charles le Chauve, mis par celui-ci en possession de la ville de Vienne, du Lyonnais et du Valais, chargé un instant par lui également, avec le titre de duc, de conquérir l'Italie, possesseur au delà de la Loire du comté de Bourges, las de servir les autres, avait travaillé pour lui-même. Il était fort bien apparenté. Chambellan du duc d'Aquitaine, allié du comte d'Auvergne, après la mort de sa première femme, il avait épousé en Italie la fille de l'empereur Louis II et pratiqué des alliances dans ce pays. Déjà, après la mort de cet empereur, voyant avec peine Charles le Chauve passer les Alpes, il avait refusé de l'accompagner et peut-être, avec quelques autres grands, conspiré contre lui. Le pape Jean VIII aussi, désespérant de Louis le Bègue, successeur de Charles le Chauve, avait voulu le faire roi d'Italie, sans y réussir. Mais, à la mort de Louis le Bègue, cet ambitieux seigneur, sans égard pour les deux fils de celui-ci, qui régnaient l'un au nord, l'autre au midi de la Loire, et sous prétexte de défendre ce pays contre la colonie de Sarrasins de Fraxinet, avait rassemblé les évêques de Lyon, de Besançon, d'Aix, d'Arles, trente-sept de leurs suffragants et nombre de seigneurs, à Mantaille, s'était fait proclamer roi par eux et oindre par l'archevêque d'Arles, le 15 octobre 879. Attaqué par les rois de Germanie et de France, il défend son usurpation dans Vienne, sans jouir longtemps d'une couronne si difficilement acquise ; mais il la laisse en 887 à son héritier, un fils en bas âge. La fille de l'empereur Louis II, la fière Hermengarde, sait faire reconnaître

par Charles le Gros et par Arnulf cet enfant réservé à une triste destinée, sous le nom de Louis l'Aveugle. Il est couronné roi à Valence, 890, dans un concile [1]. Mais il ne conserve pas tout le pays que son père avait dominé.

En effet, un puissant seigneur de la Bourgogne transjurane, qui tenait à la fois par les femmes à Charles le Chauve et à Louis le Germanique, se fait couronner dans la haute Bourgogne, à Saint-Maurice en Valais, par une assemblée d'évêques et de seigneurs, et fonde ainsi, de Lausanne, sa capitale, un royaume nouveau de Bourgogne transjurane, tandis que celui du fils d'Hermengarde reste désigné par le nom de Bourgogne cisjurane. Rois et royaumes, qui convenaient peut être à deux contrées et à deux populations aussi différentes que celles du Jura et de la Provence, mais auxquels les grands vassaux laissèrent peu de pouvoirs et qui se perdirent, d'ailleurs, par une ambition égale à leur impuissance.

4. Bérenger Ier de Frioul et Guido de Spolète, rois et empereurs en Italie. — En Italie, les invasions du VIe siècle, qui ailleurs fondèrent des royaumes, n'avaient pas manqué; mais aucune de ces invasions ne s'y était faite à fond, n'était parvenue à se consolider, à s'affermir. Les monarchies qu'elles avaient fondées avaient été éphémères. L'empire grec avait renversé la monarchie visigothique, et les Francs de Charlemagne la monarchie lombarde. Il en était résulté des oppositions notables de caractère national et de

1. *Bibl. de l'École des Chartes*, 1880, p. 9, 12, 14, 87.

mœurs entre les différentes parties de la péninsule.

Dans le bassin du Pô, où Lombards et Francs avaient surtout séjourné, dominaient les habitudes germaines. Dans le centre de l'Italie, quoique les Lombards et les Francs fussent descendus en Toscane et eussent jeté un duché assez durable à Spolète, le sang et l'esprit romains, mélangés de grec, s'étaient plus énergiquement défendus, à l'abri de la puissance temporelle et des immunités conférées au saint-siège de Rome et à quelques évêques comme celui de Ravenne, dans l'ancien exarchat. Au midi, le duché de Bénévent, fondé par les Lombards, au milieu d'une population grecque et sous la domination ou l'influence politique de Byzance, s'était converti plutôt aux mœurs du pays qu'il n'avait amené les cités et les provinces grecques à la forme lombarde ou franque. En vertu des souvenirs administratifs de l'empire romain et de l'invasion germanique, les Lombards des bords du Pô avaient plus d'affinités avec les habitants des provinces de la vallée du Rhône qu'avec les habitants des provinces de Ravenne, de Rome ou des frontières méridionales du duché de Bénévent; et il n'y en avait pas beaucoup entre ceux-ci et les Grecs de l'Italie méridionale et de la Sicile, qui prenaient, de leurs rapports fréquents avec les Sarrasins sur les points occupés par ceux-ci à Bari, au Garigliano et en Sicile, une teinte presque africaine.

On eût pu croire que l'Église, si influente partout alors sur la création des royaumes, se serait unie en Italie en faveur de la monarchie et de l'unité nationale. Mais, sans compter que les papes, qui avaient

des prétentions à une domination spirituelle plus étendue que les autres évêques et qui possédaient un territoire considérable au centre de la péninsule, ne tenaient pas beaucoup à se donner un maître ou le préféraient au moins plus éloigné; l'archevêque de Milan, rival de Rome, avec ses suffragants, ne pouvait avoir les mêmes visées que le pape, s'il s'agissait de donner un roi, une capitale à l'Italie. C'est la cause principale des fréquents changements de rois qui s'élèvent et tombent alors en Italie, et de l'instabilité des monarchies qui y sont essayées.

L'un des plus puissants seigneurs de l'Italie, Lorrain, fils d'un certain Evrard, époux d'une fille de Louis le Débonnaire, et devenu, après son père, par la faveur de Lothaire Ier, marquis ou duc de Frioul, c'est-à-dire de la frontière du nord-est, ambitionne le premier la couronne italienne. Le puissant archevêque de Milan lui pose sur la tête, à Pavie, la couronne de fer des rois lombards, en présence d'un grand nombre de seigneurs et d'évêques de la contrée. Aussitôt, le pape Étienne V, successeur de Jean VIII, oppose à celui-ci un autre carolingien indirect, Guido, duc de Spolète, un Franc, Lorrain aussi, qui avait été établi là également par l'empereur Lothaire. Celui-ci visait encore plus loin. Appelé en France par l'archevêque de Reims, Foulques, contre le roi Eudes, soutenu par le pape et par Boson, il pénétra un instant jusqu'en Lorraine, où il fut couronné à Langres par quelques prélats et seigneurs de Champagne et de Bourgogne. Mais, bientôt, il fut forcé par le roi Eudes de s'en retourner en Italie. Désappointé, cet ambi-

tieux cherche à se dédommager dans ce pays, où le suivirent quelques seigneurs français et bourguignons. Il rencontre son rival, Bérenger Ier, avec une armée supérieure sur les bords de la Trebbia, le bat, et, tandis que le vaincu s'enfuit en Germanie, il se fait couronner aussi à Pavie.

Heureux de ce triomphe et croyant, par un aveuglement fatal, lui donner plus de puissance, le pape Étienne V alors s'avise de couronner Guido, à Rome, empereur. Titre plein de périls, quand il n'était pas autorisé par la grandeur, et qu'un roi éphémère eût dû laisser dans l'oubli. Infatué de son titre, confiant dans le prestige du pape Étienne V, Guido prétendait renouveler les miracles de l'empire franc. Il portait gravé sur son sceau impérial ces mots : *Renovatio regni francorum*, ambition qu'il devait payer cher dix ans plus tard. Ce n'était qu'un hochet de plus que le pape avait offert aux rivalités ridicules de ces nouveaux épigones indirects et bâtards des Carolingiens, pour les mettre aux prises et les faire échouer même dans leurs royaumes.

5. *Tragicomédie de l'empire jouée par Lambert, fils de Guido, et Arnulf, à Rome* (894-898). — Un annaliste allemand parle avec un dédain assez justifié de tous ces roitelets (*reguli*). Il en excepte seulement le roi de Germanie, Arnulf. Celui-ci, au commencement, parut en effet jouer entre tous une sorte de rôle prépondérant. Le roi Eudes, soit pour s'entendre avec lui contre les Nordmans, soit peut-être dans l'intérêt de leur commune usurpation, avait été lui rendre visite sur le Rhin, en juillet 888,

à Worms. Une chronique allemande voudrait nous faire croire que le fier défenseur de Paris y vint en suppliant et en obligé, *humiliter et gratanter;* d'autres écrivains nous assurent que le nouveau roi de France ne demanda que le consentement (*consensus*) d'Arnulf, et que, là, tous deux firent une alliance amicale (*facti amici*) pour séparer, comme dit un contemporain, les *Francs teutons* des *Francs latins*, c'est-à-dire l'Allemagne de la France. Le roi de la haute Bourgogne, Rodolphe Ier, alla aussi trouver Arnulf jusqu'à Ratisbonne avec une certaine déférence pour se faire pardonner son ambition du premier jour. Le roi du nord de l'Italie, Bérenger Ier, dans l'entrevue de Trente, sur la limite des deux royaumes, fit également avec Arnulf une alliance de paix, *fœdera pacis*, pour s'assurer un allié contre Guido de Spolète.

Plus tard, sollicité du côté de la France par Eudes et Charles le Simple, Arnulf tient une conduite assez ambiguë. Au reçu d'une lettre de l'archevêque de Reims, il paraît pencher du côté de celui qui était *de stirpe regis*. Puis Eudes, dans une visite, obtient de lui tout ce qu'il veut. Au fond, Arnulf ne pensait qu'à lui. Déclaré, dans un concile de vingt-sept évêques, *roi élu de Dieu* lui-même, *per Deum electus*, le premier des rois allemands, il inspire par son exemple, à ses successeurs, l'ambition, aussi fatale à l'Allemagne qu'aux autres contrées, d'intervenir chez ses voisins et même de restaurer l'empire de Charlemagne.

Le roi Guido, en Italie, n'avait relevé le titre d'empereur que pour en faire un objet de crainte ou d'es-

pérance, d'ambition toujours. Le roi Arnulf se laisse séduire par les intrigues italiennes. Bérenger Ier, son voisin, avec qui il avait fait alliance, chassé par son rival, Guido, sollicitait son intervention. Un nouveau pape, un Romain, Formose, obligé de couronner empereur même le fils de Guido, Lambert, offre au roi teuton, 892, pour le décider à venir, le titre d'empereur, « usurpé », disait-il, par un Italien de Spolète, et qui ne convenait qu'à un Franc.

A la tête d'une armée composée seulement de Souabes, par un hiver rigoureux, Arnulf, en mars 894, reprend le vieux chemin des invasions teutoniques, le col de Brenner, est reçu dans Vérone par Bérenger et se heurte d'abord contre Bergame. Le comte Ambrosius, l'évêque Adalbert et le peuple y tenaient pour l'empereur italien Guido. Les troupes allemandes donnent l'assaut, en dressant leurs boucliers sur leurs têtes contre une pluie de traits et de pierres, et emportent la place par la brèche. La ville est mise à sac, les hommes massacrés, les nonnes et les femmes violées, les prêtres emmenés à la chaîne [1] par ces nouveaux chrétiens de Germanie. On pend Ambrosius à un arbre et on emmène l'évêque prisonnier. Cette barbarie ouvrit les portes de Pavie, qui ne comptait pas moins de quarante-quatre églises. Arnulf s'y fit prêter serment de fidélité par les grands Mais son armée s'arrêta, dans sa marche sur Rome, à Plaisance, par suite de la faim et de la maladie. I voulait la ramener par les terres du roi de la haut

1. Luitprand., *Hist.*, c. XXXIII : *Sacerdotes Dei vincti trahe bantur, sacræ virginis vi violabantur.*

Bourgogne. Un comte italien courageux, dans Ivrée, lui barre le passage. Réduit à se frayer un chemin à travers les rochers, où il perdit presque tous ses chevaux, Arnulf atteint, par la vallée d'Aoste et le Saint-Bernard, le célèbre monastère de Saint-Maurice, et regagne la Souabe avec une armée épuisée qui ne peut exercer en Bourgogne que des brigandages.

De retour en Allemagne, Arnulf prête le concours de sa volonté et de son bras aux décisions et décrets du synode de Tribur. Ils étend à la Germanie la législation ecclésiastique des synodes de la vieille Gaule pour maintenir la discipline dans le clergé, et déclare l'Église de Rome la mère de la dignité et la maîtresse de l'ordre ecclésiastique, « *dignitatis mater et magistra ecclesiæ rationis.* » Il se proclame lui-même fils et défenseur de l'Église catholique, *ecclesiæ catholicæ filius et defensor*. Le but de cette politique toute cléricale est d'abord de ménager dans ses États une part au fils préféré d'une maîtresse, qu'il avait longtemps fait considérer comme son héritier, mais qui était maintenant remplacé par un fils légitime, Louis. Ce jeune homme, assez gâté et turbulent, tenait son nom de Swentibold, du chef morave qui l'avait eu sur les fonts de baptême, et il paraissait avoir quelque chose de son sauvage parrain. Les grands et évêques du pays, jusque-là résistants, consentent enfin à le prendre pour roi, en mai 895. Peut-être Arnulf voulait-il fixer le sort d'un territoire qui, entre la France et l'Allemagne, n'était ni à l'une ni à l'autre? Witikind, l'écrivain saxon, mal disposé pour elle, disait de cette population mixte et

indécise : « C'est une nation variable, habituée aux artifices, prompte à la guerre, mobile et aimant la nouveauté. » Ailleurs, il l'appelle tantôt « irrésolue » et tantôt « indomptable ».

Enfin, il sembla à Arnulf, arbitre des rois et créateur de royaumes, et au pape Formose, que le moment était venu d'achever ce qui avait été à peine commencé par la première expédition d'Italie, lorsque, Guido mort laissa pour successeur son fils, Lambert, avec le titre d'empereur. Au commencement de l'année 896, Arnulf repasse les Alpes, cette fois avec des Alamans et des Franconiens. De la Lombardie, les Franconiens d'un côté, par la Toscane, les Alamans de l'autre, par la Sabine, marchent sur Rome. Lambert, triste empereur d'aventure comme son père, se réfugie dans un château fort des Apennins. Les envahisseurs arrivent sous les murs de Rome. Le pape avait promis de leur ouvrir la ville; mais Engeltrude, veuve et mère d'empereur, ferme les portes. Arrivés, par la rive droite, devant la porte Saint-Pancrace, les nouveaux barbares, avec une pluie de pierres, écartent les défenseurs qui savaient mieux, dit Luitprand, « tourner le fuseau que manier l'épée, » attaquent la porte à coups de hache, poussent des béliers contre les murs et enfin les escaladent, pendant que la vaillante veuve impériale s'enfuit à Spolète. « Ce qu'on n'avait pas vu depuis les Gaulois de Brennus, dit un choniqueur, Rome est prise. » Arnulf fait décapiter quelques nobles romains, *decollare præcipit*. Le clergé et les corporations, avec les croix et les bannières, viennent à sa

rencontre. Le pape Formose reçoit le vainqueur dans la confession de Saint-Pierre et lui met la couronne sur la tête en le proclamant empereur et Auguste. Ainsi est rétabli ce que les chroniqueurs appellent encore l'empire des Francs, *imperium Francorum;* un violent et ridicule plagiat du grand couronnement de Charlemagne de l'année 800 par le pape Léon III!

L'empire de Charlemagne était fait avant que le conquérant franc acceptât ce titre; Arnulf prenait le titre avant d'avoir fait l'empire. Ce couronnement n'était pas un événement européen. C'était un fait romain, à peine italien. Il n'y avait plus rien de général, d'universel dans la chrétienté. Tout se rapetissait, tout devenait local. A qui appartiendrait la ville de Rome? A qui le hochet impérial? Voilà ce dont il s'agissait. Le titre d'empereur n'ajouta rien à la puissance d'Arnulf. A peine eut-il le dos tourné que Bérenger Ier et Lambert, instruits du bénéfice qu'on recueillait à appeler l'étranger, s'entendent pour partager l'Italie, comme Eudes et Charles le Simple s'étaient partagé la France du nord. Le pape Formose devient l'objet, malgré sa prompte mort, d'une réaction terrible. Etienne VII fait le procès, non pas seulement à sa mémoire, mais en réalité à son cadavre. On ouvre son tombeau, on arrache son corps déjà en putréfaction à la tombe; on l'apporte devant un synode érigé en tribunal; et, là, la cause du coupable ayant été plaidée contradictoirement, la déposition et la condamnation de l'usurpateur et de l'intrus prononcées, on lui coupe les trois doigts de

la main droite qui s'était parjurée et on le jette dans le Tibre.

Pour Arnulf, César de rencontre, il assiste, entre la vie et la mort, pendant ses deux dernières années, à la dissolution de sa puissance. Son fils, Swentibold, en Lorraine, excite une révolte que l'autorité paternelle a peine à apaiser. Arnulf n'est plus même respecté chez lui. Il devient, presque tombé en enfance, le jouet de sa famille et la victime de ses vices, au milieu de honteux ou terribles débats d'un procès en adultère fait par le bâtard Swentibold à Otta, la vieille mère légitime du jeune Louis. Celle-ci obtient non sans peine son acquittement. Enfin Arnulf meurt, à la fin du siècle pendant lequel tombent les Carolingiens, 10 décembre 899.

II

L'évolution féodale. Recrudescence des invasions normandes, hongroises, sarrasines. Dégradation de l'empire, des papes, des rois (899-948).

Les dernières années du IXe siècle avaient vu finir les derniers carolingiens bâtards ou indirects ; les premières du Xe voient commencer réellement l'époque féodale. C'est le moment, le point précis où la transition s'opère. Les monarchies, nées de l'empire, avaient tenté d'arrêter la dissolution à un démembrement d'empire. Elles se montrent de plus en plus impuissantes. La féodalité ne respecte pas les monarchies. Elle réclame son tour. La recrudescence, à cette époque, des invasions des Nordmans, Sarrasins et Hongrois, contribue encore plus à émanciper la féodalité. Sous la menace et la pression de ces ennemis, anciens et nouveaux, qui redoublent alors leurs attaques, la population militaire des villes et des campagnes se groupe autour des anciens délégués ou bénéficiaires royaux sur chaque point du sol attaqué et achève de faire des seigneurs qui savent se défendre autant de souverains indépendants. L'empereur avait été trop haut et trop loin ; les rois ne le sont pas moins. Il faut que la puissance se rapproche

de terre pour que les populations se pelotonnent autour d'elle. La suprême loi politique, c'est la lutte pour la vie. Plus d'empereurs, de rois; il n'y a de possible que des défenses locales. Peut-être, les envahisseurs, qui passent comme entre les doigts des souverains, ne pourront-ils percer l'épaisseur des habitants des villes et des campagnes, groupés autour des seigneurs?

Sur les frontières de terre, en Allemagne, les rois avaient laissé tomber les anciennes marches établies par Charlemagne. Chaque puissance féodale devient une marche pour elle-même. Sur la vaste étendue de côtes de l'empire, les rois, Charlemagne lui-même, avaient négligé d'entretenir une marine suffisante pour protéger les embouchures des fleuves. Il faut que la puissance militaire adhère au sol, qu'elle stationne sur les côtes et les rives des fleuves, pour arrêter les Nordmans ou les Sarrasins, qui jettent leurs stations dans les îles et ravagent les plaines.

On sait quelles causes diverses jetaient, à travers l'Océan et la Méditerranée, sur les côtes de France, d'Angleterre ou d'Italie, les Nordmans et Sarrasins. Peu tentés d'échanger les pays pauvres de la Norvège, du Danemark ou de la Suède, qui suffisaient à peine à les nourrir, contre les rivages de la mer Baltique et de la mer du Nord, aussi inhospitaliers, Danois et Norvégiens, Nordmans, familiers, au milieu de leurs brumes et de leurs rivages déchiquetés par le reflux, avec l'Océan et ses orages, n'avaient fait d'abord que des pirateries isolées sur les côtes occidentales de l'Océan. Ils organisent maintenant, en de nom-

breuses flottilles, des bandes d'émigrants ravageurs, de vraies expéditions maritimes, en vue de s'établir sur les côtes plus riches et plus chaudes de la vieille île de la Bretagne, occupée alors par les royaumes anglo-saxons, et de la France, où des roitelets se disputent l'héritage de Charlemagne.

Pour les Arabes, depuis que la dynastie conquérante des Ommiades s'était affermie en Espagne et avait été arrêtée aux Pyrénées, la mer les répandait sur les côtes chrétiennes de l'Italie et de la France méridionale. Établis, depuis plus de trente ans déjà, en Sicile et sur plusieurs points de la Sardaigne, ils avaient jeté des colonies militaires à Bari, à Tarente, et jusque dans les Alpes occidentales, à Fraxinet, en dépit des rois de Bourgogne cisjurane ou de Provence. De là, plus civilisés, tantôt par la politique, tantôt par les armes, ils intervenaient dans les querelles des rois ou seigneurs chrétiens pour étendre leur domination. Enfin, en Allemagne, c'était bien imprudemment que le roi Arnulf avait invité les rapides cavaliers hongrois à s'établir dans les plaines herbeuses de la Theiss et du Danube, où ils pouvaient si aisément nourrir leurs chevaux et les cavales dont ils buvaient le lait. Il s'en fallut de peu, vers le commencement du xe siècle, que ces ennemis, venus de tous les points de l'horizon, ne se rencontrassent au centre de l'empire. Quels rois et quels royaumes trouvaient-ils alors, en effet, devant eux?

1. *Charles le Simple et les Normans; traité de Saint-Clair-sur-Epte* (911-925). — Le premier roi de la maison de France, Eudes, mort, les grands vassaux

du Nord, pour constater leur droit d'élection, proclamèrent à nouveau le carolingien Charles le Simple. Celui-ci se garantit d'une nouvelle entreprise de la famille robertinienne, en laissant au frère d'Eudes, Robert, qui tenait déjà de celui-ci le titre de *marquis de Neustrie*, la possession de tous les bénéfices de sa famille avec les abbayes de Saint-Denys et de Saint-Germain-des-Prés et peut-être le comté de Nantes. Robert devient même ainsi, selon l'expression dont se sert Charles le Simple dans un diplôme, le conseiller et l'appui de la royauté (*nostri regni et consilium et juvamen*); et, par là, il obtient de lui la survivance de tous ses fiefs pour son fils Hugues, qu'on devait appeler le Grand. A Laon l'honneur, le titre royal; à Paris la puissance.

On ne s'y trompe point. Herbert, comte de Vermandois, recherche et obtient une fille de Robert, et Raoul, le duc de Bourgogne, fils du justicier, une autre. Loin du roi, les grands du Midi, d'Auvergne ou d'Aquitaine se rendent indépendants du carolingien. Le Simple, au nord, ne protège pas même de son prestige le plus dévoué de ses évêques, celui à qui il devait la couronne, Foulques de Reims. Le comte de Flandre, Beaudoin, en désaccord avec ce ministre, l'assassine en 900, au moment où il sortait du palais de Compiègne. Mais les ennemis extérieurs sont bien plus dangereux pour le royaume.

Les Nordmans n'avaient encore essayé que des établissements partiels et éphémères, comme celui de Regnard Lodbrog aux embouchures de la Loire, et celui d'Hastings, à Chartres, bientôt abandonné, quand

le roi de mer, du nom de Rolf, Rollon ou Rou, parvint sur le cours inférieur et aux bouches de la Seine à en faire un définitif, réservé à de hautes destinées.

On ne sait si l'on peut croire à tous les exploits que des chroniqueurs normans ou les Sagas du Nord, assez postérieurs, ont attribués à Rollon, un des chefs ou Jarls norvégiens, révoltés contre le roi Harold Harfager, qui voulait soumettre tous les guerriers libres à son pouvoir. Mais on ne peut douter que le héros norman, de si haute stature qu'il ne pouvait trouver un cheval pour le porter, ne fût déjà en possession, au commencement du xe siècle, de la ville de Rouen, du temps de son archevêque Wito, au milieu des murailles détruites de la cité et du désert des campagnes avoisinantes autrefois si riches. Au temps d'Alfred le Grand, roi d'Angleterre, qui de 874 à 904 avait forcé les Danois de Godrun à retourner dans leur pays, les côtes de la Neustrie s'appelaient déjà Normannie ou Normandie. Les vainqueurs commençaient à faire travailler pour eux les anciens habitants comme tenanciers ou serfs dans les campagnes ; et ceux des villes, commerçants ou ouvriers, payaient tribut.

Malgré les premiers essais d'établissement, les Nordmans de la Seine s'entendaient encore avec ceux des stations de la Loire pour brûler Saint-Martin de Tours, dont les reliques étaient transportées de ville en ville et d'église en église, et massacrer l'évêque de Bourges, de 903 à 910. En l'année 911, trois flottes normandes remontent simultanément la Seine, la Loire et la Gironde. Rollon, le chef des Nordmans

de la Seine, vient attaquer encore Paris, qui était devenu le boulevard de la France du centre. Paris résiste toujours vaillamment et obtient une trêve de trois mois par l'intermédiaire de l'évêque de Rouen. Les chefs puissants du centre de la France en profitent pour réunir leurs forces. Le roi Charles le Simple et le marquis de Neustrie ou duc de France, Robert, s'entendent avec le duc de Bourgogne, Raoul, et avec Ebles, comte de Poitiers. Lorsque, à l'expiration de la trêve, Rollon revient à travers la région d'entre Seine et Loire assiéger Chartres, il trouve devant la ville une armée supérieure rangée sous un étendard qu'on disait fait avec l'étoffe de la chemise de la sainte-vierge, et il est battu.

C'est avec une sage intelligence que les vainqueurs, Charles le Simple et Robert, en profitent pour tenter de faire la paix avec ce turbulent voisin et autoriser l'établissement de ses compagnons sur le sol qu'ils occupaient, afin de les y fixer et de vivre en accord avec eux. L'archevêque de Rouen, Frankès, qui n'avait d'espoir certain de sauver Paris qu'en traitant avec ses nouveaux voisins, intervient. Le roi Charles le Simple consent à offrir sa fille Ghisèle pour cimenter l'accord, à la condition que Rollon se fasse chrétien. Le roi de mer était vieux; il croyait venu le moment de s'asseoir dans sa conquête après les longues fatigues qui l'avaient fait surnommer Rollon va-à-pied. On s'aboucha au lieu dit Saint-Clair-sur-Epte et l'on s'entendit. Le duc de France, Robert, en sacrifiant le pays au delà de l'Epte et de l'Aure, ne perdait rien, puisque ce territoire était déjà occupé.

Charles le Simple y gagnait un vassal dont il pourrait se servir au besoin contre les autres seigneurs. Rollon y trouva la possession légitime du territoire conquis, avec le droit de le transmettre à ses héritiers, et une femme à laquelle cette cession parut servir de dot. On ne fixa pas autrement les limites, au midi de la Seine, qu'à la frontière de la province de France et du Maine, d'abord jusqu'à la Dive et ensuite jusqu'à la Bretagne. Le nouveau prince devenant, pour sa terre, vassal de Charles le Simple, il devait lui prêter hommage, comme duc, comte ou marquis, on ne sait encore. Au moment de la cérémonie où il devait baiser les pieds du roi, nous dit la légende : « Non, par Dieu (ne se bi Gott) ! » se serait-il écrié ; et il aurait ordonné d'accomplir la cérémonie à un de ses hommes, qui aurait levé irrévérencieusement le pied de Charles le Simple jusqu'à sa bouche, au risque de renverser celui-ci de son trône. Retenons de l'anecdote surtout les mots de l'idiome bas-allemand, qui était la langue de Rollon. Celui-ci, quelque titre qu'il prît d'abord, n'en était pas moins le vassal du roi des Francs pour la terre normande (*terræ Normannorum*), qu'il distribua à ses Jarls comme aux autres fidèles, et il faisait des pirates normans des propriétaires : les Normands.

Un second ministre de Charles le Simple, en France, après le traité de Saint-Clair-sur-Epte, Haganon, simple chevalier (*miles*), essaye de relever l'autorité bien amoindrie du descendant de Charlemagne, en cherchant son point d'appui dans la Lorraine, le vieux pays carolingien. Cette velléité lui porte mal-

heur. Les grands de Gaule et même de Germanie se contentent d'abord de venir (Pâques 917) lui faire des remontrances à Aix-la-Chapelle. Mal accueillis, ils se mettent en révolte ouverte, à l'assemblée de Soissons, où Lorrains et Français avec les ducs Giselbert et Raoul de Bourgogne se détachent de lui. Tandis que les Lorrains, toujours cauteleux, font mine encore de soutenir le dernier carolingien, le duc Robert de France, aidé des vassaux de ses parents, Hertbert II de Vermandois et Raoul de Bourgogne, détourne même l'archevêque de Reims du parti du roi. Il va assiéger le *mont de Laon*, dernier asile du malheureux roi, s'en empare, et, pendant que Charles le Simple s'enfuit, il se fait couronner roi par l'archevêque de Sens, Gautier, en 922.

Charles et Haganon ne perdent pas courage ; avec des Lorrains et des Normands ils passent la Meuse à l'improviste, descendent l'Aisne sans défiance, attaquent, près de Soissons, Robert et les Français dans la plaine de Saint-Médard. Robert se jette à la tête des siens. Il est tué raide d'un coup de lance. Hugues, son fils, et Hertbert de Vermandois rétablissent le combat. Dix-huit mille morts succombent dans cette lutte acharnée. Tandis que Charles, vaincu, quitte le champ de bataille pour s'en retourner en Lorraine, Hugues de France, fils de Robert, et ses deux beaux-frères réunis, s'entendent à Soissons avec l'évêque de Sens (5 juillet 923) pour poser à Saint-Médard, sur la tête de Raoul, la couronne perdue par Charles le Simple dans la bataille.

La royauté en France n'est-elle pas le jouet des

puissants seigneurs féodaux? Ne sachant où donner de la tête, Charles le Simple essaye d'abord d'obtenir des secours de la Germanie en abandonnant la Lorraine, qui ne lui appartenait guère. Sacrifice inutile! Sur l'invitation traîtreuse d'Hertbert de Vermandois, il revient en France. Mais celui-ci désarme son escorte et le garde d'abord à Château-Thierry, puis à Péronne, tandis que sa femme, une Anglaise, passe dans la Grande-Bretagne avec son enfant, qui sera Louis d'Outre-mer, 925.

2. *Louis l'Enfant, Conrad Ier et les Hongrois en Allemagne* (899-919). — En Allemagne, la haute Église, plus unie, raffermie sous Arnulf, maintint la couronne sur la tête de son seul enfant légitime, Louis, fils d'Otta, âgé de six ans. Hatto, archevêque de Mayence, « aussi habile dans le maniement des affaires temporelles qu'instruit dans les choses de la foi, » Adalberon, évêque d'Augsbourg, et Salomon, abbé de Saint-Gall, tous trois anciens conseillers d'Arnulf, y ont la plus grande part. « Le navire de l'Église vacillait, écrit Hatto au pape, nous avons mieux aimé conserver la coutume des Francs de choisir leur roi dans la même famille que d'essayer des institutions nouvelles. » Le bâtard d'Arnulf, le plus âgé de ses fils, Swentibold, qui donnait des coups de bâton sur la tête de l'évêque de Langres, s'était acquis un si mauvais renom dans son royaume de Lorraine, qu'on ne pensa guère à lui. Il débarrassa, d'ailleurs, le terrain quelques mois après, en trouvant la mort dans un combat livré à quelques-uns de ses vassaux révoltés. Aussi, malgré son jeune

âge, Louis, le légitime fils d'Arnulf, proclamé, à la diète de Forscheim, fut-il accepté par toute l'Allemagne, même d'abord par la Lorraine. Mais les chefs de l'Église poussèrent cet enfant au trône dans l'espoir de rester les maîtres, et les grands seigneurs laïques laissèrent faire dans l'espoir de le devenir. N'est-ce pas ainsi, pendant les dix années de minorité de Louis, mort avant d'arriver à l'âge d'homme, qu'apparut et s'affermit en Allemagne, à la faveur des invasions hongroises plus redoutables que jamais, la féodalité ecclésiastique et laïque, jusque-là contenue par la royauté, comme elle le fit en France sous le règne de Charles le Simple?

Après tout, Charles le Simple, qu'on a trop rabaissé, comme tous les derniers Carolingiens, n'était pas si sot. S'il admettait ces Normands dans un pays qui ne lui appartenait guère, il profitait de la jeunesse de Louis l'Enfant, qui était en Allemagne sous la tutelle de l'évêque d'Augsbourg, pour pousser au duché de Lorraine le comte de Hainaut, Renier au Long-Col ou Renier-Renard, se faire prêter hommage par lui et étendre ainsi de nouveau la suzeraineté royale de la France jusqu'au Rhin.

Auprès de lui, Louis, fils d'Arnulf, n'était en effet qu'un enfant. Il laissait les duchés d'autrefois usurper son pouvoir, dans toute l'Allemagne, pour y propager l'anarchie, et ne savait pas même se conduire avec les Hongrois comme faisait Charles le Simple avec les Normands. Il est vrai que les Hongrois n'en étaient encore qu'à la période des incursions et du brigandage. Mais quels terribles ennemis!

Divisés en petits escadrons de cavalerie qui savaient se disperser, se réunir au besoin, surprendre l'ennemi ou l'éviter, habiles à lancer leurs flèches même en fuyant, terribles dans leurs victoires, ces envahisseurs égorgeaient les femmes qu'ils ne pouvaient emporter par les cheveux au dos de leurs coursiers, ou brûlaient tout ce qu'ils ne pouvaient prendre avec eux.

En 907, ces barbares remontent le Danube, traversent la Marche orientale du Raab à l'Enns et menacent d'entrer en Bavière. Le margrave Luitpold, chef de ce pays, rassemble une armée qui comptait trois évêques, des comtes plus nombreux encore, pour les arrêter sur les bords de l'Enns. Il succombe avec les trois prélats, presque toute son armée, et laisse son duché en proie au fer et au feu des barbares. En 908, appelés par une peuplade slave entre la Saale et l'Elbe, les Hongrois se précipitent encore par la Bohême et traversent la Saale. Le margrave de Thuringe, Burkhard, veut les arrêter. Il a le même sort que le Bavarois Luitpold. Ces sauvages, en 909, arrivent jusqu'en Allemanie et y font un grand butin. En 910, ils voulaient aller jusque dans la vallée du Main et relancer là le roi de Germanie. Louis l'Enfant, poussé à bout, fait un appel aux Francs, aux Souabes et aux Bavarois, et va affronter les Hongrois au milieu d'un grand nombre des siens près du Lech; il y voit périr l'un des plus braves de l'armée, le Salien Gebhard.

Chaque peuple allemand avait été vaincu à son tour et comme châtié de son indépendance. L'Allemagne

tremblait. Les frontières que Charlemagne lui avait données au sud-est étaient déjà perdues et restaient aux barbares. Couverts par la Bohême et par les Alpes carinthiennes, les Hongrois semblèrent s'arrêter un instant au fond de la fertile et humide plaine qu'arrose le moyen Danube, et commencèrent à y bâtir des huttes de roseau. C'est au milieu de ces misères, 911, l'année du traité de Saint-Clair-sur-Epte, que Louis l'Enfant meurt. L'archevêque de Cologne, Hanno, tenta de sauver la royauté germanique en la faisant conférer par les grands, à défaut d'un Carolingien, à un seigneur de cette race franque, qui paraissait dépositaire et gardienne de la tradition monarchique, Conrad Ier, de la province qu'on commençait alors à appeler la Franconie.

Ce prince semblait avoir le sentiment de ce que la tradition et les circonstances exigeaient de lui et assez d'énergie pour l'entreprendre. Mais il se heurta, sans disposer d'une assez grande puissance terrienne, contre toutes les difficultés qui furent celles de la monarchie allemande pendant tout le moyen âge, et il ne fut pas beaucoup plus puissant que Louis l'Enfant. Laissant Renier-Renard indépendant en Lorraine, sous la protection de Charles le Simple, il ne peut défendre les terres de l'archevêque de Cologne contre le puissant duc de Saxe, Henri, qui avait sous sa main presque tout le nord de l'Allemagne, ni protéger l'évêque de Constance et l'abbé de Saint-Gall contre les usurpations des deux comtes de Souabe. Il n'est pas jusqu'au frère du roi, Eberhard, qui ne se révolte un instant contre lui pour se faire céder le duché

de Franconie. Le duc de Bavière, Arnulf le Mauvais, fait bien pis : pour échapper à la suprématie de son roi, il rappelle les Hongrois à son aide. Conrad Ier rassemble un concile d'évêques à Altenheim et y fait condamner Arnulf le Mauvais et les deux comtes de Souabe pour leurs forfaitures. Soutenu des Hongrois, le duc de Bavière brave Conrad dans Ratisbonne, tandis que ses alliés, en 916, vont brûler Brême et, en 917, poussent leurs déprédations et les incendies qu'ils allument jusqu'à Bâle et de là jusqu'en Bourgogne et en France.

Avec raison, l'évêque de Constance, Salomon, écrit à celui de Toul : « Tout est aux prises, l'évêque, le comte, le vassal, les frères contre les frères, les parents contre les parents, les citoyens dans la même ville. Les grands, qui devraient assurer la paix, donnent l'exemple de la lutte; la loi est foulée aux pieds et le bas peuple murmure et se déchaîne. »

Les vassaux des rois, au milieu des ruines de l'empire, appelaient les barbares envahisseurs à leur aide contre leurs souverains; ne valait-il peut-être pas mieux qu'ils se fissent indépendants pour ne plus songer qu'à défendre leur territoire et leurs sujets, ou qu'ils choisissent, à l'imitation de ce qui avait été essayé une première fois en France, avec Eudes, un seigneur terrien de grande puissance, capable de constituer réellement une monarchie? C'est ce que comprit Conrad Ier lorsqu'en mourant (919) il conseilla en effet aux princes allemands de faire roi Henri de Saxe, fondateur de la première dynastie allemande, la dynastie saxonne ou ottonienne, qui eut

la prétention de relever l'empire de Charlemagne.

3. *L'empereur Louis l'Aveugle et le pape Jean X.* — Que dire des dynasties italiennes à la même époque? Après la mort du fantôme d'empereur Lambert (900), Bérenger Ier, resté seul roi, voit le pape son ennemi juré, Jean IX, s'entendre avec le plus puissant vassal de l'Italie du centre, Adalbert, marquis de Toscane, pour proposer au fils de Boson et d'Hermengarde, roi de la Bourgogne cisjurane ou de Provence, Louis, le vain et périlleux titre d'empereur. Encore une victime!

Ce pauvre prince avait récemment été obligé de céder à Rodolphe Ier, de la Bourgogne transjurane, la Savoie et la région entre le Jura et la Saône (Franche-Comté). Le voici qui passe les Alpes. Proclamé roi à Pavie, il est bientôt couronné empereur à Rome par Jean IX, pendant que Bérenger fuit en Allemagne. Mais son ingratitude pour Adalbert, qu'il trouvait trop puissant, le perd. Le marquis de Toscane, véritable faiseur de rois, comme les ducs de France, rappelle Bérenger Ier. Berthe, sa seconde femme, une fille de la fameuse Waldrade de Lorraine, plus dangereuse encore, multiplie la défection chez les partisans de l'empereur-roi par des moyens qui allaient passer en fréquent usage dans sa famille et dans les affaires italiennes. Louis l'empereur, troisième du nom, jure de ne plus revenir dans la péninsule. Il viole bientôt son serment, obtient d'abord quelques succès, puis se laisse surprendre dans Vérone. Son adversaire lui crève les yeux pour le punir (905); et Louis III, ne gardant plus de l'empire que l'épithète d'Aveugle, retourne en Provence. On se contentait en France

d'emprisonner les rois. En Italie, on crève les yeux à l'empereur.

Instruit par l'expérience, Bérenger Ier abandonne à Adalbert le centre de l'Italie, à un marquis d'Ivrée la région piémontaise au pied des Alpes, et au pape dans Rome, aux évêques dans les villes, à des seigneurs ailleurs, c'est-à-dire à la féodalité italienne, le reste de la péninsule, pour vivre au moins lui, sinon pour régner en paix en Lombardie.

Le saint-siège, un instant relevé pendant la décadence de l'empire par Nicolas Ier, gagne encore moins à ces luttes de monarques fantômes. Livrée aux factions qui se réclament de l'un ou de l'autre, Rome, ainsi que quelques conciles en témoignent, n'est plus, au milieu du désordre et des ruines, qu'une sentine de corruption et de barbarie; toutes les passions s'y donnent carrière; c'est, selon un contemporain, « un cimetière abandonné, visité par des hyènes ». Elle tombe dans la dépendance féodale de quelques petits barons ou chefs de brigands, qui se cantonnent dans les monuments en ruine de la ville ou dans les châteaux voisins; et l'on devine aisément ce que peut devenir le saint-siège lui-même, exposé, au milieu des décombres, comme un simple évêché de province, aux entreprises des plus hardis ou des plus corrompus! Il était déjà soumis au servage d'un comte romain, théophilacte consul et peut-être sénateur de Rome, quand la veuve et héritière de celui-ci, Théodora, à son tour *sénatrice et patricienne*, mit sur le saint-siège l'archevêque de Ravenne, peut-être son amant, qui prit le nom de Jean X (914).

En Italie seulement, le pape Jean X paraît un instant relever la papauté et la royauté italienne en combattant avec avantage les Sarrasins; mais ce n'est pas pour longtemps. Créature de la première Théodora, le pape Jean X (914) ne manquait ni d'intelligence ni d'énergie. Plus hardis que jamais, les Sarrasins venaient de prendre le splendide monastère de Farfa et de détruire celui de Subiaco dans la Sabine. Rome n'avait plus guère que ses murailles pour la défendre. Jean X ligue contre les Sarrasins les ducs de Bénévent, de Naples, les petites républiques grecques et même l'empereur d'Orient; puis, il offre la couronne impériale au roi national survivant, Bérenger Ier. Celui-ci est reçu à Rome avec enthousiasme par le clergé, le sénat, le peuple, les milices, les écoliers, et il est couronné en décembre 915. Il répond à l'attente du pape Jean X. Coupés de la mer, attaqués de tous côtés dans leur camp retranché du Garigliano, les Sarrasins sont jetés dans les Apennins, poursuivis et tués presque jusqu'au dernier (916). Un triomphe est célébré à Rome, comme au temps de l'ancienne république. Mais cet éclat est bien éphémère.

4. *Dégradation de l'empire, des rois, de la papauté. — Bérenger et Hugues. — Théodora et Marozie en Italie.* — Empereur et victorieux, triomphateur des Sarrasins, Bérenger Ier ne peut, une fois le danger passé, étendre sa domination sur toute l'Italie, malgré la mort d'Adalbert, le puissant marquis de Toscane. Là non plus on ne veut pas de monarchie puissante. Le successeur d'Adalbert, un Guido aussi, non moins

oublieux que son père, et sa mère Berthe, avec le marquis d'Ivrée, un autre Adalbert et sa femme Hermengarde, fille de Berthe, appellent encore contre Bérenger Ier, déjà si souvent éprouvé, un nouveau roi d'au delà des Alpes, Rodolphe II, de la Bourgogne transjurane. Bérenger Ier est assiégé dans Vérone, tandis que le Transjuranien est couronné à Pavie. Réduit aux abois, celui qui avait gagné et perdu déjà trois fois son royaume aime mieux le ruiner que de le laisser encore à un autre. Comme Arnulf en Allemagne, il ouvre les défilés des Alpes aux Hongrois (924). La ville de Pavie est mise à feu et à sang, tout le nord de l'Italie pris à rançon. Les Barbares passent les Alpes, le Rhône, malgré les rois de Bourgogne, ruinent Nîmes et poussent jusqu'à Toulouse. Au milieu de ces ruines, Bérenger Ier n'excite plus que l'horreur. Un traître, comblé de ses bienfaits, déjà pardonné après une première tentative d'assassinat, le tue d'un coup de poignard (924).

Rodolphe II, le nouveau venu d'au delà des monts, se croyait sûr d'ajouter la couronne d'Italie à celle de la Bourgogne transjurane. Mais, à la mort du marquis d'Ivrée, Hermengarde offre aussi sa main à un autre prince ultramontain, à son propre frère utérin, fils du premier mari de sa mère Berthe, à Hugues, comte de Vienne et duc de Provence, conseiller de Louis l'Aveugle. Les femmes font la destinée des États ; Hermengarde veut régner. Elle parvient à détacher de Rodolphe II tous ses vassaux, par les moyens dont sa mère avait usés autrefois contre Louis l'Aveugle, et elle le réduit à venir implorer sa

grâce à ses pieds, au prix de l'Italie qu'il abandonne à Hugues (926), pour se réserver son royaume transjuranien.

Cet Hugues serait-il plus heureux que ses prédécesseurs? Après la mort de Louis l'Aveugle (928), il régnait en Provence et en Lombardie. Réunirait-il encore Rome, avec le titre d'empereur, aux marquisats d'Ivrée et de Toscane, tenus par ses parents ou par ses alliés? Rome, d'ecclésiastique et monacale qu'elle avait été au VIe et au VIIe siècle, devenue déjà toute féodale et seigneuriale au Xe, voyait alors ses anciens monuments se transformer en palais grossiers et en forteresses et les hommes d'armes remplacer les moines. De barbares châtelaines, parées des titres de *sénatrices et patriciennes*, mettaient leurs créatures, leurs maris ou leurs fils sur le trône ou dans la chaire de Saint-Pierre. Elles disposaient même de la couronne impériale! Une des filles de la Théodora qui avait poussé Jean X au saint-siège, Marozie, épouse du duc de Spolète, Albéric, disputait maintenant le pouvoir à Jean X. Celui-ci fait tuer Albéric au milieu d'une émeute. Mais Marozie s'empare du môle d'Adrien, au débouché du pont qui mène au Champ-de-Mars. Rome était divisée entre deux partis armés l'un contre l'autre; on se bat des deux rives. Les deux factions s'adressent au nouveau roi d'Italie et de Provence.

Cet Hugues surpassait ces femmes hardies en ambition et en perfidie. Il accepte l'alliance de la veuve Marozie et lui fait épouser Guido, le nouveau duc de Toscane. Jean X veut résister dans Rome; il est pris, jeté en prison et empoisonné. Marozie dispose

une troisième fois de la papauté. Elle met enfin sur la chaire de Saint-Pierre, afin de se l'approprier davantage, son propre fils, né de son premier mariage avec Albéric de Spolète, Jean XI. Tout réussissait à Hugues. Le plus puissant seigneur d'Italie, Guido, marquis de Toscane, était son frère; la maîtresse de Rome était sa belle-sœur, et le fils de celle-ci, pape. Il s'était engagé à épouser Hermengarde, veuve du marquis d'Ivrée, qui l'avait appelé. Mais la mort de Guido lui ouvre de nouvelles perspectives. Marozie est veuve pour la seconde fois. Le mariage n'est plus qu'un mode d'arriver aux dignités et aux honneurs depuis que la femme est tout en Italie.

En épousant Marozie, Hugues peut gagner la Toscane, Rome, et peut-être la couronne impériale! Marozie ne saurait s'y refuser. Il fallait cependant se débarrasser d'un frère de Guido, un Lambert, qui réclamait la Toscane, et de l'ambitieuse Hermengarde, qu'il avait promis d'épouser. Hugues ne craint pas de déshonorer sa mère, Berthe; il jette des doutes sur la naissance de Lambert, d'Hermengarde, qui avait tant fait pour l'élever au trône, tous deux issus du second mariage de Berthe avec Adalbert, ses frères et ses sœurs utérins. Lambert défend en vain son honneur dans l'épreuve du combat, où il terrasse le champion qui lui est opposé. Hugues le fait prendre et priver de la vue. Il donne la Toscane à une de ses créatures, relègue Hermengarde loin de la cour, et épouse Marozie dans la capitale de la chrétienté (932), témoin de ce nouveau scandale! En France ou en Allemagne, la royauté n'était qu'humiliée, aban-

donnée, prisonnière; ici, elle se dégrade, elle est criminelle, adultère, presque incestueuse!

La couronne impériale et la royauté d'Italie allaient être le prix du crime. Ce que ni les rois lombards, Luitprand et Didier, ni Béranger Ier, ni Guido de Spolète, ni Louis de Provence n'avaient pu faire : Hugues et Marozie allaient l'accomplir. Bien plus, en fondant la monarchie italienne, ils subordonnaient, supprimaient presque la papauté. Le roi Hugues, en frappant au visage un fils du premier lit de Marozie du nom aussi d'Albéric, pour lui avoir renversé l'aiguière sur les mains, perd tout le fruit de sa criminelle politique. Furieux de cet outrage, Albéric assiège sa mère Marozie et son nouvel époux dans le château Saint-Ange. Hugues s'évade par une fenêtre au moyen d'une corde; Marozie perd l'autorité dont elle avait fait un si scandaleux usage. Les Romains sont débarrassés à la fois du joug d'une femme, de celui d'un pape indigne et d'un roi étranger. Rome elle-même, depuis plus de mille ans, sous les empereurs antiques et sous les rois du moyen âge, n'avait pas encore vu de pareils personnages et de semblables scènes, où se disputaient à l'envi le dramatique, le grotesque et le criminel.

Tout cela n'était ni de la papauté ni de la monarchie. Lassé de Rome, Hugues déshonore par sa faiblesse, ses désordres et ses crimes, la royauté italienne, déjà si compromise. Il laisse la Provence à son ancien compétiteur, Rodolphe II, pour en faire ce qu'on a appelé depuis le royaume d'Arles (933), qui réunit ainsi ce qu'on appelait les deux Bourgognes, destinées

plus tard à tomber au pouvoir de l'Allemagne. Dans le royaume qui lui restait, toutes les dignités sont prodiguées à ses créatures et aux membres de sa famille. Il aurait fait assassiner le marquis d'Ivrée, le fils d'Adalbert, Bérenger II, qui descendait aussi par les femmes du premier de ce nom, si son propre fils Lothaire, ayant horreur du crime, n'avait sauvé celui-ci. Il n'eut qu'une idée nationale, qu'il exécuta en ambitieux vulgaire. De concert avec le pape Marin II et la ville de Gênes, il conduit une expédition contre les Sarrasins de Fraxinet. Les forbans, attaqués par terre et par mer, voient leurs vaisseaux brûlés ou coulés à fond et sont poursuivis à travers les montagnes jusque dans leurs derniers retranchements. Mais, au lieu de les exterminer, Hugues les transplante des rochers de Fraxinet, qui furent bientôt occupés par de nouveaux bandits, dans les montagnes de Frioul, pour s'en faire des défenseurs contre les mécontents du dedans et les ennemis du dehors (940). Ce dernier trait le perd.

Le marquis d'Ivrée, Bérenger II, fils d'Adalbert, menacé dans sa vie par Hugues, s'était réfugié auprès du puissant roi Otton Ier de Germanie, pour lui demander son appui. Ce fut l'intervention de ce puissant prince qui mit fin à ces tentatives de royauté qui ne furent même pas toujours nationales et en même temps à l'indépendance politique de l'Italie, trop divisée pour rester indépendante. On pourrait le regretter si le caractère et les rivalités de ses seigneurs ou rois d'un jour, jamais respectés même quand ils étaient empereurs, n'avaient démontré que

la péninsule ne s'y prêtait point. Au milieu de ce déchaînement des intérêts personnels ou locaux, de ces luttes sans grandeur, la monarchie n'avait pas été seule atteinte; mais le caractère italien lui-même l'avait été. Ce n'était là ni l'intelligence, ni la culture, ni même l'énergie qui manquaient. L'antiquité classique n'y était pas morte. On y lisait encore Horace, Virgile. Il y avait de l'industrie, du commerce; mais le mélange des barbares étrangers avec une ancienne population très raffinée, le paganisme subsistant dans les mœurs malgré la surface chrétienne, avait produit ce contraste étonnant de précoce rouerie politique et de passions brutales, de basse intrigue et de férocité hardie, de crime et de perfidie, de corruption honteuse et de violente débauche, qui n'épargne pas même alors la Chaire de Saint-Pierre devenue une principauté italienne, et qui a laissé dans les mœurs péninsulaires une empreinte difficile à effacer.

Le xe siècle est par excellence celui de l'anarchie politique et morale, mais nul pays n'y avait été témoin de ce que voyaient alors Rome et l'Italie. Ce n'est pas sans raison que les Italiens l'ont appelé le siècle de fer (*secolo di ferro*). On pourrait en dire autant alors de toute l'Europe. Nous touchons à la féodalité.

III

La féodalité au xe siècle.

L'empire de Charlemagne descend trois étapes de démembrement pour arriver à la féodalité. La première est celle des partages faits par les descendants de Charlemagne entre leurs fils. La seconde, après Charles le Gros, est celle des essais de monarchies nationales. Celles-ci n'apparaissent que pour montrer leur impuissance ou une ambition hors de proportion avec leurs forces. Seuls, les anciens dépositaires de la puissance ou de la propriété impériales, ducs, comtes, bénéficiaires, archevêques, évêques, immunitaires, arrêtent la décomposition complète. Seuls, ils groupent autour d'eux, sur de plus étroits espaces, les agents ou propriétaires inférieurs, de différents degrés, qui touchent à la base même de la société, c'est-à-dire aux vilains, aux colons et aux serfs, et constituent ce régime de gouvernements locaux et d'aristocratie terrienne graduée, qu'on appelle la féodalité. Remontons jusqu'à ses origines, pour voir comment cette végétation puissante, poussée comme un redoutable parasite, sous les monarchies mérovingiennes et carolingiennes, a étouffé non seulement

celles-ci, mais a su constituer une forme de gouvernement à mille têtes, avec ses principes, ses organes, sa force militaire, sa justice, ses finances, son économie, ses travaux publics et privés. La féodalité n'a pas été une anarchie, mais une polyarchie.

1. *Origines de la féodalité*[1]. — Il serait peu logique de chercher exclusivement l'origine de la féodalité soit dans la Germanie soit dans l'empire romain. Les racines, les germes du régime se retrouvent à la fois dans les institutions germaniques, dans l'organisation de l'empire romain, même dans celle de l'Église.

En Germanie, il y avait déjà une sorte de noblesse, une aristocratie d'hommes et de familles, qui groupait autour d'elle, non seulement de plus nombreux guerriers, mais des villages avec terres, pâturages, bois, colons ou serfs. Le simple père de famille libre n'étendait son pouvoir privé, son patronage, son *mundium* que sur les membres de sa famille naturelle et sur ses propres serfs. Mais le patronage de l'homme illustre prenait déjà une plus grande extension; il comprenait toute une *famille* agrandie, une clientèle dont les membres lui rendaient, comme un honneur, en temps de paix, tous les services domestiques, le soutenaient dans ses procès, et étaient en guerre à ses côtés dans la bataille. Chacune de ces associations formait

1. Voir, pour ce chapitre, outre les ouvrages anciens, les plus récents sur la matière : Roth, *Benificial Wesen;* Waitz, *Deutsche Werfas. Gesch.;* Faugeron, *les Bénéfices et la Vassalité;* Léopold Delisle, *la Classe agricole et l'agriculture en Normandie;* Guérard, *Polyptique de l'abbé Irminon* (*Prolégomènes*); de Rozières, *Formules;* Deloche, *la Truste et les Antrustions.*

une phalange, un *cuneus* à part, sur le front de bataille de la tribu. Ce *comitatus*, cette clientèle formait presque sous ses chefs, ses *princes*, et avec ses richesses en terre et en hommes, une sorte d'État dans l'État, même chez les tribus en confédération comme les Alamans, ou groupées pour les besoins de la guerre sous un duc (Herzog) ou, pour plus de stabilité, sous un roi héréditaire, comme chez les Saxons ou les Francs. C'est la part d'origine féodale qui remonte aux forêts germaines.

L'aristocratie que l'on trouve dans les provinces de l'empire romain, avant l'invasion barbare, avait un tout autre caractère. Elle était politique et religieuse. Composée de sénateurs, d'officiers exerçant des charges dans les provinces ou dans les villes, revêtue des titres redondants de clarissimes ou de nobilissimes, investie de privilèges, la noblesse romaine possédait, outre le pouvoir politique, militaire que l'on pouvait lui confier, de vastes domaines ornés de villas, où elle comptait en grand nombre des clients libres ou affranchis, des colons attachés à la terre, tenus à redevance, et des esclaves attachés à la personne. L'aristocratie religieuse se composait des prélats des principales villes de l'empire romain, qui y avaient acquis, par leur ascendant moral, une grande autorité, un commencement de juridiction, et qui avaient recueilli aussi, de la piété des souverains et des fidèles, d'immenses domaines qui faisaient d'eux de puissants propriétaires, également avec villas, colons ou esclaves. Le prestige politique, l'autorité morale et la propriété, tels étaient les éléments de cette

noblesse romaine et ecclésiastique qui, après l'invasion de la noblesse guerrière et barbare, devait constituer avec celle-ci l'aristocratie d'où sortira le régime féodal.

Arrivés, en nations ou en bandes, ceux-ci dans la Gaule, ceux-là dans l'Italie, d'autres encore en Espagne, en Angleterre, les Germains s'étaient établis aux dépens des plus riches propriétaires romains, dans les villas qu'ils leur arrachaient, qu'ils partagaient avec eux, ou encore dans de grandes métairies qu'ils bâtissaient. Chacun s'était fait ou avait reçu sa part, son *alleu :* les chefs de bandes, avec leurs hommes, plus grande que celle des simples guerriers; les rois, avec les terres du fisc et les biens restés sans maîtres, plus grande que celle de tous les autres; mais tous, à la condition d'être toujours prêts à courir à la défense de la commune conquête. Nulle autre obligation : les impôts ne devaient peser que sur les vaincus.

Une première conséquence de ce changement de situation : le roi conquérant, dont le pouvoir est devenu plus grand et plus étendu et la part de terre plus grande, s'est vu obligé de rendre plus solides les liens assez lâches de l'ancien *comitatus;* il donne sur sa part des terres en usufruit, des *bénéfices*, à ceux qui font partie de sa maison et comme de son escorte armée, de sa *truste*, ainsi qu'on s'exprime alors, puis à ses *fidèles* ou *leudes* qui s'établissent plus loin de lui, pour les tenir toujours à sa disposition. Tous, soit dans sa *truste*, *in truste regis*, soit sous sa protection, *in tuitione regis*, *anstrustions* ou *leudes*, lui

doivent, lui jurent fidélité; ils sont ses hommes; ils s'engagent au service militaire en toute occasion, au bon entretien de la terre concédée et quelquefois à une redevance (*beneficia censualia*). Telle est l'origine du contrat bénéficiaire par lequel le maître, le propriétaire a aliéné non la terre, mais le revenu, non la propriété, mais l'usufruit, avec le droit d'y commander et d'y juger privément les hommes qui y habitent.

Deuxième conséquence : parmi ceux dont le roi éprouve le besoin de récompenser le zèle et de s'assurer la fidélité, sont les hommes, soit barbares, soit même romains, auxquels le conquérant, comme héritier des cadres de l'administration romaine, confie avec les titres de ducs et de comtes, même de centeniers, de dizeniers, le gouvernement des provinces et des villes, le commandement des forces militaires, la levée des anciens impôts qu'il veut conserver, la justice royale qu'il veut exercer. Maître du pays conquis et chef des conquérants, protecteur ou patron des hommes libres, soit de la race conquérante soit de la race conquise, des possesseurs d'alleux, des bénéficiaires, des anciens habitants des villes, des colons tombés sous sa sujétion, il faut qu'il assure à tous la jouissance de leurs biens et la paix. Son pouvoir doit être présent partout dans le royaume, pour qu'il puisse réunir, commander les armées, défendre le royaume, lever les impôts, rendre la justice, maintenir l'ordre. Voilà donc une aristocratie qui non seulement a pris la consistance et la perpétuité de l'ancienne noblesse sabine et quiritaire par la propriété, mais qui, à l'instar de la noblesse impériale, détient les fonc-

tions politiques, le patronage des petits et la justice.

Dernière conséquence! une hiérarchie tend à s'établir entre ces descendants de guerriers autrefois presque égaux. Les leudes [1] qui sont en même temps ducs et comtes ont le pas sur les simples leudes, qui n'ont plus que leur tribunal domestique et la petite clientèle qui relève de leur patronage; ils empiètent sur eux, ne leur laissent que la basse justice au criminel et au civil, reçoivent les appels; à la guerre, ils commandent les simples leudes. Administrateurs du domaine royal, dont ils perçoivent les revenus, et des terres d'Église pendant les vacances, ils veillent à la perception des impôts, ils résident souvent dans les villes qu'ils gouvernent. Ce sont les plus puissants personnages du temps, le sommet de l'aristocratie. Mais, en face d'eux, s'élèvent des rivaux redoutables dans la personne des archevêques, évêques et abbés. Ceux-ci ont leur juridiction particulière sur leurs clercs et dans quelques cas même sur les laïcs. Eux aussi ont vu singulièrement augmenter leurs donations par les rois barbares; ils se sont aussi bientôt fait donner par eux une part des revenus publics et du pouvoir politique, en obtenant des *immunités*, pour leurs personnes, leurs hommes et leurs terres, et ils ont pris même, dans les affaires et dans le gouvernement, une grande influence, qu'ils doivent surtout à leur instruction supérieure. Immunitaires, ils ont droit de percevoir le cens sur leurs sujets, les péages sur

1. Les mots *leudes, fidèles* sont employés indifféremment dans les documents. On ne trouve que trois fois le mot leudes dans Grégoire de Tours.

leurs territoires ; ils jouissent de l'exemption des tributs (*tributa*) levés sur les hommes libres et non libres, des obligations publiques, comme droits de gîte, d'approvisionnements (*servitia*, *hospitium*, *parata*) ; enfin ils exercent aussi chez eux la justice, avec défense aux comtes, aux agents du fisc, aux officiers publics, aux exacteurs de mettre le pied chez eux. Enfin, hommes d'Église, habitués aux affaires, servant souvent de conseillers aux rois, tenant des assemblées, des conciles, ils pèsent souvent de plus de poids que l'aristocratie guerrière dans les destinées des royaumes.

2. *Bénéfices et immunités.* — Bénéficiaires ou immunitaires, tous tendent déjà à former autant de petits états dans le grand et à devenir de véritables seigneurs indépendants. Ils remplacent tous en effet les impôts du roi par leurs propres impôts, la justice du roi par leur propre justice, le service militaire du roi par le service de leur patrimoine. Terres d'Église, bénéfices, dont quelques-uns reçoivent aussi de semblables immunités, sont assimilés les uns aux autres. Les noms de *bénéfices*, d'*honneurs* sont employés au IXe siècle pour ceux-ci comme pour ceux-là. Le roi sans doute délivre encore les bénéfices militaires, confère ou confirme ces dignités ecclésiastiques immunitaires. Il réclame d'eux tous des services d'ost et de cour, demandés déjà sous les derniers Mérovingiens même aux évêques, abbés et abbesses. Ce n'en est pas moins une double aristocratie qui tend de bonne heure à se constituer le plus solidement possible et à remplacer tout au-

dessous et au-dessus d'elle, à opprimer les petits et à usurper le pouvoir de la royauté.

Déjà, pendant les dernières luttes mérovingiennes entre l'Ostrasie et la Neustrie, le sort du simple homme libre avait été fort à plaindre. Libre mais isolé, pauvre et faible dans son alleu, pillé, menacé par les uns et les autres, il s'était choisi bientôt un seigneur, recommandé à la protection, au *mundium* d'un puissant voisin ; il s'était déclaré son homme, avait consenti à tenir de lui aussi en *bénéfice* le libre alleu qu'il avait reçu de son père, à la condition du service et de l'obéissance. Les puissants du ciel lui avaient servi également de refuge comme les puissants de la terre. Ne trouvait-il pas souvent plus d'avantage à se recommander à l'évêque qu'au comte, à devenir l'homme de saint Martin de Tours ou de saint Denys, à se faire tonsurer même, lui et ses enfants, quoique vivant dans le mariage, pour n'être pas toujours assujetti au service militaire et pour n'être justiciable que du saint, ou de l'évêque et de l'abbé leur successeur. De là, sur beaucoup de points, à la place des hommes, des guerriers libres disparaissant, la formation d'une classe intermédiaire d'hommes voués, les uns, s'ils y avaient plus de goût, à la profession des armes, au service du seigneur, les autres exclusivement au travail de la terre sous la condition de corvées et de redevances. Voilà l'origine d'abord des futurs chevaliers, *milites*, des officiers de cours (*ministeriales*) et de ceux qui, se confondant avec les colons et les esclaves, seront vilains ou serfs.

Ce n'est pas non plus sans mettre en grand danger

aussi l'autorité royale que ces anciens leudes ou fidèles, le plus souvent déjà riches bénéficiaires et aussi propriétaires d'alleux, devenus ducs, comtes ou évêques, commandent les troupes, perçoivent les tributs, administrent civilement leur ressort, dispensent les grâces d'en haut, et joignent au pouvoir délégué par le roi les ressources de leurs alleux, de leurs dotations, de leurs bénéfices et de leurs immunités, par lesquels le souverain a espéré enchaîner leur fidélité. Entre leurs mains, l'office et le bénéfice, qu'ils tiennent du même maître, d'abord distincts, commencent à se confondre surtout quand ils ont une fonction dans le pays où ils possèdent de riches bénéfices; et c'est l'ordinaire, depuis que Clotaire II a recommandé que nul ne soit institué juge dans une autre province que la sienne. Tous ces avantages de puissance et d'honneur ne leur donnent-ils pas, en même temps que la tentation, les moyens de s'isoler et de s'affranchir de ce pouvoir central qui les gêne, de le remplacer et de l'exploiter à leur profit?

L'histoire des deux premières races nous présente un spectacle identique : la royauté débute environnée d'éclat et pourvue de puissance, parce qu'elle est riche en domaines. Elle est forte et paraît respectée d'un bout à l'autre de sa domination, parce qu'elle les prodigue. Mais bientôt, avec une patience qui ne se décourage pas, l'aristocratie enlève un par un à la royauté tous ses moyens d'action, se fait attribuer par le roi comme bénéfice, ou usurpe sur les hommes libres, propriétaires d'alleux, la plus grande partie de ces possessions territoriales qui sont le nerf de

l'autorité, puis bientôt se fait confier et garde l'exercice du pouvoir royal, et se partage ainsi les dépouilles de la haute autorité dont elle n'avait d'abord que la délégation, et de la richesse territoriale dont elle n'avait reçu que l'usufruit. Chez ces anciens serviteurs, bientôt, plus d'attachement personnel au roi. S'ils n'ont pas reçu leurs bénéfices à titre héréditaire, antrustions, ou leudes, bénéficiaires, immunitaires, ils prennent l'habitude de les transmettre à leurs descendants, à leurs successeurs. D'usufruitiers, ils tendent à devenir propriétaires. Délégués dans les fonctions, ils s'efforcent d'y faire déléguer leurs enfants. Déjà, à l'expiration du règne de Dagobert II, l'hérédité était un fait très fréquent; le traité d'Andelot, la constitution de Clotaire l'indiquent assez (615). Ainsi l'hérédité s'introduit insensiblement dans les bénéfices, dans les fonctions et les dignités. Il y a même un certain nombre d'antrustions, plus attachés à la personne, qui deviennent héréditaires. L'immobilisation des bénéfices, des donations, entre les mains des leudes et des évêques, l'appauvrissement des rois, la puissance des fonctionnaires de l'État et de l'Église, sont les causes les plus actives de l'affaiblissement et de la chute de la dynastie mérovingienne.

L'avènement de la famille de Landen, des Pépin d'Héristal, des Charles Martel arrête cette évolution aristocratique une première fois. Elle possède de vastes domaines entre la Meuse et le Rhin. Elle en acquiert de plus considérables encore par d'heureuses expéditions chez les Bavarois et les Alamans, les Bourguignons, les Provençaux et les Aquitains;

en outre, la distribution à leurs soldats mêmes des dignités ecclésiastiques, au risque de les corrompre, et les usurpations de domaine sur les églises et les monastères les dotent de ressources immenses pour rattacher à leur personne de nombreux fidèles, en les leur prodiguant. Éclairés par l'expérience, les souverains de cette famille prennent leurs précautions contre les progrès de cette aristocratie dont ils sont sortis, et contre la disparition des hommes libres. Ils ne concèdent souvent des terres ecclésiastiques à leurs fidèles qu'à titre précaire, *jure precario*. A l'extinction des détenteurs, le roi rentre en possession de ces biens, souvent il est vrai pour les restituer à l'Église. Pour les bénéfices eux-mêmes, plus prudents, ces princes font prêter un serment spécial et exigent plus souvent, outre les services militaires, des redevances. La relation du donateur et du bénéficiaire tend à revêtir un caractère moins personnel, plus réel; elle repose moins sur la promesse de la fidélité que sur le don de la propriété. Dans la concession des bénéfices on associe les mots *fidelitas* et *servitium*. Le bénéfice est concédé, *ut homo serviat jure beneficiario*. Enfin, en même temps que Charlemagne étend à tout l'empire et régularise la division administrative de l'empire en duchés, comtés et centaines, et qu'il définit les pouvoirs politiques, militaires, judiciaires, financiers, etc., il y confère ces offices même comme des bénéfices; précautions qui tourneront peut-être aussi cependant contre les descendants de leur auteur.

L'intelligence et la volonté de Charlemagne par

ses *missi dominici* surveillent le jeu de ces différents rouages politiques et cherchent à tourner au profit du pouvoir central, de la monarchie, les éléments divers qui lui ont été légués par l'invasion germaine, par l'empire romain et par l'Église, en les fondant dans un puissant et harmonieux ensemble. L'empire de Charlemagne fait un instant illusion en ressuscitant un nom antique; mais il couve la féodalité plus qu'il ne l'étouffe; en cherchant à régler le chaos, il permet aux germes de pousser de profondes racines. On s'en aperçoit bientôt. Charlemagne revêt le manteau impérial; il porte la couronne de Constantin; il s'entoure d'officiers empruntés aussi au cérémonial de Rome ou de Byzance. Tout cela n'est pas l'empire romain. On trouve au-dessous la société, l'esprit germaniques, souvent les institutions germaniques. C'est moins encore un empereur que le chef de la grande truste royale des ducs, des comtes, des évêques et abbés, des leudes, englobant eux-mêmes dans leurs ressorts ou dans leurs bénéfices presque toute la population libre ou serve de l'empire. On y fait rentrer difficilement les impôts, quoiqu'ils ne manquent pas. La justice mal réglée est fort aléatoire. Tous les sujets libres de l'empereur sont astreints au service militaire; et, cependant, Charlemagne veut-il entrer en campagne, rassembler son armée (*commovere exercitum*), il n'a pas comme Auguste vingt-trois légions attendant ses ordres dans les *castra stativa* du Rhin et du Danube. Il requiert les ducs et les comtes, les évêques et abbés, qui, à leur tour, mettent en mouvement les bénéficiaires et par eux tous

les guerriers de l'empire qui reconnaissent un chef. Mais les guerriers libres, qui suivent le comte de leur *pagus*, deviennent tous les jours moins nombreux. Le plus clair des revenus de Charlemagne est aussi le produit de ses domaines, les dons gratuits et sa part de butin.

3. *Aristocratie militaire.* — Charlemagne s'efforce de prendre ses garanties contre cette double aristocratie militaire et ecclésiastique, afin qu'elle ne vienne pas troubler la majesté de la paix romaine que de concert avec les évêques il fait régner sur l'Occident. Ainsi la destitution est toujours suspendue sur la tête des officiers laïcs ou ecclésiastiques de son empire; les bénéfices qu'il concède deviennent rarement héréditaires : le terme de la concession arrivé, le bénéficiaire est sommé d'évacuer le domaine ou de renouveler son serment. Charlemagne ne permet pas que les charges de l'État deviennent la propriété des familles; il garde toujours la propriété des terres laïques et ecclésiastiques qu'il concède, *beneficia regalia tam de rebus ecclesiæ quam de reliquis.* Charlemagne, en même temps, protège l'indépendance des hommes libres. « Les pauvres nous rapportent, dit un capitulaire de 811, que quiconque refuse de livrer son patrimoine à un évêque, à un abbé, à un comte, un juge ou un centenier, devient l'objet de leurs persécutions. Ceux-ci épient l'occasion de lui faire perdre ses procès; ils l'envoient sans cesse à l'armée, jusqu'à ce que, réduit à la misère, bon gré, mal gré, il livre son patrimoine ou le vende. »

Charlemagne contient la féodalité, mais il lui rend

un véritable service en l'organisant. Ses capitulaires sanctionnent les rapports entre le seigneur, *senior*, et ses vassaux personnels. C'est sous Charlemagne qu'apparaît le *seniorat*, une institution privée qui embrasse déjà dans des liens invisibles tous les hommes libres de condition inférieure. Le capitulaire de 789 défend d'accueillir les vassaux fugitifs sans l'agrément de leur *senior*, à peine de 60 livres d'amende. Celui de 813 défend au vassal d'abandonner son seigneur dès qu'il en aura reçu un sou vaillant, à moins que le seigneur n'ait voulu tuer son vassal, ou le frapper avec un bâton, ou déshonorer sa femme ou sa fille, ou lui enlever son bénéfice. Un autre article du même capitulaire, encore plus remarquable, décide que, « si le seigneur convoque ses fidèles pour livrer bataille à son ennemi, celui d'entre eux qui, requis de lui prêter secours, s'obstinera à rester tranquillement chez lui, perdra son bénéfice. » L'organisation du *seniorat* et du *vasselage* est même un des moyens d'ordre de Charlemagne, un de ses instruments de gouvernement. A la guerre comme dans la paix, le maître est responsable des méfaits de celui qui dépend de lui. Pour lui, il paye l'amende et la *composition*. Sans renoncer aux obligations directes auxquelles sont encore tenus vis-à-vis de lui tous les hommes libres, l'empereur les met déjà dans la dépendance plus ou moins stricte d'un homme puissant du voisinage, le *senior*. D'une institution privée qu'il était, le *seniorat* tend à devenir une institution publique. On prête au *senior*, puissant bénéficiaire ordinairement, un serment particulier. On se recommande

à lui, on en reçoit une terre (*commendatio*) ; le *senior*, juge, commande ses hommes, exerce envers eux le devoir de protection, en retour des services (*ingenuili ordine*) qu'ils lui rendent. Ils sont sous sa domination, *sub dominatione, dominatu, dominio*, reste de l'ancien *mundium*.

La féodalité nous apparaît déjà dans quelques-uns de ses traits essentiels, fondée sur l'hommage prêté et constituée hiérarchiquement. A côté du service militaire que tout guerrier frank doit au roi, il y a le service militaire que le vassal laïc ou ecclésiastique doit à son seigneur. A côté de la justice publique du roi, ou de ses comtes, ou de ses *missi dominici*, il y a la justice domestique des seigneurs et des évêques immunitaires ; à côté des redevances et des péages perçus par le roi, les péages et les redevances perçus par les seigneurs laïcs et ecclésiastiques, les *telonarii* installés par eux sur les ponts, les cordes tendues par eux en travers des grandes routes.

La forme des armes, du costume, pour ainsi dire, annonce déjà l'époque féodale. La solide infanterie dont nous parle Tacite ne se compose plus, comme autrefois, de l'élite des libres. Les pauvres associent les ressources de trois manses pour fournir un homme : la cavalerie, composée des bénéficiaires, seuls assez riches pour en faire partie, est devenue l'arme la plus honorable. Revêtus de ces armures en lames de métal que portaient déjà les cataphractes romains, « semblables, suivant l'expression d'Ammien Marcellin, à des statues de bronze polies par Praxitèle », solides et pesants sur leurs

énormes chevaux belges, armés de toutes pièces et la lance en arrêt, les fidèles des Carolingiens, les seigneurs ducs ou comtes attendent, anxieusement dressés sur leurs étriers, la fin du règne des empereurs et leur propre avènement.

4. *Aristocratie ecclésiastique.* — Charlemagne contient la féodalité ecclésiastique et lui rend le même service. S'il place tous les évêques de l'empire, qu'il nomme ou à peu près, et le pape tout le premier, sous la dépendance du pouvoir impérial; si le pape, comme un autre évêque, après avoir été élu, attend sa confirmation et reçoit ses *missi dominici* dans ses domaines, l'empereur les fait tous entrer dans les cadres de son administration. Il fait de certains évêques des gouverneurs de province; en Saxe, il leur a donné un pouvoir de contrôle sur les comtes. Il dispute, il est vrai, les simples hommes libres au patronage ecclésiastique comme au patronage laïc : défense à tout homme libre de devenir, sans son congé, le vassal d'une église. Mais, en rendant à l'Église la forte hiérarchie qu'elle avait perdue depuis la chute de l'empire, il l'arme, pour ainsi dire, contre ses faibles successeurs. Le pape, investi d'un des plus grands *bénéfices* de l'empire, honoré des titres les plus magnifiques, se pose dès lors non seulement comme le premier des évêques, mais comme le chef universel de l'Église. Il nomme le primat de Germanie sous Pépin, le primat de Gaule sous Charles le Chauve : il avait déjà nommé, au temps de Brunehaut, le primat d'Angleterre. Il distribue le pallium et confère l'autorité métropolitaine à tous les archevêques

de l'Occident. Les archevêques ont à leur tour autorité sur les évêques, et les évêques sur les prêtres. Un capitulaire de Charlemagne exige que le prêtre de paroisse, en signe de soumission, fasse tous les ans consacrer un nouveau chrême par son évêque. Tout se distribue suivant les degrés d'une hiérarchie rigoureuse dans cette Église puissamment organisée. Plus d'Église flottante, de prêtres nomades; les chorévêques, ces pasteurs errants, sont proscrits; les droits de l'Église sont fixés, la dîme définitivement établie.

Mais cette aristocratie ecclésiastique se rapproche de plus en plus de l'aristocratie laïque. Déjà les capitulaires de Charlemagne prescrivent aux évêques la même armure que celle des comtes et des grands vassaux; celui de 813 veut qu'ils aient un casque et une cuirasse : *habeant loricas vel galeas*. Soumis aux mêmes devoirs que les vassaux laïcs, ils sont exposés, en cas de négligence, aux mêmes châtiments, c'est-à-dire, aux termes des capitulaires, à la perte de leurs honneurs et bénéfices. Aussi, là, comme dans la société laïque, les puissants oppriment les faibles. Les prêtres deviennent les esclaves du seigneur évêque; les ordinations se font au gré de celui-ci et dans son intérêt. Le haut clergé, dont les intérêts sont communs avec ceux de l'aristocratie laïque, néglige la protection des petits de son ordre; le bas clergé tombe dans sa dépendance absolue, comme les hommes libres sous le joug du seigneur. Charlemagne a élevé les membres du haut clergé à la hauteur des officiers royaux. Sa main vigoureuse les

tient encore sous l'empire de sa volonté. S'il augmente les immunités des évêques, il empêche qu'il ne se forme des territoires ecclésiastiques, en subordonnant l'Église à l'État, en y mettant ses créatures. Là aussi néanmoins, il prépare les humiliations prochaines de la royauté devant la puissance ecclésiastique, comme on l'a vu sous ses successeurs.

Les termes mêmes qui servent bientôt à caractériser la féodalité commencent à apparaître et attestent que l'évolution féodale insensiblement s'accomplit. Sous les Mérovingiens, les mots de *vassus*, *vasallus*, désignaient un homme qui n'était point libre, un esclave [1]. Maintenant il désigne un homme libre qui, en vertu d'un bénéfice reçu, est dans la dépendance du roi ou d'un *senior* plus puissant : *vassi regales*, *vassi dominici*. C'est ce qui le distingue du colon, du *lite*, du manant, qui ne reçoit un bien qu'à la condition d'une redevance. Le service militaire, le service de cour, devenant une condition de l'acceptation d'un bénéfice par un homme libre, constitue, dès cette époque, le caractère de la vassalité (*Vassalitium*). L'expression de *leudes* disparaît et elle est remplacée par les termes de *vassi*, *inbeneficiati*, et en Italie *valvassor*. Dès les VIIIe et IXe siècles [2], le mot de *fief*, *feodum*, remplace généralement celui de *beneficium*.

5. *Fiefs, dignités, honneurs.* — Point de différence entre les vassaux d'Église et ceux d'État. Les béné-

1. Roth., *l. c.*, p. 145, 150; et 370 et sqq.
2. Roth., *l. c.*, p. 153.

fices d'Église ont fini par être considérés, ainsi que les autres, comme la garantie et souvent comme le prix d'un service militaire. Et ce n'est point la seule assimilation, la seule confusion caractéristique de l'établissement féodal. Dans les comtés il y a des bénéficiaires laïcs puissants et riches et des ecclésiastiques immunitaires auxquels on a dû confier l'administration de cette circonscription. On en vient à leur donner le comté même comme un bénéfice, un fief, dont les conditions les lient bien davantage. Mais comment ceux-ci ne tiendraient-ils pas plus de compte du bénéfice conféré que du comté confié, du territoire dont ils ont la propriété que de celui dont ils ont l'administration? Les rois eux-mêmes les y encouragent en unissant et en donnant l'un pour l'autre, comme on le voit dans les *beneficia militaria*, *palatina*, *præfectoralia*. Bientôt l'office et le bénéfice, la fonction et la possession ne se distinguent presque plus; la langue elle-même les confond, et les termes qui les désignent se prennent volontiers l'un pour l'autre. On appelait les offices, les comtés, *honores;* ce mot désigne aussi maintenant les bénéfices. Quand on parle des deux, on dit *dignitates* et *beneficia*. Quand la confusion devient complète entre un comté et une seigneurie, on ne les sépare plus, on dit *proprietates* et *honores :* la révolution est accomplie dans les faits et dans les mots au IXe siècle [1].

1. V. Waitz, *l. c.*, p. 25. — Roth, p. 432, Cap. 817, *si quis litteras nostras despexerit, honorem qualemcumque habet aut beneficium perdat.* C. 862; *unusquisque fidelium nostrorum et in suis*

A partir de cette époque en effet, la confusion de l'office et du fief, également conférés sous condition de serment de fidélité et de service militaire, est consommée par le vasselage; l'obligation des services militaires privés, née d'un contrat, remplace, dans l'opinion et dans l'usage, le devoir d'intérêt et d'ordre public. A la constitution militaire impériale se substitue la constitution militaire féodale. L'administration politique carolingienne, l'unité de l'État est brisée comme la constitution militaire de l'armée impériale. La fonction fait place à la vassalité; l'officier disparaît dans le feudataire. Les ducs et les comtes, primitivement délégués du roi au gouvernement du duché et du comté, non contents d'exercer les droits régaliens pour eux, s'efforcent même de transformer en propriété la portion du pouvoir public qui leur a été confiée. Ce pouvoir n'est plus attaché à la personne; il passe insensiblement au territoire. De personnel, il devient réel. Que ces seigneurs transmettent maintenant héréditairement la fonction et la propriété confondues, et voici la féodalité fondée. Devenu héréditaire avec ses vassaux, ses propriétés, ses officiers, le comté n'est plus qu'un bien patrimonial que le roi donne même comme un bénéfice, un fief : c'est une seigneurie. Les Carolingiens, ayant tout perdu ou tout donné, territoire, vassaux, pouvoir, succombent pour n'avoir pas pu arrêter ce double mouvement ou pour n'avoir pas su le diriger à leur profit. Les monarchies qui ten-

proprietatibus et in suis honoribus. Quidquid beneficii aut præfecturarum habuit. — Et ailleurs : *dignitatibus et beneficiis.*

tent d'abord de recueillir les débris de l'empire de Charlemagne sont encore plus impuissantes à le faire.

6. *Les seigneurs souverains.* — Au milieu de ces partages, de ces avènements et de ces chutes, de ces rivalités ou de ces luttes que nous avons racontés et où des rois d'un jour embauchent et débauchent perpétuellement leurs serviteurs, ces vassaux, ces fidèles qui prêtent autant de fois serment de fidélité que le pouvoir change de mains, ces grands, *optimates*, ces seigneurs, *seniores*, qui étendent les avantages de leurs bénéfices ou immunités au ressort de leur administration, ou les droits de leur administration à leurs biens propres, ne songent qu'à leurs intérêts; *propriis utilitatibus consulentes*, dit un contemporain, ils ne sont plus fidèles qu'à eux-mêmes. Au milieu du désordre général, ils rassemblent le plus d'hommes qu'ils peuvent, même des bandes de pillards, souvent des ennemis de l'empire, des Nordmans, des Hongrois, des Sarrasins, pour défendre ou même agrandir leurs domaines et leur pouvoir. Retournant à l'état primitif, ils pillent autour d'eux, s'enrichissent, grandissent par la terreur qu'ils inspirent. Eux, les délégués, les feudataires, les immunitaires d'un pouvoir supérieur! non pas. Ils sont souverains dans leurs propriétés, sur leurs hommes, sur leurs esclaves; ils courbent les faibles sur leurs métiers dans les villes ou sur leurs sillons dans les campagnes, comme vilains, terrassiers ou serfs. Ils les défendent sans doute comme leurs biens propres, mais surtout pour jouir des fruits de leur labeur. Plus de pouvoir central, impérial ou royal! Plus d'État,

de pouvoir public! L'individualisme reprend tous ses droits. Il n'y a plus que des pouvoirs locaux. La puissance politique adhère étroitement au sol. Elle est seigneuriale.

Comment les nouveaux rois auraient-ils empêché cette dissolution? Les *missi dominici* qu'ils envoient, « tous amis des présents, ne recherchent plus, dit Pascal Radbert, que les gains illicites. » Entre eux d'ailleurs, ces grands s'associent, font des alliances, des pactes, *fœdera*, *pacta*, pour piller les biens des rois et ceux des évêques et des abbés, leurs rivaux, à moins que ceux-ci ne soient assez puissants pour se défendre et les imiter. « Au lieu d'être les vengeurs du crime, dit un contemporain, les grands, des évêques même, qui savent à peine lire et ne comprennent rien au texte sacré, acquittent les coupables, persécutent les bons, se refont hommes de guerre, sous prétexte de se défendre contre les barbares, et deviennent souvent les complices des brigands et des meurtriers. » Charles le Chauve parlait déjà de ces *infidèles* unis pour la dévastation du royaume, *adunaverunt ad devastationem regni*. Dans ses capitulaires, *infidèle* et *brigand*, c'est tout un. Il en condamne un qui *latro est et infidelis est noster et Francorum*. Cet empereur a beau multiplier ses appels désespérés à la *fidélité* et à la *concorde*, *pro munimine Ecclesiæ*, *pro pace et quiete regni*, contre les malfaiteurs et les infidèles, *malefactores aut infideles*, de son royaume. La prophétie d'Agobard s'accomplit : « La société est devenue la proie des barbares ou d'une foule de petits tyrans. »

Les capitulaires de Charles le Chauve nous montrent que, si le roi résiste encore à la révolution qui s'accomplit, souvent il s'y résigne. Un premier capitulaire rendu à Pistes avait interdit aux seigneurs d'élever des châteaux pour leur défense; et un autre les y autorise pour celle du pays. Pour échapper aux dangers que les bénéfices, passant à l'état de fief, font courir à son autorité, le même roi s'efforce de ne donner que des *précaires*, mais il est obligé aussi, pour s'attacher des fidèles, de leur donner les bénéfices qu'ils préfèrent. Certes lui aussi il prend contre eux des précautions. Pas une assemblée qu'il ne tienne, à Mersen, à Pistes, à Gondreville, à Reims, à Kiersy, où il ne fasse renouveler par les seigneurs présents le serment de fidélité à lui, à sa femme, à ses enfants et ne demande de nouvelles garanties. Mais les périls de l'empire enchaînent le malheureux empereur. Il faut se défendre contre les Nordmans. C'est en songeant à eux qu'il ordonne encore aux hommes libres de se choisir un seigneur, un protecteur, et déclare que les vassaux ne seront tenus d'accompagner le roi que contre les attaques extérieures ou les révoltes du dedans. Aux dépens de l'autorité centrale et de la liberté individuelle, il groupe les forces locales autour des seigneurs. Mieux vaut être sous la main d'un protecteur, tomber même sous la main d'un tyran local, que de devenir la proie d'un barbare étranger, ou au moins de payer l'impôt pour satisfaire l'insatiable Nordman. Il ne faut plus aux détenteurs locaux du pouvoir et des terres que la reconnaissance tacite ou légale de l'hérédité.

7. *Le capitulaire de Kiersy.* — Cet acte fameux de 877, dans son contexte général et particulièrement dans les articles 9 et 10, n'est sans doute pas, comme on l'a dit trop longtemps, l'acte constitutif de l'hérédité féodale. Il s'en faut; mais il est la preuve évidente que l'évolution s'accomplit en ce moment même. Tout en y résistant encore, Charles le Chauve la constate et presque la reconnaît.

Dans ce capitulaire, fait dans une circonstance spéciale, avant de quitter son royaume pour aller conquérir l'empire, Charles le Chauve fixe quelques règles applicables en son absence à la vacance, par la mort des titulaires, des *offices*, *bénéfices*, *dignités*, *honneurs* (*honores*), comme on disait alors d'un seul mot qui désignait toutes ces choses à la fois. En effet : 1° En cas de mort d'un archevêque, l'évêque voisin veillera de concert avec le comte à l'administration de l'archevêché jusqu'à ce que le roi ait reçu la nouvelle du décès. En cas de mort d'un évêque, l'archevêque déléguera un inspecteur pour sauvegarder, avec le comte, l'intégrité de l'Église. — En cas de mort d'un abbé ou d'une abbesse, l'évêque et le comte s'associeront pour protéger le bénéfice. Charles le Chauve, on le voit, se réserve la nomination ou la confirmation. — 2° En cas de mort d'un comte, si le fils de celui-ci est parti avec le roi, le fils du roi (alors Louis le Bègue), qui remplace le roi, assisté de ses fidèles, prendra parmi les proches ou les amis du défunt un administrateur chargé de veiller, avec les officiers de l'évêque et du comte, à l'entretien du comté, jusqu'à ce que le roi soit

informé. Si ce comte n'a pas laissé de fils, le fils du roi désignera un administrateur jusqu'à ce que le roi lui-même ait connaissance du fait. — 3° On prendra les mêmes mesures à l'égard des vassaux du roi ; les comtes, les abbés et tous les fidèles du roi les suivront aussi à l'égard de leurs vassaux. Par une réserve spéciale, le roi ne s'engage pas à nommer, même au fief vacant, le fils du comte. — On le voit, le roi reconnaît implicitement l'aptitude du fils du comte mort à sa succession, et du fils de son vassal au fief de son père, mais jusqu'à ce qu'il le confirme, *donec illum honoremus per nostram concessionem.* Il semble donc admettre l'hérédité, presque la reconnaître; mais il veut confirmer le fait. Il n'y a qu'un cas spécial dans lequel il semble que Charles le Chauve reconnaisse tout à fait au bénéficiaire la disposition de son bénéfice comme d'une propriété : « Si l'un de nos fidèles, dit-il, après notre mort, par amour pour Dieu et pour nous, s'avise de renoncer au monde et qu'il ait un parent capable de rendre service à l'État, qu'il puisse disposer de ses honneurs (de ses bénéfices) à son gré ; si celui-ci se contente de vivre dans ses propriétés héréditaires (*in alode*), que personne ne se permette d'aller l'y troubler et qu'on n'exige de lui aucun autre service que celui de l'État [1]. »

Qui ne reconnaît à ces témoignages précis que, si Charles le Chauve ne légalise pas l'évolution qui transforme les bénéfices et les offices jusque-là viagers et révocables, les *honneurs* (*honores*), en pro-

1. Voir la thèse de M. Bourgeois sur le capitulaire de Kiersy-sur-Oise.

priétés de famille héréditaires et transmissibles, au moins il en admet la coutume en train de s'établir, mais en se réservant de confirmer lui-même cette transmission? C'est là, après tout, le caractère de la féodalité, dépendante en théorie, longtemps indépendante de fait, sous l'empereur ou sous le roi, qui n'est plus que suzerain. Les bénéfices ne sont plus un usufruit, mais un fief héréditairement transmissible. Les offices, les *honneurs* sont moins des charges publiques que des propriétés patrimoniales.

8. *L'hérédité.* — La révolution s'achève sous les monarques bâtards ou issus indirects des Carolingiens, qui se taillent des royaumes dans le manteau impérial. Les seigneurs et les évêques font des rois; à défaut de royaumes, pourquoi n'auraient-ils pas l'hérédité, l'indépendance? Ne peuvent-ils être aussi princes souverains, chez eux, par la grâce de Dieu? Un roi carolingien a pu donner un duché héréditaire à un pirate nordman converti. Les ducs et comtes chrétiens en méritent bien autant, pour le moins.

Est-ce un édifice qui s'écroule avec l'empire? est-ce une illusion qui se dissipe, un brouillard qui se déchire et qui laisse voir ce qu'il avait masqué jusqu'alors? Les tendances que Charlemagne avait un moment contenues se développent avec une énergie nouvelle. Sous ses successeurs, les derniers des hommes libres disparaissent, enveloppés sur leur libre patrimoine par l'immense réseau féodal, casés de force ou de gré dans les rangs de la hiérarchie sociale. A l'herban royal se substitue le service de la vassalité; l'usage des armes est devenu le privilège de ceux qui

peuvent fournir et nourrir un cheval; au guerrier succède le chevalier. Les derniers domaines du roi lui sont enlevés par les fidèles qui se constituent, bon gré, mal gré, ses bénéficiaires, et qui les transmettent en dépit de lui à leurs enfants. Ses derniers droits, ses derniers revenus sont saisis par ses officiers, qui rendent en leur propre nom la justice royale, perçoivent en leur propre nom les revenus royaux, commandent en leur nom les armées royales, administrent en leur nom les sujets du roi. L'hérédité des charges s'établit. Le serment n'est plus prêté au roi que par ses grands vassaux. Plus de serments généraux de tous les sujets, mais serment privé des hauts feudataires. Le duc, le gouverneur de province fait de ses subordonnés, bénéficiers inférieurs, ses propres vassaux, et ceux-ci en font autant des leurs. Cette usurpation des droits régaliens a lieu à tous les degrés de la hiérarchie administrative, par les ducs, comtes, vicomtes, centeniers, etc. Au milieu du désordre universel, plus d'un fidèle qui n'avait pourtant jamais été officier du roi fera comme les officiers du roi. Il battra monnaie, élèvera à la porte de sa demeure les fourches patibulaires, insignes de la haute justice, et publiera son ban de guerre parmi les hommes libres du voisinage.

Les chefs de l'Église, eux aussi, empiètent chaque jour sur le domaine impérial ou royal et mettent la main sur la justice, sur les revenus publics, en étendant leurs immunités. De cette époque date la puissance temporelle des évêchés et abbayes en Allemagne, en Italie, en France, partout. Les donations faites aux églises à une époque inconnue par les rois

mérovingiens prennent des proportions fantastiques. L'abbé de Saint-Denis, en vertu d'une donation qu'il faisait remonter à Dagobert, devient suzerain de tout le Vexin. Entre les mains des chefs ecclésiastiques, le gouvernement qu'ils avaient exercé au nom des empereurs, les charges qu'ils avaient remplies se transforment également en souverainetés. Les évêques deviennent seigneurs des villes dans lesquelles ils étaient pasteurs et étendent leur suzeraineté, quand ils peuvent, sur maint fief du diocèse; les abbés deviennent seigneurs des villes ou bourgs qui se sont élevés autour du monastère. Le pape, dans sa donation de Charlemagne, à Rome et dans les environs, prétend à régner en maître. Point de différence entre les seigneurs ducs ou comtes, qui considèrent l'hérédité, et les seigneurs évêques ou abbés, qui considèrent l'élection comme un droit.

Ainsi le roi peu à peu n'a plus guère de sujets, plus de domaines, presque plus de droits régaliens. Il est censé avoir tout concédé à ses vassaux; et, même au prix de ces concessions, il peut s'assurer à peine de leur fidélité. Le roi n'a plus que son titre de roi. Le domaine royal se réduira, pour les derniers carolingiens, à la ville de Laon. Peu ou point de soldats pour le défendre. Charles le Simple sera emprisonné par le comte de Vermandois; Louis IV d'Outre-mer par le duc de France. Les sujets ne connaissent plus le roi : d'autres souverains sont venus se placer entre eux et lui et intercepter leur obéissance. Que dis-je? clercs et laïcs disposent bientôt de la royauté : les évêques, ducs et comtes italiens trans-

portent eux-mêmes la couronne d'Italie à qui il leur plaît. Les grands archevêques du Rhin disposent de la couronne germanique; les seigneurs français, de la couronne de France, conférée tantôt à un Carolingien, tantôt à un Robertinien; ou bien ils la partagent entre eux. Ils ne veulent que d'un roi semblable à eux, dont l'élévation ou la faiblesse légitime ou tolère leur usurpation et leur indépendance. Les papes prétendent disposer seuls du titre impérial, et aiment mieux le conférer à un roi germain ou italien qu'à un roi de France. Voilà le régime féodal. Son âge est venu.

IV

La haute féodalité, ducs, comtes, landgraves, marquis ou margraves.

C'est au milieu du xe siècle que la transformation s'accomplit. Sur tous les pays qu'a occupés l'invasion barbare et qu'a régis le sceptre de Charlemagne s'étend à son tour le régime féodal. L'empire d'Occident n'est plus qu'un souvenir, tout au plus un regret ou une espérance. Le pape s'en sert longtemps comme d'un leurre dans des vues intéressées, jusqu'à ce qu'il soit pris lui-même au piège et tombe dans la dépendance d'un empereur puissant qui se tienne pour sérieux.

Bien qu'on puisse qualifier de régime féodal l'état politique et social qui a duré en Europe du xe au xiiie siècle, même sous les monarchies qui, un instant submergées, se relèveront plus ou moins tôt, pour le soumettre à des règles, le dominer ou le détruire, il s'en faut que les éléments qui constituent le caractère de ce régime aient dans toutes les contrées européennes la même uniformité, la même puissance, et qu'ils y fleurissent dans tout leur épanouissement à la même date. Pour ne parler que des con-

trées qui avaient fait partie de l'empire carolingien, en vertu de la diversité des origines et du développement, il y a des différences essentielles entre la féodalité de l'Allemagne, celle de l'Italie et celle de la France. Par exemple, il faut reporter jusqu'au XIIe et au XIIIe siècle en Allemagne l'épanouissement réel du régime, tandis que son triomphe est complet en France au Xe.

Ce que laissent apparaître d'abord l'empire, en tombant, et les monarchies, en trébuchant, à leurs débuts, ce sont les grands, les princes, *optimates*, *principes*, les anciens officiers ou gouverneurs de provinces, ducs (en allemand *heerzog*), les comtes de provinces (*grafen*, *landgrafen*), sur les frontières, les marquis (*marchiones, markgrafen.*) Comme ils avaient occupé le premier rang dans l'empire ou dans les monarchies, ils se trouvent à la tête, ils forment les sommets de la polyarchie féodale. Anciens lieutenants des rois, ils ont usurpé et exercent leur pouvoir; grands propriétaires en même temps et chefs de bandes armées, ils sont les fondateurs des grands États féodaux; ils sont les vassaux directs du roi; ils lui prêtent en personne l'hommage et le serment, quand ils le croient utile ou ne peuvent s'y soustraire. Pas de différence entre eux, même entre les ducs et les comtes, que l'étendue de leur puissance, de leur juridiction, des domaines du roi qu'ils possèdent, des villes qu'ils réunissent, des vassaux qu'ils commandent; c'est là ce qui fait leur haute dignité.

En France, les comtes de Champagne, de Toulouse, de Flandre, ne sont pas moins que le duc de Bour-

gogne. Le comté de Barcelone est plus grand d'abord que les autres royaumes espagnols. Dans les documents du XIe siècle, on appelle quelquefois encore comtes (*Comites*) les successeurs de Rollon en Normandie (*Comites Normanniæ*). Les comtes de Nantes et de Rennes, qui se partagent la Bretagne, sont des comtes de Bretagne quand il n'y a pas un duc qui les domine. En Italie, on appelle souvent indifféremment ducs, marquis, ou comtes les dynastes du Friqul, de Spolète, de Bénévent, d'Ivrée.

En Allemagne, les landgraves de Thuringe sont souvent indépendants des ducs de Saxe; les margraves de la frontière du nord et les margraves de la Saxe orientale le sont aussi à l'ordinaire. Cependant, comme, là, l'ancienne constitution en cantons (*gauen*) a subsisté, les comtes sont encore longtemps soumis aux ducs s'ils ne sont pas comtes de provinces (*Landgrafen*) ou comtes de frontières (*Markgrafen*). Le duc (*Heerzog*) en Allemagne est plutôt encore un chef d'armée, de peuple; le comte, un chef de canton, un officier de justice.

Entrons dans le détail, pour constater plus précisément les différences.

1. *L'Allemagne ducale et épiscopale.* — L'Allemagne, au Xe siècle, a les plus grands et les plus puissants duchés, mais les moins nombreux. La race homogène d'où devait sortir la nation allemande se compose de familles ou de branches encore plus distinctes que n'en renferme la nation française, où le mélange de races plus différentes est beaucoup plus avancé. Les grandes puissances ducales se consti-

tuent donc sur les bases ethnographiques qui avaient donné déjà des chefs particuliers à ces différents peuples. Avant Charlemagne, on pouvait distinguer dans la Germanie des Saxons, des Frisons, des Bavarois, des Alamans, des Francs Ripuaires (plus tard les Lorrains); ils avaient chacun un droit différent et parlaient chacun une langue que les autres ne comprenaient souvent pas. Les souvenirs de leur constitution politique indépendante, de leurs lois, étaient chers à ces peuples. Chaque nation par ses chefs intervient pendant longtemps pour son compte particulier dans la nomination du chef commun, du roi. Ce sont bien là alors les princes de la Germanie.

C'est sur ces bases que se relève d'abord le vaste duché de la Saxe, dont l'ancien territoire s'étendait du Rhin à l'Elbe, et des sources de la Saale et de la Lahn à la Baltique. Ludolf, fils d'un seigneur saxon, Egbert, riche propriétaire, et d'une des filles de Charlemagne, Ida, était déjà, sous Louis le Germanique, le personnage le plus important de la Saxe, *par principibus*, un des *regni primores*, dit Roswitha. Il fonde la fortune des Ludolfingiens. Otton, qui lui succède en Saxe, a en outre le duché de Thuringe; il est appelé *marchio* par Arnulf, *dux* par Conrad Ier. Il administre les revenus royaux, exerce la haute justice dans ses plaids, prend la défense de la frontière contre les Danois et les Slaves, traite avec eux et surveille les comtes entre lesquels Charlemagne avait distribué le pays dans toute l'étendue de son duché, et nomme aux évêchés qu'il y a fondés.

Au midi de l'Allemagne, la plaine traversée, sous le

nom de Bavière, par le cours du Danube, du Lech à l'Enns, entre les Alpes et les montagnes de la Bohême, avait eu avant Charlemagne des ducs, même des rois, les Agilolfingiens. Le grand empereur, après avoir renversé Tassilon, l'avait divisée régulièrement en comtés pour briser son unité ; pour la défendre contre les Slaves, il avait constitué les marches particulières de Nordgau au nord du Danube, d'Ostmark à l'est et de Carinthie au sud. Cette contrée, ce peuple ont cependant un droit, un métropolitain. Ils avaient eu pour roi un des fils du Débonnaire et donné un empereur : Charles le Gros. Sous Arnulf et sous Louis l'Enfant, un neveu du premier, Luitpold, margrave de la Carinthie et de l'Ostmark, y joint le margraviat de Nordgau, plusieurs comtés bavarois avec le burgraviat de Nuremberg et prélude ainsi au rétablissement du duché. Il le mérite en défendant le bassin du Danube contre les Hongrois avec les évêques de Salzbourg et de Freisingen et avec ses comtes. Son fils, Arnulf, suit d'abord cette vaillante tradition sous le roi Conrad Ier, mais bientôt, en désaccord avec celui-ci, il appelle lui-même les Hongrois. Accusé de félonie pour ce fait, il ne se rend point au tribunal du roi, brave sa colère dans Ratisbonne, tandis que les Hongrois se répandent jusqu'au Rhin (917). Il y gagne le surnom d'Arnulf *le Mauvais*. Il obtiendra le droit de battre monnaie, de faire la guerre au dehors et de nommer ses évêques. Le second duché à base ethnographique est constitué.

L'Allemanie, une ancienne contrée du sud-ouest, région coupée de montagnes et de cours d'eau, qui

s'étendait des deux côtés du Schwarzwald, même dans la vallée du Rhin, sous les deux noms de Souabe et d'Alsace, et qui nourrissait un peuple à part ayant un dialecte spécial et conservant ses propres lois, n'arrivera que tard à former un seul État féodal. On y trouve un *dux Allemaniæ* et un *dux Alsaciæ*, tantôt deux comtes ou messagers de Chambre (*nuntii cameræ*), entre autres un Erkanger et un Berthold, et même un margrave de Rhétie, du nom de Burkhard, qui porte pendant quelque temps le titre de duc de Souabe, mais ne fait pas souche de prince.

Les Franconiens, sur les cours sinueux du Main et du Neckar inférieur et de la Lahn et sur les hauteurs boisées qui les accompagnent, séparaient l'Allemagne du Nord de celle du Midi, la grande Saxe de la Bavière et de la Souabe. Ce n'était pas un peuple, mais un fragment de la nation conquérante laissé en Germanie dans la *Francia Orientalis*. Deux familles rivales, celle des Babenberg (du château de Bamberg) dans la haute Franconie, celle des Conradiniens dans la basse, vers le Main inférieur et le Rhin, poursuivent sous Louis l'Enfant, comme autrefois les chefs germains de la forêt hercynienne, une guerre sans merci dans les fourrés épais de la Hesse ou sur les rives torrentueuses du Main et du Neckar. Conrad relance son rival, le babenbergien, dans son château fort, l'y réduit, le capture, le fait juger par un tribunal composé de ses partisans et exécuter, les mains derrière le dos, devant son armée victorieuse. Il y gagne d'être le premier duc de Franconie et plus tard roi; c'est Conrad Ier.

La Lorraine, où avaient dominé les Francs Ripuaires, était une région peut-être plus politique et plus factice, quoique distincte de l'Allemagne et de la France, entre lesquelles elle s'étend, de l'Escaut au Rhin, sur le cours inférieur de la Meuse et de la Moselle. Créée par les Lothaires, érigée un instant en royaume sous le bâtard d'Arnulf, Swentibold, destinée à être le champ de bataille de deux grandes nations, elle est disputée pendant la faiblesse de leurs premiers rois par deux puissants comtes qui se partagent d'abord le pays comme s'ils en voulaient faire, ainsi que cela arriva plus tard, un duché de haute et de basse Lorraine. Compromis dans les querelles allemandes, ils se perdent. Un plus puissant comte, Renier *au long col* ou Renier Renard, en profite pour s'emparer de toute la rive gauche du Rhin; et c'est lui qui, en s'adressant tantôt au roi de Germanie, tantôt au roi carolingien de France, Charles le Simple, ou à ses rivaux Robert et Raoul, cauteleux et mobile, obtient d'ériger sa conquête en duché. Il passera son titre à son fils Giselbert.

Voilà les ducs allemands du xe et du xie siècle. Leur pouvoir semble résulter surtout d'un contrat entre les ducs, portés à leur dignité par la tradition et par le vœu des populations, et les rois, qui les reconnaissent en leur remettant la lance et la bannière (*lanceam et vexillum*), signes du pouvoir, avec les comtés, marchés, impôts (*comitatus*, *mercatus*, *telonea*) et le ban royal, *cum banno regali*. Aussi gouvernent-ils leur ressort (*gubernant provinciam*), convoquent-ils l'héri-ban, l'armée, rendent-ils la justice (*faciunt justitiam*),

protègent-ils l'Église (*cultum* et *mores*). Patrons des évêchés et des abbayes, souvent ils y nomment; à la tête d'une grande clientèle de vassaux, possédant eux-mêmes un grand nombre de comtés dont ils choisissent les titulaires, ils se font rendre, dit Tiethmar, les honneurs royaux; car, tout en contribuant à faire des rois, ils n'oublient point qu'ils peuvent l'être, et, à cause de cela justement, ils feront tout pour empêcher ceux-ci d'être héréditaires. Dans les cérémonies, ils sont les grands officiers de la couronne, ses conseillers dans la paix, les chefs de ses armées dans la guerre; ils tendent à se rendre héréditaires, comme les rois eux-mêmes, mais ils ne le seront de droit qu'en vertu d'une loi de l'empereur Henri IV au XIe siècle.

Limités dans leur indépendance par en haut, ils le sont aussi par en bas; car les comtes qui leur sont subordonnés gardent de l'ancienne constitution germanique en cantons (*gauen*) et de la division administrative de Charlemagne une sorte d'indépendance constitutionnelle. Le duc les convoque, comme les évêques et les abbés, à ses diètes provinciales, au *Landtag*. Il y a entre eux et les comtes un lien de vassalité moins personnel, moins féodal, plus politique, administratif, que dans la vraie féodalité. Pendant le Xe et le XIe siècle, l'Allemagne est presque une confédération de cinq peuples sous leurs ducs. Mais les comtes, avec leurs droits traditionnels et constitutifs, en même temps qu'ils sont les subordonnés des ducs, sont les ennemis des ducs. C'est d'eux et des évêques que la royauté se servira pour détruire ces grandes puissances ethnographiques et patrimoniales.

Les archevêques, les évêques, les abbés, ont en Allemagne, pays neuf pour l'Église, de plus grandes donations et des immunités plus considérables encore qu'ailleurs. C'est ce qui en fait les rivaux les plus dangereux des ducs et des comtes. Gardiens de la tradition royale, attentifs à perpétuer, à maintenir, à soutenir la royauté, comme tels, ils ont une grande puissance gouvernementale et une influence plus grande encore. Non moins puissants que des ducs sont les archevêques de Cologne, Trèves, Saltzbourg, les évêques de Wurtzbourg, Constance, Ratisbonne, etc., les abbés de Saint-Gall et de Fulde, dans des pays où les duchés étaient peu affermis, comme la Franconie, la Lorraine et la Souabe. Si le duc de Saxe et celui de Bavière dominent et souvent nomment chez eux aux évêchés, les archevêques de Mayence, Trèves, les évêques de Constance, Strasbourg, Spire, Magdebourg, Brême sont bien indépendants. Ces prélats puissants, bien rentés, ayant comtés, vassaux, vilains et serfs, peu soucieux de s'enfermer dans leurs fonctions et leurs domaines, ne se font faute d'ajouter des comtés entiers à leur donation ou d'étendre leur juridiction et leur pouvoir. Beaucoup, comme les ducs, s'emparent du droit de battre monnaie, de lever des impôts, d'établir des douanes pour eux, exercent en leur nom les droits royaux, changent en un mot leurs délégations ou leurs immunités et leurs donations d'autrefois en vraies seigneuries, pour y juger, gouverner et, le plus souvent, guerroyer à leur aise. Les uns et les autres ne combattent-ils pas également les païens?

Dans un espace de trente années, deux archevêques et huit évêques meurent sur le champ de bataille, à côté des comtes et des seigneurs. La puissance féodale des prélats n'est donc pas moindre que celle des ducs ou des margraves. C'est avec cette féodalité ecclésiastique le plus souvent que les rois de Germanie passeront les Alpes pour conquérir ou défendre la couronne impériale.

2. *La grande féodalité italienne ; Rome.* — Les différents peuples germains qui s'étaient succédé en Italie, Hérules, Goths, Lombards, Francs, y avaient déposé les semences germaniques de la féodalité comme ailleurs ; mais l'empire romain, renouvelé par l'empire grec, qui disputa longtemps le centre et le midi de l'Italie aux Lombards, avait laissé une trop profonde empreinte de ses institutions dans les provinces et surtout dans les villes pour que le régime n'y eût pas une physionomie particulière.

En Allemagne ou en France, le démembrement impérial et monarchique s'était fait par les seigneurs terriens des campagnes où les Germains s'étaient établis de préférence. Il se fait en Italie par les villes. Plus nombreuses, plus peuplées et ayant conservé une vie plus intense, elles empêchent souvent les puissances laïques féodales de naître ou leur laissent une moindre puissance. Sans doute, les trente-six ducs lombards établis par la conquête dans les villes riches et bien bâties subsistent dans quelques-unes. Mais, sans compter que la conquête franque expulse ces ducs lombards de la plupart de leurs villes et confie plutôt à ses ducs et comtes francs le gouver-

nement de provinces ou de territoires ruraux, l'existence, dans la plupart de ces villes, de personnages ecclésiastiques puissants, comme le pape à Rome, les archevêques à Ravenne, à Milan, les évêques dans beaucoup d'autres villes, pourvus de donations anciennes et considérables ou d'*immunités* nouvelles, dont ils partagent la jouissance avec les villes, fait de bonne heure de l'épiscopat italien une puissance rivale des seigneuries laïques et leur permet de jouer en Italie le rôle le plus important, là où Charlemagne n'a établi que des comtes, par crainte qu'un duc y visât à la royauté.

Au nord de l'Italie, dans la vallée du Pô, les deux puissances féodales qui surgissent les premières sont les duchés ou marquisats chargés de défendre, l'un la frontière orientale, et l'autre la frontière occidentale. Charlemagne avait fait pour la défense de l'Italie dans les Alpes orientales contre les Slaves et les Avares une marche de la contrée qui s'étend de l'Adige au Tagliamento : la marche de Frioul. Son titulaire résidait probablement dans l'ancien *Forum Julii,* aujourd'hui complètement disparu. C'était un poste important, qui, avec des villes comme Trévise, Padoue, renfermait toute l'ancienne Vénétie et était favorable, à cause de son éloignement, à l'indépendance. Les premiers successeurs de Charlemagne en Italie l'avaient divisé en quatre comtés : Trévise, Vicence, Bassano, Padoue. En 848, l'empereur Louis II en refit un duché au profit d'un Eberhard, époux de Judith, fille de Louis le Débonnaire. C'est le fils de celui-ci, Bérenger Ier, qui se trouva asse

puissant, en 888, pour viser à la royauté et jouer en Italie le long, mais assez triste rôle qu'on a vu.

La défense des Alpes occidentales avait été confiée au marquis d'Ivrée, qui dominait aux sources du Pô et de ses premiers affluents. On y trouve un certain Anskar, apparenté aussi aux Carolingiens par les femmes, puis son fils, Adalbert, qui dut à son mariage avec Hermengarde, fille de Berthe, marquise de Toscane, de jouer un rôle important au milieu de ceux qui se disputaient la couronne italienne. Le marquis d'Ivrée a pour rival dans cette contrée l'évêque de Turin. C'est le commencement d'une puissance réservée bien plus tard à de plus hautes destinées.

Il y avait eu sous les rois lombards en Toscane, à Chiusi, à Pise, à Florence, à Lucques, des ducs assez puissants pour que le saint-siège, inquiété par eux dans Rome, demandât secours contre eux à Pépin et à Charlemagne, ainsi que contre les Lombards. Charlemagne avait fait administrer ces villes par des comtes, et le pays tout entier par des ducs ou *missi*. A la faveur des luttes des derniers Carolingiens, les ducs ou comtes de Lucques, avec les Adalbert, réunissent toute la Toscane en un seul duché. Adalbert II, déjà tout-puissant, surtout par son mariage avec la carolingienne Berthe, fille de la fameuse Waldrade, aime mieux, nous l'avons vu, faire des rois et s'allier avec eux que de l'être lui-même, comme les Robertiniens en France; et il fonde ainsi dans l'ancienne Tuscie une puissance féodale qui sera un peu plus durable que les autres.

Le duché de Spolète, qui, dans l'épais fourré des

Apennins, forme l'Ombrie jusqu'à l'Adriatique, était une fondation féodale de la royauté lombarde. Les empereurs et rois carolingiens y avaient d'abord nommé des seigneurs francs. Lorsqu'ils s'aperçurent que ceux-ci étaient trop puissants, ils les divisèrent en deux marches, celles de Spolète et de Camerino. Mais celles-ci furent bientôt aussi réunies par un descendant d'une famille franque qui avait toujours occupé ce duché, partagé ou réuni. C'est ce Guido de Spolète, le plus ambitieux des seigneurs italiens, qui prit lui-même et fit donner à son fils, Lambert, la couronne d'Italie et celle de l'empire.

Mais, de tous les temps, les seigneurs puissants du centre de l'Italie avaient des rivaux, même des ennemis dans les papes de Rome. Ceux du IXe siècle n'avaient cessé de se plaindre aux empereurs et aux rois d'Italie des ducs, même francs, de Spolète. Ceux-ci débauchaient leurs comtes, même leurs évêques, et en faisaient leurs propres vassaux. Ils maltraitaient les colons, les tenanciers des campagnes, et, de toute manière, usurpaient sur la fameuse dotation faite au saint-siège par Pépin et Charlemagne. Les papes ne savaient comment se conduire avec ces terribles voisins qui disputaient l'élection du siège de Saint-Pierre au peuple et au clergé et maltraitaient leurs créatures. Depuis Jean X, l'adversaire des Sarrasins, 914, on compte, en dix-huit années, douze papes. Quelques-uns durent quatre mois, deux mois, vingt jours; deux sont assassinés, et la plupart, chassés ou jetés en prison. Pendant cet effroyable temps, les empereurs d'un jour, couronnés à Rome,

ou les papes leurs créatures, inféodent bon gré mal gré les biens de l'Église aux capitaines, barons, hommes de guerre et bandits qui remplissent à Rome les fonctions de consul, de duc ou de sénateur. Ces hommes de guerre (*capitanei*) restent, tandis que les empereurs et les rois passent; ils sont les maîtres à Rome et dans les environs, comme le dit un contemporain : *Roman capitanei patriciatus sibi tyrannidem vindicaverunt*, et ils disposent complètement de la papauté.

Théophilacte, un Romain puissant, paré du titre de consul, avait été le premier à le faire. C'était sa femme Théodora qui, après sa mort, avait fait Jean X pape. Sa fille Marozie, épouse d'un soldat de fortune du nom d'Albéric, comte de Camerino, Tusculum, Spolète, puis mariée à Guido de Toscane et à Hugues de Provence, avait fait pendant quelque temps les destinées de l'Italie; elle laisse ses deux enfants, l'un Jean XI, pape, et l'autre Albéric II, duc de Spolète et de Camerino, tout-puissants dans Rome. Albéric II nomme successivement sept papes [1]. La papauté, comme un simple évêché, tombe dans sa dépendance jusqu'à ce qu'Albéric laisse sur le siège pontifical son fils Octavien, qui réunit en sa personne, 955, le principat exercé par son père avec le pontificat, comme des archevêques ou évêques, en Allemagne et en France, réunissaient à leur dignité ecclésiastique celle de duc ou de comte.

1. Léon VI, 928-929, six mois; Etienne VII, 929-931; Jean XI, 931-936; Léon VII, 939; Etienne VIII, 942; Martin II, 942; Agapet II, 946.

Les archevêques de Ravenne, au centre de l'Italie, sont aussi une puissance ecclésiastique féodale considérable, mais plus à l'abri des ambitions laïques. Ils profitent des désordres pour s'emparer des évêchés et comtés de la Pentapole, dont les papes revendiquaient la possession, et ils gardent au spirituel et au temporel une indépendance réelle en invoquant quelquefois la protection de Byzance.

Quant à la Péninsule méridionale, le duché de Bénévent, fondation lombarde, comme celui de Spolète, était arrivé, sous son dernier duc Arégise, qui s'intitulait prince, à comprendre, malgré l'empire d'Orient ou avec ses connivences, presque tout le sud de l'Italie, lorsque Charlemagne le conquit. L'empereur le démembra pour en faire part à des comtes. Pendant les querelles des Carolingiens, un Radelgise voulut le reconstituer en lui rendant l'indépendance. Révolté contre l'empereur Louis II, il tint un instant celui-ci en prison, comme le comte Vermandois plus tard en France, Charles le Simple. Mais il fut moins fort contre ses propres vassaux, contre les intrigues des Grecs, qui revendiquaient toujours le sud de l'Italie, et contre les invasions des Sarrasins, qui se jouaient au milieu de toutes ces rivalités et s'établissaient à Bari, à Otrante et ailleurs. Ce fut justement sous Radelgise qu'un Sigenulf détacha du duché de Bénévent la principauté de Tarente, et un Landolphe celle de Capoue. Il n'y a pas, en face de ces dynasties, d'évêques puissants comme ceux de Rome ou de Ravenne au centre de l'Italie. Mais l'abbé du Mont-Cassin, souvent fort belliqueux, presque un laïc, avec

ses hommes et quelquefois ses moines armés, brave les seigneurs laïcs, des sommets crénelés de son monastère; et le duc-évêque de Naples, Athanase, dans cette ville, prétend relever toujours de l'empire d'Orient, pour n'avoir à obéir à personne. Allié même quelquefois des Sarrasins, il possède réellement dans la Calabre les districts qu'un empereur grec décorera du titre de Thème de Lombardie.

On ne ferait point connaître toute l'Italie à cette époque, si, en face de la féodalité florissante, on ne constatait aussi les commencements de la liberté des villes. C'est dans les villes maritimes qu'elle est inaugurée : à Venise, à Gênes, où les ducs deviennent des doges; à Gaëte et à Amalfi, gouvernés par des consuls soumis à l'élection populaire. C'est même le temps de la prospérité de cette dernière ville, descendue récemment des rochers de la Scala au golfe de Salerne, sur la colline plantée d'orangers qui regarde le temple de Pœstum. Elle possède déjà presque tout le golfe avec l'île d'Ischia; elle envoie ses vaisseaux, établit ses comptoirs dans tous les ports de la Méditerranée et rédige le premier code de navigation en Europe. Ses doges tournent surtout leurs forces maritimes contre les Sarrasins qui, établis encore sur le Garigliano, comme une colonie militaire, et toujours prêts à attaquer tout ce qui porte le nom de chrétien, mettent le comble à la variété et au désordre du midi de l'Italie.

3. *Grands fiefs et évêchés français.* — La France est le pays où Mérovingiens et Carolingiens avaient cru fonder le plus solidement la monarchie, et celui où la

féodalité est le produit le plus logique de ses origines, où le système a triomphé le plus tôt, et dans toute sa plénitude. Lorsque, en effet, dans les comtés ou les bénéfices, l'union de la fonction et du fief et leur émancipation par l'hérédité s'accomplirent, au grand dommage des cadres administratifs et des propriétés domaniales de la royauté, c'est là que les seigneuries, ayant jeté dans le sol les plus profondes racines, sont le mieux en mesure de retourner contre les descendants de Charlemagne la puissance que celui-ci leur avait communiquée. Aussi est-ce là que l'historien et le philosophe ont surtout, avec raison, cherché à étudier ce régime, à définir ses droits et à étudier ses coutumes.

La première puissance féodale, au nord de la France, était la maison robertinienne ou de France, qui avait déjà opposé deux rois aux Carolingiens. Elle avait sous sa main la souveraineté des nombreux comtés de Paris, d'Orléans, de Gâtinais, de Chartres, d'Angers, de Tours, de Blois, enfin tout ce qui formait le vaste duché de France, sans compter les sièges d'évêchés et des abbayes comme celles de Saint-Denis et de Saint-Martin de Tours. C'est avec Hugue dit le Grand que commence la période politique des descendants de Robert le Fort. Celui-ci, en effet, moins pressé de ressaisir la couronne perdue par ses prédécesseurs que de se préparer à l'assurer d'une façon définitive, un jour, à sa famille, ne s'oppose point à l'élection du duc de Bourgogne, fils de Richard le Justicier, Raoul, frère de sa femme, Richilde, possesseur de ce beau do-

maine qui s'étend du Rhône au cours supérieur de la Seine et de la Marne et apparenté aux deux maisons rivales sans en descendre. Il tire seulement parti du gouvernement de son beau-frère pour se faire céder le comté de Mâcon et essayer de s'agrandir en lui rendant des services.

Au nord du duché de France sont de prétendus descendants de Charlemagne, les Héribert, comtes de Vermandois, dans la vallée de la Somme et de l'Oise; Héribert II se sert du fantôme royal de Charles le Simple, qu'il tenait prisonnier, pour effrayer ses deux beaux-frères. Il fait son fils, un enfant de sept ans, évêque de Reims. En étendant son autorité sur les comtés voisins, il dominait de la ville d'Amiens jusque dans la Champagne et menaçait d'englober toute la féodalité de la France du nord. Le roi Raoul et le duc de France se liguent contre lui. Ils assiègent Amiens, conquièrent Saint-Quentin. Hugue le Grand y gagne de s'étendre même solidement dans une partie de la Picardie et de l'Artois, pays éloignés de la Neustrie, où son autorité n'avait pas pénétré jusqu'alors.

A la mort de Raoul (936), le chef des Robertiniens eût pu faire valoir ses prétentions, comme ses ancêtres Eudes et Robert Ier. Il crut plus politique encore de faire élire un jeune prince carolingien, Louis d'Outre-Mer, sous lequel il pourrait exercer le pouvoir et s'agrandir encore. En présence du duc de Normandie, du comte de Vermandois et de vingt évêques, l'archevêque de Reims, Artaud, couronne cet enfant de quinze ans. Le jeune roi, en retour, donne

le duché de Bourgogne à Hugue, son protecteur. Paré même du titre et des pouvoirs de *duc des Francs* qu'avaient porté les maires du palais austrasiens, sous les derniers descendants de Mérovée, Hugue est à la tête d'une vaste principauté qui est déjà un État dans l'État, avant de devenir la royauté même. On peut se faire une idée de sa puissance en songeant que, outre une multitude de petits comtes, il avait parmi ses vassaux un chef de bande qui avait bientôt fait sa fortune par ses fourberies et ses pillages, le fameux Thibaut le Tricheur, comte de Chartres, de Blois et même de Champagne.

Au nord de cette puissance croissait dans la plaine de l'Escaut une maison, disait-on, d'origine carolingienne. Une fille de Charles le Chauve, Judith, après mainte aventure romanesque, avait été internée par son père, selon la légende, à Senlis, sous bonne garde. Grâce à la complaisance de son frère Louis le Bègue, elle parvint un jour à s'échapper sous un déguisement, en compagnie d'un jeune seigneur nommé Baudouin Bras de Fer. Le débonnaire monarque ne garda pas longtemps rancune aux fugitifs. Il érigea la Flandre en comté héréditaire au profit de Baudouin et y ajouta bientôt l'Artois. Charles le Chauve lui-même n'eut pas à s'en repentir; car Baudouin défendit énergiquement ses domaines contre les Nordmans, mais sa position entre l'Allemagne et la France devait rendre assez douteux, sous les Arnould et les Baudouin, le rôle de cette maison, souvent plus allemande que française et destinée à élever sa fortune jusqu'au trône de Constantinople.

Les légendes aiment à attribuer aussi à Charles le Chauve, témoin en effet des commencements du démembrement de son État, comme à Charlemagne, l'origine des principales maisons féodales. Charles le Chauve avait fait forestier de la forêt du Nid de Merle un certain Tertulle, dont le fils grandit sous les bois et devint un homme « sachant frapper l'ennemi, dormir sur la terre, supporter la misère et le labeur, endurer l'été et l'hiver, et ne craignant rien, sinon une renommée sans honneur ». Courageux et ambitieux, le jeune Tertulle vint chercher fortune à la cour du bienfaiteur de son père. Charles le Chauve le récompensa de ses services en lui donnant la main d'une fille du duc de Bourgogne avec le comté d'Anjou d'en deçà la Maine. C'est le premier comte héréditaire d'Anjou et l'ancêtre de la glorieuse race des Plantagenets. Le fils de ce Tertulle, Ingelger, a déjà l'esprit chevaleresque et aventureux qui fera la réputation de plus d'un de ses descendants. A seize ans, il relève avec indignation un propos outrageant sur le compte de sa marraine, la comtesse du Gastinais, et appelle au jugement de Dieu le calomniateur, un seigneur nommé Gontran, rival redoutable par sa bravoure et sa force. Il le désarçonne d'un coup de lance et lui coupe la tête. La comtesse reconnaissante lui abandonne tout son héritage, qu'il joint au comté d'Anjou. Voilà un fief qui, sous les Foulques, couvre les deux rives de la Loire. Ces comtes d'Anjou étaient chargés de défendre contre leurs voisins, les Nordmans, actuellement établis, et contre les vieux Bretons, le centre de la France que leurs descendants devaient si rude-

ment attaquer plus tard quand ils possédèrent, avec la Normandie, le royaume d'Angleterre.

Pour le moment, c'étaient les ducs nordmans qui, après la période héroïque des ravages et de l'établissement accompli par Rollon, continuaient avec Guillaume Longue-Épée, son successeur, à entretenir leur humeur guerrière, en s'étendant aux dépens des Bretons, ou leur esprit d'intrigue, en se jetant dans les querelles de leurs voisins de France pour y jouer un rôle. Époux d'une fille du comte de Vermandois, beau-père du comte de Poitiers, Guillaume Longue-Épée s'allie avec le chef des Nordmans de la basse Loire, Ingo, pour soumettre les Bretons divisés depuis Alain le Grand et menacés par l'établissement de Danois à Bayeux et de Nordmans dans le Cornwals, à l'extrémité de la Bretagne. Les ducs normands répandent un instant une telle terreur dans la presqu'île bretonne qu'une partie de ses chefs ou *Mac-Tierns* s'enfuient sur les côtes occidentales de la Grande-Bretagne jusqu'à ce que Alain Barbe-Torte, descendant d'Alain le Grand, revienne avec les exilés et un renfort d'habitants du pays de Galles, taille en pièces les Nordmans à Saint-Brieuc et à Dol, reconquière Rennes et Nantes, et fasse la paix avec Guillaume Longue-Épée en lui prêtant hommage. L'intervention de Guillaume Longue-Épée dans les affaires de France ne lui porte point bonheur. Le comte de Flandre, Arnould, en rivalité avec lui au sujet du Ponthieu, l'attire dans un piège, à Pecquigny-sur-Somme, et l'y fait assassiner. La minorité de son fils Richard, dont le roi et le duc de France se disputaient la tutelle,

laisse pendant quelque temps tranquilles les voisins des Nordmans.

L'Église féodale était loin d'avoir en France une puissance politique aussi importante qu'en Allemagne et en Italie. Les trois archevêchés les plus puissants du Nord, par leur dignité et par leurs richesses, étaient celui de Reims avec ses suffragants d'Amiens, de Beauvais, de Châlons-sur-Marne, de Laon, de Senlis, de Soissons, tous pourvus de donations ou d'immunités; celui de Sens avec ses suffragants de Chartres, de Troyes, d'Orléans, de Paris, de Meaux, de Nevers, également riches ; celui de Tours avec ses suffragants d'Angers, du Mans et de la Bretagne, où il avait cependant l'évêque de Dol pour rival. Ils étaient d'autant plus menacés, comme la royauté elle-même par les usurpations des grands laïcs, que leurs possessions et immunités étaient interrompues continuellement par l'autorité et par les domaines de la féodalité militaire qu'ils trouvaient souvent en face d'eux dans les villes. Cette Église du Nord était d'ailleurs alors partagée elle-même entre les deux familles qui se disputaient la royauté : Reims était avec les Carolingiens; Sens avec les Robertiniens. Quand une famille cédera définitivement la couronne à l'autre, l'alliance des descendants de Robert le Fort avec Reims et avec toute l'Église du Nord assurera la fortune et les progrès de la royauté capétienne et de l'Église.

Le grand pays qui s'étend au sud de la Loire, l'Aquitaine, sous les Mérovingiens et les Carolingiens, avait formé un royaume ou un grand gouvernement avec le titre de duché. Deux d'entre les maisons féo-

dales qui y usurpèrent le pouvoir royal essayèrent de réunir, au moins sous le dernier titre, le gouvernement de la vieille Aquitaine, mais elles n'y parvinrent jamais complètement. La première maison qui porta le plus longtemps alors le titre de duché d'Aquitaine est celle du comté de Poitiers, qui s'étendait de la rive gauche de la Loire à la mer. Dès la fin du IXe siècle, au démembrement de 888, Rainulf fonde cette maison, est reconnu par Eude, en 892, et transmet héréditairement son pouvoir à Eble, qui le laisse à la série des Guillaumes. Le premier porte le surnom pittoresque de Tête d'étoupe. A la fois duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, il est contemporain de Louis d'Outre-Mer et de Hugue le Grand. De la même date, à peu près, est l'investiture des comtés d'Angoulême (*comitatus angolismensis*) et de Périgord (*comitatus petrocoriensis*), dans le bassin de la Charente, par Charles le Chauve (866), à Wulgrin, qui se réclamait aussi des Carolingiens. De ces deux comtés d'abord réunis, ensuite partagés, le premier reste entre les mains des héritiers directs, parmi lesquels se distingue Guillaume Taillefer Ier, mort en 970; le second passe au comte de la Marche (*comitatus marchiensis*), qui transmet ces deux provinces au plus célèbre, Adalbert II, dont la famille est connue sous le nom de Taleyrand. Ces comtés étaient plus ou moins dépendants des comtes de Poitou ou ducs d'Aquitaine, selon que ceux-ci savaient faire valoir leurs prétentions.

Plus indépendant était, de la Garonne aux Pyrénées, le duché de Gascogne, depuis 870, sous les

Sanche-Mitarra et les Sanche-Garcia, leurs successeurs, pendant le xe siècle, et même, sous les Centules, celui de Béarn, qui remontait à 819.

La plus puissante maison du cours supérieur et moyen de la Garonne est celle de Toulouse, dont les fondateurs, Fredelon, sous Louis le Débonnaire (mort en 852), Raymond Ier (mort en 865) et Odo, portèrent le titre de comtes de Toulouse et même de ducs d'Aquitaine; ils réunissaient à leur comté ceux de Rouergue ou de Rodez, de Querci, d'Albi. Raymond II (919) laisse le comté de Rouergue à son frère, dont le fils, Guillaume Taillefer, acquiert le comté d'Auvergne, tombé un instant entre les mains de Guillaume Tête d'étoupe, et il transmet le comté de Toulouse et le reste de son héritage à Raymond Pons ou Raymond III. C'est celui-ci qui, en s'agrandissant du comté de Saint-Gilles et de grandes possessions en Provence, cesse de porter le titre de duc d'Aquitaine; mais, à partir de cette époque, il transmet à ses descendants le nom de Saint-Gilles, du comté ou de l'abbaye de ce nom sur le Rhône. Ces comtes de Toulouse, par esprit de fidélité aux Carolingiens ou de rivalité avec les comtes de Poitiers, datèrent longtemps encore leurs actes des Carolingiens régnants, mais n'en furent que plus indépendants.

On ne saurait guère attribuer à la puissance des rois, si peu sûrs d'eux-mêmes, dans les deux Bourgognes, l'absence de grandes et fortes maisons féodales. Les comtés de Besançon (plus tard Franche-Comté), de Vienne, d'Arles (ou marquisat de Provence), de Grenoble, de Genève, de Valais se for-

meront plus tard. C'est plutôt à la puissance à la fois territoriale et morale d'archevêques ou d'évêques, tels que ceux de Besançon, de Lyon, de Grenoble, de Vienne et d'Arles, qu'il faut l'attribuer.

L'Aquitaine, non plus, ne manquait pas de riches prélats; mais ils y étaient subordonnés aux ducs ou aux comtes tout-puissants, comme ceux de Narbonne et de Montpellier. Seul, le puissant archevêque de Bourges, avec ses suffragants du Puy en Velay, de Mende, de Rodez, d'Albi, de Cahors, de Limoges, se faisait respecter. Il présidait des conciles où se trouvaient les évêques de Limoges et d'Angoulême dont dépendait alors celui de Bordeaux. Le second des rois capétiens, Robert, en mettant un bâtard de Hugue Capet sur ce siège de Bourges, en fera un instrument de lutte contre la féodalité du Midi.

V

Arrière-vassaux, chevaliers, vilains, serfs.

La féodalité ne consiste pas seulement dans le morcellement de l'empire et des monarchies en puissants duchés, en comtés et en archevêchés, évêchés, et même abbayes, revêtus de pouvoirs féodaux, grands vassaux plus ou moins dépendants des rois. Ceux-ci confèrent à leur tour une partie de leur pouvoir ou inféodent, donnent en fief des parcelles de leurs domaines, en retour de l'hommage, de la fidélité et du service militaire, à des vassaux, quelquefois appelés comtes ou vicomtes; et ceux-ci également, à de simples chevaliers (*milites*) ou à des seigneurs châtelains (*seniores in castellis*) qui ont un ou plusieurs domaines, villas ou manses, quelquefois un seul château (un *casamentum*) avec des soldats, mais au même titre de vassal et pour le même genre de services.

1. *Arrière-vassaux.*— Ce sous-vasselage dérive aussi d'un contrat personnel. La terre, le fief, en est le gage; la fidélité en est la garantie entre le seigneur et son vassal, et l'hérédité en devient aussi le fait ordinaire.

Au xe siècle, en effet, à l'exemple des grands vas-

saux du roi, les fils des comtes, vicomtes, sires, châtelains, font valoir leurs droits de succession vis-à-vis de l'ancien délégué du roi ou de leur ancien chef de bande. Il y a certes une distance, celle des degrés hiérarchiques, entre les grands vassaux et les petits : les arrière-vassaux. Mais là, l'étendue du fief tenu et le nombre d'hommes qu'il fournit font la principale différence. Le contrat d'hommage et de vasselage, le service militaire, l'hérédité les rapprochent. Ils sont compagnons d'armes. Les uns sont vassaux d'un roi, d'un duc, les autres d'un comte ; il y a entre certains d'entre eux la différence du *senior* au *vassalus;* mais tous s'engagent d'honneur ; tous ont des fiefs, des vassaux, des vilains ou des serfs ; ils font partie souvent de la même armée, de la même expédition ; ils sont tous jugés à la cour du suzerain par leurs pairs ; ils vont au *plaid,* comme à l'*ost*. Ce rapprochement fait d'eux tous une noblesse.

Le principal caractère de cette noblesse, c'est le service à cheval. Le chevalier (*miles*) doit avoir cheval et armure. Il n'est plus chevalier, si *cavalariam dimittat*. Au XIe siècle, le mot *milites* est synonyme de *cavalarii*. C'est ce qui élève ces fidèles, ces vassaux et vavassaux, ceux qui sont les hommes armés d'un autre, au-dessus de ceux qui n'ont point de service militaire, c'est-à-dire des ruraux, des paysans (rustici), des *vilains*, surtout des *serfs* qui cultivent la terre et qui forment la base immense de cette pyramide hiérarchique. Le simple homme libre, devenu chevalier, avec un fief, a monté ; celui qui cultive la terre en redevance a baissé.

Cette révolution ne porte pas partout non plus, à la même époque, les mêmes caractères, parce qu'elle ne s'est pas faite de la même manière ni en même temps. Elle diffère non seulement de royaume à royaume, mais de province à province. Ce ne sont pas des lois générales, mais surtout des relations personnelles, des circonstances locales qui ont présidé à l'établissement et aux conditions de cette noblesse hiérarchique.

Dans les pays romains, les plus pénétrés par l'invasion germaine, par exemple dans la France du nord et du centre, dans l'Allemagne occidentale, aux bords du Rhin, la noblesse hiérarchique est plus chez elle au xe siècle; elle porte ses caractères essentiels. Il y avait eu là conquête de Germains sur territoire romain, grands gouvernements de province et grands domaines. L'Allemagne ducale du xe siècle, pays qui a envahi et n'a pas été conquis, n'est pas encore toute féodale au xe siècle. Elle ne le sera qu'au xiiie avec ses grandes principautés laïques et ecclésiastiques et avec leurs vassaux. A l'époque où nous sommes, dans les duchés, les comtes, restes de l'ancienne organisation germaine et carolingienne, et même les évêques et abbés, sont moins les vassaux que les subordonnés des ducs, comme les ducs eux-mêmes et presque les archevêques sont encore les subordonnés et les délégués du roi. Les hommes libres de l'ancienne Germanie se sont aussi conservés plus nombreux dans leurs cantons. C'est ce qui fera d'abord la puissance de la royauté germanique, entre les autres, quand elle tombera entre les mains d'un homme ou d'une famille de valeur.

Plus tard seulement les rois germains donneront à leur tour des parcelles de leurs domaines, des comtés ou des parties de comtés, et délégueront aux évêques l'exercice d'une partie de leurs droits régaliens en fiefs; et les ducs suivront leur exemple. Alors l'organisation germaine et carolingienne s'y dissoudra à la suite. La notion de l'État, du pouvoir, de son indivisibilité se perdra aussi. La hiérarchie féodale remplacera la subordination des offices et la sujétion des hommes libres qui disparaîtront peu à peu également. Le sol alors, plus qu'ailleurs, s'embarrassera, se hérissera d'une multitude innombrable de comtés qui ne répondront plus aux anciens cantons (*gauen*) démembrés, comme les nouveaux princes ne répondront plus aux duchés démembrés à leur tour. Comtes de province, de frontière, de château (*Grafen*, *Landgrafen*, *Markgrafen*, *Burggrafen*), prendront souvent le nom de leur château, de leur manoir (*Stammschloss*) non des anciens duchés ou comtés détruits. L'Allemagne, arrivée au morcellement plus tard, y sera condamnée bien plus longtemps.

En Italie et dans le midi de la France, le caractère hiérarchique n'est pas non plus dominant au xe siècle. Les villes en Italie sont plus industrieuses, plus puissantes; elles conservent quelques débris de l'organisation municipale romaine : elles sont le siège d'évêques puissants. Aussi empêchent-elles le plus souvent les ducs ou les comtes de se fixer dans les villes, en les reléguant dans les campagnes ouvertes ou sur les hauteurs des Alpes et des Apennins. Elles leur enlèvent ainsi de grands éléments de pouvoir

et de durée. Les puissants ducs, ou même comtes, du midi de la France, ont moins à compter avec leurs évêques ; mais ils comptent aussi avec un certain nombre de villes à fortes bourgeoisies qui se font respecter. Il n'y a pas seulement des bourgeois libres en Italie et dans le midi de la France ; il y a là aussi des propriétaires campagnards, des cultivateurs libres. Les seigneurs laïcs ou ecclésiastiques sont à la fois plus espacés, plus isolés, moins grands propriétaires, moins hautains, moins riches ; leurs vavassaux (*valvassores*), leurs capitaines (*capitanei*) sont moins nombreux, plus pauvres. Il n'y a pas une aussi grande distance dans ces deux pays entre la noblesse et la masse de la nation. Ce sont des pays aussi municipaux que féodaux.

La France du nord et du centre est de meilleure heure, au contraire, le pays classique de la noblesse hiérarchique. Autant d'États féodaux et puissants qu'il y a eu de grands gouvernements de province ; et combien ils comptent de vassaux et à combien de de degrés ! Ils ne couvrent pas seulement de leurs domaines les campagnes ; ils occupent souvent les villes en concurrence avec les évêques ; ils se partagent celles-ci quelquefois par quartiers, ce qui n'est pas à l'avantage des habitants. Le duc de France a quelques vassaux puissants et beaucoup de médiocres : Thibaut le Tricheur est un vassal immédiat et puissant ; combien, à côté, de petits seigneurs, portant le titre de comte, à Vendôme, à Corbeil, à Dammartin, à Soissons, à Meulan ! combien de sires : à Montlhéry, au Puisey, à Montmorency, à Couci, etc. !

Dans la région de l'Yonne, il y a quinze comtes. C'est dans la riche Ile-de-France, le pays où aimaient à séjourner Mérovingiens et Carolingiens, et que les Robertiniens possèdent maintenant, c'est là que la petite noblesse foisonne. Il n'y en a pas moins en Anjou : on y compte vingt barons avec châteaux (*barones castellenses*) et quarante chevaliers bannerets. Les ducs de Bourgogne peuvent leur en opposer autant : comtes de Chalon-sur-Saône, de Mâcon, de Nevers, d'Auxerre, de Sens, de Forez ; sires de Beaujeu (Beaujolais), de Joinville, etc.

Rien de variable, d'ailleurs, d'instable comme ces *mouvances* féodales. Au-dessous du roi lointain ou à côté du possesseur d'un grand fief, tels que les ducs de France, de Bourgogne, de Poitiers, de Toulouse, dans la région du milieu de la France, les comtes d'Auvergne (Clermont-Aurillac), les comtes ou sires du Forez, de Bourbon (Moulins), de Bourges (Berry), sur lesquels prétendent à l'envi les ducs de Bourgogne, les comtes de Poitou et de Toulouse, se réclament de la royauté et sont le plus souvent indépendants.

Les grands vassaux eux-mêmes sont-ils toujours sûrs de la dépendance de leurs vassaux? Les comtes de Poitiers peuvent à peu près compter sur les vicomtes de Limoges et de Turenne; mais, malgré leur titre de duc d'Aquitaine, peuvent-ils compter sur les comtes d'Angoulême et de Périgord, de la marche d'Auvergne? Pour le comte de Toulouse, il a, au-dessous de lui, des deux côtés des Corbières, les comtés et les vicomtés de Béziers, d'Albi, de Montpellier, de Carcassonne, de Foix, le marquisat de Gothie et

de Narbonne; il prétend même au marquisat de Provence et il a de grands domaines au delà du Rhône. Mais combien ces mouvances dépendent des événements! La partie montagneuse du duché de Gascogne se hérisse aussi de la petite féodalité jalouse et hargneuse d'Armagnac, de Pardiac, de Lectoure, de Bigorre, de Béarn, d'Albret, de Comminges. Ajoutons quelques seigneurs qui de droit aussi se disent indépendants, sans maître, possesseurs allodiaux de leurs domaines en Bourgogne, en Auvergne, en Guyenne; en Normandie le roi d'Yvetot.

Ce n'est point en France par contre que la féodalité ecclésiastique compte le plus de vassaux et a exercé le plus de puissance. Elle ne possède pas toujours les villes tout entières et n'a pas des domaines aussi étendus et aussi continus que celle d'Allemagne et d'Italie. Propriétaires des régales dans les villes, et *immunitaires*, les grands archevêques allemands ont des régions entières à administrer politiquement; ils sont quelquefois ducs, comme ceux de Cologne ou de Mayence. En Italie, ils sont comtes : à Milan, à Ravennes; en France, à Reims, à Sens et à Lyon. Sans être vassaux eux-mêmes, considérés plutôt comme des propriétaires allodiés (quelques-uns le sont, à Vervins, à Lisieux), ils prêtent l'hommage, mais un peu plus rarement le serment de fidélité qui répugne à leur caractère sacré, au service du Christ leur maître; ils se refusent à payer l'impôt, et quelquefois à rendre le service militaire, au moins en personne; plusieurs n'y répugnent point. Les prélats féodaux formeront en Allemagne le plus gros des armées

impériales pour les expéditions d'Italie; en Italie, ils joueront avec leurs vassaux un rôle souvent prépondérant dans les luttes des empereurs et des papes. Ceux de France dépendront davantage de la royauté, qui imposera des tailles à leurs diocèses et requerra le service des soldats de leurs paroisses; ils auront encore un rôle assez important mais inférieur. Partout, les prélats ont des laïcs comme vicomtes, avoués (*advocati*), baillis, vidames, des vassaux, des chevaliers fieffés, en Allemagne, des *ministeriaux* pour commander leurs hommes ou pour administrer et rendre la justice, au risque d'être quelquefois menacés par leurs fondés de pouvoir. En Allemagne et en Italie, cependant, ces évêchés et abbayes sont des États, des personnes politiques, plus qu'en France. Comme les seigneurs laïcs, les seigneurs ecclésiastiques ont partout des tenanciers ou des vilains pour cultiver la terre. En général, il y a peut-être, dans les domaines ecclésiastiques, moins de serfs et plus de tenanciers. Plus affables et plus doux envers leurs vassaux ou leurs chevaliers qu'ils craignent, l'esprit chrétien ou l'intérêt les adoucit encore envers les serfs; c'est un dicton en plusieurs langues qu'il « est bon de vivre sous la crosse ».

Ce qui affaiblit la féodalité ecclésiastique, c'est l'élection. Elle est livrée à l'ambition des seigneurs laïcs qui poussent aux évêchés, aux abbayes, leurs enfants, leurs parents, leurs bâtards, leurs créatures; lesquels, quoique élevés par des clercs, installent dans l'Église les mœurs et les habitudes laïques. Soustraite aux hasards de la famille, la propriété ecclé-

siastique, attachée au saint lui-même (*corpus sanctum*), a cependant mieux que l'hérédité; elle a la perpétuité. Le saint ne meurt pas, c'est sa puissance.

Comment ces grands vassaux et ces prélats, ayant arrêté à eux le démembrement de l'autorité et du territoire, n'ont-ils pas subi à leur tour de la part de leurs vassaux le sort qu'ils avaient fait à leur maître? Comment le démembrement s'est-il arrêté à eux et n'a-t-il pas été poussé jusqu'aux vicomtés, châtellenies, petits fiefs, etc.? Pourquoi la société politique et religieuse de ce temps n'a-t-elle pas été réduite en une impalpable poussière? Il y en a plusieurs raisons. D'abord, le besoin de la défense commune est d'autant plus impérieux, mieux senti que l'agrégation des forces est moindre; ensuite la rivalité entre les seigneurs laïques et ecclésiastiques porte, soit les maîtres à maintenir plus ferme leurs vassaux, soit ceux-ci à rester plus fidèles à leur maître. Enfin et surtout, les rois existent toujours au sommet de la hiérarchie; et, à la base, sont les tenanciers, les vilains, les serfs. Les réseaux de la hiérarchie féodale se resserrent, pour résister aux revendications des souverains, qui se rappellent toujours de leur pouvoir, et aux révoltes des serfs, qui se rappellent de leur liberté. Grands vassaux et arrière-vassaux s'appuient les uns les autres pour conserver les avantages de l'indépendance sous leurs suzerains, et ceux de la domination sur leurs vilains et leurs serfs. La crainte d'en haut et celle d'en bas font plus que le serment de fidélité pour conserver la hiérarchie féodale. Combien, cependant, est faible ce ciment fait d'in-

térêt et de sentiment! Quels avantages peut trouver la royauté, si elle se fortifie, à opposer les seigneurs ecclésiastiques aux seigneurs féodaux, les arrière-vassaux aux grands vassaux, et les tenanciers et vilains à ceux-ci, et à prêter son appui tantôt aux uns, tantôt aux autres! Et si le suzerain supérieur et la population inférieure se rapprochent, s'entendent, du sommet à la base de la hiérarchie, que deviendront les grands et les petits vassaux, pris entre eux?

2. *Chevaliers, vilains, serfs.* — Pour le comprendre, il faut étudier la base, le fond même du régime.

Le simple seigneur *châtelain* en France, le *burgravé* en Allemagne, le *capitaine* en Italie, le *baron* en général, qui ne possède qu'un manoir et ne fait porter devant lui qu'un simple pennon, est au dernier degré de la noblesse. C'est lui le vassal le plus proche des libres, qui ne portent point les armes, ou des tenanciers, vilains et serfs qui entourent son manoir ou se trouvent dispersés soit dans les villes soit dans les villages, isolés dans le métier qu'ils font ou sur la terre qu'ils cultivent pour un autre. Car il devient rare, au xe siècle, que celui qui exerce un métier reste toujours maître de ses produits, et surtout que celui qui cultive la terre la possède et dispose librement de ses fruits.

Parmi ceux qui cultivent ainsi la terre, sans la posséder, à condition de redevances et de corvées, il y a des degrés. L'exploitation de la terre, comme la propriété de la terre, est hiérarchisée [1]. Au plus bas de

1. Nous parlerons au volume suivant, à propos des villes et des communes, de la condition des ouvriers industriels et ruraux au moyen âge.

l'échelle sociale, il y a les serfs proprement dits, attachés à la personne ou à la terre, qui dérivent de l'ancien esclave romain ou de celui de Germanie, dont la condition s'est confondue, régularisée avec le temps. Qu'ils appartiennent, sur le territoire romain, à l'ancienne *villa* romaine, centre d'un riche domaine dont ils font partie, origine du village français, ou qu'ils dérivent du *Dorf* germanique, de cette communauté primitive de pâturages et de bois où chaque libre avait sa maison (*hof*), sa parcelle de terre (*hufe*), son enclos, mais où un propriétaire plus riche a réuni plusieurs portions de terre et les fait cultiver par les plus pauvres, ces serfs sont attachés à la terre. Ils ne peuvent ni s'en aller ni être expulsés du domaine, ni épouser au dehors, ni léguer, ni vendre; mais on ne peut non plus leur enlever la terre qu'ils cultivent. Leurs maîtres, à cette époque au moins, leur demandent souvent, des fruits de leur travail et des corvées, ce qu'ils veulent; ils n'ont pas recours contre leur seigneur. La *villa*, le *hof* deviennent ainsi au VIIIe et au IXe siècle un *manse* (mansus), un domaine ayant un maître, un seigneur (*mansus dominicatus*), avec *château*, *castellum*, *burg*, maison du maître, du seigneur (*curtis dominica*, *herrenhof*).

Il y a quelques cultivateurs dont les redevances et les corvées sont réglées, fixées. Ce sont les descendants des anciens colons romains ou des lètes germains, désignés en latin sous les titres de *coloni*, *incolæ*, *hospites*, ayant des manses libres (*mansi ingenuiles*); ils sont tenanciers, et, en langage vulgaire, vilains, *villani*. Ils ne sont ni propriétaires, ni hommes d'armes,

mais libres et francs, *liberi* et *franci*. Ils dépendent du propriétaire, ils sont hommes de poeste. On n'exige pas d'eux plus que les redevances et les corvées convenues. Mais, comme ils ne portent pas les armes, ils sont d'une classe inférieure. C'est le second degré.

Il ne faut pas croire cependant qu'il ne soit pas resté, même dans les campagnes, des hommes, des propriétaires libres au xe siècle [1]. En Allemagne, où il y avait eu de libres institutions de villages, les cultivateurs libres se continuent jusqu'aux xiiie et xive siècles, surtout dans les montagnes ou dans les pays marécageux, en Saxe, chez les Frisons et les Dithmarses, en Hollande, en Suisse, comme en Norvège et en Danemark, même en France, par exemple en Auvergne, dans le Nivernais et dans quelques parties de la Normandie. En revanche, on retrouve le régime du servage, ou celui des simples tenanciers, qui en diffère peu, dans la France du centre et de l'est, en Bourgogne, en Franche-Comté, en Lorraine, un peu moins dans le Midi, si ce n'est en Gascogne. La royauté, au fur et à mesure qu'elle étendra son pouvoir, trouvera dans les provinces beaucoup de serfs courbés sur le sol qu'ils cultivent. Il y en aura jusqu'au xviiie siècle, mais rares, en Lorraine, en Franche-Comté, en Limousin, beaucoup plus nombreux en Allemagne, où le servage avait commencé plus tard, mais se perpétua plus longtemps.

1. Il est difficile souvent de distinguer dans les polyptiques entre le *mansus ingenuilis* et le *mansus servilis*, entre les *mancipia*, les *franci*, les *franci-villani*, même les vavassaux, ces mots dans des contrées différentes désignant différentes classes.

Au-dessus de ceux-ci, d'anciens ahrimans, libres propriétaires de petits alleux, pour la plupart, se sont *recommandés* au seigneur; ils ont mieux aimé tenir de lui leur domaine en fief. D'autres hommes, dits de la *mesnada* en Italie ou de la *mesnie* en France, ou *ministeriaux* (*Ministeriales*) en Allemagne, vivent près du seigneur, dans sa maison, à sa cour (*hof*), lui rendent des services, reçoivent une portion de terrain en récompense; tous, au même degré, à peu près, sont tenus au service militaire et quelquefois à une redevance en argent. Ils vivent au château ou ils occupent une maison du maître (*casa indominicata*). Non seulement ils forment escorte au besoin, mais ils sont employés par le seigneur comme *villici*, *præpositi*, intendants; ils surveillent les tenanciers et les serfs; ils assurent l'accomplissement des corvées, le rendement des revenus du maître. Cette classe supérieure jouit d'une certaine indépendance. Elle porte l'épée; ce sont les vassaux du seigneur. Il y a entre eux et lui des obligations. Celui-ci est pour eux un suzerain, non un maître comme pour le serf. Ils sont presque des gentilshommes.

C'est par la classe supérieure des vassaux et serviteurs personnels, le plus haut degré du servage, que l'on arrive au premier degré de la noblesse, aux chevaliers, aux bannerets, *milites unius scuti*, aux seigneurs châtelains avec simple pennon (*seniores castellorum*), aux burgraves, aux bacheliers. Ces deux degrés même ne se distinguent pas toujours sous les noms difficiles à définir de *milites*, *valvassores*, *ministeriales*, etc., dont la signification précise change selon

les lieux et les temps. Ce qui constitue cependant pour cette classe le premier degré de la noblesse, c'est en général l'origine libre, l'ingénuité, la profession des armes et le droit d'être jugé dans le plaid du seigneur. C'est là ce qui distingue le chevalier du paysan, du *rusticus*. Il est lié par un contrat d'hommage et de fidélité à son seigneur; il lui doit le service militaire; il le promet dans la cérémonie symbolique qui préside au contrat; *spondet militiam*. Il lui doit en toute occasion aide et bon conseil. Il lui rend des services personnels, c'est un honneur; il garde son corps et sa maison; il est entretenu, nourri chez lui; il l'héberge lui ou ses envoyés, dans son fief. Il rejoint l'armée sous son chef. Il est sous la dépendance de son seigneur; mais celui-ci doit le maintenir à l'état d'homme libre et l'admettre en sa compagnie : c'est ce qui l'élève au-dessus du tenancier qui est vilain.

Ce sont ces hommes d'armes, ces *milites* à un seul pennon, qui forment le gros des armées rassemblées par les princes puissants. Ils se réunissent sous les ordres des barons, vicomtes et sires; par eux, on passe de la classe inférieure, plus ou moins sujette, à la classe supérieure, dominante, à la haute noblesse. Ainsi s'est constituée d'une manière plus ou moins fixe la double hiérarchie féodale, maîtresse ou servile. Après ses origines, étudions les mœurs de cette société telle qu'elle est constituée au xe siècle.

VI

Le régime social de la féodalité.

Un trait extérieur frappant. C'est une société défiante, toujours sur le qui-vive, dans un état de guerre perpétuel. Partout, sur le sol, des enceintes fortifiées, des murailles garnies de tours, bordées de fossés autour des villes, des forts isolés sur les hauteurs, aux défilés des montagnes ou aux gués des fleuves; partout des hommes armés pour se défendre ou pour opprimer. Il n'y a que bien rarement de grande armée royale; mais chaque seigneur a la troupe de ses vassaux. L'homme libre, qui combattait pour le roi, combat pour le seigneur; il le défend, lui, ses vassaux, ses serfs. Pour le seigneur, il fait la guerre privée, au besoin le brigandage, si le produit de sa terre ne lui suffit. C'est la lutte pour la vie.

Sous le grand Charles, il n'y avait de forteresses qu'à la frontière : au xe siècle, il y en a partout. Partout, les tours, les donjons, les châteaux sont sortis de terre, comme une production spontanée du sol : à cette époque, massifs, avec une triple enceinte de murailles et de fossés, qui entoure des espaces con-

sidérables où abriter chevaliers, paysans et provisions, comme on le voit aux ruines de Couci en France. Ils ont le cachet original du terroir : en Auvergne, verdâtres et bâtis des laves du Cantal; en Bretagne, mornes et gris avec leurs murailles de granit; en Italie, dorés des feux du soleil, comme les vieux temples païens; sur les bords du Rhin, rougis par la pierre qui leur donne la teinte du bronze.

C'est d'abord contre l'ennemi du dehors qu'on les a élevés : en Neustrie contre les Nordmans; en Provence et en Italie contre les Arabes; sur l'Elbe contre les Slaves; sur le Danube contre les Hongrois et les Avares. Les rois eux-mêmes ont pris l'initiative de ces constructions. Charles le Chauve en a parsemé le cours de la Seine. A son exemple, les vieilles cités romaines ont relevé leurs remparts, comme Strasbourg et Cologne, Orléans, Rouen, Reims. Les moines aussi ont entouré leurs abbayes de murs et de fossés ; ils ont des chevaliers et entretiennent des soldats pour s'y défendre, quand ils ne se battent point eux-mêmes. Les églises se sont garnies de tours carrées, crénelées, percées de meurtrières, surmontées de clochers pour voir de loin apparaître l'ennemi et sonner l'alarme. D'anciens camps romains prêtent aussi leur plateau, leurs vastes enceintes aux triples murailles bordées de fossés des châteaux. Au midi de la France et en Italie, les arènes, les temples, les arcs de triomphe sont des citadelles. Dans l'enceinte même des cités fortifiées, le comte dresse ses créneaux contre l'évêque, l'évêque contre le comte; le roi, bientôt le bourgeois, contre les deux.

La hiérarchie féodale gagne par ces constructions un nouveau degré de fixité. La difficulté d'emporter un donjon bien maçonné accroît le respect du suzerain et la crainte du serf.

1. *La hiérarchie.* — Cette polyarchie, dont le sol hérissé de châteaux et de tours donne bien l'idée, forme cependant une société. Une hiérarchie, qui s'essaye, tente d'en relier les différents degrés sociaux les uns aux autres et de leur donner une cohésion qui arrête le dispersement infini, l'éparpillement sans merci. Mais combien ces liens sont lâches, capricieux, sujets au hasard des événements! Des coutumes tendent à s'établir, des droits voudraient se fixer. Combien tout cela est encore, au xe siècle, rudimentaire et flottant!

Au sommet de cette hiérarchie, se trouvent les héritiers des couronnes de Charlemagne, les rois de France, de Germanie, d'Italie, de Bourgogne. Celui d'entre eux qui réussit à placer sur son front la couronne impériale, dont l'ombre fantastique plane sur la société, affecte même sur les autres une suprématie que ceux-ci rejettent absolument. Cette couronne, mais avec plus de prétention que de puissance, se fixera sur la tête des rois de la Germanie, au moyen âge, pendant trois siècles.

En théorie, le suzerain est le véritable propriétaire du sol occupé par ses vassaux. Ainsi l'empereur affectera d'être le légataire universel de Charlemagne. Le roi de France est censé propriétaire de toute la France, dont il ne laisse les différentes provinces à ses vassaux qu'à titre de bénéfices; le duc d'Aqui-

taine, de toute l'Aquitaine; le comte de Périgord, de tout le Périgord; les vicomtes et les barons, de toutes les terres comprises dans leur seigneurie. Mais la théorie s'éloigne de plus en plus de la réalité, à mesure qu'on va de la base au sommet de cette hiérarchie. A la vérité le baron a puissance absolue sur ses serfs, qui sont à sa merci, et sur ses hommes de *mesnie,* à qui il peut retirer leur subsistance en leur enlevant leurs terres; mais le pouvoir des comtes sur les barons est précaire, celui des ducs sur les comtes fort limité, celui des rois sur les ducs longtemps presque nul, celui de l'empereur sur les rois complètement dérisoire.

Parallèlement à cette hiérarchie laïque, qu'on se figure maintenant la hiérarchie ecclésiastique descendant, chez elle, d'échelon en échelon, du pape, par les primats, par les archevêques, par les évêques, par les abbés, par les simples prêtres de paroisse, les chanoines, aux libres tenanciers et aux serfs des églises; sans compter les chefs d'ordres religieux, les grands abbés qui ont au-dessous d'eux des couvents, des prieurés. La subordination dans l'Église est de principe; fondée sur d'autres bases, ce n'est cependant pas une hiérarchie à part, au point de vue temporel. Par la base et par le sommet, elle est profondément engagée dans la hiérarchie laïque; à tous les degrés de l'échelle sociale, elle se trouve, pour ainsi dire, à la fois corps et âme, pouvoir temporel et pouvoir spirituel; et, par la confusion de ces deux pouvoirs, elle est la rivale politique des puissances laïques quand elle ne leur est pas subordonnée.

Le pape tout le premier est vassal de l'empereur, quand il ne le domine pas. On l'a vu en Italie. Plus tard, Otton Ier et Henri le Saint interviendront, en qualité de suzerains, pour ôter le patrimoine de saint Pierre à des titulaires indignes ou indociles; mais Sylvestre II, à la fin du xe siècle, dominera l'empire. Les primats, les archevêques sont, dans la Germanie et dans la Gaule, vassaux des Carolingiens, des Ottons ou des Capétiens. Mais ils contribuent à les élire et ils les couronnent. Ils se contrôlent et s'équilibrent souvent. Pas de royaume, pour l'Espagne, en Asturie, Galice, Léon ou Castille, pour l'Angleterre, à Cantorbéry et à York, où l'évêque ne couronne le roi. Plus d'un duc carolingien ou d'un comte souverain compte des évêques et des abbés parmi ses fidèles; en Saxe, en Bavière, dans le Languedoc, quoique souvent l'élection soit la règle générale, ils les nomment. Comme les ducs et les comtes d'ailleurs, les prélats, les membres du haut clergé, composé de propriétaires nobles, ont des vassaux et arrière-vassaux, des fieffés, des tenanciers et des serfs.

Enfin, de même que nous avons trouvé, au dernier rang de la hiérarchie féodale, des hommes libres étroitement dépendants du seigneur et des esclaves soumis à un maître, nous trouvons également des églises étroitement sujettes et des églises presque serves. On voit plus d'un seigneur, pour trouver chez lui ses aises religieuses, assurer le confort et l'indépendance à sa dévotion, bâtir une église sur ses terres; il commence par y placer des reliques; il choisit le moins illettré de ses serfs et va prier l'évêque le plus

voisin de le consacrer. Dès lors le seigneur a son église, il a son prêtre : l'un et l'autre sont sa propriété. Sous le surplis blanc de son père spirituel, il n'en reconnaît pas moins son ancien esclave et s'oublie parfois à le traiter en conséquence. Un capitulaire de Charles le Chauve (804) est déjà dirigé contre ceux qui osent fouetter un prêtre et le chasser de son église, sans la permission de l'évêque. Qui pourrait dire toutes les humiliations, toutes les ignominies de ces pauvres églises dégradées! Leur maître avare les laisse parfois sans luminaire, par motif d'économie. Il regarde comme siennes les offrandes qu'y dépose la piété populaire. Il exige du prêtre et la loi lui accorde, en effet, comme plus tard à nos seigneurs de paroisse, de nombreux droits honorifiques. « Que les évêques, dit Charlemagne, veillent à ce que les prêtres rendent de justes honneurs à leurs seigneurs pour leurs églises. » D'autres églises, indépendantes à l'origine, des monastères mêmes, tombent au-dessous des évêques et des abbés dans une dépendance analogue à celle des libres tenanciers. Elles rendent à leurs seigneurs les devoirs que les évêques rendent au roi : devoirs d'hommage, d'ost, de cour, sans compter une infinité de prestations et de redevances; elles s'en trouvent parfois réduites à un état voisin de la misère.

Ainsi l'Église elle-même s'est inféodée : elle a revêtu la livrée du siècle. Tout prend d'ailleurs à cette époque la forme féodale. Les services domestiques auprès du grand seigneur comme du petit, les offices de chambellan, de maréchal, de *dapifer*, de bouteiller, de bailli, de vidame, sont donnés en fiefs

et souvent à titre héréditaire. Les institutions mêmes dont l'esprit répugne le plus à l'esprit féodal entrent dans le système; beaucoup de cités, anciennes ou nouvelles, au nord de la France et en Germanie, datant de Rome ou récemment formées autour des châteaux et des monastères, appartiennent à leur seigneur, laïc ou ecclésiastique, et renferment des habitants qui dépendent d'eux, comme serfs, vilains, tenanciers ou chevaliers; mais au midi de la France et en Italie des cités libres, organisées démocratiquement au dedans, font partie au dehors de la grande association aristocratique; ainsi les villes aquitaines, lombardes, espagnoles, même flamandes, ont, elles aussi, leurs vassaux et leurs suzerains. Au XIIIe siècle, nous verrons presque tous les nobles lombards se recommander, eux et leurs fiefs, aux cités les plus voisines. Ailleurs, la cité de Périgueux prêtera en même temps que le comte de Périgord serment d'hommage-lige au roi de France. La féodalité bourgeoise s'efforcera aussi, comme l'autre féodalité, de s'approprier les droits régaliens et les terres du domaine public. Les cités lombardes y réussiront plus tard et formeront de vraies républiques.

2. *Suzeraineté et vassalité.* — Il y a cependant des liens entre les membres de cette société constituée au hasard; mais comme ils sont sujets à conflits et à mécomptes! Dans tout seigneur vis-à-vis de son vassal il y a quelque chose : 1° du patronage, du *mundium* du père de famille de l'ancienne Germanie, avec droit de tutelle et de juridiction sur les membres de la famille; 2° du propriétaire légal du fief, qu'il est

censé avoir concédé et n'avoir concédé qu'en bénéfice; 3° de l'héritier des droits régaliens, dans lesquels il a été délégué. Les rapports de vassal à seigneur tiennent à la fois de ceux de client à patron, de tenancier à propriétaire, de citoyen à magistrat. Mais, au xe et au xie siècle, si le caractère de l'ancien patronage s'est conservé surtout en Germanie, aux différents degrés de la hiérarchie; si, dans les grands fiefs, chez les grands vassaux, la tradition des anciens fonctionnaires dure encore, c'est le caractère du fief qui domine, qui fait le fond du régime féodal, surtout en France. C'est parce qu'on a un fief qu'on est vassal d'un seigneur : avez-vous reçu d'un puissant une terre en usufruit perpétuel, vous avez aussitôt comme vassal des obligations envers votre seigneur, vous lui prêtez l'hommage légal, *homagium ligium*, vous lui jurez fidélité (*fidelitas, treue*). C'est pour cela que le seigneur doit à son vassal en retour, protection, justice. Le lien personnel entre l'ancien chef germain et son compagnon, la subordination du sujet à l'ancien fonctionnaire font place surtout à la relation du suzerain et du vassal de la terre. C'est parce qu'il est propriétaire que le seigneur est juge, qu'il a justice haute ou basse. Le comte sera juge, particulièrement en Germanie, encore quelque temps par un souvenir de l'ancienne organisation. Mais il y aura ailleurs autant de comtes que de seigneurs ayant juridiction.

3. *Classes inférieures.* — Ce triple pouvoir du seigneur tombe d'aplomb sur les épaules du vilain, du serf, pour lequel le maître paraît surtout proprié-

taire et juge. Sans doute les obligations du père de famille de l'ancienne Germanie sont pleines et entières à son égard. Son seigneur lui fournira le blé pour les semailles, la nourriture qu'une mauvaise récolte ou l'invasion soudaine de l'ennemi est venue lui ravir. Mais ce qu'il y a de plus clair et de plus assuré, c'est que le serf, même le vilain, sont à la discrétion de leur maître. « Si tu prends au vilain, dira la coutume de Vermandois, au-dessus de la redevance, tu le fais au péril de ton âme; mais, entre ton vilain et toi, dira Beaumanoir, il n'y a nul juge fors que Dieu. » Point de garantie légale pour le serf, le vilain. En France, les assemblées entre vilains sont défendues; les villages sont ouverts, non fortifiés; le seigneur est seul juge. Tandis que longtemps encore les hommes libres, qui subsistent en Allemagne, assisteront au tribunal du comte, le ban de justice en France devient, au xe siècle, une propriété privée, exercée par le seigneur laïc ou ecclésiastique.

En Allemagne, on jugera longtemps encore en vertu du ban du roi (*bannum regis*) exercé par le comte, l'évêque ou par leur bailli; il y aura par an quatre plaids locaux où même les tenanciers de l'Église se rendent. Aux xiiie et xive siècles seulement, au delà du Rhin, le sort des tenanciers, des vilains, deviendra pire. Mais, au xe siècle, en France, où le seigneur est le juge du vilain, qui n'est astreint qu'à des redevances fixes mais sans nul recours contre lui, aussi bien que du serf, chez lequel il peut prendre à discrétion, il n'y a, pendant longtemps, guère de différence entre serf et vilain. Le caractère du sei-

gneur fait ordinairement, dans l'application, la seule nuance. Quoique les tenanciers, les vilains appellent leur terre un héritage, ils sont hommes de *poeste*, sous la main du maître, à sa disposition; aucune charge, aucune corvée ne leur sont épargnées. C'est bien la terre d'un autre que le serf surtout, mais aussi le vilain souvent cultivent. Sur eux pèsent les redevances en nature mises sur les feux, les champs et les personnes, les droits de four et de moulin, de pressoir, de marché, établis dans les villes ou châteaux du seigneur (défense au vilain même d'en avoir à lui); sur eux tombent les droits de gîte et de pourvoirie, sur eux les corvées pour les moissons du seigneur, pour ses vendanges, pour les réparations du château, pour l'entretien des routes; sur eux les aides, la taille, qui de personnelle devient réelle (seulement le serf est taillable et corvéable à merci); sur eux, à qui on demandait la soumission de l'esclave, les fatigues parfois et les périls du guerrier, l'obligation de faire le guet au château seigneurial, l'obligation d'aller brûler pour le compte de leur maître les cabanes de leurs amis dans la seigneurie voisine. Ici, le serf paye un droit lorsqu'il fait aiguiser le soc de sa charrue; là, un droit lorsqu'il se marie (*formariage*). Les enfants du serf appartiennent à son maître : s'il a épousé la serve d'un autre seigneur, on partage par moitié la famille. Lorsqu'il meurt, la main-morte fait retourner sa terre à son seigneur; son fils est tenu, dans certains pays, à mutiler le cadavre paternel et à en porter la main au seigneur.

Pour le malheureux serf, le bois de la forêt, le pois-

son de la rivière sont sacrés, sacrée aussi la bête fauve qui dévaste ses récoltes. Plus abandonné peut-être que l'esclave romain, s'il a un mauvais maître, le serf du moyen âge n'a personne à qui recourir; face à face avec lui, dans un lieu perdu, loin des regards des plus puissants ou de l'Église, dans quelque éloignement que ce soit, personne qui puisse intervenir entre son maître et lui. Le vilain même, assurera Desfontaines, ne pouvait interjeter appel des sentences du seigneur. Ce petit seigneur, dont ils dépendent, est tout pour eux : leur maître, leur propriétaire, leur juge en dernier ressort, leur souverain absolu. Ce pouvoir despotique, plus lourd parce qu'il est plus rapproché, pèse sur eux à toute heure, à tout instant, de même qu'à toute heure se dresse à leurs yeux attristés le sombre donjon seigneurial; la terre maudite fait un serf comme lui de l'homme libre qui s'y réfugie. Isolé sur la terre, il semble presque isolé du ciel. L'Église, si elle est là, ne lui parle que par la bouche d'un pauvre prêtre de village, ignorant comme lui, né de serfs comme lui, tremblant comme lui devant son maître. A l'église du village, où le maître siège sous un dais de velours, le serf n'entend prêcher qu'obéissance, résignation, respect pour les pouvoirs établis de Dieu. Corps et âme, n'appartient-il pas à son maître? Veut-il s'enfuir, le seigneur le réclame. Sur terre, il ne voit que lui; dans le triste ciel qu'on lui fait entrevoir; ne doit-il pas craindre de le retrouver?

4. *Droits et devoirs féodaux.* — Entre un seigneur et son vassal, ayant château fort, la souveraineté est plus précaire, moins lourde, parce que la propriété

devient plus fictive. Là, le patronage est davantage celui de l'ancien chef de truste sur des leudes, des fidèles, presque ses égaux, non celui du propriétaire, du fieffé sur ses colons et ses esclaves. Les droits de l'inférieur et les devoirs des supérieurs augmentent.

Au nom de la souveraineté dont il s'est emparé, le duc ou le comte, le grand seigneur, héritier des droits de Charlemagne, se borne à exiger que le vassal abdique entre ses mains le droit de battre monnaie et consente à laisser les vassaux et tenanciers porter à son tribunal les appels de sa juridiction, par exemple, en Bourgogne, en Anjou, en Beauvoisis. Ces obligations ne sont même pas générales. Au temps d'Hugue Capet, cent cinquante seigneurs battaient monnaie; un plus grand nombre jugeaient en dernier ressort. Dans le Languedoc, les seigneurs de même degré se réunissent en plaids ou constituent des arbitres. En Allemagne, on en appelle au roi. Au nom des anciens droits du chef de truste, de bande, le seigneur exige de son vassal le service militaire, d'escorte et d'armée, ses conseils dans les graves affaires qui peuvent lui survenir, son assistance dans l'administration de la justice seigneuriale. Ce devoir de cour est presque lui-même une obligation militaire : souvent le juge doit soutenir l'épée au poing, contre les plaideurs mécontents, ce qu'il a loyalement et féalement jugé. Peut-être est-ce encore à titre de souverain que le duc ou comte exige les *aides* en argent pour la chevalerie de son fils, pour le mariage de sa fille, pour sa rançon, plus tard pour la croisade.

Les obligations qui dérivent du prétendu droit de

propriétaire étaient plus complexes. Il y avait deux choses à concilier. En fait, le vassal est bien le propriétaire du fief; en droit, il n'en est que l'usufruitier. On voit donc, en pratique, le fief passer, comme un bien ordinaire, du père au fils, du frère au frère, en ligne directe et collatérale, masculine et féminine, selon les dispositions légales des successions ordinaires. Mais le droit de propriété légale du suzerain s'affirme par certaines obligations. Il n'a pas le droit de frustrer l'héritier légitime; mais l'héritier légitime est tenu, à peine de confiscation, de venir renouveler en personne le serment de vassalité. En cas de veuvage de la femme, de minorité du fils, le suzerain a le droit d'administrer ou de faire administrer le fief du mari; en cas de succession féminine, il a le droit d'obliger l'héritière à se marier, c'est-à-dire à lui procurer un desservant du fief; en cas de déshérence, il est l'héritier naturel; en cas de *forfaiture*, il opère légalement la confiscation. Généralement, l'héritier paye au suzerain un droit de *relief*.

Les droits des vassaux vis-à-vis du suzerain sont d'ailleurs garantis non seulement par la résistance personnelle de chacun d'eux, mais par la constitution même de la cour seigneuriale. Le seigneur, au moins dans la vraie féodalité primitive, n'est pas maître dans sa cour. Entre un vassal et son seigneur; il y a souvent la réunion des pairs du vassal, le plaid, qui décide souverainement. Ils se portent tous garants, contre l'ambition du seigneur, des droits de chacun d'eux. C'est la cour du suzerain qui, dans les assises de Jérusalem, forcera le suzerain qui voudrait

reprendre son fief à recevoir le serment de l'héritier naturel, à émanciper le pupille dont il voudrait continuer à toucher les revenus, à marier l'héritière, c'est-à-dire à reconnaître ses droits à la succession.

Rien d'ailleurs de moins fixe, de moins stable, de plus dénué de règle, de plus complexe, de plus contradictoire que cette singulière société. En Allemagne, l'idée de l'hommage, l'*hominium* domine; en France c'est le fait du fief. Ce n'est pas en vertu d'une théorie que la féodalité du xe et du xie siècle s'est constituée. Elle a germé spontanément du sol : végétation vigoureuse et luxuriante, mais végétation confuse, inextricable! tout a poussé simultanément, au hasard; tout a mêlé ses racines et ses branches. Aucun art étranger, aucune théorie, faite après coup, n'est venue porter la hache, pratiquer l'éclaircie dans ce fourré social, dans cette forêt vierge encore des atteintes du peuple et des royautés.

Que d'espèces de vassaux sous un même suzerain : les seigneurs laïques qui vivent en petits despotes sur leurs terres, les cités libres qui s'administrent comme des républiques, les évêques choisis par les rois et les abbés élus par leurs chapitres! On voit des rois qui, suzerains de tel ou tel seigneur pour tel ou tel fief, sont en même temps ses vassaux pour telle ou telle autre terre. Le duc de France est vassal de l'abbé de Saint-Denis; le roi de France, Philippe Ier, acquéreur de la vicomté de Bourges, rendra hommage au comte de Sancerre pour la portion de territoire qui relevait de lui. Par héritage ou par achat, on pouvait acquérir plusieurs fiefs et devenir ainsi

vassal de plusieurs suzerains; si bien qu'un jour pouvait venir où, deux de ses seigneurs étant en guerre, le vassal était requis par tous deux du service féodal.

Dans cet enchevêtrement inextricable des relations féodales, un désordre immense, parce qu'il n'y a point de droit public, et, y en eût-il, point de force publique pour faire exécuter la loi! Le droit romain sommeille et les lois barbares sont tombées en désuétude. Aucune loi écrite n'est encore venue les remplacer; rien n'est plus contraire, comme le remarque le comte Beugnot, à l'esprit de la féodalité. Aucune loi commune et générale. Beaumanoir assurera qu'il n'y a pas en France deux seigneuries qui soient régies de tout point par la même loi. En Allemagne, le seigneur fixe le droit (*hofrecht*). Absence de droit écrit, diversité des coutumes, autant de portes ouvertes à l'arbitraire, aux conflits, à l'anarchie. Les souverains? au xe siècle, au xie siècle, ils dorment; ou, s'ils luttent, c'est pour avoir le droit d'exister. En Allemagne, l'empereur, paré d'un titre pompeux, s'épuisera à chaque règne en vains efforts pour retenir ses vassaux dans l'obéissance : les ducs usurperont ses droits régaliens et braveront ses armées. En Italie, les évêques, les barons lombards disposent souverainement et capricieusement de la couronne de fer, bientôt en faveur de l'étranger, de l'allemand. En France, une dynastie finit, une dynastie commence. Louis V ne fit rien, *nihil fecit*, dit la chronique. Hugue Capet et les premiers Capétiens, quoique moins impuissants qu'on ne l'a dit, mettront un siècle, de l'avènement de Hugue à celui de Philippe-Auguste,

à faire jouer un rôle prépondérant à la royauté. Leurs vassaux du Midi s'obstineront à écrire en tête de leurs chartes : *Sous le règne de Dieu, en attendant un roi.* D'autres, plus scrupuleux, y inscriront le nom du roi de France ; mais ils savent si peu ce qui se passe dans le Nord, qu'ils inscrivent le nom d'un prince mort depuis plusieurs années.

Mais s'il n'est ni empereur ni roi qui soit pendant longtemps capable de maintenir l'ordre entre les vassaux, entre les seigneurs de fiefs, l'ordre règne-t-il au moins dans chaque fief? En apparence, il semble qu'il en soit ainsi. Tout accusé peut être cité à la cour de son suzerain : là, il trouve parfois, siégeant autour du seigneur, les nobles, ses égaux. On expose la cause, on produit les preuves ; on met aux prises les champions ; on rend la sentence. La sentence rendue, qui la fera exécuter? Si le condamné n'accepte pas la sentence, il quitte fièrement le tribunal en jetant son gantelet à ses juges. Il se retire au milieu de ses hommes, derrière les remparts de son château ; le procès a pour dénouement l'escalade d'une citadelle. Ainsi, dans le cours du procès, le duel judiciaire, c'est-à-dire la guerre ; après la cause jugée, encore la guerre. Ce n'est pas le seul exemple. Attaqué par un comte du nom de Hugues, l'évêque de Cambrai refuse de le marier ; celui-ci ravage la terre de l'évêque, puis le fait empoisonner. Un moine du couvent de Saint-Victor réclame une dette d'un chevalier de Rossé. L'évêque de Marseille intervient, excommunie celui-ci. Rossé ravage le domaine de l'évêque. Il n'y a pas de sanction pour les tribunaux,

pour l'excommunication. Vainement un roi s'associe à des seigneurs puissants ou ceux-ci entre eux, pour apaiser les guerres, *bella sedare*, pour favoriser des réconciliations, *fœdera pacis*, pour faire jurer la paix, *pacem jurare compellere*. La guerre est l'état normal de cette société.

5. *Église féodale*. — L'Église elle-même est longtemps impuissante contre cet état de choses. Elle réclame, il est vrai, souvent la paix. Elle veut faire des conventions, des institutions, des *associations de paix*, entre les laïcs, en Bourgogne par exemple, pour faire respecter la paix par les princes et le peuple (*pacem a principibus et de omni populo firmare*). Peine inutile! Engagée dans le siècle elle y émousse la puissance de ses excommunications. Elle subit alors une de ces crises, une de ces défaillances qui l'ont saisie parfois dans cette longue bataille de six siècles contre la barbarie. Au xe siècle, elle est envahie par les barons féodaux, comme, au viiie, par les soldats barbares de Charles Martel.

Quels papes que ceux de cette époque! Jean XI, intronisé par sa mère, l'impudique Marozie; Jean XII, soudard brutal, sous le pontificat duquel les filles et les femmes cessent de visiter le tombeau de saint Pierre par crainte des galanteries violentes de son successeur. Boniface VII fait étrangler et mourir de faim ses compétiteurs; Grégoire V inflige à son rival Jean XVI un long supplice, « dont le seul récit révolte la nature ». Le saint-siège, jouet des plus honteuses factions à Rome, quoique jouissant encore au loin d'un certain prestige, voit même près de lui se relâ-

cher souvent l'obédience des archevêques et évêques au xe siècle.

Il en est de même de la plupart des évêchés dans la chrétienté. Héribert de Vermandois, geôlier de Charles le Simple, demande en récompense à son compétiteur Raoul le siège métropolitain de Reims pour son propre fils, encore enfant. Justement un saint évêque, qui l'occupait, venait de mourir. La demande est accordée; l'enfant est chassé, le père le rétablit. On monte à l'assaut des chaires épiscopales. Un certain Valbert vient d'être nommé par le roi (932) évêque de Noyon. Son rival éconduit, « barbare illettré, mais homme de main et d'audace, » propose au comte d'Arras, Adelelm, une entreprise en commun : l'un sera évêque, l'autre comte de la ville. On les introduit en trahison pendant la nuit : les trompettes et les clameurs des soldats réveillent en sursaut les habitants; le plus grand nombre s'enfuit, le reste prête serment au nouveau comte et au nouvel évêque. Voilà comme au xe siècle on conquérait un évêché. En outre, on tue impunément les évêques sur les grandes routes : Foulques, archevêque de Reims, est assassiné par ordre de Baudouin de Flandre (900). Il était le primat des Gaules : c'était à un concile qu'il se rendait; le roi l'aimait d'une affection particulière. Et sa mort demeure impunie! « Le roi, dit Richer, se répandit en larmes et déplora le malheur du pontife. » Enfin, c'est à qui dépouillera les églises, les plus audacieux par la force ouverte, les plus scrupuleux en obligeant les évêques et les abbés à conclure des échanges ruineux. C'était chose

tellement passée dans les mœurs, que le pieux Hugue Capet se croira obligé, à son lit de mort, de prémunir le pieux Robert contre cette mauvaise coutume : « Garde-toi surtout, lui dira-t-il, d'enlever ou de distraire quelque chose des biens des couvents; n'attire pas sur toi le courroux de leur chef commun, le grand saint Benoît. » Livrée en proie au siècle, l'Église en prend les mœurs; les évêques endossent la cuirasse pour se défendre; s'ils ne veulent point répandre le sang, parce que l'Évangile le défend, ils s'arment de la massue. En temps de paix, ils nourrissent des meutes de chiens pour aller à la chasse et mènent un train tout laïque; enfin, déjà ils se marient ou entretiennent des femmes.

Le clergé cherche vainement à arrêter par la superstition la férocité qui envahit l'Église nobiliaire. Des légendes merveilleuses et terribles sur le châtiment des spoliateurs commencent à courir le monde. Un chevalier qui avait usurpé les terres du couvent de Saint-Clément est assailli par une bande de rats : sa grande épée lui devient inutile; il s'enferme dans une caisse qu'il fait suspendre en l'air par une corde, afin de dormir en sûreté; le lendemain, lorsqu'on ouvre le coffre, on n'y trouve plus que les os à demi rongés du sacrilège! Un même supplice atteint un archevêque de Mayence, prince tout laïque, qui se réfugie en vain, pour échapper à ces terribles rongeurs, dans une tour située au milieu d'une île du Rhin; les nouveaux anges du Seigneur passent le Rhin à la nage, percent la muraille épaisse et dévorent l'archevêque. On montre encore dans cette île

la tour des rats (*Ratenthurm*). Les spoliateurs, les mauvais prêtres périssent comme Antiochus Épiphane. Les terribles et peu authentiques récits de Lactance, dans ses *Morts des persécuteurs*, font école en ce siècle. Savez-vous comme mourut le meurtrier de l'archevêque de Reims? « Il est frappé d'en haut et tombe dans une incurable hydropisie; son ventre s'enfle; à l'extérieur, il brûle à petit feu, à l'intérieur il est consumé comme d'un effroyable incendie;..... ses jambes sont gonflées et livides, son haleine fétide..... » Le moine Richer décrit avec une complaisance féroce et une précision médicale d'autres symptômes plus terribles encore : « Ses amis et ses domestiques s'éloignaient de lui, chassés par l'infection de ce corps..... Privé de toutes les consolations de la religion, dévoré en partie par les vers, ce réprouvé, ce sacrilège est ainsi rejeté de cette vie. » Tout cela cependant ne sert longtemps de rien.

6. *Anarchie et misère*. — Sans doute, on peut dire que, dans l'impuissance du pouvoir central, la féodalité, en constituant des gouvernements locaux, sur un petit espace, a rendu service à la société. Elle l'a défendue contre les ennemis du dehors, Normans, Hongrois, Sarrasins. Les vastes remparts de ses châteaux ont servi de refuges aux paysans apeurés, affolés. Ils ont organisé le travail de chaque portion de territoire, en conservant les corvées, sur les routes, dans les champs, en faisant construire et en abritant des moulins, des pressoirs. Il ne faut pas l'oublier, l'hommage et le serment, la fidélité, le dévouement de l'homme à l'homme, ont développé aussi le sentiment de l'hon-

neur, en même temps que celui de l'indépendance personnelle, dans les hauts degrés de cette hiérarchie. Cette polyarchie, après l'échec de l'empire et des monarchies, est le régime que les circonstances ont donné aux groupes sociaux que la dissolution et le démembrement n'ont point atteint.

Mais, comme ce régime est le produit fortuit des événements, il manque de garanties suffisantes et de sécurité. Les événements y peuvent défaire à chaque instant ce que les événements ont fait. La mobilité est la loi de ce régime; c'est pour cela qu'il est si difficile à saisir. Il change, il fuit, il échappe à chaque moment; c'est la paix armée dans la hiérarchie des propriétaires, quand ce n'est pas la guerre, et l'oppression plus que la défense dans chaque propriété. Aussi, dans cette société abandonnée à elle-même, toutes les passions : l'ambition, l'avidité, l'orgueil, la cruauté semblent souvent déchaînées. La férocité militaire se double de l'orgueil immense du souverain absolu; si petit qu'il soit, surtout s'il est petit, ce baron féodal, qui, chez lui, n'a point d'égaux et ne veut point de maîtres; qui, de son altier donjon, n'aperçoit à ses pieds que serfs peinant et travaillant pour lui, éprouve quelque chose du vertige césarien. Il grandit démesurément à ses propres yeux et veut toujours atteindre plus haut. L'ambition qui le ronge, la soif de jouissance qui le dévore, l'insulte qui l'atteint sont immenses, comme sa personnalité; pour satisfaire celle-là, il n'éprouve aucun scrupule, ne recule devant aucun méfait; pour venger celle-ci, il verse avec une atroce insouciance

le sang humain. Ajoutez à cela la tristesse du manoir. Assauvagi par la solitude, exaspéré par l'ennui, il se précipite avec un emportement joyeux et féroce dans les émotions, dans les distractions, que donne la guerre, ou se complaît dans les satisfactions cupides ou effrénées qui sont la tentation du pouvoir absolu.

De province à province aussi, des haines de race : la guerre entre Saxons et Bavarois, Franconiens et Souabes, Lombards et Romains, entre Bretagne et Normandie, entre Champagne et Lorraine, est nationale, même pour les serfs. Dans chaque grand fief, des haines intestines : le suzerain lutte pour accroître les obligations de son vassal, les redevances, les corvées de ses vilains et serfs; les vassaux se coalisent contre le suzerain pour lui arracher les derniers domaines attachés à son titre. Entre les vassaux du même comte, entre les seigneurs d'une même vallée, entre les comtes et les évêques, entre les abbés et les sires, cent occasions de guerre. Une moisson foulée dans une partie de chasse, une levée de dîme, une botte de foin, l'asile donné à un serf fugitif, un marchand arrêté sur les terres seigneuriales et mis à rançon par le voisin, un troupeau enlevé à l'église d'à côté, qui a choisi le baron pour vidame : autant de causes qui allument la guerre dans toute une contrée! De tous côtés, on voit arriver au manoir les soudoyers des parents, des alliés, des vassaux, des amis du maître, des ennemis du voisin; la guerre commencée au fond d'un vallon déborde sur toute la province.

N'est-ce point assez? Les bourgeois prennent les

armes pour chasser leur évêque, comme ceux de Cambrai en 957; les paysans se soulèvent contre leurs maîtres, comme en Normandie ou comme en Bretagne; le clergé enfin, à bout de patience et d'excommunications, finit par essayer aussi des armes temporelles; les évêques endossent la cuirasse; les moines de Cluny eux-mêmes sont pris d'une fureur belliqueuse, d'une sainte indignation contre ces « Sarrasins », spoliateurs des églises. Le paisible monastère retentit du bruit de leurs préparatifs. Adalberon, leur ennemi, saisit ce moment pour nous ouvrir les portes du couvent et nous faire assister aux burlesques dispositions de l'abbé Odilon. « Avant tout, s'écrie l'abbé, suspendez à vos cols vos boucliers échancrés, attachez par-dessus vos frocs une cuirasse fermée d'une triple chaîne;... enfourchez vos destriers, vos bidets ou vos ânes, montez sur des chariots et combattez ces mécréants! »

Triste est la condition des villes et des habitants des campagnes, au milieu de ce déchaînement de luttes sanguinaires. Plus de communication, plus d'échange de province à province. Des douanes, des barrières s'élèvent entre elles aux défilés des montagnes, aux gués des fleuves, même bientôt entre les petits fiefs. Chacun pour soi. Plus de commerce entre les cités emmurées et crénelées comme des châteaux forts. Le bourgeois ne s'aventure guère dehors dans la campagne; plus d'une fois il se voit relancé jusque dans ses rues étroites par le comte qui a son château attenant à la ville; l'industrie languit et tombe; les approvisionnements sont rares et difficiles; on

n'est jamais assuré du lendemain. Quand l'occasion est bonne, on entasse des provisions. Et le paysan? Pour peu qu'il ait un maître batailleur, jamais il n'est assuré de sa récolte. Après une année de labeur, lorsque déjà la moisson commence à jaunir, tout à coup le guetteur, logé à poste fixe dans le clocher du village, annonce l'ennemi; l'incendie des villages voisins l'annonce mieux encore. Déjà le sire s'est abrité derrière ses remparts, déjà brillent aux créneaux les armures des hommes d'armes. Le paysan s'enfuit au château, s'il en a le temps; sa cabane, sa moisson sont brûlées, sa famille outragée ou égorgée; c'est pour punir son seigneur. Thomas de Marle, pour mieux vexer ses adversaires, empalait, écorchait, mutilait leurs paysans. Louis VII, plus tard, pour punir le comte de Champagne, brûlera vives treize cents personnes dans une église. Le bon roi Robert lui-même, qui lavait les pieds des pauvres dans son palais, ne concevra pas une autre manière de guerroyer; dans sa guerre de Bourgogne, il met consciencieusement le pays à feu et à sang. Son père Hugue Capet, dans une guerre contre Charles de Lorraine, ravage avec une telle furie le pays de Reims, « qu'il n'y laisse même pas sa pauvre cabane à une vieille femme tombée en enfance ».

Quoi d'étonnant que, sur cette terre ravagée par des guerres continuelles, s'étendent d'épouvantables famines, soixante-dix dans un siècle, et des pestes à la suite! Nous ne pouvons, en notre temps de faciles communications, nous faire une idée de ces famines que l'isolement féodal rendait irrémédiables. On

arrache pour s'en nourrir l'écorce des arbres, on se dispute l'herbe des ruisseaux; on essaye, comme les sauvages de l'Australie, de tromper la faim en avalant de l'argile; on dévore les cadavres des animaux morts. On voit exposer jusqu'à de la chair humaine dans une ville sur un étal de boucher; les peuples de l'Occident semblent revenus au cannibalisme primitif. Écoutons un témoin oculaire : « Le voyageur, assailli sur la route, succombait sous les coups de ses agresseurs; ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés; d'autres, abandonnant leur pays pour fuir la famine, recevaient l'hospitalité sur les chemins, et leurs hôtes les égorgeaient pendant la nuit pour les manger. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et ils les immolaient à leur faim..... On trouve, à trois milles de Mâcon, dans la forêt de Chatenay, une église isolée, consacrée à saint Jean. Un scélérat s'était construit non loin de là une cabane où il égorgeait les paysans et les voyageurs qui s'arrêtaient chez lui; le monstre se nourrissait ensuite de leurs cadavres. Un homme vint un jour y demander l'hospitalité avec sa femme et se reposa quelques instants; mais, en jetant les yeux dans tous les coins de la cabane, il y vit des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Aussitôt il se trouble, il pâlit, il veut sortir; mais son hôte cruel s'y oppose et prétend le retenir malgré lui. La crainte de la mort double les forces du voyageur; il finit par s'échapper avec sa femme et court en toute hâte à la ville. Là, il s'empresse de communiquer au comte

Otton et à tous les habitants cette affreuse découverte. On envoie à l'instant un grand nombre d'hommes pour vérifier le fait; ils pressent leur marche et trouvent cette bête féroce dans son repaire avec quarante-huit têtes d'hommes qu'il avait égorgés et dont il avait déjà dévoré la chair. On l'emmène dans un cellier et on le jette au feu. *Nous avons nous-même assisté à son exécution.* » Ce n'est pas tout. Le sang des populations ainsi appauvri, vicié par la mauvaise nourriture, des maladies inconnues, étonnantes, se propagent : la lèpre, la danse de Saint-Guy et la plus effroyable de toutes, le mal des ardents. « C'était, dit Raoul Glaber, un feu secret qui consumait et détachait du corps tous les membres attaqués. Une nuit seule suffisait à ce mal effrayant pour dévorer ses victimes. » On mourait en telle quantité qu'on enterrait les hommes par centaines, comme à la suite d'une bataille, quand on ne laissait pas leurs cadavres aux loups[1].

1. Voir Michelet, *Histoire de France,* t. II, pour ce tableau qu'il a emprunté à Glaber et aux chroniques du temps.

VII

La féodalité dans le reste du monde au xe siècle.

En voilà assez pour qu'on connaisse le xe siècle dans les principales contrées de l'Europe centrale. Ce qui achève d'en faire le siècle du morcellement indéfini des États et de la hiérarchie des classes, de la féodalité, c'est que ce qui est vrai de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, à cette époque, l'est à peu près également, en ayant égard aux nuances, du reste de l'Europe et même des parties de l'Afrique et de l'Asie qui sont en rapport avec elle. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir la ceinture des États chrétiens, ou en train de le devenir, païens et infidèles, qui l'entourent.

L'Espagne, au midi, était d'autant moins propre, par sa configuration géographique en plateaux ou en bassins isolés les uns des autres, à favoriser chez elle l'unité politique, qu'elle était alors partagée entre les chrétiens et les Arabes. Les Carolingiens contribuèrent, là aussi, par la création de leurs marches dans les Pyrénées, à la formation d'États féodaux sur cette frontière de la France et de l'Espagne. Lors de

la dissolution du duché de Septimanie par Charles le Chauve en 864, la maison de Barcelone, avec son assentiment, réunit, des deux côtés des Pyrénées orientales, les comtés de Girone, de Roussillon, de Cerdagne à ceux d'Urgel, d'Ampurias. C'est assez longtemps un pays tout féodal, plus franc qu'espagnol; une chronique sarrasine à la fin du xe siècle parle du maître de la Catalogne Raymond Borel, comme d'un Franc (*Afrank*). Sa maison aima à se réclamer même, pendant longtemps, de la suzeraineté des rois de France pour être plus libre; et les coutumes féodales de la Catalogne de ce temps sont presque celles de la France.

Charlemagne avait eu de la peine à soumettre les Basques sur les deux revers des Pyrénées orientales. Ses successeurs, avec plus de difficultés encore, les maintiennent sous leur domination. Dès 905, Sanche Ier, fils d'un seigneur Inigez Garcias, est roi de Navarre, sans être plus puissant qu'un duc ou un comte. Un de ses successeurs, Sanche III, débarrasse la haute vallée de l'Aragon des Arabes jusqu'à l'Èbre, et fait pour un de ses fils, de ce comté, un royaume où l'indépendance de la noblesse est grande. C'est une contrée très féodale dont les seigneurs ou comtes imitent souvent contre la royauté les exemples venus de France. On fait descendre d'un des anciens princes du royaume des Goths, Pélage, les premiers rois espagnols, qui, de leurs capitales successives d'Oviedo et de Léon, réunissent, sous Alphonse III (866-910), les Asturies, la Galice, la Biscaie et le pays hérissé de châteaux forts de la Vieille et de la Nouvelle Castille.

Malgré la lutte contre les Arabes, maîtres de l'Espagne, les comtes et seigneurs redoutent dans ces pays la trop grande puissance des rois. Si ceux-ci deviennent héréditaires, ils forcent Alphonse III à abdiquer et à distribuer entre ses fils les royaumes de Galice, d'Asturie et de Castille. Dans ces royaumes ainsi démembrés, les grands vassaux jouissent d'une indépendance rare et donnent bien des soucis à leurs petits rois. Plusieurs rois sont assassinés ou empoisonnés. Les barons y usurpent les sièges ecclésiastiques et y deviennent évêques, par exemple à Compostelle, comme le constate la grande chronique de cet évêché par l'archevêque Diego Gelmerez. Il faudra attendre jusqu'au commencement du XIe siècle pour voir cette partie de l'Espagne, après bien des vicissitudes, des invasions, des partages de ces petits royaumes, revenir à l'unité et à la puissance, par la réunion des royaumes de Castille et de Léon, sous Alphonse V.

1. *Féodalité mahométane.* — Dans le monde mahométan, deux puissantes dynasties de souverains, contemporaines de Charlemagne, celle des califes Ommiades à Cordoue, en Espagne, celle des Abbassides à Bagdad, avaient aussi fondé de grands empires qui s'étendaient, de deux points extrêmes différents, sur les côtes septentrionales de l'Afrique. Au Xe siècle, leur puissance tombe aussi dans une dissolution semblable à celle de l'empire carolingien.

En Espagne, après la mort d'Abdel Rahman III, quatrième successeur du fondateur de la dynastie des Ommiades à Cordoue, mort dégoûté de la puissance

(en 961), ses deux fils Hescham II et Soliman se disputent son héritage, et, pour se faire des partisans, promettent l'hérédité de leur fonction aux gouverneurs ou walis des différentes provinces de l'Espagne arabe. Ceux-ci acceptent et en profitent pour démembrer, après eux, ce Califat en principautés à peu près indépendantes. Les principales ont leur siège à Sarragosse, à Séville, à Grenade, à Badajoz, à Tolède. Aussi, au siècle suivant, quand les royaumes chrétiens du nord commenceront à se fondre les uns dans les autres, ou à s'allier entre eux pour commencer la croisade contre le mahométisme, la reconquête du territoire espagnol par les rois chrétiens, sur les Arabes, commencera sérieusement.

Le même sort atteint les successeurs d'Aroun-al-Raschild lorsqu'ils sont réduits peu à peu à l'impuissance, au fond du palais de Bagdad, par les chefs de la garde turque qu'ils y avaient appelé pour se soutenir. Déjà, sous Alamin (813) et Almamoun (836), on trouve des princes de la famille, véritables vice-rois, dans les contrées éloignées de l'Iran, du Tabarestan, à Caboul, en Géorgie, dans le Caucase. Plus tard de simples gouverneurs, dans des pays plus voisins, fondent à leur tour des dynasties; dans le Khorasan, celle des Tahérites remplacée bientôt par celle des Soffarides, celle des Thoulounides en Syrie. L'Afrique enfin leur échappe : d'abord l'extrémité occidentale, à Fez, à Tanger et à Ceuta, sous les Édrissites; puis, de proche en proche, Cairoan et Tunis sous les fils d'Aglab, les Aglabites, dont les pirates conquièrent la Sicile et la Sardaigne; enfin l'Égypte, sous la plus puissante de

ces dynasties, les Fatimites, qui fonderont au Caire une sorte d'institut scientifique, la *maison de la sagesse*.

Une cause particulière caractérise et rend durable ce démembrement d'un empire autrefois si étendu. Ce n'est pas seulement l'ambition; c'est la religion, l'*hérésie*, l'esprit de secte, qui pousse à ces morcellements, à ces usurpations. Chacun de ces fondateurs prétend descendre du prophète par les femmes, ou au moins du fils de son fidèle Ali, et interprète à sa façon la tradition ou le Coran. Il y a, à la fois, polyarchie politique et polyarchie religieuse.

2. *Féodalité byzantine.* — Entre le monde catholique d'Europe et le monde musulman d'Asie et d'Afrique, arrivés à la dislocation, l'empire grec paraît s'étendre de la mer de Sicile au fond de la mer Noire et au Caucase et du Danube à l'île de Crête. A-t-il bien lui-même, au xe siècle, une cohésion intérieure qui le rende si différent des empires démembrés qu'il sépare? D'abord la monarchie byzantine qui, depuis Justinien et Héraclius, survit à l'empire romain d'Occident n'est qu'une sorte d'empire universel, cosmopolite, demi-religieux et demi-politique, dont les liens administratifs se relâchent singulièrement au xe siècle; elle vit en supportant l'indépendance des races assez diverses qu'elle renferme. Elle fait commodément place chez elle aux voisins slaves, Antes, Bulgares, ou même aux ennemis qui l'attaquent. Elle se montre facile sur l'obéissance de ses sujets ou de ses gouverneurs non seulement éloignés, mais proches de la capitale, et elle ne garde ses frontières qu'à la condition d'y admettre ses plus

redoutables ennemis sous un vasselage complaisant C'est ce que permettent de voir très bien les écrits rédigés par l'empereur Constantin VII Porphyrogénète sur la *division* et l'*administration* de l'empire Combien, parmi les vingt-neuf circonscriptions administratives ou *thèmes* dont se composait alors l'empire, y a-t-il de provinces, sous les stratèges chargés de les gouverner, où l'autorité impériale soit réelle, non seulement dans les plus éloignés comme les thèmes de Cilicie, ou de Longobardie ou de Calabre, du midi de l'Italie, mais même rapprochés comme ceux de Thrace, de Macédoine, d'Illyrie, occupées en partie par les Bulgares, les Slaves, et autres?

Chef-d'œuvre de politique et de diplomatie, l'empire byzantin, à cette époque, composé de provinces, même non loin de Constantinople, indomptées ou soumises à des étrangers, n'a qu'une existence nominale [1], comme celle qu'aura souvent le saint empire romain germanique au siècle suivant. L'empire ne se défend qu'en déléguant son autorité ou en cédant son territoire. Pour avoir des soldats, il crée des fiefs militaires, inaliénables et insaisissables , dans le centre même de l'empire. Les barons français de la quatrième croisade trouveront en Morée des possesseurs de fiefs, des nobles, et, au bas de l'échelle sociale, des tenanciers et des serfs. Constantin Porphyrogénète énumère complaisamment ses vassaux : le duc ou le doge de Venise, l'archon de Sardaigne; les princes de Capoue et de Salerne, au midi de l'Italie, les rois

1. Voir l'excellent ouvrage de M. Rambaud sur Constantin II Porphyrogénète.

des Croates et des Serbes, émigrés des Carpathes, dans les vallées de la Save, de la Drave, les chefs illyriens ou dalmates, sur les rivages de l'Adriatique; ceux du Caucase, de l'Arménie, de Crimée où il ne possède que Cherson. Y a-t-il une grande différence, si ce n'est celle de la puissance militaire, entre ces dynastes et peuples vassaux, et les dynastes et peuples voisins et indépendants des redoutables Bulgares, du Danube aux Balkans, et même des Petchenègues et des Khasars au nord de ce fleuve? C'est là une ligne tout à fait vague, et qui dépend des circonstances, entre la vassalité et l'indépendance.

3. *Féodalité du Nord.* — Si l'on voulait jeter un coup d'œil au nord de l'Europe, on retrouverait les mêmes analogies. Les conquérants Igor et Rurick fondent la puissance russe avec les Varangiens, leurs soldats, sur une sorte de hiérarchie de conquérants. Le grand-duc Wladimir Ier (980-1015), qui se convertit au christianisme grec, compte bien des vassaux et des colons ou serfs slaves, au midi dans les steppes, et au nord dans la région des lacs du Niémen et de la Néva. Le livre des lois de Jaroslav compte les degrés de la hiérarchie, le taux de la composition ou Wergeld depuis les princes et les hauts fonctionnaires ou Thegn, les marchands et cultivateurs libres, varangiens ou slaves, jusqu'aux esclaves ou serfs, qui ont été faits prisonniers de guerre. Les ducs ou rois de Pologne, entre les Russes et les Allemands, sont entourés déjà de princes qui recrutent des bandes de pillards et vivent aux dépens de paysans serfs ou guerroient les princes de Lithuanie, de Prusse, de Poméranie, etc.

Ceux-ci leur obéissent quand ils craignent les voisins de l'est ou de l'ouest, et les bravent quand ils ne les ont pas à redouter. Tout flotte au gré des aventures d'une guerre sans fin.

Un passage curieux de l'*Haraldsaga* de Snorre Sturleson nous donne l'une des principales raisons des pirateries, émigrations et établissements des hommes du nord (Northmann), sortis de la Suède, du Danemark et surtout de la Norvège, pour écumer l'océan du Nord, jusqu'à l'Irlande et aux côtes américaines (Groënland, Winland), et aller s'établir sur les côtes d'Angleterre et de France. Il nous explique en même temps les origines de la féodalité dans les pays que ces pirates abandonnèrent et dans ceux où ils s'établirent. Au xe siècle, trois rois, Harald à la belle chevelure, en Norvège, Gorm le Vieux, mort en 961, en Danemark, et Erick, en Suède, opèrent, chez eux, la même révolution qui jette dehors tous ces aventuriers. Nous en avons le détail exact en ce qui concerne la Norvège. « Le roi Harald, dit-il, de 870 à 930, dans toutes les contrées qu'il soumit à la couronne, convertit les libres propriétaires riches ou pauvres soit en vassaux soit en tenanciers et met dans chaque province, au-dessus d'eux, des comtes pour y lever des soldats, y rendre la justice et y percevoir les revenus. Mais beaucoup de ces riches et pauvres, mécontents, aiment mieux s'expatrier en Irlande, dans les Hébrides et sur les côtes de France et d'Angleterre. » Ce sont eux qui équipent ces flottilles et forment ces bandes qui disputent les côtes d'Angleterre aux Anglo-Saxons et celles de France aux successeurs de Charlemagne.

En y trouvant déjà les cadres de la féodalité apportés par les conquérants antérieurs, anglo-saxons ou francs, ils s'y font place ou les remplissent.

Parmi les rois anglo-saxons, Egbert, et Alfred le Grand, contemporain des Carolingiens, en rétablissant un instant l'unité de l'Angleterre, aux dépens de l'heptarchie, essayent de subordonner à l'autorité royale le pouvoir des comtes, nés de la conquête. Ils leur confient le triple devoir (*trinoda necessitas*) de rassembler les guerriers sous leurs bannières, d'entretenir les ponts et les routes, de conserver les forteresses du pays. Mais ils travaillent aussi pour ceux-ci, en fixant leurs droits. Lorsque les rois nordmans arrivent, ces comtes indigènes font cause commune avec eux, pour se rendre indépendants, partagent les dépouilles de la royauté et oppriment les hommes libres et les pauvres. Le sol de l'Angleterre tombe entre les mains de petits tyrans, indigènes ou étrangers. « Les indigènes trahissent le roi pour garder leurs domaines, les étrangers lui ravissent les siens, dit Wulfstan, tous entreprennent sur son pouvoir, sur sa vie. Les droits des hommes libres sont anéantis, ceux qui restent aux esclaves leur sont enlevés, » et un chroniqueur du temps dit d'un des rois de la fin du xe siècle, Ethelred II, condamné à payer le Danegeld : « Il restait enseveli dans sa fainéantise à Londres, plein de crainte et de méfiance, n'osant ni demander conseil, ni rassembler d'armée, ni courir aux brigands de peur d'être trahi par les nobles d'Angleterre, en face de l'ennemi. »

Les rois de Norvège et de Danemark, successeurs

de ceux qui avaient propagé en Angleterre ces désordres, ne sont pas plus heureux. Le roi Harald à la belle chevelure voit son royaume partagé entre ses fils, et ceux-ci, leur autorité bravée par leurs comtes. Au milieu de ces luttes, les rois de Suède, de Norvège, de Danemark empiètent les uns sur les autres, se détrônent. Les rivages de la mer du Nord, de la Norvège à l'Angleterre, se renvoient une anarchie plus tourmentée que les flots agités de l'Océan qui les baignent, jusqu'au célèbre Canut le Grand, au siècle suivant.

Le xe siècle a peut-être été, dans la plus grande étendue de l'ancien monde, depuis les ve et vie siècles, le plus malheureux pour l'humanité. Ses misères ont dépassé même celles des invasions germaines. A cette époque éloignée, les conquérants germains fondèrent quelques États à peu près viables sur les ruines de l'empire romain, dont le souvenir planait au-dessus d'eux et donnait quelque consistance à ces créations politiques éphémères. Relevée aussi par saint Grégoire le Grand, l'Église avait gardé et exerçait sur ces royautés et ces temps barbares une grande influence. La papauté à Rome n'avait pas été dégradée comme au xe siècle. Comment vit-on renaître en Europe l'unité et avec elle le long espoir et les grandes pensées?

LIVRE ONZIÈME

RESTAURATION DE L'EMPIRE EN ALLEMAGNE DE LA PAPAUTÉ EN ITALIE DE LA ROYAUTÉ EN FRANCE A LA FIN DU Xe SIÈCLE

C'est en Allemagne, au milieu du xe siècle, que sort du chaos féodal la première monarchie puissante. L'Allemagne était entrée la dernière dans l'unité chrétienne de l'empire carolingien et elle en était sortie la première. C'est elle cependant qui, arrivée par l'unité à une situation supérieure en Europe, vise bientôt à réunir celle-ci sous son commandement et à la dominer. Un prince de la dynastie ottonienne, Otton le Grand, joue, au xe siècle, en Europe, un rôle presque égal à celui de Charlemagne et fonde un empire qui a prolongé bien plus longtemps moins sa solidité que son existence : *le Saint-Empire romain germanique*.

Le plus grand service rendu à l'Europe par les rois allemands, sans qu'ils en eussent une bien claire conscience peut-être, c'est d'avoir relevé la papauté d'un abaissement qui semblait définitif et, par celle-ci, d'avoir restauré la dignité de l'Église chrétienne, qui

pouvait alors rendre à l'Europe l'unité morale et la puissance entre les nations barbares ou infidèles. A la fin du xe siècle, on voit en effet le christianisme d'Occident sortir des misères qui l'avaient accablé. La papauté, à sa tête, s'unit à l'empire, et l'Église favorise l'avènement de plusieurs monarchies nouvelles et viables au-dessus de la féodalité. Arrachée ainsi au morcellement, à l'anarchie politique et morale, la chrétienté latine acquiert une force de cohésion supérieureà l'empire grec où l'Église était serve et au mahométisme partagé en autant de sectes que de royaumes; et le siècle, qui avait vu l'Europe en proie aux invasions des Hongrois, des Nordmans et des Sarrasins, prépare à la fin les expéditions et les conquêtes faites au dehors, en Orient, sous le signe de la croix.

I

Henri Ier l'Oiseleur ou le Fondateur et le royaume d'Allemagne (919-936).

L'avènement de la première dynastie allemande est dû à l'alliance de deux princes et de deux peuples, les plus puissants de la race germaine, qui choisissent conformément à leurs vieilles idées et proclament *roi des Saxons et des Francs* le duc de Saxe Henri, après lui avoir conféré la naturalisation franque. Il ne reçut point l'onction du saint chrême, que l'archevêque de Mayence avait donné à ses prédécesseurs et que recevaient alors des mains de leur plus puissant archevêque la plupart des rois sortis du démembrement de l'empire. Henri n'en eut pas moins l'ambition de commander à tous les peuples allemands, de les réunir et de les défendre contre les ennemis du dehors. C'est la tâche utile et glorieuse qu'il accomplit.

Le duc des Alamans, un Burkhard, et celui de Bavière, Arnulf le Mauvais, ne voulaient ni s'engager à la fidélité, au service militaire dus au suzerain, ni renoncer à une occasion favorable peut-être de s'em-

parer des biens royaux et de nommer aux évêchés, comtés et fiefs. Arnulf avait plus d'ambition encore. Il se fit proclamer roi par ses comtes et seigneurs. L'apparition de Henri, à la tête des Saxons, des Thuringiens et des Franconiens, sur le Danube, suffit pour faire réfléchir les peuples du midi. Henri, qui avait été un duc très indépendant, ne fut pas fort exigeant. Il se contenta, comme un suzerain, d'obtenir du Souabe Burkhard et d'Arnulf le Mauvais l'hommage et la promesse du service militaire en cas de guerre extérieure. Ce succès grandit l'influence du roi au midi; car il paraît être intervenu entre le duc de Souabe, Burkhard, et le roi de la haute Bourgogne, Rodolphe, qui prirent la Reuss pour limites de leurs États. A l'occasion de cette intervention, le roi Henri obtint de Rodolphe la lance sur la hampe de laquelle, du temps de Constantin, on aurait gravé le signe de la croix avec les clous qui avaient percé les mains et les pieds du Christ.

Lorsque le moine Richer, le chroniqueur si intelligent de ce temps, nous parle des limites de l'Allemagne et de la France, encore disputées, il n'a garde d'oublier le Rhin, qu'il donne toujours comme une limite naturelle et de tradition. A la faveur des troubles de la France, Henri Ier revendique la rive gauche du Rhin. Le cauteleux et inconstant Giselbert de Lorraine lui prête hommage et épouse sa fille, Gerberge, qui le retient dans l'alliance de l'Allemagne. Les cinq peuples et les cinq grands duchés de la nation étaient maintenant réunis sous un même roi; et cependant celui-ci consentit encore à payer aux Hongrois un

tribut annuel et en obtint ainsi une trêve de neuf années. Henri le Saxon était plutôt le chef d'États fédérés que le chef d'un seul État. Avant de se risquer à défendre tout le pays contre ses ennemis, il prit en Saxe et en Thuringe de solides précautions de défense et prépara habilement la guerre.

Sur les bords du Rhin et du Danube, il y avait un certain nombre de grandes villes, bâties autrefois par les Romains. En Franconie et dans la Hesse s'élevaient quelques villes fermées, militaires ou ecclésiastiques. En Saxe et en Thuringe, sauf dans quelques châteaux du roi ou des puissants et dans quelques villes épiscopales, les Saxons, comme au temps de Tacite, avaient horreur des villes murées, par amour pour l'air libre. Ordre fut donné de ne tenir tribunal, célébrer fêtes et tenir marchés que dans des lieux fermés. Sur neuf habitants des champs soumis au service militaire, un fut tenu de résider dans la ville murée, afin d'y bâtir et entretenir des maisons de refuges et des magasins, tandis que les autres cultiveraient les champs et apporteraient le tiers des récoltes et des fruits. Pendant plusieurs années, dans la Saxe, dans la Thuringe et, à leur exemple, dans les autres parties de l'Allemagne, où il en était besoin, on ne fut plus occupé qu'à bâtir maisons et murailles en terre, en bois, en pierre, avec tous les matériaux qu'on avait sous la main. Ainsi le roi fabriqua des villes pour le salut du royaume.

Henri se fait ensuite une armée : habile dans tous les exercices militaires, il s'efforce d'aguerrir et de discipliner les seigneurs et leurs vassaux, puisque les

masses avaient perdu les habitudes guerrières. Sans rétablir l'usage général de l'heerban, il obtint, quand il en eut besoin, de fortes armées de piétons. Dans des exercices ou jeux militaires, il habitue la cavalerie féodale à combiner, selon les besoins du moment, ses évolutions avec celles de l'infanterie. Henri exerce encore plus utilement les siens, piétons et cavaliers, contre les Slaves, tout le long du cours de l'Elbe et de son affluent la Saale, frontières de l'Allemagne au nord-est. Pendant l'hiver de 928, il s'aventure sur l'Elbe et sur les marais glacés du Havel; il met la main sur Branibor (Brandebourg), repaire de pillards qui désolaient ces contrées, puis, entre la Saale et l'Elbe, chez les Sorbes et, plus près de la Bohême, il jette une colonie allemande et bâtit une forteresse à Meissen, pour les tenir tous en respect. En 929, le roi Henri et Arnulf de Bavière pénètrent en Bohême jusqu'à Prague et reçoivent l'hommage de Wenceslas, qui reste fidèle au christianisme et paye un tribut de cinq cents marcs d'argent et de cent vingt bœufs à l'Allemagne. Sur la frontière du bas Elbe, entre l'Elbe et l'Oder, et sur la côte de la Baltique, où Charlemagne avait soumis les Obotrites et les Wiltzes, deux margraves allemands infligent aux Slaves une défaite que les chroniques saxonnes exagèrent en disant qu'il resta sur le champ de bataille cent mille Slaves dont six cents prisonniers, faits pendant le combat, furent froidement massacrés le lendemain.

Quand les envoyés du khan des Hongrois vinrent demander alors le tribut accoutumé, le roi leur fit re-

mettre, dit la tradition, un chien mort. Une effroyable horde descendit aussitôt l'Elbe et ravagea tous les bords de la Saale pendant l'hiver de 932 à 933. Au printemps, elle se partagea en deux bandes : l'une prit le chemin de l'ouest pour pénétrer en Thuringe, et l'autre celui du nord pour la tourner. Les Thuringiens reçurent si rudement la première qu'elle s'enfuit à travers l'Erzgebirge. Le roi Henri, en personne, atteignit l'autre bande près de Mersebourg, sur la Saale. « Compagnons, dit le roi en levant l'étendard de saint Michel, nous leur avons donné les biens de nos femmes et de nos enfants, il ne nous reste plus, si nous ne savons combattre, qu'à leur livrer les trésors de nos églises. » Toute l'armée s'ébranla au cri de *Kyrie, kyrie;* les Hongrois répondirent par un formidable rugissement : *Hui! hui!* Les Allemands s'avancèrent serrés les uns contre les autres, sous leurs boucliers, avec peu de cavalerie à leurs premières lignes, pour attirer les Hongrois. Ils essuyèrent, sans broncher, les premières décharges des flèches de l'ennemi. Les Hongrois se précipitèrent; mais, bientôt, la forte cavalerie allemande de réserve s'élança avec impétuosité. A leur tour, les païens tournant bride laissèrent leur camp et même le butin, mais peu de cadavres aux vainqueurs.

Vainqueur des Hongrois et des païens, Henri appartenait à l'Église. A l'instigation de sa femme, il fit bâtir, sur la hauteur qui dominait alors la forteresse de Quedlimbourg, au pied du Hartz, un monastère de femmes qu'il dota richement. Au retour d'une chasse, dans la forêt du Hartz, une maladie mortelle

le surprit à Memleben. « Je remercie le Christ, dit-il à la reine, de conserver ta vie après la mienne. Je te recommande mon âme comme à la meilleure et à la plus éprouvée des femmes. » La mère montrant le mort à ses enfants : « Contemplez bien ceci, leur dit-elle, pour craindre Dieu et honorer, en toutes choses, celui qui est assez puissant pour faire ce que vous voyez (936). »

Les historiens allemands font grand cas, et avec raison, du roi Henri. Ils se plaisent à l'appeler le fondateur du royaume teutonique et saluent en lui le précurseur de l'empire allemand. C'est le Pépin du nouveau Charlemagne. « En peu de temps, dit Ruotger, l'évêque de Cologne, par la grâce de Dieu, Henri inspira aux étrangers et aux ennemis un respect et une crainte qu'ils n'avaient pas connus et il fit régner entre les habitants de son royaume une concorde qui n'y avait point existé depuis longtemps. »

II

Otton Ier et l'Allemagne (936-963).

Le second prince de la dynastie saxonne, Otton Ier, a eu, après Charlemagne, la gloire rare d'être appelé *le Grand*. Malgré ce titre que son pays lui a donné et qui a été accepté, il n'occupe ordinairement qu'une assez petite place dans les histoires générales. On ne saurait sans injustice ne pas tenir le plus grand compte de ce souverain germanique qui a fait du royaume allemand un empire, et rêvé pour l'Allemagne la domination de l'Europe. Il nous semble cependant contraire à la vérité historique de faire de lui le successeur du grand empereur franc.

L'époque des Ottons est justement celle de la séparation de ce que nous appelons aujourd'hui l'Allemagne et la France. C'est alors que, pour la première fois, les différents peuples de l'ancienne Germanie prennent le nom général qu'ils ont conservé jusqu'à aujourd'hui (*Deutsch*), et que le nom de France commence également à s'attacher à une partie de l'ancienne Gaule, pour s'étendre bientôt à tout le pays, tandis que le nom de Franconie ne restera qu'à

une partie de l'Allemagne. Ces rois saxons remettent en honneur chez eux toutes les vieilles coutumes de la race germaine, aux dépens des lois faites ou amendées par les Francs. Leur royauté, toute personnelle, est ramenée à n'être plus que le pouvoir de l'ancien chef germain élevé, il est vrai, au-dessus de la nation tout entière. L'Allemagne se fait en échappant à l'empire franc, comme la France se fait en repoussant l'empire de l'Allemagne.

Otton le Grand sera, il est vrai, couronné empereur par le pape à Rome et salué aussi *Auguste* et *César*. Voilà la cause de la méprise! Mais n'est-ce pas pour avoir défendu la chrétienté contre les Infidèles, converti et fait entrer l'Allemagne même dans la société chrétienne, que Charlemagne a mérité que le pape Léon III lui mît la couronne sur la tête? L'empire était alors la garantie politique de l'unité morale, chrétienne. Otton le Grand repoussera, il est vrai, les Hongrois, mais il ne les dompte pas; il défend à peine contre les Slaves et les Danois les frontières même de la Germanie. Au lieu de consacrer surtout sa puissance et ses armes à la continuation de l'œuvre de Charlemagne contre les païens et les barbares, il se retourne contre elle, quand il porte la guerre en France et en Italie.

Le règne d'Otton le Grand ne saurait donc être une suite de l'œuvre de Charlemagne; il la contredit. Otton le Grand réunit et discipline, sous forme féodale, la vieille Germanie, moins pour porter plus loin à l'est et au nord la civilisation et le christianisme que pour reprendre et régulariser l'invasion

que Charlemagne avait repoussée loin des contrées de l'ouest et du sud. Le nouvel empire arrêtera au delà des Alpes la création d'une royauté nationale, sans profit pour le saint-siège à Rome ni pour l'Eglise universelle, qu'il subordonne l'un et l'autre à sa puissance; et, loin d'être le gage de la paix dans l'Église et la garantie de l'unité morale dans l'Europe, il deviendra la racine de schismes multipliés, que Rome avait à peine connus jusque-là, et le germe des guerres du sacerdoce et de l'empire qui durent tout le moyen âge.

1. *Caractère d'Otton Ier. — Révolte de ses frères. — Politique personnelle. — La royauté germanique.* — Otton Ier avait été recommandé par son père aux ducs et évêques allemands. La solennité inusitée qu'il donne à son avènement prouve les progrès que la royauté avait faits déjà sous Henri Ier. C'est à Aix-la-Chapelle qu'il veut être couronné; et la consécration de l'Église, que son père avait refusée, il veut l'avoir. Tous les grands de l'empire avaient été convoqués à Aix-la-Chapelle. Il y en avait un assez grand nombre. Le 8 août, dans la salle attenante à la chapelle Sainte-Marie, ils proclamèrent Otton *roi des Francs*. C'était là encore le titre officiel de la royauté. L'archevêque de Mayence présenta à toute l'assistance, dans la basilique impériale, « Otton, proposé par son père, choisi de Dieu et fait roi par les princes », formule qui contenait les droits de la famille à l'hérédité, ceux de l'Église à la confirmation, et ceux des princes même à l'élection; puis il ceignit Otton de l'épée et du baudrier, couvrit ses épaules

du manteau royal, lui mit le sceptre dans la main, l'oignit de la sainte huile et enfin lui posa la couronne sur la tête.

Otton Ier avait l'orgueil du commandement, et son peuple même ne l'y encourageait que trop. Après la mort du duc de Bavière, Arnulf le Mauvais, usant d'un droit qu'il croit lui appartenir, il somme les trois fils du défunt de comparaître devant lui pour qu'il choisisse le duc de Bavière. C'était là une grande hardiesse. Le duché de Bavière était l'un des plus grands comme des plus anciens États de l'Allemagne. L'aîné des fils d'Arnulf le Mauvais, soutenu par les siens, prend la couronne ducale. Otton, avec ses Saxons (938), franchit le Main, le Danube, bat le fils aîné d'Arnulf, qui disparaît complètement, et nomme duc de Bavière l'oncle du vaincu, le margrave de Souabe Berthold.

Était-ce donc un vrai maître de l'Allemagne qu'on allait avoir? Le duc de Franconie, Eberhard, frère du roi Conrad Ier, dont la sagesse avait favorisé l'avènement de Henri Ier, jaloux des Saxons, que le roi Otton « poussait dans tous les honneurs et toutes les dignités », commence à se lier, sous main, avec un frère bâtard d'Otton, Tankmar, avec le duc de Lorraine, Giselbert, et avec un frère légitime d'Otton du nom de Henri. Le bouillant Tankmar éclate le premier et, tandis que le jeune Henri va rejoindre Eberhard sur le Rhin, s'empare de la vieille forteresse d'Ehresbourg et s'y fortifie avec les siens. Otton arrive avec les Saxons et force les portes de la ville à coups de hache. Tankmar, poussé l'épée dans les

reins, cherche refuge dans l'église de Saint-Pierre. Les Saxons enfoncent les portes de l'église et s'y précipitent. Tankmar, acculé à l'autel, pare encore quelques attaques en reculant, quand un Saxon l'atteint dans le dos et le tue. Mais, tandis que le jeune Henri rentre en Saxe et tâche de se faire des partisans, Eberhard entraîne l'archevêque de Mayence, Frédéric, les Franconiens et tous ceux qui étaient mal disposés contre les Saxons : le roi de France, Louis d'Outre-mer, et le duc de Lorraine, Giselbert, fils de Renier Renard. Le jeune Henri vient rejoindre sur le Rhin ses alliés. Mais Otton, avec les Saxons, arrive à son tour et fait passer son avant-garde sur l'autre rive, au-dessous de Cologne. Ses chevaliers trop aventurés, vu leur petit nombre, se fortifiaient de l'autre côté du fleuve ; Otton priait pour les siens, agenouillé devant la sainte lance. Mais de rusés Saxons, qui savaient le franc, trompent leurs ennemis, passent le Rhin, arrivent sur leurs derrières par un détour, les surprennent et jettent le trouble dans leurs rangs. Le jeune Henri est blessé en se défendant; les Francs et les Lorrains s'enfuient en déroute.

Otton vainqueur arrive sur la Meuse et jusque près de Liège. Cette pointe hardie ravive les craintes du roi Louis IV, qui rassemble quelques Français, passe la Meuse et apparaît en Alsace. Otton remonte la Meuse, force Louis IV à se retirer, arrive sur le moyen Rhin et assiège Brisach. Mais, apprenant que le Franconien Eberhard et le duc de Lorraine, Giselbert, ainsi que l'archevêque de Mayence, se rassemblent en

Franconie pour envahir la Saxe, il quitte le siège de Brisach, et, après avoir décidé le duc de Souabe, Hermann, jusque-là neutre, à le suivre en Franconie, il reprend la route du nord. Le Franconien Eberhard et le Lorrain Giselbert, sur la rive droite du Rhin, au-dessous de Coblentz, jouaient aux échecs sans défiance, avec quelques gardes, quand le duc de Souabe les surprend et les assaille. Eberhard tombe couvert de blessures, après une vie dont le commencement a été trop loué et dont la fin a été trop blâmée par les historiens. Giselbert prend la fuite, se jette dans un canot qui sombre au milieu du fleuve et le précipite avec sa lourde armure au fond de l'eau. Découragé, Henri, frère d'Otton, revient faire sa soumission.

Cette querelle de famille en Allemagne fut la cause de la première invasion, motivée dans une certaine mesure, que le roi saxon fit en France. Le carolingien Louis d'Outre-mer, auquel ses vassaux ne laissaient plus guère que la ville de Laon, essayait de se relever en épousant la veuve du duc de Lorraine, noyé dans le Rhin, Gerberge, sœur d'Otton. Celui-ci donne, assez hypocritement, à son frère Henri, le duché de Lorraine, pour le désintéresser, et entre avec une armée en France. Là, après la mort de Rodolphe II, roi des deux Bourgognes, un jeune enfant, Conrad, pouvait difficilement recueillir cet héritage. Otton excite contre le mineur les évêques et les seigneurs, se fait livrer le jeune prince comme un otage, par ruse (*dolo*), s'avance dans le nord de la France, arrive jusqu'à la Marne et s'abouche à Atti-

gny avec les vassaux rebelles du roi carolingien, les ducs de France, de Vermandois, de Flandre et quelques autres. Songeait-il, comme les anciens rois carolingiens de Germanie, à se faire proclamer roi de France? L'appétit lui venait déjà. Mais il avait affaire ici à des vassaux aussi récalcitrants à la domination étrangère que rebelles à l'autorité royale. Le duc de Normandie, Guillaume Ier, amenant Louis d'Outre-mer, enfonce les portes de l'assemblée, où l'on ne voulait pas le laisser pénétrer, et force, par ses véhémentes paroles, le roi germain à céder la place d'honneur à Louis d'Outre-mer. Otton se console dans les deux Bourgognes et en Lorraine. Il prend sous sa protection le royaume dont il détenait déjà le jeune roi, Conrad, comme pour préparer la réunion à l'Allemagne de ce qu'on appellera le royaume d'Arles. Aux bords du Rhin, où la Lorraine était en proie aussi, sous son frère Henri, aux troubles passés chez elle en habitude, il conclut, au détriment de son frère, la paix avec Louis d'Outre-mer ou au moins avec sa sœur Gerberge, dont il se fait livrer le fils de Giselbert, et, congédiant son frère Henri, il donne le duché à gouverner au comte de Verdun, qui lui en assure quelque temps la fidélité. « Ainsi, dit le continuateur de Reginon, comme des entrailles même de la foi, tout le royaume, avec la protection de Dieu, revenait en paix au roi. »

Jusqu'ici cette royauté du Saxon Otton rappelle plutôt l'ancienne Germanie barbare que les vraies institutions franques et carolingiennes. Sorti de l'élection, Otton ne fonde point son autorité sur un

droit, mais sur la force ou l'astuce. La royauté, c'était simplement le roi. Point, comme sous les Carolingiens, d'assemblées régulières des grands de l'État et de l'Église. Le roi en convoque quand il veut et les compose comme il l'entend; point de conseil d'État, avec les hommes les plus considérables de l'empire, qui ne quittaient jamais l'ancien et glorieux roi franc. C'est un cortège de serviteurs auxquels Otton distribue les fonctions et les honneurs, les comtés, évêchés, immunités, bénéfices. Point de résidence fixe; point de capitale! Le centre, c'est le roi. Il est partout chez lui : dans les châteaux, dans les évêchés, les abbayes. On est tenu partout de l'héberger, lui et sa suite, de lui fournir les relais et les transports, de lui apporter les présents, le revenu des amendes, la rente de ses biens. Point d'impôt général. Point de loi civile commune non plus, pour servir de règle à la justice de tous les degrés. A quelques exceptions près, les capitulaires carolingiens tombent en désuétude.

C'est dans une constitution de famille qu'Otton Ier cherche l'unité de l'Allemagne. Le duc de Souabe, Hermann, lui avait prêté l'appui le plus efficace dans sa guerre contre les Franconiens et les Lorrains. Pour le récompenser de ses services, le roi lui demande dès lors (939) sa fille unique, Ida, pour son propre fils, Ludolf, âgé de huit ans. Leur mariage, célébré en l'année 947, fera retomber, à la mort d'Hermann, la dignité ducale et tous les riches biens du défunt au fils du roi. En 944, à la mort du jeune fils de Giselbert et de Gerberge, le duché de Lor-

raine était vacant. Otton le confère au plus puissant propriétaire des rives du Rhin, Conrad, dit *le Rouge;* et il lui donne en même temps sa fille Luitgarde, sœur de Ludolf, pour rattacher la rive gauche du Rhin à son royaume. Enfin, après la mort de Berthold, duc de Bavière, en 945, Otton pardonne tout à fait à son frère Henri, qui avait épousé Judith, fille du défunt duc, et il l'investit de ce beau et grand duché. Ainsi tous les duchés se trouvent entre les mains d'Otton. Il exerce lui-même la puissance ducale dans la Franconie et dans la Saxe, les trois autres duchés appartiennent à son gendre, à son fils, à son frère. Otton affirme une fois de plus que la royauté est toute personnelle et que la couronne est une propriété, un bien de famille, non un pouvoir public ni un bien national, non une institution comme celle des Carolingiens, mais une dynastie.

2. *L'Allemagne en Europe. — Guerres contre les Slaves, les Danois, les Hongrois. — Interventions en France et en Italie. — Mariage avec Adelhaïde.* — Otton, vers l'an 945, était en Europe le roi le plus puissant de l'époque. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la situation de l'Allemagne au centre de l'Europe l'a tantôt exposée aux attaques des peuples qui l'entourent, tantôt sollicitée d'envahir et de dominer les contrées qui l'avoisinent. Otton est le premier qui ait fait, pour l'Allemagne, l'expérience dangereuse de sa puissance. Unie et pacifiée, celle-ci avait, à l'ouest, la France, à l'est et au nord, des populations sauvages et demi-païennes : Hongrois, Bohêmes, Slaves, Danois; et, au midi, l'Italie, divisée par des factions turbu-

lentes que le sort du saint-siège rendait encore plus fameuses et plus lamentables.

Le roi Otton laisse à peu près à ses margraves, Gero et Hermann Billung, le rude et obscur labeur de soumettre les peuples de la frontière de l'est et du nord, où était tombée toute l'organisation des Marches carolingiennes. Au delà de l'Elbe, un prince des Slaves, traître aux siens, ouvre les portes de Branibor aux Saxons, dans les marais du Havel; le margrave de l'est, Gero, fait de l'ancien pays des Sorbes et Daleminzes, au delà de la Mulde, avec Meissen, comme une Saxe nouvelle. Il y établit des colons allemands qui oppriment ou remplacent la population slave et commence à inquiéter d'autres Slaves, les Lutizes, dans la Lusace. Le margrave du nord, Hermann Billung, de Mersebourg, inaugure, vers la mer, le même système d'évincement et de remplacement des anciennes populations wendes et slaves. Les Allemands arrivent avec leurs serviteurs, bâtissent de gros châteaux (*burgwarten*), surveillent, colonisent, germanisent le pays, et font des hommes libres autant d'esclaves, sous la protection de burgraves ou comtes de château. Puis, l'évêque élève bientôt quelque église de bois et on envoie là de rudes prêtres, à qui il faut encore payer la dîme. Ainsi, s'élèvent à Havelberg, au confluent du Havel dans l'Elbe, à Brandebourg, au milieu des marais du Havel, et plus près de la mer Baltique, chez les Wagriens, à Oldenbourg trois églises qui devinrent des évêchés en 946, 949 et 951. La légende n'a pu orner que la guerre et la conversion des Danois, moins maltraités que les Slaves

d'une sorte de grandeur. En travers de la presqu'île, les Danois avaient élevé une muraille de terre, de la mer du Nord au golfe de la Schley; on en voit encore les vestiges (*Danewirck*). Sous le règne du roi danois Harald à la dent bleue, Otton aurait pénétré jusqu'à l'extrémité du Jutland et jeté sa lance dans le golfe de Limfiord. Un prêtre saxon, Adaldag, relève la métropole de Hambourg. Harald fait baptiser son fils, et alors commencent, en Danemark, les trois évêchés de Sleswig, Rupen et Aarhus.

A l'ouest de l'Allemagne, depuis la paix faite avec Louis d'Outre-mer, Otton avait favorisé plutôt l'époux d'Hedwige, le duc Hugue de France, contre Louis d'Outre-mer, l'époux de Gerberge. Mais, lorsqu'il apprend, en 945, que le duc de France, Hugue, avait fait celui-ci prisonnier et l'avait obligé, pour racheter sa liberté, à abandonner, après Reims, sa dernière ville, la citadelle de Laon, il revient à son beau-frère dépouillé et incapable d'inspirer aucune crainte. Il rassemble une armée composée surtout de Saxons, passe la Meuse et se dirige sur la Marne, avec Louis d'Outre-mer et le petit roi de Bourgogne, Conrad, qui, on le voit, le suivait toujours. Une armée de trente-deux mille hommes l'accompagnait. Le duc de France menaçait de mettre en bataille « plus de casques qu'Otton n'en avait jamais vu pendant sa vie ». Avec ses soldats coiffés de chapeaux de paille, Otton se dirige sur Reims. Il était important d'avoir cette ville. Le duc de France, en effet, à la place d'un évêque du roi, Artaud, fils du duc de Vermandois, avait installé Hugo. Le roi germain menace l'arche-

vêque Hugo de lui faire crever les yeux, entre dans Reims, y réinstalle l'évêque carolingien, Artaud, et entraîne son armée vers Paris et Rouen, portant partout l'incendie, le massacre et le ravage; il ne laisse que la terre (*solo tenus*) et, comme un barbare, s'en retourne après avoir rendu au roi de France, Louis, la royale ville de Reims.

En France, c'était surtout par l'Église et dans l'Église que se débattait le sort de la royauté française. Otton le savait. D'accord avec le pape Agapet II, qui envoie un légat apostolique, Marin de Bomarzo, avec pleins pouvoirs de convoquer et d'assembler un grand synode pour décider du sort de l'archevêché de Reims et, par là, de la couronne de France, Otton, en véritable arbitre, ouvre fièrement le synode sur terre allemande, au palais d'Ingelheim, dans la basilique du bienheureux Rémi. Les archevêques et évêques les plus considérables et même les plus éloignés de l'Allemagne, ceux de Cologne, de Trèves, de Mayence, de Hambourg, d'Augsbourg, de Salzbourg, etc., arrivent. Mais les Français ne bougent point, sauf cinq, dont trois, ceux de Metz, de Toul et de Verdun, relevaient alors du roi Otton, et les évêques de Cambrai et de Laon. De France arrivent seulement le Carolingien Louis d'Outre-mer et son protégé Artaud au synode. Le reste de la France ne reconnaît pas cette assemblée toute germaine, présidée par un roi germain. Sur la proposition de l'archevêque de Trèves, et « bien que les choses divines dussent, selon lui, passer avant les choses humaines », le synode s'occupe d'abord du conflit entre le roi Louis

d'Outre-mer et Hugue le Grand. C'était dépasser la compétence d'un synode! L'assemblée déclare que le duc de France, Hugue, avait mérité l'anathème. Otton s'engage à prêter main-forte aux sentences de l'Église et à poursuivre les criminels jusqu'au plus effroyable carnage (*ad immanissimam cœdem*). Artaud est déclaré légitime archevêque de Reims et Hugo condamné. Mais tout cela est considéré comme nul et non avenu par la France. Bientôt le roi Louis et le duc français, se rappelant ce qu'ils étaient, concluent la paix pour eux et pour les leurs; le duc rend Laon, le roi garde Reims et son archevêque. Otton avait fait beaucoup de bruit pour peu de chose.

L'Italie, on se le rappelle, avait passé, comme la France, par de terribles épreuves, au lendemain de la chute de l'empire de Charlemagne : rivalités des puissants, guerres intestines fréquentes, attaques des Sarrasins et Hongrois, revendications des Grecs, avènement d'une féodalité remuante de seigneurs, transmutation des évêchés et abbayes en principautés temporelles. L'existence du saint-siège avait ajouté, en Italie, une misère de plus à celles-là. Dans Rome, toute féodale, la chaire de Saint-Pierre était arrivée à n'être plus guère que le fief de tout-puissants barons et de leurs familles, et un fief d'autant plus enviable qu'il pouvait disposer d'une couronne. Dans cette époque même où les femmes, en Italie surtout, riches en biens et châteaux, étaient appelées à jouer un grand rôle, les trop célèbres Théodora et Marozie avaient, avec leur main, disposé de la couronne d'Italie et du siège de Rome. Chose

étrange! la considération et même la puissance spirituelle de la papauté dans la chrétienté ne paraissaient ni ébranlées ni atteintes par ces scandales. La curie, en effet, n'en reçoit pas moins le denier de Saint-Pierre de l'Angleterre; elle n'en impose pas moins ses décisions à l'Espagne et à l'Afrique; c'est à elle encore que tous les archevêques de l'Europe demandent le pallium; elle envoie partout ses légats et reçoit, comme en tout temps, d'honorables ambassades des chrétiens d'Égypte et de Jérusalem! Elle dispose encore de l'Empire.

C'est alors qu'un ancien marquis d'Ivrée, Bérenger II, qui avait pris femme dans la famille de Conrad, roi de Bourgogne, le protégé d'Otton, menacé par le roi Hugue, qui voulait échanger son royaume d'Arles contre celui des Lombards, s'enfuit auprès du roi de Germanie, dont la cour était le refuge des compétiteurs au trône des pays voisins, et l'attire en Italie. Otton envoie d'abord au delà des Alpes, en 945, une petite armée qui rétablit en Lombardie Bérenger II, et, après la mort de Hugue, lui fait partager son royaume avec Lothaire, fils de celui-ci, aimé, pour sa jeunesse, des Italiens.

C'est ce partage du titre et de la puissance qui amène la ruine de toute dynastie italienne et la domination étrangère. Ce ne fut point long. Le jeune Lothaire, pour se relever, épouse, le 27 juin 947, une sœur du roi de Bourgogne, Conrad, la célèbre Adelhaïde, et excite à un tel point la jalousie de Bérenger que celui-ci le fait disparaître, par le poison peut-être, prend la couronne solennellement à Pavie,

le jour de Noël de l'an 950, et croit pouvoir assurer complètement sa fortune et celle de sa maison en demandant pour son fils Adalbert la veuve du mort. Mais il se heurte ici contre l'antipathie d'une femme et contre l'ambition du souverain du temps qui avait les mains les plus longues pour faire les grands mariages politiques. Adelhaïde refuse la main d'Adalbert. Dépouillée de ses trésors, de ses joyaux et réduite, dans la ville de Côme et ensuite dans un château du lac de Garde, où elle est étroitement surveillée, à une seule servante, elle s'enfuit, aidée d'un chapelain, et, sous la protection d'un certain Azzo, vassal de l'évêque de Reggio, du château fort de Canossa, elle implore le secours du puissant Otton. Depuis plusieurs années, Otton avait perdu sa femme Edithe; il vit en Italie une main de femme qui pouvait lui tendre une couronne royale, celle peut-être d'un empereur.

Après avoir envoyé en avant son frère, Henri de Bavière, et son fils, Ludolf, duc de Souabe, au delà des Alpes, Otton arrive (sept. 951), avec son gendre, Conrad le Rouge, et, derrière, les bannières des Saxons, des Thuringiens, des Lorrains et des Franconiens. Bérenger et son fils s'enfuient dans leurs châteaux. Les évêques, si puissants dans les villes, ouvrent leurs portes, sauf Milan, qu'on assiège. Otton, de Pavie, envoie son frère, Henri, avec des présents, à Canossa, pour offrir sa main à Adelhaïde. Celle-ci rentre libre à Pavie, où elle avait été si malheureuse, et Otton l'épouse en décembre 951. Mais le roi germain ne peut pousser encore plus loin.

3. *Révolte de Ludolf.* — Le fils aîné d'Otton, Ludolf, s'en était retourné avec les siens au delà des Alpes, en Souabe, assez mécontent du mariage de Pavie, accompagné de l'archevêque de Mayence, Frédéric, un des anciens adversaires d'Otton. Conrad le Rouge, le gendre même d'Otton, laissé avec peu de troupes en Italie, et ne pouvant forcer Bérenger dans ses châteaux, persuade à celui-ci pour en finir de venir prêter, en Allemagne, hommage à Otton. Mais Adelhaïde voulait garder sa couronne et satisfaire sa vengeance. Henri, frère d'Otton, la soutenait; et il ne ménageait pas les marques de mépris à son neveu Ludolf. Conrad le Rouge insistait aussi pour qu'on s'arrangeât avec Bérenger. Dans un synode et à la diète tenus à Augsbourg, en 952, le roi Otton affecte des airs de souverain qu'on ne lui avait pas vus jusque-là. Bérenger et son fils Adalbert sont obligés de se prosterner aux pieds de la reine Adelhaïde et de lui demander pardon; puis ils prêtent encore, à genoux et la main dans la main du roi, hommage de vassalité pour la couronne d'Italie. Adelhaïde, en donnant un premier-né à Otton, met le comble au désappointement de Ludolf, aux craintes de tous. Le fils d'Edithe, l'héritier désigné d'Otton, entraîne bientôt à Mayence le premier prélat du royaume, le gendre du roi, Conrad le Rouge, et enfin le comte palatin de Bavière, Arnulf, contre le duc Henri et contre le roi. On s'armait, on rassemblait des hommes dans les châteaux. Au commencement de l'année 953, sur les bords du Rhin, les premiers symptômes de la révolte éclatent d'une façon menaçante.

Otton, de retour d'Italie, errait inquiet, sous prétexte de célébrer la Pâque à Ingelheim, sur les rives du Rhin si souvent visitées par de semblables orages. Il se présente aux portes de Mayence; on les lui ouvre avec peine; dans la ville, l'archevêque Frédéric, Ludolf, Conrad lui déclarent être décidés non pas à braver sa puissance royale, mais à se faire justice du duc de Bavière, Henri. Otton promet tout, mais s'échappe de la ville, descend le Rhin en canot et gagne la Saxe. Là, il rassemble ses vassaux fidèles, somme son fils et son gendre de venir répondre de leur conduite, et, sur leur refus, ordonne à l'archevêque de Cologne de soulever ses vassaux lorrains contre Conrad le Rouge, met au ban de l'empire tous les rebelles et marche sur le Rhin, 953, avec son frère Henri et ses fidèles, pour les attaquer dans Mayence, regardée alors comme la première ville du royaume. Mais l'armée royale n'était pas non plus très unanime contre les rebelles. Elle agissait mollement; les Bavarois étaient restés chez eux, et Ludolf va les rejoindre sur le Danube.

Dans cette nouvelle crise de la dynastie, Otton appelle l'Église à son aide. L'archevêque de Cologne venait de mourir. Il met sur ce siège, rival de celui de Mayence, son frère Bruno, qui lui est dévoué, et l'investit en même temps du duché, c'est-à-dire du gouvernement et de la défense de la Lorraine; et, quittant les bords du Rhin, il se porte lui-même sur le Danube en Bavière, dans le midi de l'Allemagne.

Son fils Ludolf avait là pour lui, par sa femme Ida, fille des anciens ducs, le Palatin Arnulf, presque toute

l'Église et la féodalité souabes. Les Bavarois accourent dans Ratisbonne, leur vieille capitale. Trois mois durant, Otton attaque inutilement les portes et lève le siège pour retourner en Saxe, quand les conséquences de cette désunion amènent les Hongrois en Allemagne.

4. *La bataille du Lech.* — Les Hongrois, qui depuis longtemps se contentaient d'attaquer les frontières, au printemps de 954, portant partout le fer et l'incendie dans le midi de l'Allemagne, remontent la vallée du Danube. L'archevêque de Salzbourg leur prodigue l'or pour qu'ils aillent plus loin. Les barbares arrivent en Franconie. Conrad le Rouge les fait passer sur la rive gauche du Rhin, et ils répandent la terreur en France pour s'en retourner par l'Italie. Effrayé de cette leçon, le roi consent à voir ses fils et les principaux rebelles dans une diète non loin de Nuremberg (14 juin 954). Otton apostrophe son fils et son gendre, qui ont livré son Église, son royaume et le sang de ses sujets aux ennemis de Dieu! Le vieil archevêque de Mayence, le premier, se soumet et parvient à décider Conrad le Rouge à se soumettre avec lui. Mais le jeune Ludolf, en vrai fils d'Otton, ne veut pas plier. Il repart dès le soir même. Le roi, avec une forte escorte, se met à sa poursuite. Au bout de trois jours, Ludolf était avec Arnulf dans Ratisbonne. Mais l'armée d'Otton arrive; les rebelles s'y défendent encore avec acharnement. Enfin, Otton fait brèche. On dispute le terrain de rue en rue. Arnulf est percé de part en part dans la mêlée. Au milieu de l'incendie des maisons, Ludolf s'échappe par une poterne avec quelques amis. Mais son père,

toujours sur ses talons, l'atteint sur les bords de l'Iller; l'évêque d'Augsbourg, Ulrich, un Souabe, intervient. Otton ajourne son fils à comparaître, à la fin de l'année, à la diète d'Arnstadt.

Ce fut là, en Thuringe, qu'Otton reprit vraiment tout son pouvoir. Il devait sa victoire évidemment à l'Église. Tandis que ses vassaux lui gardaient la Saxe, son frère Bruno, archevêque de Cologne et duc de Lorraine, avait contenu ce pays. Otton entre dans une nouvelle voie politique. Jusque-là, c'était un vrai souverain germain, peu généreux, même pour l'Église. Maintenant, sous l'influence de son frère l'archevêque (plus tard saint Bruno), il est tout autre. Prodigue de donations, d'immunités envers les hommes d'Église, il en fait les instruments de son pouvoir et de son ambition. A la diète d'Arnstadt, les rebelles ne sont pas seulement dépouillés de leurs dignités; le gouvernement du royaume y est reconstitué à nouveau. Henri rentre dans son duché de Bavière; Ludolf perd son duché de Souabe, qui est donné au mari d'Hedwige, fille du duc de Bavière, Henri, restauré. Conrad perd également son duché et ne conserve, en Franconie et en Lorraine, que ses biens patrimoniaux. La nomination de Wilhelm, fils naturel d'Otton, à l'archevêché de Mayence et à la chancellerie du royaume, achève de rattacher au roi saxon le pays du Rhin. Avec la féodalité, Otton faisait entrer, dans sa famille, l'Église, sur laquelle il semblait surtout compter.

La répression de cette seconde et terrible guerre de famille donne une grande considération à Otton,

même au dehors. Après la mort de Louis d'Outremer, roi de France, sa veuve, Gerberge, après s'être entendue avec le puissant duc de France, Hugue, demande l'appui d'Otton et de l'archevêque Bruno, ses deux frères, en faveur de son fils, Lothaire. Une assemblée a lieu à Reims. L'archevêque de Cologne, Bruno, s'y rencontre avec Hugue de France, au milieu d'évêques et de seigneurs du nord de la France et de la Germanie; et là, du consentement de tous, mais avec l'appui de son oncle (*avunculo favente*), le Carolingien Lothaire est sacré roi de France par l'archevêque de Reims, Artaud, protégé d'Otton!

Une dernière bataille d'Otton contre les Hongrois achève sa victoire à l'intérieur et au dehors. En 955, ces barbares pénètrent au nombre de cent mille jusqu'au Lech, où ils voulaient piller la riche ville d'Augsbourg. L'évêque Ulrich barricade les portes, pousse ses fidèles aux murailles et donne à Otton le temps d'arriver avec le contingent de tous les peuples allemands, même bohémiens, sous leurs ducs. Le 10 août, jour de saint Laurent, Otton aperçoit des Hongrois, qui avaient fait un détour pendant la nuit, arriver sur ses derrières; et, bientôt, les autres l'attaquent dans la plaine. Le roi fait vœu d'élever une église et un évêché à Mersebourg, s'il est vainqueur. A la première charge de la cavalerie hongroise, le corps des Bohémiens est enfoncé et les pillards près du camp. Mais Conrad le Rouge, à la tête des Franconiens, rétablit le combat de ce côté et rejette les barbares dans le Lech. Les autres corps, serrés les uns contre les autres, sous l'étendard de saint Michel,

se font tuer sur place et lassent la furie hongroise. Les envahisseurs s'ébranlent alors et, poursuivis, se noient dans le Lech.

Cette victoire éclairait déjà Otton de quelques-uns des rayons de la gloire de Charlemagne. « Le sacerdoce est uni à la royauté, » disait Bruno à son royal frère. Celui-ci ne craignait plus les duchés; il partageait la Saxe entre Hermann Billung, duc, et Gero, margrave. Il laissait la Bavière au fils de son frère. Il favorisait l'hérédité des duchés, même celle des comtés; mais, avantageant les évêques et abbés pour leur faire équilibre, il se faisait surtout de l'Église un appui. Non seulement il confère les premiers sièges à sa famille; mais, confondant les offices d'Église et les offices d'État, il fait plus d'une fois d'un archevêque un duc et un comte, et accorde même à des abbés et à des abbesses le pouvoir judiciaire, le ban militaire et les douanes dans les villes. Aussi les progrès de l'Église suivent ceux de l'empire. Les frontières de l'Allemagne affermies, le christianisme recommence au delà à faire quelques progrès, par exemple au sud-est, dans la marche de l'Osterrick (Autriche).

« Depuis Charlemagne, pouvait dire Dithmar de Mersebourg, l'Allemagne n'avait pas eu un chef et un défenseur pareil sur le trône. » Il s'en fallait de beaucoup, certes, que le rôle d'Otton eût le caractère de grandeur chrétienne et européenne de celui qui avait fait entrer l'Allemagne entière même dans la société chrétienne. Mais tout poussait Otton à cette imitation. C'est ce qui le mena encore en Italie.

III

Otton le Grand, roi d'Italie et empereur. — *Saint-Empire romain germanique* (962-973).

En Italie, Bérenger II avait cru, pendant dix ans, recouvrer une certaine indépendance. A Rome, gouvernée depuis si longtemps par de puissants barons, le fils de Marozie, le fameux Albéric, avait disposé plusieurs fois, comme patrice et sénateur, de la papauté, sans d'ailleurs faire de trop mauvais choix. En laissant son pouvoir de patrice à son fils Octavien, il avait fait à ses partisans la recommandation d'élever aussi celui-ci, à la mort du pape Agapet II, à la chaire de Saint-Pierre. C'était faire une étrange confusion du principat et du pontificat, que de mettre ainsi un seigneur féodal sur la chaire de Saint-Pierre; mais ce pape Jean XII, descendant des ducs de Spolète et de Toscane, restituait à l'Église romaine une partie de ses domaines et de son pouvoir usurpés, et consacrait son pouvoir temporel. Au midi de la péninsule, la ville de Naples n'avait-elle pas alors aussi un maître qui était à la fois duc et évêque? et l'archevêque de Cologne, Bruno, chez Otton, n'était-il pas duc de

Lorraine? Rien ne fait mieux connaître le caractère étrange, confus, général, de ce temps. Le pis fut cependant, pour l'Italie, que Jean XII prétendit revendiquer tout l'ancien État de l'Église et, par là, excita les craintes et les jalousies de Bérenger II. La vieille rivalité entre le saint-siège et la royauté d'Italie renaissait sous une autre forme. Rien ne pouvait être plus favorable à l'ambition d'Otton.

Déjà plusieurs des évêques, des vassaux ou des sujets lombards du roi Bérenger II s'étaient réfugiés en Germanie. L'un d'eux surtout, Luitprand, devenu célèbre comme l'historien de ce temps, était parmi les plus ardents à animer Otton contre celui qu'il appelait le tyran Bérenger. Bientôt arrivèrent en Allemagne deux émissaires de Jean XII lui-même. Donc, au printemps de 961, Otton, à Aix-la-Chapelle, et avec le consentement de l'archevêque de Cologne son fils, de celui de Mayence son frère et d'autres évêques et princes, faisait couronner solennellement, le 26, jour de Pentecôte, comme son successeur désigné, le fils que lui avait donné Adelhaïde, Otton II, et obtenait des princes la promesse de le suivre en Italie. L'armée comptait autant d'archevêques, évêques ou abbés en armes avec leurs vassaux et leurs soldats que de princes, ducs, comtes ou seigneurs; on donnait à l'expédition le prétexte d'un pèlerinage armé à Rome.

Lorsque le roi germain descendit dans la Lombardie, en octobre 961, le roi d'Italie, sa femme et son fils se dispersèrent dans les châteaux forts. Walbert, l'archevêque de Milan, rassembla autant

d'évêques ou de seigneurs italiens qu'il put, et ceignit Otton de la couronne de fer des rois lombards, dans la vieille église de Saint-Ambroise, avec une pompe barbare. De là, Otton traita avec le pape Jean XII de son entrée à Rome et de son intention d'y prendre la couronne. Il fit dire au pape : « Si j'entre à Rome avec l'aide de Dieu, je jure d'élever l'Église de tout mon pouvoir; et toi, Jean XII, son chef, jamais, par ma volonté ou à ma connaissance, il ne sera porté atteinte à ta vie, à tes membres ou à ta dignité. Ce qui viendra en mon pouvoir du territoire de saint Pierre, je te le restituerai. A quelque personne que je remette le royaume d'Italie, je lui ferai jurer de défendre, de tout son pouvoir, l'État de l'Église, la terre de saint Pierre. »

L'entrée du roi Otton, à Rome, en février 962, ne fut pas accompagnée des manifestations romaines qui avaient salué autrefois la venue de Charlemagne. Quand Otton, à Rome, conduit par le pape, descendit dans la sombre crypte où était le tombeau de l'apôtre, il dit à son porte-glaive : « Pendant que je vais prier à genoux, tiens bien cette épée sur ma tête; je sais que mes ancêtres ont souvent éprouvé la mauvaise foi des Romains. Le sage cherche son salut dans la prévoyance. » Le lendemain, jour de la Chandeleur, Otton, paré, comme autrefois Charlemagne, de la tunique et du manteau romains, suivi d'une grande assistance d'évêques et de seigneurs germains, accompagné de sa femme Adelhaïde, trouva le pape et le clergé de Rome dans l'église Saint-Pierre. Selon l'ancien cérémonial, le pape oignit

Otton du saint chrême et, en lui mettant une couronne d'or et de diamants sur la tête, le proclama *Empereur et Auguste*, au milieu des acclamations des grands et du clergé en grande partie allemands qui étaient présents.

A quelles conditions cet acte, qui eut une si grande importance, fut-il conclu? Il existe, assure-t-on, au Vatican, un titre, en lettres d'or, d'Otton Ier, daté du 13 février 962; il confirmerait l'ancienne donation, faite par Pépin à l'Église, en y comprenant les villes de Venise, de Spolète et de Bénévent et la Sicile, dont il promettait la restitution, sauf les droits de l'empire, et il établissait que l'élection et la confirmation du pape auraient lieu devant les envoyés impériaux, dans Rome tenue à prêter serment à l'empereur. Ce serait la preuve du renouvellement de l'ancien pacte de Charlemagne et de Léon III. Mais l'authenticité de cet acte est très contestable; l'usage même fait par Otton de son nouveau pouvoir nous montre de suite qu'il y eut là, dès le premier jour, non un pacte qui lia, en les accordant, les deux parties, mais un partage léonin, imposé de fait par un maître assez adroit pour être arrivé jusqu'à Rome sans prendre de formels engagements. Dans un synode tenu à Saint-Pierre de Rome, Otton décide, contre tous les désirs et les intérêts du pape, les nominations contestées des archevêchés de Salzbourg, de Trèves et même celle de Reims, si importante pour la possession toujours disputée de la Lorraine et pour l'avenir de la couronne de France! Otton se sert de la papauté pour achever d'affermir son pouvoir; il ne

s'allie pas avec elle. Aussi le conflit éclate-t-il bientôt entre le nouvel empereur et le pape.

Dès l'été de 963, le pape Jean XII envoyait deux nonces réclamer, auprès d'Otton, la restitution promise des territoires d'Église; et les ennemis de celui-ci auprès d'Otton élevaient contre le pape des accusations terribles. Il correspondait, à les en croire, avec le fils de Bérenger II, Adalbert, avec la cour de Byzance, même avec les Hongrois; et on ajoutait à ces accusations contre lui le récit de scandales inouïs, inénarrables. Otton arrive bientôt lui-même en armes sous les murs de Rome. Jean XII défend ses murailles avec les siens, le casque en tête et le haubert sur les épaules; mais quelques impériaux ouvrent les portes. Jean s'enfuit en Campanie pour s'y cacher « comme une bête qu'on traque »; Otton entre l'épée à la main dans la ville de Rome (2 nov. 963).

Le clergé romain, les nobles et les députés du peuple prêtèrent le serment de ne point élire désormais au saint-siège sans le consentement de l'empereur, qui avait eu jusque-là seulement la confirmation de l'élection. Cette loi nouvelle a immédiatement un effet rétroactif. Trois jours après, un synode composé des archevêques et évêques allemands présents, des archevêques ou évêques récents, nommés en Lombardie, ainsi que de quelques nobles romains et d'un représentant du peuple, présidé par l'empereur, procède au procès et à la déposition de Jean XII. Luitprand, le futur historien de ces événements, conduit toute l'affaire. Il constate l'absence au synode du pape Jean XII, le principal intéressé dans cette

affaire. L'un l'accuse d'avoir lu la messe sans avoir communié, l'autre d'avoir vendu des évêchés, d'autres d'avoir bu à la santé du diable et d'avoir invoqué au jeu Jupiter, Mars et Vénus, ces démons! On rédige et on envoie à Jean XII une sommation impériale de comparaître pour se disculper des accusations portées contre lui. Jean XII annonce qu'il se prépare à excommunier ses ennemis illégalement réunis. Aussitôt Otton, le lendemain, à la fois juge et partie, déclare Jean XII déposé comme traître, parjure, blasphémateur, invite le concile à désigner un autre pape et, sur le choix des membres de l'assemblée, déclare qu'il élève au saint-siège le chancelier de l'Église romaine, en un jour fait diacre et prêtre, et enfin, le 6 décembre, fait consacrer celui-ci pape à Saint-Pierre, sous le nom de Léon VIII. Quelques jours après, les Romains se soulèvent et barricadent les rues. Les Allemands dispersent les habitants « comme les éperviers dispersent les colombes ».

A la mort de Jean XII néanmoins, 964, le clergé et le peuple romains procèdent, selon l'ancienne coutume, à l'élection de son successeur, Benoît V, homme sage et instruit qu'on appelait le Grammairien; et ils demandent à l'empereur de le confirmer. Mais Otton « pille, incendie, ruine Rome elle-même et plusieurs villes et châteaux des environs ». Le malheureux Grammairien est obligé de demander pardon à Léon VIII; on le dépouille des habits pontificaux comme un usurpateur et on le jette en exil. Otton reste maître incontesté du terrain.

Le besoin de consolider, un siècle auparavant, dans

une grande monarchie, l'œuvre chrétienne, la nécessité de soustraire Rome et le saint-siège au despotisme byzantin et d'opposer à l'invasion menaçante d'une grande domination mahométane une puissance latine organisée, expliquaient la fondation de l'empire de Charlemagne. Mais, quand les périls de la société chrétienne étaient depuis lors conjurés, quand des nations nouvelles sorties de ses ruines, comme la France, l'Allemagne, l'Italie, cherchaient à se constituer, était-il utile de relever cette monarchie, qui n'avait été un moment que l'expression politique de l'unité chrétienne de l'Europe? On voudrait que l'empereur Otton eût sauvé l'Italie de l'anarchie et relevé le saint-siège de l'abaissement. Mais la couronne de fer sera-t-elle plus solide sur le front d'un Germain que sur celui d'un Italien? et les étranges scènes que le couronnement d'Otton a inaugurées ne passeront-elles pas en habitude sous ses successeurs? L'empire d'Otton est l'*empire de tous les royaumes*, dira bientôt Landolf le Vieux, historien de Milan, *Imperium omnium regnorum*. Malgré ces magnifiques paroles, l'empire germanique ne sera toujours qu'un établissement fantastique, idéal. Otton est l'empereur des rois; mais ces rois, qu'on appellera quelquefois provinciaux, sont indépendants chez eux, comme les rois de France et de Bourgogne; en Allemagne même, où il est roi, l'empereur n'astreint guère les ducs et les comtes à l'accomplissement des devoirs d'offices qui rappelleraient l'ancien empire. A proprement parler, il n'y a pas même d'institutions impériales. Pas plus de constitution ni de lois géné-

rales que d'organisation monarchique. Mais Otton est le souverain qui commande à la plus grande partie de la féodalité militaire et ecclésiastique de ce temps, le plus puissant chef politique et militaire de l'Europe. Otton fait les papes à son gré; il met l'Église dans l'État; sous son empire à la fois temporel et spirituel, politique et religieux, la terre et le ciel presque lui obéissent, à l'ombre de la sainte lance. S'il soumet les Slaves, il les convertit. Il préside les synodes qui légifèrent à son gré et les diètes qui lui donnent des soldats. On le voit à la fois inféoder les duchés et investir les évêques. Au-dessous de lui se confondent ainsi les deux sociétés, l'État et l'Église : l'archevêque rivalise de puissance avec les ducs, l'évêque avec les comtes; l'archevêque de Cologne gouverne deux comtés en Lorraine. L'empereur porte la boule du monde dont le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel sont comme les deux hémisphères.

Voilà ce qu'on appellera bientôt le *Saint-Empire romain germanique*, romain parce qu'il prétend continuer l'empire de l'antiquité, *germanique* par l'origine de celui qui le restaure, *saint* par sa consécration ecclésiastique; conception funeste à l'État et à l'Église qu'elle confond, à l'Allemagne et à l'Italie qu'elle veut unir, à l'Europe qu'elle prétend dominer! Qui ne voit le vice de cette confusion, les périls de cette ambition excessive, le vide de cette grandeur et le faux éclat de cet empire? Il ne connaît ni ce qui l'appuie, ni ce qui le constitue, ni ce qui le borne. Il prétend instituer la papauté et il dépend d'elle, puisqu'elle le consacre. Il met aujourd'hui

l'Église dans l'État et peut voir demain l'État mis dans l'Église. Il naît en Allemagne, il s'achève en Italie, et il n'assure la prospérité et la paix à aucune de ces contrées; car il néglige l'une pour s'assurer l'autre, et sa présence n'apaise jamais en Italie les désordres que son absence fait naître en Allemagne. Ces deux contrées pourraient-elles le contenir? Il n'appartient en propre ni à l'une ni à l'autre. Héréditaire aujourd'hui, il ne le sera pas demain; fixé aujourd'hui dans une famille et demain dans une autre. Suzerain un peu partout, mais n'ayant pas une contrée, un vaste domaine continu en propre, il passera successivement aux différents peuples, aux différentes contrées de l'Allemagne sans avoir ni centre ni capitale durable. C'est une épée dont la pointe est partout et la poignée nulle part.

1. *Civilisation germanique.* — L'œuvre cependant du souverain qui mêla l'Allemagne aux contrées latines et qui fit chez elle de l'Église un instrument de gouvernement, fut loin de lui être inutile. Menacée de retourner à la barbarie, elle renoue une tradition interrompue, grâce à l'ordre qu'Otton cherche à faire régner sous lui et à la sécurité extérieure qu'il lui assure. Sous lui et sous ses fils, l'Église achève de faire l'Allemagne chrétienne. Elle s'empare tout à fait de la vie et commence à remplir de ses enseignements l'esprit des fidèles. Les vieilles croyances disparaissent. Le Teuton ne divise plus l'année par lunes; les mois prennent des noms nouveaux avec une distribution nouvelle des jours. L'Église préside aux grands actes de la vie de l'ancien adorateur d'Odin

et répartit là aussi ses grandes fêtes religieuses avec chaque saison nouvelle. Les vieilles croyances cèdent à ce mystique système d'éducation morale. Chaque jour est mis sous l'invocation d'un saint, le plus souvent d'origine étrangère. Les abbayes se multiplient au fond des bois consacrés jadis à Odin; l'ermite bâtit sa hutte au bord de la source autrefois hantée par une vieille divinité. La foule ne se rassemble plus à grands cris et en agitant les mains pour empêcher le loup Fenris de dévorer l'astre des nuits; elle court aux autels, elle s'y agenouille.

Avec la civilisation qui recommence naissent les arts et les lettres importés de Gaule et d'Italie. Otton décore de colonnes venues de loin, aux bords de l'Elbe, à Mersebourg, au milieu des marais, l'église qu'il avait promise pour la victoire remportée sur les Hongrois. Le frère d'Otton, l'archevêque Bruno, élève, à Cologne, l'église Saint-Pantaléon. L'influence de l'Italienne Adelhaïde et des rapports entretenus bientôt par Otton avec la cour de Constantinople sont sensibles dans ces premiers essais d'un art romano-byzantin que la terre allemande ne connaissait point. Dithmar, pour achever la ressemblance de son héros avec Charlemagne, prête à lui et à sa cour des préoccupations littéraires. La seconde femme d'Otton, l'Italienne Adelhaïde, cherche à lui inspirer le goût des lettres; il apprend à lire dans sa trente-cinquième année. Son frère Bruno, l'archevêque de Mayence, apprenait le grec; il faisait beaucoup pour l'instruction ecclésiastique, dans son diocèse, à Cologne et à Utrecht. Les écoles de Saint-Gall, de Reichenau, de

Corvey refleurissent. Otton le Grand méritait que là s'instruisissent ceux qui pourront raconter ou chanter son règne, parfois avec complaisance. La grande abbaye de Corvey lui donnera, pour écrire les trois livres remplis de ses actions, le moine Witikind, de Saxe. Du monastère de Saint-Jean, à Magdebourg, sortira, pour faire son histoire en huit livres, et pour devenir évêque de Mersebourg, un noble rejeton de la race salienne, Dithmar; et la célèbre nonne de Gandersheim, Roswitha, qui encadre les vies des saints et des saintes dans des comédies imitées de Térence, payera, en vers latins louangeurs, la dette de reconnaissance de son monastère, fondé, enrichi et embelli par la famille saxonne. S'il est impossible à l'Église de bannir de l'imagination des peuples ces vieux contes héroïques qui se transmettent de génération en génération, pour former la grande épopée nationale des Niebelungen, elle s'efforcera au moins de l'émonder, de l'adoucir, de prêter à ses anciens héros des sentiments chrétiens, un peu plus tard même chevaleresques, et de placer quelques-unes de ses scènes au seuil de ses basiliques.

La puissance d'Otton, l'ordre relatif qu'il fit régner en Allemagne et la sécurité des relations garantie avec des pays voisins, ne furent pas inutiles non plus au commerce, à la production et aux progrès de la prospérité en Allemagne. Remis en vigueur, quelques Capitulaires de Charlemagne ou de Louis le Débonnaire favorisent l'entrée et le transit des marchandises qui viennent de l'empire byzantin, par Passau, Lorch et Ratisbonne, dans la Saxe du Nord, jusqu'à

Brême et Hambourg, ou qui viennent d'Italie par Augsbourg, le Lech ou la Limmath, dans les contrées rhénanes, jusqu'à Cologne et en Frise. Ce ne fut pas non plus sans profit que l'Église devint, dans les villes surtout, dépositaire d'une partie des pouvoirs politiques. L'administration y fut souvent mieux ordonnée, plus intelligente, et servit parfois d'exemple à celle des seigneurs féodaux.

2. *Fin du règne.* — Mais la première conséquence de la restauration de l'empire est de tourner l'attention d'Otton vers le midi, vers l'Italie, vers les souvenirs décevants de l'Empire romain. Charlemagne avait dirigé toutes les forces de son empire contre la barbarie qui pesait sur ses frontières du nord et de l'est. Empereur, Otton se laisse emporter, loin des rives de l'Elbe et du Danube, dans les mesquines querelles des Italiens du midi et de l'empire de Byzance ou dans de vagues et gigantesques rêveries de conquêtes lointaines.

A Rome, après la mort de Léon VIII, deux envoyés du nouvel empereur avaient fait élire l'évêque de Narni, Jean XIII. Mais le préfet de la ville avait jeté le nouvel élu en prison. Les luttes entre Rome et l'empire recommençaient déjà. Otton quitte, pour la troisième fois, l'Allemagne, après avoir confié le pouvoir à son jeune fils Otton II et à son bâtard, l'archevêque de Mayence, chancelier du royaume, Wilhelm. Avec sa femme Adelhaïde, la conseillère de son âge mûr, il gagne, par le Rhin, les hautes Alpes et arrive par le Septimer en Italie à la fin de l'année. Les Romains, effrayés, réintègrent Jean XIII. Otton

arrive lui-même en novembre, en maître irrité. Les consuls romains sont exilés en Allemagne; le préfet de Rome, Petrus, est pendu par les cheveux, la barbe rase, à la statue équestre de Marc-Aurèle, en application, disaient les flatteurs d'Otton, des lois de Justinien. Jean XIII vante Otton d'avoir ainsi rétabli Rome dans ses anciens honneurs (*in pristinum honorem*). Mais le moine du mont Soracte s'écrie : « Malheur à toi, Rome, opprimée par tant de nations! Tu as été prise aussi par le roi saxon, et ses soldats emportent ton or et ton argent dans leurs bourses. »

Tout-puissant, Otton se fait prêter hommage par Pandolphe Tête-de-Fer, à Capoue, et l'investit de la marche de Spolète et de Camerino. A Ravennes, il restitue à l'Église romaine la ville, l'exarchat et la Pentapole; et il obtient, en retour, ce qu'il désirait depuis longtemps, l'érection en archevêché de la ville de Magdebourg. Mais, à Constantinople, l'empereur Nicéphore Phocas, brave soldat arrivé au trône par ses victoires sur les Arabes, n'était pas disposé à subir, sans réclamer, l'ambition du nouveau césar d'Occident qui lui enlevait ses vassaux du midi de l'Italie; et il se disposait à traverser l'Adriatique.

Otton, pour arranger le différend, a recours à l'une de ses ressources ordinaires. Il demande pour son fils et son futur successeur, Otton II, la main de Théophanie, une fille d'empereur, née dans la pourpre, comme on disait en Orient, avec les contrées du Midi italien en litige pour dot. Il appelle, en effet, son fils Otton II, en Italie, à la fin de 967. Une solennelle entrée dans Rome lui est assurée. Le jour de

Noël, le pape Jean XIII sacre aussi solennellement le jeune homme pour le rendre digne de la main de la princesse byzantine; et Otton Ier envoie, en juin 968, à Constantinople en ambassade l'évêque de Crémone, son futur historien. La cour d'Orient fait observer que l'honneur d'obtenir une fiancée porphyrogénète ne méritait pas moins, de la part d'Otton, traité par elle seulement de roi et non d'empereur, que la restitution de Rome et de Ravennes, de l'ancien exarchat. L'empereur Otton allait recommencer la guerre; une révolution à Constantinople vient tout arranger.

Un capitaine des gardes byzantines, Jean Tsimmiscès, met à mort Phocas et prend sa place. Encore peu assuré de son trône, il envoie, pour le jeune Otton, la fiancée byzantine avec les reliques de saint Pantaléon pour l'église de Cologne. Le mariage est célébré, le premier dimanche d'après Pâques, 14 avril 972, en grande pompe, dans l'église Saint-Pierre de Rome, par les mains du pape. Une grande diète d'évêques et de seigneurs reçoit à Ingelheim, 17 septembre 972, les deux empereurs, Otton le Grand et Otton II, et les deux impératrices, Adelhaïde et Théophanie. Otton célèbre les fêtes de Pâques et tient sa dernière diète, en 973, à Quedlimbourg. Micislas, roi de Pologne, et le duc de Bohême, Boleslas, y figurent; Constantinople, Rome, le Danemark et la Hongrie s'y font représenter par ambassadeurs. C'était un hommage dû à la vieillesse et à la puissance d'Otton, le plus grand souverain d'Europe depuis Charlemagne. Quelques jours après, dans la chapelle du château de Memleben, en Thuringe, il assistait aux vêpres, quand il s'af-

faissa tout à coup, demanda la communion, la reçut et mourut comme il avait vécu, debout, en pleine activité, à l'âge de soixante-un ans, et au sein de l'Église même dont il avait fait à la fin comme la clef de voûte de son empire.

Vrai roi germain, par son caractère et par la nature de son pouvoir, par ses qualités et par ses défauts, Otton eût pu jeter les bases solides de la constitution intérieure et même de la puissance de l'Allemagne sur ses voisins. Son ambition a jeté son pays dans les hasards et les dangers de la monarchie universelle, sans profit pour lui et au grand désavantage de l'Europe. Ce n'est pas sans raison que quelques-uns de ses historiens constatent qu'il passa jusqu'à dix années en Italie et lui reprochent d'avoir traité l'Allemagne comme une belle-fille et l'Italie comme une fille de prédilection, sans grand avantage ni pour l'une ni pour l'autre. Il a enlevé toute indépendance à l'Église en s'emparant de l'élection des papes et de la nomination à toutes ses grandes dignités en Allemagne et en Italie, sans avoir ajouté une contrée au christianisme et sans avoir fondé l'unité nationale de son pays.

IV

L'Église et Sylvestre II. L'an mille. — Les Ottonides et les premiers Capétiens.

1. *Église séculière et Église régulière.* — S'il y avait quelque chose de bon dans la société féodale du xe siècle, c'est à l'Église, quoique alors déchue, que l'Europe le devait. Société religieuse engagée dans la féodalité, puisqu'elle partageait avec elle le territoire, et féodale comme tout le reste, l'Église s'élevait cependant moralement au-dessus de l'aristocratie militaire, et pouvait la réformer. Seule, elle était capable d'imposer quelquefois un frein à son humeur belliqueuse et des trêves aux horribles guerres qui divisaient ces générations remuantes.

C'est que l'Église était encore, à cette époque d'anarchie et de désordre, la seule puissance hiérarchique organisée, générale, malgré le relâchement que la discipline y avait subi; elle avait un chef, le pape, des archevêques, évêques, des simples prêtres, subordonnés les uns aux autres, et des organes communs dans les conciles provinciaux, nationaux et quelquefois généraux, sans compter les foyers de

piété et d'ascétisme de ses nombreux monastères. Il n'y avait que des liens bien faibles, entre les membres de l'aristocratie militaire de l'Europe, reliés à peine par les royautés nationales; il y en avait toujours de puissants entre les membres de l'Église. Celle-ci avait sa juridiction, sa jurisprudence particulière. Seule aussi l'Église était dépositaire d'une idée, d'une foi commune à tous les peuples de l'Europe. A une époque où aucune nationalité ne s'était formée encore, où il y avait, par exemple, une bien plus grande distance entre un seigneur de Normandie et son serf qu'entre un chevalier normand et un chevalier allemand, seigneurs et serfs savaient qu'ils avaient une patrie commune, la chrétienté. Ils ne se connaissaient guère encore comme Français, Allemands ou Italiens; mais ils savaient qu'ils étaient tous chrétiens. Par là, l'Église présidait aux principaux instants de la vie humaine, à la naissance, au mariage, à la mort; par là, elle exerçait sur la société laïque une puissance morale, quelquefois aussi une juridiction. Par là, elle avait sur ce chaos une autorité qui pouvait, dans des mains habiles, produire quelque chose de grand.

Lors même que, du démembrement de l'empire de Charlemagne, s'étaient élevées des monarchies nouvelles en Allemagne, en France et ailleurs, pour grouper autour d'elles les nationalités futures, c'était à l'Église qu'elles avaient emprunté leur prestige. Des souverains germains avaient-ils voulu faire revivre à leur profit le titre d'empereur porté par Charlemagne, ils avaient demandé cette couronne à Rome,

au pape, et le nom de saint-empire romain germanique indiquait assez le caractère de cette souveraineté nouvelle. En France, ce n'était qu'après avoir été sacré roi par l'archevêque de Reims que les derniers descendants des Carolingiens et les ancêtres des Capétiens se croyaient légitimes. Après avoir reçu de l'Église la consécration de leur pouvoir, ces souverains le partageaient souvent avec elle. L'empereur Otton le Grand gouverne l'Allemagne et l'Italie avec l'aristocratie des évêques qu'il oppose à la féodalité laïque. Il se prétend universel parce que l'Église est universelle. Il est le *caput temporale* de la chrétienté parce qu'il est uni à l'Église qui en est le *caput spirituale*. En France, les derniers Carolingiens gouvernent avec l'Église; et le premier Capétien, Hugue, était aussi abbé de Saint-Denis, de Saint-Martin de Tours et de Saint-Germain des Prés. Mais cette confusion des choses de l'État et des choses de l'Église n'était-elle pas faite pour dépraver celle-ci?

Engagée dans le régime féodal, l'Église en avait, nous l'avons vu, tout le caractère. Ses mœurs devenaient féodales. L'importance du fief, dans un temps d'anarchie et de désordre, l'ayant emporté sur celle de l'office religieux, les évêchés et les abbayes étaient envahis par des fils de nobles seigneurs, qui gardaient les mœurs de leurs pères. Là où ces dignités, ces bénéfices, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, étaient sous la main des rois et des princes, ceux-ci, qui consultaient plutôt leur intérêt que celui de l'Église ou de la chrétienté, les prodiguaient aussi souvent aux plus offrants. C'était ce qu'on appelait,

de Simon le Magicien, qui avait voulu acheter le don du Saint-Esprit, la *Simonie*. Ailleurs, les plus audacieux envahissaient l'épiscopat, comme au temps de Charles-Martel, aussi bien qu'ils eussent envahi un fief laïque. Les évêques, plus préoccupés d'ambition, de guerre et de chasse que des intérêts spirituels qui leur étaient confiés, entretenant souvent des femmes dans leurs palais et nourrissant des meutes de chiens, prenaient trop souvent, en Allemagne surtout, les habitudes de la vie laïque, et n'étaient guère différents des seigneurs féodaux. Comme pour effacer davantage les différences, déjà des évêques prenaient femme, et l'on voyait çà et là les fils issus de ces liaisons concubinaires succéder aux évêchés et aux abbayes. Cela était arrivé à Rome même. Les choses en étaient là quand l'esprit chrétien, conservé au fond des plus pauvres monastères, regagna de nouveau l'Église, la société, et tenta de sauver l'une et l'autre.

Ce qui explique la défaillance de l'Église, c'était son union avec la société séculière. Elle tombait, elle se dépravait avec elle. En vain l'esprit religieux qui l'animait venait-il parfois la ravir dans de sublimes élans. La lourde et charnelle société à laquelle elle était unie la retenait dans son essor et la forçait à ramper avec elle. Que l'Église se dégage donc de ce siècle qui lui communique sa corruption! L'initiative de l'affranchissement partit des cloîtres, de l'Église régulière. Déjà, au milieu des malheurs et de l'anarchie des Ve et VIe siècles, on avait cherché refuge dans les couvents. Le fameux ordre de Saint-Benoît,

qui avait exercé une grande influence sur la société du VIe et du VIIe siècle, était sorti de là. C'était là seulement que la pauvreté donnait l'indépendance et la vertu; là seulement que l'obéissance était librement acceptée, que les austérités débilitantes pour les caractères faibles trempaient pour le sacrifice et le dévouement les caractères énergiques; là que la vie commune et cloîtrée bannissait le mariage. L'ordre de Saint-Benoît, dégénéré assez promptement, avait cependant dû être réformé. Les monastères, au commencement du Xe siècle, avaient partagé le désordre général; leurs règles tombaient en désuétude, sous des directeurs relâchés (*incompetentibus rectoribus*); leurs mœurs étaient déréglées (*moribus incompositis*), quand de nouveaux ordres vinrent relever d'un zèle recrudescent la garde chrétienne abandonnée.

2. *L'ordre de Cluny.* — L'ordre de Cluny, fondé dans le diocèse de Mâcon, par la piété de Guillaume d'Aquitaine, avait (de 910 à 940) donné l'exemple, sous saint Odon, qui le gouverna cinquante ans, et sous son successeur Odilo. Il avait remis en honneur les règles bénédictines; et déjà, sous saint Mayeul, qui refusait la papauté, il couvrait de ses colonies pieuses la Bourgogne, la Souabe, les Pays-Bas et réformait les anciens couvents. Le premier, il avait réalisé la pensée d'adjoindre à son abbaye, sous son autorité abbatiale et comme autant de dépendances, les communautés nouvelles qu'il érigeait et celles dont il parvenait à réformer l'observance. Point d'abbés particuliers, mais des prieurs seulement pour tous ces monastères! L'abbé de Cluny seul les gouvernait : unité

de régime, de statuts, de règlements, de discipline! C'était une agrégation de monastères autour d'un seul, qui en devenait ainsi la métropole et la tête. Quelle influence pouvait exercer cette centralisation monacale toute française, dans ce temps tout sacerdotal! Mais bientôt les imitations suivent. Les ordres vont se multiplier. L'Église régulière, encore une fois, condamne par ses exemples l'Église séculière. Elle ne se contente pas de l'exemple; elle y joint les paroles. Sortis du peuple, ayant tous les instincts populaires, tandis que les évêques et même les abbés étaient une aristocratie, les moines apportent même dans leurs désirs de réformer l'Église séculière une passion qui les rend redoutables auprès des masses.

Chose étrange! au moment où l'Église aristocratique se corrompt, l'Église démocratique achève de convertir les couches inférieures de la société. On en voit la trace évidente dans les chroniques du temps et dans le changement général des mœurs attesté par maints témoignages de cette époque.

L'Église, qui fonde alors les chapelles rurales, s'empare tout à fait de la vie et commence à remplir de ses enseignements l'esprit des fidèles jusqu'au fond des campagnes les plus reculées. Partout, elle préside aux grands actes de la vie chrétienne, répartit et célèbre plus régulièrement ses grandes fêtes religieuses avec chaque saison nouvelle. Elle instruit et conduit le chrétien d'un événement de la vie du Christ à un autre. La naissance de Jésus, Noël, ouvre l'année, quand la nature glacée au premier souffle de l'hiver semble prête à mourir. On célèbre ce grand jour par

un chant solennel : « Le Christ est né aujourd'hui ! » tout est en joie, on se fait des présents, on échange des souhaits de bonheur. L'empereur, les rois célèbrent ce grand jour avec pompe, entourés le plus souvent de leurs évêques ou de leurs fidèles, dans une de leurs grandes villes ou un de leurs châteaux favoris. Après quelques jours de recueillement, les passions et les folles joies, au milieu de longs banquets qui rappellent les anciens jours, se donnent carrière pendant qu'un linceul de neige couvre la terre. Mais bientôt les danses cessent, le *Miserere* retentit dans les églises, les cloches se taisent pendant la silencieuse semaine, les chants d'Église ne sont plus que les sanglots sourds et entrecoupés. C'est la passion; les fidèles viennent se nourrir de la chair et du sang du Christ dont le tombeau est exposé là, couvert des premières fleurs du printemps. Le roi des prêtres et les guerriers, au milieu d'un grand nombre d'assistants, donne l'exemple. Toutes les pensées sont à l'autre monde, quand le chœur des prêtres, au premier coup de la cloche de minuit qui annonce la Pâque, pousse un cri : « Il est ressuscité ! » et entonne un joyeux *Alleluia !*

C'est la résurrection de la nature entière : les prisonniers les moins coupables sont relâchés; les feux de joie s'allument sur les montagnes et se répondent de sommet en sommet; l'eau vivifiante du baptême est plus efficace encore; le peuple se répand dans les campagnes, saluant le retour des fleurs et la promesse des fruits, et les petits enfants peignent d'éclatantes couleurs et répandent, en jouant sur le gazon, les

œufs nouvellement éclos. Cinquante jours après, jour de la Pentecôte, l'esprit descend dans la matière pour tout féconder quand apparaissent l'épi et le bouton; le naturalisme des religions primitives s'épure et se spiritualise. Les princes de l'État et ceux de l'Église implorent les lumières d'en haut; le peuple, la récompense de ses labeurs; c'est ce jour-là qu'on choisit le plus souvent pour ouvrir les diètes et les synodes. Enfin, la mère de Dieu reçoit, le jour de l'Assomption, et porte au ciel les actions de grâces de tous, quand l'assemblée a rendu ses arrêts ou le synode édicté ses lois et que le fruit mûr pend à l'arbre ou que la moisson jaunie tombe sous la faux. Il faut bien que les cœurs cèdent à ce mystique système d'éducation morale. Chaque jour est mis sous l'invocation d'un saint. Les abbayes se multiplient et s'enrichissent au fond des vallées ou sur les hauteurs boisées. Les églises, pour lesquelles on fait venir de loin les os des martyrs et qu'on enrichit de dons d'or et d'argent, s'élèvent de tous côtés dans les plus humbles villages où les seigneurs veulent avoir souvent près d'eux leur chapelle.

Ajoutez à cela, sans cependant y ajouter trop d'importance, la croyance qui se répand alors dans un certain nombre de contrées chrétiennes et particulièrement dans le midi de la France, pendant les dernières années du xe siècle, que la fin du monde approche! et l'on comprendra que, dans ces temps d'ignorance, la terreur qu'elle inspire aide encore à porter ces générations à résipiscence. « Au bout de 1000 ans, avait dit l'Apocalypse, Satan sortira de sa

prison et séduira les peuples qui sont aux quatre coins de la terre. Le livre de vie sera ouvert, la mer rendra ses morts, l'abîme infernal rendra ses morts. Chacun sera jugé selon ses œuvres par celui qui est assis sur un grand trône resplendissant. Il y aura un ciel nouveau et une terre nouvelle. » Tant de misères, au xe siècle, paraissent annoncer le terme fatal. Des prodiges semblent l'attester. L'ordre des saisons est renversé. Pendant trois années tombent presque continuellement des pluies torrentielles. Les semences étaient noyées dans les sillons. Les fleuves débordés n'avaient plus de rives. Un jour, à Orléans, sous les yeux d'une foule immense, les yeux du Christ s'inondent de pleurs. Un loup entre dans l'église et fait tinter la cloche. Près de Joigny, dans le pays de Raoul Glaber, une pluie de pierres tombe longtemps sans s'arrêter. Des incendies allumés par une main inconnue ravagent les villes de Gaule et d'Italie. Le Vésuve lance jusqu'à trois milles des pierres énormes. Une comète sinistre flamboie pendant trois mois et disparaît un matin au chant du coq; les morts revivent [1]. Il y avait des pays où l'on attendait que la trompette de l'archange retentît entre deux nuages. Qu'il vienne donc! Le moine ne regrettera pas cette vie, enseveli qu'il est dans l'ascétisme du cloître, avec l'espoir d'une vie meilleure; moins encore le serf qui ne sème que pour son maître ou pour l'ennemi et qui n'engendre que pour la servitude. Pour les barons, les seigneurs, les puissants du siècle! leur âme, inac-

1. Voir Michelet, *Histoire de France,* tome II, d'après Glaber.

cessible à la pitié, s'ouvre à la crainte. Ces terres, ces vignes, ces forêts, acquises, agrandies par la spoliation, quelques-uns en font déjà eux-mêmes le sacrifice. Ils les abandonnent aux églises, aux monastères, aux saints, pour s'en faire des intercesseurs. Les donations se multiplient tout à coup; chacun court faire largesse à l'église, au couvent le plus voisin. « La fin du monde approche, les ruines s'accumulent,... » tel sera le préambule d'un certain nombre des actes de donation. L'Église va s'enrichir de la crainte ou du repentir de beaucoup. On voit les populations apeurées s'entasser plus souvent dans les basiliques, dans les chapelles. C'est dans ces conditions qu'un moine, qui fut cependant plus un politique qu'un saint, arriva au saint-siège et contribua à deux des révolutions les plus importantes de ce temps, l'avènement de Hugue Capet en France et l'affermissement, presque l'apothéose du saint-empire romain germanique en Europe : le moine Gerbert, pape sous le nom de Sylvestre II.

V

Le moine Gerbert. — L'archevêché de Reims et l'avènement de Hugue Capet en France. — Les empereurs Otton II et Otton III en Allemagne et en Italie (973-997).

1. *Le moine Gerbert.* — Aquitain d'origine, entré au couvent à Aurillac en Auvergne, où il eut pour premier maître un moine de Lavaur, Gerbert n'avait pas seulement beaucoup appris dans les livres qu'il avait à sa disposition ou qu'il cherchait avec ardeur à se procurer; il avait eu encore l'occasion de voir et de connaître beaucoup d'hommes et beaucoup de pays. Emmené fort jeune par un comte d'Urgel, dans le comté de Barcelone, s'il n'avait pas été, comme quelques-uns le prétendent, jusqu'à Cordoue, sous le brillant règne d'Abdel-Raman, pour y apprendre la langue et les sciences arabes, il n'eut pas seulement l'éducation qu'on puisait alors dans quelques rhéteurs surtout et dans Boëce; il acquit aussi le goût et la connaissance de ce qu'on appelait les *mathématiques* et eut cet avantage rare pour ce temps d'avoir eu une éducation à la fois littéraire et scientifique. Emmené ensuite, âgé peut-être d'une vingtaine d'années, en 870, à Rome, par son protecteur et par l'évêque de Vich qui avait à faire à ce grand centre

des affaires ecclésiastiques, il y resta deux ans, à l'époque où Otton le Grand, tout-puissant, y obtenait de l'empereur d'Orient la main de la princesse grecque Théophanie pour son fils et faisait célébrer leur mariage, le 14 avril 972, dans l'église de Saint-Pierre de Rome. Gerbert paraissait dès lors avoir beaucoup d'entregent et le don de plaire; car il y gagna la faveur et la protection de l'empereur, du jeune Otton II et des deux impératrices Adelhaïde et Théophanie; et, quand Otton Ier repartit pour la Germanie, où il devait mourir l'année suivante, il obtint d'être emmené en France, où régnait alors Lothaire II, par l'archidiacre de Reims, afin d'y enseigner à l'école épiscopale que l'archevêque Adalbéron y réformait.

Le séjour de Gerbert comme écolâtre à Reims ne semble encore révéler en lui qu'un ardent promoteur de l'instruction. Ce qui le caractérise dans ce rôle, c'est de n'avoir pas seulement remis en honneur les auteurs anciens, philosophes et poètes surtout, qu'il faisait venir et copier avec tant de zèle, mais d'avoir même innové dans l'enseignement des sciences, particulièrement des mathématiques, de la géométrie, de l'astronomie et même de la musique. Gerbert, à Reims, paraît avoir également développé son éducation politique. Reims n'était pas seulement, en effet, un foyer d'études. Sous le Lorrain Adalbéron, qui avait été promu à cet archevêché par Otton le Grand, à la famille duquel il était dévoué, c'était un centre de vie politique considérable par le rôle que cette ville avait toujours joué dans les événements les plus importants de l'Allemagne et de la France. Maître à

l'école épiscopale de Reims, Gerbert y acheva son instruction dans les grandes affaires du temps, comme secrétaire d'Adalbéron, au spectacle même des intrigues dont il fut peut-être plus que le témoin curieux et intelligent.

2. *Otton II d'Allemagne; Lothaire II de France.* — C'est pendant le règne d'Otton II en Allemagne et du carolingien Lothaire II en France que Gerbert remplit ses premières missions diplomatiques. Rien ne demandait alors plus de prudence, pour un archevêque de Reims, que la position de son archevêché et de la ville, entre l'Empire et le royaume de France, entre le fils d'Otton le Grand, Otton II, et l'avant-dernier Carolingien, dont le puissant duc robertinien, Hugue Capet, visait alors l'héritage. La dynastie impériale fondée par Otton le Grand baissait déjà sous son fils, Otton II. La fortune du robertinien Hugue de France grandissait. Entre les deux, la situation du carolingien Lothaire II, représentant d'une dynastie au moins déchue de l'empire, était fort difficile.

Otton II, élevé au trône à dix-huit ans, en 973, empereur et roi, sous la tutelle ou du moins la direction de deux femmes étrangères, une Italienne et une Grecque, et de l'archevêque de Mayence, Willigis, ne manquait pas d'ambition. La puissance fondée par son père l'y portait. Il voulait, comme lui, disputer la Lorraine à la France. Sur la même frontière, le roi Lothaire soutenait les revendications des fils de Renier au Long-Col, pour rattacher la Lorraine à son royaume. Otton II fait droit d'abord aux réclamations des fils de Renier au Long-Col et leur rend leurs

possessions dans le Hainaut. Mais, pour rompre en visière au carolingien Lothaire, en France, il sépare de lui son frère, un ambitieux vulgaire du nom de Charles, en lui donnant le duché de basse Lorraine, à la condition de l'hommage. C'était une politique douteuse, pleine de difficultés. En France, on reprochait à ce Charles d'avoir prêté hommage à un roi germain ; et, en Allemagne, on blâmait Otton II d'avoir donné ce pays à un Carolingien. Otton le sentait; et c'est pourquoi il était à Aix-la-Chapelle, en juin 978, avec sa cour. On y déployait une grande pompe, quand le roi de France Lothaire crut le moment venu de reprendre la Lorraine avec le duc de France, Hugue Capet.

Hugue Capet avait hérité, dans le nord de la France, de la haute situation de son père Hugue le Grand, de ses projets ambitieux et de ses qualités politiques. Esprit froid, mesuré, réfléchi, plein de ressources, capable d'énergie et de souplesse, ne perdant point de vue le but de l'ambition de sa famille, mais sachant attendre, il prenait un soin extrême à paraître jouer le rôle d'un fidèle vassal, tout en travaillant dans l'ombre à ruiner son suzerain. Il s'était fait donner d'abord par celui-ci non seulement la dignité de duc des Francs, mais encore des droits de suzeraineté sur le Poitou. Néanmoins, à la mort de son frère Henri, qui avait été investi du duché de Bourgogne, il lui avait succédé dans ce fief, contre la volonté de Lothaire II, impuissant à empêcher cette transmission héréditaire des fiefs, qui faisait la force des Robertiniens comme de toutes les grandes familles seigneu-

riales du temps. Il convenait maintenant à sa politique de ne rien refuser à son seigneur, peut-être même de le pousser contre l'Allemagne et l'empereur. Lothaire II part donc avec lui pour cette conquête avec une armée nombreuse, dont les rangs serrés ressemblaient de loin à une forêt mouvante. Effrayé, Otton précipite si vivement son départ qu'il laisse tous les ornements impériaux dans le palais d'Aix-la-Chapelle. Lothaire tourne victorieusement du côté de l'est l'aigle de bronze que Charlemagne avait placée au sommet de son palais. Cela criait vengeance; Otton II rassemble une armée en pleine Saxe. Il représente comme une honte (*ignominiam*) sa fuite devant Lothaire; et, le 1er octobre, il était en France à la tête de trente mille Saxons surtout, et commençait par ravager la Champagne. La ville de Reims, où étaient l'archevêque Adalbéron et l'écolâtre Gerbert, aussi favori de la cour allemande, est épargnée. Mais Otton II, en entrant dans l'Ile-de-France, brûle le vieux palais de Compiègne, et saccage entre autres le monastère de Sainte-Bathilde, à Chelles. Le roi Lothaire et le duc de France, Hugue, réfugiés à Paris, déjà vraie citadelle du petit royaume, tinrent bon et donnèrent aux vassaux du duché de France le temps d'arriver. Otton fit alors entonner par les siens, sur les hauteurs de Montmartre, un formidable *alleluia*, à faire tinter longtemps les oreilles des Parisiens, puis leva son camp et s'en retourna. Mais, au passage de l'Aisne, Lothaire et Hugue l'attaquèrent et tuèrent ou noyèrent un grand nombre d'Allemands.

L'année suivante, le roi Lothaire, qui cherchait à s'affermir par tous les moyens possibles, faisait couronner d'avance son fils Louis et érigeait pour celui-ci une royauté en Aquitaine. Rien n'était plus fait pour contrarier la marche ascendante de Hugue et de sa maison. Lothaire chercha à se rapprocher d'Otton II. Peut-être l'intervention de l'archevêque de Reims, Adalbéron, qui était en froid avec le duc de France depuis deux ans, ne fut-elle pas inutile à leur entente. Toujours est-il que l'empereur Otton II et le roi Lothaire II eurent à Margolins, sur le Chiers, une entrevue où ils firent une paix avantageuse surtout pour le souverain allemand, puisqu'elle lui laissait la Lorraine comme fief, il est vrai, de la couronne de France, au grand mécontentement d'ailleurs encore des Français et des Germains.

Otton II avait besoin de cette paix pour faire acte d'empereur en Italie. L'archevêque de Reims Adalbéron et l'écolâtre Gerbert, le roi de Bourgogne, Conrad, l'y accompagnèrent en grand apparat. Les fêtes de Noël 980 virent Otton à Ravennes. Tout en réglant, dans cette ville impériale, les affaires d'Italie, il lui prit fantaisie de mettre aux prises Gerbert et un savant saxon nommé Othric, qui visait à l'archevêché de Magdebourg. Cet Othric ayant fait prendre, par un secrétaire maladroit, une division erronée que Gerbert aurait faite des sciences, il se faisait fort d'humilier celui-ci et la France savante devant la Teutonie. Mais le moine d'Aurillac convainquit Othric d'avoir mal saisi ses divisions et de ne rien entendre à Aristote, à Porphyre et à Boëce. Le savant allemand

n'eut pas l'archevêché de Magdebourg; il en mourut de chagrin. Gerbert y gagna l'abbaye italienne de Bobbio et suivit son bienfaiteur à Rome, où il fut témoin de tristes spectacles.

Une faction toute romaine n'avait pas voulu souffrir le pape nommé par l'influence allemande, Benoît VI, et l'avait massacré pour mettre à sa place Boniface VII. Mais celui-ci avait été obligé de s'enfuir, et l'évêque de Sutri, Benoît VII, sur le refus de saint Mayeul, du monastère de Cluny, avait été élu. Otton II, à Rome, affirma son autorité en attirant dans un banquet, pour les y faire massacrer, un certain nombre de barons romains qui avaient pris part aux troubles précédents. Les fêtes de Pâques n'en furent pas moins brillantes et rehaussées encore par la présence, à côté du roi de Bourgogne, Conrad, du célèbre Hugue Capet, bientôt fondateur en France d'une dynastie qui devait durer plus longtemps que celle des Ottons en Allemagne. Le duc de France était venu là sans doute pour se concilier la faveur d'Otton II, l'indisposer contre le Carolingien Lothaire, et surveiller ces personnages de l'Église de France et de Reims particulièrement, qui suivaient Otton; et il avait amené aussi avec lui des hommes d'Église, entre autres l'évêque d'Orléans.

Une entrevue eut lieu entre l'empereur allemand et le duc de France. Avant de recevoir Hugue, Otton avait eu soin de faire déposer l'épée impériale sur un siège et de ne garder aucun autre seigneur avec lui. Quand l'entrevue, d'ailleurs toute cordiale, fut terminée, le rusé Otton demanda son épée d'un air dis-

trait en la désignant du regard, et Hugue Capet s'inclinait déjà pour la prendre et la porter derrière le roi, lorsque l'évêque d'Orléans la saisit de ses mains et la porta lui-même. Otton aurait voulu qu'on vît ainsi publiquement le duc suivre l'empereur, l'épée haute, comme un vassal; et l'adroit évêque d'Orléans avait sauvé de ce péril le futur roi de France [1].

La conquête du midi de l'Italie, qui relevait de l'empire grec, était le but véritable du voyage d'Otton II. A la faveur de l'incapacité des deux empereurs de Constantinople, Basile II et Constantin IX, le successeur de Charlemagne, après avoir convoqué en septembre 981 les princes lombards de Capoue, de Bénévent, de Salerne, liés par l'hommage à l'empire, prend Naples et s'avance dans l'Apulie au commencement de l'an 982. Bari est pris, puis Tarente. Mais les Grecs de l'Italie et les Sarrasins de Sicile reçoivent l'ordre de Constantinople et de Messine de couper le retour à l'empereur allemand; et ils y réussissent. Otton II, en effet, longeait le golfe tarentin, quand il rencontra l'armée réunie des Grecs et des Sarrasins près du Basiento, dans la Calabre, entre des rochers à pic et la mer, au sud de Crotone. Otton et les siens se défendirent bravement. Mais, après la perte de « la fleur de la blonde Germanie », Otton s'enfuit avec quelques-uns des siens, et parvint, de sa personne, grâce à la vitesse de son cheval, jusqu'au rivage, où il atteignit, à la nage, un vaisseau grec et persuada au capitaine de le conduire

1. Richer, L. C., III, 85.

à Rossano ; là, pendant qu'on négociait près du rivage, voyant déjà venir l'argent avec les siens, il se précipita dans la mer pour tout sauver, sa personne et l'argent, et arriva ainsi, à force de bras, sur le bord, d'où il s'en retourna à Capoue et de là à Rome, laissant le midi de l'Italie aux Grecs.

Le nouvel abbé de Bobbio, parti de Rome pour son abbaye pendant l'expédition de son protecteur, n'avait pas mieux réussi. Il avait d'abord espéré unir l'instruction des esprits avec la direction des consciences de ses moines ; mais les soins administratifs l'absorbaient et lui donnaient beaucoup de soucis. Il voulait réformer les mœurs des moines, et ceux-ci résistaient. Le couvent avait été appauvri par la négligence de son prédécesseur ; Gerbert prétendait revenir sur des concessions, des contrats, des marchés qui avaient été mal faits. Il se heurta contre des réclamations violentes qui trouvèrent même accès auprès d'Otton II. De plus, des parents, des cousins, des cousines, des neveux et nièces s'abattaient chez le nouvel abbé pour avoir part à ses libéralités. Les Italiens s'élevaient contre ces étrangers, attaquaient les mœurs de Gerbert, qui regrettait la compagnie de ses bons Gaulois au milieu desquels il avait longtemps vécu. On le calomniait, on menaçait ses jours. Il répondit à la violence par la violence, sans ménager même les puissants comme l'évêque de Pavie, Pierre, archichancelier de l'empire en Italie, dont il se fit un ennemi. Aux abois, le malheureux abbé invoqua la protection de l'impératrice Théophanie auprès de l'empereur.

Otton II tenait alors une diète de princes allemands

et italiens à Vérone, pour relever sa réputation compromise. Il y faisait solennellement reconnaître son fils, âgé de trois ans; bien d'autres soins le préoccupaient. Il rassemblait à Ravennes une flotte contre Venise, et à Rome une armée pour recommencer, au midi, une expédition contre les Grecs et les Sarrasins. En route, il apprend la mort du pape Boniface VII et fait un dernier acte de puissance en nommant pape l'archevêque même de Pavie, archichancelier de son royaume d'Italie, Jean XIV. Gerbert écrit sans beaucoup de dignité à son ancien ennemi, au *bienheureux* pape Jean. Mais son meilleur protecteur, Otton II, meurt en décembre 983. Atterré cette fois, Gerbert, qui avait déjà annoncé son intention de quitter Bobbio, confie la garde de ses meubles à quelques moines fidèles et s'éloigne furtivement après cette triste expérience administrative pour retourner à Reims, auprès de l'archevêque Adalbéron. Qui eût pensé alors que le fugitif de Bobbio régnerait au Vatican?

3. *Avènement d'Otton III en Allemagne; Reims et Hugue Capet en France.* — La mort du fils d'Otton le Grand était faite pour ébranler l'œuvre impériale, et même peut-être royale, de la famille saxonne. Otton III avait trois ans; qui exercerait le pouvoir pour lui? Son plus proche parent, Henri *le Querelleur*, duc dépouillé de Bavière, était alors prisonnier à Utrecht. Sa mère, Théophanie, avait, selon les préjugés, pour elle ou contre elle, les coutumes étrangères, le souvenir de son mari, le prestige de son rang. Ce fut la plus grande affaire qui occupât l'archevêque de Reims au

moment où Gerbert reprit auprès de lui ses fonctions de secrétaire. Adalbéron y avait de grands intérêts : un sien frère, Gottfried, était comte de Hainaut et de Verdun; il avait des possessions jusqu'en Brabant; la reconnaissance aussi l'attachait au descendant d'Otton le Grand. Adalbéron résolut de gagner le roi de France, Lothaire, à la cause d'Othon III, en intéressant son amour-propre à prendre le jeune prince sous sa tutelle, et il lui adressa, à Laon, des princes saxons dévoués à la famille ottonienne. Cette intervention ne fut pas inutile au jeune Otton III.

Déjà Henri *le Querelleur*, sorti de prison par la connivence de l'évêque d'Utrecht, se faisait livrer l'enfant impérial par l'archevêque de cette ville, quand le roi Lothaire prétendît faire valoir ses droits à la régence, ou tout au moins profiter de l'occasion pour obtenir de l'un des compétiteurs la rétrocession de la Lorraine. On le sait, son frère Charles détenait déjà le duché de basse Lorraine. En outre, une sœur de Hugue Capet, Béatrice, qui avait été mariée avec le duc de haute Lorraine ou de Lorraine-Mosellane, Frédéric, comte de Bar, gouvernait ce pays, après la mort de son mari, pour le compte de Thierry, son fils mineur. N'était-ce pas une merveilleuse occasion, si l'on s'entendait de ce côté-ci, pour rattacher la Lorraine au royaume de France? Habile à peser toutes ces raisons, Adalbéron parvient à persuader au roi Lothaire de signer avec l'orphelin Otton III une alliance qui pût assurer le trône à celui-ci, et à lui-même la Lorraine. Notre Gerbert annonce cet événement à l'archevêque de Mayence

et aux deux impératrices, qui étaient encore en Italie; et, comme il ne s'oubliait pas, il leur recommande ses intérêts et les prie de le réconcilier avec le pape. La plupart des grands de Lorraine prêtent un instant serment à Lothaire comme au tuteur légal d'Otton III. L'archevêque de Reims, Adalbéron, qui ne faisait alors « qu'une âme et qu'un cœur avec son roi Lothaire », entraîne dans son parti et dans celui d'Otton son frère Gottfried, comte de Verdun et de Hainaut. Mais voici que *le Querelleur*, sur le conseil de l'archevêque de Trèves, offre à Lothaire de lui rétrocéder directement, pour le gagner, la Lorraine abandonnée à Otton le Grand par Louis d'Outre-mer, et lui donne rendez-vous à Brisach, pour le 1er février 984, afin de conclure et de signer ce traité.

Le jour arrivé, Lothaire le Carolingien se trouve à Brisach. Mais Henri n'osa pas faire ce sacrifice, de crainte de nuire à sa cause, et ne parut pas au rendez-vous. Les princes allemands n'étaient pas contents. Les princes français l'étaient encore moins, surtout Hugue Capet, qui aurait vu ainsi grandir le roi carolingien. Il n'en fallait pas davantage pour faire tout changer, surtout l'habile Adalbéron. Celui-ci tenait plus à voir Otton III en possession du trône que Lothaire en possession de la Lorraine. Lothaire, en revenant de Brisach, s'en aperçoit aux obstacles, abatis d'arbres et fossés dont on sème sa route. Il est obligé d'acheter cher son retour à travers la haute Lorraine, gouvernée par la sœur même d'Hugue Capet, et la Champagne retournée contre lui par l'archevêque Adalbéron et par Gerbert. On voulait Othon III en

Allemagne et on désirait Hugue Capet en France. C'était là le vrai partage de la Lorraine, l'avenir et la séparation des deux pays. Lothaire se vengea, du moins, de sa déconvenue en s'emparant, d'un coup de filet, avec quelques fidèles, de Verdun, où étaient ses ennemis, du jeune duc de la haute Lorraine, du puissant comte de Hainaut, Gottfried, et de son évêque, des frères et neveux d'Adalbéron; et, poursuivant Adalbéron jusque dans sa métropole, il le somma de venir rendre compte de sa conduite devant une assemblée de seigneurs.

Effrayé, Adalbéron, au milieu de la crise, écrit à l'archevêque de Trèves comme un homme « entre l'enclume et le marteau » et l'adjure de le tirer d'embarras. Gerbert, plus hardi, disait déjà que « Lothaire n'était roi que de nom et que le roi de fait était Hugue »; il s'écrie en parlant des partisans de Lothaire : « Ne traitez jamais avec les Français; ayez en horreur le roi des Français », et dans une autre lettre à l'impératrice : « Si vous gagnez l'amitié de Hugue, vous pourrez braver toutes les attaques de Lothaire et des Français ». Vainement Lothaire, pour contrecarrer ces menées, force, sous la menace, Adalbéron à écrire en sa faveur en Allemagne. Gerbert, intime confident de celui-ci, écrit pour démentir les lettres officielles de son maître, ou va les démentir lui-même : « Il viendra bientôt, s'écrie-t-il, le beau jour où l'on distinguera des traîtres les sauveurs de la patrie »; et il avait raison d'avoir confiance. Le jour où il comparut devant Lothaire, à une assemblée de seigneurs où se trouvait Hugue Capet, Adal-

béron, selon la jurisprudence, jura la main sur l'Évangile, comme évêque, qu'il « était innocent de toute perfidie, infidélité et trahison ». Il fut absous ; c'était une première défaite pour le Carolingien Lothaire (26 mars 984). Ce ne fut pas la dernière.

L'archevêque de Mayence, primat de la Germanie, longtemps conseiller d'Otton II et archichancelier de l'empire, Willigis, en correspondance continuelle avec l'archevêque de Reims, Adalbéron, et avec Gerbert, fit comprendre, par leur entremise, à Hugue Capet, duc de France, que sa fortune dépendait de la conduite qu'il tiendrait entre les droits d'Otton III en Allemagne et les ambitions du Carolingien Lothaire [1] en Lorraine. Il le poussait à faire une ligue de seigneurs contre Lothaire. Aussi quand celui-ci, sollicité par Henri *le Querelleur*, qui s'était risqué même à prendre la couronne à Magdebourg, voulut, en mai, entrer encore dans la basse Lorraine, avec quelques chevaliers français et lorrains, le duc de France, Hugue Capet, rassembla 600 hommes pour l'en empêcher et dispersa ses adhérents. Lothaire ne poussa pas plus loin. Une femme, d'ailleurs fort habile et qui se montra supérieure aux hommes, Béatrice, intervint et fit plus que les rois, les archevêques et leurs secrétaires.

C'était la sœur même de Hugue Capet, veuve de Frédéric de Bar, régente dans la haute Lorraine pour son fils Thierry, prisonnier. Le duc de France était las de toutes ces intrigues qui n'aboutissaient pas et

1. Gerbert, *Ep.* 43, 46, 47, 2o 7. — Dithm., l. IV, c. II.

croyait devoir ne rien risquer encore. Il écouta sa sœur qui voulait ravoir son fils et se montra disposé à arranger les choses. Une réconciliation eut lieu le 10 juin entre le roi et le duc; ils se donnèrent le baiser de paix. Ce fut la paix aussi en Allemagne. En effet, abandonné et découragé, *le Querelleur* consentit à venir à Rohrheim, près de Worms, rendre le jeune roi Otton III à sa mère, à sa grand'-mère, à l'Allemagne, et il renonça à tous ses projets. L'archevêque Willigis, rassuré, venait d'appeler les impératrices d'Italie, où elles étaient encore. A Worms eut lieu, 29 juin 984, cette autre réconciliation que sembla célébrer une étoile apparue au ciel, disent les chroniques, en plein jour. Le duché de Bavière fut rendu à Henri *le Querelleur*, pour prix de sa renonciation à la couronne; Otton III fut reconnu roi, sans contestation, sous la tutelle de sa mère, la Grecque Théophanie, assistée de sa grand'-mère Adelhaïde, pour l'Italie; et la France resta tranquille pour quelque temps sous son faible roi Lothaire II. Après s'être donné beaucoup de peine, l'archevêque Adalbéron reprit l'administration de son diocèse et envoya son secrétaire en Italie pour l'y représenter dans quelque affaire et reprendre lui-même, s'il était possible, la direction de son abbaye de Bobbio. Gerbert poussa jusqu'à Rome, où il ne fut point cette fois encore témoin d'édifiants spectacles.

Pendant le faible gouvernement d'Otton III et de ses deux tutrices, le pape Boniface VII, chassé par Otton III, était revenu à Rome. Un noble romain, du nom de Crescentius, bientôt plus célèbre, l'avait

reçu à bras ouverts en jetant le protégé des Allemands, Jean XIV, en prison, pour gouverner Rome sous le titre de patrice. Boniface VII était mort bientôt, peut-être de mort violente. Gerbert quitta la ville sans attendre l'intronisation du nouveau pape Jean XV, et il ne trouva pas l'Italie en meilleur état. « Quels sont les pontifes à Rome et les hommes qui y gouvernent? écrivait-il; le monde a horreur des mœurs des Romains; mais l'Italie elle-même est une Rome. » Et Gerbert, sans passer même par Bobbio, qui avait été pour lui un guêpier, revint à Reims (985), où son maître Adalbéron avait besoin de lui.

4. *L'avènement de Hugue Capet, affaire européenne, 987.* — On était enfin à la veille d'un événement tout à fait considérable en France. La famille carolingienne de France semblait s'éteindre alors, comme autrefois celle de Germanie, au milieu d'obscurs et douteux événements. Le malheureux roi Lothaire était mort subitement, non sans donner lieu à des soupçons, en 986, « mort, comme disait complaisamment l'éloge funèbre de Gerbert, le second jour du terrible mars, qu'il avait représenté sous la pourpre ». Il laissait de sa veuve Emma, fille de l'impératrice Adelhaïde, et assez mal famée en France, un fils, Louis V, jeune, mal marié, divorcé et dissolu. Emma, qu'on accusa de la mort de Lothaire, et la duchesse douairière de haute Lorraine, Béatrice, sœur de Hugue Capet, de concert avec celui-ci, s'entendirent avec l'archevêque Adalbéron et avec Gerbert pour faire, avec la cour allemande, une paix peu glorieuse, mais qui assurât au moins au

jeune homme le vain titre de roi. Louis V, renonçant, en effet, à toute ambition sur la Lorraine, rendit aux anciens ennemis de son père Lothaire la ville de Verdun et l'évêque de la ville, le comte de Hainaut et le jeune duc de haute Lorraine toujours prisonniers et délivrés maintenant, comme dit Gerbert, « des ténèbres de l'enfer ».

Le dernier Carolingien était-il aussi dépravé qu'on l'a dit? ou bien eut-il le sentiment de cette honte? Toujours est-il que, poussé par Charles de Lorraine, son oncle, un assez mauvais conseiller, toujours en veine d'intrigues ténébreuses, Louis V accuse sa mère, Emma, d'adultère avec l'évêque de Laon, Ascelin, chasse celui-ci de sa ville et met ainsi contre lui la cour allemande et l'archevêque de Reims. Mécontent surtout de ce dernier, il l'accusait de trahison et le sommait de venir se disculper à Senlis. Il n'eut pas le temps de faire plus, et celui dont les chroniqueurs disaient : *qui nihil fecit*, mourut au bout d'un an d'une chute de cheval dans une chasse, au moment où il se rendait à Senlis. Cette dynastie semblait condamnée.

La reine veuve, Emma, qui était au moins bien peu digne de son mari Lothaire, avait à repousser le soupçon d'avoir contribué à la mort de son époux et à celle de son fils. La famille carolingienne finissait au milieu de misérables scandales et de basses intrigues, favorables aux ambitions nouvelles. Il ne restait plus d'elle, comme héritier, que Charles, duc de basse Lorraine, dernier fils de Louis d'Outre-mer, méprisé en France comme vassal allemand, prince remuant, inconsidéré et méchant. C'est dans ces con-

ditions qu'une assemblée d'évêques et de seigneurs du nord de la France se réunit à Senlis et pourvut à la vacance du trône dans les circonstances les plus importantes et les plus critiques.

Lorsqu'Otton le Grand avait vu une de ses sœurs, Hedwige, mariée à Hugue le Grand, le père de Hugue Capet, et l'autre, Gerberge, à Louis d'Outremer, le père du dernier Carolingien, Charles de basse Lorraine, il avait pensé sans doute pouvoir exercer toujours une certaine influence sur les destinées alors fort débattues du royaume de France. Son petit-fils, Otton III, mineur, en lutte contre les Slaves et les Danois, pouvait s'estimer heureux de garder, comme un héritage carolingien, la Lorraine, que la reine Emma, veuve de Lothaire, et la duchesse de haute Lorraine, Béatrice, sœur de Hugue Capet, avaient contribué à lui conserver. Il ne put empêcher l'avènement de la nouvelle dynastie (987).

Hugue Capet, à la fois cousin d'Otton III et de Louis V, frère de la duchesse de haute Lorraine, souvent l'allié des Ottoniens, frère du duc de Bourgogne, beau-frère du duc de Normandie, en très bons termes avec Adalbéron, était mieux vu à la fois de la cour allemande et de la France que Charles de Lorraine. Il avait l'avantage de n'offusquer personne et de plaire à tout le monde. Charles vint vainement à Senlis plaider sa cause. « Il en est, dit l'archevêque de Reims à l'assemblée de Senlis, où se trouvaient la plupart des évêques et des vassaux du nord de la France, il en est qui jugent Charles de Lorraine digne du trône à cause de sa parenté avec le dernier

roi. Mais on n'acquiert pas la couronne à titre héréditaire; elle appartient à celui qui, à la noblesse de son origine, joint la sagesse, la foi, la magnanimité. Voulez-vous un royaume malheureux, nommez Charles; voulez-vous un royaume heureux, nommez Hugue Capet. » C'était l'application du droit dont l'Église et les seigneurs, en Allemagne comme en France, avaient fait usage depuis la chute de l'empire carolingien. Hugue devait cette fortune à ses ancêtres, à sa puissante parenté, à sa politique habile, à la tradition romaine d'unité et de centralisation, toujours vivace en Gaule, et surtout à l'Église, qui en était la plus fidèle gardienne. Le nouveau roi, adoptant tous les principes de cette tradition, associe aussitôt son jeune fils Robert à la couronne et se fait le défenseur et le continuateur du droit monarchique, comme un Carolingien.

La cour ottonienne n'était pas fort satisfaite de perdre, par cette solution, le moyen d'entretenir la faiblesse et l'anarchie dans le royaume de France à la faveur de la compétition de ces deux familles. On voit encore, en effet, sa main dans les troubles que suscitent les dernières réclamations de la famille déchue. Le duc carolingien de Lorraine, Charles, surprend la ville de Laon, vieille possession de sa famille, avec la reine Emma et l'évêque Ascelin. Hugue Capet le fait excommunier, cherche à désarmer la cour allemande, et, avec l'appui de l'archevêque de Reims, vient assiéger Laon. Mais Adalbéron meurt, et la nomination à l'archevêché de Reims se trouve liée à la cause de la royauté capétienne et, par une

rencontre curieuse, la fortune de Gerbert à celle du roi Hugue.

Gerbert, l'ancien icolâtre de Reims, en effet, désigné par Adalbéron à son lit de mort, espérait être élu. La cour allemande préférait un Carolingien, Arnulf, bâtard de Lothaire. Hugue, par esprit de ménagement, consent à l'élection de celui-ci. Mais le nouvel élu, prenant parti traîtreusement entre les deux dynasties, livre à Charles de Lorraine cette ville archiépiscopale et royale, pour plaire aux impératrices Théophanie, Adelhaïde et au jeune Otton III, que le moine Gerbert comparait pompeusement « à une trinité impériale », bien que l'accord fût loin de régner toujours entre ces trois personnes. Gerbert, qui, malgré sa déception, avait passé au service du nouvel archevêque et avait une entrevue avec Charles de Lorraine à Ingelheim, tergiversait lui-même; il répondait d'une façon assez ambiguë à ceux qui lui demandaient des conseils entre les ambitions de cette jeune royauté et les réclamations de l'ancienne : « J'ai vu l'empire exalté s'élever au-dessus des cèdres du Liban, et il n'était déjà plus. Il viendra, en vérité, le jour où les paroles, les actions de chacun seront mises à l'épreuve. » Un moment même, il paraît tourner entièrement du côté carolingien : « De quel droit, écrit-il à l'évêque de Laon, l'héritier légitime du royaume a-t-il été chassé du royaume? » Mais les évêques de France, réunis à Senlis, lancent l'anathème contre les traîtres qui avaient livré Reims et contre leurs complices. Gerbert voit qu'il fait fausse route; il abandonne Arnulf et Charles de Lorraine

pour rentrer dans la communion de l'Église et va offrir ses services à Hugue Capet, tout en protestant auprès de ceux qu'il abandonne de son dévouement à la cour allemande qui favorisait Charles.

On voit alors plus de décision chez Hugue Capet. Il gagne l'évêque de Laon, Ascelin. Celui-ci attire dans sa ville, sous prétexte de traiter avec eux, le Carolingien Charles et l'évêque Arnulf. Il leur prête tous les serments le jour même de la Passion; puis, il les fait saisir en trahison la nuit et ouvre les portes de la ville à Hugue. Celui-ci les fait mener en prison à Orléans, et, comprenant sur qui il pouvait compter, appelle l'Église de France à se prononcer sur ses droits, en faisant le procès à l'archevêque Arnulf comme traître à son roi pour avoir livré la ville et l'Église de Reims au Carolingien Charles de Lorraine.

Il s'agissait de savoir si la royauté française et l'archevêché de Reims étaient solidaires, s'il y avait entre eux, comme aux premiers temps de la monarchie, communauté de pénates. La condamnation de l'archevêque Arnulf, comme traître, devant l'Église de France, affermissait, en effet, la nouvelle dynastie, et dégageait définitivement l'archevêché de Reims des liens obscurs qui, avec les Carolingiens, rattachaient encore cette église à l'Allemagne. C'était le sort de la dynastie capétienne qui s'agitait dans cette affaire, en apparence tout ecclésiastique. Le nouveau roi de France aurait voulu d'abord faire faire le procès à l'archevêque Arnulf avec le consentement du pape. Il n'ignorait pas que l'avènement de la

famille de Charlemagne avait eu la sanction du saint-siège. De Senlis déjà, lui et les évêques avaient envoyé, au pape Jean XV, une ambassade à cet effet. Mais le pape dépendait de l'empire allemand. L'impératrice Théophanie, déclarée en 989 *empereur et Auguste*, d'accord avec le patrice Crescentius, trônait à Rome. Elle pesait encore sur ce pontife, plus avide de présents que soucieux de la justice. Corrompu par un partisan de Charles, il refuse de recevoir les ambassadeurs de Hugue Capet. Après avoir attendu vainement onze mois, le nouveau roi passe outre et convoque un concile national d'évêques français à Reims, au monastère de Saint-Basle.

5. *Concile de Saint-Basle.* — Treize évêques, parmi lesquels se trouvaient ceux de Senlis, de Beauvais, de Noyon, de Langres, d'Orléans, de Bourges et d'Amiens, et des abbés plus nombreux, étaient réunis là. Cette assemblée, ouverte le 17 juin 991, se trouvait juge d'une cause encore plus grande qu'elle ne l'avait crue, en se voyant tout à coup en face de Rome et de la cour allemande. La trahison d'Arnulf, dénoncée par l'évêque de Langres, d'abord son protecteur, avouée d'ailleurs enfin par lui-même, s'effaça bientôt devant la question de savoir si ce concile national de France avait compétence pour juger un archevêque français, sans l'agrément pontifical. Poussé par la cour allemande, le saint-siège se fondait sur les *fausses décrétales* pour refuser ce droit au concile français. Celui-ci s'appuyait sur des précédents antérieurs aux *fausses décrétales* pour retenir l'affaire. Au fond, la nouvelle cour de France et la cour d'Allemagne se disputaient

l'influence politique dans l'évêché de Reims, situé sur la limite des deux royaumes.

C'est ce qui amena l'évêque d'Orléans, Arnould, à prendre alors à partie Rome, et à porter la discussion, en l'élevant à une hauteur toute nouvelle, sur la situation de la papauté et de l'Église. Après avoir, en effet, témoigné d'abord de ses respects pour les décisions du pontife romain, dans les limites du concile de Nicée et des canons établis en divers lieux et en temps divers par l'inspiration divine; après avoir rappelé les vertus des premiers et grands papes précédents, l'évêque français raconte toute cette histoire du saint-siège, récente et trop connue, qui n'était point de nature à fortifier l'autorité du successeur de saint Pierre! Il stigmatise tant de papes indignes, assis dans la chaire de l'apôtre, et dénonce à toute la chrétienté la papauté tombant, de la servitude des factions romaines, sous l'oppression de l'empire allemand! Et l'invective, peut-être sévère et même passionnée, inspirée par Gerbert, qui, présent au concile et toujours auprès d'Arnould, nous a laissé tout le récit de l'affaire, est un des monuments de l'époque qui atteste le mieux le mal que l'empire allemand avait fait aussi, après les factions italiennes, à la chaire de Saint-Pierre et au saint-siège.

« Qu'est-ce à dire? s'écrie, en effet, l'évêque d'Orléans, c'est à de tels monstres, souillés de toutes les ignominies, dépourvus de science humaine et divine, que seront soumis les innombrables prêtres de Dieu, distingués par leur science et leurs vertus?... Si, pour quiconque est élu évêque, vous faites avec

des soins infinis une information minutieuse sur la gravité de ses mœurs, l'honnêteté de sa conduite, sa science dans les choses divines et humaines, quelles exigences plus rigoureuses encore ne doit-on pas réclamer lorsqu'il s'agit de celui qui aspire à être le maître de tous les évêques? Eh! que pensez-vous, vénérables frères, que soit cet homme assis sur son siège sublime, et tout étincelant de pourpre et d'or? que pensez-vous que soit cet homme? Rien moins, s'il manque de charité, s'il est seulement enflé de science, rien moins que l'Antéchrist siégeant dans le temple de Dieu et se présentant lui-même comme un dieu! Que si, tout à la fois, il n'est ni soutenu par la charité, ni élevé par la science, il est dans le temple de Dieu comme une statue, comme une idole : l'interroger, c'est consulter un marbre! O malheureux temps, dans lesquels nous sommes privés du patronage d'une si grande Église! Dans quelle cité chercherons-nous désormais un refuge, lorsque nous voyons la maîtresse des nations dépouillée de ses attributs divins et humains? Pour parler plus clairement, après la chute de l'empire romain, cette ville a perdu l'Église d'Alexandrie, elle a perdu l'Église d'Antioche, et, sans rien dire de l'Afrique et de l'Asie, voilà l'Europe elle-même qui se retire d'elle! Car l'Église de Constantinople s'est soustraite à son autorité, et l'intérieur de l'Espagne ne reconnaît plus ses lois. Ce ne sont pas seulement les nations, suivant le mot de l'Apôtre, qui se séparent d'elle, ce sont même les Églises. »

A la suite de cette éloquente revendication des

droits de l'Église de France et de la chrétienté, l'archevêque accusé de trahison, Arnulf, est déclaré indigne de l'épiscopat. Le roi Hugue et son jeune fils, Robert, assistaient à la séance où le coupable déposa les insignes de sa dignité; ils lui firent grâce de la vie. Il resta en prison comme le dernier Carolingien qu'il avait voulu servir et qui y ensevelit avec lui une glorieuse dynastie. Le peuple de Reims, convoqué au son des cloches, se répandit sur la principale place, le clergé proclama évêque Gerbert, et Hugue Capet lui donna le titre d'archichancelier. C'était un coup doublement sensible pour la cour impériale, dont Gerbert avait été longtemps le favori. Aussi ne faut-il pas s'étonner des proportions que prit l'affaire. La politique allemande et la cour de Rome cherchèrent à ébranler encore la nouvelle royauté dans le nouvel archevêque de Reims. Mayence et Rome s'entendirent contre Reims et contre Hugue de France.

En 992, un légat du pape vint à Aix-la-Chapelle pour s'instruire des faits, ou plutôt pour recevoir le mot d'ordre allemand. Sur son rapport, le pape Jean XV ordonna aux évêques qui avaient assisté au concile de Saint-Basle de venir rendre compte de leur conduite. Gerbert, en s'appuyant souvent de l'autorité d'Hincmar, soutint avec ardeur, contre Rome et contre l'Allemagne, dans une apologie adressée à toute l'Église, cette lutte qui était la sienne, celle de la France et de la chrétienté. Hugue Capet, encouragé par l'archevêque de Reims, son allié, réunit un nouveau concile français, et celui-ci, n'ayant « qu'un cœur et qu'une âme », jure de maintenir les décisions

de Saint-Basle. La querelle s'envenime; le pape cite Hugue Capet à comparaître à Rome; le roi consent seulement à se rencontrer avec lui à Grenoble. Enfin, un légat de Jean XV, qui était poussé par les évêques allemands, arrive pour tenir un concile mixte, c'est-à-dire d'évêques allemands et français à Mouzon.

Une entrevue réunira l'empereur Otton III et Hugue Capet sur la Meuse. Ce n'était qu'un piège indigne. L'évêque de Laon, Ascelin, un traître vieilli dans le métier, comme disent les chroniques, celui-là même qui avait livré Arnulf et Charles de Lorraine à Hugue Capet, complotait avec un jeune ambitieux, le duc de Blois et de Chartres, Eude, d'enlever le roi de France et de le livrer à l'empereur. Ascelin devait être archevêque de Reims et l'autre duc de France, sous la suzeraineté de l'empereur, qui joindrait la couronne de France à celle d'Allemagne. « Ce n'était pas seulement d'une prélature qu'il s'agissait, comme le disait fort bien Gerbert, mais de l'existence même du royaume de France. » Le complot éventé fut déjoué. Hugue Capet se garda de paraître sur les bords de la Meuse. Les évêques français déclarèrent « qu'il ne leur semblait pas digne de soumettre un des leurs à la censure de ceux de Germanie auxquels ils ne le cédaient ni en puissance, ni en noblesse, s'ils ne les surpassaient pas en sagesse ». L'Église de France affirmait contre l'Allemagne et contre Rome la tradition nationale française.

Gerbert seul se rendit à Mouzon, non pour se soumettre à ce synode, d'ailleurs peu nombreux, mais pour y proclamer fièrement ses droits. Selon Richer,

l'évêque de Verdun, qui ouvrit ce synode, où se trouvaient les évêques de Trèves, de Liège et le comte de Hainaut, vassaux alors de l'empire allemand, se servit de la langue vulgaire de la Gaule (*lingua gallica*) pour exposer les faits de la cause. Gerbert y défend avec modération mais avec fermeté sa conduite, son élection et les principes du concile de Saint-Basle. Les pères de Mouzon lui interdisent les fonctions épiscopales au moins jusqu'à ce qu'il aille s'expliquer à Rome : « Sans parler de la difficulté d'aller à Rome, repart Gerbert en faisant une observation qui tombait directement sur l'état présent du saint-siège, des dangers et des dépenses de la route, ne sait-on pas qu'à Rome on ne peut obtenir un libre jugement du siège apostolique, à moins qu'on ne l'achète en talents d'or à Crescentius, membre du diable? » L'Église de Reims resta au moins sans pasteur par l'absence même de Gerbert, qui, de France et de la cour de Hugue, passa alors en Allemagne et à la cour d'Otton III, pour y soutenir ses droits à l'archevêché de Reims, après avoir soutenu les droits de Hugue à la couronne de France.

VI

Otton III césar byzantin à Rome; Grégoire V et Sylvestre II. — L'an mille. — Chimères du saint-empire (996-1002).

1. *L'empereur Otton III et le pape Grégoire V.* — Gerbert n'avait jamais rompu ses liens d'autrefois avec la cour allemande. Il était sans cesse en correspondance avec elle. Même à la cour de Hugue Capet, il écrivait à l'une des impératrices que la prospérité de l'empire des Germains, sa gloire, sa puissance avaient toujours été l'objet de ses préoccupations. Il n'avait pas une très grande confiance dans l'appui de Hugue Capet, qui, maintenant roi, ménageait la cour de Rome à cause du mariage à un degré prohibé de son fils Robert avec la fille du comte de Chartres; et il pensait que la cour allemande, grâce à l'autorité dont elle jouissait à Rome, pourrait peut être exercer plus d'influence qu'une autre, sur le saint-siège, en faveur de son affaire.

Otton III, arrivé alors à l'âge de seize ans, était très instruit et très dévot, très vaniteux et très humble. L'imagination de ce fils d'une Grecque et petit-fils d'une Italienne, élevé d'ailleurs par l'Église, était tout entière tournée vers Rome. Gerbert lui-même ne fut

peut-être pas étranger non plus à l'expédition qu'il accomplit en Italie en 996. L'Église allemande, ayant à sa tête l'archevêque de Mayence, Willigis, paraît en avoir fait tous les frais avec ses comtes et ses vassaux. Notre Gerbert et bien d'autres personnages ecclésiastiques suivaient. Otton III traversa ainsi les Alpes couvertes de neige, en février 996, et arriva à Pavie, où il célébra les fêtes de Pâques et reçut les serments des seigneurs et évêques lombards.

C'est là qu'une ambassade de quelques nobles romains vint trouver le jeune prince, lui annoncer la mort de Jean XV, et traiter avec lui de l'élection d'un nouveau pape au siège de Rome. L'ombre d'Otton le Grand se projetait encore sur l'Italie. L'enfant de seize ans, héritier de sa gloire, ne s'effraya pas de sa tâche, et trouva naturel de donner, c'était la première fois cependant, à Rome et à l'Église, un pape allemand et de sa famille, un petit-neveu d'Otton le Grand, un tout jeune homme aussi, cousin d'Otton III et son chapelain, Bruno, fils du margrave de Carinthie et de Vérone, qui tenait la clef des Alpes. Après un semblant d'élection, le chapelain Bruno, agé de vingt-quatre ans, sous le nom de Grégoire V, occupa, en effet, le 3 mai 996, la chaire de Saint-Pierre. A quelques jours de là, Otton III lui-même entrait dans Rome et, le 21 mai, comme son grand-père, il était solennellement fait empereur, patrice et protecteur de l'Église romaine. Gerbert, présent à la cérémonie, en annonçait lui-même la nouvelle, sur l'ordre du nouvel empereur, à la veuve d'Otton le Grand, la vieille Adelhaïde. Le monde et l'Église étaient con-

fiés aux mains de deux adolescents. La mysticité et le césarisme, représentés par eux, achèvent de faire connaître ce temps singulier et le saint-empire romain germanique lui-même, juste à l'approche de l'an mille qu'une croyance assez accréditée fixait auprès des imaginations crédules comme celui de la fin du monde.

Couronné à Rome, Otton III prétendait faire revivre les siècles d'Auguste, de Constantin et de Charlemagne. Dévot à l'apôtre Pierre, il voulait renouveler les miracles des conversions et des vertus de la primitive Église. Il aimait à entendre son cousin, le pape, lui dire que « la Germanie devait être le bras droit du Christ », pour lui répondre que « c'était à la Germanie, en effet, que le Christ avait destiné la couronne impériale ». Tandis que Hugue Capet transmettait la royauté à son fils Robert, Gerbert, qui instruisait Otton III « dans les lettres et dans les affaires », pour se consoler lui-même de ses infortunes à Bobbio et à Reims, retourna en Allemagne (997) avec son élève, qui débuta assez malheureusement par une expédition contre les Prussiens au milieu desquels Adalbert subit le martyre. Le cousin du jeune empereur, Grégoire V, compromit d'une autre manière l'autorité allemande en Italie, et la sienne dans la chrétienté. A Rome, il faisait tout administrer, juger par des Allemands qui ne connaissaient rien aux lois et aux coutumes romaines. Une révolte éclata. L'ancien patrice, Crescentius, se mit à la tête des Romains et chassa Grégoire V. Réfugié dans le royaume lombard, à Pavie, le pape réunit un synode,

assez peu nombreux d'ailleurs, d'évêques italiens.

Plusieurs affaires ecclésiastiques importantes demandaient une prompte mais équitable décision : celle de Reims d'abord, dans laquelle Gerbert et la royauté française étaient particulièrement intéressés. Sous l'influence de ce jeune pape, cousin d'empereur qui se croyait maître du monde, ce concile traita Gerbert d'intrus, envoya le pallium à Arnulf condamné, ordonna au successeur de Hugue Capet, Robert, d'avoir à élargir le prisonnier et à le rétablir sur son siège ; enfin il somma les évêques français qui avaient assisté au concile de Saint-Basle de comparaître au concile, et, sur leur refus, les suspendit de leurs fonctions. C'était encore une attaque contre la jeune royauté capétienne transmise par Hugue à Robert.

Une autre affaire importante aussi était pendante. Le nouveau roi de France, Robert, successeur de Capet, avait épousé Berthe, la veuve du comte de Blois et de Chartres, fille du roi de Bourgogne, Conrad, et nièce de l'impératrice, cousine à lui au troisième degré. En cette dernière qualité, elle pouvait conférer, donner des droits à son mari, au cas de mort de Conrad sans enfants, sur le royaume de Bourgogne, depuis longtemps l'objet des convoitises impériales. L'Allemand Grégoire V ordonne à Robert de quitter Berthe sous peine d'excommunication et condamne les évêques qui avaient autorisé ce mariage.

Il y avait dans tout cela de quoi soulever bien des mécontentements et des haines. D'abord Gerbert, archevêque de Reims, en faveur auprès d'Otton III, réclama son évêché. Ensuite les évêques le France,

fiers de leur indépendance, refusèrent de reconnaître les décrets de Pavie, et Robert fortifia sa résistance particulière de la leur. Grégoire V faillit y perdre le saint-siège.

A Rome, en effet, Crescentius, excommunié aussi au concile de Pavie, crut pouvoir faire tourner à son profit les mécontentements excités par Grégoire V. Contrairement aux coutumes, Otton III avait fait un pape. Avec le clergé et le peuple romain qu'il tenait dans sa main, Crescentius veut en créer un à son tour et mettre la révolution qu'il a faite sous le patronage de sa créature. Un ancien serviteur de la famille ottonienne, Jean de Calabre, ancien précepteur d'Otton III, se trouvait alors à Rome. Crescentius lui offre la papauté. Vainement saint Nilus avertit le Grec, son compatriote, de ne point se fier aux Romains. Le malheureux accepte et prend le nom de Jean XVI. Voilà un schisme. Grégoire V, tombé des hauteurs où il croyait atteindre, appelle Otton III et l'Église allemande au secours du saint-siège et de Rome spoliés, dit-il, par des brigands.

Otton III passa une seconde fois les Alpes, au commencement de 998, pour rétablir l'ordre ainsi troublé; et en avril, avec son pape, il entra sans résistance dans Rome. Jean XVI s'était enfui. Crescentius s'était enfermé dans le château Saint-Ange. Quelques cavaliers allemands, conduits par un comte souabe, rattrapèrent la créature de Crescentius, lui coupèrent le nez, les oreilles, lui crevèrent les yeux et le ramenèrent à Rome, où ils le jetèrent dans une cellule. Saint Nilus vint, âgé de quatre-vingt-dix ans,

demander la grâce de son compatriote, le Calabrais Jean. Mais Gégoire V voulut que le malheureux passât en jugement. Il fut mis sur un âne, le dos à la tête de l'animal, fouetté et exposé, à travers la ville, aux insultes des soldats allemands et de la populace romaine. Crescentius, pris d'assaut dans le château Saint-Ange, fut décapité sur la plate-forme du monument; son corps, jeté sur le pavé, fut traîné à travers les rues et la campagne, et enfin pendu avec douze autres, à un haut gibet, par les pieds.

Après cette victoire des deux jeunes Ottoniens, qui étaient à la tête de l'empire et de l'Église, le gouvernement ne fut plus qu'une sorte de bon plaisir. Le roi de France, Robert, de guerre lasse, avait délivré Arnulf d'Orléans et l'avait rétabli sur son siège dans l'espoir de garder sa femme. Notre Gerbert réclamait son archevêché. Otton désintéressa Gerbert en lui donnant, en Italie, l'archevêché de Ravennes, dont celui-ci prit possession avec joie. Mais un synode, à Rome, renouvela l'ordre de divorce déjà donné au roi de France, Robert, et à sa femme Berthe, avec peine d'une pénitence de sept années et sous la menace de l'anathème. Pour Otton III et Grégoire V retentissait, à cette époque, ce dicton :

> Rome, la tête du monde,
> Régit la machine ronde.

Cependant de tristes nouvelles arrivaient à l'empereur Otton III. Sa tante Mathilde, régente, mourait jeune encore et découragée (7 février 999). Il semblait que les parents d'Otton, à l'approche de

l'an mille, prissent déjà les devants. Le jeune empereur retomba tout à coup, des fières hauteurs de l'ambition impériale, dans les profondeurs de la dévotion mystique, à l'approche de cette année fatidique. Au moment où il avait donné l'archevêché de Ravennes à Gerbert, Otton III avait été s'agenouiller devant Romuald. Le maître de Rome prit l'habit de pèlerin pour aller visiter la vieille chapelle du terrible archange Michel, au mont Gargano, et la tente de saint Nil, dans les champs de Gaëte. Il tremblait sous les paroles du saint ermite : « Ne t'inquiète pas, lui disait celui-ci, des choses du monde, mais du salut de ton âme. Empereur, tu n'en mourras pas moins et n'en auras pas moins à rendre compte. » Otton mettait humblement, dit le biographe, sa couronne dans la main du saint, quand il apprit tout à coup la mort subite de son cousin, le pape Grégoire V.

Était-ce un coup du ciel ou une vengeance des Romains qui frappait le pontife allemand? On ne l'a jamais bien su. Otton III revint en toute hâte à Rome, et là, sans autre forme d'élection, fit consacrer pape (2 avril 999) son savant ami, le Français Gerbert, qui était passé, comme on le faisait remarquer, du siège de Reims, par celui de Ravennes, au siège de Rome, et qui fut le premier de race française à occuper, en effet, le saint-siège.

2. *Sylvestre II.* — Gerbert n'était pas indigne de cet honneur. Il avait montré des qualités, un peu contestées cependant, d'administrateur. C'était pour avoir voulu réformer Bobbio qu'il avait mis les moines

contre lui. Le peu de temps qu'il avait pu passer à administrer son diocèse de Reims avait été utilement employé, non cependant sans qu'il s'y créât des ennemis. Il s'occupait de faire disparaître la simonie de son diocèse de Ravennes, quand la résolution d'Otton l'appela à Rome. Préconisé le 2 avril, Gerbert, comme pour annoncer une ère nouvelle, prit le nom d'un des plus célèbres successeurs de saint Pierre, Sylvestre, celui qui avait été le contemporain de Constantin. Le plus chimérique des jeunes souverains se rencontrait, au moins cette fois, avec le plus instruit et le plus renommé des hommes d'Église et des hommes d'État pour gouverner la chrétienté. Que feraient-ils en associant leurs efforts?

Sylvestre II, pour terminer avec modération l'affaire de Reims, rendit à Arnulf l'archevêché de Reims, tout en respectant les déclarations de principes du concile de Saint-Basle. Mais Gerbert avait une imagination chimérique, tout en étant un esprit fort pratique. Il avait toujours eu un faible pour la famille ottonienne. Or celui qui l'avait fait pape était bien, à cause de sa jeunesse même, le plus ambitieux et le plus vain des monarques. Le fils de Théophanie aimait à s'appeler, en effet, l'empereur des Romains, « consul du sénat ». Il prenait les titres de *Saxonicus*, *Romanus*, *Italicus*. Sylvestre II lui laisse frapper une médaille avec son image et son nom d'un côté, et de l'autre cette légende : *Renovatio romani imperii*. Rome sera la capitale de l'empire et de l'Église. L'empereur et sa créature, le précepteur et l'élève y régneront unis. Voilà les chimères

dont ils se repaissent. Complaisance de la part du pape, confiance de la part d'Otton III! Le jeune empereur n'apparait plus en public que sous un long manteau, couvert d'images apocalyptiques, qui traîne jusqu'à terre. Il prend ses repas seul, sur une table élevée en forme de croissant. Il a des comtes impériaux, des protospathaires et des logothètes. C'est un Constance, un Arcadius en public. Voilà le Romain! Otton n'en prend pas moins souvent, en signant ses actes, le titre de *serviteur du Christ et de l'Apôtre*. Il se fait bâtir un palais sur le mont Aventin, près du cloître où avait habité son saint ami Adalbert, et il date quelques-uns de ses actes « du palais près du cloître ». La grotte de Subiaco, où avait commencé saint Benoît, reçoit souvent sa visite. Le moine se cache sous la dalmatique orientale et sous la couronne de l'empereur romain. Il est moine et empereur, deux natures en une même personne! Mais le césar l'emporte sur le moine.

Nul doute que Gerbert, pour qui l'empire d'Allemagne « avait toujours été la montagne de Sion où il aspirait à dresser sa tente et à entonner son cantique de joie », ne méditât, comme pape, de faire servir la puissance de son souverain à la régénération de l'Église, commencée, en France, par l'ordre de Cluny, et, en Italie, par d'ardents solitaires. Ambitieux par tempérament, rompu aux affaires et même aux intrigues par habitude, ami de la règle et de la discipline qu'il avait voulu rétablir, dans ses courts passages à l'abbaye de Bobbio et aux archevêchés de Reims et de Ravennes, mais d'un

esprit large et pratique qui eût peut-être admis des accommodements à la discipline, il n'en avait pas moins l'imagination portée aussi à la domination universelle et au grandiose. Soit sincérité, soit adresse, il entretenait le jeune Otton dans ses idées d'ascétisme et de puissance qui pouvaient faire de lui un instrument docile. « Rien ne manque, lui disait-il, à la restauration de César; l'Italie féconde en blés, la France et l'Allemagne fécondes en hommes appartiennent à l'empire ; les Scythes mêmes lui rendent hommage. »

L'illusion ne pouvait-elle pas leur être permise? C'était le moment où le duc de Pologne, Boleslas Chrobry, vengeait le martyr Adalbert, et, pour honorer ses restes, demandait et obtenait la fondation de l'évêché de Gnesne, où il abritait dignement les restes du saint de la Pologne. En voyant l'empire et la papauté ainsi unis, le roi de France, Robert, répudiait décidément Berthe, sa femme, qui pouvait lui donner des droits sur le royaume de Bourgogne. En 999, on voyait arriver à Rome, du fond de la Hongrie, autrefois la terreur de l'Allemagne, un prêtre hongrois; il venait prier le Saint-Père, de la part du duc Waïc, fils de Geisa, que sa mère avait fait chrétien et qui prenait le nom chrétien d'Etienne, de bénir la Hongrie, de la recevoir comme un don fait à saint Pierre, d'élever, au rang de métropole, l'église de Gran; et, pour prix de cette soumission, il demandait à Rome le titre de roi. Etait-ce, pour l'ancien moine Gerbert, la fin du monde que prédisaient ces événements ? N'y pouvait-on pas voir

plutôt « cette terre nouvelle et ces nouveaux cieux », dont l'Apocalypse parle dans le même passage, qui a prêté à cette croyance ? Sylvestre II paraissait plutôt conformer sa conduite à cette interprétation; mais Otton continua, vrai pèlerin impérial, pendant l'an 1000, à se tenir comme sur les confins de la mort et de la vie!

Sylvestre II, monté, pendant sa longue et laborieuse pérégrination d'Aurillac à Rome, des derniers rangs au sommet de la société chrétienne, avait pour lui la rude expérience de la vie. Otton n'était qu'un adolescent, dont l'enfance avait passé des peaux de bêtes de ses ancêtres à la pourpre de Byzance. « Grec de naissance, disait-il de lui-même, Romain de puissance. » En l'an 1000, on voit la différence des deux hommes. Sylvestre II fait canoniser le martyr Adalbert, mais il règle le gouvernement de Rome et se fait donner, par Otton III, pour terminer les conflits que les anciennes donations avaient souvent causés entre l'empire et la papauté, douze comtés dans la Romagne, entre autres ceux de Pesaro, Ancône, Senigaglia, Fossombrone. Pour Otton, il veut maintenant que l'an 1000 le trouve occupé à rendre les derniers honneurs à son saint et ancien ami. En cas de malheur du monde, le bienheureux n'intercéderait-il pas pour lui?

Au mois de décembre 999, Otton III, laissant le gouvernement politique de l'Italie et de l'Allemagne aux soins d'Heribert, son chancelier, archevêque de Cologne, commence son pèlerinage de millenaire. Ses deux sœurs, Adelhaïde, qui avait remplacé sa

tante Mathilde à la tête de l'abbaye de Quedlimbourg, et Sophie, nonne à Gandersheim, nombre de princes de la Souabe, de la Saxe, de la Thuringe, viennent au-devant de lui. Avec eux, il traverse l'Allemagne, franchit les frontières de l'Elbe, à Meissen, est reçu par le duc de Pologne, Boleslas, sur sa frontière, et arrive au milieu de mars, l'an 1000, en vue de Gnesne, la nouvelle fondation épiscopale. Il descend de cheval pieds nus, entre dans la ville, dans l'église, et va prier et fondre en larmes à la tombe de son ami martyr. Dans un synode tenu le lendemain, le frère d'Adalbert, Gaudentius, est institué archevêque avec juridiction sur quatre églises nouvelles.

Les fêtes de Pâques célébrées avec ses sœurs aux tombeaux des aïeux, au monastère de Quedlimbourg, le pèlerin impérial se dirige vers les bords du Rhin et arrive pour la Pentecôte à Aix-la-Chapelle. On était à la moitié de l'an 1000. A part un tremblement de terre, l'apparition d'une comète et une irruption terrible du Vésuve, rien n'avait été changé dans l'ordre naturel des choses. La chapelle bâtie par Charlemagne à Aix avait toujours été l'objet d'une grande vénération de la part d'Otton III. Là, ce petit-fils d'Otton le Grand a la sinistre fantaisie de se faire ouvrir le caveau de Charlemagne, et il y descend avec son protospathaire, Otto de Lomello. Celui-ci raconte « que Charlemagne était encore assis debout sur son trône de pierre comme un vivant. Une chaîne d'or était à son col, un sceptre dans sa main droite. Ses ongles avaient percé les

gants qui recouvraient ses mains. Otton III, après s'être prosterné à genoux, osa lever les yeux sur l'apparition funèbre, lui fit mettre de nouveaux vêtements blancs, couper les ongles, remplacer avec de l'or l'extrémité du nez qui manquait, enleva la chaîne d'or du cou du célèbre mort, une dent de sa bouche, et referma le tombeau. »

La fin de l'an 1000 retrouve Otton III réuni au pape Sylvestre II, dans la ville de Rome, aux fêtes de Noël. C'est à cette époque qu'il faut attribuer probablement le projet de constitution qui aurait consacré l'union intime du spirituel et du temporel, de la papauté et de l'empire. L'empereur et le pape devaient résider à Rome, l'un sur le mont Aventin, l'autre sur le Quirinal, le premier avec les officiers empruntés déjà au cérémonial de la cour byzantine, l'autre avec les archidiacres et diacres de l'Église de Rome. *Sept juges palatins,* pris dans le clergé, pour leur mérite et leur vertu, consacreraient l'empereur, d'après le vœu des princes, et choisiraient le pape avec le concours du clergé de Rome. Ils se tiendraient à la droite et à la gauche de l'empereur dans les cérémonies; ils conduiraient le pape par la main. Ils gouverneraient avec l'empereur, ils seraient les conseillers du vicaire de Jésus-Christ. En eux se réalisait l'union intime de l'Eglise et de l'État. C'est l'idéal du Saint-Empire romain germanique. Il porte en lui-même sa date, l'an 1000. Il appartient au moment de la plus haute mysticité de la politique représentée par Gerbert qui était cependant peu mystique et par son plus naïf élève, Otton III. Il n'est

pas étonnant qu'en ce moment ils aient couronné ce projet d'unité chrétienne par la pensée commune de consacrer les forces de l'Europe à la conquête de Jérusalem prise alors par la calife Hakem et à la délivrance du tombeau du Christ, vers lequel commençaient à se diriger, en pèlerinage, les chrétiens d'Europe. « Levez-vous, soldats du Christ, aurait écrit pour la première fois Sylvestre II aux chrétiens, contre le calife Fatémite Hakem, qui se donnait alors pour une incarnation, levez-vous, prenez vos enseignes, marchez au combat. Ce que vous ne pourrez accomplir par vos armes, vous le ferez par vos conseils et par vos offrandes. La délivrance de Jérusalem sera pour vous une cause de prospérité ici-bas, et là-haut l'absolution de vos fautes et un gage d'éternel salut. »

Au moment néanmoins où la France s'affranchit de l'Allemagne, avec le roi Robert, Otton laisse se relâcher la dépendance où quelques-uns de ses prédécesseurs avaient voulu tenir les princes slaves. C'était déjà favoriser, en Pologne, l'établissement d'une constitution politique que de lui donner, avec un archevêché, une constitution ecclésiastique indépendante. Otton relève le roi, en tout cas, de tout tribut. Le pape Sylvestre II favorise également la constitution et l'indépendance du royaume de Hongrie, en consentant à ériger en métropole la ville de Gran et en soustrayant par là les pays qu'il lui soumet à l'ancienne obédience de l'Église allemande de Passau. Il fait bien plus encore lorsqu'il reçoit, en effet, comme un hommage à saint Pierre le royaume

de Hongrie converti par Étienne, l'érige en royaume et envoie à son premier souverain chrétien une couronne rehaussée de l'image du Christ entouré des douze Apôtres. Otton III faisait des pèlerinages, consacrait la mémoire des saints, visitait des tombeaux. Sylvestre II créait des royaumes et couronnait des rois.

La puissance d'Otton le Grand se dissolvait en réalité dans cette sorte de monarchie mystique où personne, même en Allemagne et en Italie, n'obéissait plus. Une querelle s'élève entre le puissant archevêque de Mayence, Willigis, autrefois le régent de l'empire, jaloux maintenant de Sylvestre II, et l'abbesse et l'évêque d'Hildesheim. Un concile, à Rome, ne compte pas moins de trente évêques et ne peut rien terminer. En Italie, la ville de Tibur se révolte; Otton l'épargne après l'avoir soumise. Mais les Romains mécontents se mutinent, élèvent des barricades dans les rues, enferment quelque temps le pape et l'empereur et menacent de les laisser mourir de faim. L'arrivée du duc de Bavière avec quelques troupes les délivre. « O mes Romains, dit Otton à ses sujets, j'ai renoncé pour vous à mes Saxons, à mes Allemands, à tout mon sang, et voilà que vous avez repoussé votre père! »

Ce fantastique souverain, ni empereur, ni moine, atteint depuis longtemps d'une maladie morale ou nerveuse, jeûnant des semaines entières, versant des larmes aux pieds de saint Romuald et cependant cédant peut-être, s'il faut en croire une chronique douteuse, aux dangereux attraits de la veuve de

Crescentius, était retiré à Paterno, au Mont-Soracte, pour y surveiller de là Rome, quand la fièvre le prit et l'emporta comme son père (janvier 1002). Si ce n'était pas la jeune et belle Romaine, veuve du tribun Crescentius, voulant venger son mari, c'était Rome, c'était la maladie de l'empire qui tuait ce petit-fils d'Otton le Grand, comme son père, Otton II.

Le pape Sylvestre II ne survécut pas longtemps à son empereur. Ce coup le précipitait presque des hauteurs du gouvernement du monde à celui d'une seule ville indisposée aussi contre lui. Il se survécut à lui-même jusqu'au mois de mai de l'année 1003. Les Romains regardèrent longtemps comme un sorcier ce Français qui avait tenu le fils d'Otton le Grand sous le charme de sa science et de son savoir-faire, et l'empire allemand sous sa tiare. Ils voulaient que, n'ayant pu chanter la messe à Jérusalem, il fût mort au moins inopinément devant la peinture de la ville sainte ! On disait que l'entrechoquement et le froissis de ses os, dans la basilique de Latran, annonçait la mort de ses successeurs.

LIVRE DOUZIÈME

CARACTÈRE MYSTIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE DU XIe SIÈCLE. LE SACERDOCE ET L'EMPIRE.

I

L'EMPEREUR HENRI II LE SAINT ET LE ROI ROBERT LE PIEUX (1002-1024).

Les rois-prêtres. — Ambition et dévotion.

L'apparition éphémère d'un moine français et l'exaltation mystique d'un empereur allemand à Rome étaient deux signes du temps. Pendant leur court passage dans la capitale de la chrétienté, ils n'avaient pas eu le temps de la changer ni de la réformer. Les paroles de l'historien Raoul Glaber au sujet de l'an 1000 sont à méditer. « Près de trois ans après, nous dit-il, les basiliques sont renouvelées presque dans tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, quoiqu'elles fussent encore assez belles pour n'avoir pas besoin de réparation. On eût dit que le monde entier, d'un commun accord, eût secoué les haillons de sa vieillesse pour revêtir la robe blanche des églises. » Sans ajouter à ces paroles, peut-être exagérées, une trop grande importance, on ne peut s'empêcher de

reconnaître, au commencement du XIe siècle, une recrudescence de mysticisme dans les faits généraux et particuliers. L'an mille passé, à l'exemple de ce qui s'était passé en France à Cluny, saint Romuald en 1012 fonde l'ordre des Camaldules; saint Gualbert, celui de Vallombreuse. Les fondations se multiplieront plus encore. Pour les grands, les puissants, s'ils ne donnent plus leurs biens ou n'entrent plus au cloître, ils courent aux lieux saints, aux reliquaires; ils commencent les pèlerinages, si loin que soit le voyage. Les souverains tombent sous la direction de l'Église. Otton III a pour successeur Henri le Saint; le fils de Hugue Capet est Robert le Pieux. L'Angleterre aura Édouard le Confesseur.

Il ne faut pas trop cependant se faire illusion sur ces souverains. Dans leurs royaumes et ailleurs, et souvent de leur fait, la guerre, le meurtre, le pillage recommencent. Les menaces même de l'Église, tantôt cause, tantôt victime de cet irrémédiable désordre, étaient impuissantes. Les légendes les plus merveilleuses sur les châtiments terribles réservés aux spoliateurs des biens ecclésiastiques n'y font rien. Une horrible maladie, nous dit Richer, atteint le meurtrier d'un archevêque de Reims; ses domestiques et ses amis s'éloignent de lui, chassés par l'infection de ce corps. Un autre réprouvé, privé des dernières consolations de la religion, est dévoré vivant par les vers. Rien n'y faisait! Il fallait que l'Église, par un effort commun dont elle seule était alors capable, fît servir le sentiment religieux à l'adoucissement des passions farouches et aux progrès de la paix; l'Église

française eut la première aussi cet honneur. C'est, en effet, en l'année 1021, sous les règnes de Henri II le Saint et de Robert le Pieux, que des évêques de la Bourgogne, pays où ne manquaient ni les guerres privées, ni l'influence de Cluny, se réunissent dans un concile pour demander, imposer même la paix, au nom de Dieu, à cette société dévorée des passions et des maux de la guerre. Il ne pouvait y avoir là que coercition morale, pression religieuse. La paix de Dieu, demandée, implorée dans les églises, au pied des autels, et prêchée sur les grands chemins par les moines au risque de rencontrer des chevaliers armés en guerre, étonna, mais n'obtint pas d'abord grand succès.

Une semblable tentative n'aurait pu réussir que si un pape puissant, ou quelque souverain entreprenant et habile l'avait prise sous sa protection. Mais, d'abord, les Crescentiens à Rome, après Otton III et Sylvestre II, disposent du saint-siège en faveur de leurs créatures, un Jean XVII et un Jean XVIII, et condamnent la papauté à la même faiblesse et aux mêmes désordres qu'au milieu du xe siècle; et les deux successeurs d'Otton III et de Hugue Capet se montrent à peu près impuissants contre les seigneurs laïques et ecclésiastiques qui avaient ajouté à l'envi les fiefs aux fiefs, les donations aux donations, usurpé le pouvoir des rois, supprimé la liberté des petits, et partout bâti des forteresses pour braver la colère des uns et recueillir le fruit du labeur des autres. « Autrefois, les chevaliers, nos ancêtres, disait un historien de ce temps, toujours fidèles à leurs rois, exer-

çaient leur valeur guerrière au dehors et ne déchaînaient par leur rage comme aujourd'hui contre l'État. » — « Les saints évêques autrefois, disait un évêque, mettaient tout leur zèle jadis à sauver leurs âmes, tandis que ceux d'aujourd'hui ne songent qu'à soigner leurs corps. Ils combattaient pour le ciel, et nous, nous combattons pour les biens de la terre. » Les rois pouvaient-ils faire autre chose que de conserver leur trône?

Henri II d'Allemagne; Robert de France. — En Allemagne, Henri de Bavière, fils du Querelleur, avait à peine trente ans. Destiné peut-être d'abord à l'état ecclésiastique, il était cher au clergé. Sa femme, Cunégonde, n'avait pas moins de piété et d'ambition que lui. Malgré deux compétiteurs, cet Henri II, neveu d'Otton le Grand, dut de garder la couronne à l'appui des deux archevêques de Mayence et de Cologne et des deux puissantes abbesses saxonnes qui étaient les sœurs d'Otton III. Robert, que son père avait fait élire et consacrer de son temps, succéda avec moins de peine à son père. Partout l'Église était pour la royauté. Mais que deviennent sous ces deux princes les héritages d'Otton le Grand et de Hugue Capet?

Au delà des Alpes, l'empire allemand parait tomber. Le marquis d'Ivrée, Arduin, puissant feudataire italien, s'était fait proclamer roi à Pavie, et il relevait le drapeau de la royauté nationale. Sur l'Elbe, Boleslas Chrobry, *le Glorieux*, duc de Pologne, profitant des troubles de la maison ducale de Bohême, s'emparait tout à coup de ce pays, était reconnu à Prague, réunissait la Pologne à la Bohême et envoyait des am-

bassadeurs à Rome pour demander la couronne au pape, qui n'était plus élu sous l'influence allemande.

Ni l'énergie, ni la constance ne manquaient à Henri II. En Allemagne, il battit ses deux compétiteurs et consacra sa victoire en faisant relever l'évêché de Mersebourg, un instant aboli, sous Otton II. En mars de l'année 1004, pour étouffer le royaume italien naissant, il passait les Alpes, tournait le roi italien Arduin, qui s'enfuyait, et arrivait jusqu'à Vérone, d'où les évêques le conduisirent à Pavie. Mais comme Henri II fêtait, le soir du 15 mai, dans un banquet, la cérémonie du matin, où l'archevêque de Milan l'avait couronné roi, le peuple court sus aux Allemands. Pour se dégager et éclairer la lutte, Henri fait mettre le feu aux maisons voisines; les Allemands se précipitent dans les rues. Retranchés dans leurs maisons, les habitants font pleuvoir sur eux la poix brûlante et les pierres. Furieux, ceux-ci mettent le feu aux quatre coins de la ville, volent, massacrent, violent au milieu du désordre, et laissent, parmi leurs ruines noires et croulantes, ce qui restait des malheureux Pavésans pleurer et ensevelir avec rage les deux tiers de la population étouffée ou massacrée.

Ce n'étaient ni l'ambition ni la volonté qui faisaient défaut à Henri II, mais la puissance. Il en est de même du roi Robert. Il ne peut empêcher le redoutable comte de Blois de réunir la Champagne au groupe féodal de Blois et Chartres, événement qui devait être si funeste pour l'avenir de la royauté. L'habileté du célèbre évêque de Chartres, Fulbert, le

maintient seul en bon accord avec le puissant duc d'Aquitaine, Guillaume V.

L'impuissance semble rapprocher d'abord ces souverains de France et d'Allemagne. La querelle entre le comte de Flandre, Baudoin, vassal du roi de France, et le comte de Hainaut, Arnould, vassal du souverain germain, à propos de la forteresse de Valenciennes, les réunit (1006), sur les rives de la Meuse. Ils voulaient tous deux faire lâcher prise au comte de Flandre. Celui-ci leur résiste dans la forteresse où il s'était jeté. Henri II, plus soucieux d'une vaine ambition que de la justice, finit par consentir à laisser Valenciennes à Baudoin, et il lui cède même l'île de Walcheren, mais à la condition que le duc de Flandre lui prêterait hommage. Depuis ce temps, une partie des Flandres releva de l'Allemagne sans rendre pour cela l'empereur plus puissant. Le bon roi Robert ne réclama point et acquit par là un mauvais renom en France et à l'étranger, où on le trouvait bien humble, *Regnante Roberto, humili rege*. Le fond du caractère des deux rois était la dévotion; mais, chez Henri II, l'ambition y avait grande part et prenait cette forme dévote qui a fini par faire de lui Henri le Saint. Ni la ruse ni la cruauté ni la perfidie n'étaient absentes de cette âme du dernier des Ottoniens. Après une expédition de Pologne, qui lui rend la marche de Misnie, il y fait massacrer tous les personnages marquants, d'origine slave. Mais nul n'observe plus strictement tous les devoirs religieux. Il ne commence aucune entreprise sans avoir prié au pied de la sainte lance. Une dévotion à accomplir entre dans

chacune de ses expéditions; en France, il visite le tombeau de saint Servatius; en Italie, il veut voir les reliques de saint Ambroise. En Pologne, il eût été volontiers jusqu'au tombeau de saint Adalbert. Sa femme Cunégonde partage toutes ses dévotions.

Dernier successeur des Ottons, c'est surtout dans la richesse et dans le pouvoir de l'Église que l'Allemand Henri II cherche un appui contre la féodalité laïque. Il est obligé de consentir presque toujours à nommer aux duchés et aux margraviats les fils des puissants en Saxe, en Souabe, en Bavière. Il a plus de confiance dans l'Église. Il est bien plus maître, en effet, du choix des personnes aux archevêchés, évêchés, abbayes, dont il prend les titulaires dans sa chapelle; aussi leur prodigue-t-il les donations, les immunités, les droits régaliens, jusqu'à leur donner, en propriété ou en fiefs, plusieurs comtés. « Dans ce pèlerinage de la vie, disait-il, il aimait à se décharger d'une partie du fardeau sur les épaules des évêques. » Mais il exige beaucoup des évêchés et des abbayes auxquels il accorde tant. Ils doivent lui fournir les services de guerre et de cour, lui faire des prêts, des avances, des présents. « Il peut être demandé beaucoup, disait-il, à qui l'on donne beaucoup. »

Henri est moins un roi qu'un membre de l'Église. S'il tient des diètes générales et provinciales, s'il y rend des décrets, y proclame la paix publique; s'il fait profession d'y gouverner avec l'assentiment des grands, il se sert encore plus, peut-être, des synodes d'évêques et d'abbés. Jamais il n'y en eut en Alle-

magne autant que sous son règne. Il les préside, il excite leur zèle, il ne leur épargne pas lui-même les citations des Évangiles, dans ses décrets et dans ses actes. En 1004, dans un synode aux bords du Rhin, il fait rompre les mariages contractés en violation des lois ecclésiastiques. A Dortmund, en 1004, il déplore les vices qui se sont glissés dans le clergé. Il se fait même le réformateur de certains couvents, comme Fulde et Reichenau, changeant leurs abbés, chassant les moines infidèles à leurs vœux, diminuant leurs privilèges ou leurs richesses. « Deux puissances, répétait-il, gouvernent la sainte Église de Dieu : la puissance impériale et l'autorité épiscopale. » Aussi l'Église aimait-elle singulièrement ce roi, quoiqu'il exigeât beaucoup d'elle. Elle voyait en lui non seulement l'oint du Seigneur, mais la tête de l'Église et comme le vicaire du Christ, de Dieu, *vicarius Christi*, *vicarius Dei*.

La fondation de l'évêché de Bamberg fut l'un des actes que ce roi-prêtre eut le plus à cœur. Il avait donné ce pays en douaire à sa femme, et, comme il n'avait pas d'enfants, il conçut l'idée de le consacrer à Dieu, en y fondant un évêché qu'il ferait légataire de ses biens afin que le Christ fût son héritier. Ce n'était plus une chose facile que de fonder cet évêché en Allemagne. Il fallait démembrer les ressorts de Wurtzbourg et d'Eichstadt. Au synode de Francfort (1007), il y avait opposition des évêques; le roi se jeta à genoux. « O mes pères, dit-il, faites que, n'ayant point d'enfants, je puisse, comme je l'ai promis, et pour mon salut, faire le Christ et son Église mes

héritiers; » et il promit aux opposants tout ce qu'ils voulurent. Quatre années après, dans la cathédrale déjà bâtie, en présence des cinq archevêques de l'Allemagne, de nombreux évêques, la fondation nouvelle, sanctifiée par l'envoi d'un morceau de la croix, était solennellement consacrée aux apôtres Pierre et Paul et à saint George.

En sa qualité de successeur des Ottons, Henri II se persuadait que le titre d'empereur lui manquait. Or le moment semblait venu, pour celui qui prit le premier, en Allemagne, le titre de *roi des Romains*, d'aller se faire couronner à Rome. Il y avait alors dans cette ville, comme cela était arrivé déjà plusieurs fois, deux papes élus. Les Crescentiens avaient fait élire un Grégoire; le comte de Tusculum son parent Benoît VIII. Les deux élus vinrent en Allemagne, auprès de Henri II; Rome, le saint-siège, grâce à la discorde, étaient à ses pieds. Benoît VIII offrit à Henri II, avec force présents, le titre de patrice. Henri II reconnut celui-ci, qui s'engagea à lui ouvrir les portes de la ville.

Une armée d'évêques et de vassaux descendit les Alpes en 1014. Quand ils approchèrent de Rome, douze sénateurs se rendirent au-devant d'eux, des bâtons dans les mains, et en mystique procession. Le 14 février eut lieu la solennelle cérémonie. Le pape, sur le seuil de Saint-Pierre, demanda à Henri II s'il voulait être *le fidèle patron, le défenseur de l'Église romaine*, et, sur sa réponse affirmative, il lui ouvrit les portes. A l'autel, Henri II déposa, comme un riche souvenir, la couronne qu'il avait portée jusque-là

et reçut, en retour, du pape, un globe d'or qui représentait le monde. La couronne resta parmi les joyaux de Saint-Pierre. Henri II fit hommage du globe d'or mystique à l'abbaye de Cluny, comme s'il voulait prouver qu'il voyait le gouvernement du monde dans le sanctuaire.

La couronne impériale ne donna pas beaucoup de prestige à Henri II. Dans la haute Italie, il est vrai, Arduin, l'ancien marquis d'Ivrée, se retire au monastère de Fructuaria. Mais le duc de Pologne, le grand Boleslas Chrobry, visait à faire de sa nation le centre d'une fière puissance slave qui allait de la mer Baltique aux Carpathes et aux sources de la Morawa et du Dnieper. Dans une expédition qu'il tenta contre lui, en 1015, Henri II fut surpris avec l'armée impériale au milieu des marais de la Bober. Les Polonais, débouchant tout à coup par un bois sombre et au milieu de la brume, poussèrent trois terribles cris, obscurcirent l'air de leurs flèches, puis, arrivant à toute bride, commencèrent le massacre. Un archevêque, le margrave, deux cents vassaux de première noblesse périrent et les autres restèrent captifs, tandis que l'empereur repassait l'Elbe à Strehla. L'empereur, d'ailleurs occupé d'autres soins, fut obligé de renoncer à la Lusace au delà des monts Géants et à l'hommage du duc de Pologne.

Avec la différence de l'empire d'Allemagne au royaume de France, le fils de Capet Robert le Pieux est l'image de Henri le Saint. De tous les souverains capétiens, nul n'a plus contribué à revêtir la monar-

chie française de cette couleur ecclésiastique qui est la marque véritable de son origine comme de la plupart des monarchies d'alors. Sans croire à toutes les pieuses traditions et légendes dont les écrivains ecclésiastiques aiment à parer les rois dont ils font leurs héros religieux, pour peu qu'ils s'y prêtent, Robert tenait de son temps. Il avait l'instruction théologique d'un clerc, à la messe, les génuflexions et les chants d'un prêtre, et même quelque chose du thaumaturge. Aimable avec les grands et charitable envers les petits, il était toujours prêt, avec ses cheveux lisses et sa barbe bien soignée, « à donner le baiser de paix », et même à se laisser voler par les mendiants, quoiqu'il fût parfois emporté et tenace.

Le tempérament d'homme et de chasseur de Robert le distinguait beaucoup de Henri II. Celui-ci et sa femme Cunégonde, dit-on, vécurent comme moine et nonne ; ce couple sans enfants se chamaillait durement au pouvoir et montrait beaucoup d'avidité pour grossir l'héritage du Seigneur, qu'ils voulaient constituer leur héritier. Le bon roi Robert prend le mariage si au sérieux qu'il se résout bon gré mal gré à changer trois fois de femmes, au risque même de se créer des embarras politiques. Il répudie sa première femme parce qu'elle était trop vieille, sans crainte de s'aliéner la Flandre et de se mettre une guerre sur les bras ; il s'attache d'un amour si immodéré à sa seconde femme, Berthe, qu'il abandonne l'alliance de l'Anjou et brave pour la garder l'empire et la papauté, qui condamnent ce mariage plus pour des raisons

politiques que pour des raisons de parenté éloignée. Résigné à se séparer de Berthe, quand la durée de la possession a diminué son amour, il va en grand apparat chercher en Provence sa troisième femme, Constance d'Arles, fille de Guillaume Ier, qui le soumet à un tel joug qu'il ne songera pas à s'y soustraire. Les préférences de celle-ci pour ses propres enfants aux dépens de ceux des premiers lits engendrent des discordes qui faillirent compromettre l'œuvre de Hugue Capet, et l'arrivée des gens du midi, aux modes plus élégantes et aux mœurs plus raffinées, à la suite de la nouvelle reine, scandalise cette cour du nord.

Ce qui rapproche Robert le Pieux de Henri II le Saint, c'est que, avec lui, le pouvoir royal croît par l'Église et dans l'Église. En France aussi, l'avènement du système féodal a pour conséquences de resserrer l'union de la couronne et de l'Église et de soumettre encore plus complètement les évêchés et les abbayes à l'action de l'autorité monarchique. Les grandes seigneuries ecclésiastiques du nord surtout, enclavées dans les provinces féodales de Champagne, d'Anjou, de Blois, comme les archevêchés de Reims, de Tours, même dans des pays plus éloignés, ceux de Lyon et Bourges, éprouvent le besoin de s'attacher d'autant plus à la royauté que la féodalité les menace en même temps. Là ne se produisait point entre le roi et la population cette rupture profonde des relations politiques qui tint les grands fiefs si longtemps séparés de l'autorité centrale. Au centre et au nord du royaume, les premiers rois capétiens

jouent à l'égard du clergé le même rôle que sous les Carolingiens. Ils continuent à disposer des dignités ecclésiastiques, en temps de vacance à en percevoir les revenus, et en retour à protéger leurs domaines, leurs villes, leurs intérêts. Le fameux évêque de Chartres, Fulbert, invoque le roi Robert contre un vassal du comte de Blois. Le pieux roi va même jusqu'à faire tous ses efforts pour introduire partout dans les abbayes, où il protège la liberté des élections, l'observation de la règle de Saint-Benoît.

Robert avait bien besoin de l'appui de l'Église en face de la féodalité laïque. S'il conserve quelque influence sur le midi, c'est grâce à l'Église. Malgré le duc d'Aquitaine, il impose à l'évêché de Bourges, pour l'avoir dans sa main, un fils bâtard de Hugue Capet, et oblige l'évêque de Limoges à reconnaître celui-ci comme métropolitain, ce qui était important pour la royauté. C'est grâce à l'Église que le midi, le Languedoc, la marche d'Espagne, l'Auvergne reconnaissent la souveraineté de Robert Ier. Il n'en est pas cependant partout de même.

A la mort du duc de Bourgogne, Henri, il s'agissait de savoir si ce puissant duché resterait au pouvoir de la dynastie capétienne ou s'il passerait aux mains d'un vassal, le comte Otto-Guillaume, possesseur de grands fiefs en Franche-Comté. Le roi déploya dans cette affaire une activité et une vigueur qui ne lui étaient point habituelles. Il avait contre lui non seulement le comte Otto-Guillaume, mais l'évêque de Langres et la plupart des seigneurs châtelains. Aidé de l'évêque d'Autun, de l'abbaye de

Cluny et du comte de Chalon, il finit par atteindre son but et le duché de Bourgogne reste à la royauté et à la nationalité françaises.

Le roi Robert entre malheureusement en composition avec le roi Henri II, à propos du royaume de Bourgogne qu'il importait de maintenir, entre l'Allemagne et la France, dans la neutralité et l'indépendance la plus complète. On se rappelle que Otton le Grand avait cherché à préparer, grâce à la faiblesse du roi de Bourgogne, Conrad, la réunion de ce royaume à sa suzeraineté. En réalité, ce pays n'était, à aucun titre, une dépendance de l'Allemagne. Mais la réunion de la Lorraine à l'Allemagne faisait naturellement jeter un coup d'œil d'envie à ses souverains, du plateau de Langres, sur le bassin de la Saône; et, depuis que l'ambition de rester maîtres de l'Italie les tourmentait, ils comprenaient qu'un moyen de la tenir était d'avoir la vallée du Rhône et, par conséquent, les passes occidentales des Alpes, comme celles de l'orient.

Le roi actuel de Bourgogne, Rodolphe III, aussi faible d'esprit et de volonté que l'avait été son père, était un souverain d'autant moins obéi de ses évêques, de ses seigneurs et de ses villes, que l'ambition des empereurs allemands entretenait toujours entre eux l'hostilité. Vivant d'aumônes, souffrant des révoltes incessantes, il prend, en l'année 1016, le parti de remettre, à Strasbourg, son royaume entier sous la suzeraineté de son neveu, l'empereur Henri II, et il promet de ne pas disposer sans son aveu de son héritage, objet naturel de beaucoup de convoitises. C'était un échec

grave pour la dynastie capétienne. Cette action amena, par deux fois, l'empereur Henri II en Bourgogne, en 1016 et en 1018. Il y rencontra, pour principal adversaire, Otto-Guillaume. Le roi Robert en agissant habilement aurait pu profiter du conflit. Ses rancunes contre Otto Guillaume l'empêchèrent de rien faire.

Les deux pieux souverains ne surent d'ailleurs point faire régner chez eux la paix. Jamais, même au xe siècle, il n'y eut autant de guerres privées. « Quel temps, dit un contemporain ; on maudit la vie, on ne désire que la mort, les villes sont dépeuplées, les villages en cendres, les bois, les vergers dévastés ; plus de vignes ; partout la guerre, le feu, la peste. Les nobles sont réduits à la mendicité et l'herbe pousse dans la maison de Dieu. » — « C'était comme s'il n'y avait eu ni empereur ni roi. »

Tristes années si l'empereur n'y avait éprouvé la joie la plus consolante pour lui, en recevant en 1020 le pape Benoît VIII dans sa pieuse fondation de Bamberg. L'empereur attendait le pape au portail de l'église qu'il avait bâtie ; ils s'y donnèrent un baiser fraternel avant d'y entrer. Le pape officia lui-même avec l'archevêque de Ravenne et le patriarche d'Aquilée, consacra l'église et annonça à tous ceux qui étaient présents la remise de leurs péchés. Ce n'était cependant point la paix et la prospérité que le pape venait apporter. Son voyage avait pour but de décider l'empereur à faire encore une expédition contre les Grecs et les Sarrasins en Italie, malgré les souvenirs que celles d'Otton II et d'Otton III avaient laissés. Henri le Saint y consentit. A la tête d'évêques

allemands et italiens, il passa les Alpes. Bien accueilli à Bénévent, Henri II assiégea lui-même Troja et envoya l'archevêque de Cologne, Pelegrim, contre Capoue et Salerne. Les trois villes furent prises. L'empereur les donna en fiefs à des hommes dévoués et alla jusqu'au Mont-Cassin, pour y installer aussi un nouvel abbé. Mais il se hâta de revenir pour soustraire son armée aux effets désastreux du climat.

Chose étrange, les dernières années de ces rois-prêtres qui avaient enrichi, honoré l'Église et gouverné avec elle, sont toutes remplies des querelles, des plaies de l'Église qu'ils s'efforcent d'apaiser ou de guérir. Las de lutter contre les laïcs, Robert et Henri ont laissé les ducs et les comtes à leur indépendance et souvent à leurs querelles. Mais l'envie, la jalousie, la discorde, la lutte mettent souvent les chefs de l'Église aux prises. C'est ce qui pèse le plus à la fin sur leur cœur. L'archevêque de Cologne dispute à l'évêque de Liège la juridiction de plusieurs abbayes. Les terres, les droits auxquels ils prétendent, tels sont les objets de leurs querelles. La corruption naît aussi de la richesse ou du pouvoir, comme les insectes malfaisants et les reptiles de la chaleur. Un concile tenu en Italie, par le pape Benoît VIII, commence à rappeler à la rigueur des canons les prêtres qui se marient et qui élèvent des enfants à l'ombre des sanctuaires. On surprend là les germes d'une maladie sociale, née de la richesse et de la puissance de l'Église devenue féodale et politique, au commencement du XIe siècle, et dont les terribles conséquences devaient bientôt éclater. Que ces rois-prêtres aient été déjà préoccupés de difficultés

dont ils avaient le sentiment, sans les comprendre encore, on ne le voit que trop dans leurs derniers actes. Le mois d'août de l'année 1023 les trouve en conférence sur les limites de la France et de l'Allemagne, aux bords du Chiers, affluent de la Meuse, entre Ivois et Mouzon.

Il convenait au mari de Cunégonde de se rencontrer, dans une même pensée, avec ce docile époux de la reine Constance, qui composait des hymnes pour chanter au lutrin de l'église abbatiale de Saint-Denis! Ils appartenaient à l'Église par leurs pensées et leurs préoccupations constantes. Tous deux étaient partisans de la réforme de l'Église et soutenaient volontiers les moines, dont ils respectaient les élections, contre les évêques. Cette communauté de vues les réunissait. Ils échangèrent tous deux à Ivois leurs idées sur la paix dont le monde avait besoin, sur les devoirs qui incombaient à l'Église dont ils étaient les patrons et les défenseurs; et ils rêvaient de rassembler, avec le concours du pape Benoît VIII, un grand concile à Pavie pour accomplir cette noble tâche. Rien ne nous découvre mieux le caractère tout ecclésiastique de ce temps. Mais, à chaque jour ou à chaque homme suffit sa tâche, et la fin du règne de Henri II était venue (1024). Robert lui survécut quelques années, mais au milieu des embarras que lui suscitèrent sa femme Constance et la rivalité affichée par ses fils, de son vivant, pour son héritage.

II

Union apparente et confusion de l'État et de l'Église. — Nicolaïsme et Simonie. — Une nouvelle dynastie en Allemagne; suite des Capétiens en France.

L'État et l'Église, l'empire et le sacerdoce, dont l'histoire remplit tout le moyen âge, s'étaient unis sous Henri le Saint et Benoît VIII comme sous Otton III et Sylvestre II. Robert le Pieux avait fini par vivre en bon accord avec son clergé et avec le pape.

Il y avait là presque les germes d'un gouvernement de l'Europe par l'union de l'État et de l'Église, s'il leur arrivait de s'entendre et de s'élever tout à fait au-dessus de la société féodale en se dégageant des éléments impurs de ce régime. Mais n'y avait-il pas aussi un grand danger dans cette union, cette confusion même de pouvoirs entre les chefs d'État et les chefs d'Église, entre l'empire et le sacerdoce? Les souverains laïcs n'étaient-ils pas amenés naturellement à garder avec un soin jaloux entre leurs mains la dispensation des fonctions et des fiefs ecclésiastiques, l'empereur surtout à conserver la disposition de la chaire de Saint-Pierre, pour dominer, avec l'Église tout entière, l'Italie et l'Allemagne elle-même? Par

là l'Église, en arrivant, particulièrement en Allemagne et en Italie, à l'apogée de l'autorité temporelle, n'aboutissait-elle pas à une sorte de sécularisation qui tendait à l'absorber complètement dans l'État, dans l'Empire?

Quel prince puissant en Allemagne que cet archevêque de Mayence, presque toujours chancelier de l'empire! ses dix-sept suffragants couvraient de leurs domaines, de leurs vassaux et de leurs serfs toute la Franconie, la Souabe, et même la Bohême avec l'évêché de Prague. Les archevêques de Cologne et de Magdebourg avec leurs cinq suffragants, des bouches de la Meuse et du Rhin à celles de l'Elbe; celui de Salzbourg avec ses quatre grands évêchés en Bavière, en Autriche, en Carinthie, et celui de Brême, important pour ses missions en Danemark et en Suède, étaient aussi des princes. Les archevêques de Trèves, dans la Lorraine, de Reims, avec leurs suffragants non moins nombreux, si influents tous les deux dans les affaires d'Allemagne et de France; l'archevêque de Tours, dans la région de la Loire, celui de Bourges, au centre de la France; celui de Lyon, dans la vallée de la Saône et du Rhône, étaient tous souverains et propriétaires aussi, quoique à un moindre degré qu'en Allemagne. En Lombardie enfin, celui de Ravennes, avec ses domaines et ses suffragants de la Pentapole, le patriarche d'Aquilée avec ceux de l'Istrie et de la Marche de Vérone, n'étaient pas moins puissants. L'évêque de Rome, avec sa donation, son prestige, malgré des éclipses passagères, l'était beaucoup plus encore.

Archevêques ou évêques, allemands, français ou italiens, ils étaient tous considérables non seulement par leur dignité ecclésiastique et leurs domaines temporels, par leurs droits régaliens, mais souvent par les comtés dont l'administration leur était confiée. Étaient-ils princes ecclésiastiques ou laïques? On pouvait parfois se le demander. Qu'on ajoute à tous ces évêchés les abbayes anciennes et nouvelles, les couvents d'hommes et de femmes, richement dotés aussi, avec domaines et vassaux, et ayant pour supérieurs des hommes de choix, à Fulde, à Hersfeld, Kemptem, Saint-Gall, en Allemagne, à Saint-Denys, à Saint-Germain des Prés, à Jumièges, bientôt à Cluny et ailleurs, en France; à Bobbio, en Italie : on se fera à peine une idée de cette redoutable puissance, et l'on achèvera de saisir à cette époque la confusion de ce qui était de l'État et de ce qui était de l'Eglise, en songeant que les souverains allaient jusqu'à laïciser souvent ces communautés en s'en faisant abbés, comme les ducs de France, ou en les donnant en propre ou en avouerie, comme les empereurs d'Allemagne, à des seigneurs, avec faculté de les transmettre à leurs enfants.

Gens d'affaires et souvent gens de guerre, en même temps qu'hommes d'expérience et d'Église, arrivés là souvent par leur savoir et leur vertu, quelquefois jetés là d'une haute naissance, comme cadets, par les défiances ou l'ambition de leurs familles; à la fois dignitaires de l'Église et vassaux des rois, ayant l'ambition que leur donnait ou la conscience de leur valeur ou les déceptions de leur naissance, souvent

chanceliers et vice-chanceliers des royaumes, hommes d'État et diplomates, conseillers et ambassadeurs des souverains, ces archevêques, évêques, abbés étaient chez eux aux cours souveraines, en diète comme en synode! et, suivis de leurs vassaux, de leurs soldats, ils ne faisaient point mauvaise figure aux revues des souverains. Instruits pour la plupart dans les lettres, ayant encore plus d'activité politique que de vertus religieuses, ils disposaient, dans les affaires, d'une puissance qui commençait à dépasser celle même des grands-duchés ou comtés d'Allemagne et de France ou des marquisats d'Italie. Dans les cérémonies d'hommage, les évêques, grâce à leur caractère religieux, passaient avant les ducs et les princes; *episcopi, duces, reliqui principes*. Venait-on attaquer leurs villes épiscopales ou leurs fiefs, ils les défendaient de leur personne; de leur personne, ils couraient sus aux brigands qui infestaient leurs domaines ou aux seigneurs qui troublaient la paix publique. Ces princes ecclésiastiques ne se faisaient faute même d'intervenir par les armes dans les discordes politiques ou de soutenir les querelles qu'ils pouvaient avoir entre eux ou avec leurs suffragants et leurs subordonnés. Et l'État, après tout, ne se trouvait point toujours mal alors de cette immixtion des hommes d'Église dans les affaires politiques. Ne valaient-ils pas mieux souvent, comme conseillers ou ambassadeurs, que les ducs grossiers et ignorants, exclusivement hommes de guerre? N'étaient-ils pas presque toujours meilleurs administrateurs de leurs domaines, et la religion du moins n'inspirait-elle pas quelque mesure et

quelque décence à l'emploi qu'ils faisaient de la force guerrière? Telle était l'Église seigneuriale, féodale, armée : elle dispose de la royauté en Allemagne, en France et ailleurs, comme Rome dispose de l'empire même. Autant de sources de grandeur, mais combien aussi de corruption! On commençait déjà à le voir.

Les derniers empereurs ottoniens et les premiers rois capétiens avaient commencé à donner les dignités ecclésiastiques d'après les mêmes considérations et le plus souvent aux mêmes conditions que les dignités laiques; il y avait si peu de différence entre elles! Ces candidats, ils ne les prenaient pas seulement parmi les clercs élevés dans leur chapelle et dressés à l'obéissance, à la servilité même, mais parmi les plus riches concurrents ou parmi ceux qui appartenaient aux plus puissantes familles et qui promettaient des qualités politiques et même guerrières. Les royautés et l'Eglise croyaient trouver dans ces pratiques la garantie de leur commune puissance, en liant ainsi étroitement leur sort. Combien de fois les évêques et leurs vassaux ne suivaient-ils pas les rois dans leurs expéditions, après avoir favorisé entre leurs vassaux et leurs communes ces associations de paix qui se multiplient alors! C'est pour augmenter également la puissance politique de l'épiscopat et le nombre des hommes d'armes dont il voulait disposer, que tel souverain inféodait aussi aux évêchés un grand nombre de monastères, sans crainte de s'attirer la haine des moines. Et il est curieux de voir ces armées marcher à la suite des empereurs d'Allemagne ou des rois de France sous les bannières

des saints et des églises, avec des évêques ou des abbés revêtus d'un costume moitié militaire, moitié ecclésiastique, comme était leur personne elle-même!

Mais une autre nouveauté dangereuse ou un retour à des usages antérieurs dans l'Église, en se propageant, enfantait d'autres périls. Il y avait, en effet, vers le milieu du XIe siècle, entre les chanoines qui vivaient dans l'Église séculière, au sein de leurs paroisses, et les moines réguliers qui vivaient dans leurs couvents, une question bien débattue : à savoir si le célibat était une règle obligatoire et générale dans l'Église. Les moines tenaient pour l'affirmative, les chanoines pour la négative; et, il faut bien le dire, une sorte de mariage inférieur, à la manière des Romains, le concubinat, devenait fréquent dans les pratiques de l'Église séculière. Quelle immense révolution que celle qui pouvait aboutir à confondre les deux aristocraties militaire et ecclésiastique et à constituer une caste sacerdotale!

L'Église régulière des monastères, réformée au siècle précédent, veillait, il est vrai. Les ordres allaient se multipliant; on aura bientôt ceux des Chartreux, de Cîteaux, des Prémontrés, des Carmes, etc. L'Église régulière ne se contentait pas de l'exemple; elle y joignait bientôt les paroles. Des solitaires, comme saint Nil, ajoutaient les efforts de leurs imaginations fougueuses à l'action des ordres religieux. Il faut entendre Pierre Damien arrivé, malgré lui, à l'évêché d'Ostie. « Que Votre Sainteté, écrit-il à un pape, sache que nous ne connaissons pas dans notre diocèse de clercs dignes de remplir les devoirs de l'épis-

copat. Tous cherchent les biens de cette terre et non ceux de Jésus-Christ ; dévorés d'avarice et d'ambition, ils aspirent au sacerdoce, mais tiennent peu à cœur de le mériter. » Et il dénonce encore avec plus de violence un mal plus grand. « O crime, dit-il, toute retenue est méprisée ; on ne parle plus que de leurs femmes, de leurs beaux-pères, de leurs enfants. Pourquoi taire ce qui éclate au grand jour? » Pour faire disparaître de l'Église séculière la simonie, le concubinat, l'éloquent évêque voudrait faire partir la réforme du saint-siège. « Si Rome, disait-il, ne revient pas dans la voie des améliorations, nul doute que le monde entier ne reste encore longtemps dans un abîme d'erreurs. Il faut que la réforme vienne de Rome comme de la pierre angulaire du salut des hommes... »

Otton le Grand avait essayé de restaurer le pouvoir des papes à Rome, mais cela avait été pour peu de temps. D'ailleurs, cette intervention de l'empire dans les affaires du sacerdoce ne satisfaisait pas toujours Damien. Il savait que les pouvoirs temporels ne prêtaient pas les mains à ceux qui réclamaient le célibat des évêques ou l'abolition de la simonie. La réforme, la purification de l'Église ne lui semblaient pouvoir venir que de Rome réformée, toute-puissante et élevée au-dessus des trônes eux-mêmes. Mais comment Rome pourrait-elle recouvrer cette autorité?

III

La dynastie franconienne et les premiers successeurs de Hugue Capet.

L'Église allemande eut encore une très grande part au maintien de la royauté en Allemagne, après l'extinction de la dynastie ottonienne, et au maintien de la nouvelle dynastie capétienne en France.

Conrad II le Franconien. — Le 8 septembre 1024, les prélats et les princes allemands faisaient cercle à Kamba, en plein air; l'archevêque de Mayence, Aribo, consulté le premier, élut pour « son seigneur, pour régent et protecteur du pays » le comte Conrad; trois archevêques, nombre d'évêques votèrent pour lui.

Celui qui fondait une nouvelle dynastie était pieux, brave, ambitieux, comme tous les hommes de ce temps. Destiné à l'Empire, il ne manquait ni d'intelligence ni de prudence! Mais quelle pouvait être sa puissance, surtout au début? En ses mains, en Allemagne, l'exercice du pouvoir royal n'était point défini, celui de l'Empereur en Europe l'était encore moins. Si le nouveau souverain voulait soutenir au dehors ce qu'un historien allemand récent appelle alors « le principat de l'Allemagne entre les peu-

ples européens », sa tâche devenait bien lourde. Ce principat européen dont se flattaient les Ottoniens n'était-il pas bien ébranlé par l'extinction de leur dynastie? Conrad II pouvait, au Nord, trouver un rival. Après avoir longtemps échangé à travers la mer les missionnaires et les pirates, l'Angleterre et le Danemark unissaient alors leurs destinées et confondaient leur religion sous un grand prince, le Danois Kanut (1017). Ce que Charlemagne avait été pour l'Europe centrale, germano-latine, Kanut l'était pour le Nord scandinave. Il méritait le surnom de Grand et le titre d'*empereur du Septentrion*, en faisant marcher de pair sur les rivages opposés de la mer du Nord, jusque-là ennemis, en Danemark, en Suède, en Norvège, les progrès du christianisme; et les Césars allemands semblaient remplacés sur ces lointains rivages, dans l'accomplissement de leur plus belle tâche.

Quand Conrad II arriva au midi de l'Allemagne, pendant sa royale chevauchée, à Constance (6 juin 1025), non loin des frontières de l'Italie et de la Bourgogne, l'archevêque de Milan, un des plus puissants personnages de l'Italie du Nord, l'invita, au nom d'une partie de l'Église italienne, favorable à l'Empire, à passer les Alpes. Mais la ville de Pavie se révoltait; le nouveau pape, Jean XIX, et plusieurs seigneurs laïques, cherchaient s'ils ne pourraient pas trouver un protecteur contre Conrad en France, dans le roi Robert. De plus mauvaises nouvelles encore venaient de Bourgogne. Le roi Rodolphe III avait légué son royaume à Henri II; mais, pour échapper à la domi-

nation allemande, il invoquait maintenant le secours de Eudes, comte de Champagne, son parent. Le roi de France, Robert, trouvait la couronne d'Italie trop éloignée et trop chanceuse; mais il regardait du côté du Rhin, comme les derniers Carolingiens, et il croyait pouvoir au moins se rattraper plus près de son royaume, en prêtant main-forte aux ducs lorrains de la rive gauche, qui refusaient de reconnaître Conrad II.

Le souverain franconien montra une heureuse décision; il se jeta d'abord sur la ville de Bâle, qui tenait l'entrée du royaume de Bourgogne par le Rhin, y mit bonne garnison, convoqua une diète générale à Tribur, où il imposa aux Lorrains et à Robert, roi de France, et il profita de ce succès pour rechercher l'amitié du puissant Kanut et préparer son expédition en Italie. Là, dans l'opinion de cette époque, était la clef du principat allemand en Europe. Ce fut encore une véritable expédition d'Église que celle de Conrad II en 1026. On vit peu de grands princes laïques, de ducs, des comtes et des seigneurs seulement; mais en revanche, les archevêques de Mayence, d'Augsbourg, de Trèves, de Salzbourg, les évêques de Strasbourg, de Constance, et bien d'autres encore. L'Église d'Italie, Héribert, archevêque de Milan, également avec d'autres aussi, attendaient impatiemment leurs confrères; car les Ottons les avaient comblés de faveurs, et les principaux sièges étaient occupés par des Allemands.

Les princes laïcs, comtes ou marquis d'Italie, moins allemands, et le pape aussi peu confiant, avaient, à défaut du roi Robert, offert la couronne à un brillant

prince français, Guillaume Ier d'Aquitaine. Mais, bientôt persuadé que les seigneurs italiens songeaient plus à se servir de lui qu'à le servir, l'Aquitain avait quitté la partie. Reçu solennellement à Milan, en mars 1026, et couronné par l'archevêque Héribert, à la grande joie de toute cette Église dévouée, Conrad se vengea de Pavie, qui lui ferma ses portes, par la destruction de ses routes, le ravage de ses vignes, l'incendie de ses moissons. A Ravennes, dont l'archevêque allemand ouvre les portes, les habitants, à la suite d'une de ces rixes qui se renouvelaient toujours entre Italiens et soldats étrangers, se soulèvent et commencent contre ceux-ci un rude combat de rues et de maisons où le sang coule à flots. Conrad n'arrête la vengeance terrible des siens que devant les églises où se réfugient les habitants. Le lendemain, les vivants, pieds nus et en habits de pénitents, demandent grâce. A Rome, bon gré, mal gré le pape Jean XIX ouvre les portes au souverain allemand. Déjà le puissant et pieux Kanut le Grand et le triste roi de Bourgogne, Rodolphe III, d'abord récalcitrant à l'autorité du nouveau roi, mais maintenant effrayé de sa puissance, étaient arrivés. Pendant la cérémonie du couronnement, Romains et soldats allemands se prennent encore de querelle et commencent un furieux combat. Le lendemain, les auteurs italiens du tumulte sont pendus.

Le nouvel empereur, Conrad II, n'en siège pas moins avec le pape et les deux rois pèlerins dans un synode auquel il ne manque pas de faire faire à son avantage des décrets qui montrent bien quelle

puissance mettait entre les mains de l'empereur l'Église qui le consacrait. Les trois souverains profitent de leur rencontre pour régler des affaires pendantes. Kanut le Grand obtient de Conrad la rétrocession de la province de Schleswig sur l'Eyder, et du pape l'exemption des tributs et exactions arrachés aux pèlerins ses sujets, à travers l'Allemagne et la Bourgogne, en retour du denier de Saint-Pierre. Le roi de Bourgogne consent humblement aux bases du traité qui est signé trois mois plus tard, à Bâle, et en conséquence duquel son royaume devait tomber entre les mains de Conrad et de ses héritiers et la régence même du royaume revenir, à partir de sa signature, au nouvel empereur. Conrad II y reçoit également l'hommage des princes de Bénévent, de Salerne et de Capoue, mais il voit déjà presque sous ses yeux les Normands, favorisés par la ville de Naples, s'établir, sous un certain Raynulf, notamment à Aversa, qui fut le premier État normand fondé en Italie. Rome et l'Italie sont sous la domination du Franconien.

Revenu en Allemagne, Conrad II comble son église de prévenances, de faveurs, mais il aime mieux s'en servir que de la servir; il la subordonne à son pouvoir plus qu'il ne se soumet à elle, et cela, même en la corrompant par la simonie, qu'il pratique sans pudeur. Il faut voir Conrad trôner dans un synode pour se faire une idée de sa puissance et de celle de l'Église. Sur les marches du maître autel de l'église de Francfort (1027), à sa droite et à sa gauche siègent les archevêques de Mayence, de Cologne, les évêques de Strasbourg, de Bamberg, Wurzbourg, Worms,

Minden, Utrecht, etc. En face, sur un trône élevé au couchant du chœur, est l'empereur; le duc de Carinthie, Adalbéron, est à ses pieds comme son porte-glaive. Les princes laïcs n'étaient pas présents aux premières délibérations; quand on les appela, ils prirent place derrière les évêques.

Ce que l'empereur veut surtout, c'est fonder une dynastie. Comme les Capétiens, il fait élire son fils de son vivant pour son successeur. Que deviennent les grands duchés? Conrad est duc déjà en Franconie; son fils, après une révolte d'Ernest de Souabe, devient duc en Bavière et en Souabe. Ils en profitent l'un et l'autre pour détruire ou envahir les châteaux des comtes qui les gênent, et surtout pour s'attacher la petite noblesse, dont ils revendiquent les services, comme ducs, en la laissant hériter de ses fiefs. Conrad II maintient seulement, dans les commandements de frontières, les fils pour succéder aux pères. Le premier, il règle le service militaire que les arrière-vassaux lui devaient pour ses expéditions au dehors, selon l'étendue du fief. Un cavalier et deux écuyers par dix manses, pour toute expédition, seront désormais entretenus six semaines à leurs frais, et le reste du temps aux siens. Il fait ainsi de la chevalerie l'armée impériale. La petite féodalité, en prenant racine, démembre la grande et la remplace.

Cette puissance impériale, si elle devenait héréditaire dans une seule famille, pouvait être un bien ou une redoutable menace pour tout l'Occident, selon l'usage que les empereurs en feraient. Prudent vis-à-vis du puissant Kanut, qui faisait conquérir alors la

Poméranie sur la Baltique, Conrad II prend à tâche de former des intrigues dans les royaumes de l'Est; il fait plusieurs expéditions inutiles en Pologne, en Hongrie, en Bohême, quoique les souverains de ces royaumes y protègent le christianisme. Mais il ne trouve point dans ses vassaux et même dans l'Église un appui suffisant, et il ne remporte pas de ce côté tous les succès que visait sa puissance, qui paraissait un peu dangereuse à tout le monde. L'ambition de Conrad II trouve plus aisément à se satisfaire au sud-est de l'Allemagne dans la Bourgogne, qu'il annexe à l'empire en 1033. C'est ce qui le met en rapport avec le roi de France Henri Ier.

Henri Ier, roi de France. Réunion du royaume de Bourgogne à l'Allemagne. — Il s'en faut que la royauté française, sous le troisième capétien, Henri Ier, ait fait autant de progrès que la royauté allemande sous le fondateur de la dynastie franconienne, Conrad II. Les troubles suscités par la reine Constance, qui voulait favoriser son fils, du nom aussi de Robert, aux dépens du fils aîné de son mari, réduisent d'abord à leur plus simple expression les possessions de la couronne. Le duché de Bourgogne, que le nouveau roi dut céder à son frère, échappe pour longtemps à l'autorité royale. Cet Henri Ier ne manquait ni d'activité ni de bravoure. Après un roi-prêtre, c'était un roi soldat. Mais la puissance lui manquait.

Comme avaient fait son père et son grand-père, Henri Ier cherche bien encore à maintenir les prérogatives et les prétentions traditionnelles de la royauté sur la transmission des fiefs; mais, à la différence du

fondateur même de la dynastie franconienne, il laisse presque toujours s'accomplir la transmission des grands comme des petits fiefs, sans rien revendiquer pour lui. Hugue Capet et Robert avaient trouvé dans le duc de Normandie Richard un appui souvent fort utile, et les Normands devaient beaucoup à la royauté française. Après la mort de celui-ci, qui ne laissait qu'un fils bâtard, Guillaume (1035), les grands de la province élisent ce jeune homme duc et le conduisent au roi de France pour qu'il lui prête hommage; mais Henri Ier n'obtient que la surveillance de la tutelle de celui-ci, tandis que le commandement militaire est dévolu au comte de Bretagne, Alain.

A la mort du comte de Blois et de Champagne, Eudes II, Henri Ier, jaloux, comme ses prédécesseurs, de cette puissance féodale si voisine, reprend sur les fils de celui-ci pour son domaine « nombre de biens que le feu comte avait paisiblement possédés ». Plus tard, dans une guerre qui éclate entre le comte de Blois et le comte d'Anjou, Geoffroy Martel, il investit ce dernier de la Touraine, qui resta depuis sous la domination angevine. Plus faible est l'influence de Henri Ier dans les pays éloignés de la Seine et de la Loire. Les ducs d'Aquitaine ne visitent Henri Ier que dans les cérémonies religieuses d'un caractère solennel ou dans quelque expédition militaire. Le roi de France Henri Ier était un bien petit souverain auprès de Conrad II. C'est pourquoi ce dernier réunit si aisément à l'empire germanique, d'après les traités faits par ses prédécesseurs, le royaume de Bourgogne en 1033.

L'Église burgundienne seule, organe ici comme partout de l'opinion publique, essaya de conjurer d'avance cette chute d'une nationalité. Lorsque, après la mort de Rodolphe III (6 septembre 1032), on apporta à Conrad II, alors en Saxe, les insignes de la royauté, la lance de saint Maurice et la bannière royale, l'empereur n'était pas sans inquiétude. Quelque temps auparavant, un bâtard du roi défunt, Burchard, avait été élu archevêque de Lyon comme protestation nationale. Profitant de ces dispositions bien connues, le plus proche héritier du royaume, fils de la sœur aînée du défunt, le Français Eudes, comte de Champagne, se mettait une seconde fois en devoir de faire valoir ses droits. Il était le plus proche parent du roi mort, et l'on craignait en Bourgogne et ailleurs la domination impériale et allemande. Tout parut d'abord réussir à Eudes. L'archevêque de Lyon, Burchard, celui de Vienne, primat des Gaules, lui ouvrirent leurs villes. Eudes fut couronné à Lausanne et jeta un peu partout des garnisons. Il était de l'intérêt du petit roi de France, Henri Ier, d'empêcher le royaume de Bourgogne d'aller à l'empire; mais c'était beaucoup risquer pour lui que de favoriser en Bourgogne un vassal dont il avait eu d'ailleurs à se plaindre chez lui au commencement de son règne. Il agit plus en suzerain qu'en roi. Il ne bougea; et ce fut ainsi que, par la faiblesse des rois de France, la vieille Bourgogne passa à l'Allemagne.

L'empereur en effet, à la tête d'une armée, traversa Soleure, Peterlingen, Zurich, et se fit couronner à Bâle, contre la coutume usitée en ce pays, on ne

sait trop par quel évêque. Des pays romans, quelques vassaux seulement, entre autres le comte Humbert de Maurienne, ancêtre des célèbres comtes de Savoie, vinrent lui prêter hommage. Le Français Eudes, assez imprudemment, pour protester, crut pouvoir se jeter sur la Lorraine. Il assiégea la ville de Toul. « Puisqu'il attaque le bien d'autrui, s'écria l'empereur, il le payera du sien. » Conrad, avec une armée de Saxons, fit dans la Champagne des ravages comme les Allemands étaient accoutumés à en faire. Le duc Eudes, devant les misères des siens, céda à Conrad tous ses droits légitimes à la possession du royaume bourguignon. En août 1034, Conrad II fit son entrée, couronne en tête, dans la ville de Genève, reçut en l'église de cette ville l'hommage des vassaux de tout le royaume et se fit donner par eux, pour plus de sûreté, un grand nombre d'otages qu'il emmena en Allemagne. L'empire allemand, qui avait déjà l'Escaut et la Meuse pour limites au nord, s'étendait au sud jusqu'à la Saône et aux embouchures du Rhône, pour le plus grand danger de l'indépendance française et pour l'asservissement de l'Italie.

Asservissement de l'Église et du Saint-Siège à l'empire. Premières résistances en Italie. — Roi d'Allemagne, d'Italie, de Bourgogne, empereur, ce n'était pas l'œuvre chrétienne de Charlemagne que le fondateur de la dynastie franconienne relevait, pas même celle des Ottons. Il laissait tomber au Nord les anciennes missions, au moment où saint Etienne en Hongrie, Kanut au Nord et le roi saint Olaf dans les États scandinaves, les premiers Capétiens eux-mêmes se

recommandaient par leur attachement à l'Église. Les Ottons, en s'unissant à l'Église, avaient travaillé à ses progrès. Conrad II vend ou prodigue les bénéfices ecclésiastiques à ses chapelains, mais pour en tirer des ressources en argent ou pour s'assurer de dévoués serviteurs, tandis que le faible Henri Ier de France tente de soustraire souvent évêchés et abbayes au despotisme de ses grands feudataires. Et ces prélats d'Église que l'empereur a sous la main ou qu'il crée capricieusement, quelle indépendance est la leur! L'archevêque de Mayence est privé de sa primatie de Germanie. L'archevêque de Trèves, trop puissant, est condamné à un pèlerinage à Jérusalem. Pour l'archevêque de Lyon, Burchard, on le traîne prisonnier en Allemagne, où il meurt. Bien plus : aux synodes même, Conrad s'immisce dans la fixation des jours de fête et des temps de jeûne. Le prince allemand, tout grand bâtisseur d'églises qu'il soit, fait de la religion matière à profits et à pouvoir.

L'Église en Italie n'était aussi pour Conrad II que l'instrument de sa domination. Il laissait à Rome un petit baron, Albéric de Tusculum, toujours maître de la ville, donner pour successeur au pape Jean XIX son propre fils Benoît IX, un enfant de douze ans, dont le triste pontificat devait être signalé par les plus déplorables scandales. Rome elle-même voit le retour des misères auxquelles les Ottons, un siècle auparavant, avaient prétendu mettre fin, mais cette fois avec l'assentiment de l'empire. A Milan, l'archevêque Héribert, encore l'homme de l'empire, disposait de tout le royaume italien à son gré, *omne re-*

gnum italicum ad suum disponebat nutum. C'est de là cependant que part la première résistance contre le pouvoir allemand.

C'était le temps où, en Italie, les petits seigneurs et vavassaux, les bourgeois unissaient leurs efforts pour secouer le joug des grands et conquérir leur liberté contre leur grande féodalité et contre leur Église. Ils demandaient des juges à eux, qui fixassent équitablement les droits et la condition de chacun. — « Ils ont faim et soif de lois, s'écria l'empereur Conrad II, qui de l'Allemagne vit par là son autorité menacée; je les en rassasierai. » Après avoir donné en mariage au vieux marquis de Toscane, Boniface, sa créature, la dernière descendante de la maison éteinte de haute Lorraine, l'héritière de la Souabe, Béatrice, l'empereur passe les Alpes (1036) à la tête de chevaliers pris dans la petite noblesse qu'il favorisait. L'archevêque Héribert lui prépare une réception solennelle à Milan, dans l'église Saint-Ambroise. Mais une émeute éclate. L'empereur, furieux, convoque une diète générale des grands de l'Italie à Pavie, et somme le puissant archevêque de se justifier des accusations et plaintes portées contre lui et, s'il ne le faisait point, de réparer les injustices et de restituer les biens et honneurs qu'il avait, disait-il, usurpés; et, sur son refus, des soldats allemands empoignent Héribert et l'emmènent prisonnier.

Mais l'arrestation du premier personnage de l'Italie réunit vavassaux et bourgeois, aussi bien que le menu peuple. On ne voit plus en Héribert le maître,

le seigneur, mais l'Italien et le prêtre. L'Église n'était-elle donc aux mains de l'empereur, de l'étranger, qu'un instrument servile d'oppression! Le clergé, les moines dans les villes, couverts de cilice, redemandent avec larmes leur père, au bruit du lugubre son des cloches; le menu peuple attaché à l'Église pousse des cris de mort. Héribert s'échappe comme par miracle de sa prison et arrive à franc étrier à Milan, où le peuple le reçoit comme un libérateur et un chef. L'Église et tout un peuple étaient réunis contre Conrad. L'empereur, avec les Italiens qu'il avait favorisés, vient assiéger Milan pourvu d'ouvrages extérieurs et d'une muraille flanquée de trois cents tours. Mais le peuple milanais, plein d'enthousiasme et de haine, soutenu par quelques nobles fidèles, à pied, mal armé, mais intrépide, sort par les portes de la ville, vient, le 19 mai 1037, livrer bataille près d'un arc de triomphe en ruine, souvenir du temps des Romains. Un épouvantable orage éclate et verse à torrents, sur un terrain coupé de canaux, le tonnerre et la pluie. Conrad lève le siège; il essaye de diviser la résistance en appliquant en Italie la politique qu'il pratiquait en Allemagne.

Par une constitution hâtivement promulguée, il tente de soustraire aux grands vassaux, marquis ou évêques, la fidélité de leurs vassaux ou vavassaux, laïcs ou ecclésiastiques, en déclarant ceux-ci « possesseurs héréditaires de leurs fiefs de père en fils, de frère en frère, inamovibles à moins d'un jugement de leurs pairs, et avec droit d'appel à l'empereur ». Tardive ou trop hâtive révolution! Elle

ne réussit point. Conrad appelle son pape Benoît IX à Crémone, exige de lui la déposition d'Héribert et élit à la place de celui-ci un chanoine milanais du nom d'Ambroise. Mais le clergé et le peuple lombards redoublent d'enthousiasme pour leur évêque. Le siège de saint Ambroise leur semblait briller d'un éclat plus pur que celui de Pierre. Héribert veut rendre à son adversaire coup pour coup. Fertile en ressources, il fait offrir la couronne d'Italie à cet Eudes, comte de Champagne, à qui Conrad avait déjà ravi la Bourgogne. Les évêques de Crémone, de Verceil, de Plaisance, ceux de la vallée du Rhône sont avec lui. Il espère entraîner une partie de l'Église. Mais Eudes, le favori de l'Église opprimée, au moment où il envahit la Lorraine, est battu et tué; les évêques rebelles sont pris et livrés à l'empereur.

Incapable cependant de forcer l'archevêque Héribert dans Milan, Conrad II erre sans but avec son armée et ses partisans, dans toute la Péninsule, comme pour cacher sa réelle impuissance. Il va jusque dans le Midi, où il trouve quelques Normands de plus qu'auparavant. Là il ramène à Capoue l'archevêque légitime, qui en avait été chassé, daigne investir Rainulf, qui en était depuis longtemps en possession, d'Aversa, nomme un moine allemand abbé du Mont-Cassin, et, attaqué par la peste, ramène son armée à travers l'Italie, en semant les morts sur la route. Malade lui-même et souffrant de la goutte, il revient mourir (4 juin 1039) à Nimègue, où l'on garda son cœur, tandis qu'on porta processionnellement son corps à Spire.

IV

Henri III d'Allemagne (1039-1056). — La trêve de Dieu ou corruption de l'Église. — Faiblesse de la France. — Grandeur apparente de l'Empire allemand.

Le second prince de la dynastie franconienne, Henri III dit le Noir, est beaucoup moins célèbre dans l'histoire qu'Otton le Grand. Cependant il est encore plus puissant dans l'État, dans l'Église et en Europe que ne l'avait été son illustre prédécesseur saxon. Il fait et défait à son gré les ducs en Allemagne, les évêques en Italie et en Bourgogne et les papes à Rome; et nul prince, nul pape de son temps ne l'égale dans la chrétienté pour la puissance. Peu s'en fallut qu'il ne fût aussi « maître sur terre que Dieu l'est au ciel », ainsi que s'exprime un contemporain. Ce fut justement là, cependant, sa faiblesse et celle de sa dynastie. En s'intitulant le *vicaire* de Dieu, il voulut prendre sa place dans l'Église; il commença contre elle cette lutte où les pouvoirs les plus forts succombent toujours, et il mourut assez à temps pour que, à sa place, son fils, Henri IV, l'adversaire de Grégoire VII, payant pour lui, perdît l'empire de la terre.

Henri III. — Agé de vingt-deux ans, pieux, lettré, ambitieux et d'une expérience précoce, proclamé et couronné à Aix-la-Chapelle, le jour de la fête de Marie (1039), Henri III reçut à Ingelheim, sur les bords du Rhin, l'hommage des grands de Bourgogne et même de l'archevêque de Milan, Héribert, l'intrépide adversaire de son père, qui vint faire sa soumission et mettre aussi l'Italie à ses pieds. Le jeune roi se jeta ou fut entraîné immédiatement contre deux puissants royaumes voisins dans deux guerres où il se posa aussi comme investi d'une sorte de mission européenne, sinon comme inspiré du désir de la paix.

Sur les frontières orientales de l'Allemagne, après la mort de Boleslas Chrobry, la Pologne était tombée dans la plus déplorable anarchie, et le vieux paganisme y avait repris crédit. Mais un autre prince slave et chrétien, le Bohémien Bretislas, avait envahi la Pologne et emporté successivement Cracovie, Posen et Gnesne. Maître de cette dernière ville, qui était la métropole de la Pologne, où il ramena les reliques d'Adalbert, il entrait en négociations directes avec Rome pour ne relever que d'elle; et un royaume slave, indépendant, solide, semblait s'élever plus près encore des frontières de l'Allemagne.

Le nouveau souverain allemand envoya l'ordre à Bretislas d'avoir à évacuer la Pologne et à lui envoyer sa part des dépouilles et du butin. Sur son refus, il traverse la forêt de Bohême, tandis que, par le midi, pénètre un corps de Bavarois commandés par le margrave d'Autriche. Bretislas, découragé, paye huit mille

livres d'argent, livre son fils gardé en otage et vient de sa personne, pieds nus, en habit de pénitent, prêter hommage à Ratisbonne au roi Henri. Le fils de Chrobry reprend son héritage.

En Hongrie, après Étienne Ier, le premier roi chrétien de Hongrie, son successeur, Pierre, élevé loin de son pays encore sauvage, attirait dans son royaume des étrangers auxquels il accordait toute sa confiance. Un noble hongrois, un palatin, qui avait épousé une sœur de saint Étienne, Samuel Aba, se met à la tête des mécontents, se déclare dans Kœnigsbourg, force le roi lui-même à fuir en Allemagne et, cédant aux instincts sauvages des siens, attaque la frontière allemande. Une première fois, Henri III pénètre jusqu'aux nouvelles forteresses de Haimbourg et de Presbourg, qu'il brûle, bat Samuel Aba sur le Gran, puis, avec une flotte, descend le Danube et impose la paix et le payement d'une amende de quatre cents livres d'or; la Morawa et la Leitha deviennent la limite entre la Hongrie et l'Autriche.

Ces guerres sur la frontière de l'est sont loin de prouver que l'ambition de la nouvelle dynastie se tourne de ce côté contre les païens. Ses préférences la portaient du côté des contrées plus riches et plus avenantes de la France et de l'Italie. Henri III avait eu, entre les deux guerres de Hongrie, une entrevue sur la Chiers avec le roi de France, qui portait le même nom que lui, Henri Ier, et qui venait d'épouser une princesse russe. Politique avant tout, c'était une alliance politique qu'il voulait faire, et dans les contrées civilisées, en vue d'affermir l'acquisition du royaume

de Bourgogne faite par son père. Or le plus puissant des princes féodaux de la France, plus puissant même que le roi, Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, à qui l'on avait offert la couronne d'Italie, avait une fille, Agnès, plus remarquable par ses manières et par sa richesse que par sa beauté. Henri III la demande à son père et l'obtient. Ce mariage était destiné à affermir sa puissance même en Italie et à tenir en respect le roi de France. Henri III alla quérir sa fiancée à Besançon, pour la faire couronner et l'épouser ensuite à Mayence.

L'entrevue des deux souverains d'Allemagne et de France, à Ivois, avait peut-être pour but de faire régner la paix dans la chrétienté. Les deux royautés relevées, en effet, ne réussissaient guère à accomplir toujours ce que l'Église regardait alors comme le devoir d'un roi et surtout d'un empereur, c'est-à-dire « à faire régner la justice et la paix »; et les chroniques ou les annales locales du temps nous montrent trop que l'anarchie féodale n'avait pas cessé.

Depuis que les comtes étaient devenus de vrais seigneurs féodaux indépendants, les routes étaient toujours parcourues par des hommes armés! Le droit de guerre et de défense privées ou le droit du poing, le *Faustrecht,* comme on disait en Allemagne, n'était-il pas le régime ordinaire? Malgré le relèvement des royautés, il y avait encore guerre partout, comme au xe siècle. Guerre entre le roi Henri et le duc Normand; entre Normands et Bretons, Languedociens et Provencaux dans la France. Guerre entre Franconiens et Saxons, Bavarois et Souabes, Rhé-

nans de la rive droite et de la rive gauche. Dans chaque grand fief et entre les fiefs, combien de querelles incessantes! L'Église n'est pas exempte des mêmes passions, des mêmes périls; et elle tranche de la même manière les conflits féodaux qui naissent avec elle ou chez elle. En Allemagne, l'archevêque de Mayence dispute au duc saxon, les armes à la main, les dîmes auxquelles il prétend en Saxe. Si les laïcs jalousent et attaquent leurs immunités, les évêques, à bout de patience et d'excommunication, les abbés et les moines même endossent la cuirasse, dans l'impuissance de la royauté et quelquefois contre elle. Le sol continue à se hérisser de châteaux, de donjons, de murailles autour des villes. Le commerce languit, la culture des champs est rare. Au milieu de ces guerres continuelles, les famines et les pestes à la suite continuent à sévir.

De l'excès du mal sort cependant, au milieu du XIe siècle, une tentative de remède. Elle ne vient pas des royautés impuissantes, mais de l'Église; elle ne naît point en Allemagne, mais en France. La célèbre *trêve de Dieu* est à la fois française et ecclésiastique. L'Église elle-même, engagée dans le siècle, avait longtemps été impuissante contre cet état de choses. Elle avait cherché à armer la royauté contre ce déchaînement des passions mauvaises; mais la royauté en France, l'empire même en Allemagne et en Italie, ne suffisaient point à la tâche. Les guerres continuaient. Rien n'y faisait!

Il fallait que l'Église, sachant mesurer ce qu'il était possible alors d'obtenir de l'adoucissement des

passions farouches de ce temps, contribuât aux progrès de la paix. En l'année 1021, sous les règnes de Henri II, le Saint, et de Robert le Pieux, des évêques de la Bourgogne s'étaient réunis dans un concile pour demander, imposer même la paix, au nom de Dieu, à cette société dévorée des passions et des maux de la guerre. Cette prédication n'avait pas obtenu d'abord de grands résultats. Une seconde tentative eut plus de succès sous les règnes de l'empereur Henri III d'Allemagne et de Henri Ier de France, quoique ces princes n'y aient eu presque aucune part. Depuis trois années, de 1028 à 1030, aux maux humains de la guerre s'étaient joints, comme fléaux naturels, des pluies continues et des nondations qui, noyant les semences ou pourrissant les moissons, causaient la disette la plus affreuse qu'on eût jamais vue. Il pleuvait, pleuvait toujours, sans cesse ni trêve. Les riches avaient à peine du pain à se mettre sous la dent; le couvent de Cluny était obligé de sacrifier ce qu'il possédait en or et en argent pour venir au secours des pauvres, qui mouraient par milliers. En 1031, enfin, la pluie cessa, les grains germèrent, la terre se colora de verdure, apportant l'espérance et l'inquiétude; et les moissons jaunirent. Les passions guerrières elles-mêmes, qui s'étaient trouvées domptées par le fléau, allaient-elles renaître pour tout gâter encore? C'est alors que quelques évêques et abbés du midi de la France, en Aquitaine, rassemblés en concile, proclamèrent d'une manière plus instante cette paix de Dieu, qui était la dernière espérance sur terre.

Voici dans quels termes la paix fut annoncée et ordonnée, d'après les délibérations des conciles dans les églises : « Tout clerc ou laïc devra désormais sortir sans armes. Toutes représailles seront défendues pour les faits passés. Quiconque violera la paix de Dieu sera mis au ban du ciel et de la terre. Pour lui, plus de droit d'asile ; on l'arrachera, au besoin, de l'autel. La *paix de Dieu* est mise sous la garde du pouvoir séculier. » C'était sans doute là une idée chimérique de faire renoncer à la guerre cette société née pour la guerre, de transformer ces tigres féodaux en paisibles propriétaires. La pensée n'en é ait pas moins grande, généreuse, chrétienne, appropriée aux malheurs, à l'intelligence et aux sentiments des hommes de cette époque. *Pax, pax, pax!* s'écriaient d'une commune voix les prêtres dans leur synode, en levant au ciel leur croix pastorale ; et le peuple, répétant partout : *La paix, la paix!* conjurait les prises d'armes menaçantes par cette unanime et douloureuse réclamation. Si l'Église ne trouva pas tout de suite respect et obéissance, elle put voir déjà un certain nombre de seigneurs, saisis de repentir, jurer aux autels la *paix de Dieu* et s'engager par un pacte éternel avec le ciel.

De l'Aquitaine, cette idée, accueillie avec enthousiasme en France, passa en Bourgogne, et, par la Lorraine, arriva au Nord, sur les frontières de l'Allemagne. L'influence considérable que le puissant ordre de Cluny exerçait en Bourgogne et en France s'étendait également en Lorraine et au Nord. Les évêques de Verdun et de Liège, les monastères de

Saint-Vannes et de Saint-Maximin de Trèves, furent les instruments ardents de cette action bienfaisante aux bords du Rhin. Mais n'était-ce pas trop présumer de la nature humaine que de lui tant demander? Les seigneurs qui avaient juré la *paix de Dieu* ne l'observaient pas toujours; les évêques eux-mêmes qui en avaient pris l'initiative ne renonçaient pas tous à leurs passions et à leur train de seigneurs, à leurs haines et à leurs rivalités politiques. Ce généreux mouvement ne demeura pas pourtant stérile, il rentra seulement dans les limites du possible. Il fallait se contenter d'imposer des intermittences, des jeûnes à l'humeur batailleuse de cette aristocratie militaire. L'abbé de Cluny, Odilon, répandit cette idée plus pratique. Pour la première fois en Aquitaine, en 1041, on proclama la *trêve de Dieu*. « Du mercredi soir au lundi matin, nul ne pourra tirer vengeance de son ennemi. » Ces quatre jours semblaient particulièrement consacrés par la passion, la mort et la résurrection du Christ. « Les jours de grande fête, le carême et l'avent tout entiers sont compris dans cette pacification. Pendant ces deux saintes périodes, il est même interdit de se livrer aux travaux guerriers, tels que construction et réparation de châteaux, exercices militaires, etc. Défense à l'avenir de mutiler, d'emmener captifs les pauvres gens de la campagne, de détruire méchamment les ustensiles de labour et les récoltes. » Toutes ces prescriptions ont pour sanction les excommunications prononcées dans les églises, cloche tintante et les cierges allumés. Voilà la *trêve de Dieu*.

L'alliance de l'empereur Henri III avec le duc d'Aquitaine et son mariage avec la fille de celui-ci, Agnès, ne furent pas étrangers à l'adoption de la trêve en Allemagne. Avant d'aller chercher sa femme, Henri III rassemble un grand nombre d'évêques de l'Allemagne du Sud et du royaume de Bourgogne; et là, après avoir lui-même, dans une sorte de sermon, exhorté les assistants à la mansuétude et à la paix, il termine en annonçant qu'il pardonnait à tous ses ennemis et il exhorte les seigneurs qui l'écoutaient, moitié par menaces, moitié par prières, à faire comme lui. Il était difficile de résister à cet ordre de Dieu, recommandé par un puissant de la terre. Ceux qui étaient présents s'obligèrent, en effet, à la paix et à la concorde. Henri III proclame la *trêve de Dieu* à Trèves, le jour de Noël, pour la Lorraine; et, de là, il rend un édit destiné à la faire respecter en deçà et au delà des Alpes, dans des pays où elle était peu populaire.

La simonie et les mariages ecclésiastiques. — Mouvement monacal et français de réforme. — Malgré ses prétentions et sa puissance, le second prince de la dynastie franconienne ne pouvait, non plus que son contemporain Henri de France, transformer une inspiration heureuse en une institution durable. L'Église elle-même, d'ailleurs, était travaillée, on l'a vu, de deux maladies qui semblaient aussi appeler de plus énergiques remèdes.

C'était par deux voies différentes, quoique parallèles, mais toutes deux également contraires alors à l'intérêt de l'État et à l'esprit du christianisme, que semblait devoir s'achever l'union ou plutôt la pro-

miscuité la plus étrange du sacerdoce et de l'empire, du spirituel et du temporel, de l'Église et de l'État : la *simonie*, nom abhorré dans l'Église, ou la vente des fonctions religieuses comme de vils domaines, et le *nicolaïsme* ou le mariage des prêtres et la débauche des clercs. Depuis que les empereurs allemands surtout avaient fait de l'Église un instrument de règne, sous Henri III, la chapelle impériale, une véritable institution d'État, était devenue comme la pépinière des évêques et des abbés. Les ducs, margraves, comtes y envoyaient leurs cadets pour s'y préparer à entrer dans une si riche Église; et c'était parmi ces fils de famille, assez riches souvent pour payer leurs dignités, mais ayant peu la vocation ecclésiastique, que se recrutait le haut clergé.

Quel moyen tout-puissant de domination politique! Les souverains allemands, pour tenir l'Italie, remplissaient depuis longtemps d'Allemands ou d'Italiens leurs partisans, les évêchés lombards. A Rome, quand ils ne disposaient pas de la papauté en personne, ils arrivaient au même but par l'entremise des barons de Tusculum, maîtres des environs de Rome et leurs dévoués partisans. En un mot, il n'y avait pas d'État où l'Église fût tombée plus complètement à la discrétion de la politique que dans l'empire allemand. En France, où les rois étaient faibles, le choix des évêques dépendait souvent encore du clergé du diocèse, des vassaux de la province et du peuple de la ville, et l'Église y jouissait ainsi d'une certaine indépendance qui ne relevait que de l'anarchie du temps, quoiqu'on voie notre Henri Ier, par exemple, s'en-

tendre avec le comte de Toulouse pour porter un archidiacre de Mende à l'évêché du Puy. Mais en Allemagne et en Italie, les élections canoniques étaient tellement tombées en désuétude, que l'empereur regardait l'investiture comme une source de revenu et que « le clergé allemand, nous dit un historien allemand, soupçonnant à peine la *simonie* d'être une contravention ecclésiastique », tombait par là dans le plus étroit et honteux esclavage.

La seconde infraction aux canons ecclésiastiques dans laquelle tombait alors l'Église, le mariage ou le concubinat des évêques et des prêtres, pouvait avoir de bien autres conséquences encore. Mariés, ceux-ci s'efforçaient déjà d'assurer à leurs femmes et à leurs enfants, dans le droit de famille et de propriété, tous les honneurs et tous les avantages du mariage légitime ou au moins du concubinat romain. Cela ne se passait-il pas ainsi souvent en Italie, en Allemagne et en France? L'évêque du Mans, Sigefroy, en France, et Robert, fils du duc de Normandie Richard Ier, à la fois évêque de Rouen et comte d'Évreux, étaient mariés. La femme d'un évêque avait son nom, *episcopissa*. Tous les évêques de la Lombardie, Allemands pour la plupart, avaient célébré publiquement leur mariage et produisaient leurs femmes en public. Le tout-puissant archevêque de Milan, Héribert, entre autres, avait pour femme une certaine Uxoria, noble, riche, et qui faisait des fondations pieuses. Tel était ce qu'on appelait alors, d'un nom malsonnant dans l'Église, le *nicolaïsme*, qui achevait de réaliser l'adultère de l'État et de l'Église.

Voit-on les conséquences alors possibles de ce fait? Non seulement il avait pour résultat de développer dans l'Église l'ambition temporelle et les habitudes de la vie laïque et guerrière; mais, en favorisant la transmission de père en fils des bénéfices et des fonctions ecclésiastiques, ne préparait-il pas l'hérédité d'un clergé riche, féodal, puissant, ainsi que la constitution, à côté d'une caste militaire, d'une caste sacerdotale; et ces deux castes, assez peu différentes alors l'une de l'autre, n'eussent-elles pas tenu de l'onction divine presque commune à toutes deux, au-dessus des fidèles et même des rois et empereurs, un caractère sacré doublement redoutable? En Allemagne, en Italie, comme dans le reste de la chrétienté, les duchés et les comtés, les fiefs étaient devenus héréditaires. Que serait-ce si les évêques transformaient aussi leurs bénéfices en biens de famille? Un évêque de Bourgogne, Burchard, dans une charte de dotation, ne nomme-t-il pas en toutes lettres sa femme, la comtesse Ermengarde, et son fils Nino? Non contente de placer ses cadets dans l'Église, la noblesse guerrière visait aussi à y caser ses filles ou même à prendre femme près de l'autel afin de participer à ses biens et d'en vivre. L'Église séculière était de connivence. Les évêques, nous dit l'abbé Constantin dans une vie de l'évêque de Metz Adalbéron II, s'étaient d'abord refusés à consacrer prêtres et à recevoir dans le clergé les fils des prêtres; mais, ajoute-t-il, « Adalbéron lui-même, qui mourut en 1005, consacrait tout fils de prêtre qui se présentait, parce que Dieu ne fait point acception des personnes ».

Eh quoi! l'Église n'allait-elle être bientôt qu'un moyen de gouvernement ou une façon de posséder, une fonction politique ou une tenure féodale? Tout l'avenir de la civilisation chrétienne était en jeu. Si, en effet, une sorte de féodalité sacerdotale prenait racine à côté de la noblesse féodale sur le sol européen, si toutes les deux arrivaient à confondre leurs intérêts par mariages et héritages, quel recours, quelle protection trouveraient les serfs, les manants, les petits, contre cette double aristocratie héréditaire conjurée!

La papauté elle-même, devenue à Rome, à plusieurs reprises, un véritable fief dont disposaient de puissants seigneurs voisins, en faveur de leurs parents et même de leurs fils, n'allait-elle pas s'isoler, se localiser, achever de se matérialiser, à son tour, comme le reste de l'Église? Benoît IX, le pape de cette époque, un enfant que son père avait mis, depuis l'âge de douze ans, dans la chaire de Saint-Pierre, ne s'était point marié, il est vrai; mais, dit un de ses successeurs, « voué à la volupté, il vivait plutôt en Épicure qu'en pontife ». Qui pouvait assurer qu'il ne se marierait pas? Il en eut, en effet, l'idée un jour, et c'est ce qui amena sa chute. « Les papes eux-mêmes, dit Bonizo, étaient concubinaires (*concubinarii habebantur*); l'usage semblait abolir l'ancienne loi. Les grands prélats de la chrétienté commençaient à désapprendre le respect pour le pontife souverain. A Mayence, à Brême, à Reims, à Milan, à Tours, à Aquilée, à Ravenne, ils refusaient de lui obéir, comme patriarches ou primats, et quelquefois comme

archichanceliers de l'empire. La primatie de Rome, isolée, démembrée, s'évanouissait au milieu de l'Église politique, féodale et corrompue.

Dans cet abaissement général de l'Église, deux choses pouvaient arriver. Ou l'Église féodale triomphait avec la noblesse féodale et l'emportait sur la royauté, sur l'empire, et alors plus d'universalité dans l'Église! La religion était morcelée comme l'État; le souverain et universel Dieu s'émiettait, se localisait en autant de saints qu'il y avait de basiliques et de chapelles. Il n'y aurait bientôt plus ni religion ni loi; on aboutissait à une sorte de polythéisme chrétien et de localisme féodal. Ou bien l'empereur parvenait à rester le maître incontesté, sans rival, de la féodalité ecclésiastique comme de la noblesse féodale, et, en s'assurant de Rome, il mettait le comble à sa puissance, au spirituel comme au temporel. Maître absolu de l'Église comme de l'État, il commandait à la fois à des légions d'âmes et à des légions d'armées; le pape n'était plus que son chapelain, et les évêques, ses desservants, comme les ducs et les comtes ses féaux. Dans le saint-empire romain germanique surtout, le maître souverain, vrai vicaire de Dieu, *vicarius Dei*, se trouvait empereur dans l'Église féodale et pape dans la féodalité chrétienne, « maître sur terre comme Dieu l'est au Ciel, dit un contemporain, parce que Dieu l'avait fait à son image pour être, parmi les hommes, comme *un second créateur* (*alter conditor*) ».

Déjà, au commencement du XIe siècle, un empereur et un pape, Henri II le Saint et Benoît VIII, avec le bon roi de France, Robert, dans un concile réuni

à Pavie en 1022, avaient interdit formellement à nouveau le mariage des prêtres et l'affranchissement des fils des prêtres même mariés avec des femmes libres. Ils n'avaient pas arrêté le cours des choses; mais l'autorité morale du saint-siège et de l'Église passait aux ordres religieux, aux couvents nouvellement créés ou réformés et aux solitaires que les désordres du temps, par exemple en Italie, rejetaient dans les ermitages. Ils protestaient.

Sans doute les passions humaines, que le plus grand esprit de renoncement ne tue jamais, se mêlaient aussi à ce beau zèle de réforme. Et d'abord, s'il faut en croire Pierre Damien lui-même, dont la simplicité monacale et le lyrisme fougueux n'épargnaient rien, les monastères n'étaient pas tous exempts non plus de la corruption qu'ils reprochaient à l'Église du siècle. C'était l'exception, il faut l'avouer, et la moralité de l'Église régulière était bien supérieure à celle de l'Église séculière; mais d'autres passions humaines introduisaient aussi d'ardentes rivalités entre les cloîtres et les évêchés, entre les moines et les évêques. Les rivalités inspirées par le zèle religieux, par le désir de la domination chez les évêques et de l'indépendance chez les moines, par la convoitise des riches donations et des biens n'étaient pas encore les plus âpres. Depuis que les riches évêchés se remplissaient des fils des seigneurs, et que les fils des petits, des manants et des serfs n'avaient plus que le cloître pour refuge, l'émulation entre les deux Églises prenait le caractère d'une lutte passionnée entre l'aristocratie et la démocratie ecclé-

siastiques; et l'on comprend à quel paroxysme elle pouvait arriver depuis que le pouvoir pastoral souvent acheté et la richesse allaient à la corruption, à la paresse, tandis que la pauvreté et la subordination étaient le prix de l'abnégation et de tous les sacrifices!

Pierre Damien n'était plus le seul à tonner contre le mariage et la simonie dans l'Église, et à attaquer Rome. « Depuis que de nobles barons, dit Bonizo de Sutri, auteur contemporain et témoin oculaire, commandent dans Rome, l'Église est tombée dans la plus profonde décadence. Là aussi les hommes ne vendent pas seulement les cures cardinales, les abbayes, les évêchés avec une audace éhontée, ils élèvent des gens de leur clique dans la chaire de Saint-Pierre et, de la tête, la maladie gagne tous les membres. » — « Plus de discipline! ajoute Didier, abbé du Mont-Cassin, plus tard pape; le peuple vend l'élection, l'épiscopat vend la consécration; pas un élu qui soit pur du mal de simonie; et, comme il n'y a plus de surveillance exercée sur le bas clergé, les diacres, les prêtres prennent femme à la manière des laïcs, et, par testament authentique, font les enfants nés de ces unions les héritiers de leurs bénéfices. Des évêques eux-mêmes n'ont pas honte de cohabiter avec des femmes. Voilà ce qu'on voit même à Rome. »

Scandales de Rome : trois papes. L'empereur Henri III maître de Rome et de la Papauté. — L'exemple de Benoît IX ne confirmait que trop ces paroles. Créature des comtes de Tusculum, ce n'était pas un pape, mais un baron dans la chaire de Saint-Pierre.

Au commencement de l'année 1044, les Romains chassent ce misérable et élisent à sa place un certain Jean, évêque de Sabine, qui paye, selon la coutume, son élection aux Romains et prend le nom de Sylvestre III. Mais Benoît IX revient, rejette son adversaire dans la Sabine, et s'avise de vouloir épouser la fille d'un petit baron, qui l'avait aidé de ses soudoyers dans ses luttes. La chaire de Saint-Pierre elle-même allait être occupée par un prêtre marié! Les admonestations de l'abbé de Grotta-Ferrata empêchent cette monstruosité ecclésiastique. Benoît abandonne alors l'épouse céleste pour suivre sa fiancée terrestre; il cède le 1er mai, pour mille livres d'argent, le pontificat à son parrain, Jean Gratien, qui prend le nom de Grégoire VI.

Le nouveau pape était un prêtre éclairé et vertueux : *magnæ religionis et severitatis.* « Je remercie, lui écrit Pierre Damien, le roi des rois qui vous a élevé au saint-siège. » Des actes pontificaux et des bulles reçus en Allemagne, en Italie, en France, prouvent que le nouveau pape est partout reconnu. Dévoué à ses devoirs, Grégoire VI, se mettant courageusement à l'œuvre, rachète des comtes de Tusculum, pour le peuple romain, le droit d'élection, afin de rendre à la papauté son indépendance, et il relève les églises de Rome, Saint-Pierre et Saint-Paul. « Il s'efforce de tout remettre en état, » dit Raoul Glaber. Mais lorsqu'il veut reprendre les biens de l'Église usurpés et réprimer le brigandage des barons, les partis relèvent la tête; les deux papes que Grégoire avait remplacés, soutenus par leurs partisans, reparaissent. Benoît IX,

ne s'étant décidément pas marié, reprend l'épouse céleste délaissée, dans son château de Tusculum. Sylvestre III rentre au palais du Vatican de vive force, et Grégoire VI ne garde plus guère que Saint-Jean de Latran (1040). On avait trois papes au lieu d'un. Ce fut ce dernier scandale qui remit le sort de l'Église, au moment où elle avait besoin d'une réforme, entre les mains de l'Allemand Henri III.

Élevé par les prêtres et faisant sa société habituelle des chapelains de la cour, homme de foi forte et sincère, persuadé que l'Église, dont il faisait un instrument de gouvernement, ne pouvait lui rendre de services qu'à la condition d'être morale, Henri III tournait sa religion en amour de la domination, en ambition de commander, en passion de se faire obéir. Si le pape ne paraissait pas obéir à son divin maître, pourquoi l'empereur ne remettrait-il pas le pontife dans le droit chemin? Le pape Grégoire VI avait imploré le secours du roi Henri III, qui l'avait reconnu en 1046. Mais la conduite de Grégoire VI, qui tentait d'arracher le saint-siège à la dépendance des comtes impérialistes de Tusculum, ne plaisait pas beaucoup non plus à Henri III. Le siège de Rome, par là, ne s'affranchirait-il pas de la dépendance de l'empire? Henri III, avec son instinct de despote, sentait bien que la réforme de l'Église, prêchée par Cluny et par les moines italiens, pouvait frayer à celle-ci la voie à l'indépendance, et il ne se montrait pas disposé à renoncer à la puissance politique que la soumission de l'Église mettait entre ses mains.

Dans son royaume de Bourgogne, le clergé et le

peuple de Lyon avaient fait choix pour archevêque d'un homme de race bourguignonne, Halinard, grand ami du célèbre abbé des abbés, Odilon de Cluny; et le nouvel élu se refusait à prendre possession de son siège avant d'avoir reçu la confirmation pontificale. Appelé à Spire, il refusait le serment féodal de fidélité au roi Henri, parce que, disait-il, « l'Évangile et la règle de Saint-Benoît le lui défendaient ». Il ne voulait point recevoir uniquement le pouvoir ecclésiastique des mains du pouvoir temporel, il réservait sa fidélité à un autre maître, le Christ ou saint Benoît.

« Quel est cet homme, dit l'évêque de Spire, assez hardi pour braver le roi et oser ce qu'aucun de nous, Allemands, n'a jamais fait. Qu'il jure, ou qu'il renonce à son siège! » Mais les évêques de Metz, de Toul et de Verdun intercèdent pour lui. Il y avait là plus qu'un homme. La force d'opinion, qui avait déjà créé en Bourgogne et en France la *trêve de Dieu*, revendiquait l'indépendance de l'Église; Henri III, aussi habile à céder qu'à entreprendre, consentit à se contenter d'une promesse de fidélité de l'archevêque; première apparition de la querelle des *Investitures* entre l'Église et l'empire allemand! C'était à Rome, au centre de la chrétienté, où trois papes se disputaient le pouvoir, que la question posée entre les deux pouvoirs devait être résolue ou tranchée.

On a voulu trop souvent nous représenter Henri III comme le premier promoteur de la réforme de l'Église ou comme le tout-puissant instrument de l'ordre de Cluny. Et d'abord il y avait bien plus d'opposition que d'entente entre la cour impériale et la direction

clunycienne. L'abbé Odilon déplorait le scandale romain; mais il ne cachait pas son opinion toute favorable à Grégoire VI. Le concile d'Aix-la-Chapelle, tenu en 1046, nous montre bien à nu la politique de Henri III dans l'Église. Ce concile avait à se prononcer sur l'archevêque de Ravennes, Wiger, un Allemand, nommé par l'empereur et repoussé par le pape Grégoire VI, pour son indignité. Ce fut l'occasion pour l'évêque de Liège, Wazo, un partisan de Cluny, d'exprimer franchement ses sentiments. « A toi, empereur, dit-il, nous devons la fidélité; mais au pape nous devons l'obéissance. Nous te répondons, ô roi, des choses temporelles, mais nous répondons au pape des choses qui regardent Dieu. Si Wiger a enfreint les canons ecclésiastiques, ce n'est ni à toi ni à nous, mais au pape, qu'il convient de le juger. »

Mais le souverain prit sa revanche, dans ce même concile, en saisissant l'autorité impériale d'une question où il était sûr d'avoir pour lui la justice et l'opinion. Les évêques des deux rives du Rhin, de la Germanie et de la Gaule, dit Raoul Glaber, furent saisis d'effroi quand le roi prit la parole. « C'est avec le cœur troublé, dit-il, que je m'approche de vous qui tenez la place de Jésus-Christ dans l'Église que Dieu a rachetée avec son sang. Car il a dit à ses disciples, en prenant congé d'eux : « Vous recevez gratuitement « la bénédiction divine, dispensez-la gratuitement. » Eh bien! vous, soyez maudits, parce que, corrompus par l'avarice, vous avez acheté et vendu la grâce divine! Que celui-là donc de vous qui se sent coupable de ce péché se démette, d'après les canons, de

son office; car il est clair que, par cette faute, le monde est en proie au mal, à la disette, à la mortalité et à la guerre, depuis que toutes les dignités de l'Église, de celle du *grand pontife* jusqu'à celle de portier, *omnes gradus a maximo pontifice usque ad ostiarium*, ont été infectées du vice de la simonie. » A cette brusque sortie, les évêques ne savaient que répondre; ils craignaient de perdre leurs sièges mal acquis, et ils avaient bien envie d'implorer le pardon du maître redoutable, mais l'empereur reprit : « Allez en paix, faites un bon usage de ce que vous avez mal acquis, afin que Dieu vous prenne en pitié. » Et Henri III se contenta de promulguer un décret par lequel il interdisait la simonie sous peine des lois de l'Église et s'engageait lui-même à ne la jamais pratiquer.

Cette scène singulière ne trouve son explication que dans la nouvelle expédition de Rome qui suivit de près. Ce puissant monarque traversa les Alpes, en 1046, sollicité, nous dit le chroniqueur de Saint-Gall, par des nécessités d'ordre ecclésiastique : « *Ecclesiastica, ut dicitur, necessitate Romam tractus* ». Le pape Grégoire VI court le premier avec confiance et peut-être simplicité au-devant de Henri III, tandis que les deux autres s'acheminent vers lui plus lentement. Grégoire VI convoque un concile à Sutri; mais le souverain préside l'assemblée, où il y avait plus d'évêques allemands que d'évêques italiens ou bourguignons : un vrai concile d'empire. L'ancien évêque de la Sabine, Sylvestre III, usurpateur du saint-siège, est déposé et condamné à être enfermé toute sa vie

dans un cloître. On ne juge pas à propos de citer à comparaître Benoît IX, créature des comtes de Tusculum, qui avait fait cession de la papauté à Grégoire VI. Celui-ci paraissait le pape le plus légitime; mais il avait refusé la consécration à l'archevêque Wiger de Ravennes, et confirmé l'élection de l'archevêque de Lyon, Halinard. Il était à la tête d'un parti, celui de la réforme, qu'on appelait grégorien. Le concile invite Grégoire VI à lui faire savoir comment il était arrivé à la papauté. En homme sincère, celui-ci avoue qu'il a traité avec Benoît et racheté argent comptant des Tusculans le droit électoral des Romains, pour le salut de l'Église. Les évêques allemands se récrient. « Il ne pouvait sortir rien de bon de la simonie, disent-ils; c'était là une pensée du rusé démon. » Le malheureux Grégoire VI descend de son siège et dépose les insignes de sa dignité; après quoi, au milieu d'une grande émotion, le roi, les évêques et l'armée marchent sur Rome.

Ce ne fut pas seulement de la ville de Rome, mais, on peut le dire, de la papauté elle-même que le roi Henri III s'empara. Le 24 décembre, il réunit dans l'église Saint-Pierre quelques seigneurs et bourgeois de Rome avec les évêques et abbés allemands, italiens et bourguignons qu'il avait amenés, et, après avoir tout préparé aussi par de grandes distributions d'argent, il veut remettre aux Romains et Italiens, parmi lesquels se trouvait le marquis Boniface, le choix du pape. Mais, aussitôt, ces seigneurs, *seniores*, déclarent que Rome avait péché, que la sainte Église des Apôtres avait besoin pour la protéger du bras puissant

du roi; ils proclament Henri III patrice, et, comme il n'y avait point à Rome, disent-ils, un sujet digne du saint-siège, ils lui remettent le choix du pape. Le docile empereur prit l'anneau de patrice, et, séance tenante, désigna un Allemand, l'évêque de Bamberg, l'un de ses plus dévoués chapelains, et, malgré ses résistances feintes ou réelles, le conduisit au siège d'honneur, d'où celui-ci annonça, en effet, à l'assemblée, qu'il prenait le nom de Clément II.

Henri III empereur. — Le jour de Noël, Henri III, à la porte Castelli, prêta le serment de maintenir les lois et coutumes de la ville, et, devant la basilique, le genou en terre, au pied du pape, promit d'être le protecteur de l'Église. Le nouveau pape le consacra solennellement. Revêtu dans la basilique de la tunique et de la dalmatique, du pluvial, coiffé de la mitre, oint au bras droit et au cou, Henri entre dans la vieille église de Constantin, au milieu des chants et des prières; le pape lui passe au doigt l'anneau, symbole de la foi, lui ceint l'épée, symbole de la puissance, et lui met sur la tête la couronne de Charlemagne au cri de : « Gloire, vie et victoire à l'empereur, seigneur des Romains et des Allemands! » Et, comme accessoire, Clément II, selon l'annaliste romain, confère à Henri III le droit de disposer de tous les évêchés à droits régaliens, c'est-à-dire de tous les plus riches de tout l'empire.

Qui pourrait voir là autre chose que la main d'un conquérant et d'un maître, mise sur l'Église et sur Rome même? Ni Charlemagne ni Otton le Grand n'avaient fait pareil acte de puissance. La plupart des

promoteurs de la réforme, l'abbé de Cluny, Odilon, le célèbre évêque de Liège, Wazo, formèrent dès lors, pour l'avenir, un parti grégorien qui regarda toujours comme une violence cette élection. Un concile, réuni à Rome, il est vrai, par Clément II, fait rendre un décret anodin contre la simonie. Mais l'empereur nomme à l'archevêché de Ravennes un Allemand, son chancelier en Italie; à l'évêché de Constance, Théodoric, chancelier dans quelque autre province. Trois archevêques se disputaient en Italie le premier rang après le pape, celui d'Aquilée, patriarche, celui de Milan et celui de Ravennes. Clément II, à l'instigation de Henri III, se prononce en faveur du titulaire allemand de Ravennes contre l'Italien Guido de Milan. Pour le domaine de Rome, Henri III, comme patrice, envoie ses soldats assiéger les châteaux voisins qui résistent au pape; il saisit la tyrannie du patriciat, *tyrannidem patriciatus*, et le droit d'ordonner le principat du pontife comme de créer le pontife lui-même. L'empereur est bien maintenant le vrai vicaire universel de Dieu, *vicarius Dei*. Oint de la sainte huile et consacré clerc, sinon prêtre, dans la basilique romaine, il nomme le pape; le pape lui remet la disposition des évêchés et, pour lui, gouverne l'Église. Henri III a coiffé la mitre, mais il ceint l'épée; il entre dans l'Église, mais elle est sa vassale; il s'assoit volontiers comme un clerc sur son siège de juge, mais il est toujours prêt à monter à cheval; il préside des synodes, mais il est suivi d'une armée d'évêques cuirassés. La politique est son glaive : la religion n'en est que le

fourreau. Ce n'est pas un réformateur, c'est un maître.

Une expédition à Rome se terminait toujours par une reconnaissance dans le midi de l'Italie, disputé entre les princes lombards de Bénévent et de Salerne, les catapans grecs et les aventuriers normands. Mais ces derniers commençaient à y devenir le véritable élément dominant. Depuis le commencement du règne de Henri III, les célèbres fils de Tancrède de Hauteville, Guillaume Bras-de-fer, Drogon et Humfroy, dans la Pouille, avaient fait de la ville de Melfi, bien fortifiée, leur capitale. Guaimar, prince de Salerne, avait investi Drogon, auquel il donna sa fille, du comté de Pouille, comme Rainulf de la ville d'Aversa. Après avoir visité, en bon chrétien, le Mont-Cassin, Henri III convoque à Capoue les différents maîtres du sol. Il fait excommunier le prince et les bourgeois de Bénévent, qui avaient fait des avanies à sa belle-mère; il investit les princes normands de la suzeraineté de cette ville, sur laquelle l'Église de Rome revendiquait d'anciens droits, et il rentre en Allemagne emmenant prisonnier le triste Grégoire VI déposé et un jeune moine du nom d'Hildebrand qui devait être Grégoire VII.

Cette souveraineté sur le monde, que Rome prétendait donner, était plus brillante que solide. Henri avait voulu mettre l'Europe sous son pouvoir. Et cependant, sur sa frontière orientale, la Hongrie se débarrasse de Pierre, successeur d'Étienne, que l'Allemagne lui avait imposé, et rappelle un prince de la race d'Arpad, petit-neveu de saint Étienne, André; sur la frontière de l'ouest, Gottfried le Barbu, duc

de Basse-Lorraine, renoue des intrigues avec le margrave de Hollande, le comte de Flandre et le capétien Henri Ier de France, fils de Robert, qui jure d'aller jusqu'à Aix-la-Chapelle, la ville de Charlemagne, pour donner une leçon à cet empereur couronné à Rome. Henri III somme les ducs de Souabe, de Carinthie et de Bavière restaurés de le suivre contre ses ennemis. Mais Thierry IV, de Hollande, lâche les digues de son territoire devant l'armée impériale. Henri cite plusieurs évêques de Liège qui n'avaient pas suivi l'armée, entre autres Wazo, à comparaître devant son tribunal. Ce prélat, comme prêtre, ne voulait point porter les armes. « Et moi aussi, repartit l'empereur, comme toi je suis prêtre et j'ai été oint de la sainte huile, qui me donne le pouvoir de commander à tous. — Il y a une grande différence, s'écrie alors l'évêque, entre votre onction et la nôtre. Vous avez reçu l'onction pour donner la mort, et moi pour donner la vie. »

Décidé à se venger à tout prix, Henri III eut, l'année suivante, à Ivois, une entrevue avec le roi de France, Henri Ier, qui était toujours derrière les rebelles lorrains; et il détacha d'eux ce prince par quelques promesses que celui-ci lui reprocha plus tard de n'avoir point tenues. Grâce aux marines du roi d'Angleterre, de Danemark et du duc de Saxe, Bernard II, il réduisit Gottfried, qui, abandonné de tout le monde, poursuivi par les vassaux impériaux et par les anathèmes de l'Église, déposa son épée à Aix-la-Chapelle aux pieds de l'empereur, et fut retenu en prison sous la garde de l'évêque de Trèves.

Commencement de restauration de la papauté. — Léon IX et les Normands d'Italie. — Mais le gouvernement de l'Église, surtout, est la cause des embarras de Henri. On a vu l'opposition de Wazo même parmi les évêques allemands. C'est sur le concours du saint-siège aussi que Henri III comptait pour dominer la chrétienté, et c'est à Rome qu'il rencontra bientôt la plus grande résistance. Plus empêché encore que ses prédécesseurs, le pape allemand, Clément II, était presque considéré comme un intrus, un mendiant, à Rome et dans l'Église même, où son élection avait choqué bien des consciences. Un dernier voyage à Rome de l'abbé de Cluny, Odilon, vieillard de quatre-vingt-sept ans, augmentait encore les regrets et les scrupules de Clément. On le voyait abandonner souvent Rome et se retirer au monastère de Saint-Thomas in Aposella, pour y chercher avec inquiétude ce qu'il pouvait faire en faveur de ce saint lieu. Avant de mourir (9 octobre 1047), il avait recommandé de porter ses restes mortels à sa chère et regrettée ville de Bamberg, dont les revenus avaient été sa seule ressource. Les Romains redemandèrent, « comme des esclaves à leurs maîtres et des fils à leur père », « un pape de bonnes mœurs et de bonnes intentions ». L'empereur avait d'abord fixé son choix sur Poppo, Bavarois de naissance, qui mourut vingt-trois jours après son exaltation, et, dit-on, du poison (8 août 1048). Enfin, tous les évêques allemands ayant refusé cette fois ce périlleux honneur, dans une assemblée de grands laïques et ecclésiastiques réunie à Worms (déc. 1048), Henri III désigna Bruno,

évêque de Toul, un de ses parents éloignés, de la famille aussi des anciens ducs de Haute-Lorraine, prêtre vertueux, élevé et nourri sous l'influence de Cluny, qui avait récemment, dans les affaires de Lorraine, ménagé l'entrevue des souverains de France et d'Allemagne. Ce fut lui qui commença la restauration morale de la papauté.

L'évêque Bruno, ne voulant pas tenir seulement son siège de l'empereur, avait mis pour condition à son acceptation que le peuple et le clergé romains fussent consultés. En habit de pèlerin, il traversa les Alpes et s'arrêta aux portes de Rome pour traiter avec les curés cardinaux et les Romains. Cette condescendance lui assura le bon vouloir du clergé et les acclamations du peuple, le jour de son exaltation (12 février 1049). C'était un homme de belle prestance sous sa blonde chevelure, ayant presque autant d'habileté que de vertu, quoique parfois hésitant et faible, parlant toutes les langues des peuples auxquels il s'adressait. Il tenait du moine et de l'homme d'État et il avait toutes les qualités de l'un et de l'autre, la souplesse voulue pour suffire à la tâche du moment. On reconnut de suite les prédilections de Léon IX pour la réformation de l'Église régulière. Il soustrait maints monastères à l'autorité des évêques du ressort ou à la domination du pouvoir temporel. L'abbaye de Cluny ne relèvera plus d'aucune puissance impériale, royale ou ducale, archiépiscopale ou épiscopale. Ses moines auront le droit exclusi- d'élire leur abbé, et l'abbé élu aura le droit de choisir l'évêque qui le consacre. Un premier con-

cile est réuni à Rome. Léon IX aurait voulu le rendre universel. Il n'y eut guère que les deux archevêques de Lyon et de Trèves avec des évêques italiens. Ce peu d'empressement lui enseigne la prudence. Il réserve ses excommunications aux seuls prêtres coupables de simonie, et épargne ceux qui avaient été consacrés par les premiers. Les premières résolutions de Léon IX contre la cohabitation des prêtres avec les femmes sont empreintes de la même timidité.

Ce n'était point de Rome, déconsidérée par des scandales, que le nouveau pape pouvait réformer l'Église. Il prend donc la résolution de parcourir la chrétienté. Son pontificat est comme une tournée pastorale en Europe. On le trouve partout, du mont Gargano à Cologne et de Bamberg à Reims. Il prêche, il tient synode, il consacre des églises, il bénit, il porte des reliques, il officie, il juge. Comme l'empereur qui est toujours en mouvement dans l'empire, il est, lui, partout présent dans l'Église. Il tient à Reims et à Mayence deux conciles qui nous laissent bien juger déjà de la position délicate des deux puissances en face l'une de l'autre.

En France, Léon IX avait fort habilement rattaché la réunion du concile de Reims et sa visite à la consécration d'une église destinée à contenir les reliques de saint Rémy. La levée et la translation de ces reliques, qui précédèrent l'ouverture du concile, portèrent au comble l'enthousiasme des pèlerins arrivés en masse. Léon IX pouvait à peine percer la foule à son arrivée (1er octobre 1049) et, ensuite, sortir de chez

lui. On fut obligé d'introduire la châsse du saint par une fenêtre de la nouvelle basilique, afin de la faire arriver au maître autel. Alors seulement le pape put consacrer la nouvelle sépulture du saint, bénir la foule. Le concile ouvert, sous la présidence du pape, le 3 octobre, après que les archevêques de Trèves, de Lyon et de Besançon eurent juré de n'avoir ni pratiqué ni souffert la simonie, on déféra le même serment à l'archevêque de Reims; celui-ci demanda à se confesser au pape. L'évêque de Langres, celui de Nevers furent tous deux condamnés. Le concile renouvela ensuite les canons relatifs à l'élection des évêques par le clergé et par le peuple, qui se pratiquait plus en France qu'ailleurs, ainsi que d'autres règles de discipline ecclésiastique.

Il semble que le pape ait osé beaucoup moins en Allemagne, au concile de Mayence, en présence de l'empereur, qui aimait bien être le maître chez lui. Un seul évêque, celui de Spire, fut accusé d'impureté, et en appela — ce qui était au moins singulier pour un évêque — à l'épreuve du duel judiciaire; il fut condamné. Le pape ne souffla mot de la liberté des élections épiscopales, qui étaient toutes alors en Allemagne en la main de l'empereur. Mais déjà, sur certains points, on pressent des désaccords et une sorte de lutte sourde. Sous l'archevêque Adalbert, de Brême, les missions du Nord avaient repris; les évêchés de Mecklembourg, d'Altenbourg et de Razebourg se relevaient avec des prêtres irlandais et danois. Henri III rêvait de faire de Brême, pour Adalbert, une sorte de patriarcat du Nord. Léon IX donne

seulement à celui-ci le pallium pour qu'il puisse agir, comme le célèbre Boniface l'avait fait en Germanie, dans les contrées scandinaves.

C'est en Italie surtout que Léon IX relève le saint-siège. De retour à Rome, il reprend les domaines de l'Église usurpés par des brigands, dans les marches de Spolète et de Camerino, sinon dans la Sabine, le nid des Crescentiens. Les bourgeois de la ville de Bénévent lui prêtent hommage pour ce duché, menacé par les Normands. L'archevêque de Ravennes, l'Allemand Humfried, qui cherchait à opposer son autorité en Italie à celle du pape, est obligé de se soumettre à celui-ci, en implorant son pardon à genoux. Léon IX termine la vieille querelle de suprématie entre le patriarche vénitien de Grado et celui d'Aquilée sur la Vénétie et l'Istrie, en faveur du premier.

Des clercs ardents pour la réforme, un Étienne de Bourgogne, le moine Hildebrand, bouclier du saint-siège, dit déjà Pierre Damien, un Humbert, Français, cardinal-évêque de Sylva-Candida, plus tard aussi un ardent ouvrier de la réforme, et enfin un Lorrain, frère même de Gottfried le Barbu prisonnier, l'abbé Frédéric, entouraient le pontife. L'influence bourguignonne, française et clunycienne montait à Rome. L'autorité relevée du pontife semble au moins égaler déjà celle de l'empereur.

Le comte Baudoin de Flandre, sur la frontière française du nord-ouest, s'agrandit de la province de Hainaut, malgré le Lorrain Gottfried le Barbu, délivré sur le conseil peut-être du pape. En Hongrie le pape Léon IX, faisant office de père des fidèles, offre sa

médiation à l'empereur Henri III et au roi André, et envoie en avant, sur les frontières hongroises, le célèbre abbé Hugues de Cluny, fidèle au rôle pacificateur de son ordre. Henri III, jaloux de son autorité, veut combattre. Son armée descend, en 1051, les deux rives du Danube, avec une flotte, mais arrive affamée en pays hongrois, au milieu de champs ravagés à dessein et parcourus par des cavaliers ennemis qui enlevaient tous les traînards. L'empereur, de cette expédition, ne recueille « ni honneur ni profit ». Lorsqu'il convoque ses vassaux à Aix-la-Chapelle pour leur faire prêter serment à son fils âgé de trois ans et couronné comme son successeur, ceux-ci ajoutent cette restriction significative : « S'il devient un roi juste. » Gottfried le Barbu, sollicité par son frère, le cardinal Frédéric, va en Italie épouser Béatrice, la veuve du plus puissant feudataire du pays, le marquis de Toscane, sa parente, et fait prévoir à l'empereur de nouvelles difficultés en unissant Rome et Florence.

Mais, tandis que la puissance de l'empire baisse, monte celle de la papauté. En Italie, Léon IX, désireux d'étendre le pouvoir temporel du saint-siège, fait abandon à l'empereur des droits, biens et immunités de l'évêché de Bamberg, pour obtenir de lui les moyens de reprendre sur les conquérants normands du Midi le territoire bénéventin. Il y avait sans doute une certaine contradiction à voir le premier pape réformateur se mettre en personne à la tête d'une petite armée, pour revendiquer un territoire. L'empereur, voyant l'expédition avec peu de

bon vouloir, n'envoya que 700 Allemands. Léon IX joignit aux Allemands des barons romains et des gens du pays, et avec 4000 hommes qu'il commandait en personne, plusieurs cardinaux, évêques et abbés italiens, il s'établit dans Civitella. Le jeune Robert, plus tard célèbre sous le nom de Guiscard, vint trouver là ce conquérant nouveau. La rencontre fut étrange, comme l'entreprise elle-même. Les Normands n'étaient pas très aises d'avoir affaire à l'empire et à l'Église. Ils offrirent de prêter serment de fidélité au pape. Le cardinal lorrain, Frédéric, fit repousser leur prière. Du haut des murailles, le pape accorda à ses soldats le pardon de leurs péchés. A Civitella, les Normands, jouant très bien de la lance sur leurs chevaux, firent fuir d'abord les Italiens; en face des Allemands, ils eurent plus à faire et furent plusieurs fois culbutés; mais, après un rude combat, ils les tuèrent jusqu'au dernier. Un chroniqueur allemand du temps a vu dans la défaite du pape une punition de son entreprise guerrière. « Le Dieu tout-puissant a laissé arriver ce malheur, dit-il, peut-être en punition de la faute qu'avait faite un si grand pape de se mêler aux affaires temporelles au lieu de se renfermer dans sa sainte mission. » Léon IX ne paya cependant point son imprudence trop cher.

Les Normands ne demandaient qu'à faire un accommodement. Leur chef, entré à Civitella, se jeta aux pieds du pape, implora l'absolution, et conduisit avec respect le chef de l'Église à Bénévent, où il le garda honorablement comme un otage pour obtenir

de lui l'investiture de la Pouille, de la Calabre et des pays qu'il pourrait conquérir encore dans la Sicile. Vaincu, prisonnier et presque mourant, Léon recevait des témoignages non équivoques de l'élévation de sa puissance morale et de la considération des hommes. Tandis qu'il songe sans doute à réparer sa défaite et écrit aux empereurs d'Occident et d'Orient pour implorer leur secours, les évêques chrétiens d'Afrique lui demandent de leur désigner la métropole à laquelle ils devaient obéir depuis la destruction de Carthage; au milieu des négociations si diverses dont il poursuivait ardemment l'issue, il rappelle au patriarche Cerularius, qui décida le schisme grec, que la juridiction sur les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie lui est réservée à lui seul, et que, seul, il porte le titre d'*universel*. Il pardonne à ses vainqueurs, les accepte comme vassaux du saint-siège, et s'en revient mourant, mais indompté, de Bénévent à Rome, au tombeau des apôtres, où ses derniers moments édifient les fidèles et dévoués compagnons de ses labeurs (1054).

L'empereur Henri III fait encore acte de puissance en désignant pour succéder à Léon IX l'évêque d'Æichstædt, Gebhardt, depuis quelque temps le plus intime de ses conseillers. Mais il s'engage à restituer ce qui appartenait au saint-siège pour lui assurer des garanties d'indépendance. Le quatrième évêque allemand arrive le 13 avril 1055 à Rome sous le nom de Victor II; l'empereur le suit de près en Italie, mais sent déjà quelque résistance. En Lombardie, le 20 avril, dans les plaines de Roncaglia, pour la pre-

mière fois peut-être, l'empereur convoque ses vassaux italiens. Gottfried le Barbu fait présenter ses excuses, mais sort furtivement d'Italie pour passer en Lorraine. Son frère, Frédéric, le cardinal, se met en sûreté au Mont-Cassin. Le nouveau pape réunit avec Henri III un synode, le 4 juin, à Florence, pour l'appuyer de son autorité. Après la fuite de son mari Gottfried et de son beau-frère, la marquise de Toscane, Béatrice, est retenue durement en otage avec ses enfants. Mais l'empereur est obligé de céder au pape, sa vie durant, Spolète et Camerino, en dédommagement de Bénévent.

De mauvaises nouvelles le rappellent encore une fois en Allemagne. En mai 1056, il s'abouche, à Ivois, avec le roi de France, Henri Ier, pour assurer sa frontière. Henri Ier redemande, selon les promesses précédentes, la Lorraine française. On échange d'aigres paroles. Fidèle aux coutumes barbares de son pays, le roi germain propose un combat singulier à son compétiteur. Le roi français, Henri Ier, lui tourne le dos et rompt la conférence. Découragé de ce côté, Henri III apaise Gottfried le Barbu en lui rendant sa femme Béatrice. Depuis son retour d'Italie, Henri était malade. Il mande son ancien évêque et conseiller, le pape Victor II, pour mourir entre ses bras et lui recommander sa femme et son fils, auxquels il laissait, en effet, le 5 octobre 1046, le plus lourd héritage.

V

Grégoire VII. — Le sacerdoce et l'empire.

Après le puissant empereur franconien Henri III, apparaît au milieu du XIe siècle Grégoire VII, comme on avait vu Sylvestre II suivre de près, au siècle précédent, Otton le Grand. Les empereurs et les papes sont les personnages principaux du grand mystère de ce moyen âge ecclésiastique dont les principales scènes se jouent en Italie et en Allemagne.

C'est à la faveur de la minorité de Henri IV que le saint-siège parvient à se relever en Italie, grâce au génie d'un moine déjà célèbre, Hildebrand, et à l'énergie de plusieurs papes, élus sous l'influence du prince lorrain Gottfried le Barbu et de sa femme, la comtesse de Toscane Béatrice, qui conçurent les premiers la pensée de faire servir leur puissance au relèvement et à l'indépendance de l'Italie et de l'Église. Le premier des papes qui y contribua le plus après la mort de Victor II et d'Étienne IX, frère même de Gottfried, auteur de son mariage avec Béatrice, ce fut Nicolas II (1058).

Quelques barons romains envahissaient déjà de

nuit la ville éternelle pour faire pape un des leurs, quand le moine Hildebrand et les cardinaux de la réforme, Damien d'Ostie et les autres, à Sienne, élisent Gérard, un Bourguignon, évêque de Florence. Guibert, chancelier du royaume d'Italie, dans un concile d'évêques, déclare illégitime l'élu des barons. Le marquis toscan marche sur Rome, et, moitié par force, moitié par argent, fait introniser à Latran, comme pape légitime de la réforme, son évêque toscan sous le nom de Nicolas II, en l'honneur du puissant pape qui, du temps des fils de Charlemagne, avait le premier relevé le saint-siège en face de l'empire affaibli.

Décret d'élection pontificale de Nicolas II. — Si l'on veut voir le manifeste du parti grégorien, on n'a qu'à lire le traité *contra simoniacos* du cardinal-évêque de Sylva-Candida, le Lorrain Humbert. Toutes les conséquences de la simonie, il les dénonce, pour l'Italie surtout. L'Église italienne est appauvrie et corrompue, ses biens tombent entre les mains des étrangers, des Allemands : tels sont les résultats des élections qui ont fait passer l'épiscopat de la puissance du pape ou des métropolitains sous celle de l'empereur. Les auteurs du mal, il les nomme; ce sont les Ottons et Henri II le Saint! Sous prétexte de protéger l'Église, ils l'ont asservie. Le cardinal Humbert ne craint pas d'exhorter les princes temporels et les laïques fidèles à commencer le combat pour la liberté et pour l'honneur de l'Église, leur mère. C'est en réformant l'Église qu'il veut relever la chrétienté. La lutte commence.

Trois moines, un Anselme da Baggio, un Ariald et

un Landolph, Italiens, disciples de l'école française de Cluny, soulèvent en Lombardie les écoliers et le populaire, tous ceux qu'on traita bientôt de *patarini* ou *pannosi*, contre les prêtres mariés, « ces esclaves des femmes, ces amorces de Satan, poison des âmes, glaives des cœurs, huppes, chouettes, louves, sangsues insatiables ». L'archevêque de Milan, Guido de Velate, nommé par l'empereur Henri III, s'appuyant sur une permission de mariage accordée à son diocèse par saint Ambroise, fait condamner par un concile d'évêques lombards les chefs du peuple, et appelle ses capitaines et vassaux pour lui prêter main forte. Au milieu de cette effervescence, Nicolas II convoque un concile (avril 1059) à Rome, pour donner une règle fixe à l'élection pontificale, seule condition vraie d'indépendance pour le saint-siège. L'archevêque de Milan et les évêques lombards faisaient difficulté de s'y rendre. Le tribun de la réforme, Pierre Damien, et Anselme da Baggio, l'agitateur lombard, arrivent à Milan. Pierre Damien prend la présidence du chapitre; les évêques lombards murmurent contre l'usurpation de l'envoyé de saint Pierre. Damien sort, parle au peuple de l'unité, de la pureté de l'Église; et, bientôt, acclamé par tous, il entraîne à Rome, bon gré mal gré, l'archevêque Guido de Velate et ses suffragants lombards, « ces taureaux revêches, *cervicosos tauros longobardos* ». L'arrivée des Lombards avec les autres évêques italiens, bourguignons et français, porte le nombre des prélats présents à cent treize. Pas un seul évêque de Germanie.

Jusqu'alors, l'élection pontificale avait appartenu

tantôt au clergé et au peuple romain, tantôt aux empereurs allemands et surtout aux factions des barons romains. Par le nouveau décret de Nicolas, « désormais, après la mort du pape, les cardinaux (évêques, prêtres et diacres) se réuniraient avant *tous autres* pour procéder à l'élection, sauf l'hommage et le respect dus au présent roi Henri, futur empereur, avec l'aide de Dieu, et à ses successeurs, s'ils obtenaient personnellement du saint-siège le même droit. Les *autres* (c'est-à-dire le clergé et le peuple) n'auraient part à l'élection qu'après les premiers. Le pape devait être choisi dans le clergé romain, et, au cas où il ne se trouverait pas dans son sein un clerc digne de cet honneur, dans les autres églises. Si les menées des gens malintentionnés rendaient impossible à Rome une élection pure de toute corruption, les cardinaux, en quelque petit nombre qu'ils fussent, auraient le droit de se réunir en un autre lieu, en s'entendant avec ledit roi; et, le choix fait, le nouvel élu, pour jouir de la toute-puissance, n'aurait pas besoin d'être intronisé à Rome. » En ménageant l'empire et Rome, le décret assurait l'indépendance du saint-siège contre les abus de l'Empire et les factions romaines; la constitution de ce Sénat électif, de ce corps aristocratique, nommé par le saint-père pour soutenir et pour perpétuer son autorité monarchique dans l'Église, était toute une révolution. Quatre-vingt-treize évêques l'approuvèrent de leur signature après les cardinaux; Hildebrand signa le premier; un seul évêque d'empire, celui de Besançon, un Bourguignon, signa avec les Italiens et les Français.

Les autres canons préparent déjà la réforme, par la défense aux laïques d'entendre la messe des prêtres mariés ou concubinaires et par l'excommunication des laïques, inféodateurs d'églises et détenteurs des biens ecclésiastiques, ou des clercs qui portent les armes. L'obligation, imposée aux chanoines et aux prêtres d'une même église, de vivre, de manger, de dormir en commun, sans rien posséder en propre, et l'interdiction aux moines et aux religieuses de revenir sur le sacrifice de leur personne ou de leurs biens, ferment toute porte ouverte à l'Église sur le monde. Enfin la condamnation de la doctrine d'un Français, Bérenger, qui avait voulu expliquer le mystère de l'Eucharistie, et l'affirmation nette et claire que, dans la Communion, le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ étaient touchés et distribués par les mains du prêtre, font déjà du prêtre une sorte de médiateur entre la terre et le ciel, au moment où la condamnation de la simonie et du mariage le dégage des liens charnels de la société politique et civile.

Le synode tenu quelques mois après par le pape, à Melfi, la capitale des Normands, en Apulie, donne des défenseurs, des soldats à la papauté soustraite à la prédominance de la cour allemande. Au midi, le monastère du Mont-Cassin était devenu, par sa richesse et son influence, une puissance politique en même temps que religieuse sous son nouvel abbé, Didier. Normands et autres, les petits dynastes du midi de la Péninsule avaient besoin d'une consécration morale pour leurs conquêtes contestées; et un appui matériel était nécessaire au pouvoir religieux du

saint-siège. L'adresse monacale de l'abbé Didier et la finesse normande établissent cet accord utile au saint-siège et aux nouveaux conquérants du midi de l'Italie. Robert Guiscard, le plus hardi et le plus heureux des fils de Tancrède de Hauteville, prête à Melfi, entre les mains du pape, un double serment de vassalité. En retour de l'investiture du duché d'Apulie, de Calabre et de tous les pays qu'il pourrait conquérir en Sicile, il s'engage à acquitter un tribut de douze deniers par tête de bœuf, et à aider le pape et ses successeurs, élus canoniquement, à garder avec sécurité et avec honneur le saint-siège romain, la terre de saint Pierre contre toute attaque extérieure. Richard de Capoue et Landolph de Bénévent prêtent le même serment. Appuyée déjà sur les princes de Toscane, la papauté peut compter sur ceux du Midi. L'opposition contre l'empire allemand était organisée.

Le schisme de Cadalous et d'Alexandre II. — Rarement le choix d'un pape excita des passions aussi vives qu'après la mort de Nicolas II. L'autorité du saint-siège, son indépendance dans l'empire, la réforme de l'Église, étaient en jeu. Le baron romain Gérard de Galeria, les comtes de Tusculum, d'autres nobles des environs, quelques princes romains mêmes, le chancelier d'Italie Guibert avec des évêques lombards, et un cardinal, Hugues le Blanc, se hâtent d'envoyer une ambassade à l'impératrice Agnès et au jeune Henri IV, pour offrir à ce dernier les insignes du patriciat et s'entendre directement avec la cour pour l'élection, en haine des nouveautés de Nicolas II.

Si l'on voulait sauver la réforme, il fallait se hâter. Ce fut le premier acte de vigueur que fit ostensiblement le moine Hildebrand, nommé archidiacre sous le pontificat précédent. Le 1er octobre, après trois mois d'attente, il rassemble le collège des cardinaux, selon le décret de Nicolas II, et lui fait nommer Anselme da Baggio, l'agitateur lombard, l'ami et le protégé du duc de Toscane. Celui-ci prend le nom belliqueux d'Alexandre II, et le Normand Richard de Capoue, dont l'abbé du Mont-Cassin avait ménagé l'arrivée, se trouve là, à point, pour l'introniser. La réponse au défi ne se fit pas attendre. Dans le concile convoqué par l'impératrice Agnès, à Bâle, les Lombards et les Romains opposants présentent au jeune Henri IV les insignes du patriciat. Un certain Cadalous, évêque et comte de Parme, ami du chancelier Guibert, « aussi riche d'écus que pauvre en vertus », répand l'argent parmi les familiers de l'impératrice et les évêques réunis, et, au mépris du décret de Nicolas II, il est élu sous le nom de Honorius II.

La personne d'Alexandre II l'emportait de beaucoup, en considération, sur celle de Cadalous. On se divisa cependant. Avec le premier étaient Hildebrand, Pierre Damien et les moines de Cluny, le duc Gottfried de Toscane, le peuple même de Rome et de Lombardie et les Normands du Midi; avec le second, les barons romains, les évêques, les simoniaques, les prêtres mariés et les nobles leurs amis, leurs parents, leurs alliés en Lombardie, enfin la cour allemande. Plus de six mois après son élection, Cadalous passe les Alpes au printemps, avec une armée lombarde

de soldats, d'évêques et de prêtres, arrive à Rome, et, dans le champ de Néron, rallie quelques barons romains. Mais l'archidiacre Hildebrand, toujours présent partout, se met à la tête des moines enfroqués et calebassiers qui portaient devant eux les images et sonnaient la charge, et il entraîne le peuple hors de la ville pour livrer bataille. Les porte-besace et les calebassiers sont vaincus. Cent restent sur la place. Cadalous pénètre dans la cité Léonine et s'empare des abords de Saint-Pierre. Mais lorsqu'il veut s'y faire consacrer, l'indomptable Hildebrand revient avec de l'argent et des soldats et chasse l'intrus et les siens dans la campagne. Qui terminerait le schisme?

Le marquis de Toscane, le plus puissant des princes italiens, après s'être entendu en Allemagne avec la reine mère et avec l'archevêque de Cologne, Hanno, se dirige aussi sur Rome avec une armée féodale sérieuse. Il fait déposer les armes à ces singuliers belligérants et leur impose, à Cadalous de s'en retourner à Parme, à Alexandre II de se retirer à Lucques, pour attendre, dans leur évêché, la décision que dicterait l'intérêt de l'empire et de la papauté. Un synode de prélats allemands et italiens, préparé par Hanno et par Gottfried, s'ouvre à Augsbourg (octobre 1062). Les partisans de l'empereur réclament pour lui le droit à l'élection; l'Église se défend d'avoir voulu attenter à l'honneur du roi Henri. Enfin le décret de Nicolas, qui mettait l'élection entre les mains des cardinaux, est reconnu par les évêques avec les réserves faites en faveur du jeune roi. L'archevêque Hanno, véritable homme d'Église par la rigidité de son caractère,

partisan des réformes, reconnaît la régularité de l'élection et, avec le duc de Tosance, ramène Alexandre II à Rome, livre encore bataille dans la ville à Cadalous et réunit à Mantoue, à la Pentecôte de 1064, le concile auquel le synode d'Augsbourg avait remis la conclusion de l'affaire du schisme.

Les deux prétendants à la papauté sont sommés de comparaître. Alexandre II sort de Rome et, entouré de moines, entre hardiment dans Mantoue. Cadalous, avec une garde, s'arrête à Aqua-Nigra et refuse d'entrer dans la ville. Hanno mène la délibération. Il demande à Alexandre II s'il n'était point arrivé au pontificat par simonie et si, pour s'y maintenir, il n'avait pas fait avec les Normands de la Pouille une alliance en trahison de l'empire. Le pape se purge par serment de la première accusation. Le fait même de sa présence à Mantoue était pour le second point une reconnaissance des droits de l'empire. Les partisans de Cadalous essayent de troubler le concile; ils se précipitent, l'épée à la main, dans l'église, avec de grands cris; Gottfried et Béatrice arrivent à temps; le concile lance l'anathème contre Cadalous et proclame à nouveau Alexandre II. Les évêques de Lombardie, l'archevêque Guido de Milan en tête, se précipitent eux-mêmes aux pieds d'Alexandre II, quitte à retomber bientôt dans leurs premiers errements; et Cadalous, réduit au plus triste équipage, végète désormais comme évêque à Parme. Il était naturel que, sous Alexandre II, arrivât tout à fait au pouvoir dans Rome celui qui l'avait fait pape.

Le moine Hildebrand. Faiblesse de Henri IV. —

Né, vers 1022 probablement, à Soana, en Toscane, fils d'un propriétaire ou métayer d'un petit bien de campagne, Hildebrand avait été appelé de bonne heure par un sien oncle au couvent de Sainte-Marie sur le mont Aventin, où il avait pour père et pour mère spirituels, en vrai moine, ainsi qu'il le disait plus tard, saint Pierre et sainte Marie. C'est de cette colline autrefois démocratique de l'Aventin, alors la partie la plus animée de Rome, que ce jeune homme avait embrassé le monde dans ses projets. Le couvent fréquenté et prospère qui s'y élevait était en communauté d'idées et en relations fréquentes avec l'ordre français, alors tout-puissant, de Cluny.

Quand Hildebrand prit les ordres inférieurs, vers vingt ans, « un peu contre son gré », dit-il plus tard, le saint-siège était affligé par le schisme célèbre des trois papes, et si l'empire allemand avait été assez puissant avec Henri III pour mettre fin à ce scandale, c'était pour asservir l'Église. Cette dégradation de l'Église avait sensiblement frappé le jeune moine entré à Cluny après la mort de Grégoire VI. Il s'y plaisait dans les austérités et la retraite. Homme de foi, jeûnant comme pas un, sans approfondir les questions de haute théologie qui n'étaient point de son domaine, il atteignait, en prêchant sur l'enfer, à des imaginations qui annoncent celle de Dante. Quand Léon IX le ramena à Rome, né aussi pour l'action et pour les affaires, sachant parler surtout quand il fallait persuader, entraîner ou combattre, chargé d'abord, comme sous-diacre, de l'administration des fonds de l'Église de Rome, de la curie

ruinée, il s'acquitta à merveille de ces fonctions; et, traitant même avec un juif converti, il trouva le moyen de faire vivre Léon IX à Rome, malgré l'aliénation ou l'usurpation d'une partie du patrimoine de l'Église. Des finances, le sous-diacre passe à la politique et à la diplomatie. Il n'a pas seulement la plus grande part à l'élection de Nicolas II; il ouvre à son pape les portes de Rome avec ses écus, tandis que Gottfried les forçait avec son épée.

De sa personne, Hildebrand était petit, chétif et d'une voix maigre, comme d'une petite naissance, sans dignité importante dans l'Église; mais quelle activité, quelle passion, quel feu! Dans la faveur d'un pape, il s'en empare, il le pousse, l'entraîne. Mal vu par un autre, il lui impose ses services, au moins d'argent; au besoin, il lui résiste de toutes ses forces pour l'honneur de l'Église. L'indépendance, la puissance de l'Église, voilà son but; la guerre au concubinat et à la simonie, voilà son moyen. A la mort de Nicolas II, il précipite l'élection d'Alexandre. Il se jette, dans la mêlée, contre la créature de la cour allemande; c'est un agitateur. La discorde, le sang versé troublent les plus intrépides. Ce successeur du Christ vient-il donc apporter la guerre et non la paix? Le mystique Pierre Damien cherche à intervenir avec les modérés. Mais est-ce qu'il ne faut pas un fléau pour corriger le monde et la société? Hildebrand gourmande vertement ces tièdes. Pierre Damien, au plus fort de la lutte, donne sa démission d'évêque d'Ostie, pour se retirer dans un monastère, et il écrit « au fils très chéri de l'Église romaine, au fléau

Assur, à Hildebrand ». « Peut-être, lui dit-il, ce tyran flatteur qui s'est toujours apitoyé sur moi avec la compassion d'un Néron, qui m'a aiguillonné en me donnant des soufflets, qui m'a caressé avec des services d'aigle, dira de moi : Voyez, il cherche un coin pour se retirer, et, sous prétexte de mortification et de pénitence, il s'efforce de quitter Rome et désire la fraîcheur de l'ombre pendant que les autres se précipitent dans le combat. — Mais moi, je répondrai à mon saint Satan ce que les enfants de Ruben et de Gad répliquèrent à Moïse : Nous marchons au combat ceints et armés devant les fils d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons conduits dans leur demeure. » Néanmoins, le grand mystique Damien cède à ce grand politique. Il écrit au pape et à Hildebrand, « au pape et à l'archidiacre »; mais il est plus l'esclave d'Hildebrand, *servus*, il le dit lui-même, que celui de Dieu même et de saint Pierre.

Rome, sous Nicolas II et Hildebrand, était, en effet, déjà plus puissante. Le palais de Latran ne désemplissait pas d'ambassadeurs des rois et des nations, et surtout d'évêques, de chefs d'ordre qui venaient traiter des grandes affaires de la chrétienté. On se figure difficilement quelle force d'opinion le saint-siège exerçait sur le monde en se rattachant tous les grands ordres, tous les monastères, autant alors de foyers innombrables d'intelligence et d'ambition, sans cesse en communication entre eux et avec Rome par messagers continus. Quel personnage ne courbait déjà la tête sous la main d'Hildebrand? L'impératrice Agnès, dégoûtée du monde, vient à

Rome prendre le voile dans l'église même où elle avait été couronnée impératrice avec le puissant Henri III; elle reçoit le voile des mains pontificales, et Hildebrand fera d'elle plus d'une fois, dans le royaume de Henri IV, l'instrument de sa puissante volonté. Hugues le Blanc, célèbre par ses palinodies, tantôt fulminant contre les simoniaques et tantôt vendant les biens ecclésiastiques, longtemps partisan de Cadalous, fait amende honorable à Rome. Les femmes, puissantes encore en Italie comme toujours, étaient surtout les servantes dévouées de ce gouvernement d'Église. Après la mort de Gottfried le Barbu (1069), sa veuve, Béatrice, marie, pour conserver la Lorraine et la Toscane, le fils du premier lit de son second mari, Gottfried le Bossu, avec la fille de son premier lit, la célèbre Mathilde, « la grande comtesse », l'amie dévouée d'Hildebrand, qui sera la protectrice toute-puissante du saint-siège, une véritable « Deborah », et fera la force de Rome, comme, à une autre époque, Théodora et Marozie en avaient fait la honte et la faiblesse.

Sur le terrain de la simonie et du célibat ecclésiastique surtout, Hildebrand est déjà le maître en Italie. A Florence, un certain clerc de Pavie, fait évêque de la ville par Henri IV, avait payé sa nomination 3000 livres. Aussitôt les moines soulèvent le peuple contre cet évêque qui avait acheté sa dignité et qui était accepté cependant par le clergé séculier. On s'injurie, on se bat. Un moine, pour en finir, propose, pour prouver ses accusations contre l'évêque, de subir l'épreuve du feu. Le peuple l'acclame pour

avoir un spectacle et une solution. Revêtu de ses vêtements sacerdotaux et la croix à la main, le moine passe, en effet, entre deux bûchers disposés exprès, auxquels les moines eux-mêmes mettent le feu; et il sort sain et sauf de l'épreuve : ce qui lui vaut le nom de Pierre Ignée et précipite l'évêque simoniaque dans un couvent. Les moyens employés par la faction réformiste en Lombardie étaient moins mystiques. Après la chute de Cadalous, un certain Herlembald, revenu d'un pèlerinage pieux à Jérusalem, choisi par le peuple de Milan pour capitaine, avec sa barbe longue, ses yeux d'aigle, muni d'une bulle et d'une bannière pontificales, comme un zélateur ou un chevalier de l'Église, chasse l'archevêque Guido de Vélate et ses clercs mariés de Milan, fait élire de haute lutte par les abbés, les moines et le peuple, comme archevêque, avec l'assentiment du pape et sans l'agrément de l'Empire, un jeune moine selon son cœur.

Mais, dans la politique pure même, Rome devient toute-puissante. Elle efface les rois. La minorité du roi de France Philippe Ier, successeur de Henri Ier, ne lui est pas moins favorable. Il semble que son influence, surtout au milieu des troubles et de l'anarchie qui désolaient l'Europe, dirige les seules tentatives guerrières importantes ou chrétiennes de ce temps. Emules des Normands, conquérants du midi de l'Italie, c'est alors que des seigneurs français passent les Pyrénées contre les Sarrasins, pour aider les rois de Castille ou de Navarre, où l'ordre de Cluny possédait 25 monastères ou prieurés. Ebles, comte de Roussy et de Reims, gendre de Robert Guiscard,

passe aussi les Pyrénées, avec un bref du pape, vers 1066, pour posséder du chef de saint Pierre les terres qu'il devait arracher aux mains des païens.

La célèbre conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, en 1066, a aussi une sorte de caractère ecclésiastique, quoiqu'il ne faille point l'exagérer. Guillaume de Normandie, nous dit son biographe, défendait son peuple contre les séditions intérieures et les attaques du dehors. Il faisait observer chez lui très religieusement la paix de Dieu. Lorsque, après la mort du roi d'Angleterre, Édouard le Confesseur, il se porte pour son héritier contre son compétiteur Harold et oppose à celui-ci le serment qu'il lui avait prêté, c'est la cour de Rome que Guillaume le Conquérant fait juge du différend. Harold refuse. Guillaume peut montrer au peuple un étendard bénit et une bulle du pape Alexandre II, obtenue, dit-on, par l'influence d'Hildebrand. C'est sous cet étendard et avec cette recommandation que Guillaume, avec ses bonnes lances, et en entonnant la *Chanson de Roland*, remporte sa célèbre bataille d'Hastings, qui fit passer l'Angleterre sous sa domination.

Henri IV. — Il s'en fallait de beaucoup que le successeur du puissant empereur allemand Henri III, au moment où il arriva à sa majorité en 1066, fût capable de lutter contre la cour de Rome. Héritier du plus puissant souverain de la terre, abandonné à la tutelle d'une mère faible et de deux tuteurs ambitieux et rivaux, un peu plus tard, nubile, entouré de jeunes compagnons de jeu et de guerre, Souabes pour la plupart, aimables, mais turbulents, braves,

mais dissolus, marié contre son gré à Berthe de Savoie, et la rebutant, dissolu lui-même, prodigue des biens du pauvre, qui méritaient d'être ménagés, et même de la vie des autres, qui devait être sacrée pour un jeune souverain; à la fois hardi à entreprendre et timide à persévérer, c'était une nature bouillante, passionnée, inégale, capable d'amour et de haine, de grands élans et de profonds abattements; intelligence vive, mais caractère faible, cœur tendre et dépravé, beau diseur, mais trompeur, fier avec les grands, bon compagnon avec les petits, ne connaissant la religion que par les dires de moines refrognés ou de nécromanciens, et le gouvernement que par les exemples de ses tuteurs, qui l'avaient exploité à leur profit, il ne considérait le pouvoir que comme un moyen de jouir et n'était préparé à s'en servir que comme on lui avait appris à le faire.

Le premier usage que Henri IV voulut faire du pouvoir ne lui réussit point. Plusieurs fois déjà, il avait essayé de se séparer de sa femme. En 1069, il avait gagné à ses vues l'archevêque de Mayence. Une assemblée de princes était convoquée à Worms à cet effet. Le sort d'une femme jeune, belle et sans reproches, dont le divorce faisait perdre à l'Empire l'alliance précieuse de la maison de Turin et de Maurienne, apitoie l'assemblée; elle renvoie l'affaire à la cour de Rome et ensuite à un prochain concile à Francfort. La cour de Rome dépêche au synode le célèbre Pierre Damien. Quoi! un roi d'Allemagne, un futur empereur allait donner l'exemple du divorce. La présence de Pierre Damien arrête tout. Le jeune

roi rend à Berthe les honneurs de reine et son affection. Alexandre II laisse, en retour, sans se joindre à ses ennemis, Henri IV reprendre contre les ducs les plus puissants la politique de son père en Saxe, où il élève des châteaux forts, en Souabe, où il nomme duc Welf, fils du marquis d'Este.

Mais la cour de Rome commence à gronder quand, suivant l'exemple que lui avaient d'ailleurs donné ses tuteurs, Henri IV ne se contente pas de mettre l'Église sous sa main, comme son père, mais en vend, sans pudeur, aux plus offrants, les plus puissants bénéfices; elle poursuit les hauts dignitaires de l'Église qui se faisaient les complices du roi, entre autres les archevêques de Cologne, de Mayence et de Trente, en attendant qu'elle s'en prenne même au roi. Le fier et tout-puissant Hanno de Cologne lui-même, qui avait tant fait pour Alexandre II, est obligé, pour ses propres péchés de simonie, de traverser les rues de Rome, pieds nus, pour demander l'absolution; et il n'écrira plus au pape qu'en signant « Hanno le pécheur ». Après lui, Siegefried de Mayence, le plus ambitieux et le plus inconstant de ces puissants prélats, pris un jour soit de découragement, soit d'un beau zèle de renoncement, part (8 septembre 1072) pour s'ensevelir comme moine à Cluny, dans cette Gaule où il y avait si peu de monastères qui n'eussent pas encore été soumis au joug de l'institution nouvelle. En Italie, cependant, Guibert, un ancien partisan de Cadalous, se met sur les rangs pour l'archevêché de Ravennes; soutenu par le roi et par l'impératrice Agnès, il l'obtient. Au milieu

de ces préoccupations, qui sentaient la lutte prochaine, Alexandre II meurt le 21 avril 1073, précédé de quelques mois dans la tombe par le plus pur et le plus ardent des apôtres de la réforme, Pierre Damien.

Grégoire VII. Le césarisme tudesque et la théocratie romaine. — Le 22 avril 1073, on était encore occupé à mettre en terre, dans Saint-Jean de Latran, Alexandre II, quand une foule de clercs et de laïcs, hommes et femmes, se précipitent vers celui qui avait exercé la plus grande autorité sous les pontifes précédents, en s'écriant : « Hildebrand pape ! » Effrayé, l'archidiacre cherchait à monter en chaire pour prendre la parole. Mais un cardinal, Hugues le Blanc, s'écrie : « Saint Pierre l'a choisi, » et tous les cardinaux entraînent l'archidiacre dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens, et ils y rédigent avec de grands éloges le décret d'élection de Grégoire VII. Les cardinaux et les Romains exaltaient en lui l'homme du temps. « Quoique la sagesse de Dieu, lui écrivait l'abbé de Metz, dispose dans un ordre admirable tout ce qu'elle fait, jamais cependant elle n'a plus heureusement pourvu aux affaires humaines. »

Le nouveau chef de l'Église envoie à Henri IV une députation chargée de lui annoncer son élection et de lui faire connaître les circonstances dans lesquelles elle s'était produite. Il retarde la cérémonie de la consécration, pour avoir l'aveu du roi. Il ne prend que le titre de pape élu, mais il agit déjà en souverain pontife. Dans les lettres qu'il adresse à Didier, du Mont-Cassin, à Guibert, de Ravennes, à Hugues, de Cluny, au prince de Salerne, au roi de Danemark, à

la duchesse de Toscane, au duc de Brabant, Gottfried le Bossu, il conjure les bons « de prier pour lui contre les princes et même contre les prélats de l'Église qui la bouleversent au lieu de la protéger, et qui, dans leur soif de gloire mondaine ou de gain, agissent en ennemis de la justice de Dieu ». Dans une de ses lettres : « Personne, dit-il, n'a plus de souci que nous de la gloire présente et future du roi Henri. Notre désir est de l'entretenir par nos légats, au premier moment favorable, avec l'affection et la vigilance d'un père, de ce qui intéresse la prospérité de l'Église et l'honneur de son trône. S'il nous écoute, nous aurons même joie de son salut que du nôtre. Mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, il nous rend haine pour amitié, s'il paye le Tout-Puissant de mépris et d'outrage, ce n'est pas sur notre tête, grâce à Dieu, que retombera cette parole : « Maudit soit celui qui s'abstient d'ensanglanter son glaive. »

Grégoire VII, à le bien prendre, n'était ni un mystique, un illuminé, n'ayant d'autre pensée que de faire régner dans les âmes la loi du Christ, ni un ambitieux politique, qui faisait servir la religion à l'établissement de sa suprématie temporelle. Dans un temps où les évêques et les abbés étaient seigneurs et où les souverains faisaient comme partie de l'Église, la politique et la religion ne se séparaient ni dans les esprits ni dans les caractères. Sans doute, il était bien pénétré de l'esprit sacerdotal, celui qui s'appliquait ces paroles du prophète : « Fils de l'homme, je t'ai placé comme gardien de la maison d'Israël; tu

annonceras donc au peuple, de ma part, tout ce que tu entendras de ma bouche. Si je dis à l'impie : « Impie, tu mourras », et que tu ne l'avertisses pas pour qu'il se garde de la mort, l'impie mourra dans le péché; mais je te demanderai compte de son sang. » Il pensait bien, « comme grand prêtre de la société nouvelle et successeur de Moïse dans Israël, être préposé au gouvernement des âmes dans l'intérêt de leur salut ». Mais il croit aussi assurer d'autant mieux aux hommes le salut dans l'autre monde, qu'il s'emparera du gouvernement de celui-ci. Il est mystique, mais il n'en est pas moins politique. C'est un prêtre; mais il dira bientôt, en parlant des prêtres : « Quoi! tous les jours, les soldats du siècle se rangent en bataille pour un prince de la terre! Et nous, les prêtres de Dieu, nous ne combattrions pas pour ce Roi qui a tout fait de rien! »

En attendant l'institution prochaine des moines chevaliers, ce successeur de Pierre, armé pour la cause de son Dieu, prend le commandement des saintes milices féodales de l'Église universelle; il est comme le chef d'un ordre militaire et religieux, un pape chevalier. C'est bien un élève de Cluny, qui se distinguait encore moins des autres ordres par son organisation que par une certaine manière d'envisager la société, que lui avaient communiquée ses études et ses méditations sur l'Ancien Testament. Au moyen âge, où l'on voyait volontiers la figure même et comme l'exemplaire des temps présents dans l'Écriture, l'ordre de Cluny, en effet, s'était habitué à regarder le monde comme le produit de deux prin-

cipes, l'un bon, l'autre mauvais, aux prises encore sous ses deux formes actuelles, ecclésiastique et politique; on y considérait la société laïque comme tirant son origine de Nemrod, et la société ecclésiastique comme procédant directement du Christ. L'empire, aux yeux des moines, en dominant l'Église, avait fait triompher l'esprit du mal et des ténèbres. C'était à l'Église, fille de l'esprit de lumière, à reprendre par son autorité la place qui lui convenait. Voilà le nouveau pape qui, ordonné prêtre le 22 mai, le jour de Saint-Paul et de Saint-Pierre (29 juin), se fait solennellement consacrer en présence de l'impératrice Agnès, de la comtesse Béatrice, qu'il dominait, et du chancelier du royaume d'Italie.

État général de la chrétienté. — Au moment où Grégoire VII monta sur le trône pontifical, en 1073, l'état de l'Europe semblait encourager ses plus hardis desseins. Jamais les princes n'avaient été plus tyranniques ou plus faibles et quelquefois plus l'un et l'autre; et jamais de plus grands dangers n'avaient menacé la chrétienté. Qui pouvait être appelé à rétablir au dedans l'ordre dans la chrétienté et à lui rendre la sécurité au dehors, si ce n'est son chef même?

En Allemagne, l'empereur Henri IV se promettait déjà de renouveler Charlemagne, et n'en était guère capable. Toujours en guerre contre ses vassaux de Bavière, de Souabe, de Carinthie, prétendu *vicaire de Dieu*, comme son père, et *fait à son image*, il veut prouver qu'il est le patron de l'Église en autorisant en Allemagne la dîme pour les évêques et les abbés, mais à la condition d'en avoir sa part. Peu de princes

provoquaient plus de mécontement et étaient plus exposés aux censures ecclésiastiques. En France, Philippe Ier ne faisait pas bien meilleure figure, quoique l'on ait exagéré son indolence et ses désordres. Il cherchait alors à protéger la veuve du comte de Flandre, Beaudoin V, tutrice de son fils Arnould, mais se faisait battre par l'un des plus célèbres et des plus puissants princes de ce temps, Robert le Frison, qui ajouta le comté de Flandre à ceux de Hollande et de Frise, qu'il possédait déjà. Pour ce qui est de l'Église, il favorisait plus qu'il ne réprimait les résistances de l'Église de France aux nouvelles réformes romaines, parce qu'il profitait aussi de la simonie. Le plus puissant et le plus intelligent des souverains de cette époque était assurément Guillaume le Conquérant; mais il ne traitait pas toujours ses nouveaux sujets en chrétiens, et sa reconnaissance envers l'Église n'était pas sans bornes.

Dans les royaumes du nord, en Danemark, en Suède, en Norvège, dans ceux de l'est, en Pologne, en Bohême, en Hongrie, on voyait souvent un roi païen succéder à un roi chrétien, et les chrétiens n'étaient pas toujours les meilleurs. L'histoire ecclésiastique d'Adam de Brême nous montre l'*Odinisme* toujours en Suède, où, chaque neuvième année, se célébrait à Upsal une fête à laquelle les chrétiens ne pouvaient se dérober qu'en se rachetant. Les ducs de Pologne et de Bohême demandent en vain, au milieu de leurs discordes, l'arbitrage de Henri IV. En Hongrie, Salomon, beau-frère de Henri IV, continue la mission chrétienne de saint Étienne en se rendant

indépendant. Pour l'empire d'Orient, boulevard de la chrétienté, échappé aux invasions des Slaves et des Arabes, il était exposé à une invasion plus redoutable, celle des Turcs Seldjoukides, qui venaient, en 1071, de battre, à Iconium, l'empereur grec, Romain Diogène, mort du moins vaillamment. L'Europe, divisée, pourrait-elle résister à ces invasions nouvelles, à ces *tumultes* tartares qui venaient la menacer tout à coup?

Ces tyrannies, ces périls, qui attestaient aux yeux de Grégoire VII la colère et les châtiments de Dieu, pesaient sur sa conscience; et il croyait devoir saisir aussi bien la police des gouvernements que celle des consciences, s'il ne voulait pas voir le paganisme et la barbarie étendre encore leur ombre sur tout l'Occident. Son propre salut, celui du monde lui semblent en question; il ne reculera devant rien. « Je ne sache pas, écrivait-il, qu'il y ait pour notre salut, pour celui des brebis du Christ et de leurs pasteurs, d'autre issue que celle qu'il a désignée lui-même, en disant : C'est moi qui suis la porte par laquelle il faut passer, si l'on veut être sauvé. »

On voit dès les premiers actes de Grégoire que le gouvernement du monde et celui de l'Église sont pour lui une seule et même chose. Sans doute, c'est la discipline de l'Église et des mœurs qu'il en a vue lorsque, après avoir enjoint aux prêtres mariés de quitter leurs femmes ou leur dignité et interdit la simonie, il prie instamment Henri IV de ne pas consentir à son élection s'il ne veut s'amender, « parce que, s'il demeure pape, il est décidé à ne pas laisser

impunis ses désordre ». C'est encore à propos de la simonie qu'il dit du roi de France Philippe Ier : « Ou il renoncera à la honteuse hérésie simoniaque et permettra qu'on élève aux fonctions ecclésiastiques des personnes dignes de les remplir, ou bien les Français, frappés d'un anathème général, refuseront (à moins qu'ils ne renoncent à être chrétiens) de lui obéir. » Il est dans son rôle quand il écrit au roi de Norvège : « Votre royauté consiste à relever l'opprimé et à défendre la justice même au péril de votre vie. C'est là la voie par où vous arriverez de la terre au céleste royaume. » Lorsqu'il invite également Guillaume d'Angleterre à extirper de son clergé la simonie et l'incontinence, à ne pas laisser dépérir dans son nouveau royaume les droits du saint-siège, et lui réclame avec fermeté le denier de Saint-Pierre pour le maintien duquel la papauté a encouragé la conquête normande, on peut croire aussi qu'il ne cherche à conserver que l'œuvre de ses prédécesseurs.

Mais est-ce du même droit qu'il écrit au roi de Hongrie : « Vous n'ignorez pas que votre couronne est une propriété du saint-siège depuis que saint Étienne lui a remis ses droits ; » et en Espagne, une lettre qui commence par ces mots : « Vous savez que, depuis les temps les plus anciens, le royaume d'Espagne est une propriété de saint Pierre, et que, par un droit de justice qui n'a pas été détruit, il appartient encore au saint-siège ; » et au sire Ebles, qui combat les Infidèles : « Nous voulons que vous sachiez que, si vous n'êtes résolu de faire payer dans ce royaume les droits de saint Pierre, nous vous défendons d'y

entrer plutôt que de voir l'Église traitée par ses enfants comme par ses ennemis. » Pays conquis sur l'islamisme ou sur le paganisme sont de droit considérés par la cour de Rome comme pays du saint-siège. Grégoire envoie des légats dans la Sardaigne, que la tradition comprenait dans la donation de saint Pierre, pour l'y faire rentrer. Il ne prétendait donc pas dégager l'Église de la féodalité, du siècle, mais les lui soumettre; il ne croyait le christianisme assuré dans l'Europe qu'à la condition de la faire entrer dans le domaine de saint Pierre. Cette politique est, aux yeux du pape, le salut de l'Église, de l'Europe, même du monde; car il regrette de voir l'empire grec schismatique, avec son Église; il sait que l'Église d'Arménie cherche encore la vérité; il redoute les Mongols menaçants et il forme déjà le projet de tourner tous les chrétiens unis de l'Europe contre les Infidèles.

La papauté substituait partout, en effet, ses droits à ceux des prétendus successeurs de Charlemagne. Les comtesses de Toscane étaient ses vassales; les évêchés lombards étaient remplis de ses créatures. Les princes de Bénévent, de Pouille lui prêtaient hommage. Le Polonais Boleslas eût voulu tenir de lui la royauté, et le Bohémien Wratislas avait au moins reçu de Rome le droit de porter une mitre! Dans les royaumes scandinaves, le pape était plus écouté que l'empereur. S'il y avait une unité en France, n'était-ce pas celle que le saint-siège communiquait à son Église, grâce à la direction de l'ordre de Cluny. Qui était assez haut placé alors pour embrasser ainsi l'Europe d'un regard, si ce n'est le pape, et quelle puis-

[illegible] à [illegible]? Tout grand fait politique [illegible] un caractère ecclésiastique. C'est le signe [illegible]

[illegible] représentait alors, dans un monde [illegible] comme la forme extérieure et éphémère de l'idée chrétienne, l'idée augustinienne de la cité sainte, du royaume de Dieu. Comment un homme de foi et de génie, arrivé à la tête de l'Église n'eût-il pas tenté de la réaliser dans des circonstances aussi favorables? Le premier chef militaire de la chrétienté, l'empereur, abandonnant sa tâche chrétienne au dehors, corrompait et matérialisait l'Église, afin de dominer le monde; pourquoi le chef moral de l'Europe ne grouperait-il pas autour de lui les saintes milices de ses ordres réguliers, l'Église qui était aussi féodale militaire, les princes et les peuples chrétiens, afin de remplacer cet empire féodal, matériel, où l'Église était asservie, par un empire spirituel, sacerdotal, dont la foi serait vraiment la clef de voûte, c'est-à-dire un véritable royaume de Dieu? Il ne fallait qu'un chef pour conduire la révolution à la victoire, en détachant le clergé tout-puissant, mais épuré et célibataire, de l'État et de la patrie, pour se l'assujettir, et établir sur de nouveaux principes une autre monarchie : la théocratie pontificale. Ce chef était trouvé, c'était Grégoire VII; il s'appelait le Chevalier de Dieu, *Miles Christi.*

La lutte. — Victoire de Grégoire VII et de la théocratie romaine (1073-1078). — C'est en Italie d'abord que Grégoire VII, appuyé par la comtesse de Toscane, Mathilde, paraît viser à la domination temporelle.

Avec l'argent et les soldats que lui avaient procurés son administration, il se rattache la noblesse romaine. Pour s'assurer des princes normands et autres vassaux du Midi, il se transporte, au milieu d'eux, au Mont-Cassin. Landolph, dernier prince de Bénévent, et Gisulf, prince de Salerne, prêtent entre ses mains un serment de fidélité. Le Normand Richard, prince de Capoue, s'engage lui-même non seulement à défendre la personne du pape et son territoire contre tout attaquant, mais à ne se reconnaître vassal du roi d'Allemagne « qu'avec l'assentiment pontifical et sauf l'honneur de l'Église romaine ». Seul, Robert Guiscard, maître de Tarente, d'Otrante, de Bari et, par son frère Roger, de Catane, d'Enna, de Palerme en Sicile, mandé par le pape, se refuse à une pareille dépendance, malgré les serments prêtés précédemment. Au delà de l'Italie même, Grégoire cherche des appuis temporels. Il écrit au duc de Bourgogne, en 1074, de venir, avec sa chevalerie, comme il l'a promis, prêter main forte à la liberté de l'Église et de rappeler au même devoir le comte de Toulouse, beau-père du prince de Capoue. Il ne répugne pas, comme on voit, à l'emploi des armes temporelles.

La réforme est cependant le levier sur lequel le pape compte le plus. Du Mont-Cassin, il encourage Herlembald, son porte-bouclier, dans Milan, à soutenir l'archevêque réformiste, Atto, contre la créature de Henri IV. Il enjoint à Anselme, nommé évêque de Lucques, de ne point recevoir l'investiture du roi jusqu'à ce que celui-ci ait renoncé à la fréquentation de ses conseillers, qu'il excommunie, et satisfait ainsi

l'Église. Henri IV était dans une situation qui lui imposait la prudence. Échappé aux Saxons rebelles, il écrit à Grégoire VII une lettre qui témoigne bien de tous ses embarras. « Coupable et malheureux que nous sommes, dit-il, nous avons péché contre le ciel et contre vous, en partie à cause de notre jeunesse, en partie à cause de notre absolu pouvoir, en partie par la méchanceté de nos conseillers. Mais nous vous prions, puisque, sans votre autorité, nous ne pouvons améliorer l'état de l'Église, de ne point nous épargner vos conseils et votre assistance. Vos commandements seront obéis avec le plus grand scrupule. » — « Dieu, s'écrie Grégoire VII dans la joie de ce premier succès, est bien avec nous; il protège notre œuvre. »

Emporté par une sorte d'exaltation naturelle au génie, le pape, dans un synode, à Rome, dévoile alors tous ses projets. L'abolition de la simonie et du concubinat ecclésiastique ne sont plus pour lui que le prélude d'une grande entreprise destinée à achever la régénération commune. Sur un appel de l'empereur d'Orient, Michel III, il annonce le projet de partir, avec les princes et évêques les plus puissants de la chrétienté, contre les Turcs Seldjoukides, de terminer en passant le schisme grec qui s'était déclaré sous Henri III, et de ramener les Arméniens dans la bonne voie, pour consacrer ensuite, par la conquête de Jérusalem, le pouvoir de la théocratie romaine. Il invite les rois, pour l'amour et l'honneur de l'Église, à s'armer pour la guerre sainte. « Déjà, dit-il, cinquante mille hommes sont rassemblés. »

Mais, pour cela, Grégoire avait besoin de la paix dans l'empire d'Allemagne, où Henri IV était engagé dans une lutte acharnée contre ses princes. Il envoie donc au roi, pour l'avertir, de la part des apôtres Pierre et Paul, qu'il ait à s'abstenir de l'usage des armes et de la voie de la force, jusqu'au jour où il dépêchera les légats du saint-siège apostolique pour rechercher les causes d'une si déplorable division et rétablir la concorde. C'était peut-être une intrusion imprudente dans les affaires allemandes, bien qu'il fût naturel que le chef de l'Église, qui avait établi la trêve de Dieu, essayât de faire régner la paix dans la chrétienté.

Mais Grégoire VII, au commencement de mars 1074, dans le synode annuel du carême, prenait déjà les mesures destinées à la réforme et à l'épuration de l'Église, qui étaient comme le prélude de sa grande entreprise. « Les clercs simoniaques et concubinaires, pour la première fois excommuniés; l'ordre donné aux clercs mariés de s'abstenir de toute fonction ecclésiastique et à ceux qui entraient dans les ordres de promettre le célibat perpétuel; le refus de l'obéissance à ces prêtres condamnés, prescrit aux fidèles; et la déclaration, pour la première fois faite, que tout chrétien doit au pape une obéissance plus étendue qu'à son évêque », montraient assez l'énergie avec laquelle Grégoire voulait pousser la réforme. Sa hardiesse n'était pas moins grande dans les affaires politiques. Robert Guiscard, qui avait attaqué ses alliés, faisait alors la première épreuve de l'excommunication lancée pour une cause politique.

Les légats pontificaux, accompagnés de l'impératrice Agnès, qui vint trouver l'empereur Henri IV à Nuremberg, n'étaient pas seulement chargés de promulguer les nouveaux décrets et d'intervenir entre Henri et ses vassaux. Dans une lettre adressée à la même époque à Mathilde : « Quel désir j'ai, dit le pape, de passer la mer pour porter secours aux chrétiens d'Orient contre les Turcs! Lis l'appel que j'adresse aux chrétiens au delà des Alpes, et vois comment tu pourras, de ton côté, travailler à l'œuvre. Si, comme disent les sages, il est glorieux de mourir pour la *patrie*, combien plus de consacrer nos forces au *service de Jésus*, qui est la *vie éternelle!* L'impératrice et toi, combien n'entraînerez-vous pas de chrétiens! C'est avec de semblables sœurs que je veux faire le voyage d'outre-mer et donner ma vie pour le Christ. » Voilà bien, à une époque où il n'y avait d'autre patrie que la chrétienté, le premier cri de ce mysticisme enthousiaste et tendre qui enrôlera, sans distinction de sexe et de profession, chevaliers, clercs et soldats, seigneurs et châtelaines sur la route de la Palestine, pour sacrifier leur vie à la céleste patrie et conquérir, dans le tombeau du Sauveur de tous, l'éternelle béatitude!

Le roi Henri IV se montra docile aux instructions pontificales, dans l'espoir d'obtenir des légats l'emploi des foudres de l'Église contre les Saxons. Il reconnut ses torts envers l'Église, promit de se séparer de ses conseillers excommuniés, s'engagea spécialement à prêter les mains à Rome contre les simoniaques. Mais, quand les légats, qui, d'ailleurs, refu-

sèrent de se compromettre dans la querelle de Henri IV et des Saxons, demandèrent la convocation d'un concile national pour imposer la réforme à l'Allemagne et la pressentir en faveur d'une expédition d'outre-mer, les prélats allemands eux-mêmes ne se montrèrent pas si faciles. En l'absence du pape, le droit de convoquer un concile, disaient-ils, n'appartenait qu'à l'archevêque primat de Mayence. L'archevêque de Brême opposait la difficulté d'avoir le consentement de ses suffragants du Nord. Les légats, mécontents, citèrent les archevêques et trois évêques à Rome. Sur la guerre contre les Infidèles, qui parut encore un rêve, on s'entendit moins encore.

Grégoire VII devançait peut-être le temps. En Italie, il avait cru pouvoir emprunter contre l'excommunié Guiscard les soldats que Béatrice, Mathilde et l'archevêque de Ravennes, Guibert, avaient reçu l'ordre de rassembler en vue de l'expédition rêvée. Mais, par son attachement mystique et politique pour le saint-siège, Mathilde, vouée à la Mère de Dieu, en éloignant même de son lit Gottfried le Bossu, avait rejeté celui-ci en Lorraine dans le parti impérial. D'autre part, Guibert, chancelier de l'empire en Italie, se gardait de bouger. Les nouvelles qui arrivaient au pape d'au delà des Alpes n'étaient pas meilleures. Le légat envoyé en France pour y demander l'exécution des canons récemment rendus était insulté dans un synode d'évêques et jeté en prison. En Allemagne, les légats étaient à peine partis, que les évêques allemands les traitaient de fous et de furieux. « Si le pape veut des anges pour

gouverner son Église, s'écrièrent-ils, qu'il les fasse descendre du ciel. »

Grégoire VII n'était pas homme à plier devant les difficultés. Il loue le jeune prince de son amitié et de son affection sincères, mais il regrette que, dans l'affaire de Milan particulièrement, le roi n'ait pas encore tenu ses promesses nombreuses, et il lui fait entendre qu'il ne tiendra justement (*recte*) le pouvoir royal que s'il restitue librement son droit à l'Église de Pierre et s'il emploie sa puissance à la restauration et à la défense des églises du Christ, le Roi des rois. Plus ferme encore contre les prélats, en même temps que ses lettres, en France, excitent Manassès, archevêque de Reims, contre Philippe Ier et contre les évêques français récalcitrants, le pape cite lui-même à Rome les archevêques de Mayence et de Brême, les évêques de Bamberg, de Strasbourg, de Constance. Mais la résistance s'annonce. Liémar de Brême traite Grégoire VII d'homme dangereux qui prétend commander aux évêques comme à ses fermiers. Les autres évêques s'inquiètent peu ou point de la citation. En attendant, partout on commence à se livrer bataille en Allemagne, à propos des prêtres simoniaques ou concubinaires. Dans le trouble, le clergé continue à acheter, à vendre les bénéfices, à faire la débauche. Enfin, l'empereur d'Orient, qui avait d'abord demandé des secours à Grégoire, fait alliance contre lui avec le Normand Robert Guiscard, et demande, pour son fils, la fille de celui-ci, Hélène. A Rome même, le préfet Cencio soutient les prêtres mariés et correspond avec Guibert de Ravenne.

« Je voudrais, écrit Grégoire à Hugues de Cluny (23 janvier 1075), pouvoir vous faire comprendre toute l'étendue des tribulations dont je suis assailli, les travaux qui m'accablent. Maintes fois, j'ai demandé au Sauveur de m'enlever de ce monde, ou de permettre que je devinsse utile à notre mère commune. Une indicible douleur s'empare de moi à la vue de l'Église d'Orient que l'esprit des ténèbres a séparée de la foi catholique. Quand je tourne mes regards à l'occident, au midi et au septentrion, j'y découvre à peine quelques évêques qui soient entrés dans l'épiscopat par des voies canoniques, qui gouvernent leur troupeau dans un esprit de charité, et non avec l'orgueil despotique des puissants de la terre. Parmi les princes séculiers, je n'en connais aucun qui préfère la gloire de Dieu à la sienne propre. Pour ceux au milieu desquels je vis, Lombards, Romains, Normands, ils sont pires que les Juifs et les païens. Lorsqu'enfin je reviens à moi-même, je me trouve tellement accablé du poids de ma conduite, que je ne vois presque plus d'espoir de salut, si ce n'est dans la seule miséricorde de Jésus-Christ. Ainsi partagé entre la douleur et un espoir, hélas! trop lointain, je suis assailli par mille tempêtes et ma vie n'est qu'une continuelle agonie. »

Mais l'âme de Grégoire VII était de celles qui se retrempent plutôt qu'elles ne s'énervent dans des abattements passagers. Au synode annuel du carême de 1075, il lance enfin l'excommunication contre Cencio, le préfet de la ville, moitié sermonnaire et moitié homme de main, va saisir avec ses hommes

armés ce souteneur des débauchés de Rome, et détruit la tour qui lui avait servi de repaire sur le pont Saint-Ange. L'archevêque de Brême, Liémar, les évêques de Strasbourg, de Spire, d'autres encore, sont suspendus de leurs fonctions avec ceux de Pavie, de Turin, de Plaisance. En France, Philippe Ier doit donner caution aux légats du pape, s'il ne veut voir son royaume mis à l'interdit.

Mais les questions de principes sont tranchées d'une façon encore bien plus hardie. Depuis longtemps les princes, en vertu des fiefs qui étaient attachés aux dignités ecclésiastiques, avaient investi, en leur remettant la crosse et l'anneau, de leurs fonctions religieuses, les évêques et les abbés en même temps qu'ils leur remettaient le sceptre et l'épée, signes des biens féodaux. Grégoire VII fait prendre par le concile cette résolution hardie et radicale qui était toute une révolution dans l'Eglise féodale de ce temps : « *Quiconque désormais recevra des mains d'une personne laïque un évêché ou une abbaye ne sera pas compté parmi les évêques et les abbés. Nous lui interdisons l'entrée de l'église et la grâce de saint Pierre, jusqu'à ce qu'il ait abandonné la place qu'il aura occupée à la fois par ambition et par désobéissance, péché semblable à l'idolâtrie. De plus, si quelqu'un des empereurs, des ducs, des marquis, des comtes ou des autres pouvoirs séculiers ose donner l'investiture d'un évêché ou de quelque autre dignité de l'Église, qu'il sache avoir encouru l'anathème.* »

Grégoire VII avait-il bien calculé toute la portée de cette mesure hardie? En tentant d'interdire l'héré-

dité à l'Église féodale par le célibat, il détachait l'Église de l'État, pour la réunir à Rome. Bien plus, en brisant tout lien d'investiture entre les suzerains laïcs et les prélats bénéficiaires, il enlevait à l'Empire, aux royaumes, tous les domaines de l'Église pour les mettre sous sa main. Au clergé dégagé de tout lien de famille et, par là, de patrie, Grégoire ne laisse qu'une famille, l'Église, qu'une patrie, Rome, qu'un chef, lui-même. Seul en puissance d'investir de la dignité ecclésiastique et du fief qui y est attaché, il n'est plus seulement le premier pasteur de l'Église chrétienne, il devient le suzerain de toute l'Église féodale; il n'est plus seulement le maître chez lui, dans l'Église, il est le maître chez les autres, dans l'État. Aux diètes de l'Empire, avec ses évêques, il disposera du pouvoir contre l'empereur; en Italie, il mettra ses évêques à la tête du mouvement démocratique des villes contre le joug allemand. L'empereur Otton avait mis l'Église dans l'État. Grégoire VII met l'État dans l'Église; il disposera des couronnes comme des mitres, des royaumes comme des diocèses; il réalise une sorte de théocratie féodale, du sommet de laquelle, représentant de Dieu sur la terre, il dispose en maître absolu des biens et des consciences.

Voilà ce qui ressort des soixante-dix-sept sentences ou maximes réunies sous le titre de *Dictatus papæ* empruntées, pour la plupart, au recueil des *Fausses décrétales*, et qui se retrouvent souvent dans ses lettres. L'affirmation la plus complète du droit du pape non seulement à gouverner l'Église, mais encore à dominer l'État; le pouvoir accordé à lui seul « de citer

à Rome, déposer et réconcilier les évêques, fonder, diviser ou réunir les évêchés, transférer les évêques d'un siège à l'autre », fait, du gouvernement de l'Église, une monarchie absolue. Le droit reconnu au pape « d'accuser les rois devant leurs sujets, de délier ceux-ci du serment de fidélité qu'ils doivent aux premiers et, particulièrement, de disposer seul des insignes de l'Empire et de faire et de déposer les empereurs, met entre les mains du successeur de Pierre les moyens de contraindre et de soumettre les souverains et les princes du royaume de ce monde, « comme l'âme a le droit et le pouvoir de commander au corps ». La conduite du pape est en conformité avec ces principes. Il donne l'ordre à Hanno, archevêque de Cologne, de publier dans un synode les récentes prescriptions romaines; à l'archevêque de Magdebourg, d'employer contre l'incontinence de son clergé les moyens les plus énergiques. En Italie, il notifie lui-même aux habitants de Plaisance la déposition de leur évêque et leur promet son appui pour en choisir un nouveau. Après les lettres, arrivent, dans les royaumes de la chrétienté, les légats chargés de la mission de contester aux souverains, au pouvoir politique, l'investiture. Ancien moine lui-même, c'est dans les ordres monastiques que Grégoire cherche les agents de son autorité.

« C'est une coutume de nos prédécesseurs, dit-il, d'entretenir dans toutes les contrées des légats pour exhorter les rois et les nations à mériter la vie éternelle par une sage conduite. » La loi des papes romains s'étend plus loin que celles des empereurs de

Rome. Le Christ règne sur un domaine plus étendu que n'était celui de l'empereur Auguste. L'abbé de Cluny, Hugo, et Gérard, l'évêque d'Ostie, arrivés au lieu de leur destination, doivent rassembler les conciles provinciaux, publier les décrets romains, en ordonner l'exécution et, en cas de résistance, déposer les évêques et les clercs récalcitrants; car ils représentent partout le successeur de Pierre; en leur présence, tout autre pouvoir ecclésiastique est anéanti, et tout pouvoir temporel même leur doit obéissance.

L'intervention de Grégoire VII n'est pas moindre dans les affaires purement politiques. Le roi de Hongrie, Salomon, beau-frère de Henri IV, attaqué de nouveau par son compétiteur Geisa, implore à la fois le pape et l'empereur. Grégoire VII reproche au roi Salomon « d'avoir diminué et aliéné le droit de saint Pierre en recevant son royaume comme un fief du roi Henri (*apostolicæ, non regiæ, majestatis beneficium*) » ; il se décide en faveur de Geisa, parce que la couronne de Hongrie ne doit être soumise à aucun roi d'un autre État, mais au saint-siège seulement : « Salomon a méconnu cette règle, Dieu l'a rejeté et aura en Geisa un vrai roi et non pas un fantôme de roi. » Dans une lettre destinée à être remise au roi de Danemark, Swend Estrithson, Grégoire offre à un des fils de ce prince « un beau pays, voisin de Rome (le midi de la Péninsule, probablement), pour qu'il devienne à la fois le défenseur de la chrétienté et le serviteur fidèle de l'Église ». Ainsi la théocratie romaine veut imposer sa loi aux souverains comme aux peuples. Elle dispose du territoire chrétien comme des

âmes chrétiennes, en faveur de ceux qui sont animés de son esprit. Elle protège la liberté des sujets contre le despotisme des souverains et l'indépendance des États faibles contre les plus forts, mais pour s'élever elle-même au-dessus des plus hautes puissances nivelées sous la loi commune d'un même Dieu dont elle est l'interprète. Ainsi la Rome du moyen âge, puissance élective et désarmée, continuant et étendant encore l'œuvre transformée de la Rome guerrière des Césars, fait régner la loi chrétienne où la loi romaine avait régné. C'est là au moins le nouvel empire qu'elle ambitionne!

Ces manifestes de Grégoire tombaient en Allemagne au moment où Henri IV, après une lutte contre ses vassaux rebelles, victorieux des Saxons particulièrement, tenait plusieurs princes laïcs et ecclésiastiques prisonniers dans ses forteresses. Mais, en Italie, derrière le conflit religieux, ecclésiastique, se trouvait un conflit national, politique. Là, avec la papauté, au moyen âge, était l'Empire; le conflit y éclate tout à coup.

Après vingt ans d'une lutte, d'abord sourde, et enfin ouverte entre la cour de Rome et la cour allemande, dans les élections épiscopales, le chef des partisans de la réforme, Herlembald, vrai Machabée, était resté à Milan sur la place. L'archevêque de Ravenne, Guibert, ancien chancelier de l'Italie, envoyait demander à Henri IV un archevêque. C'était une bonne fortune pour celui-ci. Il donne la crosse et l'anneau à un Allemand de ses chapelains, du nom de Thédald, « gras de corps et maigre de vertus »,

dit la chronique milanaise. A Camerino et à Fermo, où le saint-siège réclamait des droits particuliers, Henri nomme deux évêques. Enfin, il emploie maintenant ses conseillers excommuniés sur lesquels il comptait le plus, jusqu'en Italie, pour agir en son nom. L'un d'eux rentre en relation avec l'archevêque de Ravenne, et il cherche à nouer des intrigues avec les princes normands du midi, qui menaçaient les domaines de l'Église. A la soumission de l'Allemagne, Henri IV voulait joindre celle de l'Italie, à la couronne germanique celle de l'empire. Voilà la question politique derrière la question religieuse.

Grégoire VII invite Henri à renoncer à l'investiture, s'il ne voulait encourir lui-même l'excommunication, lui promettant d'ailleurs, s'il venait à s'amender, de le recevoir comme le défenseur de la paix et de la justice dans le sein de l'Église. Et il convoque, pour le mois de février 1076, un grand synode, afin de s'appuyer sur l'Église contre l'empire menaçant. L'opposition gronde cependant. La nuit même de Noël, à Rome, le pape, selon la coutume, priait à la chapelle de Sainte-Marie-Majeure, quand des cris de mort éclatent à la porte ; un homme, l'épée nue, suivi de plusieurs autres, s'élance vers l'autel. Le pape veut résister; il est blessé au front. On l'entraîne par les cheveux; le chef de ces brigands l'emporte en croupe dans une des maisons qui étaient, à Rome, de vraies forteresses. Mais les cloches sonnent aux églises. C'est Cencio, l'ancien proscrit, qui a commis cet enlèvement; mais, dès le matin, le peuple se répand dans les rues, la milice s'arme,

toute cette foule furieuse se rend devant la demeure de Cencio. Le pape se montre, prend sous sa protection son ravisseur, auquel il ordonne, pour pénitence, un pèlerinage à Jérusalem, et il revient au milieu des Romains terminer le service divin violemment interrompu la veille.

Mais Henri, de son côté, s'entourant vivement de ses conseillers, déjà excommuniés et passionnés comme lui, réunit un synode national allemand à Worms (24 janvier 1076), afin de prendre ses mesures, avant la réunion du synode italien de Rome. Un cardinal en personne, Hugues le Blanc, le représentant de toute l'opposition italienne, ami de Guibert de Ravenne, les évêques lombards récalcitrants, deux archevêques, ceux de Mayence et de Trèves, en tout vingt-quatre prélats allemands, dont plusieurs avaient déjà été excommuniés, plus un prélat italien et un seul bourguignon, sont présents. Un seul prince accompagnait le roi : Gottfried, le mari toujours repoussé de Mathilde, qui n'avait plus espoir que dans le roi pour jouir de sa femme et de ses biens.

L'Italien Hugues le Blanc se fait là l'accusateur de Grégoire VII, et l'archevêque de Mayence, Siegefried, si longtemps malmené par la cour de Rome, dirige la procédure. Le réquisitoire de Hugues était, dit un contemporain, tragiquement composé comme pour le théâtre. On y montrait « comment le moine Hildebrand, de basse naissance, s'était élevé par la ruse au pontificat, afin de l'occuper comme un parjure. Devenu pape, et entouré d'un sénat de femmes avec lesquelles il rendait des jugements, il bouleversait

la hiérarchie, changeait les coutumes, ne regardait comme évêques que ceux qui étaient faits de sa main, les traitait tous comme des esclaves, et, en prenant pour lui toute l'autorité et la puissance, livrait l'administration de toutes les églises à la fureur plébéienne, à la démocratie! » A ces causes, l'empereur et les évêques présents déclaraient ne plus reconnaître Hildebrand comme apostolique et le déposaient pour « ne plus laisser l'Église à la garde de ce loup dévorant ». Henri IV envoya immédiatement au delà des Alpes l'un de ses conseillers excommuniés, avec les deux évêques de Spire et de Bâle, également excommuniés, pour faire ratifier la sentence par les évêques lombards et, de là, se rendre à Rome, pour y engager le clergé et le peuple à demander à la cour allemande un nouveau pape.

Le synode convoqué par le pape venait de s'ouvrir le 21 février. A Pavie le messager du roi avait pu réunir un conseil d'évêques lombards qui avait adhéré. Cependant ni lui ni les deux évêques qui l'accompagnaient n'avaient osé pousser jusqu'à Rome. Un Italien, pauvre clerc de Parme, Roland, s'en chargea. Le synode, avec des évêques italiens et français, était à Saint-Jean de Latran, quand il y arriva. Le clerc Roland annonce les décrets du concile allemand et les lettres de l'empereur : « Le roi mon maître, dit-il, et les évêques ultramontains ordonnent que tu quittes le siège du bienheureux Pierre. » Jean, évêque de Porto, veut le faire saisir; mais Grégoire ordonne qu'on le laisse libre. Il se fait remettre les lettres de l'empereur et, montant en chaire, les lit pu-

bliquement. La première lettre, adressée aux Romains, les invitait à donner l'exemple de la fidélité, en déposant un oppresseur de l'Église, un traître à l'Empire. La seconde, adressée au pape, était ainsi conçue :

« Henri, roi, non par usurpation, mais par ordre de Dieu, à Hildebrand, faux moine et non pape. Lorsque j'attendais de toi un traitement de père, tu as agi contre moi comme mon plus grand ennemi. Tu n'as pas craint de te soulever contre la puissance royale que nous tenons de Dieu, et tu as osé menacer de nous l'enlever, comme si le royaume était en ta main et non en celle de Dieu... Tu es parvenu au souverain pontificat par l'or, la fraude et l'astuce... Et de ce siège tu as troublé la paix, en armant les sujets contre leurs chefs, en excitant les laïcs à usurper l'autorité des évêques. Mais je te dis maintenant par mes évêques : Quitte le siège que tu as usurpé. Moi, Henri, roi par la grâce de Dieu, je te dis avec tous nos évêques : Descends, descends. »

L'assemblée frémissante criait : Anathème! Mais Grégoire VII se lève à son tour, prononce solennellement la suspension et l'excommunication de Sigefried de Mayence, des évêques allemands et lombards qui avaient conjuré contre lui, puis, reprenant la parole : « Saint Pierre, prince des apôtres, dit-il, vous m'êtes témoin, vous et la sainte Mère de Dieu, saint Paul, votre frère, que l'Église romaine m'a obligé, malgré moi, à la gouverner et que j'eusse mieux aimé finir ma vie dans l'exil que d'usurper votre place. Mais, m'y trouvant par votre grâce, je crois que votre intention est que le peuple chrétien m'obéisse suivant le

pouvoir que Dieu m'a donné de lier et de délier sur la terre. C'est en cette confiance que, pour l'honneur et la défense de l'Église, de la part de Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, et par votre autorité, je défends à Henri, qui, par son orgueil inouï, s'est élevé contre votre Église, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie; je délie tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont fait ou feront, et je défends à qui que ce soit de le servir comme roi. Et parce qu'il a refusé d'obéir comme chrétien, méprisant les avis que je lui avais donnés pour son salut, je le charge d'anathèmes, afin que les peuples sachent, par expérience, que vous êtes Pierre, que sur cette pierre le Fils du Dieu vivant a édifié son Église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Première sentence de déposition portée par un pape contre un souverain. Le règne de la théocratie était-il arrivé? L'antagonisme des deux grands pouvoirs universels de ce temps était posé. D'un côté, le pape et la hiérarchie religieuse; de l'autre, l'empereur, les rois, les États. A qui des deux la primauté? Serait-ce à celui qui, institué dans le temps, prétendait à la juridiction sur tout ce qui était dans le temps, même sur les biens du clergé, sur Rome et sur le pape lui-même; ou à celui qui, institué de Dieu, représentant l'esprit dans la société humaine, prétendait tenir tout pouvoir temporel, même les rois et les empereurs, dans la dépendance où l'esprit doit tenir le corps?

On trouve dans quelques ouvrages du temps, écrits par d'ardents partisans des deux adversaires et des

deux pouvoirs, la théorie même de la lutte dans les conceptions également mystiques, bien qu'opposées, que les uns et les autres se faisaient de l'Empire et du sacerdoce. Benzo d'Albe, le défenseur ardent de l'Empire, croit que le Dieu tout-puissant a constitué l'empereur comme « son vicaire » pour faire régner l'ordre sur cette terre; l'empereur, pour lui, est fait à l'image de Dieu. L'Église romaine a, en sa faveur, une interprétation plus savante, qu'elle emprunte à la *Cité de Dieu* de saint Augustin et à l'ordre réformé de Cluny. Dans cette atmosphère des cloîtres où l'on voyait volontiers la figure des temps présents dans l'Écriture, Nemrod le fort chasseur est le père de la société temporelle, tandis que la société spirituelle procède directement d'Abraham et du Christ. Le royaume des ténèbres et celui de la lumière ainsi opposés, n'était-ce pas à l'Église, fille de l'Esprit, à secouer ce joug honteux du mal, à dissiper les ténèbres et à ressaisir l'empire?

Les arguments historiques des deux partis ne sont pas moins curieux. Pour Benzo, « c'est le Christ qui a donné la puissance universelle à Auguste, alors l'universel souverain. Pierre et Paul, les porte-bannières des bataillons chrétiens contre les païens, ont donné Rome à Vespasien, aux Césars, et l'Empire enfin aux Francs et aux Teutons pour le garder, à titre perpétuel, et l'étendre jusqu'aux riches contrées de la Ligurie (Lombardie) et de la Calabre. » — Les lettres de Grégoire VII opposent à ces dynasties d'empereurs une succession de papes et de saints. « Depuis le commencement des temps, s'écrie-t-il, combien y a-

t-il de princes dont la vie ait été glorifiée par la vertu et la sainteté, comme celle des serviteurs de Dieu! Lequel d'entre eux a fait des miracles comme saint Martin de Tours, ou Benoît de Nursie? Sans doute l'Église honore Constantin, Théodose et Charlemagne; mais a-t-on, en leur nom, édifié des basiliques; et peut-on offrir le saint sacrifice en leur honneur? Dans la chaire de Pierre, on compte les saints par centaines. Combien de princes de la terre seront précipités aussi bas dans les sombres abîmes qu'ils ont été élevés durant cette vie! » Et encore : « Quoi! des hommes ignorants de Dieu, des fils de Nemrod, remplis d'orgueil et de fourbe, vivant de rapine et de meurtre, à l'instigation de leur chef, le démon, saisiraient la souveraineté sur leurs égaux? Quoi! ils sommeraient les prêtres du Seigneur de se courber devant eux, semblables à ce séducteur qui, montrant les royaumes de la terre au Fils de Dieu, lui disait : « Je te donnerai tout cela si tu veux t'agenouiller devant moi et m'adorer »? Mais ils font passer, ces rois et ces princes de la terre, leurs intérêts avant l'honneur de Dieu, tandis que nous, serviteurs du Christ, nous subordonnons la chair à l'esprit ! Et à qui demandent-ils la couronne, comme Pépin à Zacharie, si ce n'est à nous? A qui se confessent-ils, à qui promettent-ils d'être fidèles, si ce n'est au Christ, à Pierre, à nous son successeur? et, à l'article de la mort, à qui demandent-ils le pain de l'éternelle vie, si ce n'est encore et toujours à nous? »

Or les deux pouvoirs se touchaient dans Rome et dans toute la chrétienté. D'une part, Rome, capitale

nominative du Saint-Empire, était patrimoine de saint Pierre et fief d'Empire; de l'autre, aux évêchés et aux abbayes de l'Allemagne, de la chrétienté, étaient attachés des fiefs, des terres, des vassaux, des revenus. L'Empire était en partie ecclésiastique, hiérarchique, et l'Église en partie féodale, impériale. Si l'empereur confère la papauté avec le patrimoine de saint Pierre et tous les évêchés et abbayes avec les bénéfices ecclésiastiques, il met l'Église dans l'État. Si la papauté, qui délivre déjà la couronne impériale, investit aussi des fiefs comme des fonctions sacerdotales, elle joint la puissance politique à la puissance spirituelle. A celui de ces deux pouvoirs qui aura l'*investiture* appartient le monde.

Il est vrai, des esprits modérés, quoique fervents, ne voient pas alors d'incompatibilité à la coexistence de ces pouvoirs. Pierre Damien avait dit : « Le médiateur entre Dieu et l'homme a mystérieusement uni l'Empire et le sacerdoce afin qu'une unanimité constante et une charité mutuelle fassent retrouver le roi dans le pontife romain et le pontife romain dans le roi. » Mais il est des temps où le monde n'est point aux modérés.

La lutte entre le pape et l'empereur ébranle le monde chrétien entier. La mère du roi Henri mourait ayant au cœur, selon une expression du temps, le poignard de la condamnation de son fils; la comtesse de Toscane, Mathilde, voyait s'éteindre dans ses bras sa mère Béatrice, et son mari tomber sous les coups d'un assassin. Les liens qui rattachaient l'Italie à l'Allemagne achevaient de se briser! Grégoire ne

néglige rien pour s'assurer la victoire : il augmente ses troupes dans Rome, demande des hommes à l'évêque de Trente, et, sans tenir compte de l'excommunication précédemment lancée contre Robert Guiscard, il entre en négociations avec ce prince normand. Quand il s'adresse aux princes de la Germanie, il y joint ses griefs contre le roi à ceux de l'Allemagne. S'il s'adresse aux évêques, il confond la cause de toute l'Église avec la sienne ; il élève moins sa puissance que celle du sacerdoce, et dans quel langage ! « Que ceux qui disent qu'un roi ne doit pas être excommunié, écrit-il à l'évêque de Metz, apprennent, dans les registres de saint Grégoire, que, dans des privilèges donnés à quelques églises, il n'excommunie pas seulement les rois et les seigneurs qui pourraient y contrevenir, mais il les prive de leurs dignités. Théodose n'a-t-il pas été excommunié par saint Ambroise, qui a dit : « L'épiscopat est « autant au-dessus de la royauté que l'or est au-« dessus du plomb. »

Ces paroles, répétées par les mille voix des monastères dans la foule, frappent Henri d'impuissance en Allemagne. Celui-ci avait convoqué une assemblée de princes et d'évêques à Worms (15 mai 1076), afin d'y faire juger plus solennellement encore Grégoire VII. Mais, des évêques qui avaient signé l'accusation contre le pape, plusieurs avaient écrit à Rome pour exprimer leur repentir. D'autres restent chez eux. Dans le midi de l'Allemagne, trois princes, Rodolph, Welf et Berthold, s'entendent avec l'archevêque Gebhard de Salzbourg et les évêques de

Wurtzbourg et de Passau, pour laisser plein cours à la sentence pontificale « contre le roi entêté dans ses fautes ». Enfin les Saxons, encouragés, rentrent en révolte contre Henri. L'archevêque de Metz, Hermann, voué depuis longtemps aux idées de réforme, délivre de prison les deux principaux comtes de la Saxe que le roi lui avait donnés à garder, et donne des chefs à la révolte. Otton de Nordheim, administrateur de la Saxe, envoie une ambassade au roi afin de le sommer « de rendre aux Saxons la liberté, les anciens droits et les vieilles coutumes de leurs ancêtres ». Effrayé, Henri convoque une assemblée à Mayence. Mais là tout lui manque. L'évêque de Trèves refuse de communiquer avec ses partisans, les archevêques de Cologne et de Mayence, et n'entre en rapport avec le roi que pour l'exhorter à la soumission. La division éclate jusque dans la ville. Henri délivre ses autres prisonniers, le duc de Saxe lui-même, Magnus. Arrivés au milieu des leurs, tous sont reçus avec enthousiasme. Un mot du pape avait suffi, et tous les serments, toutes les fidélités, les chaînes même des prisonniers étaient tombées comme par enchantement.

Grégoire VII porte en ce moment même un dernier coup à son adversaire. Au moment où les évêques et les princes, réunis à Tribur, revenaient à l'idée qu'ils avaient déjà eue de choisir un autre roi, Grégoire VII leur écrit les lignes suivantes : « Si vous avez bien réfléchi, vous tiendrez que Henri excommunié est privé de la dignité royale. Si, contre notre désir, il ne revient pas sincèrement à Dieu, trouvez

un autre prince qui vous fasse la promesse d'observer ce que nous venons de dire pour la conservation de la religion chrétienne. Faites-nous connaître au plus tôt sa personne, ses mœurs, pour que nous confirmions, s'il est opportun, votre choix par l'autorité apostolique; ainsi vous mériterez la faveur du saint-siège et la bénédiction du prince des apôtres. »

Chose plus extraordinaire encore : l'assemblée de Tribur est unanime pour reconnaître que le pape avait raison, et que « l'excommunication emportait avec elle l'impossibilité pour Henri de faire acte de roi ». L'intervention seule de l'abbé de Cluny, Hugues, obtint des princes saxons et souabes qu'ils allassent offrir au roi les conditions suivantes : « Il écrirait au pape et aux princes allemands une double lettre dans laquelle il avouerait tous ses torts, offrirait aux princes les réparations et au pape les satisfactions légitimes. Le pape viendrait de sa personne, l'année suivante, à Augsbourg, pour traiter avec les princes; si, du jour où il avait été excommunié en un an, Henri n'avait point obtenu du pape lui-même l'absolution, il cesserait d'être roi; et les princes procéderaient, sans attendre la décision du pape, à un nouveau choix. »

Réduit à cette extrémité, Henri se releva par une inspiration soudaine. Il sentit qu'il lui fallait à tout prix séparer ceux qui étaient réunis contre lui et obtenir avant tout l'absolution du pape même. Il fallait rentrer en grâce comme chrétien, s'il ne voulait pas être jugé comme roi. Il pria donc l'abbé de Cluny, Hugues, son parrain, de lui obtenir du pape l'autori-

sation d'aller se jeter à ses pieds à Rome. Il écrivit à la grande comtesse Mathilde pour qu'elle intercédât en sa faveur. C'était en appeler à la sincérité de Grégoire VII. On pouvait croire, jusqu'ici, que le pape n'avait pas voulu la perte de Henri. S'il l'avait excommunié, n'était-ce pas en réponse à une sentence de déposition? s'il avait invité les princes à choisir un autre souverain, n'était-ce pas une simple menace? Mais la présence de Henri à Rome, en Italie, où il ne manquait pas de partisans, ne serait-elle pas dangereuse aussi au pape? Grégoire refusa de recevoir Henri à Rome; il écrivit aux princes et évêques de l'Allemagne qu'il arriverait, le 7 janvier, à Mantoue, pour être, le 2 février suivant, à Augsbourg, où l'on devait faire, pour le venir chercher et le recevoir, les préparatifs nécessaires. Henri ne se laissa pas décourager. Il n'eut pas plus tôt appris cette nouvelle qu'il sortit furtivement de Spire avec sa femme Berthe, son jeune fils Conrad et quelques serviteurs fidèles pour se précipiter bon gré mal gré, en pénitent, au-devant du pape.

C'était au commencement de l'année 1077 et pendant le plus rigoureux hiver du XIe siècle. Le pape, sous un ciel d'ailleurs plus doux et plus clément, partait de Rome en triomphe au milieu d'une brillante escorte de cardinaux et de prêtres, protégé par la grande comtesse Mathilde en armes, comme pour se rendre à travers l'Italie, à Augsbourg, rencontrant déjà en chemin les Allemands excommuniés qui venaient faire pénitence. Vouée par sa naissance, et dès sa plus tendre jeunesse, par son éducation, par

ses malheurs, ses épreuves et ses intérêts, à la cause de Rome contre l'Allemagne, Lorraine et Italienne, dévote comme les femmes l'étaient à cette époque, la grande comtesse Mathilde, âgée de trente ans alors, couvrant sa jeunesse et sa beauté d'une armure de chevalier qui les faisait sans doute ressortir encore, prenait sous sa protection un vieillard de près de soixante années, mais qui était, par la réforme de l'Église, le maître du monde! Henri IV, sans suite et sans appareil royal, presque dénué de tout, voyant les fidèles s'enfuir à son approche en Bourgogne, achète de la marquise Adélhaïde de Suse, sa belle-mère, maîtresse de la Savoie et du Piémont, le passage des Alpes, au prix de la petite province du Bugey, franchit à grand'peine le Mont-Cenis à travers la neige amoncelée, ayant parfois sa charge de sa femme ou de son enfant; et, sur l'autre revers, moitié glissant, moitié roulant sur de longues pentes, au péril de leur vie, il arrive jusque dans la plaine au pied des monts.

En apprenant l'approche de Henri, le pape, qui était déjà à Mantoue, se réfugie sur une hauteur nue et abrupte des Apennins, non loin de Reggio, derrière les hautes murailles du château de Canossa (janvier 1077). Déjà, en voyant arriver le roi à Pavie, les évêques concubinaires lombards et leurs vavassaux, accouraient au-devant de lui non seulement avec tous les égard dus à la majesté royale, mais avec des offres de service. Grégoire, plus près des Italiens, exerçait moins de prestige sur eux que sur les Allemands plus éloignés. En deçà des Alpes, on

traitait d'usurpateur, de faux pape, celui qu'on exaltait au delà. Mais Henri était encore attéré. Il informe les Lombards qu'il n'était venu que pour les réconcilier ainsi que lui-même avec le pape, et, avec sa femme Berthe, sa belle-mère Adélhaïde et quelques évêques, il arrive près de Canossa, le 24 janvier 1077, à Reggio, pour négocier avec Grégoire VII.

Le pape paraissait d'abord au moins tenir à ce que, préalablement, Henri remît entre ses mains, comme un gage de pénitence, sa couronne et ses insignes. Mais le jeune roi ne voulait pas plus humilier l'empire devant le pape que devant les princes. Ce qu'il venait chercher, c'était l'absolution pour sa personne. Avec l'intelligence hardie qu'il montrait souvent, le 25 janvier, publiquement, en chemise de laine, nu-pieds, comme un pénitent, il se présente dans la première enceinte du château, quelques autres pénitents avec lui. Il met les genoux dans la neige épaisse et dure et y reste à jeun jusqu'au soir, sans voir s'ouvrir les portes de la miséricorde; il y revient, ainsi, le lendemain et le surlendemain. Hugues de Cluny, la comtesse Mathilde, la belle-mère du roi, imploraient le pontife avec larmes, s'étonnaient « de sa dureté inaccoutumée », et parfois s'échappaient en plaintes amères contre « cette cruauté et cet orgueil tyrannique si éloignés de la vraie prudence de la sévérité apostolique ». Dans la nuit du troisième jour, enfin, le pape céda, en prenant ses garanties pour conserver son intervention dans les choses politiques. Six cardinaux pour lui; un archevêque, deux évêques, l'abbé de Cluny et le marquis d'Este, Azzon,

pour le roi, dressèrent un acte par lequel celui-ci s'engageait à se présenter à la diète des princes, au jour fixé par le pape, à protéger le pape pour passer les Alpes et, jusqu'au prononcé de la diète sur son sort, à ne porter lui-même aucune marque de la dignité royale et à s'abstenir de tout acte de gouvernement, à peine pour lui, s'il manquait à une seule de ces conditions, de retomber sous l'anathème.

Le lendemain, 28 janvier, les portes s'ouvrent devant le royal pénitent et devant quelques-uns de ses compagnons en repentir. Le pape, sur le seuil de la chapelle du château, voit, non sans quelques larmes dans les yeux, étendu à ses pieds, les bras en forme de croix et fondant en sanglots, le fils de l'empereur Henri III; il l'entend demander à la fois grâce et pardon, le délie des liens de l'anathème, le ramène par la main dans l'église, lui donne le baiser de paix et célèbre lui-même solennellement la messe de réconciliation. Le pape et le roi communient ensuite ensemble, puis, rentrés au château, s'assoient à la même table. A en croire deux chroniqueurs allemands, le pape, pendant la messe, après avoir consacré l'hostie, se tourna vers l'assistance, rappela les crimes qu'on lui avait imputés, brisa le corps du Seigneur et en avala la moitié en priant le Dieu tout-puissant de le frapper de mort s'il était coupable; puis il rappela à Henri les accusations qui pesaient sur lui, et lui proposa, à la même condition, l'autre moitié du corps de leur juge. Le roi pénitent, balbutiant quelques excuses, recula épouvanté. Ni la foi intrépide ni le caractère de Grégoire, assez porté à

la recherche de l'effet dramatique, ni l'esprit du temps ne contredisent cette sorte de duel judiciaire, avec les membres sacrés du Christ, dont non seulement la vie, mais l'éternelle damnation pouvaient être l'enjeu, et cette tentation audacieuse du jugement de Dieu pris comme témoin et champion, dans ce temps d'épreuves judiciaires.

Grégoire VII semble d'abord à l'apogée de sa grandeur, comme un représentant, un vrai vicaire de Dieu, un vice-Dieu (*vice-Dio*). Ses légats, comme les anciens proconsuls de la république romaine ou les *missi* de Charlemagne, font plier partout les prélats qui résistent à l'omnipotence pontificale. En France, les habitants de Reims chassent l'archevêque Manassès excommunié, malgré la protection du roi Philippe Ier; au concile de Lyon, le légat Hugues de Die dépose les archevêques de Bourges, de Bordeaux, de Chartres, etc., pour ne s'être point rendus au précédent concile. Cet Hugues, en 1078, rend compte à Rome de sa mission. Il a encore suspendu l'évêque de Rennes, qui avait tué un homme, et l'archevêque de Tours, « la perte et la honte de l'Église »; et il prie Sa Sainteté de ne pas toujours donner à ceux qui vont à Rome une absolution qui les endurcit dans le crime. En Suède, en Danemark même, les légats réunissent des conciles réformateurs. On ne rencontre sur les routes d'Italie que des évêques allant faire pénitence et quérir pardon.

Les fausses décrétales d'Isidore de Séville ne sont-elles pas devenues une vérité? Ce n'est pas seulement dans l'Église que Grégoire VII est le maître. La

grande comtesse Mathilde qui n'avait jamais été, en fait, que l'épouse de Jésus, lègue secrètement, l'année même de la scène de Canossa, tout son héritage, la Toscane, le Parmesan, le Mantouan au saint-siège déjà suzerain des conquérants normands de Naples. En France, Grégoire, irrité contre la conduite et les résistances de Philippe Ier excommunié, lui interdit de porter les insignes de la royauté. Le roi de France, qui vit treize ans sous l'interdit, n'en défend pas moins ses droits à la nomination des évêques de Tours, de Sens, de Reims et de Bourges dont la soumission était si importante pour lui.

Le pape Grégoire sait d'ailleurs s'arrêter quand il se heurte contre une résistance qu'il n'a pas les moyens de forcer. Appuyé sur Lanfranc, le célèbre archevêque de Cantorbéry, le roi Guillaume le Conquérant aimait à être maître chez lui. Il ne voulait pas même laisser Lanfranc se rendre à un concile convoqué à Rome, par le pape. Grégoire VII s'en plaint un jour dans une de ses lettres et réclame, en même temps que le denier de saint Pierre qui n'avait pas été payé depuis quelque temps, le serment de fidélité du roi au successeur de Pierre. « Le légat », lui répond le conquérant de l'Angleterre, « m'invite à prêter serment de fidélité à vous, saint-père, et à vos successeurs, et à m'occuper avec plus de soin du tribut que mes prédécesseurs avaient coutume d'envoyer à l'Église romaine. J'ai admis l'un, je n'ai pas admis l'autre. Je n'ai pas voulu, et je ne veux pas faire de serment de fidélité, parce que je ne l'ai pas promis et que je ne trouve pas que mes prédécesseurs

l'aient prêté aux vôtres. Le tribut, depuis environ trois ans, a été perçu avec négligence parce que j'étais retenu dans les Gaules. Maintenant que, grâce à Dieu, je suis revenu dans mon royaume, ce qui a été levé sera remis à Hubert et le reste envoyé par les légats de notre fidèle archevêque Lanfranc, quand l'occasion s'en présentera. Priez pour nous et pour la prospérité de notre royaume, parce que nous avons aimé vos prédécesseurs et que nous désirons vous chérir encore plus qu'eux, et vous écouter avec déférence. » Devant cette sécheresse de langage, Grégoire n'insiste point et n'exécute point ses menaces d'excommunication.

Mais tout le terrain que l'empire a perdu, pendant la minorité, puis à la faveur des embarras de Henri IV, en Allemagne et en Italie, c'est le pape qui l'envahit. Sur la frontière orientale de l'Allemagne, le duc de Pologne, Boleslas II, prend au gré du pape, et au mépris de Henri, le titre de roi. Sur la frontière du nord, dans les États scandinaves, c'est le pape même qui hérite de l'influence perdue par l'Empire. Il empêche les fils de Swend Estrithson, roi de Danemark, de démembrer son royaume, en leur imposant ses volontés par le bras du roi de Norvège. Enfin, les Normands, ses alliés et vassaux, sont à Palerme, malgré les Sarrasins; les flottes pisanes poursuivent sur la mer les écumeurs de mer africains, et la chevalerie espagnole du XIe siècle reprend au mahométisme le terrain perdu par les Goths du VIIIe : Voilà la théocratie romaine! Elle a arraché l'Église à des compromissions toutes féodales ou à une oppression

toute tyrannique ; elle favorise l'indépendance de l'Italie, de la France, de la Bohême, des États scandinaves et donne à l'Europe, contre l'Infidélité et contre le paganisme, l'unité morale, alors seule possible et qui lui impose le moins de sacrifices. Mais, dans cette puissance nouvelle, les souverains et les peuples ne peuvent-ils pas pressentir aussi un autre despotisme? Henri III avait été possédé du vertige césarien; Grégoire VII, à son tour, ne sera-t-il pas pris du vertige théocratique?

Élection de Rodolphe de Souabe. Nouvelle déposition de Henri IV (1077-1080). — Le triomphe du pape italien et la soumission du roi allemand avaient, en Allemagne et en Italie, affecté les partis autrement qu'on pouvait se l'imaginer. Les évêques schismatiques lombards accusaient Henri de les avoir trahis par « sa légèreté et son ineptie » pour se sauver lui-même; ils se disposaient presque à appeler son fils Conrad, pour faire avec lui la guerre « à l'homicide et au simoniaque Grégoire ». De leur côté, les princes allemands, ennemis de Henri, réunis à Ulm, reprochaient au pape d'avoir levé l'excommunication de Henri, et, voyant approcher le délai fixé à celui-ci, convoquaient une diète pour le mois de mars à Forchheim, afin d'en finir. Dans les basses classes surtout, la cause de Henri IV devenait nationale, populaire.

Henri, pour sortir d'embarras, reprend sa couronne et, dans les cérémonies, tout l'appareil royal; par ces démonstrations il ramène la plupart des villes de Lombardie, gagne le patriarche d'Aquilée,

et appelle à lui le fameux Guibert de Ravenne.

Le 13 mars 1078, la diète allemande se réunit à Forchheim. Grégoire VII demande au roi de l'accompagner ou au moins de lui donner une escorte; le roi Henri répond aux uns et aux autres que les affaires de l'Italie le retiennent. Grégoire VII n'ose abandonner le terrain à son rival. La diète, composée de douze archevêques ou évêques, des ducs, Rodolphe, Berthod et Welf, et des princes, surtout de Franconie et de Saxe, se réunit. Deux légats pontificaux tentent de faire prévaloir les vues du pontife et d'obtenir l'ajournement du jugement; mais, en définitive, ils laissent les princes agir en toute indépendance. Henri IV invoque son droit héréditaire, *hereditariam dignitatem.* Mais ce roi élu de Dieu, et choisi parmi les princes, « n'est-il pas tenu de bien gouverner pour être loué de Dieu, et, s'il est méchant, faut-il qu'il soit également supporté par les princes »?

La diète, réunie aux légats, procède à une nouvelle élection en faveur de Rodolphe de Souabe, beau-frère de Henri, depuis longtemps son ennemi et bien vu par Grégoire VII; et les légats présents imposent aux princes et à Rodolphe de Souabe des conditions qui n'allaient à rien moins qu'à changer la constitution de l'empire. Elles réservaient, en effet, le droit du peuple, c'est-à-dire des grands, à disposer de la couronne à la mort de l'empereur; et elles enlevaient à l'empereur, pour les rendre aux chapitres, les élections des évêchés. L'empire devenait ainsi tout aristocratique et tombait dans la dépendance du

saint-siège. C'était une nouvelle victoire de Grégoire VII.

Le pape apprit cependant bientôt que celle-ci était fort contestée. A Mayence même, où Rodolphe avait été consacré, une rixe éclata entre les bourgeois et les chevaliers. L'archevêque fut obligé de partir avec le roi élu. Rodolphe se convainquit bientôt en parcourant le midi de l'Allemagne, avec les deux légats pontificaux, que le reste de l'empire, même la Souabe, ne lui était guère plus favorable. La population grasse et drue de la Souabe, clers et laïcs, *clerus et populus amplissime dilatatus*, faisait mauvaise mine aux légats, entendait se marier et recevoir les sacrements de prêtres mariés; de quel droit ce pape, ce prêtre osait-il porter la main à la couronne royale de Henri et toucher aux lois de l'empire?

Quand, sûr de trouver des partisans en Bavière, Henri, laissant le gouvernement de la Lombardie à son jeune fils Conrad, apparut tout à coup dans la ville de Ratisbonne, ce fut une explosion d'enthousiasme (mai). Il était le vrai roi, le roi populaire, le champion national de l'hérédité impériale; son rival qui voyait ses partisans s'éclaircir, n'était plus que le roi des prêtres. Henri IV enhardi tient diète solennelle à Ulm. Les princes rebelles sont déclarés déchus de leurs dignités et de leurs fiefs, et jugés dignes de mort. L'anti-roi gagne le pays de Saxe où, au milieu des anciens ennemis de Henri, des vieilles haines ravivées contre celui-ci, il espère retrouver un terrain plus solide; une guerre sauvage commence entre les partisans d'Henri IV et de Rodolphe dans

toute l'Allemagne. Vainement le pape, le 31 mai, annonce-t-il son intention de passer en Allemagne, promettant son appui « à celui qui lui montrerait, comme il sied à un chrétien, obéissance et respect; » les évêques saxons, furieux de voir Grégoire reconnaître deux rois, s'écrient que c'est pour avoir obéi à la voix du pasteur qu'ils se sont exposés à la gueule des loups. S'il leur faut se défier même du pasteur, ils sont les plus malheureux des hommes.

Le pape n'était pas en état d'imposer sa volonté. Il voyait alors son adversaire italien, Guiscard, s'emparer de Salerne sur le dernier prince lombard du Midi, et assiéger la ville de Bénévent. Obligé de se défendre, il revient à Rome. Tout l'accable à la fois. Un de ses plus zélés agents, le cardinal Gérard, évêque d'Ostie, meurt; la célèbre Agnès, la mère de Henri IV, la dévouée pénitente, le suit. « Quoique la voix céleste nous crie », écrit Grégoire « que chacun sera récompensé selon son travail, cependant la vie est souvent pour nous un ennui et la mort désirable. Quand ce bon Jésus, vrai Dieu et vrai homme, me tend la main, je suis soulagé dans mon affliction; mais, quand il me laisse à moi-même, je retombe dans mon affliction, je meurs... Ah! Seigneur, si vous imposiez un tel fardeau à Moïse ou à Pierre, ils en seraient accablés. »

Ce découragement semble apparaître au synode solennel de 1078 où il y avait soixante-dix évêques parmi lesquels le célèbre Pierre de Feu de Florence. Le pape renouvelle tous les anathèmes contre les simoniaques et les concubinaires, et il excommunie ceux qui

reçoivent les sacrements de ces prêtres. Sur le terrain politique, en Italie, il fulmine contre les Normands qui menacent Rome et les domaines de son Église. Mais, pour l'Allemagne, quoiqu'il accueille plus favorablement les envoyés de Rodolphe, il réserve encore à une diète présidée et dirigée par lui ou par ses légats, le jugement du conflit des deux rois; il écrit aux seigneurs allemands : « Nous voulons que vous sachiez que toute cette affaire n'est que suspendue, et qu'elle ne se terminera que par notre arrivée au milieu de vous... » Mais il ne va pas en Allemagne; il n'ose se prononcer pendant la guerre avant la fortune. Dans l'été de 1078, les deux rois rivaux se rencontrent le 7 août à Melrischstahl. La mêlée est terrible, désordonnée comme entre barbares, mais l'issue en est douteuse. Le pape attendait-il que le sort des armes, le jugement de Dieu, eût décidé, pour se prononcer lui-même? Au synode annuel ordinaire du 11 février 1079, il finit par écrire aux légats : « Voyez lequel des deux rois a le plus de droit, lequel est le plus juste, et confirmez-le à notre place (*nostra vice*), par l'autorité des apôtres Pierre et Paul. » Une seconde bataille livrée en Saxe à Flachheim (1080) quoique indécise laisse au moins le champ de bataille aux mains de Rodolphe. Il fallait que le pape, le vicaire de Dieu, se décidât pourtant! Les envoyés de Rodolphe qui s'attribuait la victoire, remettent à Grégoire VII une lettre qui le conjurait, au nom du Seigneur, d'en finir avec ses fréquents refus et ses honteuses déceptions. Henri dépêche, de son côté, deux envoyés qui menacent le pape de déposition

s'il ne se prononçait pas cette fois contre Rodolphe. Il y avait assez de sang versé par cette querelle. L'oracle devait parler.

Grégoire VII était assez heureux alors pour obtenir de Canut, roi de Danemark, et d'Olaus, roi de Norvège, l'envoi de jeunes étrangers pour les instruire et les renvoyer apôtres. Il refusait à Wratislas, duc de Bohême, l'autorisation de faire dire la messe en langue slave, de peur que « l'Écriture ne s'avilît ou que, mal interprétée, elle induisît en erreur ». Enfin l'évêque de Cracovie ayant été assassiné par le roi de Pologne Boleslas, il excommuniait ce barbare, le déclarait indigne du trône, et le voyait s'enfuir, pour suivi par les remords, maudit de tous, et mourir dévoré, dit-on, par les chiens. Tout semblait alors concourir à exalter Grégoire. Il se retrouva tout entier au synode annuel de mars 1080 où étaient cinquante archevêques ou évêques et un grand nombre d'abbés et de clercs, pour la plupart, il est vrai, italiens ou français.

Après que les envoyés des deux rois eurent plaidé la cause de chacun, Grégoire entama un long historique des événements précédents, comme pour bien établir ses droits, et prononça, pour la seconde fois, la déposition de Henri IV, « en lui interdisant de la part du Tout-Puissant le gouvernement de l'Allemagne et de l'Italie ». Il approuva le choix de Rodolphe qui méritait le trône pour « son humilité, sa soumission et sa sincérité », et, à cette double sentence, il ajouta la solennelle déclaration de principes suivante: « Faites maintenant, je vous prie, pères et seigneurs

rès saints, que le monde entier comprenne et sache que si vous pouvez lier et délier dans le ciel, vous pouvez, sur la terre, ôter et donner à chacun selon les mérites les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les margraviats et toutes possessions ; car vous avez souvent ôté aux pervers et aux indignes les patriarcats, les primaties, les archevêchés pour les donner à des hommes religieux! Et si vous prononcez sur les choses spirituelles, quelle puissance ne devez-vous pas avoir sur les séculières! Accomplissez donc votre jugement sur Henri et si vite que, aux yeux de tous, il paraisse tombé, non par hasard, mais par votre pouvoir, et que sa confusion tourne à sa pénitence pour que son âme soit sauve au jour du Seigneur. »

Il n'y avait point à s'y méprendre. Grégoire VII n'envoya pas, selon la légende, à Rodolphe une couronne avec ce fameux vers latin :

Petra dedit Petro Petrus diadema Rodolpho,

Il revendiquait cependant pour le saint-siège le droit de disposer partout des empires, des royaumes, des possessions féodales. En 1076, déliant les sujets de Henri IV du serment de fidélité, il n'avait guère parlé qu'en pontife; maintenant, en 1080, il parlait et il agissait en souverain temporel, en roi des rois. L'impérialiste Benzo et le papiste Bonizo reprirent la lutte avec ardeur. D'autres entrèrent en lice. « Si un fils de roi, dit Bruno, n'est pas digne du pouvoir, ou si le peuple n'en veut pas, le peuple n'a-t-il pas le droit de faire roi qui il veut? » Mais l'évêque de

Verdun attaque de point en point tout le système de Grégoire VII, depuis le droit d'imposer le célibat aux prêtres et d'interdire l'investiture aux laïcs, jusqu'à celui de lancer l'anathème et de déposer les rois; Waltram défend le droit héréditaire de Henri (*jus hereditarium*), le trône de son père; un autre docteur, Petrus Crassus, le *Code* et les *Institutes* de Justinien à la main, plaide la cause de la souveraineté temporelle et du pouvoir laïc contre les empiètements du pontife et de l'Église. C'est l'opposition entre le droit politique, laïque, et le droit religieux, divin; les contemporains les appellent des noms de *jus fori, jus sæculare* et de *jus cœli, jus ecclesiasticum.*

Au milieu de ces appréciations bien diverses, l'effet de la seconde déposition de Henri IV par Grégoire VII fut très différent, en Allemagne et en Italie, de celui de la première sentence. Ce ne fut point, comme la première fois, un sentiment de stupeur en Europe, mais alors presque un mouvement de révolte. Dans la péninsule, en Toscane même, la grande comtesse Mathide sentit ses vassaux commencer à remuer sous son joug jusque-là respecté. En Allemagne, à Bamberg, on injurie Grégoire en pleine église; à Mayence, l'évêque de Trèves s'écrie : « Ce serait un crime de condamner un légitime successeur de l'Apôtre; mais pour cet anti-Christ, cet Hildebrand, ce corrupteur de l'Église, c'est un saint devoir. » L'évêque Huzmann de Spire, au nom du roi Henri, convoque les évêques allemands à Brixen, « afin de remédier à l'abaissement du pouvoir royal et au désordre de l'Église, en

enlevant la pierre d'achoppement qui l'embarrasse et la tache qui la souille ».

Arrivé, en effet, avec un certain nombre d'évêques allemands, à Brixen, où se trouvaient vingt évêques italiens, entre autres le cardinal Hugues le Blanc, l'archevêque de Ravenne, Guibert, l'archevêque de Milan, Thédald, et la plupart des évêques lombards, Henri IV procède à son tour contre le pape. Le cardinal Hugues le Grand rédige l'acte de déposition « de l'intrus, du ravageur d'églises, du soutien du parjure et du nécromancien Hildebrand. » Vingt-sept évêques le signent. Henri presse alors les évêques allemands et italiens présents d'élire un pape véritable, légitime, et ils choisissent l'ancien chancelier de l'empire en Italie, depuis archevêque de Ravenne, le siège traditionnellement rival de Rome, un homme lié depuis longtemps avec Henri IV et avec les ennemis de Grégoire, de bonnes mœurs mais de grande ambition, Guibert, qui prend le nom de Clément III.

Il y avait donc schisme dans l'empire et dans l'Église : deux empereurs et deux papes; d'un côté Grégoire VII et Rodolphe, de l'autre Henri IV et Clément III. Lequel l'emporterait du droit de l'État ou du droit du ciel, du *jus fori* ou du *jus cœli?* La lutte s'élevait à cette hauteur. Le pape avait pour lui tout ce qui, dans l'Église, tenait aux bonnes mœurs, l'abbé de Cluny, l'évêque de Lucques, Anselme; l'abbé du Mont-Cassin, Didier; l'archevêque de Cantorbéry, Lanfranc; quelques évêques en Allemagne, et de plus les Saxons rebelles à l'autorité royale. Henri IV avait

pour lui les princes et évêques, qui défendaient, en lui, la royauté, les lois nationales, *leges forenses*, *forense judicium*, mais aussi, parmi les évêques, tous ceux qui, voués aux banquets, à la chasse, aux plaisirs, tenaient à leurs sièges qu'ils avaient achetés et à leurs femmes dont on voulait les séparer.

De part et d'autre, on se prépara à la lutte à mort. Obligé à des sacrifices pour pouvoir combattre en Italie Guibert de Ravenne, Grégoire, par l'entremise de Didier, abbé du Mont-Cassin, se réconcilie avec le Normand Robert Guiscard, excommunié depuis six ans. Dans une entrevue, le 29 juin, à Ceperano, Guiscard prête un vrai serment de fidélité à la personne du pape qui l'investit de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile. Guiscard, qui avait deux ans auparavant donné une de ses filles à l'empereur d'Orient, Michel VII, à cette heure renversé du trône par Botoniate, songeait à rétablir son gendre et sa fille sur le Bosphore, à y transporter peut-être le drapeau normand. Le pape flattait son ambition; il rêvait, avec le célèbre aventurier, la conquête de l'empire grec, pour faire avec lui de Constantinople un meilleur rempart contre les Turcs et les Mongols dont les avant-gardes lui rappelaient ses premières idées de croisade. Auparavant, cependant, il voulait entraîner les Normands, les évêques d'Apulie et de Calabre et la comtesse Mathilde contre le conciliabule de Brixen, « conciliabule de Satan », et contre Guibert, « ce ravageur de la sainte Église de Ravenne dont la chute ne tarderait pas ». Mais ses rêves d'ambition et de gloire furent promptement dissipés.

Henri IV, à la suite du concile de Brixen, s'était résolu à en finir avec Rodolphe. A la tête de Lorrains, de Franconiens et de Bohémiens, il le rencontra au mois de septembre entre la Saale et l'Elster, à Mœlsen. Vainement les Saxons entonnèrent avec leurs prêtres, comme il convenait aux partisans du pape, le 82e psaume : « O mon Dieu! voilà tes ennemis qui ont sonné la charge; secoue-les comme la roue du potier ou comme la paille au souffle du vent du nord. » Dès le commencement du combat, Rodolphe fut blessé; Otton de Nordheim, à la tête des piétons de Saxe, ramena encore les partisans de Rodolphe prêts à fuir et resta maître du champ de bataille. Mais, au château de Mersebourg, on avait rapporté l'anti-roi Rodolphe, avec la main droite presque abattue, disant : « Voilà la main droite avec laquelle j'avais juré fidélité à mon roi, et maintenant j'abandonne le trône et la vie; voyez, vous qui m'avez fait roi, si j'ai été mis sur le bon chemin. » En Italie, le jour même de la bataille de Mœlsen, le jeune fils de Henri, Conrad, laissé avec les évêques lombards, battait la comtesse Mathilde à Volta. Quant à Robert Guiscard, il rassemblait une flotte et une armée destinées plutôt à traverser l'Adriatique et à débarquer en Grèce qu'à secourir Rome. Le pape apprit bientôt enfin que Henri franchissait les Alpes et était à Vérone aux fêtes de Pâques de 1082.

Grégoire VII se montra comme il lui arrivait aux jours de grands dangers. Il exhorte dans une lettre les princes allemands à donner un successeur à Rodolphe et impose à l'avance à celui-ci les mêmes

conditions qu'auparavant. Arrivé en Italie, le roi Henri se fait couronner à Milan, reçoit le serment de ses évêques lombards, prend son pape (*bestiam suam*) et arrive le 21 mai, jour de Pentecôte, devant Rome. Roi allemand, il croyait avoir le droit d'être couronné empereur; Grégoire VII lui-même ne l'avait-il pas autrefois reconnu roi et, avec l'aide de Dieu (*Deo juvante*), empereur? Mais il trouve, dit un contemporain, « des bataillons de soldats au lieu de chœurs de prêtres, des lances en guise de cierges, des malédictions au lieu d'acclamations, et le peuple, jeté sur les murailles, dévoué à Grégoire ». Henri proteste contre les paroles de ceux qui l'accusaient de venir porter atteinte à *leur république*. Au moins, dans la prairie de Néron, selon le conseil de ses prêtres, il se montre la couronne en tête, au milieu des chants du *Veni Creator* et du bruit des cymbales; il nomme un sénat, un préfet, des centurions. Les adversaires allemands de Henri profitent de l'échec de cette première tentative pour lui opposer un nouveau concurrent, un riche seigneur de la rive gauche du Rhin, jusque-là cependant sans renom, Hermann de Luxembourg, qui est solennellement couronné roi, à Goslar (26 décembre 1081), par l'archevêque de Mayence. Mais Henri revient au printemps de 1082 sous les murs de Rome, incendie quelques maisons près de Saint-Pierre, et cherche pendant le trouble à briser les portes. Le pape en personne se rend maître de l'incendie et les Romains défient l'assaut. Henri, furieux, laisse l'antipape Guibert à Tivoli pour abattre au moins la comtesse Mathilde qui faisait la dernière force de Grégoire.

Cependant la durée de la lutte paraissait être défavorable au pape. Au synode annuel de cette année, il ne réunit que quelques prêtres. Ses communications avec la chrétienté sont coupées, ses lettres interceptées. Anselme de Lucques et Mathilde écrivent pour lui aux princes chrétiens; mais la chrétienté l'abandonne. Eudes, évêque de Bayeux, frère de Guillaume le Conquérant, voulait, sur l'instante prière de Mathilde, partir pour l'Italie à la tête d'hommes d'armes; l'archevêque de Cantorbéry, Lanfranc, conseiller du roi d'Angleterre, le retient. Sommé de passer les Alpes, Hermann de Luxembourg ne bouge de la Saxe. Enfin, Robert Guiscard, se contentant d'exprimer au pape sa conviction que « personne n'oserait lever le bras contre lui », traverse, à la tête d'une flotte et d'une armée, l'Adriatique et débarque près de Durazzo. Il pense plus à conquérir Constantinople qu'à sauver Rome. Le sort de la lutte semblait suspendu au succès de cette expédition d'Orient. Le nouvel empereur de Constantinople, Alexis Comnène, envoie un ambassadeur à Henri avec force présents pour le jeter sur les terres de Guiscard absent et lui propose un double mariage entre les deux familles.

Henri, au printemps de l'année 1083, revient donc au centre de l'Italie, pour assiéger Rome une troisième fois. Les Romains, les moines, le peuple, les besaciers tentent une sortie et, par surprise, arrivent presque à la tente du roi. « Cette honte », dit un chant de triomphe des Henriciens, « réveille la fureur teutonique : *ira teutonica*. » Les Allemands reviennent à la charge, et s'emparent des portes de la cité

Léonine et du portique de Saint-Pierre, ébranlé par les machines. Grégoire n'a que le temps de se réfugier dans le château Saint-Ange. Henri, 3 juin 1083, jour de la Pentecôte, reste maître de la cité Léonine, sur la rive droite du Tibre. Il y intronise sa créature dans Saint-Pierre. Clément III tient une manière de synode, où il recommande aux clercs de vivre selon les canons dans la chasteté, lève les anathèmes lancés contre Henri et déclare que les sacrements donnés par les prêtres excommuniés sont valables. Henri récompense ses partisans, surtout Liemar de Brême; il prodigue l'argent grec et les honneurs aux évêques et aux seigneurs lombards, aux barons et au peuple de Rome, sans perdre l'espoir de se réconcilier avec Grégoire VII, qu'il convie à un synode, à la fin de l'année, pour juger définitivement le conflit.

Dans une encycliqne, où il dit n'avoir été pour rien dans l'élection de Rodolphe et dans tous les maux de l'Allemagne, Grégoire se déclare prêt, « à montrer dans ce synode, la cause du conflit entre l'État et l'Église, à consentir à tout ce qui pouvait se concilier avec l'honneur de l'Église ». Après tant de sang déjà répandu, l'esprit de concorde allait-il trouver quelque compromis après tant de luttes? Les deux adversaires étaient-ils de bien bonne foi? Tandis que, de l'Italie et de la France, nombre d'évêques, d'abbés et de clercs se dirigent vers Rome au commencement du mois de novembre, Henri, dans le nord de l'Italie, barre le passage aux plus décidés de ses ennemis. Hugues de Die, Anselme de Lucques, le conseiller de Mathilde, les envoyés

de l'anti-roi Hermann sont retenus en prison. Pour le pape, ayant reçu la nouvelle des succès remportés par Guiscard en Orient contre Durazzo, il lui écrit : « O duc, le pape te conjure, comme un père son fils, de secourir en hâte le siège apostolique ; car il craint d'être trahi par la défection des Romains et d'être livré aux mains de ses ennemis. » Robert Guiscard envoie au pape 30 000 pièces d'or pour faire concurrence à l'argent grec.

Le synode s'ouvre au milieu de ces défiances. Henri revient. Le pape parle de la foi, « à tirer des larmes à ses auditeurs, comme un ange venu du ciel ». Mais la noblesse, gagnée par l'argent normand, tombe sur la garnison laissée par le roi près de Saint-Pierre, et la massacre. Henri est obligé de se contenter de célébrer hors de Rome les fêtes de Noël. L'empereur d'Orient, Alexis Comnène, désireux d'arracher Robert Guiscard des côtes de l'Épire, envoie de nouveau, avec des présents, 216 000 pièces d'or à Henri pour qu'il descende dans la Pouille, dans les terres des Normands. Le roi quitte, en effet, avec une partie de son armée, les environs de Rome, mais en laissant cet argent à répandre dans la ville. Aussitôt une ambassade du peuple romain accourt et lui offre d'ouvrir la porte Saint-Jean. Henri revient aussitôt, entre sans coup férir et occupe le palais de Latran et cette partie de la ville, le 21 mars 1084. Avec l'argent normand, outre le dévouement des siens, Grégoire, par son neveu, Rusticus, occupe le Cœlius et le Palatin et par la famille des Corsi, venue au temps de Léon IV, la colline du Capitole. On est aux prises dans Rome.

Henri IV veut jouer à l'empereur avec sa créature Guibert. Après avoir fait déposer Grégoire, « ce fils de la nuit », par ses partisans, il ordonne à trois évêques lombards, le dimanche des Rameaux, de consacrer pape son Clément III que ses amis disaient « né de la lumière » à Saint-Jean de Latran. Huit jours après, jour de Pâques, le nouvel intronisé couronne solennellement son empereur et sa femme Berthe, malgré une attaque des Romains qui tuent, dans le cortège, quarante Henriciens. Mais une lutte horrible commence au milieu des ruines des anciens monuments barricadés et fortifiés, de rue en rue, d'édifices en édifices. Là où, jadis, dans l'antiquité, les légions de Marius et de Sylla s'étaient entr'égorgées au nom de la république, où les soldats othoniens et vitelliens, à la lueur du Capitole incendié, versaient leur sang à flots pour la ruine de l'empire, où le Grec Bélisaire et le Goth Totila, dans la chute du monde ancien, avaient précipité sur la tête de leurs soldats les statues des héros et des dieux anciens, Grégoriens et Henriciens se disputent sur des cadavres les vieux palais encore debout ou les églises bâties de leurs décombres. Un matin, le Septizonium, antique palais de Septime Sévère, défendu par Rusticus, voit ses splendides rangées de colonnes superposées, renversées par les machines de siège de Henri; un autre jour, le Circus Maximus est entamé et laisse passer les vainqueurs. Enfin le Capitole fortement endommagé est pris.

Grégoire VII ne tenait plus guère que dans le château Saint-Ange; mais, inébranlable, regardé par les

uns comme un fils du démon, par les autres, comme un Samuel, un prophète, il armait ceux qui lui restaient, jusqu'aux prêtres : « Quoi, disait-il, tous les jours des soldats du siècle se rangent en bataille pour un prince de la terre, et nous, qui nous intitulons les prêtres de Dieu, nous ne combattrions pas pour ce roi, le nôtre, qui a fait tant de rois. » Et bien que bloqué, grâce à ses agents : « Comment, écrivait-il, une dignité inventée par des hommes, ignorant Dieu, ne serait point soumise à cette autre dignité que la sagesse du Tout-Puissant a créée en son honneur et pour la miséricorde du monde! Eh! qui donc oserait, même parmi les écoliers, douter que les prêtres ne soient au-dessus des rois? Les premiers sont les membres du Christ, les seconds sont les membres de Satan. Ceux-là se maîtrisent eux-mêmes afin de régner un jour avec le roi du ciel; ceux-ci n'exercent leur puissance ici-bas que pour être livrés à la damnation éternelle avec le prince des ténèbres ! »

Hélas! les rois et les peuples de l'Europe contemplaient avec effroi, sans vouloir y prendre part, cette horrible lutte. En Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry, Lanfranc, qui avait organisé son Église, selon les vœux de Grégoire VII, ne cachait cependant pas son penchant pour Henri IV et inclinait en ce sens son clergé qui n'allait point aux conciles romains. L'Église elle-même semblait chancelante dans la foi en son chef. Deux fidèles partisans de Grégoire, Odon d'Ostie et Didier du Mont-Cassin, entrent en communication avec Henri. Didier reçoit du prince

allemand l'investiture de l'abbaye du Mont-Cassin. Délaissé dans le château Saint-Ange, le successeur du pauvre pêcheur Pierre, un instant maître du monde, eût succombé en héros de la théocratie, enseveli sous les ruines du palais impérial qui lui servait d'asile, si l'aventurier normand, qu'il avait à plusieurs reprises poursuivi de ses anathèmes, n'était venu le sauver.

Craignant de voir l'empereur Henri IV, maître de la ville de Rome, menacer le Midi de la péninsule, Guiscard s'était arraché à grand regret de l'Épire, par où il voulait commencer la conquête de l'Orient, pour ramasser sur ses domaines une armée de six cents cavaliers et de trente mille piétons normands, grecs, et même sarrasins; et, à la tête de ces forces, il marchait sur Rome. Henri ne pouvait attendre, avec des forces insuffisantes, ce nouvel ennemi; il rassembla ses partisans, leur confia la ville qu'il appelait sienne, et partit avec Clément III « son Barrabas » par la voie Flaminienne, tandis que Guiscard arrivait à l'*Aqua Marcia* au pied de Tivoli. Le surlendemain, ici par escalade, là par trahison, les troupes du Normand, par la porte Saint-Laurent, se précipitent dans les rues aux cris de : « Guiscard! Guiscard! » Le Normand lui-même traverse le Champ de Mars jusqu'au château Saint-Ange, délivre Grégoire et l'emmène en vainqueur à Saint-Jean de Latran. Revenu de sa surprise, le peuple se soulève contre ces nouveaux maîtres étrangers. Celui qui avait vu fuir un empereur d'Orient et un empereur d'Occident, croyait n'avoir point de temps à perdre pour l'accomplisse-

ment des projets qu'il rêvait encore. Il ordonne de brûler et de saccager les quartiers révoltés. Sauvé par Guiscard, le pape n'empêche rien. Les rues, autour de Latran et du Colisée, sont incendiées, les maisons pillées, les habitants massacrés. Les autres viennent la corde au cou se jeter aux pieds de Guiscard et demander la grâce du reste de la ville. De Saint-Jean de Latran au Vatican, ce n'était presque plus qu'une ruine. Guiscard se radoucit, se fait livrer des otages et reprend le chemin du Midi avec le pape qui ne survécut guère à la catastrophe.

Parti sous la conduite de Guiscard, avec les soldats normands, sarrasins, les captifs et le butin, Grégoire VII, reçu au Mont-Cassin par Didier qui avait été presque sur le point de le renier, accompagne son protecteur à Salerne, où il apprend que son rival Clément III était revenu à Rome. Indomptable lutteur il songeait à organiser, à l'aide des princes chrétiens, une expédition contre « le fils de Satan ». Il remettait à quatre de ses légats une lettre adressée aux princes, comme un dernier appel. « Des princes des nations et des chefs des prêtres, disait-il, se sont réunis à la tête d'une grande multitude contre le Christ, Fils de Dieu, et contre son apôtre Pierre, afin d'éteindre la religion chrétienne et de propager l'hérésie. Mais vous n'ignorez pas ce qui a été dit sur la montagne à un serviteur indigne : Pousse des cris, ne te lasse pas; et moi, de gré ou de force, laissant là toute honte, toute affection, toute crainte, j'évangélise, je crie encore, je crie sans cesse et je vous annonce que la vraie foi qui fut enseignée à nos

pères, aujourd'hui transformée en une pratique séculière, est presque réduite à rien et est devenue la dérision non seulement du diable, mais des Juifs, des Sarrasins et des païens! »

C'était le testament de Grégoire. Guiscard, revenu à ses projets sur l'Orient, s'embarque de nouveau sur l'Adriatique pour l'Épire. Abandonné, à l'âge de soixante-six ans, le pape, usé par les travaux et par la passion, à bout de forces et d'espérances, ne survécut pas à ce coup. Prisonnier plutôt qu'hôte à Salerne, il relisait les livres saints, pardonnant à tous, sauf au prétendu roi Henri IV. De toutes les paroles qu'on lui prête avant de mourir; on peut croire qu'il dit avec conviction celles qui sont restées les plus célèbres : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs en exil. — Comment peux-tu dire, seigneur, lui repartit celui qui recevait son dernier soupir, que tu meures en exil, puisque, vicaire du Christ et des apôtres, tu as reçu toutes les nations en héritage et que l'univers est ton domaine? »

On ne s'explique pas moins que la mémoire de ce grand prêtre de l'ordre moral de ce temps, qui conçut la pensée de s'élever, comme vicaire de Dieu, vice-Dieu (*vice-Dio*), la croix et l'épée en main, au-dessus du monde et de constituer l'Église en un gouvernement sacerdotal et en un empire de prêtres, soit restée très contestée. L'Église catholique même n'a tenté que fort tardivement, et après plusieurs essais, sa canonisation difficilement acceptée. Grégoire VII aimait souvent à s'autoriser d'un de ses grands prédécesseurs, Grégoire Ier. Entre ces deux hommes cependant

la différence était grande. De noble naissance, Grégoire Ier était humble de cœur; de basse naissance, Grégoire VII était fier. Les circonstances avaient investi Grégoire Ier d'une autorité politique qu'il aurait voulu fuir; indulgent pour les rois, c'étaient les peuples qu'il voulait convertir. Grégoire VII, tribun démagogue et diplomate, cherche évidemment l'autorité temporelle, et c'est à régenter les rois mêmes, en soulevant contre eux les peuples, qu'il s'applique. Grégoire Ier voulait faire sa place à l'Église dans le monde barbare né de la conquête. Grégoire VII prétendit élever l'Église au-dessus du monde féodal sorti du démembrement de l'empire. Opposant le *jus cœli* au *jus fori*, le *jus ecclesiasticum* au *jus seculare*, le droit d'Église au droit d'État, l'esprit sacerdotal à l'esprit laïc, il ambitionnait le gouvernement des hommes pour le vicaire de Dieu, pour la théocratie. Ce n'était pas, il est vrai, une ambition toute mondaine, car il disait, dans une lettre à Lanfranc, qu'il était responsable devant le trône de Dieu des péchés des princes, comme ceux-ci sont responsables aussi devant lui des péchés de leurs sujets. Il avait trouvé l'Église corrompue et dépendante; il avait voulu la réformer et l'affranchir, mais pour faire de l'Église vertueuse et libre, comme lui, la maîtresse de la chrétienté. Chef de l'Église, il croyait pouvoir réunir en sa personne les deux pouvoirs, comme son divin Maître avait réuni les deux natures. Sublime, mais dangereuse utopie! Il eût fondé ainsi la théocratie, mais non le véritable gouvernement spirituel, dont saint Grégoire le Grand, qu'il invoquait, avait donné le parfait modèle.

Mais un éloge que tous les écrivains impartiaux accordent volontiers à cet homme à la fois remarquable par l'élévation dans l'intelligence, la passion dans la conduite, la logique dans le raisonnement et la force dans le caractère, c'est celui d'avoir secoué et réveillé puissamment la vie de l'esprit dans une époque grossière et dans une société matérielle qui avaient presque entièrement étouffé l'enseignement chrétien. A partir de ce moment, en effet, l'Église et la société chrétienne paraissent animées de ce souffle nouveau qui produisit bientôt la chevalerie et la croisade. Un écrivain allemand, qui ne peut être ici suspect, a pu dire : « Dans le chaos encore en fermentation de cette époque, cette entreprise extraordinaire donna à la vie chrétienne de l'Occident un essor nouveau, une direction plus haute, une inspiration plus sacrée. L'empire allemand avait prétendu aussi assurer au pouvoir temporel, en face de la papauté, une omnipotence aussi universelle et une égale sujétion des âmes. Mais, en dépit des succès extérieurs, la victoire morale resta justement à la pensée, à l'esprit de civilisation qui remplissait alors le monde. »

LIVRE TREIZIÈME

LA QUESTION D'ORIENT AU MOYEN AGE

Mahométisme et christianisme; Califat et papauté.

Ce n'est pas le vain désir de rajeunir des choses anciennes avec des mots nouveaux, et de parer les événements depuis longtemps accomplis d'un semblant d'actualité, qui me fait donner aux grandes expéditions de moyen âge en Asie le nom de question d'Orient. L'étude des événements humains qui composent le tissu de l'histoire apporte trop souvent avec elle cette conviction qu'il n'y a rien de bien nouveau sous le soleil, et que, si les personnes, les noms, les costumes, les circonstances extérieures changent, au fond les choses et leurs rapports essentiels demeurent les mêmes. La question d'Orient, qui pèse toujours sur l'Europe, est de ce nombre; nos politiques de toutes les nations et de tous les régimes qui l'ont débattue dans ces temps, ont seulement donné son nom à une difficulté beaucoup plus ancienne qu'eux; elle a, dans ses différentes métamorphoses, troublé, inquiété, je ne dirai pas seulement leurs prédécesseurs, mais nos ancêtres les plus reculés.

La question d'Orient, elle est posée naturellement,

pour peu que l'on veuille jeter un coup d'œil sur notre globe, par la situation géographique même de notre petit continent européen, resserré et comme écrasé, sous son climat tempéré, par la masse lourde et féconde, sous ses glaces et sous ses feux, du continent de l'Asie, dont l'Afrique même n'est que le prolongement géologique. Souvent envahie, conquise, plus souvent encore menacée de l'être, par les flots des populations et des idées de sa redoutable voisine, l'Europe a été obligée de se défendre ou de réagir très longtemps contre sa sœur aînée, mère puissante d'hommes, de richesses, d'idées, et dont elle envie et convoite d'ailleurs les savoureux et splendides produits. Pour les habitants des contrées occidentales de l'Europe, la question d'Orient n'est autre que celle des rapports pacifiques ou hostiles de l'Europe et de l'Asie, c'est-à-dire de la balance politique des forces, de l'échange régulier des productions et des idées, et enfin de la suprématie, de la prépondérance ou de la libre indépendance des deux continents. Elle est politique, commerciale, intellectuelle et morale, et, à certains moments, elle éclate toujours sur un théâtre fatalement donné, à leur point même de séparation et de contact, sur ces rives et ces flots disputés de la mer Égée, du Bosphore et de la mer Noire, où il se déchaîne encore plus de tempêtes politiques et se livrent plus de batailles navales, qu'il ne gronde d'orages et de commotions physiques.

Sans remonter aux temps où l'antique Grèce, libre et déjà policée, défend à Marathon et à Salamine

la civilisation occidentale contre les hordes esclaves du grand despote de l'Asie, et où le plus glorieux, si ce n'est le meilleur de ses enfants, le conquérant macédonien, repousse loin d'elle une barbarie et une servitude qu'elle ne connaît plus, pour imposer à l'Asie, la civilisation, la langue et les arts de sa fille émancipée, qui la surpasse, et pour donner son nom à Alexandrie, devenue en Égypte comme le gage d'une union féconde, et le centre des plus lointaines relations d'idées et de commerce entre l'Occident et l'Orient, on peut dire, pour les temps les plus anciens, que le génie politique seul de Rome parvint à résoudre la question. Ce fut une solution, en effet, que l'établissement de ce vaste empire qui comprenait dans ses limites les côtes les plus voisines des trois anciens continents, les nations les plus rapprochées par des affinités d'origine ou de civilisation, et dont la Méditerranée devint ce que les Romains auraient eu vraiment le droit d'appeler, s'ils n'avaient dédaigné nos ambitions de langage, un lac romain. Dans cette grande union solidaire des intérêts, sous l'immense majesté de la paix romaine, au milieu de ce commerce pacifique des hommes, des idées, des croyances, des produits, faits à l'aide de tant de villes florissantes, autrefois assises sur les rives de la Méditerranée et pour la plupart aujourd'hui détruites, l'Orient, en retour de l'unité politique, donne à l'Occident l'unité religieuse; et l'un des plus grands souverains de ce puissant empire croit même, par la fondation d'une nouvelle et maîtresse ville, aux confins de l'Europe et de l'Asie, sur le Bosphore, sceller à jamais cette

double union politique et morale de deux mondes. Alexandrie, Constantinople! ces deux villes servent cependant de preuve à l'inanité des desseins des plus grands politiques, puisque ces deux gages d'union et de paix, rêvés par les anciens, sont justement devenus les deux plus fréquents objets de querelles, et comme les deux pommes de discorde jetées entre l'Orient et l'Occident parmi les modernes.

Les questions, au fond, ne changent pas. Elles sont méconnaissables seulement quand elles se représentent à différents intervalles de l'histoire et prennent, en variant la proportion des éléments qui la composent, une physionomie nouvelle; c'est ce qui est arrivé, au moyen âge, à la question d'Orient. Dans sa généralité, elle est la même que dans les temps anciens; ses données, ses détails, ses circonstances, son théâtre, son objet, souvent même les contrées qui y sont engagées sont les mêmes qu'aujourd'hui. Voyez plutôt. Au moyen âge, un empire chrétien, mais schismatique, civilisé, mais vieilli, dévoré d'ambitieuses prétentions, mais atteint d'une incurable faiblesse, ombre de l'empire romain dont il eut tous les vices et jamais la grandeur, l'empire grec de Byzance, resté là comme une épave de l'antiquité, entre les barbares de l'Europe et de l'Asie, chrétiens, musulmans ou idolâtres, tient, avec les rives de la mer Noire, du Bosphore et de la mer Égée, à Constantinople, la porte de l'Europe. Sur lui reposent en partie la sécurité de tout l'Occident et l'indépendance de tous ces nouveaux États, qui, établis au milieu des ruines latines de l'Italie et de la Gaule ou des

campagnes nouvellement cultivées de la Germanie, se querellent imprudemment entre eux, sans souci du voisinage ou du lendemain. Menacée au nord et au midi, sur terre et sur mer, que Constantinople soit emportée un matin par un de ces escadrons volants de la barbarie asiatique, dont un Gengis-Khan ou un Tamerlan soulève au loin la poussière, par ces hordes slaves ou bulgares qui errent sur le Danube, ou par une croisière de ces écumeurs de mer arabes, dont les brèches de la muraille d'Anastase, ou les chaînes brisées du port de la Corne d'Or connaissent les dangers, voilà l'Europe occidentale, germano-latine, l'Allemagne, la France, l'Italie et la papauté, toutes nations et institutions qui se cherchent encore et se débattent dans les douleurs de l'enfantement, noyées tout à coup, sous le déluge d'une invasion tartare ou sarrasine.

Admirable insouciance ou imprévoyance aveugle des peuples jeunes! Tout l'avenir de notre Europe moderne, du christianisme peut-être, qui y avait trouvé son terrain le plus favorable et sa plus riche et sa plus brillante floraison, dépend, dans les fréquents dangers de Constantinople, d'un coup de vent qui peut pousser les galères sarrasines dans son port, ou de la puissance de jarret qui peut lancer un sauvage, comme Hassan en 1453, par dessus le mur d'enceinte de Constantinople; et, pendant six siècles, nos pères ne paraissent point s'en soucier ou y prendre garde; ils ne connaissent pas ces inquiétudes, ces craintes réelles ou feintes qui, de notre temps, ont mis l'Orient et l'Occident aux prises. La question

d'Orient au moyen âge est certes bien politique aussi; mais elle ne le paraît guère aux contemporains. Si l'Europe et l'Asie se trouvent un jour aux prises, le motif déterminant en apparence, c'est la religion, c'est la dispute d'un tombeau; les hommes politiques qui la conduisent, ce sont les grands pontifes de deux religions rivales; les armées qui la soutiennent ne sont point des armées nationales, mais des armées de Fidèles ou de Croyants. La question d'Orient ne paraît être que la lutte du christianisme et du mahométisme; la guerre d'Orient est une guerre sainte, pour les musulmans, et pour les chrétiens, une croisade. Ne nous y trompons pas cependant : la religion qui remplit tout au moyen âge, envahit aussi cette question, l'absorbe tout entière et lui donne une physionomie à part qui la rend méconnaissable; voilà tout.

Dans les deux mondes, européen et asiatique, renouvelés au moyen âge chacun par les migrations ou invasions successives de peuples nouveaux, Germains ou Slaves, Arabes ou Tartares, la religion, qui venait aussi de les régénérer moralement, était le seul pouvoir fort, la seule garantie générale d'ordre, le seul lien puissant entre les hommes, la seule force initiale et le seul ciment durable entre les choses. Sur ces deux sols fraîchement remués, plus mouvants que le sable, au milieu de ce va-et-vient de populations aventureuses, où les États ne vivent qu'un jour, où les nationalités ne peuvent parvenir à prendre pied, à s'asseoir, secouées les unes et les autres par le désordre des volontés particulières et par les caprices du sort, toute vie politique était bornée, étroite, iso-

lée, éphémère. Une seule chose paraissait élevée, générale, grande et éternelle, la religion chrétienne ou la mahométane. Au xe et au xie siècle, encore, et malgré les brillants météores de Charlemagne et d'Haroun-al-Raschid, qui mettent d'ailleurs au service de la religion leur domination temporelle, il n'y avait point en Europe ou en Asie de grand empire durable, fortement constitué, qui réunît en un seul corps social une certaine agrégation d'hommes par la solidarité des sentiments, des intérêts ou des ambitions. Il n'y avait que deux chaos de seigneuries territoriales, ou de satrapies nomades, plus ondoyantes, plus agitées que les flots, et au-dessus desquelles étaient ballottés quelques couronnes d'empereurs ou de rois, quelques tiares ou turbans de sultan, ou de visirs, souvenirs des anciens jours, ou chétives espérances de l'avenir!

Mais, sur ces deux mondes agités, au moyen âge, planent deux religions, puissantes sur les cœurs, et que n'atteignent guère les orages de la politique. Nul ne connaît, en Europe ou en Asie, une patrie; mais tous appartiennent de longtemps à un culte, à une Église fortement constituée; nul n'a encore de code, de lois civiles bien générales, bien précises, mais tous ont un livre sacré, indiscutable et respecté, qu'il s'appelle l'Évangile ou le Coran. Personne ne pourrait s'assurer d'obéir longtemps au même maître et ne saurait dire quel était le légitime; mais tous, chrétiens ou mahométans, reconnaissent à peu près et toujours le même pasteur, le pape ou le calife, le père des fidèles ou le commandeur des croyants; et ils n'ont que rarement des doutes sur sa légitimité.

Aucune pensée grande, générale, aucun dessein suivi ne pouvant alors sortir de la politique, on ne pouvait attendre quelque chose de semblable que de la religion.

Seuls représentants, en effet, des croyances générales, des sentiments communs des masses, et, par là, indirectement dépositaires de leurs intérêts les plus généraux et confidents de leurs craintes ou de leurs désirs, de leurs besoins ou de leurs espérances, les successeurs de Mahomet et ceux du Christ, les papes et les califes, étaient seuls assez haut placés pour embrasser dans leur ensemble les rapports si multipliés, si lointains de l'Occident et de l'Orient, et seuls à même de leur imprimer au besoin une direction commune. C'est par là que la religion entre de plain pied au moyen âge dans la politique générale des rapports pacifiques ou hostiles de l'Europe avec l'Asie, du christianisme avec le mahométisme.

En temps de paix, entre l'Europe et l'Asie, on trouve des bulles pontificales et des décrets des califes pour interdire le commerce entre musulmans et chrétiens, et pour autoriser seulement les uns contre les autres la piraterie. Une des premières villes commerçantes du moyen âge, Venise, pour échapper aux anathèmes de Rome, fait passer comme une dépouille prise sur les Infidèles d'Égypte, les reliques de saint Marc qu'elle a achetées pour croître sous son saint patronage. Quand les hostilités éclatent entre l'Orient et l'Occident, quel que soit le premier agresseur, c'est une guerre religieuse, sainte; elle se fait sous l'étendard du prophète ou sous le signe de la croix.

Il peut se cacher sous ces hostilités, des ambitions ou des craintes politiques, des désirs de domination ou des nécessités légitimes de défense, des antipathies de races, des rancunes ou des convoitises de commerce. Il n'importe! si les rapides Bédouins et les Berbers du désert ou de l'Atlas, au VIIe et au VIIIe siècle, apparaissent à la fois au pied des Pyrénées et aux rives de Bosphore, c'est pour convertir les peuples par le glaive, c'est que leur calife a prêché la guerre sainte : « Les vrais croyants, dit le Coran, sont des soldats au service de Dieu, pour conquérir le monde qu'il leur a donné en partage. » Trois siècles plus tard, si les lourds chevaliers de la France et de l'Allemagne arrivent sous les murs blancs de Jérusalem, c'est que le serviteur des serviteurs du Christ les a envoyés pour reconquérir son tombeau; il a prêché la croisade. Tous chevauchent à travers l'Europe et l'Asie, non seulement pour conquérir la terre, mais pour gagner le ciel; et, comme le sectateur du prophète croit, lorsqu'il arrose du reste de son sang « le champ de Dieu », que ses blessures vont devenir éclatantes comme le vermillon, parfumées par le Coran, et que les anges et les ailes des chérubins remplaceront les membres qu'il a perdus pour le porter au paradis, ainsi le serviteur armé du Christ, qui expire en regardant le pommeau en croix de son épée, répète les paroles du paladin Roland :

Le champ est nôtre; bien nous devons prier,
La mort m'approche, n'y a nul recouvrer,
En paradis où sont les preux guerriers
Sont les lits faits où nous devons coucher.

Au premier abord, la religion de Mahomet avait paru avoir bien plus de puissance pour armer ses guerriers et les pousser à la conquête; et l'Europe semblait bien plus menacée de l'issue de la lutte que l'Asie.

Mahomet est venu apporter une parole de guerre. Il prêche non pas la conversion, mais la conquête; le Christ a apporté une parole de paix; il en veut aux âmes et non aux biens de la terre; la religion du premier doit à peu près tous ses progrès au glaive, et l'autre à la parole. Le successeur de Mahomet, d'après ses instructions et son exemple même, est à la fois chef religieux et chef politique, pasteur et roi; il tient la houlette et l'épée, et il dispose des consciences et des bras. Le successeur du Christ n'est longtemps que le grand prêtre de son culte et le pasteur de ses peuples, le premier des serviteurs de son Dieu; il laisse à César ce qui est à César, et ne retient que le domaine des consciences qui est à Dieu. Chez les mahométans, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel sont dans la même main; l'État et l'Église sont unis. Chez les chrétiens, les deux glaives sont dans des mains différentes, et les deux édifices, religieux et politique, sont distincts, sinon séparés. Quelle force redoutable, quelle apparence de supériorité dans le mahométisme!

Et, en effet, les premiers califes menacent de l'unité de leur domination toute la terre; en moins d'un siècle ils ont conquis, jamais pareille rapidité ne s'est vue, une partie de l'Afrique et de l'Asie; ils attaquent l'Europe par ses deux extrémités. De la Mekke ou de Damas, ils commandent aux deux tiers du monde,

tandis que les papes, abandonnés au milieu de Rome ruinée, et sans secours des chrétiens, élèvent de leurs mains, en tremblant, la cité Léonine, pour se défendre des Sarrasins qui couvrent déjà les îles de la Méditerranée et la côte italienne, et pour empêcher que la capitale du christianisme « ne devienne tout à coup une bourgade mahométane ». Mais, admirez justement l'excellence de la constitution chrétienne, telle que l'Évangile et les premiers siècles l'ont faite, et comment ce qui paraît être sa faiblesse fait justement sa force, tandis que tout ce qui semblait assurer la puissance de la constitution mahométane tourne justement à sa ruine!

En moins de deux siècles, du VIIe au IXe, après avoir, comme en passant, régné politiquement et religieusement, du Gange au Tage, les successeurs de Mahomet, les califes armés du double glaive, ont perdu toute puissance matérielle et presque toute autorité morale. Comme ils ont confondu les deux pouvoirs, ceux de leur religion qui veulent leur disputer le domaine de la terre envahissent pour plus de sûreté celui du ciel; les révoltés, les ambitieux sont autant d'imans qui tiennent leur inspiration de Mahomet et qui se donnent comme les héritiers légitimes ou comme les interprètes orthodoxes de sa puissance ou de sa parole; chaque révolte, chaque usurpation se présente comme une hérésie, et toute dynastie nouvelle qui se fonde, au Caire, à Cordoue ou à Fez, est un califat qui se drape dans un pli du manteau de Mahomet. Enfin, le chef même d'une milice d'esclaves turcs ou mongols, achetés dans les steppes du Nord pour

garder la personne menacée des vrais successeurs du Prophète, Tartare lui-même, qui ne peut s'autoriser du sang de Mahomet, relègue le calife dans la mosquée; et, après avoir reçu de lui la double couronne, l'épée, les sept robes d'honneur et les sept esclaves nés dans les sept contrées de l'empire musulman, il mène la paisible mule de souverain déchu par la bride, comme pour mieux afficher l'impuissance et le mépris religieux même où celui-ci est tombé!

En revanche, dans le même temps, combien la position du souverain pontife des chrétiens à Rome et celle de son Église ont changé à leur avantage! Le pape règne souverainement et presque sans partage alors sur le domaine entier des consciences chrétiennes, et, par surcroît, la puissance, presque la domination politique sont venues, d'elles-mêmes, se placer sous sa main.

En effet, l'Église byzantine, sous son patriarche de Constantinople, poussée par l'orgueil et par l'esprit de subtilité naturel à un peuple vieilli, a seule résisté souvent à reconnaître le pontife romain; elle s'en sépare même plutôt. Mais elle tombe sous la dépendance des faibles empereurs grecs ou ne les domine qu'en les flattant; elle glisse d'hérésie en hérésie et change plus souvent encore de symbole de foi que le trône ne change d'empereurs et de dynasties. L'empire grec tombe ainsi d'usurpation en usurpation dans une irrémédiable décadence. Les peuples latins, au contraire, regardent ce schisme comme la cause même de cette déchéance; et le pontife romain peut jouir de la satisfaction de voir les empereurs de

Constantinople offrir de se soumettre à lui quand, menacés de trop près par leurs voisins barbares ou musulmans, ils croient avoir besoin des secours du reste des chrétiens.

Pour les nouveaux peuples occidentaux, nés à la foi par les soins de l'Église latine, non seulement ils ne s'avisent guère encore de discuter son dogme ou de marchander l'obéissance spirituelle qu'ils doivent au pontife romain, mais ils semblent faire hommage eux-mêmes à l'Église du domaine de la terre, et quelquefois au pape du pouvoir temporel, dont les successeurs de Mahomet se sont d'abord saisis. Souverains de toute date et de tout rang, tous, en effet, demandent à l'Église la consécration de leur pouvoir, et veulent régner par la *grâce de Dieu*. Les plus grands des empereurs prétendent être sacrés par le pontife lui-même; et humblement, pendant la cérémonie, ils conduisent sa fière mule, après lui avoir baisé les pieds; les rois demandent la même consécration à leur Église, à Reims, à Cantorbéry, à Oviédo, à Bude, etc. Les chrétiens, dans leurs querelles, empereurs, rois ou sujets, font souvent le père des chrétiens juge entre eux, et le constituent sur eux comme souverain arbitre. Les successeurs de l'Apôtre avaient longtemps répété, montré par leur conduite sur la chaire de saint Pierre, que leur royaume n'était point de ce monde; et, parce qu'ils l'avaient refusé, le royaume de ce monde vient à eux; de sorte que leur plus grand danger comme celui de l'Église est que, montés à cette hauteur, ils ne cèdent à la tentation qu'avait repoussée sur la montagne leur divin maître,

et qu'ils ne veuillent se saisir réellement de ce double glaive qui avait été si fatal aux califes, successeurs de Mahomet.

Les moines; la chevalerie. — Nous l'avons vu, après le danger qu'avait couru, au xe siècle, l'Église devenue féodale, le mysticisme chrétien avait de nouveau arraché l'humanité à l'adoration de la terre, aux sens, reporté ses aspirations dans les régions du divin, et fait du salut au delà de cette vie la plus haute ambition. Au lieu de s'arrêter, après l'an mille, ce mouvement s'était accru au xie siècle. Jamais, dit Guibert de Nogent, on ne fonda autant de couvents qu'à la fin du xie siècle. On s'y détache de la terre; pour échapper au monde, on y fait la guerre aux corps, aux sens : on y prétend anéantir l'animal, la bête et, dans ces corps exténués par les jeûnes, par les méditations qui ne cessent même point dans le sommeil (*Ego dormio,* disait Damien, *cor meum vigilat*), l'imagination exaltée vit avec Dieu et avec les saints. Lisez les biographies des saints de ce temps; jamais tant de miracles! « Les saints eux-mêmes, par l'ordre de Dieu, réclament l'honneur d'une résurrection sur la terre et apparaissent aux regards des fidèles qu'ils remplissent d'une foule de consolations. » L'archevêque de Sens, Lenteric, retrouve un fragment de la verge de Moïse. Emporté par ce courant mystique, chacun veut avoir des miracles pour lui et posséder des saints, ou au moins leurs reliques; on leur bâtit des chapelles, on construit de merveilleuses châsses pour leurs ossements. Des villes voisines, des châteaux voisins entrent en guerre pour la possession

de reliques. En Italie, saint Romuald, en voyage, traversait une ville; le peuple se rue sur lui pour lui assurer les honneurs du martyre et retenir ses saints débris.

Quoi! les esprits les plus éclairés de ce temps ne sont pas soustraits à ce débordement de mysticisme! Fulbert de Chartres, un politique, explique les miracles. Saint Anselme, qu'on croirait éloigné de ces élans surnaturels, voit et explique les événements dont il est témoin, à l'aide des paroles de l'Écriture sainte; il s'efforce d'élever son sens mystique au-dessus de la lettre extérieure, superficielle (*mysticum superficiei litteræ coaptemus*). Il prête la réalité à l'allégorie, et objective l'identité du supernaturel et du naturel. Tout tourne à la scolastique, à la théologie! Ce temps semble perdre la notion des rapports de l'esprit et du corps, et s'efforce avec angoisse d'échapper à la vie matérielle qui l'enchaîne pour arriver à la vie idéale, divine!

Comment la société politique, féodale, échapperait-elle à cette action de l'Église monastique si puissante sur les lettrés comme sur les masses? L'empereur Henri III veut que Hugo de Cluny baptise son fils Henri IV. Le roi de Castille, Alphonse VI, qui avait été prisonnier des infidèles, vient remercier l'ordre de Cluny de sa délivrance. Une lettre de Grégoire VII n'empêche pas le duc de Bourgogne, Hugo, d'entrer au couvent en 1073. Ce pape interdit l'exécution de même désir à l'impératrice Agnès et à la grande comtesse Mathilde « parce qu'elles sont utiles dans le monde au service de l'Église ».

Le comte de Toulouse, Guillaume, entre en lutte avec la cour de Rome parce qu'il veut imposer à quelques couvents malgré eux la plus rigoureuse discipline. Mais l'humeur guerrière et aventureuse de ce temps encore barbare, où les vieux instincts de la vie nomade circulent avec le sang des aïeux dans les veines des descendants des Teutons et des Gaulois et encore plus des Normands, la veille encore pirates ou brigands, alors enfermés ennuyeusement dans les murailles étroites de leurs donjons ou dans les limites contestées de leurs domaines, s'accommodent moins, pour expier leurs péchés, des murs encore plus tristes d'un couvent que des lointains pèlerinages à l'air libre et à travers les aventures qui se multiplient aussi à la même époque! Si les laïcs ne pouvaient suivre aussi haut les moines dans leurs élans mystiques, sur terre au moins ne pourraient-ils aller plus loin?

Les pèlerinages lointains, armés, à Saint-Martin de Tours, à Rome, à Saint-Jacques de Compostelle, bientôt à Jérusalem, sont le résultat de cet entraînement. La pénitence ne connaît plus ni les distances ni les frontières. Quelle occasion d'amendement intérieur, d'amélioration morale que de fouler le sol habité par les saints ou consacré par leurs reliques, sans compter que l'ambition peut y trouver son compte par l'acquisition des biens temporels! Seuls ou en troupes, laïcs et clercs, seigneurs et vilains, femmes, prennent la route des lieux saints. Robert Ier de Flandre qui voulait conquérir un royaume sur les Sarrasins d'Espagne va jusqu'à

Jérusalem dont les portes ne s'ouvrent devant lui qu'après pénitence. Les plus criminels se montrent les plus ardents. Foulques Nerra, l'Angevin, avait été l'ennemi de tous ses voisins. Tant qu'il vécut, point de repos ni pour les Bretons, ni pour les Poitevins, ni pour les Normands! Un jour qu'il saccageait Saumur, il mit de sa propre main le feu à l'église Saint-Florent : « Laisse-moi brûler ton église, dit-il au saint, je t'en bâtirai une plus belle à Angers. » Il avait terrassé, foulé aux pieds, son fils rebelle. Il avait poignardé sa femme, Élisabeth. Trois fois, il fait à pied le voyage de Jérusalem. Au retour du troisième voyage (1040), il s'arrête à Metz et y meurt de fatigue. Robert le Diable était devenu duc en empoisonnant dans un festin de réconciliation son frère Richard et ses barons; il avait bravé pendant plusieurs années les anathèmes de l'archevêque de Rennes, comprimé avec une férocité inouïe toutes les révoltes de ses vassaux, porté la guerre en Bretagne, menacé l'Angleterre d'un débarquement, rivalisé de turbulence avec Foulques d'Anjou. Tourmenté peut-être par le remords de son fratricide, il assemble un jour ses vassaux, leur déclare son intention de visiter le tombeau du Christ, leur recommande un sien fils, bâtard, et se met en route. Il ne revit pas l'Europe; la maladie le frappe à Nicée. Guillaume IV d'Aquitaine meurt aussi à Jérusalem. L'ambitieux Gottfried, l'archevêque de Mayence, avec une petite armée allemande, traverse l'empire grec et va jusqu'en Palestine. Là, du moins ils voient, ils créent au besoin des miracles; ceux-ci naissent de la sainteté

même du lieu. C'est pour cela que les méchants surtout s'élancent de la patrie à la demeure des saints, à la terre du Sauveur, de Dieu.

Cette génération cependant est trop vieille et trop endurcie pour que sa conversion soit entière. L'Église compte davantage sur la génération suivante. Le rêve conçu, il y a trois quarts de siècle, par Sylvestre II, commence en effet à devenir une réalité. Tout grand fait politique prend un caractère ecclésiastique. C'est là la marque du temps. La foi chrétienne s'arme; elle se revêt de la cuirasse pour accomplir ses rites sacrés; l'ambition conquérante s'autorise et se fortifie d'arguments de foi; l'esprit d'aventure s'enrôle sous une bannière bénite. Chez ces générations, à qui la religion a imposé la trêve de Dieu, la déesse sauvage de la guerre reparaît métamorphosée avec la panetière et le bourdon. De maudite et anathématisée qu'elle était, la bataille sera bientôt sainte; la Croisade approche. Déjà, dans la France, toujours prête à secourir des frères chrétiens, les chevaliers du Languedoc et de la Bourgogne s'arment pour secourir les rois de Navarre et de Castille, les Sanche et les Alphonse. D'ailleurs les récompenses terrestres ne se font pas attendre. Les fils de Tancrède, partis avec le bourdon et la panetière en Italie, y lègueront à leurs descendants le royaume de Naples et de Sicile. Un prince bourguignon, du nom de Henri, trouve une belle fiancée en Espagne et deviendra le fondateur du royaume de Portugal. La noblesse militaire chrétienne se met au service de l'Église. Comment celle-ci ne chercherait-elle pas à consacrer, à orga-

ser ce service? Elle lui avait imposé la paix, la trêve e Dieu; pourquoi maintenant ne ferait-elle pas de guerre un instrument de propagande et ne béni-it-elle pas cette épée, au moins pour y reprendre s territoires chrétiens sur les Infidèles et guer-yer pour la foi.

C'était une vieille coutume de Germanie que le jeune errier, parvenu à l'âge d'homme, fût, dans l'assem-ée de la nation, solennellement revêtu de la framée de l'écu. C'était aussi une coutume de la féodalité ue le fils du seigneur ou les nobles fils de vassaux faisait élever dans son château, fussent solen-ellement armés par lui de leur première épée. Ici omme là-bas, dans le château seigneurial comme ans l'assemblée de la tribu, c'était un signe que le eune homme était admis au rang des guerriers. L'Église, à cette époque, intervenait dans tous les actes importants de la vie : la naissance, le mariage, la mort. Elle intervient peu à peu dans celui qui fait le guerrier. Aux anciennes cérémonies barbares ou féodales, elle joint des cérémonies religieuses : le bain mystique, au sortir duquel le candidat revêtait la tunique blanche, la robe et la soie noire. Elle veut qu'on se prépare à cette investiture guerrière par le jeûne, la veille, la prière, qu'on se confesse et qu'on communie. Au serment de fidélité envers le suzerain, qui conférait le titre de chevalier, elle ajoute le serment de mourir plutôt de mille morts que de renoncer au christianisme, de combattre pour la foi, de protéger tous les faibles, tous les désarmés, les femmes, les prêtres, les enfants, les lieux saints, les reliques! La

chevalerie, aux yeux de l'Église, devient une espèce de sacerdoce; le chevalier indigne est à l'ordre de chevalerie ce que le prêtre simoniaque est à la prélature. Or, comme tous les nobles étaient chevaliers, comme les deux mots deviennent synonymes, c'est la caste guerrière tout entière qui se trouve enrôlée dans la sainte milice. « Chevalerie est établie, dira-t-on bientôt, pour sainte Église garantir. »

Tel est l'idéal que l'Église se faisait du parfait chevalier. Il n'y a plus qu'à réunir et à guider tous ces vaillants pour assouvir au profit du christianisme cette soif de guerre qui fait bouillonner le sang dans leurs veines. L'Église n'aura-t-elle pas pitié de leur martyre; ne leur rendra-t-elle pas l'épée qu'elle leur avait arrachée, mais en leur montrant du doigt l'Espagne aux mains des Infidèles, les missionnaires égorgés par les Lettes barbares du Nord, le tombeau du Christ foulé aux pieds par les Sarrasins! Alors le serf et le noble, dévorés l'un sur le sillon, l'autre dans son donjon, d'un incurable ennui, sentiront se réveiller en eux les instincts nomades; les épieux vont s'aiguiser, les armures résonner; les ponts-levis s'abaisser pour laisser sortir le chevalier bardé de fer. Barons sur leurs nobles destriers, paysans hâtant de l'aiguillon la marche de leurs chariots attelés de bœufs, ils vont s'en aller émigrer à la grâce de Dieu, vers un but inconnu! Le serf cherche la liberté, le baron la distraction, tous une existence plus large, un plus vaste horizon, un ciel nouveau. On arrachera aux mécréants le tombeau du Rédempteur. Mais pour arriver là, il faut que l'Église et la société féodale aient

trouvé leur maître dans le successeur de saint Pierre, dans le vicaire de Jésus-Christ, dans le pape.

Il venait de s'élever en Orient un nouveau conquérant asiatique, fondateur d'un de ces empires nomades de peuples pasteurs, qui ravageaint alors, de temps à autre, comme une trombe, les vastes plaines de l'Asie, mais que le hasard pouvait pousser tout à coup au milieu du continent montagneux et étroit d'Europe où il eût fait de plus grands et de plus durables ravages encore. L'empereur de Constantinople, avec ses forteresses démantelées, avec ses soldats qui faisaient porter leurs armes à leur suite dans des chariots, était aux abois; les Turcs Seldjoukides, cavaliers à l'arc tendu de nerf de mouton, au feutre de laine, à l'étrier de bois, passés au service de Mahomet, plantaient leurs tentes blanches ou noires au milieu des monastères et des églises de l'Asie Mineure conquise et écoutaient lire le Coran dans la ville de Nicée, où avait été proclamé le symbole chrétien. Le Bosphore seul séparait encore Sainte-Sophie de ces redoutables ennemis. L'empereur byzantin, un Comnène, Alexis, s'adresse à toute l'Europe, aux peuples, aux souverains, au pape, leur mettant sous les yeux le danger qu'ils couraient tous, eux, leurs terres, leurs couronnes et leur foi.

De peuples alors, il n'y en avait pas, mais seulement des vilains et des serfs parlant des patois informes et ne connaissant d'autre patrie que les murailles des villes qui les protégeaient ou l'odieuse glèbe à laquelle ils étaient attachés. Les souverains, ils ne portaient pas si loin leurs regards. Dans leur

horizon plus borné, le César d'Allemagne, grand en prétention, petit en réalité, veut mettre la main sur l'Italie et combat les petits burgraves de la Saxe; le roi d'Angleterre et celui de France dépensent toute leur politique et leurs maigres ressources à se disputer le fief de Gisors en Normandie. En 1087, débarrassé de tout souci du côté de l'Angleterre et du Maine, Guillaume réclame la possession des villes de Mantes, Pontoise et Chaumont dans le Vexin. Insulté par Philippe, il envahit son territoire les armes à la main : il est blessé mortellement.. Ces souverains eussent-ils voulu entreprendre une guerre chrétienne, qui les suivrait? Leurs plus fidèles vassaux ne leur doivent au plus que soixante jours de service militaire, et le plus souvent point hors du territoire.

Le pape seul avait un horizon assez vaste pour voir de loin et comprendre le danger, saisir et appliquer le genre de politique à suivre. Grégoire VII, au milieu même de sa querelle avec Henri IV, rêvait la guerre sainte. Pour cela il se croyait le droit de revendiquer comme siens les territoires repris sur les Infidèles et les païens. Là était sa justification, l'explication tout au moins de son ambition temporelle, universelle. Mais les rois pouvaient-ils lui obéir? Il était en guerre avec eux. Pour lui-même aussi, il n'avait tout près que des vassaux récalcitrants, point de soldats pour faire une guerre. Le pape n'avait point de milice; mais la foi avait déjà la plus nombreuse et la meilleure armée! une milice qui s'ignorait elle-même, formée au hasard, répandue çà et là dans la chrétienté, qui était née, qui avait crû en silence

à l'ombre de l'Église, et comme pour son service, dont tous les soldats étaient unis, disciplinés sans se connaître, par un seul sentiment, véritable secret de la victoire dans les combats! A un moment donné, un seul mot pouvait, comme par enchantement, la faire sortir de terre.

Perdue au milieu de la caste guerrière et sans frein de la seigneurie féodale, qui se partageait et troublait toute l'Europe du moyen âge et n'obéissait le plus souvent ni à empereur, ni à roi, l'Église avait trouvé le moyen peu à peu de dompter cette société et de l'adoucir. La chevalerie avait appris, sinon toujours à obéir à Dieu, au moins à tenir plus de compte des serments qu'elle lui faisait que de ceux prêtés au suzerain. De la *trêve de Dieu*, déjà imposée par l'Église à la *guerre* de Dieu, il n'y avait qu'un pas; et, s'il ne s'agissait que de commander de la part de Dieu, l'Église était plus sûre de rencontrer l'obéissance chez ces hommes avides de mouvement, d'aventures et de combats, en recommandant qu'en interdisant la guerre.

L'idée entrevue, il fallait rencontrer un homme pour associer, diriger toutes ces forces dispersées, et trouver l'image toute-puissante qui subjugue les esprits et le mot résonnant qui entraîne les cœurs. Ce fut l'œuvre du successeur de Grégoire VII, Urbain II, et le trait de génie ou de foi de Pierre l'Ermite. La foi des naïfs chrétiens d'alors avait besoin d'aides, de secours matériels; nous l'avons vu, elle se prenait aux reliques des saints, aux lieux qu'ils avaient glorifiés, et leur accordait une certaine puis-

sance de sanctification. On prêtait serment sur des reliques; on allait les visiter, les honorer pour revenir meilleur; on mettait sa couronne, son royaume, sa ville, son territoire, sa personne, sous la protection, le patronage des saints, et l'on croyait faire là une chose utile, en même temps que bonne. La chevalerie particulièrement, dont chaque membre prenait un saint pour patron, était considérée d'avance comme la gardienne jalouse de tous les saints lieux. Or, quel lieu plus saint que celui où le Christ avait souffert et était mort! Quelle défense plus méritoire que celle de Jérusalem! Quelle possession plus sanctifiante, plus rémunératrice que celle du territoire trempé du sang du Rédempteur, et quel patronage plus puissant, plus riche de sécurité, de promesses et d'avenir, pour celui qui le saurait conquérir, que celui de Dieu même! On protégeait la terre, l'église, les reliques du saint voisin; on les délivrait, on les vengeait quand elles étaient attaquées par les méchants; on se mettait sous leur protection; et le plus cruel des ennemis tenait la porte de la maison de Dieu même, profanait ses reliques, outrageait son tombeau! Sa délivrance n'était-elle pas le plus saint des devoirs, sa vengeance l'œuvre la plus méritoire, et sa possession, son patronage, le plus précieux des biens de la terre? Aussi, quand cette parole si simple, mais enflammée par le commentaire fut prononcée : « Délivrez avec le sang le tombeau de celui qui vous a rachetés avec le sang, » elle fut si bien le mot du moment, l'image pressentie, qu'elle fit sortir de terre pour le service du pape et de l'Église, parce

qu'elles étaient déjà prêtes et l'attendaient, non pas, dans une seule année, une seule fois, une seule armée, mais de continu et pendant près de deux cents ans, cinquante armées, et non pas des troupes contraintes, menées machinalement, ou des cohues en désordre, mais des milices toutes prêtes, ordonnées, sous leurs chefs, mues ensemble, et unies sous la discipline toute-puissante aussi d'un seul sentiment, c'est-à-dire la meilleur et la plus redoutable espèce d'armée, si c'est le moral des soldats qui est leur force la plus grande et le plus sûr gage de victoire.

Le pape Urbain II et Pierre l'Ermite. — Après un pape, Victor III, qui avait plutôt continué à être l'abbé du Mont-Cassin que le grand pontife, un Français, noble de naissance, né à Châtillon-sur-Marne, archidiacre dans l'église de Reims, puis moine et prieur à Cluny, le second des successeurs de Grégoire VII, Urbain II, avait été son plus fidèle suivant, *pedisequus*. D'une haute taille et d'une voix forte, qui avaient manqué à son maître, il était érudit, éloquent et propre à frapper les foules. C'était un nouveau Grégoire VII; on le pressentait. Il l'annonça en ces paroles à l'Allemagne dans une encyclique : « Ayez confiance en moi, comme vous aviez confiance en notre bienheureux père, le pape Grégoire. Désireux de marcher sur ses traces, je rejette tout ce qu'il a rejeté, je condamne tout ce qu'il a condamné, j'embrasse tout ce qu'il a aimé, je confirme et j'approuve tous les actes qui lui ont paru légitimes et orthodoxes; enfin, je pense tout ce qu'il a pensé et j'adhère à tout ce qu'il a voulu. »

Malgré ces paroles, Urbain II semblait plutôt chercher à s'entendre avec les souverains qu'à les dominer. Il ménageait le roi de France, Philippe, malgré le rapt adultère de Bertrade de Montfort en 1087, plus que ne l'avait fait Grégoire VII. Il n'affichait plus les prétentions de celui-ci sur les royaumes espagnols; il envoyait le pallium à l'archevêque de Tolède; et le roi de Castille, Alphonse VI, adoptait la liturgie romaine; en Angleterre, après la mort de Guillaume le Conquérant et de l'archevêque Lanfranc, Urbain II obtenait plus de leurs successeurs Guillaume le Roux, et Anselme de Cantorbéry; il recouvrait dans le royaume une influence qui avait échappé à Grégoire VII. En Italie et en Allemagne, il est vrai, sa modération ne relevait pas encore le saint-siège de sa défaite; la guerre continuait des deux côtés des Alpes, entre les deux partis, sans victoire décisive. Mais Urbain II était clunycien, de l'école de Grégoire VII, homme d'État autant que d'Église, et politique autant qu'ascète. Il porte, en 1089, un coup sensible à Henri IV, en unissant contre lui le Midi de l'Allemagne au Nord de l'Italie, la maison, à la fois italienne et allemande de Welf, avec celle, à la fois lorraine et toscane, de la comtesse Mathilde, par le mariage de celle-ci, malgré ses quarante-cinq ans, à un jeune homme de dix-huit ans, fils de Welf IV d'Italie et Ier de Bavière. Henri IV toujours hardi, passe les Alpes contre ce nouvel ennemi et arrive avec une armée allemande, en avril 1090, à Vérone; il entre dans la ville de Mantoue, tient triomphalement dans ses murs une grande diète à laquelle assistent nombre

d'évêques allemands, passe le Pô, prodigue les privilèges à Parme et à Plaisance, et enlève dans les Apennins des châteaux à la comtesse Mathilde.

Une assemblée d'évêques effrayés était prête à autoriser la grande amie de Grégoire VII, poussée à bout, à céder au vainqueur. Désespéré, Urbain II quittait Rome pour se réfugier de nouveau chez les Normands. Mais un moine, l'ermite Jean, connu dans toute l'Italie pour ses austérités, s'oppose aux sentiments des évêques, remonte le courage de la grande comtesse et l'envoie défendre et sauver sa célèbre forteresse de Canossa que Henri IV voulait prendre pour venger son ancienne injure. Rassuré, Urbain II porte un nouveau coup à Henri IV roi d'Italie. Le fils de Henri IV, Conrad, âgé de dix-neuf ans, grandi, élevé dans un pays où le principe de la réforme ecclésiastique triomphait, quitte tout à coup la cour paternelle, pour se réfugier auprès de Mathilde; et, avec les troupes de l'ennemie de son père, il se fait couronner roi à Monza, à la place de Henri IV, par l'archevêque même de Milan. Enfin, revenu à Rome, à la fin de l'année, il convoque un concile (1er mars 1095) à Plaisance en pleine Lombardie. De l'Italie, de la France, de la Bourgogne, les évêques, les abbés, les moines accourent, même du midi de l'Allemagne et des bords du Rhin, rentrés sous la direction clunycienne. On y comptait plus de 4000 clercs. Les sessions du concile se tenaient en plein air, sous le ciel, d'où semblait descendre au milieu de la foule pressée l'inspiration d'en haut : « Moïse n'avait-il pas annoncé ainsi les commandements de Dieu au peuple

Canossa

d'Israël et Jésus, parlé à ses disciples, de la montagne? »

On renouvelle dans cette assemblée les condamnations précédentes contre la simonie et le mariage des prêtres. Le roi de France, Philippe Ier, après avoir enlevé Bertrade de Montfort, femme du comte d'Anjou, voulait l'épouser. Urbain II, le ménageant encore, lui accorde un nouveau délai, mais pour faire satisfaction. Toutes les causes morales semblent relever de ce représentant, de ce vicaire de Dieu sur la terre. Mais, chose plus nouvelle et plus étonnante, ce que Grégoire VII, mort dans l'exil, n'avait pu obtenir, malgré plusieurs tentatives, son successeur Urbain II, en qui revivait son esprit, l'emporte tout à coup. La croisade n'avait paru encore, dans la bouche de Grégoire comme dans celle de Sylvestre II, qu'une utopie. Urbain II, réunissant pour la première fois au concile de Plaisance les représentants de la chrétienté dans la pensée d'un effort commun contre l'Infidélité, en fait adopter le principe. Les dangers de l'Europe avaient, en effet, augmenté depuis Grégoire VII. Les Khowaresmiens venaient de s'emparer de Jérusalem. Il n'y avait plus au tombeau de Jésus de pèlerinage possible; les Turcs Seldjoukides, en Asie Mineure, maîtres de Nicée, menaçaient le Bosphore et Sainte-Sophie; l'empereur Alexis Comnène ne comptait plus que sur les guerriers de l'Occident pour sauver sa personne et son empire.

Singulières étaient la situation et la politique de l'empereur de Byzance! Celui-ci trouvait parfois dans l'esprit d'aventure ou de pèlerinage des Occidentaux

et particulièrement dans les Warègues du Nord, des auxiliaires contre les Seldjoukides de l'Asie ou les Petchénègues du Danube; il n'en était pas moins menacé par Robert Guiscard qui avait récemment voulu le détrôner, vers la fin du pontificat de Grégoire VII. Il fallait choisir. Qu'ils vinssent en pèlerins, comme troupes soldées ou même en ennemis, les guerriers d'Occidents étaient familiarisés avec l'idée d'une guerre orientale, pour défendre l'empire byzantin et surtout pour assurer, en s'emparant de la terre sainte, le plus lointain et le plus enviable des pèlerinages contre de nouveaux mécréants plus terribles que les autres. C'est pour cela que l'empereur de Byzance, Alexis Comnène, avait envoyé au pape et à Plaisance des ambassadeurs.

Il n'en fallait pas davantage pour réveiller les idées et les désirs déjà plusieurs fois émis de la guerre contre les Infidèles et de la réunion des Églises grecque et arménienne à l'Église latine libératrice. L'idée de génie d'Urbain II, esprit politique et conciliateur, fut d'unir ces passions divergentes, mais toutes chrétiennes, en un seul effort. Donc, Urbain II, à Plaisance, comme Grégoire l'avait fait vingt ans auparavant, dépeignit dans une des dernières sessions du concile, les dangers de la chrétienté, le besoin de l'union, et jeta le cri de la guerre sainte. Il ne trouva pas tout d'abord en Italie autant d'échos qu'on aurait pu s'y attendre. On pouvait y craindre que le pape ne prît les guerriers levés pour la Terre sainte au service de ses desseins et de ses rancunes politiques. Toutes les préoccupations étaient encore ici à la vieille querelle

Urbain II chercha seulement à assurer les résultats de sa victoire contre Henri IV, en se faisant prêter par le roi Conrad (15 avril), un serment de fidélité qui obligeait celui-ci à la défense de la personne du pontife et des biens et territoires de saint Pierre; et, en donnant pour épouse à ce roi fidèle, la fille du grand comte de Sicile, Roger, il quitta l'Italie pour agir, en Europe, en chef de la chrétienté.

Il y avait en Europe un pays où Urbain II pouvait espérer faire réussir l'idée de la croisade; c'était celui où il était né, le pays de la réforme ecclésiastique, de la *tréve de Dieu* et de l'institution toute nouvelle, et peu répandue encore ailleurs, de la chevalerie : la France. En l'année 1095, justement, expirait le délai que le pape avait donné au roi de France, Philippe Ier pour faire satisfaction à l'Église. Urbain II avait en France des grands seigneurs dévoués : les comtes de Toulouse, d'Anjou. Le clergé, plus las de l'interdit que le roi, désirait la venue du pontife. Urbain convoque un concile solennel au centre même de la Gaule, sur cette terre privilégiée, où commandait, comme un pape, le grand archevêque de Lyon, Hugues de Die, partisan de la réforme, à Clermont en Auvergne, et il s'y trouve au mois de novembre 1095. Treize archevêques, quatre-vingts évêques, quatre-vingt-dix abbés, surtout de la France, de la Bourgogne et de l'Espagne, y étaient, ainsi qu'une grande foule de laïcs, parmi lesquels on remarquait Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, le plus puissant seigneur du Midi.

L'idée n'était pas nouvelle en ce pays. En 1026,

déjà, le comte d'Angoulême, accompagné d'Odon, évêque de Bourges, et d'une foule d'abbés et de seigneurs, avait fait le voyage de la Terre sainte, sans parler des princes et chevaliers de l'Aquitaine et de la Bourgogne qui avaient été guerroyer en Espagne. On avait été souvent à Rome; mais, au milieu des dernières luttes, le prestige de cette ville, devenue le plus souvent un nid de brigands, était tombé. Dans un temps aussi où le dogme de la présence réelle était confirmé contre l'hérétique Béranger par la cour de Rome et par les conciles, il semblait qu'on éprouvât davantage le besoin de reconnaître où était le vrai Dieu, de toucher au moins la terre où il avait été présent, où il avait vécu, souffert réellement, et de faire de Jérusalem, rendue au culte chrétien, le vrai symbole de la foi et de l'Église. C'est pourquoi, à la neuvième session du concile, sur un terrain ainsi préparé Urbain II s'écria : « Jésus a dit : que celui qui veut être avec moi prenne la croix et me suive; » il n'y eut qu'un cri : « Dieu le veut! »

Urbain II, plus roi que Philippe Ier en France, lève donc des armées sur son passage à Poitiers, à Angers, au Mans, à Tours, à Saintes, à Bordeaux. Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse; Adhémar de Monteil, évêque du Puy; Hugues, comte de Vermandois, frère du roi de France; Robert, duc de Normandie; Étienne de Blois avec leurs vassaux prennent la croix. De la France, et sans que Urbain ait besoin d'aller jusque-là, le courant, grâce aux moines de Cluny et à la Bourgogne, gagne la Lorraine tout entière et la rive gauche du Rhin; il entraîne Godefroy de Bouil-

lon, duc de Basse-Lorraine, et ses deux frères, Eustache, comte de Boulogne, et Baudoin, comte de Hainaut, le premier, vassal de l'empire d'Allemagne pour une partie de ses possessions, mais né d'un père français. Au Rhin, le mouvement s'arrête. Le pays qui, sous les rois franconiens, avait, à cause de ses guerres intestines, cessé la lutte contre les Slaves païens, où la querelle des investitures avait éteint la foi, où l'on essayait à peine la *trêve de Dieu* et où la chevalerie chrétienne commençait à peine, ne pouvait être, à cette époque du moins, celui de la croisade.

Première croisade; ordres militaires et religieux. — Urbain II avait donné rendez-vous aux chevaliers croisés pour l'année suivante 1096 en août sous les murs de Constantinople. Mais les masses n'attendirent pas. Emportées par le souffle venu d'en haut, dans le Nord de la France, où l'anarchie était encore grande, même en Allemagne, en Italie, où la querelle des investitures engendrait bien des misères, en Angleterre, au lendemain d'une conquête, partout où la vie était difficile, elles laissèrent là leurs champs depuis quelque temps frappés de stérilité, leur labeur infécond, leurs soucis quotidiens, et, à la suite d'un Pierre l'Ermite, à qui l'on prêtait un voyage à Jérusalem et des miracles, ou du moine Gottschalk, guidés par de pauvres chevaliers, un Gautier sans Avoir et un comte Emicon, avec femmes et enfants, elles partirent pour l'Orient qui leur apparaissait comme une terre de délivrance, un paradis consolateur! Elles n'avaient pas besoin de chef; le Christ était leur roi à tous, *uno omnes Christo rege*. Il serait leur

guide; il ne leur refuserait pas quelque miracle. En route, à travers le Nord de la France, le Midi de l'Allemagne, ces enthousiastes vivaient déjà dans la légende : des feux, brillants comme des étoiles, traversaient le ciel; l'année 1096 annonçait et étalait déjà une merveilleuse fécondité. Les difficultés ne leur manquaient pas cependant: les mauvais chemins, la fatigue, des populations mal disposées. Ils s'en prenaient aux Juifs sur lesquels ils croyaient venger la mort de celui dont ils allaient visiter le tombeau; bientôt, en Hongrie, voyant des visages nouveaux, étranges, qu'ils voulaient traiter de la même manière, ils s'attirent de rudes leçons de la part des Hongrois sous leur roi Coloman; assez mal vus même des Grecs, ils arrivent bien diminués près de Constantinople, où l'empereur se hâte de les envoyer au delà du Bosphore, en face des Turcs de Nicée qui aident le climat à les décimer, tandis qu'ils attendaient la venue de la vraie croisade.

En octobre 1096, Urbain II, de retour en Italie, voyait enfin arriver les croisés de la France dont les uns traversaient la Lombardie et les autres allaient rejoindre les Normands du Midi de la péninsule, un Tancrède, un Bohémond, fils et neveu de Guiscard. Il y remettait à Étienne, comte de Blois, dans la ville de Lucques, le drapeau de saint Pierre pour le guider à Jérusalem, et, à Rome, il tenait son synode annuel de février 1097, tandis que les Guibertistes, effrayés de l'arrivée de l'armée levée par le pape, lui laissaient même le château Saint-Ange, et que Henri IV lui-même retournait en Allemagne. N'était-il pas le vrai

chef de la chrétienté contre les Infidèles, l'homme de la théocratie rêvée par Grégoire VII?

Sortie d'une initiative religieuse, la guerre d'Orient au moyen âge a donc, dans les premiers temps surtout, des causes et une physionomie toutes religieuses; mais, en dépit de la nature opposée des deux religions, ce caractère est bien plus accusé alors chez les chrétiens que chez les mahométans. Ceux-ci étaient loin de l'âge de ce prosélytisme fougueux, inhérent à leur religion même, pendant lequel ils avaient menacé l'Europe; et l'esprit de propagande, non moins ardent mais tout moral, particulier au christianisme, soulevait tout à coup une société guerrière et aventureuse et l'envoyait sur la route de l'Orient. De la part des Seldjoukides, barbares du Nord passés sans grande foi au mahométisme, l'attaque contre l'empire grec était politique; ils conquéraient pour conquérir. Les guerriers d'Occident, au contraire, allaient bien moins au-devant de leurs ennemis pour défendre l'empire d'Orient que pour témoigner de leur foi. Le calife se taisait; mais le pape parlait. Il y avait unité de direction dans l'attaque des nations européennes; de quelque coin de l'Occident qu'elles sortissent, elles portaient leurs efforts sur un même point. Il y avait le plus souvent défaut d'union, de plan dans la défense de l'Asie. Sultans d'Iconium, de Perse, princes d'Édesse, de Damas, ou de Mossoul ou du Caire, chacun ne songeait qu'au péril présent; le point attaqué n'était défendu que par celui qui l'occupait. La possession de Jérusalem, au contraire, surexcita plus le fanatisme des

chrétiens que celui des mahométans, qui défendirent longtemps Saint-Jean d'Acre, parce que c'était une position politique plus importante.

Combien enfin la composition, la physionomie même des armées est différente! Il n'y avait que des contingents levés parmi les Asiatiques. Derrière et devant les chevaliers européens, il y avait le peuple qui faisait la route auprès des hommes d'armes et s'acquittait, en toute circonstance, de l'office de servants d'armée. A la tête des troupes mahométanes, sont des lieutenants, des chefs militaires; eux seuls conduisent les armées, dressent les plans de campagne, ou traitent de la paix; le chef des croyants, inutile et muet dans Bagdad ou le Caire, semble n'avoir cure de ce qui se passe, et ne paraît point songer à puiser dans le riche arsenal du Coran quelques-uns de ces versets enflammés qui autrefois communiquaient le fanatisme de la guerre sainte. Les papes, au contraire, déchirent les robes rouges des cardinaux pour marquer les croisés à l'épaule. Les ermites soulèvent ces masses et les entraînent.

Les vrais chefs aussi des armées chrétiennes sont pendant longtemps des légats, comme Adhémar de Monteil, quelquefois despotiques, comme les *provéditeurs* près les généraux des armées de Venise, ou nos *commissaires* près ceux de la première république française; ils surveillent, font et défont les chefs, et quelquefois ils dressent les plans de campagne. Pendant toute la durée de la première croisade, il n'y a pas de chef laïc reconnu. Les historiens contemporains des croisades, animés de leur esprit, s'applaudissent

de ne point voir d'empereur ou de rois à leur tête : « Les sauterelles n'ont point de roi, » s'écrie dans son enthousiasme Guibert de Nogent, « et, cependant, elles s'en vont par bandes. Dieu ayant voulu être leur seul chef, Dieu les guide. » C'est la guerre et la politique de Dieu; qui saurait mieux les diriger, par la main des légats, que le chef même de la vraie religion? Le rôle des papes, dans les croisades, comme directeurs de la politique générale, étrangère, de l'Europe vis-à-vis de l'Orient, n'est que la conséquence extérieure du pouvoir politique dont ils étaient investis dans le gouvernement intérieur des affaires de l'Occident; les papes, au dehors comme au dedans, font de la théocratie.

Rien n'achève mieux la physionomie de cette guerre politique sous forme religieuse, et ne caractérise en même temps plus au vif ce point culminant de l'histoire du moyen âge où la politique et la religion, l'humain même et le divin se trouvent mêlés, que les récits légendaires faits par les premiers historiens de la croisade : Guibert de Nogent, Albert d'Aix, Foucher de Chartres. Qu'ils soient témoins des faits ou qu'ils recueillent les témoignagnes des acteurs, des pèlerins; qu'ils aient vu, entendu, ou qu'ils répètent ce que la renommée leur a rapporté de bouche en bouche, ils n'ont pas la peine de transformer les événements en légende. Sous ce climat nouveau pour leurs yeux, sur cette terre pleine de souvenirs qui surexcitent leur imagination, la légende se fait presque instantanément. Au fur et à mesure des événements, les hommes grandissent, s'épurent comme

Godefroy de Bouillon ou Trancrède, à Dorylée, à Jérusalem, et ils deviennent des héros de vertu ou de bravoure; les chansons de gestes, les poèmes de la croisade deviennent de l'histoire.

C'est avec raison qu'un historien des croisades intitule son histoire *Gesta Dei per Francos*. Sans doute les passions humaines n'abdiquent pas : un Beaudoin à Tarse, à Édesse, un Bohémond, à Antioche, laissent bien éclater leurs ambitions et percer l'esprit de rivalité; les échecs, les souffrances ne sont pas épargnés aux soldats de Dieu, sur la terre qu'ils viennent délivrer. Mais des phénomènes qu'ils ne comprennent point, les mirages, les aurores boréales, les tremblements de terre, quelquefois un événement insignifiant, sont autant de miracles, des encouragements ou des châtiments que Dieu leur envoie! Vaincus, ils les acceptent; vainqueurs, ils se baignent avec atrocité, sans remords, dans le sang de mécréants. Les hommes de la première croisade vivent pour ainsi dire dans le fantastique! Dieu intervient par des moyens surnaturels pour relever leur courage ou punir leurs fautes, comme dans l'Ancien Testament, qui pour eux, sur la terre promise, est dans le passé l'image de leur histoire présente. Soldats du Sauveur promis, vengeurs de sa mort, ils sentent, ils voient, ils croient; ils désirent, ils demandent, ils invoquent le surnaturel; pour qu'il leur vienne en aide, ils lui prêtent sincèrement les mains. Ils s'émerveillent eux-mêmes de leurs victoires; ils sanctifient leurs défaites par le repentir; s'ils meurent de faim dans une disette, c'est pour se nourrir au ciel du pain des anges; s'ils

succombent sur le champ de bataille, c'est pour en faire humble hommage à celui qui combat pour eux. Ils miraculisent jusqu'à leur triomphe définitif, dont ils font remonter l'honneur à celui qui les a envoyés.

C'est dans cet esprit, c'est-à-dire dans l'esprit même de la croisade, qu'il faut lire les historiens du temps qui l'ont racontée, et comprendre la première organisation qui fut donnée à la conquête. Des prophéties trouvées et répandues, au milieu de cette atmosphère miraculeuse, assurent le choix de Godefroy de Bouillon, comme baron du Saint-Sépulcre, pour défendre le royaume de Dieu reconquis. Le nouveau roi reçoit sans doute l'hommage des princes d'Antioche, de Jérusalem, d'Édesse, etc. Mais, entre lui et eux, il n'y a pas de lien plus fort que la foi. Aux sièges du patriarche de Jérusalem et des premiers évêchés, en date, du christianisme, à Édesse, à Antioche, à Tarse, des bénéfices, des immunités assurent des biens et une influence considérable. Mais l'institution si célèbre des ordres militaires et religieux, la création des moines chevaliers est la caractéristique la plus accusée de ce temps.

L'idéal de la guerre sainte, c'est le soldat religieux ou le religieux soldat. Les ordres de l'Hôpital et bientôt du Temple, soumis à la fois aux plus strictes vœux que la religion chrétienne réclame de ses plus dévoués serviteurs et aux plus rudes devoirs que la guerre impose à ceux qui suivent ses lois, sont la réalisation pure et simple mais achevée de cet idéal. Établis au poste d'honneur, gardiens du royaume de Jérusalem, du royaume de Dieu, sans cesse recrutés par la foi qui les

enfante à la sainte vie de la guerre et les instruit à la guerre de la sainteté, ils immobilisent, ils éternisent au milieu des mahométans la guerre sainte, la croisade. Et, en même temps, comme ils sont le type le plus accusé de cette union de la politique et de la religion, de l'Église et de l'État, ils deviennent les soldats tout naturels de la théocratie que la papauté faillit un instant constituer. Grand danger cependant! que les papes, un jour, après avoir déjà détourné quelquefois le courant des croisades contre des chrétiens hérétiques ou des rois rebelles à leur volonté, réussissent à prendre au service de leur gouvernement intérieur et à appliquer à la police de la chrétienté les soldats qu'ils ont créés pour soutiens de leur politique étrangère en Asie; la théocratie serait fondée en fait. N'est-ce pas un peu cette crainte qui réunit plus tard presque tous les rois dans une conspiration sous laquelle succomba partout en même temps le célèbre ordre du Temple?

Résultats de la croisade; mort de Henri IV. — En attendant, la papauté est victorieuse, même en Europe, de ses adversaires et même de l'empire. Retourné en Allemagne, Henri IV, homme d'un autre temps, au milieu d'hommes nouveaux, apprend en 1099 la nouvelle étrange, inouïe que la ville de Jérusalem a été prise par les guerriers de l'Occident! Dans toute la chrétienté, chaque soir on sonne les cloches, on prie pour les croisés; chaque matin on attend avec anxiété quelque grande nouvelle à laquelle tout le monde s'intéresse; et lui, Henri IV, le chef de la chrétienté, le successeur de ce Charle-

magne que les poèmes de ce temps conduisaient avec ses paladins, à travers les Sarrasins jusqu'à l'Église de la résurrection, lui, excommunié et anathème, abandonné par sa seconde femme et par son fils aîné, par tant d'autres, comme un réprouvé, il est mis hors de sa famille, de la foi chrétienne, de l'empire! Excommunié de l'histoire, et poursuivi par une puissance invisible et toujours présente, il semble condamné à rester, empereur sans pouvoir, comme un irréfragable témoin de la colère et de la victoire du vrai chef moral de la chrétienté et du représentant de Dieu sur la terre.

La mort du grand promoteur des croisades, Urbain II, le 29 juillet 1099, peu de temps après la prise de Jérusalem, celle même de son fils rebelle, ne relèvent point Henri IV. Un nouveau moine de Cluny, fait pape sous le nom de Pascal II, voit mourir l'antipape Guibert et oppose de nouveau à l'empereur son second fils, Henri le Jeune (*junior*), qui se met avec les ennemis de son père au service du saint-siège. Le malheureux empereur veut partir pour l'Orient au moment où de nouveaux renforts de croisés (en 1101) quittent l'Europe. Il en écrit à l'abbé Hugues de Cluny dans une lettre où il va jusqu'à s'accuser d'être la cause de tous les maux de la chrétienté, et, en 1103, dans une assemblée à Mayence, il promet avec larmes qu'il laissera le gouvernement à son fils pour aller faire son service de chrétien et de croisé au tombeau du Christ. Mais nul ne se soucie, pour une sainte expédition, de partir avec lui. Reconnu par la majorité de l'Église et de la féodalité

allemande, le jeune roi, répétant qu'il ne veut point agir en parricide, amène son père à une entrevue qui rappelle, dans les guerres du Débonnaire et de ses fils, celle « du champ du mensonge ».

Le père et le fils se rencontrent près de Mayence. Le père, un empereur, prosterné aux pieds de son fils, conjure celui-ci, s'il a péché, de ne point se charger de sa punition; le fils, un jeune roi, se jette aux genoux de son père pour protester de ses sentiments de respect et d'obéissance envers lui, s'il consent à se réconcilier avec le saint-siège. On convient que l'empereur se rendra à Mayence, aux fêtes de Noël, pour qu'il y soit pourvu au rétablissement « de l'honneur de l'empire et de l'Église ». Henri IV congédie son monde, part pour Mayence; mais, chemin faisant, à Bingen, des hommes armés l'entourent et le gardent à vue. Le jeune roi retient quelque temps son père prisonnier, puis réunit, en effet, aux fêtes de Noël, une assemblée de princes, présidée par deux légats du pape. C'est là que l'évêque de Spire vient annoncer que le malheureux Henri IV, réduit au pain et à l'eau, et laissé le jour de Noël, « sans les consolations de celui qui était mort pour tous », abdique la couronne. On lui redemande encore les insignes de l'empire. Il ordonne à ses fidèles de les livrer. On le conduit ensuite à Ingelheim. Le cardinal légat le somme de se reconnaître coupable, envers Grégoire VII, envers son successeur, envers le saint-siège et l'Église. Le vieil empereur confesse tout ce qu'on veut. Mais il excite encore la commisération populaire dans ses villes du Rhin. Délivré par plusieurs serviteurs

dévoués, il réapparaît à Cologne, arrive à Liége, où l'évêque et le peuple le reçoivent avec une sorte de vénération, comme un martyr. De là il adresse à son fils et aux princes une lettre pathétique. Les princes ne répondent qu'en invoquant l'unité de l'Église. Le jeune roi marche sur Liége, dernier refuge de son père. Henri IV veut encore exposer, avec ses derniers partisans, comme il l'avait fait si souvent dans sa vie agitée, sa changeante fortune « au jugement de Dieu le Père, du Fils, du Saint-Esprit et de la Vierge Marie », quand il meurt subitement, laissant son épée à son fils rebelle (7 août 1106), et ses restes à Liége, et ensuite à Spire, où ils attendirent cinq ans une sépulture chrétienne.

Dans cet âge tout ecclésiastique, il ne faudrait pas cependant méconnaître, sous l'apparence toute religieuse même des croisades, les éléments politiques ou commerciaux qui s'y mêlent bientôt et à la fin en changèrent la physionomie. Bien effrayés sont les empereurs de Constantinople, quand ils voient les secours qu'ils ont demandés à l'Occident dépasser si prodigieusement leur attente. Les Césars schismatiques que ce zèle religieux menace, ne se contentent pas de tendre des pièges aux croisés, de les égarer dans leur route, de les livrer aux Turcs; ils s'allieront bientôt avec leurs ennemis, au point d'accorder aux mahométans une mosquée dans Constantinople. Prudence bien naturelle et bientôt trop justifiée! Parmi ces chevaliers d'aventure, ceux qui avaient le flair politique le plus fin, en leur qualité de Normands, com-

prennent, dès le premier jour, que le plus sûr moyen, pour l'Occident, de protéger l'Europe contre la barbarie asiatique, serait d'établir, à la place de l'empire décrépit d'Orient, un jeune et vaillant royaume qui aurait avec le reste de l'Europe même origine, mêmes intérêts et même foi; ils croient que, pour garder Jérusalem, il faudrait avoir Constantinople. Bohémond, Tancrède ont déjà cette visée politique; les jalousies des prétendus protecteurs de l'empire de Byzance se disputent à l'avance ses dépouilles et le sauvent par provision.

Mais patience! Les souverains conduisent déjà la seconde et la troisième croisade; les sauterelles n'iront plus par bandes, elles auront des chefs : un Conrad II, un Louis VII, dans la seconde expédition; un Frédéric Barberousse, un Philippe-Auguste, un Richard Cœur de Lion, dans la troisième. Avec les souverains, l'ambition mêlera ses convoitises aux purs élans de la foi. Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion se disputent l'honneur et l'avantage de choisir le roi de Jérusalem, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre; il y aura plutôt, chez les chevaliers français et anglais, assaut de vaillance qu'assaut de foi. Derrière les souverains, voici venir aussi à leur tour les marchands des villes de la Méditerranée, des rivages de l'Italie et de la France qui avaient apparu déjà et s'étaient fait céder des comptoirs, des ports dans les villes maritimes.

En possession déjà, sous la domination arabe, avant les croisades, du privilège d'avoir, dans certaines cités mahométanes, une église, un quartier et

un marché chrétiens, Venise, Gênes, Pise, Marseille, etc., n'avaient pas vu avec moins de déplaisir l'interruption de leur commerce avec l'Orient, que, les âmes pieuses, celle de leur pèlerinage aux saints lieux. Elles se montrent de suite empressées à transporter les chevaliers d'Occident en Palestine; mais elles ne négligent pas non plus de se faire céder, dans leurs conquêtes, des privilèges égaux de commerce; et, par là, elles introduisent de nouveaux mobiles et de nouveaux intérêts dans ces saintes expéditions.

Le plus puissant et le plus impérieux des papes du moyen âge, le célèbre Innocent III, prêchera une quatrième croisade. Des chevaliers français, italiens, se donnent rendez-vous à Venise, qui doit les transporter sur ses vaisseaux. Point de rois! ce sera là une docile croisade; Innocent III l'espère du moins. Mais, tout à coup, l'esprit d'aventure des chevaliers conspire avec l'esprit de convoitise des marchands de Venise pour détourner la croisade de son but. On fait voile pour cette ville de Constantinople, qui avait tenté déjà tous les croisés. Vainement le pape menace les soldats du Christ de ses foudres. Constantinople est prise. Sur les débris de l'empire grec s'élève, pour soixante ans, un empire latin; un Baudoin de Flandre règne à Byzance, et le pape doit se trouver heureux de croire au moins, par là, le schisme grec détruit.

Combien l'esprit de ces expéditions a déjà changé! Ce sont des évêques, des moines, qui nous ont laissé les récits des premières croisades; ils sont pleins de miracles. C'est un chevalier, Villehardouin, qui nous laissera le récit de la quatrième croisade, où la poli-

tique du doge et les grands coups d'épée des chevaliers sont les principales merveilles. Après Constantinople, c'est contre Damiette en Égypte que les deux rois qui commandent la cinquième croisade se dirigent. Ils comprennent que la possession de la vallée du Nil est la meilleure garantie de la conservation de Jérusalem; les idées politiques prendront tous les jours davantage la place des idées religieuses. Que dire de la croisade de l'empereur Frédéric II? Héritier, par les femmes, de la couronne de Jérusalem et rival des papes, il partira sous les anathèmes de Grégoire IX pour la Palestine. Les prêtres s'enfuient à son approche; il prend lui-même sur l'autel la couronne qu'il met sur sa tête d'excommunié. Ce n'est point pour faire la guerre aux Arabes qu'il est venu, mais pour traiter avec eux.

Pendant deux siècles de guerre et de combats, les haines avaient bien diminué entre chrétiens et mécréants. Richard Cœur de Lion et Saladin avaient fait assaut de générosité et échanges de politesse. Frédéric II, aussi roi de Naples et de Sicile, entouré de médecins et d'astrologues juifs ou arabes, ayant des Sarrasins à son service, se met en rapports fréquents avec les puissances mahométanes d'Afrique et d'Asie. Les villes de la Méditerranée, qui faisaient le commerce de l'Orient, avaient moins de répulsion encore pour les mécréants. Frédéric II fera donc avec Malek-el-Kamel, sultan du Caire, libre esprit comme lui, un traité qui laisse Jérusalem indivis entre les deux religions et qui assure les relations pacifiques des deux peuples. Exécrable forfait qui est dénoncé

à la chrétienté par le pape Grégoire IX, impuissant à comprendre ce compromis impie, mais qui montre quel est déjà l'apaisement des vieilles haines.

Tout a changé alors! L'Europe échappera aussi, dans ses rapports avec l'Orient, à la théocratie des papes. Les marchandises s'échangent, et les idées avec plus d'activité qu'avant la guerre. Des voyageurs, un Italien, un Anglais, Marco Polo et John Mandeville, à travers l'Orient, pénètrent jusqu'aux frontières de l'Inde et de la Chine. Les connaissances géographiques de l'Europe s'étendent; les États chrétiens reçoivent, des contrées orientales, des soies, des perles, des épices. Les sciences, les arts, le goût se perfectionnent par des échanges mutuels. Ainsi la guerre a frayé les voies aux progrès de la civilisation. Le héros lui-même de la guerre sainte, le croisé par excellence, Louis IX, croit aussi que c'est la conquête de l'isthme de Suez et l'établissement d'une colonie en Égypte qui peuvent assurer le mieux aux chrétiens la possession de Jérusalem. Il traite avec les Mongols, qu'il voudrait convertir, contre les Mameluks tellement pénétrés déjà par les idées chrétiennes qu'ils feraient volontiers leur roi du croisé devenu captif. Lorsqu'il veut aller mourir au service de son Dieu, le martyr de l'idée de la croisade est conduit par son frère, le politique Charles d'Anjou, contre Tunis, où celui-ci avait des démêlés. Louis IX meurt atteint de la peste, ayant à la bouche le mot de Jérusalem; et son frère signe avec l'ennemi un traité favorable au commerce de ses peuples de Naples et de Sicile. La croisade commencée aux cris

de : *Dieu le veut!* poussés au fond de l'Auvergne, finit au gré des commerçants des bords de la Méditerranée.

Les grands papes du moyen âge ecclésiastique n'en avaient pas moins avec raison saisi ce levier de la croix pour précipiter l'Europe au-devant de l'Asie; c'est une de leurs gloires d'avoir usé, sur les pointes de l'enthousiasme chrétien, la barbarie asiatique qui revenait de temps à autre sur l'Europe, sous un Gengis ou un Tamerlan, d'avoir retardé de quatre cents ans la prise de Constantinople, et commencé une lutte qui a éclairé les esprits, adouci les cœurs, élargi l'horizon des hommes et, à la suite, assuré pour quelque temps, même malgré la perte des colonies chrétiennes en Asie, un commerce inattendu et immense entre l'Orient et l'Occident sur la Méditerranée.

FIN DU TROISIÈME VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE NEUVIÈME

CHUTE DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE (814-888)
CAUSES DE CETTE DISSOLUTION

I

Louis le Débonnaire. — La Charte d'unité ou de partage de 817. — Violation de cette charte. — Wala. — Révoltes des fils aînés de l'empereur. — Intervention du pape Grégoire IV. — Le Champ du Mensonge (833)..... 7

II

Mort de Louis le Débonnaire (841). — Guerre de ses fils. — L'empereur Lothaire. — Louis de Germanie, Charles de France et Pépin d'Aquitaine. — Bataille de Fontanay, Serment de Strasbourg, Traité de Verdun (843).. 28

III

L'empereur Lothaire et ses frères Louis le Germanique, Charles le Chauve, Pépin d'Aquitaine. — La *Société de fraternité carolingienne;* premières attaques des Nordmans, Sarrasins et Slaves. — Léon IV et la cité Léonine. — Les *fausses décrétales* (843-855)..... 50

IV

L'empereur Louis II; ses oncles, Louis de Germanie et Charles de Gaule ; ses frères, Charles de Provence et Lothaire II de Lorraine. — Progrès de la papauté, de l'Église. — Nicolas Ier; Hincmar; la reine Waldrade (855-875) 70

V

Le traité de Mersen (870); vraie origine de la séparation de l'Allemagne et de la France..... 87

VI

Les empereurs Charles le Chauve et Charles le Gros. Les épigones carolingiens (875-888)..... 97

LIVRE DIXIÈME

ÉTABLISSEMENT DE LA FÉODALITÉ AU Xe SIÈCLE

I

Vains essais de monarchies nationales et de restauration impériale (888-940)..... 115

II

L'évolution féodale. — Recrudescence des invasions normandes, hongroises, sarrasines. — Dégradation de l'empire, des papes, des rois (890-948)..... 135

III

La féodalité au xe siècle..... 157

IV

La haute féodalité, ducs, comtes, landgraves, marquis ou margraves..... 186

V

Arrière-vassaux, chevaliers, vilains, serfs..... 211

VI

Le régime social de la féodalité..... 225

VII

La féodalité dans le reste du monde au xe siècle..... 251

LIVRE ONZIÈME

RESTAURATION DE L'EMPIRE EN ALLEMAGNE DE LA PAPAUTÉ EN ITALIE DE LA ROYAUTÉ EN FRANCE A LA FIN DU Xe SIÈCLE

I

Henri Ier l'Oiseleur ou le Fondateur et le royaume d'Allemagne (919-936)..... 263

II

Otton Ier et l'Allemagne (936-963)..... 269

III

Otton le Grand, roi d'Italie et empereur. — *Saint-Empire romain germanique* (962-973). — Derniers Carolingiens. 290

IV

L'Église et Sylvestre II. L'an mille. — Les Ottonides et les premiers Capétiens..... 305

V

Le moine Gerbert. — L'archevêché de Reims et l'avènement de Hugue Capet en France. — Les empereurs Otton II et Otton III en Allemagne et en Italie (973-997). 315

VI

Grégoire V et Sylvestre II. — L'an mille. — Chimères du Saint-Empire (996-1002)..... 342

LIVRE DOUZIÈME

CARACTÈRE MYSTIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE DU XIe SIÈCLE LE SACERDOCE ET L'EMPIRE

I

L'EMPEREUR HENRI II LE SAINT ET LE ROI ROBERT LE PIEUX (1002-1024).

Les rois-prêtres. — Ambition et dévotion..... 358

II

Union apparente et confusion de l'État et de l'Église. — Nicolaïsme et Simonie. — Une nouvelle dynastie en Allemagne; suite des Capétiens en France..... 375

III

La dynastie franconienne et les premiers successeurs de Hugue Capet (1062-1054)..... 382

IV

Henri III d'Allemagne (1039-1056). — La trêve de Dieu et la corruption de l'Église. — Faiblesse de la France. — Grandeur apparente de l'empire allemand..... 396

V

Grégoire VII et Henri IV. — Le sacerdoce et l'empire (1056-1085)..... 431

LIVRE TREIZIÈME

LA QUESTION D'ORIENT AU MOYEN AGE (1095-1100).

Mahométisme et christianisme; Califat et papauté. — La chevalerie. — Urbain II. — La croisade. — Résultats.. 509

COULOMMIERS. — Typog. P. BRODARD et GALLOIS.

A LA MÊME LIBRAIRIE

BLAZE DE BURY (H.). — Les Femmes et la société au temps d'Auguste. Cléopâtre, Livie, la fille d'Auguste. 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

BROGLIE (Alb. de). — L'Église et l'Empire romain au IVe siècle. 3 parties en 6 volumes in-12 . . . . . 21 fr.
1re partie : Règne de Constantin, 6e édition. 2 volumes. . . 7 fr.
2e partie : Constance et Julien, 6e édition. 2 volumes . . 7 fr.
3e partie : Valentinien et Théodose, 4e édit. 2 volumes. . 7 fr.

BUNSEN (C. C. J. de). — Dieu dans l'histoire, traduction réduite par DIETZ, professeur à l'École de Saint-Cyr, précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de BUNSEN, par Henri MARTIN, 2e édition. 1 volume in-12. . . . . 4 fr.

CHERRIER (de). — Histoire de Charles VIII, roi de France, d'après des documents inédits ou nouvellement publiés. 2 volumes in-8 . . . . . 14 fr.
Le même. 2 volumes in-12. . . . . 7 fr.

L'ÉPINOIS (H. de). — Le gouvernement des Papes et les révolutions dans les États de l'Église, d'après les documents authentiques extraits des Archives secrètes du Vatican et autres sources italiennes, 2e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr 50

LITTRÉ (E.) — Études sur les Barbares et le moyen âge. 4e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

PERRENS. — La Démocratie en France au moyen âge. Histoire des tendances démocratiques dans les populations urbaines au XIVe et au XVe siècle (*Ouvrage couronné par l'Institut*), 2e édit. 2 vol. in-12 . . . . . 7 fr.

THIERRY (Amédée). — Histoire d'Attila et de ses successeurs jusqu'à l'établissement des Hongrois en Europe, suivie des légendes et traditions, 6e édition. 2 volumes in-12. . . . . 7 fr.

— **Histoire des Gaulois** depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine, 10e édition. 2 volumes in-12. . . . . 7 fr.

— **Histoire de la Gaule** sous la domination romaine, jusqu'à la mort de Théodose, 5e édition. 2 vol. in-12. . . . . 7 fr.

— **Saint Jerôme.** La Société chrétienne en Occident, 3e édition. 1 volume in-12. . . . . 4 fr.

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD et GALLOIS.

FEB 2 6 1931